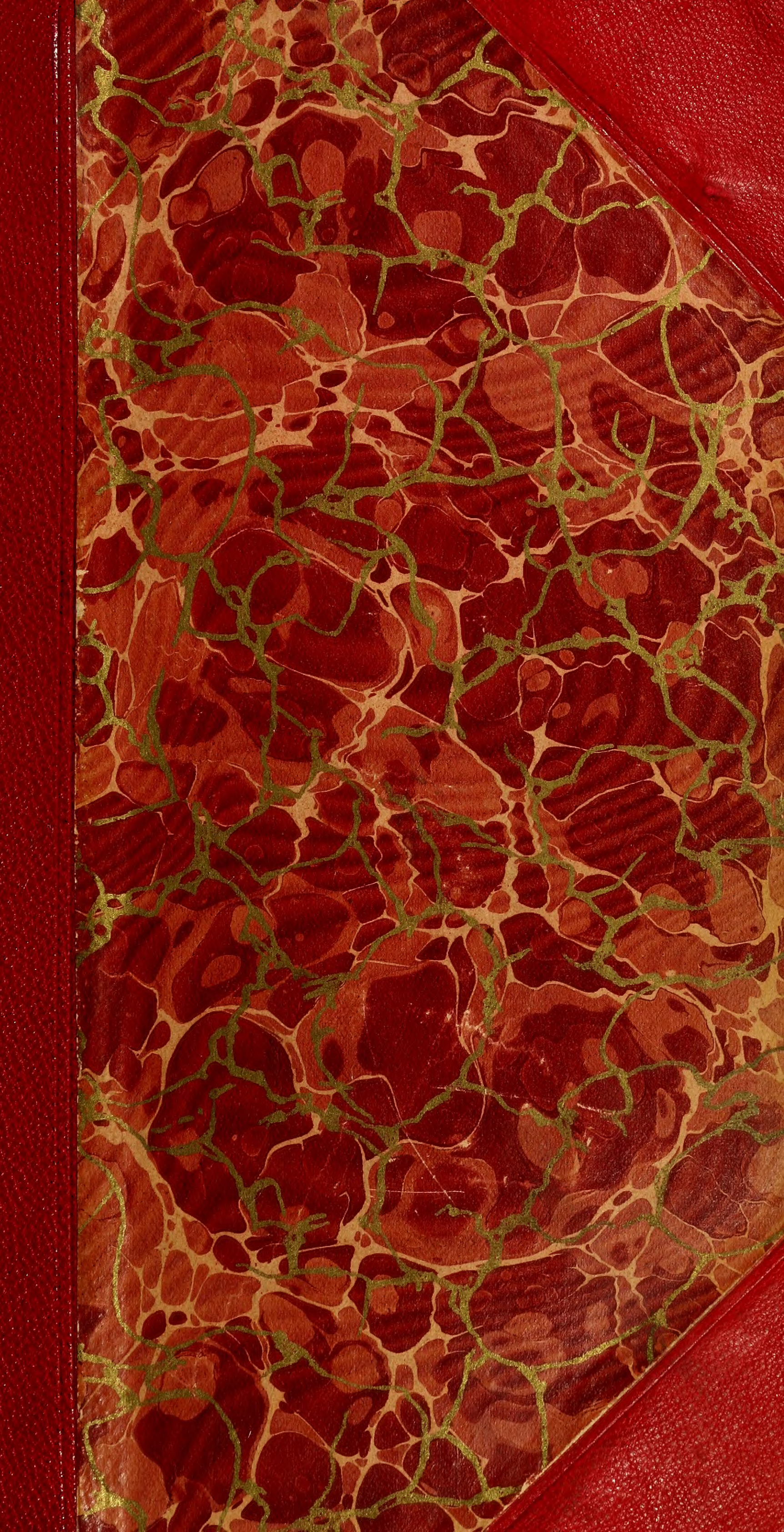
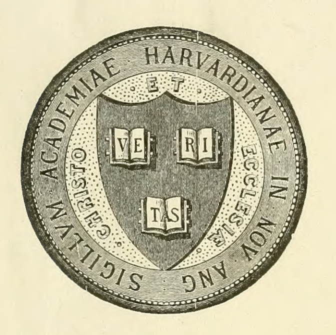


Soc
7067

HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY.

3641

Bought

November 28, 1911 — March 24, 1914

ANNALES

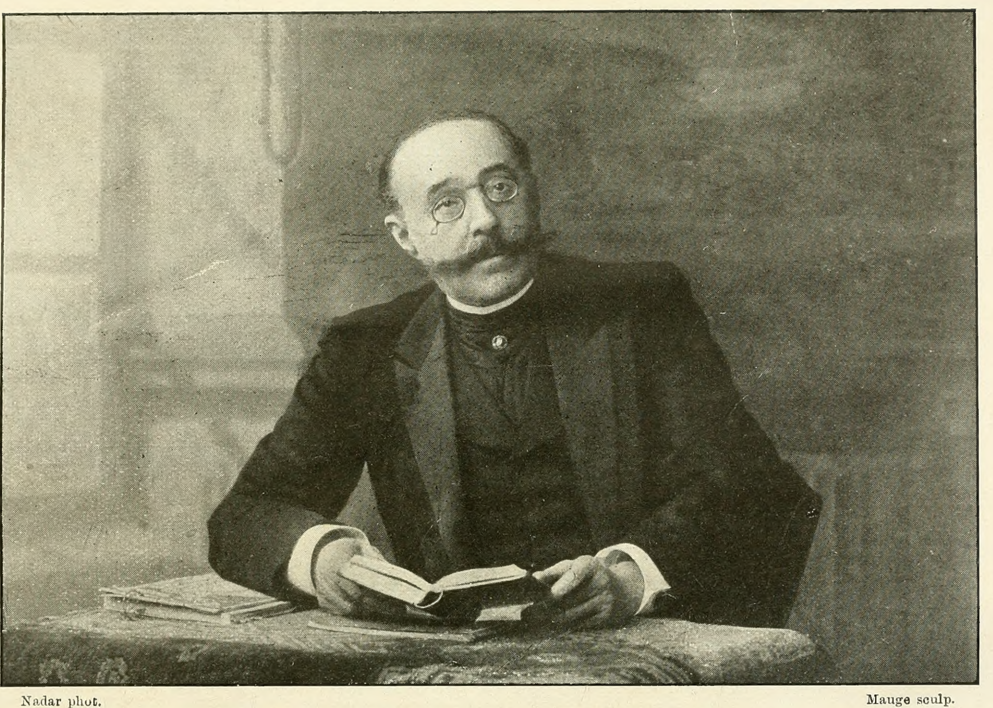
DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Article 56 des Statuts et du Règlement. — *Les opinions émises dans les Annales sont entièrement propres à leurs auteurs; la Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris



Nadar phot. Mauge sculp.

MAURICE MAINDRON (1857-1911)

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

ANNÉE 1911. — VOLUME LXXX



PARIS

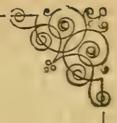
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

1911-1912

3641

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXX. — ANNÉE 1911

1er TRIMESTRE

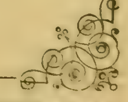
PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

JUILLET 1911

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants (**le premier prix est pour membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société**)

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890	12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856, 1858 et 1871, dont il reste moins de 10 exemplaires	50 fr.
Annales (années 1891 à 1909)	25 et 30 fr.
Tables *générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris	2 et 3 fr.
Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre	10 et 12 fr.
Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre	7 50 et 10 fr.
Bulletin (années 1895 à 1909), chaque	18 fr.
Bulletin (numéros isolés), chaque	1 et 1 fr.
Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^).	5 et 5 fr.
L'Abeille (série complète in-12, vol. 1 à 27)	150 et 175 fr.
L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun	8 et 12 fr.
L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris)	10 et 12 fr.
Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :	
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé	5 et 8 fr.
T. II (*Staphylinoidea*), par J. Sainte-Claire Deville, 1er fasc., pp. 1-160 (1907, 1909)	3 et 4 fr.
T. V (*Phytophaga*)	8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*)	8 et 10 fr.
Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1902	10 et 12 fr.
Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie.	3 et 5 fr.
Catalogue étiquettes, pour collections	8 et 12 fr.
Catalogus Coleopterorum Europae et confinium	0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*)	1 fr. 25
Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées	5 et 7 fr.
Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires	8 et 10 fr.
— pl. coloriées	10 et 12 fr.
Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron	4 et 5 fr.
Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :	
— noires	4 et 5 fr.
— coloriées	5 et 6 fr.
Téléphorides et Malthinides, par de Marseul, 1 pl. n.	4 et 5 fr.
Silphides (*Précis des genres et espèces des*), p. de Marseul.	3 et 4 fr.
Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur).	3 et 4 fr.
Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :	
Hydrocanthares, Palpicornes	3 et 4 fr.
Buprestides	1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

LISTE DES CÉRAMBYCIDES

DE LA RÉGION DE JATAHY, ÉTAT DE GOYAZ, BRÉSIL

par E. Gounelle.

2e partie (1).

CERAMBYCINAE

Section B. — **Yeux presque toujours finement granulés.**

LEPTURINI.

Ophiostomis

Thomson, 1857, Archiv. ent., I, p. 319.

Syn. *Ophistomis* Thomson (emend.).

O. Irene, n. sp. — ♂. *Gracilis, nigra, capite flavo, supra nigro-variegato, thorace ferrugineo-rubro, subtus macula flava lateraliter et postice nigro-limbata ornato, antennarum art. 3-5 basi, coxarum anticarum dimidia parte anteriore mesosternique processu flavis; caput in modum rostri valde productum, clypeo, fronte in medio verticeque nigris, hoc subtiliter punctato-coriaceo, antice leviter fulvo-villoso, collo crebre punctulato maculisque tribus nigris — una media, parva, duabus majoribus externis — signato, clypeo sparsim grosse punctato, fronte sulcata; antennae dimidiam partem elytrorum multo superantes, scapo subcylindrico vel paululum obconico, crebre punctulato, art. 6-11 sensim dilatatis, compressis, intus longitudinaliter sulcatis apiceque — ultimo excepto — subserratis; thorax campanuliformis,*

(1) Cf. 1re partie in Ann. Soc. ent. Fr., 1908, p. 587-688.

basi bisinuatus, angulis posticis acutis, supra crebre leviter punctulatus et flavo-pubescens, linea media longitudinali, glabra, laevi, subtus fere impunctatus; scutellum triangulare, crebre punctulatum; elytra basi thorace latiora, humeris rotundatis, haud prominentibus, a basi ad apicem sensim rectilineatim attenuata, apice ipso obliquiter emarginato in singulis, angulis externis et suturalibus spinosis, crebre inordinatim punctata, pilis albidis decumbentibus levissime induta, dorso subplana lateraliterque a basi ultra medium usque subabrupte declivia; tarsi postici valde elongati, art. 1° caeteris simul sumptis multo longiore; pectus pedesque crebre punctulata, pilis brevibus pallidis parum dense munita; abdomen subcylindricum, discrete punctulatum, sparsim pallide hirsutum, segmentis subaequalibus, segmento ultimo toto extremitatem elytrorum superante, paululum recurvo, apice excavato, marginibus excavationis acutissime productis. — Long. : 11-13,5 mill. — 9 ex.

♀. *Antennae breviores, elytrorum dimidium haud vel vix superantes, basi minus graciles, art. 6-11 haud intus sulcatis; elytra paulo latiora, posticeque minus attenuata; tarsorum art. 1 et 2 basi flavo-annulati; abdomen elongato-obconicum, amplius, brevius, segmenti quarti margine postica leviter emarginata, segmento ultimo breviore, minus excavato, spinis apicalibus parvis.* — Long. : 13-15 mill. — 4 ex.

Variations individuelles : Tête marquée d'une tache pâle entre les yeux; articles 3-6 ou 3-7 des antennes annelés de jaune à la base; élytres ornés sur chaque épaule d'une très petite tache également jaune; leur déclivité latérale soulignée par une étroite bande peu visible, formée de poils fauves clairsemés qui disparaissent bien avant l'extrémité; saillie mésosternale de couleur noire; extrême base des fémurs testacée.

Le museau allongé a ses côtés parallèles; l'épistome très développé et de forme presque hexagonale est marqué de gros points épars disposés antérieurement à peu près en demi-cercle; le front inégal est parcouru par un sillon assez court mais profond dont les bords légèrement en saillie se rejoignent en avant et forment une petite plaque triangulaire, lisse et marquée au milieu d'une faible dépression linéaire qui fait suite au sillon antérieur; le vertex finement scabreux est aussi divisé longitudinalement par un sillon très ténu et est revêtu à sa partie supérieure d'une courte villosité fauve assez peu visible. Les antennes des ♂ sont plus grêles à leur base que celles des ♀; les élytres régulièrement et progressivement rétrécis en arrière ne présentent latéralement aucune trace d'incurvation; les tarses postérieurs sont un peu plus longs que les tibias auxquels ils s'articulent.

Espèce très tranchée que sa livrée, qui rappelle celle de *O. rubricollis* Bates, rend aisément reconnaissable.

O. fulvicornis * Bates, 1872, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 183, note. (T. R.).

L'unique couple reçu de Jatahy diffère quelque peu des exemplaires typiques; chez le ♂ comme chez la ♀, les trois taches jaunes qui ornent chaque élytre se soudent entre elles et forment ainsi une bande irrégulière et sinueuse qui envahit plus ou moins la base où elle touche l'écusson et se termine au tiers postérieur; plus étroite en avant et très effilée en arrière chez le ♂, cette bande se dilate latéralement chez la ♀, d'abord un peu avant le milieu puis à son extrémité, enveloppant ainsi un espace marginal oblongo-ovalaire de couleur noirâtre; la fascie jaune préapicale qui fait défaut chez l'exemplaire ♂ original existe chez l'individu de ce sexe provenant de Goyaz aussi bien que chez la ♀; de son côté, celle-ci a le disque du pronotum entièrement noirâtre et l'extrémité des fémurs médians et postérieurs rembrunis. Comme on le voit, tandis que la ♀ est, à peu de chose près, conforme au type, le ♂, au contraire, a une livrée peu différente de celle de *O. lyrata* Redtenb. dont *O. fulvicornis* pourrait vraisemblablement n'être qu'une simple variété.

O. rubiginosa, n. sp. — ♂. *Gracilis, angustissima, ferruginea, capite, antennis, pronoti margine antica, elytrorum apice, abdomine — basi rufo-testacea excepta — femorum posticorum dimidio apicali, tibiis posticis tarsisque omnibus nigris, femoribus tibiisque anticis et mediis rufo-testaceis; caput porrectum, rostro valde elongato; clypeo inordinatim parce punctato, fronte sulcata, paulo inaequali, in medio laevi, vertice crebre subtiliter punctato-ruguloso; antennae apicem elytrorum fere attingentes, teretes, basi graciles, apice perparum sensim incrassatae, scapo subcylindrico vel paululum obconico, subtiliter crebre punctulato, art. 4-10 intus subserratis; thorax campanuliformis, basi bisinuatus, angulis posticis acutis, supra et lateraliter minute punctatus, subtilissime sparsim flavo pilosus, linea media longitudinali prosternoque glabris, laevibus; scutellum triangulare, subtiliter dense punctulatum; elytra basi thorace latiora, humeris rotundatis, haud prominulis, a basi ad apicem sensim attenuata, lateribus in medio paululum incurvatis, apice ipso obliquiter subemarginato in singulis, angulis suturalibus brevissime productis, externis acutis, aspere punctata, setis pallidis, e punctis ortis obliquiterque retro erectis hirta, dorso subplana, lateraliterque a basi ultra medium usque subabrupte*

declivia; tarsi postici valde elongati, art. 1° caeteris simul sumptis multo longiore; pectus crebre subtiliter punctulatum pilisque flavidis, sericeis, lateraliter densioribus indutum; abdomen subcylindricum vel postice sensim perparum attenuatum, nitidum, punctis minutissimis cribratum, sparsim albido-pilosum, arcuatum, elongatum, segmento ultimo toto dimidioque penultimi apicem elytrorum superantibus, segmentis 1-5 subaequalibus, ultimo nigro-fimbriato, profunde longitudinaliter excavato, marginibus excavationis dilatatis, apice spinosis. — Long. : 13-14 mill. — 2 ex.

♀. *Antennae paulo breviores; elytra in medio laterum haud distincte incurvata; abdomen multo brevius, oblongo-obconicum, minus arcuatum, haud dense punctulatum, segmentis 1-4 ferrugineis, 5 nigro, postice sensim paululum attenuato, piloso, haud autem fimbriato, apice fossula triangulari tantummodo impresso.* — Long. : 11,2-12 mill. — 3 ex.

La coloration de l'abdomen est assez variable; chez deux individus, l'un ♂, l'autre ♀, les deux derniers segments sont noirs.

Le museau est conformé à peu près comme chez *O. Irene* ci-dessus décrit; la tache noire apicale des élytres en occupe environ le tiers postérieur; son bord antérieur est concave chez les ♀; mais cette concavité se transforme chez les ♂ en une double et profonde échancrure, c'est-à-dire que la teinte ferrugineuse de la base émet en arrière sur chaque étui une saillie cunéiforme assez distante de la marge, très rapprochée au contraire de la suture et dont l'extrémité, d'ailleurs assez peu nette, pénètre profondément dans la tache et se confond avec elle à une faible distance du sommet.

L'abdomen des ♂, dont les élytres ne dépassent pas le milieu de l'avant-dernier segment, est étroit, tubulaire, fortement recourbé en dessous et criblé d'une ponctuation extrêmement fine; une gouttière, dont la profondeur et la largeur s'accentuent graduellement de la base au sommet, traverse le 5e segment dans toute sa longueur; les arêtes latérales qui limitent de part et d'autre cette excavation forment deux lobes allongés, progressivement dilatés en dehors un peu avant leur extrémité, frangés de poils brunâtres et terminés chacun par une épine. Chez les ♀, le ventre est plus large à la base, oblongo-conique, beaucoup plus court et moins recourbé; sa ponctuation est aussi plus espacée; le dernier segment, un peu plus étroit au sommet qu'à la base est simplement marqué d'une fossette triangulaire apicale dont les bords peu saillants ne sont ni dilatés, ni frangés, mais terminés chacun par une épine comme chez les ♂.

Par son facies et sa livrée, *O. rubiginosa* rappelle beaucoup *O. ochroptera* Bates; mais, chez cette dernière espèce, la tête est d'une couleur fauve tirant sur le jaune, à l'exception de l'épistome et du vertex; le pronotum est orné en avant d'une grande tache noire et les pattes sont presque entièrement de teinte foncée; de plus, bien que l'insecte type soit un ♂, ses élytres, tout en étant graduellement rétrécis en arrière, ne sont pas incurvés latéralement.

Euryptera

Serville, 1828, Encycl. méth., X, p. 688; Ann. Soc. ent. Fr., 1835, p. 222.

E. dimidiata Redtenb., 1868, Reise Novara, p. 189 (1). (A. C.).

Le bord antérieur de la grande tache noire apicale qui orne les élytres est en général, chez les individus provenant de Jatahy, envahi partiellement par la tomentosité fauve qui recouvre la base et par conséquent peu nettement délimité.

Par la structure de leurs élytres relativement étroits, très légèrement dilatés à leur sommet seulement et surtout par l'allongement exceptionnel de leurs tarses postérieurs, *E. dimidiata* et *E. melanura* Redtenb. constituent des formes de transition entre les *Ophiostomis* et les *Euryptera* normaux.

E. latipennis Serv., 1828, Encycl. méth., X, p. 688.

var. **virgata**, n. var. — *Corpore paulo angustiore, elytris obsoletius sulcatis, postice minus dilatatis, maculisque nigris plerumque minoribus ornatis — macula basali interdum nulla — a typo discedit.* — 12 ex.

Cette variété se trouve aussi au Tucuman.

La tache noire apicale des élytres n'occupe que le quart postérieur de ces organes; quant à celle de la base, elle est le plus souvent assez réduite, parfois divisée dans le sens de la longueur, de telle sorte

(1) Un exemplaire de ma collection provenant de l'État de Minas Geraës, où les cas de mélanisme chez les insectes ayant une livrée constituée par le mélange du fauve et du noir sont si fréquents, a les élytres entièrement de cette dernière couleur, sauf aux épaules.

E. dimidiata var. **atra**, n. var. — *Corpore omnino nigro — thoracis vitta laterali, macula humerali coxisque anterioribus fulvis exceptis — a typo differt.*

Serra do Caraça (*P. Dorme* coll.).

qu'elle forme sur chaque étui deux petites bandes assez courtes et un peu obliques, l'une marginale et linéaire, l'autre suturale, plus grande et triangulaire, parfois aussi plus ou moins obsolète et même complètement effacée. L'écusson est tantôt noir, tantôt roux; la poitrine et le premier segment de l'abdomen sont, au centre, de couleur testacée; il y a aussi de légères variations dans la coloration des pattes.

Serville donne à *E. latipennis* une longueur de 7 lignes, soit 16 mill. environ; la taille des plus grands exemplaires que j'ai vus ne dépasse pas 14 mill.

E. leonina, n. sp. — ♂. *Subelongata, rufa, pilis ochraceo-fulvis, sericeis, supra dense, subtus parcius vestita, clypeo, vertice femoribusque apice plus minus infuscatis, antennis, tibiis tarsisque brunneis; caput in modum rostri breviter productum, clypeo magno, nitido, glabro, sparsim punctato; fronte verticeque longitudinaliter sulcatis, subtilissime punctulatis pubeque rara fulva leviter indutis, collo subglabro punctisque minutis haud dense impresso; antennae abdominis segmenti primi apicem haud superantes, crassiusculae, art. 4 praecedente et sequentibus breviore, art. 3-5 apice externo setis brunneis, rigidis hirtis; thorax latitudine basali multo brevior, trapezoidalis vel subcampanuliformis, sub tomento punctis debilibus evidenter dense impressus, lateribus obliquiter flexuosis, basi bisinuata, angulis posticis retro arcuatim productis, acutissimis, linea dorsali glabra, laevi; scutellum triangulare; elytra basi thorace latiora, humeris rotundatis, subprominulis, ultra medium usque fere parallela, deinde sensim paulo dilatata, ante apicem arcuatim angustata, apice ipso sinuose truncato, angulis externis et suturalibus breviter dentatis, dorso paululum convexa, sub tomento crebre subtiliter punctulata, pluricostata, sulcisque quatuor inter costas singulatim exarata, uno scilicet angusto a triente basali ad apicem juxta suturam rectilineatim extenso, altero majore, paulo incurvato, inter humerum et scutellum incipiente sed ante apicem evanescente, tertio brevi, antice debilissimo, post humerum orto et longe ante apicem deleto, quarto submarginali, a basi infra humerum ad quintam partem posteriorem usque decurrente; coxae anticae exsertae, extus angulatae, prosterni processu angustissimo separatae; mesosterni processus modice latus, gibbosus; pedes postici anticis parum longiores, tarsis tibiis manifeste brevioribus, art. 1° caeteris simul sumptis subaequali; corpus subtus subtilissime punctulatum; abdomen elytris brevius, segmento ultimo apice sinuatim truncato, angulis externis spina acuta armatis.* — Long. : 12-13 mill. — 2 ex.

♀. *Major; antennae paulo breviores et crassiores; thorax magis trans-*

versus; elytra basi paululum latiora et postice paulo minus dilatata; abdomen elytrorum apicem attingens, segmenti ultimi angulis externis spinis brevioribus armatis. — Long. : 17 mill. — 1 ex.

Un des individus ♂ a les antennes noires.

Le museau peu allongé est assez large et ses côtés sont parallèles; l'épistome grand, trapézoïdal, est marqué de points assez espacés; le front, concave entre les tubercules antennifères qui sont un peu saillants, coniques, rembrunis à leur sommet et subcontigus à la base, est sillonné ainsi que la partie antérieure du vertex. Le thorax trapézoïdal, un peu campanuliforme, a ses côtés légèrement sinueux; les angles postérieurs forts, saillants, aigus, recourbés en arrière sont séparés du pronotum à leur base par une légère dépression semi-circulaire; ces dépressions latérales sont reliées l'une à l'autre par un sillon transverse qui limite en avant le lobe médian d'ailleurs très peu prononcé dont le bord postérieur légèrement convexe s'avance en arrière entre les épaules; c'est au-dessus de ce sillon que prend naissance la ligne dénudée et lisse qui divise longitudinalement le disque du corselet. Chaque élytre est parcouru par quatre côtes plus ou moins saillantes; la première plus forte que les autres et entière commence à la base même, entre l'épaule et l'écusson et se rapproche par une légère courbe de la suture qu'elle longe de très près à partir du 1er tiers antérieur; la seconde et la troisième plus centrales, parallèles à la première, presque obsolètes en avant (la troisième surtout), prennent naissance à une certaine distance de l'épaule et disparaissent bien avant l'extrémité; une quatrième costule, très faible, également abrégée en arrière, limite intérieurement le sillon marginal; les intervalles compris entre les trois premières côtes d'une part, entre la première et la suture et entre la quatrième et la marge d'autre part, sont déprimés et forment quatre sillons d'inégale longueur; le bord externe est frangé de poils fauves assez épais mais très courts.

E. leonina, qui ne peut être comparée qu'à *E. unicolor* Bates et *E. fulvella* du même auteur, se distingue de la première de ces espèces par ses élytres côtelés et sillonnés. Sa ressemblance avec la seconde est plus grande; les différences résident principalement dans la forme du corselet dont les côtés sont sinueux et non simplement arqués et dans celle des élytres plus larges à la base, à épaules plus saillantes; les bords latéraux sont en outre frangés de poils plus courts.

E. bicolor, n. sp. — ♂. *Brevis, ampla, nigra, pronoto coccineo, pilis roseo-rubris leviter obsito, mandibularum basi, genis, fronte, oculorum ambitu, gula, prosterno, coxisque anticis magna ex parte flavo-*

testaceis; caput porrectum, fere glabrum, rostro subelongato, clypeo magno, subquadrato, sparsim punctato, vertice fronteque subtilissime punctato-coriaceis, hac sulcata, subtilissime fusco-pubescente, collo sparsim punctulato; antennae elytrorum dimidium paulo superantes, crassiusculae, art. 4 praecedente et sequentibus breviore, art. 3-5 apice externo setis nonnullis fuscis, rigidis, breviter hirtis; thorax latitudine basali brevior, trapezoidalis vel subcampanuliformis, sub pube punctis debilibus evidenter dense impressus, lateribus flexuosis, basi bisinuata, angulis posticis retro obliquiter arcuatim productis, acutissimis, sulcoque arcuato supra transversim conjunctis, prosterno sublaevi, glabro; scutellum triangulare; elytra basi thorace perparum latiora, humeris rotundatis, haud prominulis, parallela, paulo ante apicem breviter arcuatim angustata, apice ipso subobliquiter truncato, angulis suturalibus brevissime dentatis, exterioribus spinosis, dorso paululum convexa, punctis minutis dense et quasi reticulatim cribrata, pilis albidis, brevibus, e punctis obliquiter ortis, leviter induta, sulcisque duobus subsuturalibus a triente basali ad apicem ductis impressa; coxae anticae exsertae, extus angulatae, prosterni processu angusto separatae; mesosterni processus sat latus, paulo convexus; pedes postici anticis parum longiores, tarsis tibiis manifeste brevioribus, art. 1° 2° et 3° simul sumptis paulo longiore; corpus subtus sparsim fulvo-pilosum, subtilissime punctulatum; abdomen elytris haud brevius, segmentorum 1-4 margine postica subtiliter crenata, segmento ultimo apice subsinuatim truncato, angulis externis spina longa, acuta armatis. — Long. : 7,5-8,5 mill. — 6 ex.

♀. *Major; antennae paululum breviores et crassiores; spinae segmenti ultimi abdominalis paulo minores.* — Long. : 10-11,2 mill. — 9 ex.

Chez quelques individus, la saillie du mésosternum est plus ou moins de couleur testacée en avant.

Le museau est dans une très faible mesure plus long que celui de l'espèce précédente et ses côtés sont parallèles; l'épistome est presque carré; quand la tête est penchée, on aperçoit à la naissance du cou, en dessus, une tache jaune cachée d'ordinaire sous le rebord antérieur du pronotum; celui-ci, du double plus large à la base qu'il n'est long, a ses angles postérieurs très développés, aigus, légèrement recourbés en arrière au-dessus des épaules dont ils épousent en ce point le contour; un léger sillon transverse et arqué, parfois interrompu de part d'autre au niveau de la naissance de chacune de ces saillies spiniformes, les sépare du lobe médian dont le rebord, assez convexe et faiblement plus large que l'écusson à sa base, s'avance en arrière au-dessus de

lui; les élytres n'ont d'autre sculpture que deux sillons très rapprochés de la suture qu'ils longent jusqu'à l'angle sutural; obsolètes à leur naissance, ces sillons deviennent graduellement plus profonds en arrière et sont bordés chacun, en dehors, par une très faible côte qui s'accentue de même progressivement à mesure qu'elle se rapproche du sommet; sur la partie postérieure déclive de chaque élytre on distingue en outre le long de la côte en question une dépression longitudinale extrêmement faible mais assez large.

Les différences sexuelles signalées dans la diagnose sont très minimes.

E. angustisternis, n. sp. — ♂. *Elongata, ochraceo-testacea, capitis maculis quatuor, antennis, vitta media pronoti, scutello, elytrorum maculis duabus apicalibus, ovalibus, magnis, femorum dimidio apicali. tibiis — annulo angusto basali flavo excepto — tarsorum art 1° apice, 2 4 totis, necnon sternis abdomineque nigro-piceis vel brunneis, pube fulvo-sericea, supra adpressa, subtus rara vestita; caput porrectum, fere glabrum, rostro mediocriter elongato, clypeo transverso, punctato, fronte verticeque sulcatis, hoc fusco-maculato leviterque fulvo-tomentoso, collo sparsim punctulato maculisque tribus nigris, una media, duabus lateralibus, ornato; antennae trientem basalem elytrorum paululum superantes, teretes, crassae, art. 1-6 breviter dense nigro-hirtis, art. 4 praecedente et sequentibus breviore; thorax parvus, campanuliformis, latitudine basali haud longior, lateribus paulo flexuosis, basi bisinuata, angulis posticis valde retro obliquiter productis, acutis, sub pube evidenter subtilissime punctulatus, vitta nigra dorsali integra, oblongo-ovali, ornatus; scutellum triangulare, apice obtusum; elytra elongata, basi thorace perparum latiora, humeris rotundatis, haud prominulis, fere ad apicem usque sensim dilatata, apice ipso rotundato in singulis, sub pube punctis minutissimis asperis densissime cribrata, sulcis duobus dorsalibus debilibus, a basi ad apicem rectilineatim ductis impressa, dorso perparum convexa, lateribus a basi ultra medium usque subabrupte declivibus, epipleuris breviter dense fulvo-fimbriatis; coxae anticae exsertae, extus angulatae, prosterni processu angustissimo vix separatae; mesosterni processus angustus, subdeplanatus, inter coxas depressus; tarsi postici tibiis posticis breviores, art. 1° caeteris simul sumptis perparum longiore; corpus subtus subtilissime punctato-coriaceum; abdomen elongatum, angustum, subcylindricum, paulo arcuatum, segmentis aequalibus, ultimo — cum pygidio — subtubuliformi, extus utrinque haud spinoso, apice vero depressione parva media notato.* — Long. : 9,5-13 mill. — 15 ex.

♀. *Paulo major; abdomen brevius, latius, parum convexum, postice sensim attenuatum, segmento ultimo trapezoidali, fossula triangulari, antice in sulcum fere obsoletum continuata, apice notato.* — Long. : 11-13,5 mill. — 18 ex. (1).

Variations individuelles : Épistome et labre partiellement rembrunis; antennes rousses à la base; scutellum fauve; élytres marqués vers le milieu, de chaque côté de la suture, d'un trait brunâtre abrégé en avant et arrière; leurs taches postérieures parfois assez réduites; centre du prosternum ou du métasternum de couleur testacée; les deux derniers segments ventraux de teinte plus claire que les autres chez certains ♂; pattes pâles, légèrement rembrunies seulement à l'extrémité des fémurs et des tibias.

Les antennes courtes, cylindriques, assez grosses, hérissées à la base de poils raides et brunâtres, ne s'amincissent en arrière que très faiblement et leur scape n'est guère plus épais que les articles suivants; le prothorax petit est relativement plus allongé que celui des espèces précédentes; le pronotum est très finement chagriné, orné au milieu d'une bande oblongue plus ou moins foncée et marqué un peu au-dessus du lobe basilaire d'une dépression transverse dont les côtés obliques limitent de part et d'autre les saillies anguleuses latéro-postérieures et en augmentent le relief; le prosternum, bien que paraissant dépourvu de ponctuation, est peu brillant; les élytres, à peine plus larges à la base que le prothorax, s'élargissent progressivement en arrière et ne présentent en dessous des épaules qu'une incurvation latérale très faible; le sommet de chacun de ces organes est arrondi et orné d'une grande tache noire ou brunâtre, légèrement oblique, dont le bord antérieur un peu confus est faiblement indenté; un faible sillon longitudinal part de la base entre l'épaule et l'écusson, se prolonge en arrière en ligne droite parallèlement à la suture et disparaît avant d'atteindre le sommet; ce sillon est bordé par deux légères costules qui s'effacent en même temps que lui; on distingue en outre quelques très légères

(1) Chez *E. angustisternis* comme chez *E. dimidiata* Redt., certains individus peuvent être atteints de mélanisme, et c'est également dans l'État de Minas Geraës que j'ai rencontré cette variété.

E. angustisternis var. **nigra**, n. var. — *Corpore omnino nigro — fronte, genis, gula, thoracis vitta angusta laterali, tarsorumque art. 1° basi ochraceo-fulvis exceptis — a typo discedit.* — 2 ex.

Serra do Caraça.

Il y a en plus, sur chaque épaule, une très petite tache jaunâtre allongée et peu distincte.

lignes un peu saillantes sur la partie postérieure la plus dilatée de chaque étui.

Par sa forme et sa livrée cette espèce a un facies de Lycide très prononcé, comme *E. sericea* Bates, qui d'ailleurs en diffère par ses élytres immaculés et tronqués à leur sommet.

MOLORCHINI.

Merionoedopsis, n. gen.

Gen. Merionoedae *et* Stheleno *affine; palpi breves, subaequales, art. ultimo sensim perparum attenuato, apice truncato; caput inter antennas paulo concavum et sulcatum, fronte transversa, brevi, tuberibus antenniferis breviter cornutis, genis subbrevibus, apice obtuse angulatis, oculis valde lunatis; antennae elongatae, subgraciles, scapo brevi, crasso, piriformi, basi supra profunde cicatricoso, art. 3 valde, 4 obsoletius sulcatis, paulo tumidis subtusque breviter nigro-fimbriatis, 4 praecedente et sequente breviore; thorax subcylindricus, valde elongatus, paulo inaequalis, antice sensim attenuatus, ante apicem constrictus, lateribus inermibus; elytra paulo abbreviata, depressa, a medio suturae ad apicem arcuatim dehiscentia, apice acuminata et subfalcata; acetabula antica postice clausa, media extus hiantia; coxae anticae subglobosae, extus breviter angulatae, haud exsertae, mediocriter distantes, prosterni processu subangusto, parallelo seclusae; mediae et posticae valde separatae; mesosterni processus latus, subplanatus, retro leniter emarginatus; abdominis processus in triangulum plus minus amplum, inter coxas productus; femora pedunculata, subabrupte clavata, postica elongata; tibiae posticae paululum sinuatae, subcompressae, ad apicem usque sensim perparum dilatatae et hirsutae; tarsi postici subelongati, art. 1° caeteris simul sumptis longiore; corpus elongatum, gracile, nitidum, fere omnino glabrum.*

♂. *Antennae corpore plus duplo longiores, 12-articulatae, art. posticis tenuissimis; thorax latitudine basali duplo longior, area laterali subtilissime punctato-rugulosa; femora postica abdomen transeuntia; abdomen elytrorum apicem haud superans, segmento primo in triangulum apice acutum inter coxas posteriores prosiliente, segmento ultimo praecedente breviore, transverso, apice late truncato.*

♀. *Antennae corpore haud vel vix longiores, 11-articulatae, art. ultimo appendiculato; thorax latitudine basali circiter dimidio longior, lateribus sublaevibus; femora postica abdomen haud transeuntia; abdomen amplius, elytrorum apicem superans, segmento primo in*

triangulum latum, apice rotundatum, inter coxas prosiliente, segmento ultimo postice sensim angustato, praecedente parum longiore — cum pygidio — subtubuliformi, apice perparum rotundato.

L'insecte pour lequel je me suis vu dans la nécessité de créer cette nouvelle coupe générique est remarquable non seulement à cause du nombre anormal des articles antennaires chez les ♂, mais encore parce qu'il présente un mélange de caractères hétérogènes, les uns propres au genre *Merionoeda* du groupe des *Molorchini* et les autres particuliers au genre *Sthelenus* du groupe des *Necydalopsini*.

Il a notamment une assez grande ressemblance avec *S. morosus* Pasc., espèce qui s'éloigne d'ailleurs assez sensiblement de la formule du genre, comme Pascoe le reconnaît lui-même. Je signale incidemment que l'auteur a décrit le ♂ comme étant la ♀ et vice versa. Ces deux insectes ont les tubercules antennifères acuminés, le 3e article des antennes légèrement épaissi et frangé en dessous, principalement au sommet; chez l'un et l'autre la ponctuation sexuelle des flancs du corselet est bien visible; les élytres sont déhiscents et acuminés à leur sommet (plus obtusément chez *S. morosus*), les cavités cotyloïdes antérieures fermées en arrière, les tibias postérieurs allongés, légèrement sinueux, un peu dilatés et hérissés de poils assez courts mais serrés dans leur moitié apicale; enfin le premier article des tarses postérieurs est allongé et au moins égal aux trois suivants réunis. Mais chez les *Necydalopsini* et chez *S. morosus* en particulier les cavités cotyloïdes intermédiaires sont fermées en dehors et les hanches postérieures contiguës ou subcontiguës, alors qu'elles sont, les premières ouvertes et les secondes assez largement séparées chez l'insecte type du genre *Merionoedopsis*; ces deux caractères différentiels jouent un rôle trop important dans la classification de Lacordaire pour qu'il soit possible d'introduire le nouveau genre dans le groupe très limité dont il s'agit.

Au contraire, chez certains genres du groupe des *Molorchini* et notamment chez *Merionoeda*, la conformation des cavités cotyloïdes intermédiaires et celle des hanches postérieures qui sont assez espacées sont sensiblement les mêmes que chez *Merionoedopsis*; en outre les cavités cotyloïdes antérieures sont fermées en arrière, les hanches qu'elles enveloppent anguleuses en dehors, relativement peu saillantes; chez *Merionoeda* également les élytres sont fortement déhiscents, aigus à leur sommet, souvent falciformes, les cuisses postérieures longues, pédonculées et terminées par une massue ovalaire. En raison de cette concordance de caractères notables, le nouveau genre que je viens

d'établir me semble, malgré des dissemblances assez nombreuses mais d'ordre secondaire, ne pouvoir être mieux placé que parmi les *Molorchini.*

M. aeneiventris, n. sp. — ♂. *Elongata, brunneo-nigra, macula jugulari, coxis femoribusque basi rufo-ferrugineis, abdomine viridi vel caeruleo-aeneo; caput relative parvum, crebre punctatum, mandibulis brevibus, apice curvatis, fronte valde transversa, declivi, tuberibus antenniferis approximatis, sulco profundo tantummodo seclusis, oculorum lobis inferioribus mediocribus, fere semiglobosis; antennae — basi excepta — glabrae, art. 6-12 filiformibus, apice paululum nodosis, 12 praecedente paulo breviore; thorax supra setis fuscis, raris passim hirtus, basi vix constrictus, ibi vero depressione, antice in medio arcuatim producta transversimque regulariter plicata notatus, lateraliter et subtus ante apicem strangulatus, dein ad marginem anticam usque iterum transversim plicatus, area dorsali media rugis transversis punctisque interjectis impressa, obtuse quadrituberosa spatioque lanceolato, laevi longitudinaliter divisa, lateribus plaga magna irregulari, paululum tumida, subtilissime punctato-coriacea, prosternoque haud distincte separata instructis, prosterno ipso rugulis subtilissimis leviter transversim impresso; scutellum semiorbiculatum; elytra basi thorace paulo latiora et subrecte truncata, humeris prominulis, postice sensim parum attenuata, lateraliter in medio leniter incurvata, mox ante apicem arcuatim angustata, apice ipso acuminato, marginibus suturalibus pone medium sensim valde dehiscentibus leviterque incurvatis, subtiliter haud dense punctata sulcisque tribus debilibus, basi incipientibus — uno suturali communi, cuneato, ad medium versus evanescente, duobus dorsalibus, leniter contrarie arcuatis, fere usque ad apicem ductis — longitudinaliter impressa; tibiae posticae setis fuscis, apicem versus sensim densioribus, breviter hirtae; metasternum lateraliter transversim rugulosum pilisque brevibus albidis sparsim indutum; abdomen nitidissimum, setulis nonnullis albidis hirtum.* — Long. : 18 mill. — 1 ex.

♀. *Amplior; antennarum art. postici crassiores, apice dilatati et serrati; thorax lateraliter fere laevis, pronoto vero linea sinuata albido-pubescente a prosterno separato.* — Long. 23 mill. — 1 ex.

J'ai trouvé un individu de ce sexe mais de taille un peu moindre (19 mill.) dans le Sertão des environs de Diamantina, Ét. de Minas Geraës. J'ai vu aussi un second mâle capturé par M. Richter dans le territoire des Missions (Rép. Argentine).

Le thorax, d'une structure assez compliquée, demande à être décrit un peu plus minutieusement : D'un quart plus long chez les ♂ que chez les ♀, il est légèrement et graduellement rétréci d'arrière en avant, déprimé en dessus à la base et étranglé latéralement et en dessous vers le dernier quart antérieur; la dépression basilaire et la partie du corselet située au-dessus du rétrécissement préapical forment sur le pronotum à peu près deux demi-cercles dont les convexités se font vis-à-vis; elles sont sillonnées de plis, la plupart également cintrés en sens inverse; le disque irrégulièrement ponctué et ridé est divisé longitudinalement par un étroit espace lisse, plus large et légèrement creusé à sa base; il est muni en outre, à ses angles, de quatre nodosités partiellement lisses, deux antérieures faibles, aplaties, presque rondes, deux postérieures un peu plus saillantes, et légèrement obliques; la plaque latérale très finement chagrinée et ponctuée qui caractérise les ♂ a son bord supérieur nettement en relief et enveloppe extérieurement par une courbe doublement sinueuse les deux nodosités dorsales situées du même côté; en dessous cette plaque se confond avec le prosternum, lui-même très finement et très superficiellement ridé, chez les ♀ cette plaque n'existe pas; les flancs légèrement inégaux sont presque lisses mais séparés du prosternum par une ligne pubescente de couleur blanchâtre, très fine et un peu déprimée.

Sous un certain jour, le métasternum a un léger reflet métallique de teinte violette.

RHINOTRAGINI.

Rhinotragus

Germar, 1824, Ins. sp. nov., p. 513.

R. festivus Perty, 1830, Del. anim. art., p. 94, t. 19, f. 2.
suturalis Serv., 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 550.

var. **immaculipennis**, n. var. — *Capite, scutello elytrisque totis, scapo corporeque subtus magna ex parte rufis, a typo differt.* — 2 ex.

Le thorax en dessous est entièrement roux à l'exception de deux points noirâtres situés en avant des hanches antérieures. Le métasternum et chacun des anneaux de l'abdomen sont marqués latéralement d'une grande tache noire triangulaire.

J'ai trouvé à Cerqueira Cesar, dans le sud de l'État de São Paulo, un individu intermédiaire entre cette variété et le type; le dessous

du corps est presque entièrement noir et les élytres sont ornés sur chaque épaule d'une petite tache ponctiforme également de couleur noire.

R. bizonatus, n. sp. — ♂. *Niger, fronte, genis, gula, vitta inter oculos, thoracis lateribus, prosterno — maculis duabus basalibus nigris exceptis — elytrorum fasciis duabus communibus latis, una basali, altera paulo post medium, coxis anticis supra clavaque femorum anticorum infra luteis, nitidus, supra glaber, subtus passim subtilissime argenteo-sericeo pubescens; caput antice in modum rostri valde productum punctisque inordinatim cribratum, oculorum lobis inferioribus sat approximatis — spatio frontali medio angusto, depresso et sulcato — vertice carina obsoleta, laevi punctisque grossis utrinque marginata instructo; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, basi subtus breviter laxe ciliatae, scapo obconico, nitido, sparsim punctulato, art. 3 cylindrico, 4 et 5 simul sumptis aequali, 4 sequente breviore, 5-10 elongato-obconicis, apice intus serratis, 11 appendiculato, 5-11 fuscis, opacis; thorax latitudine basali paulo longior, basi paululum constrictus, in medio laterum utrinque leniter rotundato-dilatatus, area dorsali nigra, subplana, punctis grossis adpressis profunde et quasi reticulatim perforata carinisque tribus laevibus — una media, a quinta parte basali ad apicem extensa, duabus externis, antice multo brevioribus, contrarie arcuatis — instructa, lateribus et prosterno punctis grossis, magis dispersim et minus profunde impressis pubeque debili argenteo-sericea levissime indutis; scutellum quadratum, paululum prominens; elytra basi thorace paulo latiora, subparallela vel lateraliter pone medium usque sensim obsolete coarctata, dein iterum paululum ampliata, mox ante apicem arcuatim angustata, apice ipso recte truncato, dorso planiuscula, fasciis nigris punctis grossis, adpressis profunde et quasi reticulatim perforatis, fasciis luteis punctis minoribus et paulo magis distantibus tantummodo cribratis; femora sparsim flavo-hirta, antica et media subabrupte, postica sensim clavata; tarsi postici breves, art. 1° 2° perparum longiore; mesosterni processus mediocriter latus, sulcatus et antice bituberculatus; metasternum fossulis rotundis sparsim impressum pubeque argenteo-sericea antice et in medio indutum; abdomen sparsim leviter punctatum, segmentis 1-4 macula triangulari argenteo-sericea lateraliter utrinque singulatim ornatis, segmento ultimo transverso, trapezoidali, apice late truncato.* — Long. : 11-13 mill. — 3 ex.

♀. *Oculorum lobi inferiores magis distantes; antennae paululum breviores, elytrorum dimidium haud superantes; abdominis segmentum*

ultimum praecedente haud brevius, postice angustius, margine apicali leniter arcuata. — Long. : 13-15 mill. — 11 ex.

Variations individuelles : Trait transverse entre les tubercules antennifères et le sillon frontal de couleur noire; pronotum orné, soit d'une tache jaune médiane située près du bord antérieur, soit de deux points de même nuance placés transversalement au-dessus de la base; marge apicale du prosternum rembrunie; cette partie du thorax parfois étroitement bordée de noir en avant et en arrière au-dessus des hanches et encadrée latéralement de part et d'autre dans toute sa longueur par une large bande également noire, l'espace médian forme ainsi une grande tache jaune ayant à peu près la forme d'un cœur; saillie mésosternale jaune postérieurement.

Le museau allongé, étroit, parallèle, est criblé de points inégaux et finement chagriné; les mandibules sont noires; le sillon frontal est assez saillant chez les ♂; les élytres sont chacun longitudinalement un peu déprimés entre le bord sutural qui est lisse et légèrement saillant et la déclivité latérale qui est assez prononcée; les fascies dont ils sont ornés ont une teinte très claire qui rappelle celle de l'ivoire; le bord postérieur de la première a trois échancrures, l'une suturale et large, les deux autres marginales et triangulaires; la seconde fascie, en général un peu concave en arrière, est plus ou moins festonnée sur ses bords; la fine pubescence soyeuse, d'un blanc argenté, qui orne partiellement le dessous du corps, recouvre le mésosternum en entier et le métasternum dans son milieu et à sa partie antérieure; elle forme ainsi sur cette pièce sternale deux larges taches triangulaires soudées entre elles sur la ligne médiane le long de laquelle elles émettent en arrière un étroit rameau; la même pubescence s'étend sur les hanches postérieures et dessine de chaque côté des quatre premiers segments abdominaux un triangle rectangle très allongé dont la base touche le bord postérieur de ces anneaux. Quelques soies fauves assez grossières hérissent le métasternum et les fémurs.

Par sa livrée, cette espèce rappelle *R. trizonatus* Blanch.; mais les facies jaunes des élytres sont moins nombreuses et autrement disposées.

Erythroplatys

White, 1855, Catal. Longic. Brit. Mus., II, p. 201.

E. simulator, n. sp. — ♀. *Laete ruber, antennis elytrisque nigro-variegatis, glaber: caput punctis rugisque intricatis inordinatim*

dilaceratum, rostro elongato; fronte sulcata; antennae dimidium elytrorum haud superantes, basi nigrae, scapo sparsim grosse punctato, art. 7 basi, 8-11 totis rufis, apice tantummodo subinfuscatis, 3 cylindrico, punctulato, sequente duplo longiore, 4-10 obconicis, apice perparum angulato-productis; thorax latitudine paulo brevior, lateribus ante medium parallelis, in medio utrinque turgidis, dein usque ad apicem sensim angustatis, supra et lateraliter punctis magnis, elongatis rugisque intricatis profunde et quasi reticulatim cribratus, disco convexo gibbisque tribus oblongo-ovatis, una media, duabus externis instructo, margine antica super caput leviter arcuatim producta, prosterno transversim punctato-ruguloso; scutellum quadratum, longitudinaliter obsolete sulcatum, pube alba tenuissima, vix distincta indutum; elytra thoracis basi latiora, humeris rotundatis, lateraliter a basi ad medium subparallela ibique sensim leniter ampliata, ante apicem rotunde angustata, apice ipso sinuose truncato, angulis suturalibus late dentato-productis, dorso plana, fossulis adpressis, inaequalibus, profunde et reticulatim cribrata, interstitiis rugulosis, nigra, macula magna oblongo-ovali, communi post scutellum, vittis duabus angustis, subhumeralibus, versus medium plicae epipleuralis acute productis, fascia tandem postica antice utrinque in medium dorsi angulatim extensa ibique marginem versus abrupte retrorsum obliquiter inflexa laete rubris; acetabula antica postice clausa; coxae anticae globosae, mediocriter exsertae, paulo distantes; mesosterni processus latus, in medio depressus, retro incisus; acetabula media extus hiantia; femora clavata — clava aspere punctata — postica anticis longiora, abdominis segmentum quartum vix superantia; tarsi postici breves, art. 1°, 2° et 3° simul sumptis subaequali; metasternum punctis magnis aspere, leviter autem sparsim impressum setisque nonnullis fulvis, brevibus hirsutum; abdomen latum, perparum convexum, sparsim punctulatum, postice arcuatim attenuatum, segmentis 1-4 fossula magna lateraliter utrinque notatis, margine laterali ipsa subtiliter argenteo-pubescente, segmento ultimo brevi, postice valde sensim angustato, apice rotundato. — Long. : 15,5 mill.; lat. hum. : 4,5 mill.; lat. maxim. : 6 mill. — 1 ex.

Le museau est très allongé, irrégulièrement et fortement chagriné; la pointe des mandibules est noire; les antennes frangées à la base de poils brunâtres assez clairsemés ont leurs derniers articles légèrement anguleux au sommet interne; le thorax, dont la moitié antérieure est graduellement rétrécie latéralement, est criblé de points gros, profonds, irréguliers et séparés entre eux par de fines rides saillantes généralement disposées longitudinalement; le disque du pronotum est sur-

monté de trois grosses bosses oblongues, entourées de toutes parts par une large dépression qui, en arrière, longe la base, puis remonte latéralement de part et d'autre entre la gibbosité externe et la saillie médiane de chacun des flancs, enfin accompagne en avant le rebord apical; il y a sur chaque élytre, à peu de distance du sommet, une petite carène transverse assez apparente et légèrement arquée qui n'atteint ni la suture ni la marge; la fascie rouge postérieure ressemble un peu à un W renversé dont les deux jambages médians, à cheval sur la suture, soudés entre eux et épaissis, forment un carré presque parfait, tandis que les jambages latéraux très obliques viennent s'appuyer sur les bords latéraux.

De ses trois congénères actuellement connus, c'est de *E. corallifer* White que *E. simulator* se rapproche le plus; mais la disposition des taches rouges sur les élytres est très différente, le scutellum est autrement coloré; en outre, l'espèce de White n'a pas les angles suturaux des étuis dentiformes.

Comme tous les *Erythroplatys*, la nouvelle espèce a une curieuse ressemblance avec certains Hispides du genre *Cephalodonta* Baly.

Ornistomus

Thomson, 1864, Syst. Ceramb., p. 166.

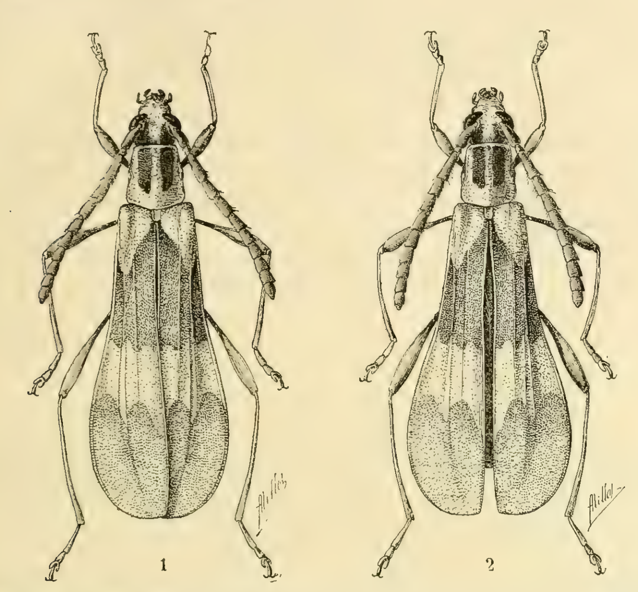
Bates (Ann. Nat. Hist., 1873, p. 25) a exprimé l'avis qu'il n'y avait entre son genre *Aechmutes* et celui-ci aucune différence appréciable.

Il est certain que les deux genres, représentés chacune par une seule espèce, sont extrêmement voisins; mais *O. bicinctus*, possède un caractère tout à fait exceptionnel chez les Coléoptères qui a échappé à Thomson et dont, à ma connaissance, on n'a signalé l'existence chez aucun autre Cérambycide; les bords suturaux des élytres, au lieu d'être droits et parallèles, sont manifestement cintrés en sens inverse au-dessous de l'écusson et, à l'état de repos, ces organes chevauchent l'un sur l'autre d'une façon très notable sur une grande partie de leur longueur, principalement en arrière. Ce caractère, qu'on ne retrouve pas chez *A. lycoides* [1] Bates, me paraît assez remarquable pour justifier la séparation des deux genres.

(1) Une seconde espèce du genre *Aechmutes* se trouve au Pérou.

A. armatus, n. sp. — (?♀) *Elongatus, niger, capite — vertice nigromaculato excepto — antennarum art. 9-11 basi, pronoti vittis duabus lateralibus, prosterno, elytrorum maculis duabus humeralibus fasciaque lata post medium, coxis omnibus, femoribus anticis subtus, femorum posticorum annulo subbasali necnon abdominis macula elongata in*

O. bicinctus Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 167.



Ornistomus bicinctus Var. *pallidulus* ♀. — 1, Élytres dans leur position normale; 2, élytres entrebaillés. (× 3.)

medio basis, rufo-testaceis vel luteis, supra glaber; caput antice in modum rostri productum subtiliterque punctato-coriaceum, oculorum lobis inferioribus spatio frontali subangusto paulo separatis, vertice subtiliter punctato-reticulato vittisque quatuor brevissimis, nigris, duabus supernis, approximatis lineaque transversa basi conjunctis, duabus lateralibus, post oculos decorata; antennae dimidium elytrorum haud superantes, crassae, art. apicalibus sensim attenuatis, basi subtus breviter fimbriatae, scapo obconico, nitido, grosse punctato-cicatricoso, art. 4-10 paululum compressis, subtrigonis, 4 brevi, sequentibus aequelongis; thorax latitudine basali paulo longior, lateraliter a basi ad apicem subarcuatim attenuatus, supra creberrime punctato-reticulatus, basique propter humeros depressionibus duabus profunde impressus, lateribus prosternoque obsoletius punctatis, sparsim subtilissime flavo-pubescentibus; scutellum parvum, semiovale; elytra thoracis basi paulo latiora, lateraliter ad medium usque subparallela vel obsolete attenuata, dein sensim ampliata, ante apicem iterum arcuatim attenuata, apice ipso sinuatim truncato, angulis externis et suturalibus brevissime spinosis, dorso plana, creberrime reticulato-punctata, costisque duabus dorsalibus subarcuatis,

var. **pallidulus**, n. var. — *Prothorace subtus, sternis abdominisque segmento primo omnino testaceis, verticis thoracisque vittis, antennis, scutello, elytrorum fasciis, abdominis segmentis 2-5, tibiis femorumque clava haud nigris, tantummodo plus minus dilute infuscatis, a typo differt.* — 8 ex.

Cet affaiblissement très prononcé de la teinte noire normale se retrouve chez beaucoup d'individus appartenant au genre *Calopteron* (*Lycidae*) qui proviennent également de la région de Jatahy [1].

Oregostoma

Serville, 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 551.

O. ludicrum Klug, 1825, Nov. Act. Ac. Leop., XII, p. 470, pl. 44, f. 3. (T. R.).

supra humeros incipientibus et ante apicem evanescentibus instructa, marginibus suturalibus rectis; femora clavata, aspere punctata, postica anticis longiora, pedunculata, apice intus spinosa; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis vix breviore; coxae anticae subglobosae, modice exsertae, sat approximatae; mesosterni processus subangustus, in medio sulcatus; metasternum fossulis rotundis quasi reticulatim impressum, abdomen subtilissime sparsim punctulatum, nitidum, segmentis subaequalibus, 1-4 macula triangulari, debili, pubescente, argenteo-sericea lateraliter utrinque singulatim ornatis, segmento ultimo sensim attenuato, apice sinuatim truncato, angulis externis dentato-productis. — Long. : 11 mill. — 1 ex.

Le thorax d'un jaune fauve est orné en dessus d'une grande bande médiane noire, évasée de part et d'autre en avant et allant rejoindre les taches supérieures du vertex; elle est divisée près du bord antérieur par un fin trait fauve; les flancs sont aussi marqués longitudinalement de deux bandes noires qui font suite aux taches de même couleur situées derrière les lobes oculaires inférieurs; le bord interne des taches jaunes humérales est légèrement oblique et arqué et la fascie postérieure des élytres est festonnée et dentelée antérieurement et postérieurement; ces dents sont au nombre de cinq de chaque côté; la massue des fémurs médians est marquée en dessous, près de sa base, d'une faible dépression oblongo-ovalaire tachetée de roux à son centre. Cette petite espèce, à facies de Lycide comme *A. lycoides*, s'en distingue nettement par sa livrée un peu différente, et surtout par ses fémurs postérieurs épineux.

(1) Voir Note sur la concordance des variations locales de coloration chez les Lycides et les Insectes qui les miment, Gounelle, 1905, Bull. Soc. ent. Fr., p. 132.

Ommata

White 1855, Cat. Longic., VIII, 2, p. 194. — Bates, 1873, Ann. of. Nat. Hist., p. 26.

Syn. *Agaone* Pascoe, 1859, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 22.

Les espèces que renferme ce genre étant très nombreuses et très polymorphes, Bates a essayé d'en faciliter le classement en établissant plusieurs subdivisions à chacune desquelles il a donné un nom; bien que ces subdivisions basées sur des caractères très instables, tels que la longueur plus ou moins grande des élytres, des antennes et des pattes et la forme des fémurs, soient assez artificielles, nous les conserverons néanmoins, mais sans les considérer comme constituant des coupes sous-génériques.

(**Phoenissa**)

Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 26.

O. nitidiventris, n. sp. — ♀. *Elongata, obscure cyanea, capite, antennis, thorace, scutello, coxis, tibiis tarsisque nigris, supra subopaca, glabra, subtus nitida subtiliterque sparsim griseo-villosa; caput basi transversim rugulosum, vertice carinula tenui longitudinaliter instructo, fronte subtiliter sulcata, irregulariter punctato-reticulata, oculorum lobis inferioribus distantibus, rostro sat elongato; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, basi subtus laxe ciliatae, art. 3-6 linearibus, sequentibus sensim perparum incrassatis, subserratis; thorax latitudine tertia parte longior, cylindricus, basi apiceque paululum constrictus, crebre reticulato-punctatus, margine antica laevi excepta; scutellum parvum, subquadratum, in medio depressum; elytra thorace triplo longiora, abdominis segmentum penultimum admodum superantia, lateraliter a basi usque ad medium perparum sensim attenuata, dein subaeque lata, apice obliquiter singulatim truncata, angulis externis rotundatis, suturalibus acutis, dorso plana, crebre reticulato-punctata; femora subgracilia, antica et media leniter clavata, postica elongata, sensim incrassata, fusiformia, abdominis apicem haud superantia; tarsi postici subbreves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis paululum longiore; metasternum abdomenque sublaevia, nitida, lateraliter pube rara grisea leviter induta; abdominis segmentum ultimum obconicum, apice rotundatum.* — Long. : 8 mill. — 1 ex.

Le museau à côtés parallèles est assez allongé; le front irrégulièrement ponctué et ridé est très rugueux et, sur le vertex, il y a une étroite carène limitée en avant par la déclivité du front et en arrière

par les plis transverses extrêmement fins de l'occiput. Les côtés du thorax sont parallèles presque depuis la base qui est très faiblement étranglée jusqu'à l'étroit sillon transverse qui longe en arrière le rebord apical; les élytres allongés, presque entiers, sont très densément ponctués dans toute leur étendue; les points assez profonds ne sont séparés les uns des autres que par de fines rides un peu en saillie; le rétrécissement médian est peu accusé et la troncature apicale n'est que partielle, les angles externes étant arrondis; les fémurs sont assez grêles, âpres, hérissés de poils raides et leur couleur est d'un bleu obscur ardoisé.

Cette espèce, qui ressemble au point de vue de la livrée à *O. asperiventris* Bates, mais qui appartient à une autre section, s'en distingue par son thorax cylindrique, ses fémurs postérieurs beaucoup plus allongés, enfin par sa poitrine et son abdomen presque lisses et assez brillants.

(Chrysaëthe)

Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 27.

O. atrata Bates, 1872, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 184, note 1. (T. R.).

O. amoena, n. sp. — ♂. *Angusta, opaca, nigra, thorace elytrisque lateritiis; caput valde punctatum, rostro brevi, oculis magnis, eminentibus, spatio angusto in fronte separatis, tuberibus antenniferis intus paulo productis; antennae dimidium elytrorum paululum superantes, scapo basi punctato, art. 3 et 4 linearibus, sequentibus sensim paulo incrassatis, obconicis; thorax latitudine maxima perparum longior, ovato-globosus, crebre reticulato-punctatus, setis tenuissimis, albidis sparsim hirtus; scutellum parvum, pube subtilissima albida leviter indutum; elytra elongata, thorace fere quadruplo longiora, abdominis vero segmenti quarti medium vix attingentia, post humeros sensim attenuata, in medio laterum arcuatim leviter coarctata, dein usque ad apicem subaeque angusta, apice ipso recte truncato, angulis externis perparum productis, dorso plana, glabra, crebre punctato-reticulata, costulisque duabus obsoletis, a basi ad apicem subarcuatim ductis munita, marginibus suturalibus paululum dehiscentibus; femora quatuor antica leniter clavata, postica sensim incrassata, subgracilia, abdominis segmentum tertium haud superantia; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; corpus subtus punctato-rugosum pilisque albidis elongatis sat dense hirsutum; abdomen angustum, cylindricum, segmento ultimo crasso, trapezoidali.* — Long. : 10,1 mill. — 1 ex.

♀. *Oculi minores, in fronte magis separati; antennarum art. 4 paulo*

brevior; elytra nigra, linea basali, brevi utrinque infra humeros vittaque suturali, confusa, angusta, postice abbreviata rufescentibus tantummodo ornata, abdominis segmenti quarti apicem attingentia; abdomen perparum amplius, segmento ultimo minus cylindrico posticeque magis attenuato. — Long. : 10,5 mill. — 2 ex.

Le front n'est pas visiblement sillonné; il est simplement parcouru longitudinalement chez les ♀ par une ligne brillante et lisse que borde de chaque côté entre les lobes oculaires inférieurs une double rangée de gros points disposés comme des alvéoles; le thorax est presque globuleux, resserré légèrement à la base, sans inégalité aucune, densément et régulièrement ponctué, semblable dans les deux sexes; les élytres très longs sont un peu cintrés et rétrécis vers le milieu puis conservent à peu près la même largeur jusqu'à l'extrémité; chez les femelles, la suture seule, sauf vers le tiers postérieur, a une teinte rousse qui s'étend un peu latéralement de part et d'autre, mais s'affaiblit progressivement et disparaît quand elle atteint la costule dorsale; l'abdomen, jusqu'à la base du cinquième segment, est tubulaire et ses côtés sont parfaitement parallèles; tout le dessous du corps et les fémurs sont hérissés de longs poils blancs assez abondants.

Cette espèce est très voisine de la précédente dont elle a, à peu de chose près, la conformation sinon la livrée; chez *O. atrata*, les fémurs postérieurs sont un peu plus longs, plus linéaires et le corps est dépourvu en dessous de la longue villosité blanche qui distingue *O. amoena*, ou du moins cette villosité est extrêmement fine et courte et n'est visible qu'avec une loupe assez forte.

Ommata sens. str.

O. Maia Newm., 1840, Entomol., p. 92. (C).

(**Rhopalessa**)
Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 28.

O. clavicornis Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 28. (C.).

On observe chez les nombreux individus reçus de Jatahy les variations individuelles suivantes : art. 6-11 ou 7-11 ou 8-11 des antennes annelés de jaune pâle; base des fémurs postérieurs également pâle; thorax entièrement rouge (c'est la coloration de beaucoup la plus fréquente) ou simplement un peu rembruni le long du bord antérieur; les exemplaires tout à fait conformes au type, c'est-à-dire ayant le cor-

selet bordé de noir à la base et au sommet et les antennes entièrement noires sont extrêmement rares.

J'ai trouvé aussi cette espèce dans l'État de Minas Geraës.

(**Eclipta**)

Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 29.

A. Élytres abrégés.

O. Eunomia Newm., 1840, Entomol., p. 92.

var. **nigrilatera** (*Phygolea nigrilatera* Chevr. in litt.), n. var. — *Scapo, thorace scutelloque omnino rufis elytrorumque vittis rufis suturalibus vel abbreviatis et triangulum scutellare conjunctim efformantibus, vel plus minus postice extensis, interdum etiam aream totam elytrorum occupantibus, a typo discedit.* — Nombreux exemplaires.

J'ai conservé à cette variété, représentée dans les collections du British Museum par un spécimen ayant appartenu à Chevrolat, le nom manuscrit donné par cet auteur. La variété en question est répandue non seulement à Goyaz, mais encore dans les États de Minas Geraës et São Paulo où je l'ai trouvée en assez grande abondance. Comme le fait observer Bates (Ann. Nat. Hist., 1873, p. 31.), *O. Eunomia* a une livrée très variable et tous les passages existent entre la forme typique qui se rencontre surtout dans les États du Sud (Parana, Rio Grande, Sta Catharina) et la variété qui vient d'être décrite.

O. picturata, n. sp. — ♀. *Gracilis, fulvo-testacea, vertice, antennarum art. 3, 9, 10, 11 totis, 2, 4, 8 apice, pronoti vitta longitudinali, elytrorum macula scutellari triangulari, linea tenuissima suturali vittisque duabus lateralibus antice abbreviatis, postice vero totam apicis latitudinem occupantibus, clava femorum posticorum, tibiis mediis et posticis — annulo basali testaceo excepto — necnon tarsorum posticorum art. 1° nigris vel nigro-brunneis, sparsim flavo-albido hirsuta; caput glabrum, rostro subelongato, fronte subtilissime sulcata, inordinatim punctata, oculis antice distantibus, vertice crebre punctato; antennae dimidio corporis multo longiores, subtus basi laxe ciliatae, art. 3-5 linearibus, 6-10 sensim paulo incrassatis, haud distincte serratis; thorax latitudine fere duplo longior, subcylindricus, basi perparum constrictus, punctis rotundatis inordinatim impressus, supra subinaequalis, plaga parva, lanceolata, laevi paulo ante medium; scutellum minutum, subtilissime coriaceum; elytra basi thorace perparum*

latiora, abdominis segmentum secundum vix superantia, ad apicem usque sensim paululum attenuata, lateribus in medio leniter arcuatim constrictis, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis suturalibus acutis, dorso deplanata, punctata — punctis lateraliter et apice densioribus — costulisque duabus debilibus, antice posticeque obsolescentibus, marginibus externis parallelis munita; femora antica et media subabrupte, postica sensim leniter clavata, haec elongata, abdomine autem paulo breviora; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis perparum longiore; metasternum abdomenque punctulata, segmento ultimo subtriangulari, apice rotundato. — Long. : 6-7,5 mill. — 3 ex.

La tête est faiblement concave et sillonnée entre les antennes, le sillon très fin se prolonge au milieu du front; les antennes, qui atteignent presque l'extrémité des élytres, sont légèrement et progressivement renflées en arrière; le thorax est allongé, presque cylindrique, l'étranglement basilaire étant à peine perceptible ainsi que le renflement latéral; le pronotum légèrement inégal est irrégulièrement criblé de très petites fossettes cupuliformes ayant à leur centre un point minuscule; sur la ligne médiane, il y a un étroit espace lisse plus ou moins lancéolé et plus rapproché de la base que du bord antérieur; la couleur jaune et la couleur noire occupent chacune sur les élytres une superficie à peu près égale; la première de ces teintes forme deux bandes légèrement courbes, peu densément ponctuées et séparées à la base par une tache scutellaire noire et triangulaire; elles enveloppent entièrement les épaules, puis se rapprochent de la suture qu'elles longent en s'amincissant assez brusquement pour se terminer en pointe obtuse un peu au delà du quart postérieur; la ponctuation du trait noir marginal et du sommet des étuis également noire est assez serrée et partiellement confluente; la bande foncée latérale est séparée de la bande jaune subsuturale par une faible costule abrégée en avant et en arrière.

La structure et la livrée de cette petite espèce ressemblent assez à celles de *O. monostigma* Bates. Différences : vertex, antennes et tache scutellaire des élytres de couleur noire; bande médiane noire du pronotum entière; pattes antérieurs et fémurs médians jaune-roux.

O. croceicornis, n. sp. — ♂. *Gracillima, nigra, palpis, antennarum art. 1-8, elytrorum maculis duabus minutis basalibus, infra humeros paulo productis pedibusque melleo-flavis, sparsim subtilissime griseo-hirsuta; caput punctatum, rostro subbrevi, oculis magnis, in*

fronte fere contiguis; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, art. 3-6 sublinearibus, 7-11 sensim valde incrassatis, haud serratis; thorax latitudine fere sesquilongior, cylindricus, basi vix constrictus, punctis magnis, rotundis levissime et quasi reticulatim impressus; scutellum minutum, subquadratum; elytra abdominis segmentum tertium haud vel vix superantia, basi thoracis latitudinem maximam aequantia, lateraliter pone medium leniter arcuatim attenuata, dein ad apicem usque subaeque angusta, apice ipso paulo obliquiter truncato in singulis, angulis externis acutis, dorso plana, crebre punctata costulaque debili, antice posticeque obsolescente, a plica epipleurali linea punctorum tantummodo separata lateraliter utrinque instructa; femora antica subabrupte, postica sensim clavata, haec elongata, apicem autem elytrorum haud transeuntia; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; metasternum punctis minutis leviter impressum pubeque subtili, albida leviter obnubilatum; abdomen sparsim punctatum, nitidum, fere glabrum, segmento ultimo trapezoidali. — Long. : 6-7 mill. — 5 ex.

♀. *Oculorum lobi inferiores in fronte distantes; antennarum art. 9 basi pallidus; elytra omnino nigra; abdominis segmentum ultimum subtriangulare.* — Long. : 6,5 mill. — 1 ex.

Le museau est assez court et ses côtés sont parallèles; le front chez les ♂ est réduit à l'état de simple filet par suite du grand rapprochement des yeux; chez la ♀ il est plus large, sillonné et irrégulièrement ponctué; les trois derniers articles des antennes sont très épaissis et presque moniliformes; les côtés du corselet sont subparallèles, la courbe qu'ils décrivent étant à peine indiquée; le pronotum est très superficiellement marqué de petites alvéoles ayant à leur centre un point minuscule et dont les bords très légèrement saillants forment une fine réticulation; seuls la partie rétrécie basilaire, un trait longitudinal, cunéiforme, abrégé en avant, qui lui fait suite et deux petits espaces arrondis, situés un peu au delà du milieu, sont finement chagrinés mais non ponctués; la petite tache jaune qui orne chaque élytre chez les ♂ se trouve située à la base sous l'épaule et recouvre l'épipleure.

Cette petite espèce à livrée très spéciale ne peut être comparée à aucune de celles qui sont actuellement connues.

O. jejuna, n. sp. — ♂. *Gracilis, sparsim flavo-griseo hirsuta, nigra, antennarum art. 4-10 vel 5-10 flavo annulatis, coxis, femoribus quatuor anticis — summo apicali infuscato excepto — posticisque basi*

rufo-testaceis; caput punctatum — punctis densioribus in vertice — rostro brevi, oculis magnis, subcontiguis, sulco frontali tantummodo separatis; antennae elytrorum quartam partem posteriorem fere attingentes, basi subtus setis nonnullis hirtae, art. 3-5 linearibus, 6-10 sensim incrassatis, plus minus obconicis, haud distincte serratis; thorax latitudine dimidio longior, subcylindricus, basi paululum constrictus, crebre reticulato-punctatus; scutellum minutum, subtiliter coriaceum; elytra abdominis segmentum tertium paulo superantia, basi thorace parum latiora ibique lateraliter parallela, deinde usque ad medium arcuatim attenuata, tum sensim obsolete ampliata, et tandem mox ante apicem iterum angustata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis externis paulo productis, dorso plana, crebre punctata, punctis passim confluentibus carinulaque laterali, antice obsolescente, ab humero fere ad apicem decurrente utrinque munita; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim leniter clavata, haec elongata, elytrorum apicem autem haud superantia; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; metasternum subtiliter punctulatum, lateraliter argenteo-sericeum; abdomen cylindricum, angustum, punctatum, sparsissime grisco-hirsutum, segmento ultimo trapezoidali, apice leviter emarginato. — Long. : 5,5-8 mill. — 10 ex.

♀. *Oculi in fronte magis distantes; antennae femoraque postica omnino nigra; abdominis segmentum ultimum postice magis angustatum, margine apicali subrotundata.* — Long. : 6,7-7,5 mill. — 2 ex.

Le museau est court; le front, nul chez les ♂ par suite du rapprochement des lobes oculaires inférieurs que sépare seulement un fin sillon, est assez étroit chez les ♀, irrégulièrement ponctué et divisé par une courte ligne longitudinale brillante et lisse; le thorax est cylindrique ou du moins n'est arqué que très légèrement sur les côtés et même d'une façon à peine perceptible chez quelques individus ♂; les élytres rétrécis et incurvés latéralement comme chez les espèces précédentes sont progressivement et très faiblement dilatés en arrière sans toutefois redevenir jamais à beaucoup près aussi larges qu'ils le sont au niveau des épaules; leur ponctuation est forte et dense mais pas assez cependant pour que les interstries qui séparent les points forment réseau; ceux-ci sont en général disposés en rangées transverses qui s'échelonnent irrégulièrement. Chez un des exemplaires ♂, on distingue sur chaque élytre, entre la costule latérale et la suture, une étroite bande d'un jaune obscur qui commence un peu au-dessous de la base et s'efface vers le milieu de la longueur; la coloration des tarses antérieurs varie du brun plus ou moins foncé au roux clair.

Ne diffère que très peu de *O. tenuis* Burm. Toutefois l'espèce de l'Argentine est d'un noir bleuâtre et elle a la base des antennes, des tibias ainsi que la plus grande partie des fémurs postérieurs de couleur jaune roux.

O. Nais, n. sp. — ♂. *Gracilis, nigra, thorace subtus et lateraliter rufo, antennarum art. 7-9 basi, maculaque basali subtus humeros flavis, sparsim albido-villosa; caput punctatum — densius in vertice — rostro brevi, oculis subcontiguis, sulco frontali tantummodo separatis; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, basi laxe ciliatae, scapo clavato, sparsim punctulato, art. 3-5 linearibus, 6-10 sensim paulo incrassatis, obconicis, haud distincte serratis; thorax latitudine maxima paulo longior, subcylindricus — lateribus solum obsolete arcuatis — punctis rotundatis quasi reticulatim impressus; scutellum minutum, subtiliter coriaceum; elytra abdominis segmenti quarti apicem fere attingentia, basi thorace perparum latiora, ibi lateraliter subparallela, dein leniter arcuatim attenuata, tum sensim obsoletissime ampliata et tandem mox ante apicem iterum angustata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis externis et suturalibus acutis, dorso plana, punctis passim confluentibus sat dense inordinatim cribrata, costulaque laterali ab humero fere ad apicem usque decurrente singulatim munita; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim clavata, his illis longioribus, abdominis vero segmentum tertium haud transeuntibus; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis subaequali; metasternum sparsim punctulatum pubeque albida leviter indutum; abdomen cylindricum, angustum, punctato-rugulosum, segmento ultimo trapezoidali, apice subemarginato.* — Long. : 6-6,5 mill. — 7 ex.

♀. *Oculi in fronte distantes; thorax rufus, maculis duabus nigris — admodum raro conjunctis — una basali, paulo ultra medium extensa, altera punctiformi, ante apicem supra longitudinaliter ornatus; elytra abdominis segmenti quarti apicem perparum transeuntia; abdomen paululum amplius, postice subattenuatum, segmento primo in medio rufescente, ultimo triangulari, apice rotundato.* — Long. : 7-7,4 mill. — 3 ex.

L'un des individus ♂ appartient au Deutsches Entomologisches National Museum.

Variations individuelles chez les ♂ : Antennes entièrement noires; bande noire médiane du corselet plus ou moins large, s'évasant même parfois transversalement en arrière, le long de la base

qu'elle recouvre de part et d'autre jusqu'aux hanches; élytres marqués chacun près de l'écusson d'un trait jaunâtre peu distinct, parallèle à la suture qu'il longe de près et qui disparait un peu avant le milieu.

Le thorax à peine renflé latéralement est orné en dessus d'une bande noire à bords latéraux un peu concaves et criblé de petites alvéoles ayant à leur centre un point minuscule; les flancs et le prosternum sont simplement marqués de points irrégulièrement espacés; chez les ♀ la bande noire médiane est le plus souvent interrompue un peu après le milieu, dilatée à la base et lancéolée; une petite tache arrondie représente la partie détachée antérieure; en outre, chez celles-ci la tache jaune humérale est très réduite, linéaire et recouvre seulement l'épipleure à sa base.

Cette espèce est très voisine de *O. jejuna*; mais ses élytres sont un peu plus allongés, à peine dilatés en arrière, et il y a d'assez notables différences dans la coloration du thorax, des antennes et des fémurs.

O. ramulicola, n. sp. — ♂. *Gracilis, nigra, thorace rufo, antennarum art. 5-11 basi, elytrorum macula parva basali subtus humerum, coxis femoribusque basi flavis; sparsim albido-villosa; caput punctatum — densius in vertice — rostro brevi, oculis fere contiguis, sulco frontali subtili tantummodo separatis; antennae dimidium elytrorum valde superantes, basi subtus setis nonnullis brevibus hirtae, art. 3-5 linearibus, 6-10 sensim incrassatis, obconicis, haud distincte serratis; thorax latitudine maxima paulo longior, ovato-cylindricus, basi paulo constrictus, supra punctis rotundatis crebre leviter impressus, linea longitudinali media plagisque duabus parvis, externis, laevibus exceptis; scutellum minutum, subtiliter coriaceum; elytra abdominis segmentum quartum perparum superantia, basi thorace paulo latiora, ibi lateraliter subparallela, dein leniter arcuatim attenuata, post medium paulatim subampliata, mox ante apicem iterum angustata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis externis et suturalibus acutis, dorso plana, crebre grosseque-punctata costulaque laterali paululum arcuata, antice obtusa, ab humero fere ad apicem decurrente, singulatim munita; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim clavata, his illis longioribus, abdominis autem segmentum tertium haud transeuntibus; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; metasternum subtilissime coriaceum et punctulatum, lateraliter pube albida leviter indutum; abdomen punctatum, subnitidum, segmento ultimo brevi, apice late emarginato.* — Long. : 6,5 mill. — 2 ex.

Le thorax, hérissé de quelques poils très fins et peu visibles, est légèrement ovalaire et assez luisant; il est criblé superficiellement en dessus de petites cupules ou alvéoles percées à leur centre d'un point minuscule; mais latéralement ces fossettes sont plus espacées; le prosternum est simplement marqué de points entremêlés de légères rides transverses; sur le pronotum il y a trois petits espaces lisses situés l'un sur la ligne médiane, les deux autres latéralement, un peu au delà du milieu; ceux-ci sont légèrement en relief et le premier est presque linéaire. De même que chez *O. jejuna* et *O. Nais*, les élytres, incurvés et rétrécis latéralement vers le milieu de leur longueur, s'élargissent progressivement de nouveau, mais d'une manière très faible, jusqu'à une courte distance du sommet dont la troncature est légèrement concave; et leur ponctuation forte et très dense est disposée en général par rangées transverses mais sans réticulation apparente.

O. ramulicola paraît avoir beaucoup d'affinité avec *O. erythrodera* Bates, dont elle diffère toutefois par son thorax non bordé de noir en avant et en arrière, son museau moins allongé, ses élytres moins parallèles et un peu plus courts. Il y a lieu toutefois d'observer que l'espèce de Bates est décrite d'après un exemplaire ♀; or, chez les *Ommata*, l'incurvation latérale des étuis est beaucoup plus accentuée en général chez les ♂.

O. perplexa, n. sp. — ♀. *Gracilis, nigra, thorace rufo, macula triangulari, nigra in medio basis ornato, antennarum art. 3-7 basi flavo-annulatis, femoribus basi flavescentibus, anticis et mediis rufis, apice infuscatis, tibiis anticis basi rufescentibus, sparsim albido-hirsuta; caput punctatum — densius in vertice — rostro brevi, oculorum lobis inferioribus distantibus, fronte in medio subtiliter sulcata; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, basi subtus laxe ciliatae, scapo punctis nonnullis impresso, art. 3-5 linearibus 6-10 paulatim incrassatis, obconicis, haud distincte serratis; thorax latitudine paulo longior, subcylindricus, basi perparum constrictus, supra punctis rotundis, adpressis haud fortiter impressus; scutellum minutum, subtiliter coriaceum; elytra abdominis segmentum quartum vix superantia, basi thorace paululum latiora, ibi lateraliter parallela, dein lenissime arcuatim attenuata, tum iterum subparallela, et tandem mox ante apicem paulo angustata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis suturalibus brevissime spinosis, externis acutis, dorso plana, crebre grosseque punctata, costulis duabus debilibus, paululum arcuatis, antice obtusis, ab humeris fere ad apicem decurrentibus munita; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim clavata; his illis longio-*

ribus, abdominis autem segmentum tertium haud superantibus; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; metasternum abdomenque sparsim punctulata, illo pube albida leviter obnubilato; abdominis segmentum ultimum subtriangulare, apice rotundatum. — Long. : 6,7-9,6 mill. — 4 ex.

Chez l'un d'eux on distingue sur chaque élytre, vers le premier tiers antérieur, une petite tache dorsale d'un jaune obscur, allongée, parallèle à la suture et peu distincte.

Cette espèce et la précédente sont extrêmement voisines, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en comparant les deux diagnoses; or, comme l'une n'est représentée dans les envois de Jatahy que par des ♂ et l'autre que par des ♀, on serait tenté, malgré leur livrée assez dissemblable, de les réunir; le dichroïsme sexuel est en effet fréquent chez les *Ommata* et les formes nouvelles décrites dans ce travail nous en offrent d'assez nombreux exemples. Mais le thorax, criblé comme chez *O. ramulicola* de petites fossettes percées à leur centre d'un point minuscule, est plus parallèle, moins luisant, presque mat même, les fossettes sont en outre mieux marquées. D'autre part, les élytres ne sont pas visiblement plus larges près du sommet que vers le milieu et si la ponctuation de ces organes et la forme de la troncature apicale qui est très faiblement émarginée sont identiques, les angles suturaux sont par contre terminés par une très petite épine qui fait défaut chez *O. ramulicola.*

Ces différences de structure sont évidemment extrêmement légères; mais comme elles sont accompagnées de dissemblances assez notables dans la coloration des quatre fémurs antérieurs ainsi que dans celle du thorax orné d'une tache noire, et des élytres non maculés de jaune sous les épaules, il serait imprudent de n'en pas tenir compte et de procéder à une assimilation hâtive vu l'insuffisance des matériaux actuellement à notre disposition.

O. notaticollis, n. sp. — ♀. *Gracilis, nigra, thorace rufo, macula parva nigra, subovali, supra in medio basis ornato, antennarum art. 3-7 basi flavo-annulatis, femoribus basi flavescentibus, anticis et mediis rufis, his apice infuscatis, tibiis basi necnon anticis subtus rufis, tarsis etiam rufis, art. 1 et 2 apice 3 et 4 totis plus minus infuscatis, abdomine vitta lata media, rufa longitudinaliter decorato, sparsim albido-hirsuta; caput punctatum — densius in vertice — rostro brevi, oculorum lobis inferioribus distantibus, fronte in medio subtiliter sulcata; antennae dimidium elytrorum paululum superantes, basi subtus laxe ciliatae, scapo punctis nonnullis impresso, art. 3-5 linea-*

ribus, 6-10 paulatim incrassatis, obconicis, haud distincte serratis; thorax latitudine paulo longior, subcylindricus, basi perparum constrictus, punctis rotundis, adpressis leviter impressus; scutellum minutum, subtiliter coriaceum; elytra abdominis segmentum quartum vix superantia, basi thorace paulo latiora, ibi lateraliter parallela, dein lenissime arcuatim attenuata, tum iterum subparallela et tandem mox ante apicem angustata suturaeque obsolete dehiscentia, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis suturalibus acutis, dorso plana, crebre grosseque punctata, costulis duabus debilibus paululum arcuatis, ab humeris fere ad apicem usque decurrentibus munita; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim clavata, his illis longioribus, abdominis autem segmentum tertium haud superantibus; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; metasternum abdomenque subtiliter punctulata, illo pube rara, albida lateraliter induto, abdominis segmentum ultimum subtriangulare, apice rotundatum. — Long. : 7 mill. — 2 ex.

Là encore, nous nous trouvons en présence d'une forme un peu douteuse dont nous ne connaissons qu'un seul sexe. Au point de vue plastique, c'est à peine si elle diffère de *O. ramulicola* et *perplexa*; de même que chez cette dernière espèce, le thorax est subparallèle, peu luisant et criblé en dessus de fossettes relativement assez fortes; la ponctuation et l'incurvation latérale des élytres sont identiques; tout au plus peut-on constater une légère déhiscence de ces organes près des angles suturaux qui sont simplement aigus. Quant à la coloration, elle est assez différente; la tache basilaire du pronotum n'est pas triangulaire mais en forme de fer de lance très court, c'est-à-dire aussi large que longue : les tibias médians et postérieurs ainsi que les deux premiers articles des tarses sont largement annelés de jaune pâle à la base, enfin l'abdomen est traversé longitudinalement par une bande d'un roux testacé, mal délimitée latéralement et qui ne s'étend pas sur le dernier segment.

O. seminigra, n. sp. — ♀. *Speciebus praecedentibus paulo latior, supra nigra, opaca, subtus rufa, subnitida, subtiliter sparsim flavo-albido villosa; caput punctatum, coriaceum, rostro subelongato, oculorum lobis inferioribus distantibus, fronte sulcata, vertice carinula tenui longitudinaliter bipartito, gula genisque rufo-testaceis; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, graciles, postice sensim paulo incrassatae, basi subtus laxe ciliatae, scapo punctulato, art. 3-11 basi flavo-annulatis, 3-6 linearibus, 7-10 plus minus obconicis, haud serratis; thorax latitudine maxima vix longior, ovato-cylindricus, basi paulo*

constrictus, ante marginem anticam sulco angusto, orbiculato transversim aratus, dorso crebre reticulato-punctatus, turgidus depressionibusque duabus debilibus longitudinaliter sulcatus, margine antica rufo-testacea, laevi, prosterno lateribusque etiam rufo-testaceis, subtiliter rugulosis, his subtilissime pallido-pubescentibus; scutellum parvum, coriaceum; elytra abdominis segmentum tertium paulo superantia, basi thoracis latitudinem maximam subaequantia, lateraliter post humeros ad medium usque arcuatim attenuata dein subaeque angusta, apice obliquiter truncato in singulis, dorso plana, creberrime subtiliter punctato-coriacea, fuliginosa, breviter albido-hirsuta; pedes brunneo-nigri, pilis albidis, elongatis sparsim hirti, femoribus omnibus basi, anticis necnon subtus rufo-testaceis, anticis et mediis subabrupte, posticis sensim leniter clavatis, his elongatis, abdominis autem segmentum quartum haud superantibus, tarsis posticis brevibus, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; metasternum pallido-hirsutum, in medio denudatum et nitidum, lateraliter infuscatum pubeque pallida obsitum; abdomen nitidum, sublaeve, segmentis 1-4 lateraliter brunneo-maculatis et pallido-pubescentibus, ultimo subtriangulari, infuscato, apice rotundato. — Long. : 8,8 mill. — 1 ex.

Les bords du sillon qui divise le front forment deux faibles bourrelets parallèles, lisses, brillants, et un peu dilatés près de l'épistome; le disque du pronotum de couleur noire est de part et d'autre séparé des flancs par une grande saillie ovalaire d'ailleurs peu prononcée et obtuse; au centre on distingue une autre élévation allongée et encore plus faible; les intervalles compris entre ces trois intumescences sont longitudinalement déprimés et forment deux sillons abrégés en avant et en arrière; la partie antérieure du corselet est quelque peu plus large que la base; les élytres sont très finement chagrinés et légèrement scabreux, surtout près des épaules, les points dont ils sont criblés ayant leur bord antérieur saillant et simulant de minuscules granulations; de chaque côté de l'écusson il y a une petite tache jaunâtre peu apparente et mal délimitée.

Par sa forme, cette espèce a plus d'affinités avec les espèces qui viennent en tête de la section suivante qu'avec les précédentes dont je n'ai pu la séparer en raison de la brièveté relative de ses élytres.

AA. Élytres atteignant presque l'extrémité de l'abdomen.

O. poecila Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 35. (C.).
pulchella Dej., Cat.,3e éd., p. 359.

Variations individuelles observées chez les exemplaires pro-

venant de Goyaz et chez ceux que j'ai trouvés moi-même dans les États de Bahia et de Minas Geraës : Pronotum tantôt orné d'une tache noire transverse plus ou moins grande qui se divise quelquefois en deux taches plus petites, tantôt entièrement jaune; fascies noires des élytres et taches humérales réunies entre elles sur les bords; troisième segment abdominal presque toujours et moitié apicale des tibias postérieurs sans exception de couleur noire chez les ♂; ces mêmes tibias noirs chez les ♀ sauf à leur extrême base ainsi que le dernier arceau ventral.

O. fenestrata Lucas, 1859, Voy. Lap., p. 182, pl. 12, f. 8, a-b. (C.).

Variations individuelles : Épistome jaune; antennes entièrement noires ou ayant leurs derniers articles annelés de jaune à la base; pronotum soit immaculé, soit orné d'une large tache transverse ou de deux points noirs séparés; écusson le plus souvent jaune, parfois noir; fascie jaune antérieure des élytres remontant le long de la suture jusqu'à l'écusson ou n'atteignant pas cet organe; fascie postérieure très réduite et remplacée par deux points ou même nulle. Chez tous les ♂ examinés, les trois derniers arceaux ventraux sont noirs; l'abdomen est au contraire de couleur variable chez les ♀; en général, le dernier ou les deux derniers segments sont noirs, mais chez un exemplaire cette teinte envahit également les trois premiers anneaux.

O. discolor, n. sp. — ♂. *Subrobusta, atra, thorace supra atro-velutino, elytris nigro-cyaneis; caput punctatum — densius in vertice — rostro subbrevi, oculorum lobis inferioribus approximatis, fronte angustissima, longitudinaliter sulcata, vertice carinula tenui bipartito; antennae dimidium elytrorum superantes, subtus basi setis nonnullis hirtae, scapo punctato, art. 3-5 linearibus, 6-10 sensim paululum incrassatis, plus minus obconicis, intus subserratis; thorax latitudine maxima parum longior, ovato-cylindricus, crebre reticulato-punctatus, sulcisque duobus obsoletis supra longitudinaliter impressus, lateribus leviter albo-pubescentibus; scutellum subquadratum, subtilissime coriaceum et albido-pubescens; elytra thoracis latitudinem maximam fere aequantia, abdominis segmenti ultimi basim attingentia, lateraliter infra humeros ad medium usque arcuatim attenuata, dein subparallela et tandem mox ante apicem iterum subattenuata, apice ipso obliquiter emarginato-truncato in singulis, angulis suturalibus paulo dehiscentibus brevissimeque dentato-productis, dorso plana, crebre reticulato-punctata, glabra; femora media valde et subabrupte, antica subsensim*

clavata, postica paulatim incrassata, magis linearia, elongata, abdominis autem segmenti quarti apicem haud transeuntia, media et postica aspere punctata, sparsim albido-hirta; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; sterna punctato-coriacea, argenteo-sericeo villosa; abdomen cylindricum, subtiliter punctato-rugosum, pube rara alba levissime obnubilatum, segmento ultimo trapezoidali, in medio longitudinaliter excavato, apice subemarginato. — Long. : 8-10 mill. — 14 ex.

♀. *Paulo major, oculorum lobi inferiores distantes; thorax rufo-aurantiacus, magis globosus, supra haud distincte bisulcatus maculaque basali nigra, antice sensim subdilatata et paulo ultra medium extensa ornatus, prosterno antice nigro-marginato, lateribus glabris; sterna pube rara argenteo-sericea tantummodo induta; abdomen oblongo-obconicum, segmento ultimo triangulari, apice rotundato.* — Long. : 9,5-11,5 mill. — 22 ex.

Variations individuelles : ♂. Thorax marqué en dessus, près des angles latéro-postérieurs, de deux points rougeâtres, bordé, en outre, chez un individu, en avant et en arrière, d'un liséré de même couleur. ♀. Thorax tantôt rouge orange et alors soit immaculé en dessus, soit orné d'une tache basilaire très réduite, tantôt entièrement noir comme celui des ♂.

Lorsque le thorax des ♀ est orange, la tache noire du pronotum, si elle existe, est en contact à sa base où elle est un peu évasée avec le sommet de l'écusson, puis se dilate en forme de courte spatule jusqu'un peu au delà du milieu de la longueur; mais parfois aussi elle ne touche pas le bord postérieur et est alors ou arrondie, ou oblongue ou simplement ponctiforme.

O. semiflammea, n. sp. — ♀. *Subgracilis, aurantiaco-testacea, femoribus basi dilutioribus, vertice nigro, antennis nigris, art. 6-11 basi flavo-annulatis, tibiis anticis supra, mediis et posticis totis, basi excepta, tarsorumque posticorum art. 1° plus minus infuscatis, elytris nigro-brunneis, macula magna centrali male definita rufescente, sparsim flavo-albido hirsuta; caput glabrum, punctatum — densius in vertice — rostro mediocriter elongato, oculorum lobis inferioribus distantibus, fronte sulcata, vertice linea tenuissima, laevi longitudinaliter diviso; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, basi subtus laxe ciliatae, art. 3-5 linearibus, 6-10 paulo sensim incrassatis, obconicis, haud distincte serratis; thorax latitudine maxima paulo longior, ovato-cylindricus, basi et ante apicem leniter constrictus, parte basali constricta subtiliter flavo-albido tomentosa, nitidus, grosse inordinatim punctatus*

supra carina longitudinali, laevi tuberibusque duobus externis, subovalibus, obtusis, basi punctis nonnullis, irregulariter excavatis instructus; scutellum minutum, subquadratum; elytra abdominis segmenti ultimi medium attingentia, basi thorace latiora, lateraliter ad medium usque sensim lenissime et arcuatim attenuata, tum obsoletissime ampliata et tandem mox ante apicem rotunde angustata suturaeque breviter dehiscentia, apice ipso subobliquiter truncato in singulis, angulis suturalibus acutis, dorso plana, punctis magnis dense profundeque cribrata pilisque obliquiter retro erectis, albidis subseriatim hirsuta; femora parum robusta, antica et media subabrupte, postica sensim clavata, haec elongata, abdominis autem segmentum quartum haud superantia; tarsi postici subbreves, art. 1° caeteris simul sumptis paululum breviore; metasternum minute punctulatum, lateraliter pube flavo-albida levissime indutum; abdomen punctatum, segmento ultimo subtriangulari, postice infuscato, summo apicali rotundato. — Long. : 6,7 mill. — 1 ex.

Le condyle du scape est orange testacé comme le front; les élytres sont presque entiers, c'est-à-dire qu'ils sont à peine plus étroits en arrière de l'incurvation latérale qu'à la base et qu'il s'en faut de peu qu'ils ne recouvrent tout l'abdomen; les points dont ils sont densément criblés sont gros, assez profonds et disposés en lignes presque régulières ainsi que les poils très fins et courts auxquels ils donnent naissance; la tache centrale roussâtre est faible et non délimitée sur son pourtour.

Par sa structure générale, sa coloration et surtout la forme de ses élytres, cette espèce semble voisine de *O. cribripennis* Bates.

(**Agaone**)

Pasc., 1859, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 22.

O. viridis, n. sp. — ♂. *Olivaceo-viridis, metasterno abdomineque obscurioribus, antennarum art. 2-4 atro-cyaneis, 5-8 totis, 9-11 apice nigris, his basi flavo-annulatis, femoribus basi atro-cyaneis, tibiis tarsisque nigris; caput punctatum — crebrius in vertice — rostro subelongato, oculorum lobis inferioribus sat approximatis, fronte sulcata; antennae elytrorum sextam partem posteriorem attingentes, subfiliformes, postice perparum incrassatae, basi subtus laxe ciliatae, scapo grosse punctato, art. 8-10 intus obtuse subserratis; thorax latitudine maxima tertia parte longior, ovato-cylindricus, basi paulo constrictus, a medio ad apicem sensim attenuatus, crebre grosseque reticulato-punctatus, sparsim albido-hirsutus, lateribus plaga irregulari coriacea, pubeque alba sub-*

tilissime obnubilata, impressis, prosterno punctato-rugoso; scutellum subquadratum, subcoriaceum, apice rotundatum; elytra abdominis extremitatem attingentia, basi thorace latiora, ibi lateraliter parallela, dein usque ultra medium subarcuatim attenuata, tum iterum subparallela et tandem paulo ante apicem rotunde angustata, suturaeque leviter dehiscentia, apice ipso breviter sinuatim truncato in singulis, angulis suturalibus dentato-productis, externis obtusis, dorso plana, crebre reticulato-punctata, glabra; femora quatuor antica clavata — clava femorum mediorum valida, subabrupte tumida — postica sensim modice incrassata, elytrorum apicem superantia; tarsi postici subelongati, art. 1° caeteris simul sumptis aequali; sterna, abdomen femoraque quatuor antica subtus pilis elongatis, griseis sat dense hirsuta; metasternum abdomenque subtiliter coriacea; segmentum ultimum ventrale breve, transversum, apice emarginatum. — Long. : 7-10 mill. — 14 ex.

♀. *Oculorum lobi inferiores distantes; thoracis latera tantummodo grosse punctato-reticulata, haud pubescentia; elytra magis parallela; clava femorum mediorum multo minus inflata; sterna, abdomen femoraque subtus pilis rarioribus et brevioribus induta; abdomen plerumque rufescens, segmento ultimo longiore, subtriangulari, apice rotundato.* — Long. : 9-11 mill. — 21 ex.

Variations individuelles : La teinte généralement d'un vert olive passe, chez certains individus, au vert franc, au vert jaune ou au vert bleu ; parfois les élytres sont ornés latéralement de part et d'autre d'une bande rouge cuivreux, assez large mais peu brillante et mal délimitée ; enfin les antennes sont souvent entièrement noires chez les ♀.

Les lobes oculaires inférieurs des ♂ sont modérément rapprochés et séparés par un sillon frontal assez profond dont les rebords un peu en relief forment deux légers bourrelets longitudinaux ; la plaque coriacée et pubescente des flancs du thorax qui caractérise les individus de ce sexe a à peu près la forme d'un croissant irrégulier dont la convexité fait face à la hanche située en dessous ; d'une structure assez particulière, elle est sillonnée de petites rides formant de nombreux replis entre lesquels apparaissent des points minuscules ; parfois sa teinte est légèrement dorée ; la ponctuation des élytres est très dense et régulière, mais plus fine que celle du corselet ; les fémurs médians sont, comme ceux de *O. notabilis* White, mais chez les ♂ seulement, exceptionnellement renflés sur leur face interne et surtout sur leur tranche supérieure qui est fortement convexe ; les tarses postérieurs, bien qu'un peu plus courts que ceux de cette espèce, sont cependant plus allongés que d'ordinaire.

Sans ces deux derniers caractères, *O. viridis* devrait être rangée de préférence parmi les *Ommata* de la 1re section auxquelles elle ressemble par la forme de son thorax et de ses élytres et surtout par la longueur et la gracilité de ses pattes postérieures.

Odontocera

Serville, 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 546. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 36.

I. Thorax cylindrique ou subcylindrique, non tuberculé en dessus.

O. pusilla, n. sp. — ♂. *Parva, gracilis, nigra, antennarum art. 4-11 flavo-annulatis, femoribus basi flavis, clava femorum anticorum et mediorum, tibiis omnibus basi necnon tibiis anticis subtus rufo-testaceis, sparsim grise-ohirsuta; caput in modum rostri subbreviter productum, clypeo subtilissime punctulato, oculorum lobis inferioribus fere contiguis, sulco frontali tantummodo separatis, vertice grosse punctato-scabroso; antennae apicem elytrorum paulo superantes, basi subtus longe, laxissime autem ciliatae, scapo supra punctato, art. 3-6 linearibus, 7-11 sensim incrassatis, plus minus obconicis, haud serratis; thorax latitudine tertia parte longior, subcylindricus, basi paululum constrictus, crebre reticulato-punctatus — punctis majoribus ex utraque parte disci — lateribus subtilissime coriaceis, sparsim punctulatis, opacis pubeque argentea subtiliter indutis, prosterno leviter ruguloso, argenteo-villoso; scutellum minutum, vix pubescens; elytra abdominis segmentum secundum haud superantia, postice sensim angustata, basi thorace paululum latiora, ibi lateraliter subparallela, dein post humeros ad apicem usque leniter incurvata, apice ipso sinuatim truncato in singulis, angulis externis et suturalibus acutis, a medio suturae ad apicem arcuatim dehiscentia, dorso plana, basi sparsim griseo-hirsuta, crebre punctata, vittaque cuneata, flavo-vitrea, nitida, disperse punctulata, a basi ad tertiam partem posteriorem decurrente singulatim decorata; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim clavata, haec elongata, abdominis autem segmentum quartum haud superantia, aspere punctata; tarsi postici subbreves, art. 1° caeteris simul sumptis subaequali; metasternum subtilissime punctulatum, argenteo-sericeum; abdomen angustum, cylindricum, sparsim punctatum et hirsutum, nitidum, segmento ultimo transverso, in medio depresso, apice emarginato.* — Long. : 5-7 mill. — 6 ex.

♀. *Paulo major; oculorum lobi inferiores distantes; antennae apicem*

elytrorum haud attingentes, articulis ultimis omnino nigris; thoracis latera punctato-reticulata, subglabra; abdomen amplius, oblongo-obconicum, rufum, segmento ultimo triangulari, apice rotundato. — Long. : 6,5-8 mill. — 5 ex.

O. pusilla se trouve aussi dans le sud de l'État de Bahia (Cidade de Condeuba) où j'en ai pris un individu.

Le museau est relativement peu allongé et ses côtés sont parallèles; le thorax est subcylindrique, c'est-à-dire que ses flancs sont très légèrement cintrés; le disque du pronotum obsolètement aplati est très faiblement turgescent latéralement et la ponctuation des parties renflées est plus forte et plus scabreuse; la bande pâle et luisante, bien que ponctuée çà et là, qui orne chaque élytre, n'est séparée de celle qui lui est opposée que par un étroit liséré sutural de couleur noire.

Cette petite espèce a les élytres fortement abrégés en arrière comme *O. crocata* Bates, également du Brésil, dont elle a la taille, la forme, mais non la livrée; le thorax est en outre sculpté différemment.

O. virgata, n. sp. — ♀. *Parva, gracilis, fulvo-testacea, nigro-variegata, sparsim pallido-hirsuta; caput in modum rostri breviter productum, oculorum lobis inferioribus modice distantibus, fronte sulcata, sparsim punctata, vertice crebrius punctulato, macula triangulari nigra ornato; antennae dimidium elytrorum valde superantes, basi subtus laxissime ciliatae, testaceae, scapo glabro, apice externo infuscato, art. 2 et 3 fere omnino, 4-9 apice, 10 et 11 totis nigris, 3-6 linearibus, 6-10 sensim valde incrassatis, obconicis, ultimo brevi, cylindrico, apice fastigato; thorax latitudine fere sesquilongior, subcylindricus, punctis obsoletis dispersim impressus, glaber, vittaque lata, nigra, reticulato-punctata, a basi ad apicem extensa supra longitudinaliter ornatus, prosterno punctulato; scutellum minutum, nigrum, triangulare, subtilissime albo-pubescens; elytra abdominis segmentum secundum vix attingentia, postice sensim attenuata, basi thorace paululum latiora, ibi lateraliter subparallela, dein post humeros ad apicem usque leniter incurvata, apice ipso sinuatim truncato in singulis, angulis externis et suturalibus acutis, a medio suturae ad apicem paululum subarcuatim dehiscentia, dorso plana, basi pilis nonnullis flavidis, elongatis hirta, nigra, sat dense punctata, vittaque cuneata flavo-testacea, nitida, sparsim punctata, a basi ad quintam partem posteriorem decurrente singulatim ornata; femora clavata, fulvo-testacea, media apice infuscata, postica elongata, abdominis autem segmentum tertium haud superantia, apice nigro-annulata; tibiae nigrae, anticae subtus,*

mediae et posticae basi fulvo-testaceae; tarsi nigri, art. 1° basi fulvo-testaceo, postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis perparum longiore; metasternum sparsim leviter punctulatum, nitidum, pilis nonnullis hirtum, episternis subtilissime pubescentibus; abdomen subcylindricum, apice attenuatum, sparsim leviter punctulatum, nitidum, fere glabrum, segmento ultimo triangulari, apice rotundato. — Long. : 7,5 mill. — 1 ex.

Le museau est court et ses côtés sont parallèles; la ponctuation du front est disposée presque linéairement de chaque côté du sillon médian; les antennes sont assez fortement épaissies à leur sommet; le thorax à bords très faiblement arqués est orné en dessus d'une bande noire longitudinale, légèrement évasée à la base et près du bord antérieur. Les bandes jaunes cunéiformes qui ornent les élytres sont assez brillantes, peu ponctuées, mais n'ont pas tout à fait l'aspect vitreux que présentent d'ordinaire ces bandes chez les *Odontocera* ; elles sont très rapprochées l'une de l'autre le long de la suture.

O. virgata rappelle un peu par sa livrée *O. molorchoides* White, mais présente surtout une ressemblance singulière avec *Ommata picturata* décrit plus haut; on pourrait à première vue confondre ces deux espèces si la dernière n'avait pas les bandes jaunes des élytres assez densément ponctuées et mates, caractère qui l'exclut du genre *Odontocera* tel que Bates l'a défini en dernier lieu.

II. Disque du thorax tuberculé.

O. flavicauda Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 40. (C.).

Cette espèce [1] varie beaucoup au point de vue de la taille et de la

(1) En voici une variété assez tranchée qui, en raison des différences plastiques qu'elle présente, mérite d'être décrite :

O. flavicauda var. **notatisternis**, n. var. — *Oculis ♀ in fronte magis approximatis, antennis paulo crassioribus et apice magis serratis, thorace subovato, supra densius et magis regulariter punctato, tuberculis dorsalibus magis depressis, metathoracisque episternis macula punctiformi argenteo-sericea notatis a typo discedit.* — 3 ex. ♀.

Mar de Hespanha, Minas Geraës.

Deux d'entre eux appartiennent au musée de São Paulo; le troisième se trouve dans ma collection. Chez tous les exemplaires typiques qu'il m'a été donné d'examiner, cette tache pubescente de couleur argentée existe bien au sommet de l'épisternum du métathorax; mais, au lieu d'être arrondie et iso-

coloration; la tête est, sauf de rares exceptions, noire chez les ♂, rouge chez les ♀; les pattes sont toujours de cette dernière teinte chez les exemplaires reçus de Jatahy, alors qu'elles sont noires chez les individus typiques. Le dimorphisme sexuel des lobes oculaires inférieurs est accompagné chez *O. flavicauda* de différences assez sensibles dans la sculpture du thorax; le pronotum est plus densément ponctué chez les ♂ que chez les ♀ et est revêtu latéralement d'une fine pubescence argentée qui fait défaut chez celles-ci.

O. soror, n. sp. — ♂. *Linearis, rubra, capite, antennarum art. 1-4, prosterno, metasterno in medio tarsisque posticis nigris, elytris pallide brunneis, vitreis, pedibus quatuor anticis luteis, posticis atro-fuscis, abdominis segmento ultimo atro-cyaneo, antennarum art. ultimis rufescentibus; caput in modum rostri breviter productum, nitidum, glabrum, clypeo sparsim punctulato, oculorum lobis inferioribus sat approximatis, fronte sulcata, laevi, vertice grossius punctato carinulaque laevi longitudinaliter bipartito; antennae dimidium elytrorum multo superantes, basi subtus ciliatae, filiformes, art. posticis vix incrassatis, haud manifeste serratis; thorax latitudine maxima tertia parte longior, subovato-cylindricus, basi paulo constrictus et transversim sulcatus, supra crebre subinordinatim punctatus, carina media laevi a sulco basali ad marginem anticam longitudinaliter extensa tuberibusque duobus externis, elongatis, difformibus, paulo post medium terminatis, etiam laevibus instructus, lateribus plaga subtilius et crebrius punctata pubeque argenteo-sericea obsita, ornatis, prosterno transversim obsolete ruguloso, sparsim punctato; scutellum subquadratum, apice rotundatum, subtiliter argenteo-sericeo pubescens; elytra abdominis segmentum tertium parum superantia, basi thoracis latitudinem maximam fere aequantia, ibi lateraliter parallela, dein infra humeros arcuatim leniter attenuata, tum paulo ante apicem subampliata et tandem iterum breviter angustata, apice ipso recte truncato, deplanata, disco lutescente, vitreo, sparsim punctulato, humeris granulosis, marginibus externis crebre, suturalibus parcius punctatis, triente apicali punctis grossis dilacerato, paulatim castaneo-fulvescente; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim leniter clavata, haec elon-*

lée, elle se relie à celle qui recouvre l'épimère et le dessus des hanches postérieures et forme ainsi un trait un peu oblique et légèrement cintré.

Un des exemplaires du Musée de São Paulo a la tête et les pattes noires; le thorax est également noir mais marqué de deux taches rouges basilaires; et il y a un anneau de même teinte sur les cuisses postérieures.

gata, abdominis autem segmentum tertium haud transeuntia, aspere punctata, fusco-hirsuta; tibiae posticae elongatae, teretes, punctato-scabrosae, fusco-hirsutae; tarsi postici subbreves, art. 1° caeteris simul sumptis paulo longiore; sterna abdomenque setis albidis sparsim hirta; mesosterno toto metasternoque basi argenteo-sericeo pubescentibus, hoc sparsim punctulato, metathoracis episternis apice necnon epimeris vitta cuneata transversa, argenteo-sericea conjunctim signatis, abdomine angusto, tubuliformi, nitido, fere laevi, segmento ultimo trapezoidali, depressione magna semiovali leviter excavato, apice subrecte truncato. — Long. : 8,2-11 mill. — 7 ex.

♀. *Paulo major; oculorum lobi inferiores spatio frontali quadruplo latiore separati; thorax paululum brevior, supra et lateraliter nitidus, glaber, punctis inordinatim dispersis tantummodo impressus; abdomen amplius, basi subpetiolatum, postice sensim attenuatum, segmento ultimo triangulari, apice rotundato; corpus subtus pube et setis rarioribus indutum.* — Long. : 9-12,5 mill. — 15 ex.

Variations individuelles : Prosternum entièrement ou partiellement de couleur rouge; tache noire du métasternum absente, pattes postérieures d'un brun rougeâtre.

Les deux nodosités situées de chaque côté de la carène médiane du pronotum sont lisses comme elle, plus saillantes en avant et en arrière, ce qui les fait paraître comme formées de deux tubercules irréguliers, un peu allongés, séparés, sauf à la base, par un faible sillon oblique et légèrement obliques eux-mèmes; latéralement, en dessous du tubercule antérieur, il y en a un troisième qui lui est parallèle, oblongo-ovalaire et également lisse; toutes ces protubérances, dont la dernière seule est nettement isolée chez les ♂, sont circonscrites chez les individus de ce sexe par une ponctuation assez dense qui les fait ressortir beaucoup plus nettement que chez les ♀. Les élytres sont à peu près de mème longueur que ceux de *O. flavicauda*; mais ces organes, au lieu d'être dilatés et ornés d'une tache d'un jaune pâle à leur sommet, forment chacun en arrière, un peu au delà du milieu, une sorte de lanière également étroite et de couleur châtain clair; en outre leur troncature n'est pas sinuée mais droite.

A ces différences entre les deux espèces voisines il faut ajouter les suivantes : tête toujours de couleur noire dans les deux sexes chez *O. soror*; antennes presque linéaires, leurs derniers articles à peine renflés et dentés à l'angle interne apical; thorax plus ovalaire et beaucoup plus densément ponctué chez les ♂, la tache latérale formée par un fin duvet blanc argenté étant d'autre part plus grande; coloration

différente des pattes et du dernier segment abdominal; taille généralement plus petite.

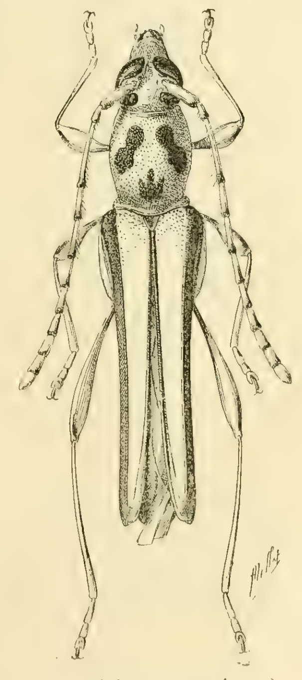
III. **Thorax suboval et égal en dessus.**

O. **Dice** * Newm., 1841, Entomol., p. 91. (A. R.).

O. **petiolata** Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 44. (R.).

O. **fasciata** Oliv., 1795, Ent. IV, 74, p. 10, pl. 1, f. 9. (A. C.).
vitrea Serv., 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 547.
chrysozone * White, 1855, Cat. Longic., p. 192, pl. v, f. 5.

O. **trisignata**, n. sp. — ♂. *Gracilis, fulvo-testacea, nigro-variegata, haud hirsuta; caput in modum rostri modice prolongatum, oculorum lobis inferioribus valde approximatis, clypeo et fronte subtiliter pallido-aureo sericeis, hac sulcata, vertice crebre punctulato; antennae dimidium elytrorum superantes, basi subtus laxe et breviter ciliatae, scapo tenuiter punctulato, macula nigra apicali supra ornato, art. 3-5 linearibus, 6-11 sensim perparum incrassatis, subserratis, 11 breviter lanceolato, 2 et 3 supra nigris, 4-11 apice plus minus infuscatis; thorax latitudine maxima paulo longior, ovato-cylindricus, basi paululum constrictus, crebre subtiliter reticulato-punctatus, disco maculis tribus nigris, una centrali, antice trifida, a basi paulo distante, duabus externis, elongatis, a triente basali ad quintam partem anteriorem obliquiter ductis, ornato; scutellum minutum, nigrum; elytra abdominis segmenti penultimi apicem vix attingentia, postice sensim attenuata, basi thorace paululum latiora, lateraliter ad apicem usque leniter incurvata, apice ipso subsinuatim truncato, angulis externis et suturalibus subacutis, glaberrima, dorso plana, basi et apice punctulata, disco vitreo, pallide flavo, nitidissimo, fere impunctato, marginibus externis et sutura-*



O. *trisignata* ♂. (× 8.)

libus anguste nigro-vittatis, opacis, crebre punctatis; femora quatuor antica subabrupte clavata, apice supra nigro-vittata, postica sensim clavata, apice nigra; tibiae anticae et mediae supra, posticae apice nigrae; tarsi breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; metasternum pallido-aureo sericeum, lateraliter vitta obliqua nigra utrinque signatum; abdomen angustum, tubuliforme, pube subtilissima pallido-aurea leviter indutum, segmentis 2 apice, 3 et 4 totis sensim infuscatis, segmento ultimo trapezoidali, supra deplanato, apice leviter emarginato. — Long. : 7-8 mill. — 2 ex.

♀. *Paulo major; oculorum lobi inferiores magis distantes; antennae dimidium elytrorum vix superantes; art. 4-7 fere omnino infuscatis; abdominis segmentum ultimum subtriangulare, apice rotundatum.* — Long. : 9-10 mill. — 2 ex.

L'une des femelles a les quatre derniers segments ventraux noirâtres et chez toutes deux les lobes oculaires inférieurs sont plus rapprochés que d'habitude.

Les antennes sont assez grêles et faiblement dilatées en arrière; le pronotum est orné de taches noires formant une sorte de triangle interrompu aux angles; comme chez *O. fasciata* Oliv. et *triliturata* Bates, le disque des élytres est lisse et a un éclat vitreux très vif, sauf à la base et au sommet où il est mat, chagriné et d'un jaune ocracé, il est limité d'un côté par la suture qui est légèrement saillante, densément ponctuée et de couleur noire presque dans toute sa longueur et, du côté opposé, par une bande marginale également densément ponctuée et noire qui recouvre l'épaule et se prolonge en s'amincissant graduellement jusqu'à une faible distance de l'extrémité; la ponctuation des épaules est âpre et comme granulée; en dessous de chacune d'elles, il y a un trait cunéiforme de couleur jaune qui recouvre la base de l'épipleure.

IV. Thorax suboval et plus ou moins faiblement caréné en dessus.

O. mellea * White, 1855, Cat. Longic., p. 188. — Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 322. (T. R.).

O. sulfureicauda, n. sp. — ♂. *Nigra, caput flavo-rufum, in modum rostri modice prolongatum, oculorum lobis inferioribus fere contiguis, vertice crebre punctato carinulaque laevi, nigra longitudinaliter bipartito, gula nigra; antennae graciles, flavo-rufae, basi subtus laxe ciliatae, scapo crebre punctato, supra nigro-maculato, art. 2-4 supra*

nigro-vittatis, 5-11 apice nigris, 7-10 intus vix angulatis; thorax subovato-cylindricus, latitudine tertia parte longior, basi paulo constrictus, supra crebre reticulato-punctatus, longitudinaliter obsolete bisulcatus et tricarinatus, carina media paululum acutiore et magis conspicua, lateribus rugilis elevatis gyrosis, annulum minutissimum punctulo centrali perforatum singulatim efformantibus sat crebre notatis pubeque subtilissima argenteo-sericea leviter obnubilatis, prosterno punctato-ruguloso; scutellum minutum, semiorbiculatum; elytra abdominis segmentum secundum paulo superantia, ad apicem usque sensim attenuata, basi thorace latiora, ibi lateraliter subparallela deinde utrinque leniter incurvata, apice ipso subrecte truncato in singulis, angulis externis et suturalibus breviter spinosis, dorso plana, a medio ad extremitatem paulo dehiscentia, humeris grosse aspereque reticulato-punctatis, regione circascutellari nitida, sublaevi, summo apicali marginibusque externis et suturalibus subtilius crebre punctatis, disco a quarta parte basali ad septimam partem posteriorem pallide flavo, vitreo, sublaevi, nitidissimo; femora quatuor antica subabrupte, postica sensim clavata; haec elongata, abdominis autem segmentum quartum haud superantia; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis paulo longiore; mesosternum et metasternum subtilissime crebre punctulata, dense argenteo-sericeo tomentosa; abdomen subcylindricum, subtiliter punctato-rugulosum, pube rara flavescente, minutissima vix obnubilatum, segmentis 3 apice 4 et 5 totis flavo-rufis, ultimo trapezoidali, apice subtruncato. — Long. : 8 mill. — 1 ex.

♀. *Paulo major et amplior; caput nigrum, flavo-rufo maculatum, oculorum lobis inferioribus magis distantibus mediocriter autem separatis; antennarum art. 7-10 apice paulo magis angulati; thorax magis cylindricus, lateribus tantummodo punctatis, prosterno nitido, disperse punctato; clava femorum et posticorum supra flavo-rufo maculata; metasternum pube brunneo-sericea subtili, brevi parce indutum; abdomen oblongo-obconicum, segmentis 3-5 totis flavo-rufis, segmento ultimo postice magis angustato, supra depresso, apice rotundato.* — Long. : 11-11,5 mill. — 2 ex.

L'une des deux femelles a les fémurs médians et le scape immaculés en dessus; de plus, la tête est presque entièrement noire; elle est ornée seulement de deux petites taches transverses d'un jaune roux situées en avant des lobes oculaires inférieurs et de deux autres de même teinte et de forme allongée sur le vertex; ces taches sont plus grandes chez l'autre exemplaire qui a en outre l'épistome, le labre et les côtés du sillon frontal de couleur jaune.

Les flancs du corselet chez le ♂ paraissent à la loupe très finement chagrinés et, sur ce fond mat, se détachent en relief de minuscules anneaux ponctués à leur centre, en général assez réguliers et isolés les uns des autres bien que rapprochés; ces anneaux, de plus en plus serrés à mesure qu'ils s'éloignent du prosternum, finissent par se rejoindre et s'anastomoser entre eux; les points qu'ils enveloppent deviennent aussi plus forts et plus gros et le disque du pronotum prend l'aspect réticulé qui s'observe chez tant d'espèces appartenant au groupe des *Rhinotragini*. La tache vitreuse et très luisante qui orne chaque élytre est progressivement rétrécie en arrière et ovalaire à son sommet; coupée très obliquement en avant, elle longe la suture à partir du milieu environ; son bord externe accompagne également la marge d'assez près à partir du premier tiers basilaire; sa surface, bien que paraissant tout à fait lisse à l'œil nu, est parsemée de quelques points minuscules; les épaules sont fortement ridées et ponctuées; l'espace de couleur noire compris entre elles est assez brillant et lisse, ou du moins parsemé seulement de quelques points un peu âpres autour de l'écusson.

Cette espèce est très voisine de *O. simplex* White, décrit d'après un individu ♂; mais cet insecte a le museau, les quatre premiers articles des antennes et l'abdomen entièrement noirs; par contre, les fémurs médians et postérieurs sont pâles à la base; l'extrême base des tibias postérieurs est également pâle; d'autre part, le thorax est plus ovalaire, plus grossièrement ponctué et l'écusson ainsi que le prosternum et le dessous de la tête sont revêtus de longs poils gris jaunâtres qui font défaut chez *O. sulfureicauda*.

O. flavo-calceata, n. sp. — ♂. *Subbrevis, glabra, nigra, capite, antennis, thoracisque margine antica obscure rufis, tibiis posticis — summo basali nigro excepto — tarsisque posticis melleo-flavis, abdominis segmento ultimo rufo; caput in modum rostri longe productum, oculorum lobis inferioribus sat approximatis, clypeo nitido, grosse sparsim punctato, fronte sulcata, vertice opaco, crebre punctato-scabroso, linea tenui, laevi longitudinaliter bipartito; antennae dimidium elytrorum haud attingentes, scapo punctato, art. 3 lineari, 4-7 paulatim incrassatis, subtus setis nonnullis hirtis, 8-11 sensim paululum deminutis, 5-10 intus serratis; thorax latitudine maxima dimidio longior, ovato-cylindricus, basi paulo constrictus, supra longitudinaliter bisulcatus et obtuse tricarinatus, crebre punctatus, punctis majoribus in carinis; scutellum argenteo-tomentosum; elytra abdominis segmentum quartum perparum superantia, a quinta parte basali ad apicem sensim*

attenuata, basi ipsa thorace latiore, ibi lateraliter parallela, dein post humeros ultra medium usque leniter incurvata et tandem paulo ante apicem arcuatim attenuata, apice ipso obliquiter subsinuatim truncato, suturae paulatim modice dehiscentia, dorso plana, humeris aspere grosseque, marginibus externis et suturalibus subtilius dense punctatis, spatio circascutellari inter humeros nitidissimo, punctis autem nonnullis asperis impresso, disco a sexta parte basali fere ad apicem usque pallide flavo, vitreo, nitidissimo; femora omnia robusta, valde clavata, postica abdominis segmentum quartum vix superantia; tibiae posticae sensim valde inflatae, flavo-hirsutae; tarsi postici breves, art. 1° 2° perparum longiore, ultimo nigro; metasternum leviter punctatum, in medio verrucatum; abdomen etiam punctatum, oblongo-obconicum, segmento ultimo trapezoidali, depresso, truncato, angulis externis breviter projectis. — Long. : 12 mill. — 1 ex.

Le museau est très allongé; les lobes oculaires inférieurs sont séparés par un sillon assez fort, évasé entre les tubercules antennifères et que borde de part et d'autre une petite carène très étroite; les antennes sont courtes et leurs articles postérieurs un peu dilatés et en dents de scie; les trois carènes assez larges mais peu saillantes qui sillonnent le pronotum commencent au-dessus du rétrécissement basilaire et s'oblitèrent à une petite distance du bord antérieur; les deux externes sont un peu plus courtes et plus oblongues que celle du milieu; les taches vitreuses qui ornent les élytres sont conformées en avant comme celles de l'espèce précédente; mais en arrière elles sont plus aiguës et ne se terminent qu'à une faible distance de la troncature apicale; bien que paraissant tout à fait lisses, on voit à la loupe qu'elles sont parsemées de points très petits; les fémurs médians et postérieurs âprement ponctués sont hérissés de soies courtes et noirâtres; enfin le corps, tant en dessous qu'en dessus, est glabre à l'exception de l'écusson.

Cette espèce n'est peut-être qu'une simple variété de *O. bisulcata* Bates, dont elle ne se distingue au point de vue de la livrée que par la couleur rousse de son dernier segment abdominal et par ses tibias postérieurs noirs à la base; mais d'autre part ces tibias très fortement renflés sont hérissés de poils jaunes dont sont dépourvus ces organes chez *O. bisulcata*; c'est là un caractère morphologique assez notable pour mériter d'être considéré, au moins provisoirement, comme ayant une valeur spécifique.

Toutes les espèces de cette section, mais surtout la dernière, constituent des formes de transition entre les *Odontocera* et les *Acyphoderes*.

Pasiphyle
Thomson, 1864, System. Ceramb., p. 164.

P. mystica Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 164. (T. R.).

Acyphoderes
Serville, 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 549.

A. aurulenta Kirby, 1818, Trans. Linn. Soc., XII, 2, p. 443. — Dalman, 1823, Analect. ent., p. 71.

var. β Dalman, loc. cit., p. 72. (A. C.).

A. carinicollis Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 119.

var. **nigricans**, n. var. — *Humeris, elytrorum margine basali femorumque clava (interdum) nigris a typo differt.* — 15 ex.

La bande noire latérale des élytres, au lieu de se bifurquer en avant et de laisser à découvert sous l'épaule une tache ocracée comme chez les individus typiques, recouvre entièrement celle-ci ainsi que la marge basilaire et se relie sans interruption à la bande suturale qui est également noire mais beaucoup plus étroite. Tous les individus provenant de Jatahy ont les élytres ainsi colorés ; la massue des fémurs est tantôt rougeâtre, tantôt noire.

A. odyneroides* White, 1855, Cat. Longic., p. 196, pl. v, f. 3. (A. R.).

Trouvée une seule fois dans un lot provenant de Mineiro, localité voisine de Jatahy (11 ex.), cette espèce a les fémurs ou entièrement noirâtres, ou marqués intérieurement d'une tache longitudinale d'un jaune clair. La bande de même couleur qui, chez les ♂, occupe l'étroit espace frontal compris entre les lobes oculaires inférieurs, est, chez les ♀, bordée de part et d'autre par un liséré noir un peu concave et irrégulièrement ponctué de même largeur qu'elle. Cette bande est parfois très réduite.

A. *odyneroides* se distingue de ses congénères actuellement décrits par la forme acuminée des élytres et le nom d'*acutipennis* lui conviendrait beaucoup mieux qu'à l'espèce du Mexique, ainsi dénommée par Thomson, dont les élytres, bien que très étroits, sont tronqués au sommet.

Sphecomorpha

Newman, 1838, Entom. Mag., V, p. 396. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., 120.

Syn. *Sphecogaster* Lacord., 1869, Gen. Col., VIII, p. 471.

S. rufa, n. sp. — ♂. *Robusta, opaca, rubro-rufa; caput in modum rostri valde prolongatum, oculis pilis aureo-sericeis circumcinctis, lobis inferioribus paulo distantibus, clypeo labroque minute punctatis, fronte sulcata, grosse punctata, vertice aspere punctato-coriaceo; antennae breves, capite et thorace simul sumptis duplo longiores, basi subtus setis nonnullis hirtae, scapo sensim clavato, punctulato, art. 3 elongato, terete, 4-7 sensim incrassatis, 8-11 paulatim diminutis, 6-10 intus serratis, 5-8 nigricantibus; thorax parvus, brevis, transversim globosus, basi constrictus, dense punctato-reticulatus, rubro-rufus, supra setis brunneis tenuibus huc et passim hirtus, maculis duabus nigris, transversis in medio disci fasciisque duabus angustis paululum arcuatis, nigro-velutinis propter margines anticam et posticam, ornatus, marginibus ipsis laete rufis, angustissimeque fulvo-villosis, prosterno infuscato, aspere punctato-coriaceo, fulvo-hirsuto; scutellum triangulare, apice rotundatum, dense fulvo-aureo tomentosum; elytra elongata, abdominis autem segmenti quarti medium vix attingentia, subulata, basi thorace latiora, ibi lateraliter subparallela, dein post humeros versus medium usque arcuatim valde attenuata, tum subaeque angustissima et tandem paulo ante apicem iterum subattenuata, apice ipso obtuso, dorso plana, a quinta parte basali ad apicem valde dehiscentia, confertim scabroso-punctata, rubro-rufa, regione circascutellari dilutiore, lineola laterali abbreviata post humeros propter plicam epipleuralem in quoque maculaque lunata communi paulo infra scutellum nigricantibus, disco, basi excepta, vitreo, nitidissimo, pallide flavo, postice rufescente, punctulis nonnullis minutissimis levissime impresso; coxae anticae exsertae, approximatae, nigricantes; femora quatuor antica brevia, modice clavata, basi infuscata, apice laete ferruginea, postica duplo longiora, abdominis autem segmenti quarti medium haud superantia, basi infuscata, apice testacea: tibiae posticae basi tarsique postici omnino testacea, his subelongatis, art. 1° caeteris simul sumptis paulo longiores mesosterni processus latus, concavus, niger; acetabula media extus valde hiantia; mesosterni epimera dense fulvo-aureo tomentosa vittaque obliqua testaceo-rufa antice marginata; metasternum amplum, nigricans, lateraliter punctato-coriaceum, pubeque fulvo-aureo sericea dense obsitum; abdomen valde petiolatum, obscure brunneum, processu intercoxali acuto,*

eburneo, segmento 1 glabro, basi laevi, apice sparsim punctato, lateraliter et apice testaceo-marginato, segmentis 2-5 punctato-coriaceis, pube rara fulva leviter obnubilatis, 1-4 rufo-marginatis, 5 omnino rufo, trapezoidali, apice depresso et leniter emarginato, angulis externis breviter dentatis. — Long. : 17,5-19 mill. — 7 ex.

♀. *Paulo major; oculorum lobi inferiores valde separati; abdomen amplius, segmento ultimo subtriangulari, apice rotundato.* — Long. : 18,5-22 mill. — 5 ex.

Variations individuelles : Antennes entièrement ferrugineuses à l'exception du 6e article; tache en forme de croissant et bandes latérales des élytres ou nulles ou faiblement indiquées, la première parfois réunie au scutellum par un trait sutural de même couleur; prosternum et métasternum partiellement noirâtres; bordure latérale jaune du premier segment abdominal remplacée par deux taches.

Les yeux sont entourés, principalement en dessous, d'un liséré de poils fauves et soyeux, interrompu au niveau de l'insertion des antennes; leurs lobes inférieurs sont séparés par un espace frontal trois fois plus large chez les ♀ que chez les ♂; les bords antérieurs et postérieurs du pronotum sont d'un roux testacé assez clair et accompagnés l'un et l'autre d'une bande transverse, étroite, arquée en sens contraire et semi-circulaire d'un noir de velours; les élytres fortement déhiscents sont très effilés en arrière, sans cependant se terminer en pointes aiguës comme chez *Odontocera odyneroides*; la partie vitreuse du disque est obliquement tronquée et d'un jaune très pâle en avant; cette teinte, qui forme sur chaque étui une tache triangulaire, devient assez brusquement un peu rougeâtre en arrière; l'abdomen etroitement pédonculé est fortement surplombé par le métasternum et la saillie qu'il émet entre les hanches postérieures est redressée presque verticalement, cunéiforme, carénée latéralement, recourbée et d'un jaune d'ivoire à son extrémité; les ailes sont d'un roux fuligineux.

Belle espèce à livrée trop spéciale pour qu'il soit nécessaire de signaler les différences qui la distinguent de ses congénères.

S. murina Klug, 1825, Nov. Act. Ac. Leop., XII, p. 473, pl. 44, f. 8. (C.).

Isthmiade

Thomson, 1864, System. Ceramb., p. 166. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 121.

I. braconides Perty, 1830, Del. Anim., p. 94, pl. 19, f. 3. (T. R.).
hephaestionides Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 166.

I. ichneumoniformis Bates, 1870, Trans Ent. Soc. Lond., p. 326. (R.).

Les exemplaires de Jatahy ont le thorax orné latéralement de part et d'autre d'une tache d'un rouge pâle; chez l'un d'eux il est même entièrement rouge, sauf en avant, à partir du rétrécissement préapical; les fémurs postérieurs sont, en outre, un peu plus linéaires que ceux des individus typiques.

I. rubra Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 121. (T. R.).

I. modesta, n. sp. — ♂. *Parva, gracilis, nigra, pronoti disco abdominisque art. 1-4 rubris, elytris pallide testaceo-fuscis, antennis apice, femorum quatuor anticorum summo apicali tarsisque quatuor anticis sordide ferrugineis, sparsim albido-villosa; caput in modum rostri breviter productum, oculorum lobis inferioribus fere contiguis, clypeo punctato, pilis argenteis sparsim ornato, fronte subtilissime sulcata, vertice crebre punctato, carinula laevi, debili longitudinaliter diviso; antennae graciles, abdominis segmentum secundum vix attingentes, scapo nitido, disperse punctato, art. 3-5 linearibus, 6-10 apice paulo dilatatis et serratis, 11 cylindrico, apice breviter turbinato; thorax latitudine fere dimidio longior, subcylindricus, basi et apice paulo constrictus, pronoto nitido, inordinatim parce punctato, tuberculisque quinque, uno medio elongato, quatuor externis, rotundis instructo, lateribus pube argenteo-sericea, subtilissima leviter indutis; scutellum triangulare, apice rotundatum, argenteo-sericeo pubescens; elytra abdominis segmenti secundi dimidium haud attingentia, postice sensim valde attenuata, basi thoracis latitudinem maximam subaequantia, ibi lateraliter parallela, deinde post humeros ad apicem usque sensim incurvata, apice ipso angusto, breviter autem truncato, haud acuto, dorso plana, mox infra scutellum subarcuatim dehiscentia, disco nitido, sparsim punctulato, marginibus brunneis, crebre punctatis; alae fuliginosae, subhyalinae; coxae anticae obconicae, paulo exsertae; femora quatuor antica valde subabrupte, postica sensim leniter clavata, haec elongata, abdominis autem segmentum tertium haud superantia; tarsi postici subbreves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis paulo longiore; pectus pilis argenteo-sericeis, elongatis sat dense hirsutum; abdomen nitidum, obsolete punctulatum, sparsim breviter pilosum, segmento ultimo trapezoidali, in medio excavato — marginibus excavationis projectis — apice truncato.* — Long. : 8-11 mill. — 16 ex.

♀. *Oculorum lobi inferiores sat distantes; clypeus glaber; thoracis*

latera haud pubescentia; abdomen amplius, subfusiforme, segmento ultimo triangulari, apice rotundato. — Long. : 10-11 mill. — 6 ex.

Variations individuelles : Thorax entièrement noir ou seulement marqué en dessus à la base de deux petites taches rouges; pattes antérieures et médianes en entier et fémurs postérieurs à la base d'un brun clair.

Les côtés du thorax sont de part et d'autre assez convexes dans leur partie médiane; le pronotum très luisant et hérissé de fines soies pâles, assez clairsemées, est surmonté de quatre petits tubercules arrondis que sépare, dans le sens de la longueur, une nodosité ovalaire assez peu distincte; entre ces protubérances, il y a quelques points assez forts et irrégulièrement espacés; les élytres sont courts, fortement mais graduellement rétrécis en arrière, très déhiscents et chacun d'eux est subobliquement dirigé en dehors à partir du milieu. Bien que très luisants, ces organes n'ont pas précisément un éclat vitreux; ils sont d'un jaune pâle légèrement enfumé et marqués d'un certain nombre de points peu profonds; la suture, la marge et le quart apical sont d'un brun rougeâtre et plus densément ponctués; l'abdomen des ♀ n'est pas nettement pédonculé à la base comme celui des espèces précédentes, mais seulement un peu rétréci; le métasternum est en outre moins ample et moins convexe; enfin la partie postérieure des ailes que les élytres laissent à découvert est de coloration uniforme comme chez *I. macilenta* Bates. Il y a donc chez cette espèce une atténuation assez sensible de quelques-uns des caractères du genre.

I. macilenta? Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 122. (A. R.).

Ischasia

Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 163. — Lacord., 1869, Gen. Col., VIII, p. 508. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 122.

Afin de ne pas apporter de nouveaux éléments de confusion dans la classification d'insectes aussi polymorphes et encore aussi imparfaitement connus que les *Rhinotragini,* je m'abstiendrai de créer de nouvelles coupes génériques pour quelques petites espèces de Goyaz et des régions limitrophes auxquelles les formules rigoureuses des groupements conçus par les auteurs du siècle précédent ne peuvent s'appliquer si on ne donne pas à celles-ci plus d'élasticité. Je placerai donc provisoirement ces espèces dans le genre *Ischasia* qui me paraît être celui dont elles se rapprochent le plus.

I. **rufina** Thoms., 1864, Syst. Ceramb., 163. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 123. (R.).

J'ai trouvé de mon côté cette espèce dans l'État de São Paulo (Cerqueira Cesar, Ribeirão Pires).

Variations individuelles : Corps entièrement roux à l'exception du pédoncule des fémurs qui est d'un jaune pâle (livrée des insectes de São Paulo) ; même coloration, mais en outre massue des fémurs postérieurs annelée de noir à la base (livrée typique) ; articles 2-5 et 10-11 des antennes entièrements noirs, 6-9 noirs au sommet seulement; tibias et tarses noirs; bande marginale noirâtre sur les élytres commençant au premier tiers antérieur (livrée des exemplaires de Jatahy).

I. **valida**, n. sp. — ♂. *Brunneo-rufa, thorace obscure rubro, nigromaculato, antennis pedibusque laete ferrugineis, sparsim albido-villosa; caput in modum rostri haud vel vix productum, subtiliter punctato-coriaceum, oculorum lobis inferioribus sat distantibus pilisque albidis infra et supra marginatis, fronte sulcata et inter antennas paulo concava; antennae apicem elytrorum paululum superantes, graciles, basi subtus laxe ciliatae, postice vix incrassatae, haud serratae, art. 3-7 subaequalibus — scilicet art. 4 praecedente et sequente perparum breviore, his aequelongis —; thorax latitudine fere sesquilongior, oblongo-ovatus, antice quam postice paululum angustior, crebre reticulato-punctatus — punctis debilibus — lateribus prosternoque albido-pubescentibus; scutellum semiovale, in medio depressum; elytra abdominis segmentum primum vix superantia, basi thoracis latitudine maxima angustiora, cuneata, apice oblongo-ovalia, lateribus post humeros paululum incurvatis, dorso plana, crebre subtiliter punctato-coriacea, pilisque minutis albidis leviter obnubilata, marginibus et area apicali rufescentibus; pedes antici breves, medii sat, postici valde elongati, longe pedunculati, femoribus omnibus clavatis, posticis abdominis apicem superantibus, tarsis posticis subbrevibus, art. 1° caeteris simul sumptis manifeste longiore; corpus subtus subtilissime coriaceum, leviter albido-pubescens, metasterni episternis obliquis, subcuneatis, abdomine tubuliformi, segmento ultimo brevi, apice truncato.* — Long. : 7-8 mill. — 6 ex.

♀. *Paulo major; oculorum lobi inferiores magis separati pilisque rarioribus et brevioribus marginati; antennae elytris breviores; thorax paululum brevior; elytra lateraliter haud incurvata; abdomen subfusiforme, segmento ultimo apice rotundato.* — Long. : 9-10 mill. — 2 ex.

La tête est courte et les lobes oculaires inférieurs, même chez les ♂, sont assez éloignés l'un de l'autre (l'espace médian frontal est d'un tiers plus large chez les ♀); ils sont bordés chacun, principalement du côté interne, d'une étroite bande arquée formée par des poils d'un blanc soyeux et dont l'extrémité supérieure se prolonge sur le tubercule antennifère placé en dessus; ces poils sont plus clairsemés et moins visibles chez les ♀; les antennes sont grêles et faiblement épaissies en arrière; le thorax est criblé de points assez grands, très rapprochés mais peu profonds, dont les bords en saillie forment un réseau à mailles serrées et régulières; les taches noirâtres du pronotum, assez mal délimitées, parfois absentes, forment généralement quatre bandes longitudinales et irrégulières, deux très rapprochées et abrégées en avant, situées au centre, et deux latérales plus larges et entières; toutes sont très confuses et se distinguent mal sur la teinte rouge sombre de cette partie du corps; les élytres très courts, faiblement cintrés latéralement chez les ♂ seulement et légèrement déhiscents à l'extrémité, ont chacun la forme d'un triangle allongé dont le sommet est plutôt ogival qu'ovalaire; les tibias postérieurs sont un peu plus longs que les fémurs auxquels ils s'articulent, très grêles et hérissés de toutes parts de poils extrêmement fins.

Cette espèce se distingue de la précédente par sa tête plus courte. ses yeux moins rapprochés en avant chez les ♂, ses antennes à peine épaissies postérieurement, ses élytres plus allongés, moins largement arrondis au sommet, plus finement ponctués et mats, enfin par sa taille et sa livrée (1).

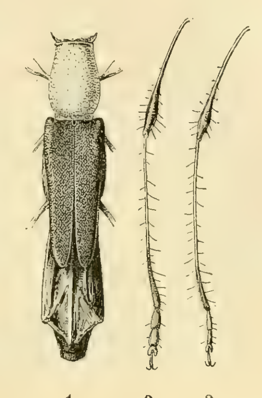
(?) **I. crassitarsis**, n. sp. — ♂. *Parva, nigricans, capite thoraceque rubro-rufis, antennarum art. 5-11 basi, femorum pediculo tarsisque flavis, necnon tibiis posticis ante apicem late flavo-annulatis, scutello elytrisque griseo-fuliginosis, sparsim albido-villosa; caput breve, in modum rostri haud vel vix productum, dense subtiliter punctulatum,*

(1) En voici une variété très tranchée que j'ai trouvée dans le sud de l'État de Bahia, aux environs de la ville de Condeuba :

I. valida var. **atra**, n. var. — *Thorace omnino rubro-rufo, capite, antennis, corpore subtus pedibusque nigris vel nigro-brunneis, elytris cinereo-nigris, apice (interdum) rufescentibus, necnon antennarum art. 8-11 basi flavo-annulatis in ♂ a typo discedit*, — 8 ex. ♂, ♀.

Les hanches sont quelquefois de couleur roussâtre, les deux traits arqués en sens inverse et pubescents situés sur le front entre les yeux sont aussi marqués chez les ♀ que chez les ♂.

oculorum lobis inferioribus distantibus pilisque tenuibus albidis infra et supra marginatis, fronte sulcata; antennae apicem elytrorum superantes, subtus pilis nonnullis elongatis hirtae, postice sensim paululum incrassatae, haud serratae, art. 4 praecedente et sequente perparum breviore, his subaequalibus; thorax latitudine dimidio longior, oblongo-ovalis, basi modice constrictus, antice quam postice paululum angustior, subtiliter crebre reticulato-punctatus, lateribus prosternoque pilis brevibus, albis leviter indutis; scutellum minutum, triangulare, apice obtusum; elytra abdominis segmenti primi apicem haud superantia, basi thoracis latitudinem maximam aequantia, cuneata, apice oblongo-ovalia, dorso plana, crebre subtiliter punctato-coriacea pilisque brevibus albis leviter obnubilata; femora subabrupte clavata, media sat, postica valde elongata, longe pedunculata, haec abdominis apicem paulo superantia; tibiae posticae elongatae, gracillimae, pilis subtilibus parce hirtae; tarsi breves, art. 1° et 2° valde tumidis, tarsorum posticorum art. 1° 2° et 3° simul sumptis subaequali; corpus subtus subtilissime albo-pubescens; abdomen subcylindricum, sessile. — Long. : 5-6 mill. — 8 ex.



1, *I. crassitarsis*; 2, patte postérieure ♂; 3, id. ♀. (× 8.)

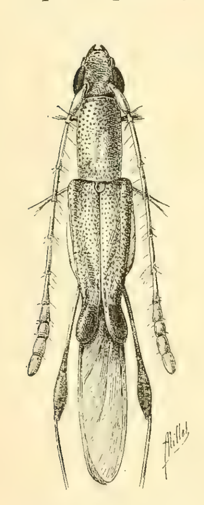
♀. *Oculorum lobi inferiores inter se paululum magis distantes antennae elytrorum apicem haud superantes; tarsi simplices; abdomen suboblongo-ovale, basi et apice paulo attenuatum.* — Long. : 6 mill. — 3 ex.

Variations individuelles : massue des fémurs médians et antérieurs de couleur châtain clair, parfois même d'un jaune testacé, sauf sur l'arête supérieure qui reste de teinte foncée; anneau testacé des tibias postérieurs tantôt très large, tantôt assez étroit, souvent peu distinct; tarses partiellement ou entièrement rembrunis.

L'écartement des lobes oculaires inférieurs est presque aussi grand chez les ♂ que chez les ♀; le thorax, d'abord assez convexe latéralement à partir du rétrécissement basilaire, atteint bien avant le milieu sa largeur maxima, puis se rétrécit légèrement et progressivement, mais sans courbe sensible jusqu'à l'extrémité; les élytres sont conformés comme ceux de l'espèce précédente; même longueur à peu de

chose près, même terminaison oblongo-ogivale, ponctuation et vestiture identiques; toutefois leur incurvation latérale est presque nulle, même chez les ♂; en outre, comme chez *I. valida* la tête est courte, les fémurs sont fortement en massue, longuement pédonculés — ceux des pattes antérieures exceptés — les postérieurs dépassent un peu l'extrémité de l'abdomen et les tibias qui s'y articulent, allongés et très grêles, sont hérissés sur leur pourtour de poils fins et clairsemés; mais la structure des tarses, d'ailleurs plus courts, est tout à fait différente; le dimorphisme sexuel qui, chez les *Rhinotragini*, affecte, sauf de rares exceptions, les yeux, est ici encore moins prononcé que chez *I. valida*; il s'est reporté exceptionnellement sur les tarses et principalement sur ceux des pattes postérieures dont les deux premiers articles acquièrent chez les ♂ une grosseur supérieure à celle des tibias correspondants.

(?) **I. ligulatipennis**, n. sp. — ♂. *Parva, nitida, rufa, antennis — scapo excepto — plus minus infuscatis, art. 4-7 vel 4-8 basi femorumque pediculo pallidis, elytris apice, clava femorum posticorum tibiisque mediis et posticis brunneis, sparsim albido-villosa; caput breve, in modum rostri haud productum, punctatum, inter antennas leniter concavum, oculorum lobis inferioribus modice distantibus, fronte haud sulcata, pilis albidis, subtilissimis sparsim induta; antennae longitudine corporis paulo breviores, basi subtus setis nonnullis hirtae, art. 3-6 linearibus, 7 sensim paululum dilatato, 8-11 valde inflatis, submoniliformibus; thorax latitudine dimidio longior, cylindricus, punctis parum dense, sat fortiter notatus, lateribus subtiliter argenteo-sericeis; scutellum argenteo-sericeum; elytra abdominis segmentum secundum haud superantia, basi thorace paululum latiora, ibi lateraliter subparallela, dein usque ad abdominis basim sensim attenuata et tandem iterum subito parallela vel obsolete divaricata, subaeque angusta, apice oblongo-ovali in singulis, dorso a basi ad trientem apicalem clivo leni devexa, plana, subgrosse punctata, triente apicali ipso subito surrecto, tumido, subtiliter coriaceo, suturaeque dehiscente; femora valde clavata, media et postica elongata, haec abdominis segmentum tertium parum superantia; tibiae posticae elongatae, graciles,*



I. ligulatipennis ♀.
(× 8.)

sparsim hirsutae, tarsorum posticorum art. 1[us] *caeteris simul sumptis subaequalis; corpus subtus subtilissime argenteo-sericeo pubescens; abdomen sessile, tubuliforme.* — Long. : 5 mill. — 1 ex.

♀. *Oculorum lobi inferiores magis distantes; antennae paulo breviores; abdomen basi et apice leniter sensim attenuatum.* — Long. : 6-7 mill. — 5 ex.

La tête est courte et le dimorphisme sexuel des lobes oculaires est relativement assez peu prononcé comme chez les espèces précédentes; mais les antennes sont sensiblement plus longues, fortement épaissies en arrière; et le thorax, au lieu d'être renflé latéralement, est parfaitement cylindrique; la conformation des élytres est surtout remarquable; au premier aspect ils paraissent semblables à ceux de *I. rufina*; mais en les regardant de plus près, on s'aperçoit qu'ils sont munis chacun d'un prolongement lamelliforme assez étroit légèrement relevé, divergent à la suture, finement chagriné, obtusément renflé, arrondi au bout et ayant à peu près la même teinte brunâtre que les ailes qu'il recouvre partiellement,

Charisia

Champion, 1892, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 161 (note).

Syn. *Charis*, Newman, 1840, Entomol., p. 21 (nom. praeocc.). — Lacord., 1869, Gen. Col., VIII, p. 507. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 123.
Epimelitta Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 330.

I. Élytres cunéiformes, courts, n'atteignant pas le sommet du premier segment ventral.

C. melanaria, n. sp. — ♀. *Robusta, brunneo-nigra, opaca, griseo-fusco hirsuta; caput in modum rostri subbreviter productum, labro, mandibulis — apice excepto — palpisque testaceo-rufis, oculorum lobis inferioribus distantibus, fronte sulcata, inordinatim punctata, vertice crebre coriaceo-punctato, oculis subtus pilis castaneo-flavis dense fimbriatis; antennae abdominis basim haud attingentes, crassae, basi subtus laxe ciliatae, scapo nitido, punctulato, sparsim hirsuto, art. 3-11 opacis, brunneo-griseo pubescentibus, 3-7 sensim dilatatis, 8-11 perparum diminuentibus, 4-10 intus serratis; thorax transversim ovalis, crebre subtiliter reticulato-punctatus, pronoto sat dense brunneo-griseo villoso, margine antica supra caput arcuatim producta, brevissime fulvo-aureo limbata, fasciaque angusta nigro-velutina postice margi-*

nata, prosterno lateraliter pilis fulvo-brunneis, elongatis dense hirsuto; scutellum sat magnum, triangulare, apice truncatum, crebre punctatum, vix pubescens, lateribus subarcuatis; elytra abdominis basim haud superantia, breviter cuneata, basi thoracis latitudinem maximam aequantia, humeris prominulis, apice rotunde truncata; dorso plana, a medio suturae ad apicem arcuatim dehiscentia, crebre aspereque punctata, subglabra, vittisque duabus angustis, contrarie obliquis, rufis, ab humero ad suturam paulo ante apicem singulatim decurrentibus plagamque magnam communem, triquetram, nigro-velutinam, antice concavam includentibus ornata, marginibus externis supra plicam epipleuralem anguste rufo-vittatis; coxae anticae exsertae, obconicae, subapproximatae; femora compressa, sparsim fusco-griseo villosa, antica brevia, sensim clavata, subtus longe fusco-griseo fimbriata, media paulo longiora, subabrupte clavata, postica elongata, abdominis autem segmenti quarti apicem haud attingentia, intus arcuata, valida, pedunculata, subabrupte clavata, aspere coriacea; tibiae posticae elongatae, grosse reticulato-punctatae, pilis elongatis, fusco-griseis sparsim hirtae, haud scopiferae; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; mesosterni processus latus, postice emarginatus; metasternum subtiliter coriaceum, fusco-griseo hirsutum; abdomen basi paulo, postice valde sensim attenuatum, subtiliter punctato-coriaceum, pube rara, fusco-grisea leviter obnubilatum, segmento ultimo triangulari, apice rotundato; mesosterni metasternique epimeris necnon coxis posticis pilis albo-flavescentibus, adpressis postice limbatis. — Long. : 11,5 mill. — 1 ex.

J'ai trouvé un individu de cette espèce, également ♀, mais de taille plus grande (15 mill.) à la Serra do Itatiaya (État de Rio de Janeiro).

La tache centrale triangulaire d'un noir velouté qui orne les élytres a sa pointe dirigée en arrière et le côté qui lui est opposé décrit une courbe concave un peu au-dessous de l'écusson; l'espace compris entre cette courbe et la base est hérissé de quelques poils; les deux côtés obliques de la tache sont bordés chacun par une bande rousse qu'un trait noir, oblique comme elle et partant de l'épaule, sépare d'une seconde bande marginale également d'un roux ferrugineux mais un peu plus étroite; les ailes sont fuligineuses avec des reflets mordorés.

Comme toutes les espèces pour lesquelles Bates avait créé le genre *Epimelitta* qu'il a réuni ultérieurement au genre *Charisia*, *C. melanaria* ressemble à s'y méprendre à certains Hyménoptères du groupe des Méliponites; mais les tibias postérieurs sont simplement hérissés de longs poils clairsemés et non réunis en touffes.

C. barbicra * Kirby, 1818, Tr. Linn. Soc., XII, 2, p. 443. (A. C.).
Aaede Newm., Entomol., p. 91.

C. bicolor Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 124. (A. R.).

Un seul des exemplaires reçus de Jatahy a l'abdomen en partie de couleur testacée; cet organe est noir chez les autres et chacun des segments est marqué latéralement de part et d'autre d'une petite tache triangulaire formée par des poils soyeux d'un blanc un peu jaunâtre.

C. debilis, n. sp. — ♂. *Parva, gracilis, nigra, sparsim albido-villosa; caput breve, in modum rostri haud manifeste productum, oculorum lobis inferioribus valde approximatis, fronte sulcata, clypeo verticeque crebre punctatis; antennae apicem elytrorum paulo superantes, subtus basi setis paucis hirtae, art. 3-5 linearibus, 6-11 paulatim leniter incrassatis, haud distincte serratis; thorax latitudine perparum longior, basi paululum constrictus, lateraliter ante medium utrinque leniter arcuatus, deinde sensim modice attenuatus, margine antica quam postica perparum angustiore, crebre grosseque reticulato-punctatus fossulisque duabus obsoletis, sublaevibus, supra juxta basim notatus; scutellum minutum, semiorbiculatum; elytra abdominis basim perparum superantia, basi thoracis latitudinem maximam fere aequantia, cuneata, apice singulatim ovalia suturaeque dehiscentia, dorso plana, punctisque asperis, piligeris cribrata, pilis elongatis, albidis; alae fuliginosae, subhyalinae; pedes quatuor antici breves, postici elongati, femoribus sensim leniter clavatis, abdominis segmentum tertium haud superantibus, grosse aspereque punctatis, tibiis sat robustis, hirsutis, haud autem scopiferis, tarsis brevibus, art. 1° 2° et 3° simul sumptis paululum longiore; corpus subtus sparsim punctulatum pilisque albidis — densioribus in lateribus — indutum; abdomen angustum, tubuliforme, segmento ultimo trapezoidali, in medio excavato — marginibus excavationis elevatis, dentato-productis — apice emarginato.* — Long. : 6-8 mill. — 10 ex.

♀. *Oculorum lobi inferiores distantes; thorax rufus, fossulis basalibus deletis; abdomen postice sensim attenuatum, segmento ultimo subtriangulari, apice rotundato.* — Long. : 5-8 mill. — 9 ex.

Chez deux individus ♂, le thorax est roux comme celui des ♀, à l'exception de la marge antérieure et des deux fossettes situées à la base du pronotum qui sont noirâtres; mais aucune des ♀ n'a le corselet de la teinte de celui des ♂.

Un couple de *C. debilis* se trouve dans la collection du Deutsches Entomologisches National Museum.

La tête sans museau apparent est courte; il en est de même des antennes qui sont graduellement mais modérément épaissies en arrière; le thorax est criblé de petites alvéoles superficielles, très rapprochées les unes des autres, dont le fond est plat et percé au centre d'un point minuscule, chacun de ces points livre passage à un poil assez long mais très fin; les deux fossettes de la base sont parfois peu visibles, même chez les ♂; l'écusson est très légèrement pubescent; les élytres sont progressivement et fortement rétrécis d'avant en arrière, isolément arrondis au sommet et ne présentent aucune incurvation latérale; leur ponctuation, bien qu'assez dense, est cependant plus espacée que celle du corselet, surtout sur le disque; ceux de ces points qui sont situés à la base sont âpres, c'est-à-dire que leur rebord antérieur est obliquement relevé et il s'en échappe des poils blancs assez longs; au delà du milieu les points sont simples et non piligères; les fémurs antérieurs sont en massue, les postérieurs graduellement épaissis, plus allongés que les précédents, mais notablement plus courts que l'abdomen. Cette brièveté relative des fémurs postérieurs m'a engagé à ranger cette petite espèce dans le genre *Charisia*, bien que les tibias de la dernière paire de pattes soient simplement hérissés de poils non réunis en touffe à la partie apicale. Quant aux élytres, ils sont semblables à ceux de *C. scoparia, mimica, Erato, bicolor, etc.*, mais plus pointillés et de couleur uniforme.

II. Élytres fortement rétrécis et divergents au sommet, atteignant ou dépassant le milieu du second segment ventral.

C. Aglaia* Newman, 1841, Entomol., p. 22.

var. **rufo-femorata**, n. var. — *Abdominis segmento primo necnon femoribus tibiisque posticis rufo-testaceis, his flavo-hirsutis, apiceque minus dense fimbriatis a typo differt.* — 4 ex. ♂ ♀.

Les hanches antérieures chez les ♂ seulement et les hanches médianes dans les deux sexes sont pourvues d'une petite saillie en forme de dent obtuse; c'est là une particularité qui se retrouve chez *C. barbicra* et qui existe probablement aussi chez d'autres espèces du genre.

Phygopoda

Thomson, 1864, Syst. Ceramb., p. 164. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 125.

P. fugax Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 164. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 125. (A. R.).

Contrairement à l'opinion émise par Bates, *P. fugax* et *P. albitarsis* Klug sont deux espèces distinctes; la première diffère de la seconde par la taille plus petite, par la forme du thorax non caréné longitudinalement, par les élytres cunéiformes, arrondis et non subulés au sommet, etc. [1].

Chez les ♀, l'abdomen est testacé; il est noir chez les ♂.

(1) Les deux espèces suivantes, encore inédites, sont extrêmement voisines de *P. fugax* dont elles ont, à peu de chose près, la taille, la structure et la coloration.

P. fulvitarsis, n. sp. — ♂. *Caput breve, oculorum lobis inferioribus subcontiguis; antennae abdominis segmenti tertii apicem attingentes, basi graciles, art. 6-9 sensim valde dilatatis, 10 et 11 perparum deminutis; thorax latitudine tertia parte longior, subcylindricus, crebre reticulato-punctatus, lateribus leviter argenteo-sericeis; scutellum dense argenteo-sericeum; elytra basi thoracis latitudinem maximam fere aequantia, abdominis basim haud superantia, cuneata, apice singulatim rotundata, dorso plana, disco subvitreo, pallide flavo, sparsim punctato, humeris rufescentibus, sutura marginibusque externis — basi excepta — anguste nigris, apice infuscato; pedes antici breves, brunnei; pedes postici nigri, elongatissimi, femoribus longe pedunculatis, clava valida, aspere punctata, tibiis a medio fere ad apicem usque dense nigro-fimbrialis, summo apicali ipso fulvo, tarsis fulvis, lateraliter fulvo-ciliatis, unguiculis brunneis; pectus pube subtili alba leviter obnubilatum; abdomen tubuliforme, angustissimum, nigrum.* — Long. : 6-7 mill. — 4 ex.

♀. *Oculorum lobi inferiores sat distantes; thorax laete rufus margine antica subinfuscata; abdomen paulo amplius, postice sensim attenuatum, segmentis primis in medio rufescentibus.* — Long. : 7 mill. — 1 ex.

Cayenne. Ma collection.

Différences avec *P. fugax* : Antennes fortement dilatées en arrière; thorax roux chez la ♀; pronotum dépourvu des deux traits longitudinaux pubescents, d'ailleurs assez faibles, qui ornent celui de l'espèce de Thomson; fémurs postérieurs entièrement noirs; extrémité des tibias et tarses fauves, frangés latéralement de poils également fauves (chez *P. fugax*, la base des fémurs postérieurs est jaune, les tibias postérieurs entièrement noirs ainsi que les deux derniers articles des tarses, les deux premiers étant jaunes et

Acorethra

Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 126.

A. aureo-fasciata, n. sp. — ♂. *Gracilis, nigricans, rufo testaceoque variegata, passim dense aureo-tomentosa; caput in modum rostri breviter productum, clypeo subtiliter punctato-coriaceo, oculorum lobis inferioribus valde approximatis pilisque aurescentibus anguste circumcinctis, fronte sulcata, vertice crebre punctato; antennae apicem elytrorum paulo superantes, subtus basi setis paucis hirtae, brunneo-fuscae, scapo basi rufo, art. 6-10 paulo sensim dilatatis et serratis, 11 subcylindrico, apice breviter fastigato; thorax latitudine perparum longior, basi apiceque leviter constrictus, margine antica quam postica haud angustiore, lateribus arcuatim tumidulis, pronoto crebre subtiliter punctato-coriaceo, dense aureo-tomentoso, area dorsali subglabra ex-*

hérissés de poils blancs), la touffe de poils qui orne ces mêmes tibias est plus fournie et remonte plus haut vers la base; enfin l'abdomen de la ♀ n'est que partiellement roux.

P. nigritarsis, n. sp. — ♂. *Caput breve, clypeo dense argenteo-sericeo, oculorum lobis inferioribus subcontiguis; antennae abdominis segmenti secundi apicem attingentes, basi graciles, art. 6-9 sensim dilatatis, intus serratis, 10 et 11 perparum deminutis; thorax latitudine paululum longior, subcylindricus, crebre reticulato-punctatus, pronoto carina media laevi tuberculisque quatuor externis, gemellis, difformibus, laevibus, longitudinaliter instructo, lateribus leviter argenteo-sericeis; scutellum dense argenteo-sericeum; elytra basi thoracis latitudinem maximam aequantia, abdominis basim haud superantia, cuneata, apice singulatim obtuse truncata, dorso plana, disco subvitreo, pallide flavo, sparsim punctulato, humeris, scutelli ambitu, marginibus externis apiceque nigris, crebre punctatis, sutura anguste brunneo-rufa; pedes brunneo-nigri, antici breves, pedes postici elongatissimi, femoribus longe pedunculatis, clava valida, aspere punctata, tibiarum tertia parte apicali dense nigro-fimbriata, tarsis nigris, pilis brunneis et albis leviter hirtis; corpus subtus sparsim albo-pubescens, abdomine angustissimo, tubuliformi, nigro.* — Long. : 7 mill. — 1 ex.

Environs de la ville de Condeuba, sud de l'État de Bahia. Ma collection.

Cette espèce se distingue aisément de *P. fugax* et *P. nigritarsis* par son épistome revêtu d'une pubescence argentée assez dense, son pronotum tuberculé et caréné, ses élytres plus aigus en arrière et obtusément tronqués et ses tarses de couleur noire.

La carène du pronotum, assez saillante au milieu, s'affaisse en avant et en arrière; quant aux tubercules latéraux, ils sont accouplés dans le sens de la longueur, assez aplatis et d'une forme très irrégulière.

cepta; scutellum dense aureo-tomentosum; elytra basi thoracis latitudinem maximam fere aequantia, cuneata, apice singulatim obtusa, abdominis segmenti primi medium haud superantia, suturae paululum dehiscentia, plana, disco parce lateraliter et apice crebre punctata, rufa, basi, scutelli ambitu, sutura magna ex parte vittaque angusta laterali post humerum nigris, area apicali humerisque laete ferrugineis, macula cuneata, circascutellari dense aureo-tomentosa in quoque; pedes rufo-testacei, antici et medii breves, femoribus clavatis, tarsis nigro-brunneis, postici elongati, aspere punctati, longe sparsim pallido-hirti, femoribus basi pedunculatis et pallescentibus, leniter sensim clavatis, clava ante apicem late nigro-annulata, tibiis apice infuscatis, tarsis brevibus, art. 1° 2° et 3° simul sumptis vix longiore, art. 3° et 4° nigricantibus; pectus tomento aureo-sericeo variegatum, metasterni area centrali glabra; abdomen elongatissimum, capite thorace elytrisque simul sumptis fere dimidio longius, lineare, sparsim punctatum, brunneo-nigrum, segmentis 1 toto, 2 pro parte testaceis, 1-4 macula magna, triangulari, aureo-tomentosa, lateraliter utrinque marginatis, 5 subquadrato. — Long. : 10,5-11 mill. — 2 ex.

♀. *Oculi minores, lobis inferioribus sat distantibus; frons tota aureo-tomentosa; antennae apicem elytrorum haud superantes; thorax paululum brevior; abdomen minus lineare, segmentis 1 toto 2 et 3 pro parte testaceis, 5 triangulari.* — Long. : 9 mill. — 1 ex.

Une seconde femelle a été recueillie par M. Wagner au pied des montagnes des Orgues (Bico do Papagaio, État de Rio de Janeiro). La pubescence de cet insecte est un peu moins dense et de couleur plus terne que celle des exemplaires de Goyaz.

Ces quatre spécimens présentent entre eux quelques légères différences dans la coloration des antennes et des pattes ; les trois premiers articles des antennes (ou le scape seul) sont chez deux d'entre eux entièrement roux ainsi que les fémurs postérieurs, la base du pédoncule exceptée. Chez tous, comme d'ailleurs chez *A. chrysaspis* Bates, l'extrémité de chaque élytre est légèrement renflée et de couleur ferrugineuse assez claire ; la vestiture d'un jaune doré qui orne la poitrine recouvre les épisternes et les épimères mésothoraciques, toute la partie externe des épisternes métathoraciques qui longe les épipleures, enveloppe le métasternum dont le centre est presque dénudé et enfin borde en arrière les hanches postérieures.

Espèce extrêmement voisine de *A. chrysaspis* dont elle pourrait, à la rigueur, être considérée comme une variété très tranchée, *A. aureofasciata* s'en distingue par son thorax de même largeur à ses deux

extrémités et revêtu, sauf sur le disque, d'une épaisse pubescence d'un jaune doré soyeux; les taches tomenteuses du dessous du corps sont, en outre, plus larges et plus fournies.

Phespia
Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 127.

P. simulans Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 127. (A. C.).

Tomopterus
Serville, 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 544. — Bates, 1873, Ann. Nat. Hist., p. 128.

T. consobrinus, n. sp. — ♂. *Niger, opacus; caput in modum rostri productum, palpis labroque testaceis, clypeo lineaque frontali fulvo-aureo tomentosis, oculorum lobis inferioribus fere contiguis, tuberibus antenniferis intus breviter acuminato-productis, clypeo verticeque punctulatis, hoc carinula tenui longitudinaliter bipartito; antennae coxas posticas vix superantes, scapo subgracili, obconico, subtiliter punctato, nigro, art. 2-3 brunneis, 4-11 rufis, 7-11 basi anguste flavo-annulatis, 3-4 linearibus, 3 elongato, 4 brevi, 5-6 triangularibus, 7-11 apice interno valde dilatatis et serratis, 11 breviter appendiculato, 3-7 apice externo seta rigida munitis; thorax latitudine maxima paulo longior, subovato-cylindricus, basi apiceque leviter constrictus et transversim sulcatus, sulcis in fundo lateraliter ochraceo-tomentosis, dorso convexus, grosse reticulato-punctatus, lateribus fasciola brevi, ochracea, in medio utrinque ornatis; scutellum magnum, cuneatum, lateribus apicem versus subarcuatim convergentibus, coriaceum, summo apicali subtilissime flavo-pubescente; elytra thorace latiora et breviora, metasterni marginem posticam haud superantia, humeris antice subprominulis, lateraliter ab humero ad medium versus sensim leviter ampliata, dein arcuatim angustata, apice subobliquiter truncato in singulis, angulis externis et suturalibus obtusis, crebre punctato-reticulata, punctis postice sensim minoribus, vittisque duabus cinnamomeis, ab humero conjunctim ortis, 1ª arcuata, postice flavescente fereque laevi, supra basim diffusa, ad angulum suturalem obliquiter decurrente et cum vitta opposita litteram V designante, 2ª marginali, angusta, versus medium laterum terminata singulatim ornata; alae fuliginosae, iricolores; femora rufa, paulo post basim fusco-annulata, antica et media valde clavata, postica basi pallida et valde arcuata, sensim leniter incrassata, elongata, abdominis autem segmentum quartum haud superantia; tibiae anticae et mediae rufae,*

supra nigricantes, posticae flavescentes, apice nigrae, elongatae, paulo flexuosae; tarsi antici et medii rufi, art. ultimo brunneo-fusco excepto, postici nigri, art. 1° 2° paulo longiore; metasternum dense griseo-sericeo tomentosum sparsimque griseo-hirsutum, fascia arcuata, flavo-pubescente antice ornatum, mesosterni metasternique epimeris necnon abdominis segmentorum marginibus posticis ochraceo-pubescentibus; abdomen semicylindricum, in medio paulo dilatatum, dein ad apicem usque arcuatim attenuatum, subtiliter griseo-pubescens, segmento primo infra coxas macula rufo-testacea decorato. — Long. : 8 mill. — 3 ex.

♀. *Caput antice fere denudatum, lineis duabus fulvo-aureo tomentosis, parallelis in fronte, ante oculos obliquiter divergentibus tantummodo ornatum, oculorum lobis inferioribus magis distantibus; antennae paulo breviores, art. 7-11 basi nec constrictis, nec flavo-annulatis; thoracis fasciae basalis et apicalis ochraceo-tomentosae, haud interruptae; abdomen in medio magis dilatatum.* — Long. : 8 mill. — 1 ex.

Les flancs du thorax ne sont que très faiblement arqués; les hanches des pattes postérieures sont entièrement de couleur rousse; la bande tomenteuse jaune qui orne le bord postérieur du premier segment abdominal est plus large, plus fournie que celles des autres anneaux et remonte en outre brusquement à angle droit sur les côtés.

Espèce extrêmement voisine de *T. quadratipennis* Bates, dont elle se distingue par les caractères suivants : Antennes un peu moins dilatées postérieurement et à articles 7-11 annelés de jaune pâle à la base chez les ♂; thorax à côtés plus parallèles, ponctué beaucoup plus grossièrement (les points du double plus grands), orné également de part et d'autre, vers le milieu des flancs, d'une fascie pubescente de couleur jaune mais plus courte et ne remontant pas sur le disque; bandes obliques et de couleur châtain roux qui ornent les élytres prolongées de part et d'autre depuis l'épaule jusqu'à l'écusson sur la base où elles forment une fascie étroite; premier segment abdominal roux testacé en dessous des hanches postérieures; fémurs postérieurs un peu moins allongés mais très fortement arqués à la base.

T. obliquus Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 329. (R.).

Chez les six exemplaires reçus de Jatahy, la fascie médiane du pronotum n'est pas interrompue sur le disque et l'écusson est entièrement revêtu d'une épaisse pubescence jaune.

T. larroides White, 1855, Cat. Longic., p. 177. — Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 330. (T. R.).

EROSCHEMINI.

Tethlimmena

Bates, 1872, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 185.

T. Gahani, n. sp. — ♀. *Nigra, thorace coxisque anticis et mediis rufis, labro testaceo; caput passim coriaceum, inter antennas profunde sulcatum, genis brevissimis, oculis magnis, prominentibus, valde lunatis, fronte brevissima sulcoque profundo, transverso, arcuato, antice limitata, vertice elongato, fere collum efformante, carinula sublaevi longitudinaliter bipartito; antennae corpore triente breviores, scapo basi arcuato et breviter pedunculato, apice clavato, nitido, fere laevi, art. caeteris opacis, 2-6 subtus fusco-ciliatis, 3-6 sensim incrassatis, 7-11 paulatim deminutis, 5-10 paulo compressis, plus minus triangularibus, apice interno subangulatis, 3 sequentibus breviore, his subaequalibus; thorax latitudine basali vix longior, trapezoidalis, lateribus bisinuatis, margine antica quam postica multo angustiore, impunctatus, opacus, gibbis validis, nitidis instructus, scilicet : quatuor dorsalibus — una antica, carinam brevem efformante sulcisque duobus transversis, arcuatis interjecta, tribus antemediis, transversim dispositis, sulcisque duobus profundis, contrarie arcuatis separatis — necnon duabus lateralibus, margine antica paulo elevata, angulis posticis subacute productis; scutellum transversum, apice rotundatum; elytra basi thorace latiora, ibi recte truncata, lateraliter ab humero ad medium circiter subparella, dein sensim ampliata, et tandem a quarta parte posteriore ad apicem arcuatim angustata, angulo suturali obtuso, dorso plana, punctis grossis dense cribrata, opaca pubeque fusca, subtilissima leviter induta; pedes antici subbreves, medii et postici elongati, femoribus omnibus pedunculatis et clavatis, clava femorum posticorum magna apicemque elytrorum paulo superante; tibiae posticae arcuatae, sparsim fusco-ciliatae, in spinam longam, acutissimam supra obliquiter productae; tarsi postici breves, art. ultimo praecedentibus simul sumptis fere aequali; acetabula antica extus angulata, postice clausa, media extus hiantia; mesosterni processus sat latus, apice lunatus; metasternum laeve, nitidum, lateraliter pube albida subtiliter vestitum; abdomen elytris brevius, segmento 1° caeteris simul sumptis aequali, 2° fornicato, apice incurvato setisque pallide fulvis, aduncis dense fimbriato, 3° praecedente obtecto, ultimo apice inciso.* — Long. : 7 mill. — 1 ex.

Les trois tubercules dorsaux situés à peu de distance de la base du pronotum sont inégaux; les deux externes, de beaucoup les plus

gros, sont entourés chacun par un sillon semi-circulaire interne, recourbé en sens inverse de celui qui lui est opposé; la gibbosité médiane est plus petite mais plus proéminente; le bord apical de chaque élytre est faiblement échancré à une certaine distance de l'angle sutural; la saillie épineuse qui termine les tibias postérieurs n'est que le prolongement de ces organes; ceux-ci sont munis en outre d'une épine plus petite, mais légèrement mobile et implantée dans une cavité latérale comme l'est normalement ce genre d'appendice.

T. Gahani diffère de *T. aliena* Bates et *basalis* Gahan, non seulement par sa livrée, mais encore par certains caractères plastiques assez notables : sculpture tout autre du thorax; saillie mésosternale moins large; fémurs postérieurs dépassant l'abdomen; tibias postérieurs arqués et acuminés en dessus, etc.

CALLICHROMINI.

Polyschisis
Serville, 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 564.

P. rufitarsalis * Waterh., 1880, Ann. Nat. Hist., p. 294. (T. R.).

Cette espèce a été décrite d'après un individu ♀; un exemplaire de ce sexe conforme au type et un ♂ ont été envoyés de Jatahy; celui-ci est plus petit (20 mill. au lieu de 27 mill.) et presque entièrement noir; latéralement les élytres passent progressivement à partir du milieu du noir de velours au brun roux; en outre, l'espace compris entre les deux côtes situées de part et d'autre de la suture et limité en dessous de l'écusson par les deux courts rameaux obliques qui descendent de ces côtes vers la suture est également d'un brun tirant sur le roux; côtes et rameaux se détachent sur ce fond en lignes fauves disparaissant vers le milieu de la longueur. Ce ♂ a le thorax plus globuleux et muni latéralement de tubercules plus obtus que celui de la ♀; ses antennes sont composées de seize articles parfaitement distincts; mais la ♀ n'en a réellement que onze, les six derniers étant soudés entre eux. La saillie du prosternum est bifide en arrière et surmontée entre les hanches d'un tubercule un peu moins proéminent et plus obtus que celui dont est muni le processus mésothoracique.

Callichroma
Latreille, 1817, Règne Anim., éd. 1, III, p. 341.

C. suturale Fabr., 1781, Spec. Insect., I, p. 212. — Oliv., 1795, Ent., IV, 67, p. 25, pl. 6, f. 40. (A. R.).

C. equestre (Dej. in litt.), n. sp. — ♂. *Caput viridi-micans, cyaneo, violaceo aureoque variegatum, mandibulis apice nigris, sparsim subtiliter punctulatis, clypeo apice labroque omnino testaceis, fronte sulcata, inordinatim subgrosse punctata, tuberibus antenniferis crebre punctulatis, haud longitudinaliter striolatis, vertice transversim punctato-rugoso, carinula debili, laevi inter oculorum lobos superiores bipartito; antennae corpore fere duplo longiores, nigrae, scapo obconico, extus crebre subtiliter, intus grosse sparsim punctato, fossula basali leviter impresso, margine apicali intus compressa et rotundatim producta, art. 3-11 carinatis; thorax latitudine paulo brevior, basi valde constrictus et transversim sulcatus, sulco lateraliter subtiliter plicato, paulo ante apicem subito attenuatus, margine apicali supra caput arcuatim producta, lateribus tumidis, tuberculo valido, obconico, mammato, gibbaque anteriore transversa, ambobus punctulis rugulisque irregulariter impressis utrinque instructis, caeruleo-viridi micans, dorso violaceo, subtilissime punctato-coriaceo, nigro-velutino, postice carina transversa, lateraliter utrinque magis elevata marginato, vittaque minuta, micante, glabra, sublaevi post medium longitudinaliter ornato; scutellum triangulare, punctulatum, transversim rugatum, sulco debili longitudinaliter impressum, caeruleo-viridi micans; elytra — ad humeros — thoracis basi multo latiora, postice sensim attenuata, apice conjunctim oblongo-ovalia, subtilissime punctato-coriacea, violaceo-purpurea, nigro-velutina, vittisque quatuor, duabus suturalibus, basi scutellum conjunctim cingentibus, viridi-micantibus, pilis adpressis aureo-sericeis, transversim obsitis, duabus sublateralibus, subglabris, laete caeruleis, parum nitentibus longitudinaliter conjunctim decorata; femora rufa, antica et media basi nigricantia, clavata, postica a basi ultra medium usque sensim leniter incrassata, apicem elytrorum paululum superantia; tibiae posticae compressae, apicem versus paulatim mediocriter dilatatae; tarsi postici subelongati, art. 1° 2° et 3° simul sumptis paulo longiore; corpus subtus subnitidum, subtilissime coriaceum, prosterno mesosternoque viridi-caeruleis, pubeque subtili flavo-argenteo-sericea vestitis; metasterno abdomineque aureo-viridibus, subtiliter aureo-sericeis, hoc segmentis 6 composito, segmenti penultimi margine postica lunata.* — Long. : 28-30 mill. — 3 ex.

♀. *Antennae apicem elytrorum paulo superantes, art. 7-10 apice interno dentatis; femora postica abdomine perparum breviora; abdomen ipsum segmentis 5 compositum, penultimo normali.* — Long. : 20-28 mill. — 7 ex.

Le front entre les antennes forme un bourrelet transverse très sail-

lant, finement et densément ponctué et divisé dans son milieu par un étroit et profond sillon qui disparaît un peu avant l'épistome; on distingue sur le vertex, entre les lobes oculaires supérieurs, une faible carène lisse et brillante, très déprimée chez certains exemplaires; le scape finement ponctué et légèrement pubescent sur le côté externe est parsemé en dedans de gros points irrégulièrement espacés et de légères rides transverses; son bord apical interne se prolonge généralement en une sorte de lobe aplati et légèrement creusé à son centre; le disque du pronotum, limité en arrière par deux crêtes transverses assez saillantes qui se recourbent latéralement de part et d'autre, est très finement ponctué et chagriné, de couleur violette et revêtu d'une pubescence noire et veloutée; seule, la partie étranglée basilaire, l'extrémité des crêtes dorsales et une très petite plaque linéaire ou triangulaire, ridée transversalement et située un peu au delà du milieu, sont brillantes, glabres et d'un bleu verdâtre éclatant mélangé de violet; les flancs du corselet sont sillonnés en divers sens de rides droites ou arquées, entourant partiellement les tubercules médians et les nodosités antérieures qui sont plus ou moins faiblement ponctués; sur chaque élytre les bandes colorées sont disposées de la façon suivante : la première, qui longe la suture, est verte et recouverte d'une épaisse pubescence soyeuse couleur d'or fauve et couchée transversalement; la seconde, d'un noir velouté, est très large à la base, puis se rétrécit progressivement et se termine en pointe tout près de l'angle sutural; la troisième, d'un bleu verdâtre, obsolètement ridée et peu brillante, est plus ou moins largement bordée de chaque côté de violet-pourpre sombre; oblique à la base qu'elle recouvre en grande partie, elle passe sur l'épaule et se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'élytre; enfin la quatrième, d'un noir velouté comme la seconde, longe le bord externe, mais sans recouvrir l'épipleure qui est d'un bleu vert assez éclatant; les fémurs antérieurs et médians sont noirs à la base; seuls les trochanters des fémurs postérieurs sont de cette couleur.

Cette espèce restée inédite jusqu'ici, bien que connue depuis longtemps sous le nom que je lui ai conservé, se rencontre dans presque tous les États du Brésil méridional : São Paulo (1), Rio de Janeiro et

(1) On trouve dans cet État deux variétés de *C. equestre* intéressantes et très tranchées (surtout la seconde), mais chez lesquelles, les différences de livrée mises à part, il m'a été impossible de trouver un caractère morphologique permettant de les séparer spécifiquement de la forme typique.

C. equestre var. **subnitescens**, n. var. — *Fronte, vertice, thoracis basi et lateribus, scutello, elytrorum vittis lateralibus corporeque*

Minas; toutefois les exemplaires provenant de ce dernier pays et de Goyaz, sur lesquels la présente description est faite, sont remarquables par leur grande taille, la beauté et la vivacité de leur coloris. En général ceux des régions côtières sont plus petits, plutôt verts que bleus ou violets et le vert tire parfois sur le jaune cuivreux; les bords fauves de la suture sont un peu plus pâles et la très petite tache brillante qui orne le disque du pronotum devient le plus souvent linéaire et divise presque complètement la tache veloutée en deux parties; la pubescence de celle-ci est elle-même fréquemment moins épaisse et laisse apparaître par places, surtout au-dessus des carènes latéro-postérieures, la teinte métallique sous-jacente.

C. equestre se distingue de *C. sericeum* Fabr., seule espèce brésilienne décrite jusqu'ici qui puisse lui être comparée, par sa plus petite taille, ses fémurs postérieurs entièrement roux, ses tibias postérieurs moins dilatés et par la pubescence fauve des bandes colorées, plus larges d'autre part, qui longent la suture.

C. **neglectum**, n. sp. — ♂. *Caput viridi-micans, interdum aureo, vel cyaneo, vel violaceo variegatum, labro flavo, clypeo punctato,*

subtus obscure olivaceo-viridibus vel livide violaceis, parum nitidis, sutura pube aurea pallidiore lateraliter marginata femorumque posticorum summo apicali infuscato a typo differt.

8 ex. — Collections du Museu Paulista, Deutsches Entom. Nat. Museum et la mienne.

Les parties veloutées sont d'un noir assez terne et la teinte générale est obscure. Cette variété forme le passage avec la suivante :

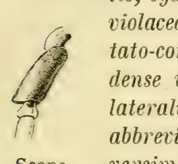
C. equestre var. **aterrimum,** n. var. — *Corpore omnino nigro, supra fere toto atro-velutino, elytrorum vittis suturalibus pilis aureo-sericeis densius obsitis, subtus etiam densius sericeo-pubescente — prosterno mesosternoque flavido-argenteis, metasterno fulvo-aureo, abdomine pallido-aureo — femoribusque laete testaceo-rufis a typo differt.*

Nombreux exemplaires. — Collections du Museu Paulista, Deutsches Entom. Nat. Museum et la mienne.

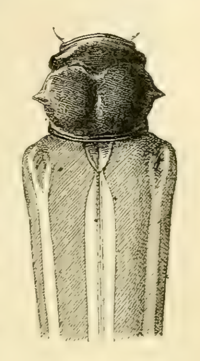
Cette belle variété habite aussi l'État de Parana.

Exceptionnellement, les parties dénudées du corps et l'abdomen ont un très léger reflet métallique bleuâtre ou violet sombre; mais le pronotum est toujours d'un noir velouté profond ainsi que les élytres, sur lesquels se détachent avec une grande vivacité de couleur les deux bandes soyeuses et dorées qui longent la suture; cette teinte noire fait aussi ressortir davantage la couleur fauve des fémurs et la brillante pubescence de nuance variée recouvre le dessous de l'insecte.

antice flavo-marginato, fronte sulcata, punctata, tuberibus antenniferis haud longitudinaliter striatis, subtiliter punctulatis, vertice crebre punctato sulcoque debili, laevi longitudinaliter vage notato; antennae corpore haud longiores, scapo obconico, basi haud excavato, subtilissime punctulato, art. 3-4 obsolete, 5-11 subacute carinatis, 6-10 apice interno valde angulatis; thorax latitudine paulo brevior, basi apiceque constrictus et transversim sulcatus, margine apicali supra caput arcuatim producta, lateribus tuberculo valido, obconico, gibbaque anteriore transversa, ambobus sparsim punctatis utrinque instructis, cyaneo-viridi micans, dorso interdum violaceo vel purpureo, subtilissime punctato-coriaceo, pube nigro-velutina haud dense vestito, postice carina transversa lateraliter utrinque marginato lineaque abbreviata, nitidissima, glabra, transversim rugulosa, media longitudinaliter ornato; scutellum triangulare, longitudinaliter sulcatum, crebre punctulatum, cyaneo-viridi vel violaceo-micans; elytra — ad humeros — thoracis basi multo latiora, postice sensim attenuata, apice singulatim oblongo-rotundata, subtilissime punctato-coriacea, cyaneo-viridia vel purpurea, nigrovelutina vittisque quatuor, duabus suturalibus, infra scutellum cuneatim incipientibus, paulo ante apicem desinentibus, viridibus vel purpureis pubeque flavo-sericea, transversim decumbente obsitis, duabus externis, subdenudatis, parum nitidis, ab humeris ad apicem decurrentibus longitudinaliter conjunctim ornata; femora rufa, antica et media clavata, postica a basi ultra medium usque sensim leniter incrassata, apicem elytrorum haud superantia; tibiae posticae compressae, apicem versus paulatim mediocriter dilatatae; corpus subtus subnitidum, subtilissime punctato-coriaceum, viride vel aureo-viride, pube albidosericea subtiliter indutum, abdomine segmentis 6 composito, segmenti penultimi margine postica angulatim incisa, segmento ultimo apice emarginato. — Long. : 19, 5 mill. — 1 ex.



Scape.
(× 6).



C. neglectum.
(× 4.)

♀. *Antennae corpore paulo breviores; abdomen segmentis 5 compositum, segmenti penultimi margine postica haud incisa, segmento ultimo apice rotundato.* — Long. : 21 mill.— 1 ex.

Cette espèce, qui paraît très rare dans la région de Jatahy, se rencontre plus communément aux environs de Rio de Janeiro; j'en ai

pris 6 individus dans le massif de La Tijuca. M. Wagner, de son côté, en a trouvé 5 spécimens tant dans ce même massif qu'au Bico de Papagaio, Montagnes des Orgues; enfin j'en ai capturé un exemplaire dans les environs de São Paulo, Ribeirão Pires.

Sauf en ce qui concerne la structure de l'abdomen, les différences sexuelles sont peu sensibles.

C. neglectum, qui rappelle un peu par sa livrée l'espèce précédente, s'en distingue par de nombreux caractères comme on pourra s'en rendre compte en comparant les deux descriptions. Je ne mentionnerai ici que les différences les plus saillantes : Antennes des ♂ ne dépassant que très peu l'extrémité des élytres; leurs articles postérieurs dentés au sommet comme ceux de la ♀; scape non cicatrisé à la base, régulièrement et finement ponctué; élytres isolément arrondis à leur extrémité; bandes pubescentes suturales lancéolées à leur point de départ qui se trouve situé immédiatement au-dessous de l'écusson qu'elles n'enveloppent par conséquent pas comme chez *C. equestre*; fémurs postérieurs des ♂ ne dépassant pas l'abdomen; avant-dernier segment abdominal de ceux-ci fortement et anguleusement échancré en arrière.

J'ajouterai que, chez deux des trois ♂ que j'ai pu étudier, cette échancrure laisse à découvert une petite tache testacée, située à la base du dernier segment; il y a en outre, de chaque côté du premier arceau ventral, une autre petite tache de même couleur.

C. **Bouvieri**, n. sp. — ♂. *Caput viridi-micans, aureo cyaneoque variegatum, labro flavo, clypeo antice flavo-marginato, punctato, basi transversim rugato, fronte tuberibusque antenniferis longitudinaliter sulcatis, subtiliter crebre punctulatis, vertice punctato-coriaceo, basi leviter nigro-velutino; antennae apicem elytrorum paulo superantes, scapo obconico, basi haud excavato, subtiliter confertim punctulato, art. 3 obsolete, 4-11 subacute carinatis, 6-11 apice interno angulatis; thorax latitudine perparum brevior, basi constrictus et transversim sulcatus — sulco lateraliter utrinque plicato — antice attenuatus, lateribus rugis debilibus punctisque intermixtis impressis, tuberculo obconico gibbaque transversa anteriore utrinque instructis, viridi vel viridi-aureo micans, dorso maculis duabus magnis, elongatis, parallelis, nigro-velutinis, mediocriter distantibus, subtilissime punctato-coriaceis, a sulco basali ad apicem extensis decorato, spatio medio subfusiformi, nitidissimo, viridi-aurescente, transversim rugato; scutellum triangulare, aureo-viridi micans, punctato-rugosum, longitudinaliter sulcatum; elytra — ad humeros — thoracis basi multo latiora, postice sensim atte-*

nuata, apice singulatim oblongo-ovalia, subtilissime punctato-coriacea, nigro-velutina, vittisque quatuor viridibus, a basi ad apicem extensis, duabus suturalibus, subglabris, antice scutellum cingentibus, duabus externis, omnino denudatis, plerumque aurescentibus, conjunctim ornata, epipleuris etiam viridibus; femora rufa, antica et media clavata, postica a basi ultra medium usque sensim leniter incrassata, apicem elytrorum haud superantia; tibiae posticae compressae, ad apicem usque sensim paulo dilatatae; corpus subtus subtilissime coriaceum, subnitidum, aureo-viride, albo-sericeo pubescens; abdomen segmentis 6 compositum, segmento 1° macula triangulari testacea lateraliter utrinque ornato, segmenti penultimi margine postica plus minus emarginata, segmento ultimo rufescente, apice etiam emarginato pilisque albidis et rufis fimbriato. — Long. : 17-18 mill. — 4 ex.

♀. *Antennae vel abdomine paulo breviores, vel longitudinem corporis aequantes; abdomen segmentis 5 compositum, segmentis duobus ultimis haud emarginatis.* — Long. : 19-21 mill. — 6 ex.

Les deux bandes veloutées du pronotum, légèrement cintrées en dedans et convexes en dehors, sont séparées l'une de l'autre par un trait fusiforme très brillant et fortement ridé transversalement; extérieurement, ces bandes sont également bordées de rides transverses qui se prolongent plus ou moins entre les gibbosités latérales et surtout en arrière du tubercule le plus rapproché de la base; celui-ci est de forme assez variable, généralement conique mais parfois aussi obtus à son extrémité; le plus souvent ce tubercule est muni un peu avant le sommet d'une fossette assez forte; les deux bandes vertes de la suture sont presque glabres, ridées en avant, et ce n'est qu'à la loupe qu'on y distingue une fine pubescence grisâtre très clairsemée; les deux externes, entièrement dénudées et plus lâchement ponctuées antérieurement, sont étroitement bordées en dedans de bleu et de violet et prennent elles-mêmes à une certaine distance de l'extrémité cette dernière teinte qui envahit ordinairement le bord latéro-postérieur des élytres; la saillie du mésosternum est bordée latéralement de part et d'autre, entre les hanches, par un étroit bourrelet et sa partie centrale est légèrement renflée. Ces inégalités très nettement indiquées chez certains exemplaires, sont peu visibles chez quelques autres.

Très voisine de *C. neglectum* dont elle a les antennes courtes, le scape non cicatrisé à la base et finement ponctué, cette espèce s'en distingue par les caractères suivants : bandes suturales des élytres entières, enveloppant l'écusson, légèrement ridées à la base, d'un vert

brillant et presque dénudées; bandes externes également d'un vert doré assez éclatant et plus fortement ponctuées; premier anneau de l'abdomen toujours orné latéralement de deux taches jaunes triangulaires; avant-dernier segment simplement un peu concave en arrière chez les ♀. On peut signaler en outre, comme caractères différentiels de moindre importance, l'écartement plus grand des taches veloutées du pronotum et la présence presque constante d'une fossette près de la pointe des tubercules latéraux.

C. vittatum Fabr., 1775, Syst. Entom., p. 166. — Oliv., 1795, Ent., IV, 67, p. 32, pl. 2, f. 10. (C.).
rugicolle Guér., 1829-1838, Ic. Règne Anim., III, p. 220.

Je renvoie pour la synonymie complète de cette espèce au travail de M. Gahan sur les Longicornes des Antilles (Trans. Ent. Soc. Lond., 1895, p. 112).

C. vittatum, qui a une aire de dispersion énorme, puisque son habitat s'étend de l'Amérique Centrale, compris les Antilles, au nord de la République Argentine, n'est pas sans varier d'une façon assez sensible suivant les contrées dont il est originaire; même des individus ayant une patrie commune présentent entre eux quelques différences dans la forme et dans la livrée. La ponctuation du scape est en dessus tantôt simple, tantôt accompagnée de rides plus ou moins accentuées; il en est de même de l'écusson dont les rides, transverses, parfois assez fortes, sont très fréquemment ou faibles ou nulles; le mamelon des tubercules latéraux du thorax est généralement assez saillant et aigu; mais il s'atrophie fréquemment à des degrés divers; quant à la coloration, elle est non moins variable et on rencontre fréquemment des exemplaires chez lesquels la teinte métallique, qui normalement est verte, devient cuivreuse, bleue ou violette; le scape est parfois en grande partie roux; enfin exceptionnellement certains individus originaires de pays situés au-dessous du 30e degré de latitude Sud perdent en partie leurs teintes métalliques, ce qui leur donne l'aspect d'insectes immatures [1].

(1) **C. vittatum** var. **electrinum**, n. var. — *Scapo — basi infuscata excepta — thoracisque margine antica subtus rufo-ferrugineis, elytris basi, subtus humeros et propter suturam epipleurisque cinnamomeis, scutello, coxis, mesosterni epimeris, metasterno abdomineque lateraliter* (*interdum*) *plus minus rufescentibus a typo discedit.*

Chaco de Santa Fé, Argentine (*Wagner*); Province de Tucuman, Argentine (*Bruch*) ; Dolorès, Uruguay; Asuncion, Paraguay (*Revoil*). Collections du

C. gracilipes? Bates, 1879, Cist. Entom., II, p. 404. (A. R.).

La description de Bates, d'ailleurs beaucoup trop brève, s'applique assez bien aux insectes de Jatahy; il y a toutefois trois légères discordances : l'auteur dit que les tubercules latéraux du thorax sont « antrorsum curvati »; or chez les exemplaires de Goyaz ces tubercules ne sont pas recourbés en avant mais en dessus; la suture, d'autre part, n'a pas en arrière une teinte vert doré, enfin le tiers apical des fémurs postérieurs est noirâtre et non pas couleur d'acier.

COMPSOCERINI.

Hylorus
Thomson, 1864, Syst. Ceramb., p. 261.

H. armatus Chabrill., 1857, Arch. ent., p. 199. — Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 262. (A. R.).

Orthoschema
Thomson, 1860, Essai Class. Céramb., p. 253.

Syn. *Orthostoma* Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 61 (nom. praeocc.).

Orthoschema s. str.

O. ventrale Germ., 1824, Ins. spec. nov., p. 94. (C.).
abdominale Serv., 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 62.

O. concolor, n. sp. — ♂. *Obscure cyaneum, vel cyaneo-viride, pedibus saturioribus, mandibulis, antennis tarsisque nigris, supra opacum, subtus subnitidum; caput porrectum, subquadratum, subtiliter confertim scabroso-punctatum, inter antennas sulcatum, mandibulis ante apicem dente obtuso extus munitis, genis oculorum lobos inferiores subaequantibus, fronte brevi; antennae corpore fere duplo longiores,*

Muséum de Paris, Deutsches Entom. Nat. Museum et la mienne. — 9 ex.

Chez quelques-uns de ces insectes l'écusson est vert hyalin avec des reflets dorés. En dessous, le corps est d'un vert bleuâtre légèrement métallique, laissant voir, comme par transparence, surtout latéralement, la teinte rousse qui constitue la couleur fondamentale des téguments.

Par sa livrée cette variété rappelle un peu *C. elegans* Oliv., des Antilles.

scapo clavato, basi supra fossula elongata notato, aspere punctato, art. 3 obtuse, 4-11 acute carinatis, 2-4 setis nonnullis subtus hirtis, 3-10 apice externo brevissime aculeatis, 3-5 apice interno subdentatis, 6-10 spinosis, 11 appendiculato; thorax latitudine maxima brevior, lateraliter a basi ultra medium usque rotundatus, dein sensim attenuatus, margine basali bisinuata, margine antica subrecte truncata, supra planiusculus, disco confertim argute punctato-rugoso, glabro, lateribus prosternoque coriaceis, punctis plurimis, absque ordine sparsis, sat profunde impressis subtilissimeque albo-pubescentibus; scutellum subtransversum, fere semiorbiculatum, coriaceum; elytra basi thoracis latitudinem maximam aequantia, parallela, apice conjunctim rotundata, angulis suturalibus breviter dentato-productis, dorso planiuscula, subtiliter coriacea, punctis minutis, asperis inordinatim conspersa setisque brevibus nigricantibus sparsim hirta; femora antica leniter clavata, media et postica sublinearia, basi arcuata, haec apicem elytrorum haud superantia; tibiae posticae carinatae; tarsi postici breves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis paulo breviore; corpus subtus subtilissime coriaceum pubeque grisea leviter obnubilatum; abdominis segmentum ultimum brevissimum, apice late truncatum. — Long. : 10-13 mill. — 10 ex.

♀. *Mandibulae ante apicem haud gibbosae; antennae plus quam duobus articulis apicem elytrorum superantes, art. 2-7 subtus ciliatis, 4-10 apice magis dilatatis; thorax lateraliter, supra et subtus uniformiter punctato-rugosus; abdominis segmentum ultimum apice rotundatum.* — Long. : 10-13 mill. — 8 ex.

La couleur varie du bleu plus ou moins foncé au vert-olive bleuté; la tête en dessus, le thorax, l'écusson et les élytres sont très finement mais un peu rugueusement chagrinés et ont un aspect légèrement grenu que ne présentent pas la poitrine et l'abdomen ; le pronotum n'a pas les angles latéro-postérieurs saillants ; on distingue à la loupe sur les élytres un petit nombre de très petites granulations irrégulièrement espacées, donnant chacune naissance à une soie brunâtre très courte et obliquement dressée en arrière; la légère saillie des angles suturaux est fréquemment obsolète ou même nulle surtout chez les ♀.

Cette espèce est très voisine de *O. rufiventre* Germ., dont elle diffère par sa coloration d'un bleu obscur tant en dessus qu'en dessous; le thorax est, en outre, un peu plus rétréci en avant et l'abdomen moins lisse et moins luisant [1].

(1) L'espèce suivante a également de grandes affinités avec *O. rufiventre*.

O. prasiniventre, n. sp. — ♂. *Laete viride, antennis pedibusque*

O. prasinipenne* Luc., 1859, Voy. Lap., p. 185, pl. 12, f. 2, a, b.

var. **viridipenne** Thoms., 1860, Class. Longic., p. 254. (A. C.).

Chez la variété, tibias et antennes à la base sont de couleur rousse (les trois ou quatre derniers articles seuls sont noirâtres); chez le type ces organes sont brunâtres, avec les quatre premiers articles des antennes partiellement roux. Pour le reste tout est pareil. Ce sont là des différences bien faibles, sujettes à s'atténuer plus ou moins suivant les individus et qui méritent à peine d'être prises en considération.

cyaneo-nigris, mandibulis tarsisque atris; caput porrectum, subquadratum, subtiliter confertim scabroso-punctatum, inter antennas sulcatum et paulo concavum, genis oculorum lobos inferiores subaequantibus, fronte brevi; antennae corpore fere duplo longiores, scapo valde clavato, sparsim argute punctulato, basi fossula oblonga impresso, art. 3 obtuse, 4-10 acute carinatis, 2-4 setis nonnullis subtus hirtis, 3-4 extus, 5-10 intus et extus apice spinosis, 11 appendiculato; thorax latitudine paulo brevior, subquadratus, lateraliter utrinque parum arcuatus, margine basali bisinuata, angulis externis perparum productis, margine antica subconvexa, supra planiusculus, disco confertim argute punctato-rugoso, glabro, lateribus prosternoque coriaceis punctisque plurimis grossis, absque ordine sparsis, sat profunde impressis, subtilissime griseo-pubescentibus; scutellum semiovale, punctato-coriaceum; elytra basi thoracis latitudine maxima subangustiora, parallela, apice externo rotundata, angulis suturalibus dentato-productis, dorso deplanata, subtilissime punctato-coriacea, punctulis majoribus asperis conspersa, setisque brevibus nigricantibus sparsim hirta, summo apicali nitidiore; femora antica leniter clavata, media et postica sublinearia, basi subarcuata, haec elytrorum apicem paulo superantia; tibiae posticae carinatae; tarsi postici breves, art. 1° 2um et 3um simul sumptos subaequante; metasternum opacum, subtilissime coriaceum et griseo-pubescens; abdomen nitidum, punctulis levissimis impressum pilisque griseis parce vestitum, segmento ultimo brevissimo, apice subemarginato. — Long : 10-14 mill. — 2 ex.

♀. *Antennae plus quam duobus articulis apicem elytrorum superantes, art. omnibus subtus ciliatis, posticis apice magis dilatatis; thorax lateraliter supra et subtus uniformiter punctato-rugosus; abdominis segmentum ultimum apice truncatum.* — Long. : 10-12 mill. — 3 ex.

États de Espiritu Santo et de Bahia. Collections Deutsches Entom. Nat. Museum et la mienne.

Les élytres sont légèrement cuivreux en arrière.

Espèce aisément reconnaissable à son abdomen luisant, d'un vert assez clair et à ses fémurs postérieurs dépassant un peu l'abdomen chez les ♂. Ce dernier caractère se retrouve, mais à un degré beaucoup plus prononcé, chez les insectes appartenant au sous-genre *Orthoprasis* qui suit.

Subgen. **Orthoprasis**
Aurivillius, 1910, Arkiv för Zoologie, B. 7, 3, p. 159.

O. abdominale Gyllenh., 1817, Schönh., Syn. Ins., I, 3, App., p. 157 (A. C.).
tenuicorne Dej., 1837, Cat., 3e éd., p. 350.

Lacordaire (Gen. Col., 1869, IX, 1, p. 35, note 3) a, depuis longtemps déjà, fait la remarque très juste que l'opinion généralement admise depuis Serville d'après laquelle l'*O. abdominale* de cet auteur et l'espèce également décrite sous ce nom par Gyllenhal seraient identiques était erronée. Toutefois il n'a pas soupçonné que la première de ces espèces ne différait pas de *O. ventrale* Germ., dont il n'avait vu aucun exemplaire authentique et, d'autre part, trompé par une fausse indication de Gyllenhal qui fait venir son espèce de l'île Maurice, il n'a pas reconnu l'insecte brésilien, pourtant assez commun, auquel s'applique la description du savant suédois. C'est à M. Aurivillius que revient le mérite de cette double identification.

O. abdominale Gyll., ainsi que plusieurs autres de ses congénères, se distingue des *Orthoschema* typiques par la conformation assez particulière de ses antennes très longues, arrondies, presque glabres, inermes, à scape non cicatrisé à la base et celle de ses fémurs postérieurs dépassant de beaucoup l'abdomen, ce qui lui donne un facies assez prononcé de *Chrysoprasis*. Le sous-genre *Orthoprasis* établi pour ces insectes constitue une coupe très naturelle et nettement caractérisée. M. Aurivillius, qui a eu l'extrême obligeance de comparer un de mes spécimens de Goyaz avec l'exemplaire de la collection Schönherr, m'écrit à ce sujet que cet exemplaire, parfaitement conforme à la description de Gyllenhal, ne diffère pas du mien et provient également du Brésil. Quant à l'individu *type* qui a été indiqué comme ayant l'île Maurice pour patrie, il n'existe pas dans ladite collection. *O. abdominale* Gyll. a été décrit sur un individu partiellement teinté de bleu; cette coloration est assez fréquente; mais la plus commune est le vert plus ou moins clair, passant accidentellement au jaune cuivreux.

Chlorethe
Bates, 1867, Ent. Month. Mag., IV, p. 24; 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 394.

C. Ingae? Bates, 1867, Ent. Month. Mag., p. 24; 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 394. (T. R.).

L'unique exemplaire ♂ reçu de Jatahy que je rapporte avec un léger

doute à cette espèce diffère du type par sa taille un peu plus grande et la couleur du scape qui n'est pas vert mais noir bleuâtre comme les autres articles des antennes.

Si je ne me suis pas trompé dans ma détermination, cette espèce présente les caractères suivants, omis dans la description trop sommaire de Bates : ♂. Tête grosse; vertex aplati; bourrelet intra-antennaire à peine concave; front extrêmement court, perpendiculaire, profondément excavé transversalement; joues également perpendiculaires à l'axe de la tête, aiguës au bout, dépassant à peine en avant le niveau des lobes oculaires inférieurs, obliquement écartées latéralement; mandibules courtes, robustes, arquées et exceptionnellement larges; leur tranche supérieure renflée un peu avant le milieu en une sorte de calus et échancrée à peu de distance de la pointe; art. 3-5 des antennes arrondis, un peu plus épais que les suivants qui sont légèrement sillonnés en dessus; élytres finement râpeux comme ceux des *Chrysoprasis*, c'est-à-dire criblés de points dont le bord antérieur est obliquement relevé et d'où sortent des poils assez courts; cavités cotyloïdes antérieures et intermédiaires ouvertes, les premières en arrière, les secondes en dehors; saillie prosternale assez étroite, rétrécie en arrière, celle du mésosternum un peu plus large, trapézoïdale; tibias hérissés de poils noirs plus denses et formant une courte frange au sommet.

Compsocerus

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 62.

Syn. *Cosmosoma* Dej., Burmeister, Guér. (pars). — *Orthostoma* White (pars). — *Orthostomidius* Bruch, 1908, Revist. del Mus. Plata, XV, p. 210.

La note sur le genre *Compsocerus* que j'ai publiée en 1910 dans le Bulletin de la Société entomologique de France (pp. 136-143), renferme une double erreur due à une transposition de fiches, erreur que M. Gahan a eu l'obligeance de me signaler. *Compsocerus aulicus* Thoms. = *Cosmosoma equestre* Dej., Cat. et *Cosmosoma equestre* Guér., qui, par conséquent, ne sont pas synonymes de *Paromoeocerus barbicornis* Fab., comme je l'ai indiqué à tort. Le nom de Guérin, antérieur à celui de Thomson, a donc la priorité et doit prendre sa place.

C. **equestris** Guér., 1829-38, Icon. Règne Anim., p. 231. (A. C.).
Compsocerus aulicus Thoms., 1850, Class. Longic., p. 253. — Berg, 1886, Ann. Soc. cient. Argent., p. 236.

Compsocerus distinctus Dej., Cat., ed. 3, p. 350.
Orthostoma igneum White, 1853, Longic. VII, I, p. 147.
Orthostoma violaceum White, 1853, Longic., VII, I, p. 147.
Cosmosoma thyrsophora Burm., 1865, Stett. Zeit., p. 169.
Cosmosoma equestre Guér., loc. cit. — Dej., Cat. 3 ed., p. 350.

Chez les individus provenant de Jatahy, les élytres sont en général bleus, violets ou pourpres; la couleur franchement verte est plus rare.

Paromoeocerus
Gounelle, 1910, Bull. Soc. ent. Fr., p. 139.

Syn. *Compsocerus* Lap., Lacord., Berg., Bruch (pars). — *Cosmosoma* Dej., Burmeist. (pars). — *Saperda* Oliv. — *Callidium* Schönh.

La correction qui vient d'être faite à la synonymie de l'espèce précédente m'oblige naturellement à modifier celle de *Paromoeocerus barbicornis* Fabr., de la façon suivante :

P. barbicornis Fabr., 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 311; 1811, Syst. Eleut., II, p. 321.
Saperda plumigera Oliv., 1795, Ent., IV, 68, p. 13, pl. 1, f. 2, a, b.
Callidium barbicorne Schönh., Syn. Ins., III, p. 456.
Compsocerus barbicornis Lap., 1840, Hist. nat., II, p. 435.
Cosmosoma equestre Burm., 1865, Stett. Zeit., p. 170.
Cosmosoma amabile, chloropterum Dej. Cat., ed. 3, p. 350.

Quant à la variété *vestitus*, elle me semble, contrairement à ce que j'avais pensé tout d'abord, présenter des caractères différentiels assez notables et avoir une distribution géographique assez nettement délimitée pour qu'il y ait lieu de la considérer comme spécifiquement distincte.

P. vestitus Goun., 1910, Bull. Soc. ent. Fr., p. 139. (A. C.).
Cosmosoma jucundum Dej., Cat., ed. 3, p. 350.

P. barbicornis ne se trouve pas dans la région de Jatahy.

Clef de voûte de cette double synonymie, l'identification de l'espèce de Fabricius que j'ai tenté de faire dans ma note sur le genre *Compsocerus*, n'est, je tiens à le rappeler, que le résultat de conclusions auxquelles j'ai été amené par la discussion des textes des auteurs subséquents. Son exactitude, que seul l'examen du *type*, s'il existe encore, est susceptible d'établir d'une façon certaine, ne doit donc être admise qu'avec une certaine réserve.

Chariergus

Thomson, 1860, Class. Longic., p. 369.

C. **tabidus** Klug, 1825, Nov. Act. Ac. Leop., XII, 2, p. 461, pl. 43, f. 4. (A. C.).

Coremia

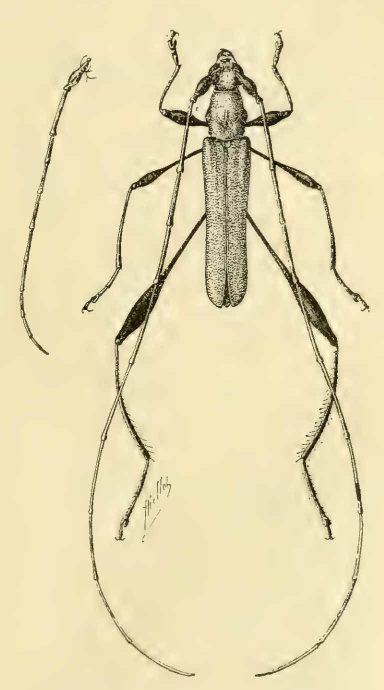
Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 22.

Syn. *Thalusia* Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 168.

C. **erythromera** Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 23. — Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 169. (A. R.).

C. **signaticollis** Buq., 1829-1838, in Guér., Icon. Règne Anim., p. 232. (A. C.).

C. **simplicipes**, n. sp. — ♂. *Linearis, plumbeo-nigra, capite thoraceque rufis, hoc plerumque lateraliter nigro-maculato; caput breve, crebre punctatum, pilis paucis griseis indutum, inter antennas sulcatum, fronte excavata, genis brevibus; antennae filiformes, corpore plus duplo longiores, nudae, scapo brevi, valde clavato, basi subtus incurvato supraque fossula cuneata impresso, art. 4° praecedente et sequente paulo breviore; thorax latitudine maxima perparum longior, basi leniter constrictus, lateribus paulo ante medium utrinque obtuse angulato-dilatatis, sat dense punctatus, dorso fulvo-sericeo pubescente, prosterno subtiliter albido-sericeo; scutellum parvum, semiorbiculatum, pallido-aureo pubescens; elytra thorace fere quadruplo longiora, subparallela, apice conjunctim rotundata, dor-*



Coremia simplicipes ♂ et antenne de la ♀. (× 4.)

so plana, subtilissime coriacea, sparsim minute punctata, pilisque brevibus pallido-aureis leviter induta; pedes antici breves, femoribus clavatis, medii elongati, postici elongatissimi, femoribus longe pedunculatis, subabrupte et fortiter clavatis, subtus haud denticulatis, posticis abdominis apicem multo superantibus, tibiis anticis et posticis curvatis, his apice haud cristatis, pilis flavidis, tenuissimis tantummodo sparsim hirsutis, tarsis posticis elongatis, tibiis quarta parte brevioribus, pilis nonnullis flavidis hirsutis, art. 1° caeteris simul sumptis subaequali, 3° minutissimo; prosterni processus inter coxas angustus; mesosterni processus latissimus, deplanatus, postice subrecte truncatus; acetabula media extus hiantia; corpus subtus subtilissime coriaceum pubeque tenui, albo-sericea vestitum. — Long. : 7 mill. — 1 ex.

♀. — *Paulo amplior; antennae apicem elytrorum paulo superantes, articulis posticis anticis haud tenuioribus.* — Long. : 7 mill. — 1 ex.

La femelle seule est originaire de Jatahy; j'ai capturé le ♂ dans le sud de l'État de Bahia, aux environs de la ville de Condeuba. Quatre autres spécimens provenant de la région N. O. de l'Argentine se trouvent dans la collection du Deutsches Entomol. National Museum (*Steinbach* collegit).

La dilatation subanguleuse des flancs du thorax, d'ailleurs peu prononcée, est produite par une nodosité obtuse, à base assez large, située de part et d'autre un peu avant le milieu; les taches noires latérales, quand elles existent, se rejoignent en dessous à la base et recouvrent parfois tout le prosternum.

Par sa forme, la brièveté de la tête, la tache d'un fauve soyeux qui orne le pronotum, cette espèce rappelle beaucoup *C. signaticollis* Buq. Elle s'en distingue par la longueur des antennes et l'absence de touffes de poils aux tibias postérieurs; les fémurs postérieurs sont aussi un peu plus courts par suite du moindre allongement du pédoncule. Ces deux derniers caractères permettraient à la rigueur de ranger *C. simplicipes* dans le genre *Pachymerola* Bates; mais cet insecte diffère trop à d'autres égards de l'unique espèce qui représente ce genre pour qu'il soit possible de le faire; chez *P. vitticollis* Bates, les antennes ne dépassent pas l'extrémité des élytres; le scape est plus allongé, l'art. 4 pas plus court que 3, les articles postérieurs sont un peu comprimés et anguleux en dedans; en outre, les fémurs postérieurs sont graduellement en massue et dentelés en dessous ainsi que les tibias qui s'y articulent; enfin les tarses postérieurs, dont le premier article est seulement égal aux deux suivants réunis, sont courts.

CLYTINI.

Cyllene

Newman, 1840, Entomol., p. 7.

C. **falsa** Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 51. (A. C.).
acuta Lap. et Gory (nec Germar), 1841, Mon., p. 9, pl 3 f. 8.

C. **acuta** Germ., 1821, Mag. Entomol., IV, p. 170. (A. R.).
consimilis Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 52.

Il me semble impossible de considérer *C. consimilis* Chevrol., non seulement comme une espèce distincte, mais même comme une simple variété de *C. acuta* Germ. La décoloration de la seconde fascie des élytres et de la tache suturale postérieure qui serait le caractère principal de cette prétendue espèce n'a rien de constant ainsi que j'ai pu m'en rendre compte en examinant de nombreux exemplaires de *C. acuta* provenant de localités différentes. Certains individus ont la fascie jaune et la tache blanche ou inversement. De même les taches de l'abdomen sont tantôt au nombre de trois tantôt au nombre de quatre de chaque côté, mais elles ont invariablement une teinte jaune.

C. **proxima** Lap. et Gory, 1841, Mon., p. 5, pl. 2, f. 2. (A. C.).

C. **Spixi** Lap. et Gory, 1841, Mon., p. 92, pl. 17, f. 107. (T. R.).

Cette espèce paraît être plus commune au Paraguay et dans les provinces du nord de l'Argentine (1).

(1) La remarquable espèce suivante encore inédite a une livrée très particulière.

C. **Bonplandi**, n. sp. — ♂. *Caput griseo-brunneo pilosum, fronte glabra, subtiliter punctulata, longitudinaliter sulcata, margine basali, linea transversa inter antennas, maculis tribus parvis in fronte oculorumque ambitu sulfureo-pilosis; antennae dimidium corporis paulo superantes, fuscae, subtus setis paucis hirtae, postice opacae, sensim paululum incrassatae, scapo elongato-obconico, art. 7-10 intus angulatis; thorax transversim ovato-globosus, basi lateraliter valde constrictus, piceus, griseo-brunneo pubescens, crebre punctatus; scutellum transversum, postice arcuatum, piceum, subtiliter brunneo-griseo pubescens; elytra — ad humeros — thoracis latitudinem maximam fere aequantia, humeris rotundatis, postice sensim attenuata, lateraliter paulo ante apicem arcuatim angustata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis*

Neoclytus

Thomson, 1860, Musée scientifique, p. 67; 1860, Class. Céramb., p. 225.

N. curvatus Germ., 1821, Mag. Ent., IV, p. 171. — Lap. et Gory, 1841, Mon., p. 25, pl. 6, f. 29. (C.).

N. dorsalis Lap. et Gory, 1841, Mon., p. 23, pl. 5, f. 27. (T. R.).

Cette espèce a été considérée par Chevrolat (Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 49) comme n'étant qu'une variété de *N. acutus*. Elle est au contraire beaucoup mieux caractérisée que bien d'autres décrites par cet auteur.

N. pusillus Lap. et Gory, 1841, Mon., p. 22, pl. 5, f. 25. (C.).

Espèce extrêmement variable; corselet et pattes parfois de couleur

externis et suturalibus brevissime dentato-productis, dorso perparum convexa, subtilissime punctato-coriacea, fulvo-testacea, castaneo-tomentosa, costis duabus subparallelis, subglabris, fulvis, antice scutellum versus convergentibus, postice paulo ante apicem obsolescentibus sulcumque communem latum, rufum, haud dense fulvo-tomentosum, super suturam decurrentem includentibus instructa, maculis duabus humeralibus, magnis, nigro-velutinis, antice pilis brunneo-griseis obtectis, basi connexis, mox infra scutellum divaricatis, postice trianguli formam singulatim efformantibus fasciaque lata sulfurea, lineam nigro-velutinam includente, a margine externa ad costam subsuturalem obliquiter descendente lateraliter marginatis, necnon vittulis quatuor sulfureis, posterioribus, a margine externa ad costam subsuturalem assurgentibus conjunctim decorata; pedes ferruginei, femoribus magna ex parte tarsisque apice infuscatis, femoribus leniter sensim incrassatis, posticis abdominis segmentum quartum haud superantibus; mesosterni processus latus, antice transversim productus, deinde abrupte declivis; pectus piceum, opacum, sparsim flavo-albido pilosum, metasterni margine postica flavo-tomentosa; abdomen brunneo-piceum, segmentis 1-4 pilis sulfureis dense marginatis, ultimo sulfureo-villoso, apice truncato. — Long. : 12 mill. — 1 ex.

Gobern. de las Misiones, Argentine; (*C. Bruch*), Musée de La Plata.

♀. *Antennae dimidio corporis paulo breviores; thorax punctulis minutissimis non nisi sub lente conspicuis, crebre leviter impressus; abdominis segmentum ultimum apice arcuatum.* — Long. : 12 mill. — 1 ex.

Serra do Caraca, Ét. de Minas Geraës (Brésil). Trouvé par moi au commencement de la saison sèche.

rousse; fascies élytrales plus ou moins larges et plus ou moins dilatées sur la suture. — Longueur minima : 6 mill., maxima : 15 mill.

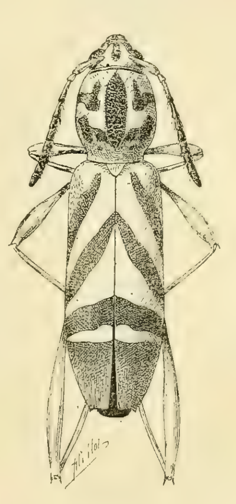
J'avoue n'avoir pu saisir les différences qui séparent *N. tapajonus* Bates de *N. pusillus.*

N. sobrinus Lap. et Gory, 1841, Mon., p. 29, pl. 6, f. 35. (A. C.).

N. olivaceus Lap. et Gory, 1841, Mon., p. 30, pl. 7, f. 36. (A. C.).

Mecometopus
Thomson, 1860, Class. Longic., p. 222.

M. ictericus, n. sp. — ♀ (?). *Castaneus, thorace rufo, capite, antennis basi et apice pedibusque rufo-testaceis, pube sulfureo-ochracea, maculas, vittas fasciasque efformante magna ex parte obsitus; caput in modum rostri productum, mandibulis apice nigris, genis elongatis, crebre punctulatis, fronte sulcata, sublaevi, vittisque quatuor sulfureis, duabus parallelis, mediocriter distantibus in fronte, duabus lateralibus subtus oculos, ornatum; antennae capite thoraceque simul sumptis haud longiores, teretes, postice sensim incrassatae, scapo gracili, art. 3° scapo haud longiore, 4° praecedente et sequente breviore, art. duobus ultimis agglutinatis; thorax ovato-globosus, prope basim constrictus, margine antica angustissime transversim unistrigata, supra caput arcuatim paululum producta, coriaceus, sulfureo-pubescens, supra vitta media oblonga, denudata, aspere punctata, postice abbreviata longitudinaliter bipartitus, fascia denudata castanea, irregulari, arcuata, cum vitta dorsali anchoram admodum designante ante medium maculisque duabus etiam denudatis et castaneis, transversis, lateraliter extensis ramumque angulatum versus marginem anticam singulatim subobliquiter emittentibus post medium ornatus; scutellum triangulare, apice rotundatum, dense sulfureo-tomentosum; elytra basi thoracis latitudinem maximam fere aequantia, parallela, versus quartam partem apicalem arcuatim augustata, apice ipso truncato, angulis externis dentatis, suturalibus breviter acute productis, dorso convexa, subtilissime punctato-*



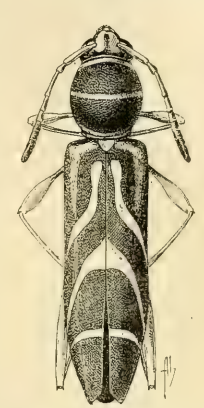
M. ictericus. (× 6.)

coriacea, castanea fasciisque sex suturae conjunctis tomentoque sulfureo formatis ornata, scilicet : duabus basalibus, scutellum cingentibus, postice divaricatis sensimque valde angustatis, versus medium laterum singulatim obliquiter decurrentibus, duabus submediis, postice conjunctim emarginatis, antice a latere ad suturam singulatim obliquiter assurgentibus, duabus tandem posticis, transversis, angustis, supra suturam perparum dilatatis; humeris pube subtili, sulfurea leviter obumbratis, area apicali pilis griseis, minutis parce obsita; femora omnia apice bidentata, antica et media sensim leniter clavata, postica sublinearia, his apicem elytrorum multo superantibus, subinfuscatis; tarsi postici elongati, art. 1° caeteris simul sumptis longiore, mesosternum metasternumque, epimeris exceptis, sulfureo-pubescentia; abdominis segmenta 1-4 apice pilis sulfureis, adpressis late marginata, segmento ultimo trapezoïdali, apice arcuato. — Long. : 8 mill. — 2 ex.

Cette petite espèce, que le dessin assez particulier de son corselet rend aisément reconnaissable, a les fémurs postérieurs très allongés des *Neoclytus*; mais ces organes sont presque linéaires; le museau est assez long; de plus, les antennes sont très courtes, assez fortement renflées en arrière et leurs deux derniers articles sont soudés comme chez certains *Mecometopus* (*M. globulicicollis* Lap. et Gory, *festivus* Fabr., etc.). C'est donc une forme intermédiaire entre les deux genres d'ailleurs si voisins, et qu'à vrai dire ne sépare aucune ligne de démarcation bien nette, comme l'a pensé Lacordaire.

M. delicatus, n. sp. — ♀ (?) *Angustus, brunneo-niger, maculis, vittis, fasciisque sulfureo-ochraceis variegatus, genis, mandibulis basi, antennis, femorum summo basali et apicali, tibiis tarsisque rufo-testaceis; caput in modum rostri vix productum, subtiliter punctatum, genis oculorum lobis inferioribus subaequalibus, fronte sulcata — sulco laevi — fascia angustissima sub oculos continuata in vertice vittisque duabus parallelis, approximatis in fronte sulfureo-ochraceis; antennae capite thoraceque simul sumptis haud longiores, 10-articulatae, scapo subclavato, leviter punctulato, art. 4° 3° sesquibreviore, 5-10 valde incrassatis, 8-10 agglutinatis, 5-7 plus minus infuscatis; thorax ovato-globosus, crebre subtiliter punctato-coriaceus, granulis nonnullis longitudinaliter dispositis in medio dorsi, marginibus anticis et posticis fasciaque lineari intermedia, transversa, subarcuata sulfureo-pubescentibus; scutellum transversum, triangulare, apice rotundatum, dense sulfureo-tomentosum; elytra basi thoracis latitudine maxima paulo angustiora, elongata, parallela, versus tertiam partem apicalem subar-*

cuatim angustata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis externis et suturalibus breviter acute productis, dorso subconvexa, crebre subtiliter punctato-coriacea lineisque sulfureo-tomentosis signata, scilicet vittis duabus anticis, parallelis in singulis, 1ª interiore, prope suturam longitudinaliter decurrente et versus quartam partem longitudinis ad marginem lateralem oblique arcuatim directa, 2ª exteriore, multo breviore et debiliore, basi versus scutellum incurvata, ante quartam partem longitudinis acute terminata, fasciisque duabus communibus transversis, 1ª submedia, antice super suturam angulatim producta, postice valde concava, 2ª subrecta versus trientem apicalem; femora leniter sensim clavata, media et postica brevissime bidentata, his abdominis segmentum quartum haud superantibus; tibiae mediae et posticae filiformes; tarsi postici subbreves, art. 1º caeteris simul sumptis longiore; corpus subtus subtilissime punctato-coriaceum, mesothoracis epimeris, metasterni maculis tribus ex utraque parte, abdominisque segmentorum 1-4 margine postica pallide sulfureo-pubescentibus. — Long. : 8 mill. — 1 ex.


M. delicatus. (× 6.)

J'en possède deux autres paraissant appartenir au même sexe et trouvés par moi dans l'État de Pernambuco (Serra de Communaty); l'un d'eux n'a que 6,2 mill. de longueur.

Cette petite espèce est remarquable par sa forme très allongée et par ses antennes composées de dix articles seulement; les trois derniers sont soudés entre eux et c'est avec peine que l'on distingue quelques traces de suture.

M. centurio * Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 58. (A. R.).
accensus * Chevrol., loc. cit., p. 59.

L'examen d'une série assez nombreuse d'individus provenant de localités diverses m'oblige à considérer les légères différences que présentent entre eux les *types* de ces deux espèces, décrites chacune d'après un exemplaire unique, comme purement individuelles. La longueur oscille entre 7 et 11 mill.; la fascie postérieure des élytres varie comme largeur du simple au double, elle est tantôt droite, tantôt légèrement anguleuse sur la suture et, derrière elle, le sommet des étuis est jaune ou grisâtre; le corselet est, de son côté, suivant l'état

de fraîcheur des exemplaires, bordé ou non en arrière d'une ligne de poils flaves ou gris peu apparents; mais aucun caractère morphologique différentiel n'autorise à penser qu'on se trouve en présence de deux espèces distinctes.

M. palmatus Oliv., 1795, Ent. IV, 70, p. 29, pl. 7, f. 82. (R.).

TILLOMORPHINI.

Tillomorpha
Blanchard, 1851, in Gay, Hist. Chil., V, p. 482.

T. castanea, n. sp. — ? ♀ (?). *Brevis, rubro-castanea, thorace saturiore, opaca, metasterni dimidia parte postica abdomineque nitidis exceptis; caput pronum, breve, subtiliter punctato-coriaceum, oculis integris, grosse granulatis, semiglobosis, tuberibus antenniferis prominulis, fronte subtilissime sulcata, genis brevibus; antennae corpore breviores, setulis brevissimis leviter indutae, filiformes, scapo sensim incrassato, arcuato, aspere punctulato, art. 3° sequente paulo breviore, art. caeteris subaequalibus; thorax latitudine basali duplo longior, paulo post basim constrictus et transversim sulcatus, lateraliter a sulco ad apicem sensim ampliatus, supra et subtus arcuatus, subtilissime coriaceus granulisque minutissimis sat dense conspersus, prosterno subtiliter transversim striolato; scutellum semiovatum, dense albido-pubescens; elytra basi recte truncata thoraceque multo latiora, ibi lateraliter parallela, tum obsolete incurvata, dein subampliata, et tandem a triente apicali ad apicem arcuatim angustata, apice ipso rotundato, subtilissime coriacea, crebre punctata, juxta suturam a quarta parte basali ad quartam partem posteriorem utrinque sulciformiter depressa, setisque fulvis lineatim ordinatis parce hirta — lineis 4 vel 5 in singulis; — coxae anticae rotundatae, prosterni processu angustissimo separatae; mesosterni processus angustus, apice fissus; acetabula antica postice, media extus clausa; femora valde clavata, media et postica longe pedunculata; tibiae haud sulcatae; tarsi postici breves, art. 1° 2° vix longiore; metasternum basi et lateraliter subtiliter punctato-coriaceum; abdomen sparsim punctulatum setulisque fulvis parce hirtum, segmento ultimo transverso, apice subarcuato.* — Long. : 4,6-6 mill. — 3 ex.

L'un d'eux se trouve dans la collection du Deutsches Ent. National Museum.

Cette espèce se rencontre aussi dans l'État de Minas Geraës où j'en ai recueilli un individu.

La tête est fortement déclive et le vertex, très incliné lui-même, est aussi long que le front, l'épistome et les mandibules réunis; les yeux forment une demi-sphère presque parfaite; le corselet en tronc de cône renversé est assez notablement rétréci un peu au-dessus de la base, puis il s'évase jusque vers le milieu à partir duquel il s'élargit encore progressivement jusqu'au sommet mais d'une façon bien moins sensible; le rebord postérieur des élytres est dilaté et relevé et chacun de ces organes est arrondi en ovale à l'extrémité.

CLEOMENINI.

Listroptera

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 71.

L. aterrima Germ., 1824, Ins. spec. nov., p. 497. (A. R.).

Pandrosos

Bates, 1867, Ent. Monthl. Mag., p. 23; 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 332. — Lacord., 1869, Gen. Col., VIII, p. 510.

Syn. *Cerambyx* Klug (pars). — *Chariergus* White (pars). — *Rhinotragus* White (pars).

Ce genre, placé primitivement par Bates dans le groupe des *Rhinotragini*, en a été retiré postérieurement par cet auteur (Ann. Nat. Hist., 1873, p. 129) en raison du parallélisme des épisternes métathoraciques chez l'unique espèce qu'il comprend.

Si ce caractère, étranger en effet au groupe en question, a la valeur que lui attribue Bates, ce n'est pas, ce me semble, dans le voisinage des *Coremia* que le genre *Pandrosos* devrait prendre place, comme c'était l'opinion de l'entomologiste anglais, mais plutôt dans celui des *Listroptera* dont les espèces, en plus de certaines analogies dans la forme et plus spécialement dans la structure des antennes et des pattes, ont également les épisternes du métathorax parallèles.

P. phtisica Klug, 1825, Nov. Act. Ac. Leop., XII, 2, p. 460, pl. 43, f. 5, ♀. — Lacord., 1869, Gen. Col., IX, 1, p. 40, note 1. (A. C.).
*exilis** White, 1855, Longic., VIII, 2, p. 201. — Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 333.

Chez les individus ♂, sexe que ni White ni Bates ne semblent avoir connu, les lobes oculaires inférieurs sont plus gros et plus rapprochés (sans être toutefois contigus) que ceux des ♀.

Fregolia, nov. gen.

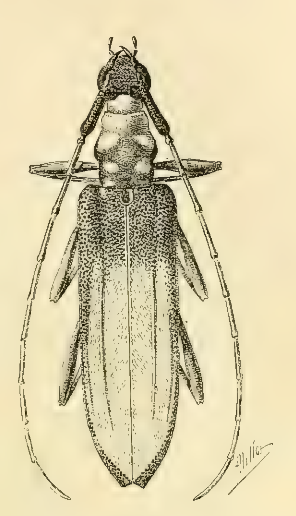
Caput exsertum, pronum, palporum art. ultimo elongato-ovali, apice truncato, mandibulis falcatis, acutissimis, genis brevibus, oculis magnis, grosse granulatis, lunatis, eminentibus, vertice convexo; antennae corpore perparum longiores, 11-articulatae, basi crassiusculae, teretes, haud ciliatae, art. 3 scapo fere sesquibreviore; thorax latitudine basali dimidio longior, dorso depressus et quadrinodosus, lateribus in medio rotundato-dilatatis; scutellum parvum, semiovatum; elytra elongata, parallela, plana, lateraliter subabrupte deflexa, haud carinata, apice inermia, marginibus externis et apicalibus haud denticulatis; coxae anticae rotundatae, extus haud angulatae, processu prosternali angusto, retro declivi et dilatato mediocriter separatae; acetabula antica postice, media extus clausa; mesosterni processus latus, apice valde lunatus; metasterni episterna parallela; pedes subaequales, femoribus usque versus trientem apicalem sensim leniter incrassatis, apice ipso inermi, posticis abdominis segmentum tertium haud superantibus; tibiae posticae haud sulcatae; tarsi postici breves, art. 1° 2° dimidio longiore; metasternum elongatum; abdominis segmenta, ultimo excepto, gradatim decrescentia; corpus subtiliter pubescens punctisque adpressis, passim cumulatis profunde impressum.

Ce nouveau genre est établi pour un insecte qui, tout en possédant quelques-uns des caractères des *Listroptera* dont il a, en outre, le facies et la livrée, s'en distingue par des particularités de structure remarquables; les yeux sont fortement granulés, anomalie assez rare chez les *Cerambycinae* de la section **B**; le troisième article des antennes est le plus court de tous; les élytres sont dépourvus de carènes latérales et non dentelés sur les bords : les fémurs, les tibias et les tarses des pattes postérieures sont courts, les premiers étant loin d'atteindre l'extrémité des élytres et les derniers ayant leur premier article de moitié plus long que le second seulement.

Quelques-uns de ces caractères séparent également le genre *Fregolia* du genre *Eupempelus* Bates, dont il se distingue en outre par la forme de la tête plus large, plus courte et dont les antennes ne sont pas ciliées.

F. listropteroides, n. sp. — ♂. *Nigra, elytris plumbeo-nigris, capitis vertice pronotoque — macula basali nigra excepta — rufis,*

pube fulvo-sericea dense obsitis; caput inter antennas transversim elevatum, fronte grosse profundeque punctata, subtilissime sulcata, summo apicali laevi, vertice sub pube haud perspicue punctato; antennae postice sensim graciliores, scapo longitudinem capitis aequante, subcylindrico, crebre reticulato-punctato, art. 3-5 apice subnodosis, 6-10 intus brevissime angulatis; thorax basi et ante apicem constrictus, in medio laterum utrinque rotundato-dilatatus, dorso sub pube distincte sparsim punctatus, macula basali nigra crebrius punctata, tuberculisque quatuor, duobus validis post medium, duobus minus elevatis ante medium instructus, lateribus prosternoque crebre profundeque punctatis, subglabris, opacis; scutellum subtilissime griseo-pubescens; elytra thoracis basi latiora, parallela, paulo ante apicem arcuatim angustata, apice ipso breviter oblique truncato in singulis, angulis externis parum productis, dorso sulcis duobus debilibus, parallelis, punctatis, denudatis, ab humeris ad quintam partem apicalem decurrentibus munita, griseo-pubescentia, quarta parte basali marginibusque lateralibus et apicalibus glabris, opacis, crebre profundeque punctatis, punctis postice sensim obsolescentibus; pedes subtilissime punctato-coriacei; metasternum crebre punctatum, glabrum, opacum; abdomen paulo parcius punctatum pubeque rara grisea leviter obumbratum, segmento ultimo apice subtruncato. — Long. : 8,5-11 mill. — 7 ex.



F. listropteroides ♂. (× 6.)

♀. *Antennae elytrorum apicem haud vel vix superantes; abdominis segmentum ultimum apice leviter arcuatum.* — Long. : 9-11 mill. — 5 ex.

Les différences entre les ♂ et les ♀ sont à peine sensibles.

La tache pubescente d'un fauve soyeux qui orne la base de la tête s'avance en forme de triangle entre les lobes oculaires supérieurs et est bordée à son sommet d'un liséré de poils blancs. Chez quelques individus, le bord antérieur du prosternum est fauve comme le pronotum; chez d'autres, l'angle externe de la troncature apicale des élytres n'est pas saillant.

Diammatophora
Chevrolat, 1859, Arcana. Nat., p. 51 (emend.).

Syn. *Diammaphora* = *Dihammaphora* Chevr.

L'étude du genre *Diammatophora*, qui renferme certainement un plus grand nombre d'espèces inédites que d'espèces décrites, est restée à l'état d'ébauche. La peine que l'on a dans bien des cas à reconnaître les sexes (1) et trop souvent l'absence de caractères distinctifs suffisamment nets rendent d'ailleurs cette étude assez difficile.

Dans sa monographie, Chevrolat s'appuie surtout sur des différences de coloration pour séparer ses espèces et il attribue uniformément à celles-ci des antennes composées de onze articles; or la livrée de certains *Diammatophora* varie beaucoup individuellement et si on n'est pas en possession de spécimens suffisamment nombreux, on risque de prendre de simples variétés pour des espèces distinctes. D'autre part, les antennes ont tantôt onze articles, tantôt dix seulement. C'est là un caractère important déjà signalé par Bates et qui donne la possibilité de diviser ces petits Cérambycides en deux sections assez naturelles.

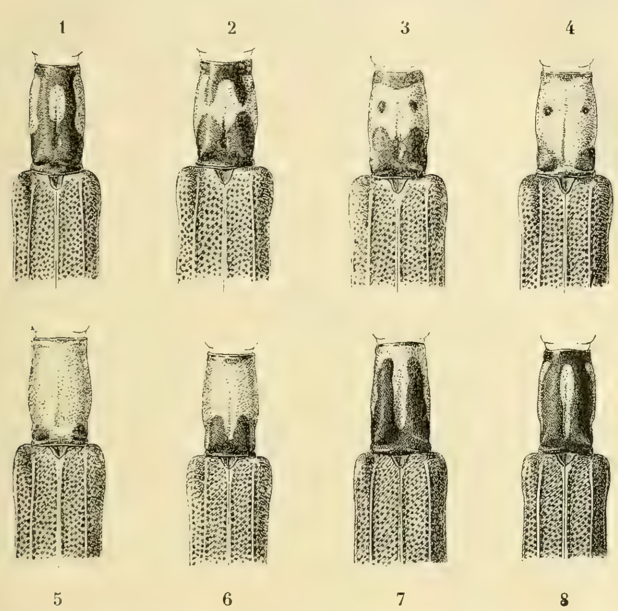
1. Antennes de 10 articles.

D. signaticollis * Chevrol., 1859, Arcana. Nat., p. 51. (A. C.).

Aucun des assez nombreux exemplaires envoyés de Jatahy que je rapporte à cette espèce n'est absolument conforme au type; ils varient eux-mêmes beaucoup entre eux, ainsi qu'on peut en juger d'après les figures 2, 3, 4, 5 et 6 qui représentent les principales différences observées dans la coloration du pronotum. La longueur du thorax, des antennes et des élytres, l'élargissement postérieur de ces derniers

(1) Aucun des caractères qui permettent ordinairement de distinguer avec certitude les ♂ des ♀ n'existe d'une façon appréciable chez les *Diammatophora*; la ponctuation sexuelle du thorax fait défaut; il n'y a point de différences bien sensibles dans la longueur des antennes; de même la forme de l'abdomen et particulièrement celle du dernier arceau ventral ne sont guère susceptibles de nous fournir quelque indication à cet égard. Cependant on observe fréquemment chez les individus d'une même espèce deux formes assez distinctes, malheureusement reliées parfois entre elles par d'autres formes intermédiaires. L'une d'elles est caractérisée par la structure du thorax et des élytres relativement un peu plus courts, ceux-ci légèrement moins dilatés en arrière, celui-là plus cylindrique. Je serais assez porté à croire que les individus ainsi conformés sont en général des ♂.

organes ainsi que leur ponctuation sont aussi sujets à de légères variations suivant les individus et probablement aussi suivant le sexe. Quoi qu'il en soit, toutes ces formes paraissent se rattacher les unes aux autres et il m'a été impossible de les séparer spécifiquement.



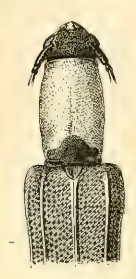
D. signaticollis. — 1, type; 2, v. *interrupta*; 3, v. *intermedia*; 4-v. *punctata*; 5, v. *bipunctata*; 6, v. *basinotata*; 7, v. *furcata*; 8. v. *sejunctæ.* (× 10.)

J'ai trouvé dans l'État de São Paulo un individu ayant avec le type la ressemblance la plus étroite ainsi que la variété *sejuncta* qui s'en rapproche beaucoup.

Quant à celle que j'ai appelée *furcata*, elle est originaire de Minas Geraës (Serra do Caraça) et présente, au moins chez l'un des deux exemplaires que je possède, quelques différences dans la forme du thorax qui est surtout visiblement plus cylindrique. Peut-être devra-t-on la considérer comme spécifiquement distincte.

D. pilosifrons, n. sp. — ♀ (?). *Nigra, opaca, thorace — macula basali, triangulari, nigra excepta — rufo, pedibus anticis femorumque*

mediorum et posticorum basi rufo-testaceis; caput subtiliter punctato-reticulatum, fronte sulco tenuissimo longitudinaliter divisa pubeque griseo-sericea sat dense regulariter obsita; antennae dimidium elytrorum vix superantes, 10-articulatae, scapo brevi, obconico, crebre subtiliter punctato, pilisque nonnullis griseo-sericeis, minutissimis consperso, art. 3-5 subaequalibus, fere linearibus, 6-9 crassioribus, obconicis, apice interno angulatis, 10 crassiusculo, oblongo-ovato; thorax latitudine dimidio longior, subovato-cylindricus, obsolete coriaceus, mox ante basim nodis duobus instructus, basi ipsa paululum constricta; scutellum minutum, subquadratum; elytra basi thorace paulo latiora, lateraliter post humeros leniter incurvata, dein versus trientem posteriorem paululum ampliata et tandem mox ante apicem arcuatim angustata, apice ipso obtuse truncato vel subrotundato in singulis, marginibus posticis modice denticulatis, dorso plana, punctis grossis, sublineatim ordinatis crebre perforata, pilis brevibus, minutis, griseis conspersa, costisque duabus sublateralibus, acutis, perparum sinuatis, ex utraque parte humeri ortis, versus apicem decurrentibus ibique convergentibus singulatim instructa; corpus subtus pube albo-sericea, subtilissima leviter obnubilatum. — Long. : 5,7-6,9 mill. — 2 ex.



D. pilosifrons.
(× 10.)

Espèce extrêmement voisine de *D. signaticollis* dont elle pourrait n'être qu'une variété. Différences : front régulièrement revêtu, ainsi que l'épistome, d'une fine pubescence d'un gris argenté (la partie centrale du devant de la tête est glabre chez *D. signaticollis*); tache noire de la base du pronotum formant un triangle arrondi à son sommet et rappelant beaucoup celle que l'on observe chez la femelle d'une espèce mexicaine, *D. dispar* Chevr.

D. glabripennis, n. sp. — ♂. *Nigro-ferruginea, capite, scapo femorumque clava nigris, thorace femorumque posticorum pediculo rufis, elytris vinoso-ardesiacis; caput subtiliter crebre punctato-coriaceum, oculis pube rara grisea, subtili intus marginatis; antennae dimidium elytrorum vix superantes, 10-articulatae, scapo brevi, obconico, subtiliter punctato, art. 3-4 subaequalibus, 5-6 apice paulatim magis dilatatis, 7-9 sensim paulo diminuentibus, 6-9 apice interno angulatis, 10 cylindrico-ovato; thorax latitudine fere duplo longior, subcylindricus, glaber, dorso mox ante basim nodis duobus debilissimis instructus, basi ipsa perparum constricta, rugulisque obsoletis, vix*

conspicuis quasi reticulatim impressus; scutellum triangulare; elytra basi thorace paulo latiora, lateraliter post humeros perparum incurvata, dein versus trientem posteriorem paululum ampliata et tandem mox ante apicem rotundatim angustata, apice ipso recte truncato in singulis, marginibus posticis denticulatis, dorso plana, punctis sublineatim ordinatis sat crebre perforata, glabra, costisque duabus sublateralibus, acutis, perparum sinuosis, ex utraque parte humeri ortis, versus apicem decurrentibus ibique convergentibus singulatim instructa; corpus subtus pube albo-sericea; subtilissima, leviter obnubilatum. — Long. : 6 mill. — 1 ex.

♀. *Antennae perparum breviores; art. posticis minus angulato-dilatatis; thorax paulo minus cylindricus, lateribus in medio utrinque subarcuatis; elytra sublongiora.* — Long. : 6,5 mill. — 2 ex.

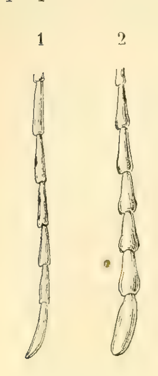
Je n'ai pu reconnaître avec certitude le sexe de l'un d'eux que parce que les organes génitaux font saillie en dehors.

Le corselet à côtés presque parallèles, très légèrement plus étroit cependant en avant qu'en arrière, a sa base à peine rétrécie et les deux nodosités latéro-postérieures du pronotum sont très peu saillantes; à l'exception du front qui est légèrement pubescent, l'insecte en dessus est glabre; on aperçoit seulement avec une forte loupe, au centre de chacun des points dont les élytres sont criblés, un embryon de poil ne faisant pas saillie au dehors; ces organes ont une teinte ardoise un peu rougeâtre, surtout au milieu. Ces divers caractères permettent de distinguer assez facilement cette espèce des précédentes.

D. ruficollis Chevrol., également du Brésil, a une livrée analogue à celle de *D. glabripennis*; mais cet insecte a le corselet revêtu d'une fine pubescence peu apparente et les antennes sont composées de onze articles.

D. bivittata, n. sp. — ♂ (?). *Ferrruginea, antennis apice, corpore subtus, clava femorum anticorum, tibiis tarsisque mediis et posticis plus minus infuscatis, clava femorum mediorum et posticorum nigricante, elytris sordide rufo-griseis, lateraliter vitta testacea utrinque marginatis; caput coriaceum, fronte pube rara griseo-sericea — propter oculos densiore — leviter induta; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, 10-articulatae, scapo brevi, obconico, punctato, art. 3 et 4 subaequalibus, 5 praecedente paululum longiore, 6-9 apice paulo dilatatis, intus haud vel vix distincte angulatis, 10 oblongo, subarcuato; thorax latitudine dimidio longior, subcylindricus, basi*

perparum constrictus, propter angulos posticos mediocriter binodosus, glaber, rugulisque obsoletis, vix conspicuis, quasi reticulatim impressus; scutellum triangulare, subtiliter coriaceum; elytra basi thorace paulo latiora, lateraliter versus medium usque obsolete incurvata, dein modice ampliata et tandem mox ante apicem arcuatim angustata, apice ipso obtuse truncato vel subrotundato in singulis, marginibus posticis denticulatis, dorso plana, punctis grossis, sublineatim ordinatis perforata, pilis brevibus, minutis, griseis conspersa costisque duabus subsuturalibus, acutis, paulo sinuosis, ex utraque parte humeri ortis, versus apicem decurrentibus ibique convergentibus singulatim instructa; corpus subtus pube alba, subtilissima, leviter obnubilatum. — Long. : 5,1-6 mill. — 3 ex.

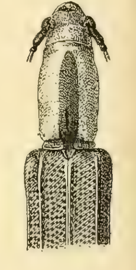


1, *D. bivittata*; 2, *D. Aepytus*. Antenne. (× 20.)

Rappelle beaucoup *D. Aepytus* Chevrol.; mais cette espèce a le thorax un peu plus allongé; les antennes surtout, à articles postérieurs courts, coniques, anguleux en dedans et en dehors, sont très visiblement différentes.

D. bivittata habite aussi les États de Bahia et de Pernambuco où j'en ai trouvé quelques exemplaires.

D. vittatithorax, n. sp. — ♂ (?). *Rufo-testacea, opaca, antennis, pronoti vitta lata, media, scutello, clava femorum mediorum et posticorum, pectore abdomineque nigris, elytris brunneo-fuliginosis, tibiis tarsisque posticis infuscatis; caput subtiliter crebre punctato-coriaceum, fronte excavata, pilis paucis minutissimis, griseo-sericeis conspersa; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, 10-articulatae, scapo brevi, obconico, pilis minutissimis, raris consperso, art. 3-5 subaequalibus, 6 et 10 paululum, 7-9 satis brevioribus, 7-9 apice interno angulatim dilatatis, 10 cylindrico-ovali; thorax latitudine dimidio longior, subovato-cylindricus, basi vix constrictus, propter angulos posticos mediocriter binodosus, glaber, crebre subtiliter punctato-scabrosus, disco subtumido; scutellum triangulare; elytra basi thorace paulo latiora, lateraliter post humeros perparum incurvata, paulo post medium subampliata, dein apicem versus arcuatim angustata, apice ipso subobliquiter truncato in singulis, marginibus posticis denticulatis, dorso plana, punctis grossis lineatim ordi-*


D. vittatithorax. (× 10.)

natis perforatà, glabra, costisque duabus subsuturalibus, acutis, paululum sinuosis, ex utraque parte humeri ortis, versus apicem decurrentibus ibique convergentibus singulatim instructa; corpus subtus pube grisea, subtilissima leviter obumbratum. — Long. : 4,5-5,5 mill. — 8 ex.

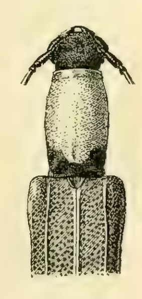
♀ (?). *Paulutum amplior; antennae perparum breviores.* — Long. : 5,8 mill. — 2 ex.

Variations individuelles : Bande noire du pronotum plus ou moins large ou étroite, parfois n'atteignant pas le bord antérieur; élytres partiellement d'un jaune livide, surtout à la base et sur les côtés. Chez deux autres individus que j'ai recueillis dans le sud de l'État de Bahia, ces organes sont entièrement d'un jaune terne légèrement teinté de gris en arrière.

Espèce extrêmement voisine de *D. lineigera* Chevrol., dont le pronotum est également orné d'une bande noire longitudinale. Différences : élytres plus brusquement arrondis à l'angle apical externe; aspérités des bords latéraux postérieurs plus petites et plus rapprochées. *D. lineigera* habite la Colombie.

2. Antennes de 11 articles.

D. scutata, n. sp. — ♂ (?). *Nigra, opaca, thorace rufo, basi nigro-annulato, elytris griseo-nigris, lateraliter rufescentibus; caput subtiliter punctato-coriaceum, fronte subdepressa, pube albo-sericea induta; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, scapo brevi, obconico, crebre punctato, art. 3-6 subaequalibus, 7-11 brevioribus, 6 sensim incrassato, 7-10 obconicis, crassis, 11 ovali; thorax latitudine dimidio longior, subcylindricus — lateribus in medio perparum arcuatis — propter angulos posticos obsolete binodosus, basi vix constrictus, antice subcoriaceus, glaber, basi annulo nigro, rugato, sparsissime albido-piloso, supra antice arcuatim emarginato ornatus; scutellum minutum, trapezoidale, apice rotundatum; elytra basi thorace paulo latiora, lateraliter post humeros medium versus usque paululum incurvata, dein leviter ampliata, et tandem mox ante apicem arcuatim angustata, apice ipso subtruncato in singulis, marginibus posticis denticulatis, dorso plana, punctis grossis, sublineatim ordinatis perforata, pilis brevibus, minutis, albidis conspersa costisque duabus sublateralibus, acutis, leviter sinuatis, ex utraque parte humeri ortis, versus*



D. scutata.
(× 10.)

apicem decurrentibus ibique convergentibus instructa; corpus subtus pube albida, subtilissima leviter obumbratum. — Long. : 6 mill. — 1 ex.

♀ (?). *Caput basi anguste rufo-annulatum; antennarum art. postici apice minus dilatati; thorax antice paululum attenuatus; elytra perparum longiora; femorum pediculus rufescens.* — Long. : 6 mill. — 1 ex.

L'exemplaire que je suppose être une femelle a, comme *D. perforata* Klug, la partie postérieure de la tête de même couleur que le thorax; mais sa taille est bien plus petite; le pronotum est marqué à la base d'une fascie noire prolongée latéralement et, en dessous, échancrée en avant; les nodosités des angles postérieurs sont plus faibles, etc.

RHOPALOPHORINI.

Rhopalophora

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 100.

Rhopalophora s. str.

Scape et articles basilaires qui suivent ponctués ou finement chagrinés; base des quatre cuisses postérieures lisse; saillie mésosternale très large.

R. axillaris Klug, 1825, Nov. Act. Ac. Leop. XII, 2, p. 458, pl. 43, f. 9. (C.).

Les exemplaires conformes au type ont les épaules ornées chacune d'une tache triangulaire formée par un duvet soyeux et assez épais de couleur rouge écarlate très vif; cette tache est d'un noir violet plus ou moins pourpré chez les individus originaires de Goyaz par suite de la disparition totale ou partielle de ce duvet. Cette variété **violaceo-maculata**, n. var., d'ailleurs assez insignifiante, se rencontre aussi dans l'État de São Paulo.

Subgen. **Ischionodonta**

Chevrol., 1859, Arc. Nat., Monogr., p. 58.

Syn. *Brachyrrhopala* Burm., 1865, Stett. ent. Zeit., p. 171. — Berg, 1886, An. Soc. Cient. Argent., p. 239. — *Chrysoprasis* (pars) Chevrol., 1859, Rev. Zool., p. 26.

Scape et articles basilaires qui suivent âpres; base des quatre cuisses

postérieures dentelée transversalement sur l'arête supérieure; saillie mésosternale assez étroite.

R. iridipennis Chevr., 1859, Rev. Zool., p. 26. (C.).
aurivitta Burm., 1865, Stett. ent. Zeit., p. 172.

La bande latérale couleur de cuivre rouge qui orne chaque élytre est parfois très réduite et souvent même fait défaut; chez un certain nombre d'exemplaires, elle est remplacée par une tache latéro-postérieure de teinte analogue.

Cycnoderus

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 101.

Les principaux caractères de ce genre, un des plus tranchés du groupe des *Rhopalophorini,* ont été méconnus par Serville lui-même et par les auteurs qui ont suivi; Lacordaire le considère même comme à peine distinct de *Rhopalophora.*

Voici cependant les différences importantes qui séparent ces deux genres :

Rhopalophora

Antennes de 11 articles dans les deux sexes; thorax au maximum une fois et demie plus long que large, muni latéralement de part et d'autre, chez les ♂, d'une sorte de plaque en ovale allongé, plus ou moins ponctuée et ne remontant pas en avant sur le pronotum.

Cycnoderus

Antennes de 12 articles chez les ♂, de 11 chez les ♀; thorax deux fois au moins plus long que large, muni latéralement de part et d'autre, chez les ♂, d'une sorte de plaque légèrement saillante, très irrégulièrement découpée, parsemée de gros points et s'avançant sur le pronotum à une faible distance du bord antérieur.

Cycnoderus s. str.

Antennes sans touffes de poils; tibias et tarses postérieurs hérissés de quelques soies seulement; 1er article de ces tarses égal ou au maximum d'un quart plus long que les suivants réunis; le 3e à peine d'un quart plus court que le précédent.

C. tenuatus Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 102. (R.).

C. chlorizans * Chevrol., 1859, Arcana Nat., p. 55.

var. **concolor**, n. var. — *Thorace omnino aeneo-nigro a typo differt.* — 11 ex. ♂, ♀.

var. **semirufus**, n. var. — *Thorace rufo, subtus autem juxta coxas macula triangulari, cyaneo-nigra ornato a typo discedit.* — 1 ex. ♂.

Aucun exemplaire possédant la livrée typique, c'est-à-dire ayant le pronotum roux et marqué à la base d'une tache verte prolongée jusqu'au delà du milieu de la longueur n'a été trouvé jusqu'ici dans les envois de Jatahy (1).

(1) L'espèce suivante est assez voisine de *C. chlorizans* :

C. rufithorax, n. sp. — ♂. *Niger, capite subtus, thorace omnino scutelloque rufis; caput crebre punctatum; antennae corpore triplo longiores, 12-articulatae, subtus basi ciliatae, filiformes, scapo subclavato, sparsim punctato, art. caeteris teretibus, sensim tenuioribus, art. 4 praecedente et sequente perparum breviore; thorax latitudine basali triplo longior, basi paulo constrictus et supra transversim sulcatus, sulco subtiliter plicato anticeque arcuatim producto, lateraliter a parte constricta ad apicem usque sensim et rectilineatim modice attenuatus, disco crebre punctato pilisque subtilibus, fulvis sparsim induto, lateribus plagis duabus difformibus, paululum elevatis, punctis grossis inordinatim dilaceratis, prope marginem anticam supra convergentibus instructis, prosterno sparsim grosse punctato subtilissimeque plicato; scutellum semiorbiculatum, sparsim flavo-griseo pilosum; elytra basi recte truncata, thorace latiora, capite thoraceque simul sumptis tantummodo dimidio longiora, in medio laterum subincurvata, mox ante apicem arcuatim angustata, apice ipso acuminato in singulis, dorso plana, crebre punctata pilisque flavo-griseo sericeis, transversim decumbentibus, prope suturam densioribus vestita; femora pedunculata, abrupte fortiter clavata, laevia, postica apicem elytrorum valde superantia; tibiae posticae paulo recurvae, sparsim hirtae; tarsi postici subelongati, art. 1° caeteris simul sumptis subaequali, 3° 2° vix breviore; sterna abdomenque subtilissime punctato-coriacea pubeque albida leviter obumbrata; segmentum ventrale ultimum trapezoidale, apice subarcuatim truncatum.* — Long. : 11 mill. — 1 ex.

♀. *Elytra, scutellum, sterna abdomenque olivaceo-cyaneo-nigra; antennae corpore dimidio longiores, 11-articulatae, art. 7-10 apice interno breviter dentatis; thorax brevior, plagis lateralibus obsoletis, prosterno vitta obscure viridi longitudinaliter ornato, haud plicato; femora postica paulo breviora; abdominis segmentum ultimum triangulare, apice rotundatum.* — Long. : 10,7-12 mill. — 2 ex.

Serra de Communaty, État de Pernambuco.

Chaque élytre est sillonné longitudinalement par une faible dépression qui

Ulododerus, n. subgen.

Antennes ornées chez les ♀ d'une touffe de poils placée sur le sixième article; cette touffe, soit faisant défaut chez le ♂, soit placée sur le cinquième article; tibias et tarses postérieurs hérissés de longs poils plus ou moins denses; premier article de ces tarses une fois et demie plus long que les suivants réunis; le troisième de moitié plus court que le précédent.



C. barbatus ♂, ♀. (× 8.) 1, ant. ♂; 2, ant. ♀; 3, patte postérieure. (× 6.)

C. barbatus, n. sp. — ♂. *Aeneoniger, femorum posticorum pediculo brunneo-rufo, elytris apice pallescentibus, supra glaber, subtus pilis minutis, albidis, longioribus in pectore sparsim indutus; caput breve, crebre punctatum, inter antennas subconcavum; antennae corpore dimidio longiores, 12-articulatae, filiformes, scapo clavato, sparsim subtiliter punctato, art. 2-12 teretibus, 3-4 apice subnodulosis, subtus laxe fimbriatis, 5 apice incrassato cristaque magna nigra extus ornato, 6-12 simul sumptis art. duobus praecedentibus vix longioribus, 12° 11° paulo breviore, apice aculeato; thorax latitudine duplo longior, basi paulo constrictus et transversim sulcatus, sulco subtiliter plicato anticeque subarcuato, lateraliter a parte constricta ad apicem usque sensim perparum attenuatus, supra crebre punctatus, setis nonnullis hirtus carinulaque lanceolata, laevi in medio longitudinis munitus, lateribus plagis duabus longitudinalibus, diffor-*

prend naissance en dedans de l'épaule, se rapproche un peu de la suture par une courbe légère, puis devient droite et disparaît vers le quart postérieur.

Cette espèce diffère de *C. chlorizans* par son thorax beaucoup plus allongé et ses tarses postérieurs plus courts, leur premier article égalant seulement les trois suivants réunis.

mibus, paululum elevatis, punctis grossis, inordinatim dilaceratis, prope marginem anticam supra convergentibus ibique gibbas duas subovales, obliquas, laeves efformantibus instructis, prosterno sparsim grosse punctato; scutellum leviter albosericeum; elytra basi thorace latiora et recte truncata, in medio laterum paululum incurvata, paulo ante apicem arcuatim attenuata, apice ipso acuminato, dorso plana, crebre punctata, suturae paulo post medium divergentia, sulcisque duobus debilissimis, prope humeros introrsum ortis et longe ante apicem evanescentibus obsolete impressa; pedes antici breves, medii subelongati, postici longissimi, femoribus omnibus clavatis, mediis breviter, posticis longe pedunculatis clavaque valida subabrupte terminatis (fere velut in genere Coremia), *his apicem elytrorum multo superantibus; tibiae posticae paululum incurvatae, a medio ad apicem extus et intus dense nigro-fimbriatae; tarsi postici elongati, art. 1° caeteris simul sumptis dimidio longiore, 3° minutissimo subtusque flavo-tomentoso, 1° et 2° extus et intus dense nigro-fimbriatis, unguiculis gracilibus, divaricatis; acetabula antica postica, media extus clausa; prosterni processus subangustus, retro dilatatus; mesosterni processus latus; metasternum antice et lateraliter subcrebre, in medio parcius punctatum; abdomen sublaeve, segmento ultimo transverso, apice late truncato.* — Long. : 5,5-8 mill. — 8 ex.

♀. *Antennae corpore tertia parte longiores, 11-articulatae, art. 6 cristato; thorax minus cylindricus, plagis lateralibus obsoletis; femora postica paululum breviora; abdominis segmentum ultimum paulo longius, postice multo magis attenuatum, apice rotundatum.* — Long. : 7-8 mill. — 10 ex.

La tête est très légèrement concave entre les antennes; le thorax, à partir du rétrécissement basilaire, a ses côtés presque rectilignes chez les ♂, très légèrement cintrés chez les ♀ jusqu'à une courte distance du bord antérieur où il y a un second rétrécissement latéral, beaucoup plus faiblement marqué d'ailleurs que le premier; la plaque grossièrement corrodée et ponctuée, irrégulière et mal délimitée, qui s'observe de part et d'autre sur les flancs du corselet des ♂, remonte en avant sur le disque où elle forme non loin du sommet une sorte de nodosité aplatie, ovale, luisante et un peu oblique à laquelle elle se relie par un mince pédoncule visible seulement quand on regarde l'insecte de côté; la carène médiane lisse mais peu saillante est de forme variable, tantôt lancéolée, tantôt presque linéaire et plus ou moins abrégée en avant (1).

(1) Le sous-genre *Ulododerus*, qui relie assez naturellement les *Rhopa-*

Cosmosoma
Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 19 (emend.).

Syn. *Cosmisoma* Serv. — *Cosmius* Perty (pars). — *Callimoxys* Kraatz (pars).

C. **ochraceum** Perty, 1830, Del. anim., p. 89, pl. 18, f. 4. (A. C.).

C. **scopulicorne** Kirby, 1818, Trans. Linn. Soc., p. 442. — Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 406. (R.).

C. **argyreum** Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 405. (R.).

C. **lineellum** Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 405. (R.).

C. **compsoceroides**, n. sp. — ♀. *Rubro-rufum, elytris abdomineque caerulescente-micantibus; caput crebre punctulatum, longitudinaliter sulcatum, inter antennas subconcavum, fronte transversa,*

lophora et les *Cycnoderus* vrais aux *Cosmosoma*, est représenté par une seconde espèce brésilienne :

C. **dispar**, n. sp. — ♂. *Nigro-aeneus, capite antennisque nigris, thorace rufo, supra (interdum) vitta infuscata longitudinaliter signato, pedibus cyaneo-nigris, femorum posticorum summo basali ferrugineo; caput breve, crebre punctatum, pube albido-sericea leviter indutum; antennae corpore plus duplo longiores, 12-articulatae, filiformes, subtus basi laxe fimbriatae, haud cristatae, scapo brevi, subclavato, punctato, supra basi sulco debili (interdum obsoleto) longitudinaliter impresso, art. caeteris teretibus, sensim tenuioribus, art. 3-10 apice subnodulosis, 5 praecedentibus paululum longiore; thorax latitudine duplo longior, basi perparum constrictus sulcoque transversim plicato, antice arcuatim dilatato impressus, lateribus ante medium vix arcuatim ampliatis, a medio ad apicem sensim paululum attenuatis plagisque duabus longitudinalibus, difformibus, nitidis, perparum elevatis, punctis grossis, inordinatim dilaceratis, propter marginem anticam supra convergentibus ibique gibbam debilem, subovalem, obliquam, laevem singulatim efformantibus instructis, supra crebre punctatus, planus, setis nonnullis flavidis hirtus, disco carinula debili, laevi, antice abbreviata longitudinaliter munito, prosterno grosse punctato pubeque albida, rara leviter induto; scutellum flavido-pubescens; elytra basi thorace paululum latiora, lateraliter in medio subincurvata, a triente posteriore ad apicem arcuatim attenuata suturaeque dehiscentia, apice ipso dente acuto terminato, dorso plana, punctis postice sensim deminutis cribrata pilisque flavo-griseo-sericeis,*

plana, genis oculorum lobis inferioribus subaequalibus; antennae corpore paulo longiores, basi subtus laxe ciliatae, scapo brevi, clavato, basi supra fossula elongata notato, crebre punctulato, art. 4 praecedente et sequente paulo breviore, 5 scopa magna, nigra apice ornato; thorax latitudine maxima dimidio longior, basi et apice constrictus et transversim sulcatus, sulco basali antice, sulco apicali postice arcuatim productis et depressis, hoc transversim plicato, illo sparsim punctulato, lateribus in medio rotundato-ampliatis, supra subplanus, crebre subtiliter punctulatus, obsolete quadrinodosus, summo nodorum vittaque media, longitudinali, antice perparum elevata sublaevibus, prosterno leviter punctato-ruguloso pubeque rara, grisea vix obumbrato; scutellum semiorbiculatum, albido-pubescens; elytra basi thorace paulo latiora, postice sensim modice attenuata, paulo ante apicem lateraliter arcuatim angustata suturaeque dehiscentia, apice ipso obtuse acuminato, dorso plana, subtilissime punctato-coriacea, a medio basis ad trientem posteriorem utrinque sulciformiter depressa pubeque subtilissima, griseo-fulva, vix conspicua, vittas quatuor discretas praesertim efformante, duas suturales, latas, duas marginales, angustiores, obsolete transversim decumbentibus, vittam latam, postice in trientem apicalem diffusam, utrinque propter suturam efformantibus sat dense vestita; pedes antici breves, medii subelongati, postici longissimi, femoribus omnibus clavatis, mediis breviter, posticis longe pedunculatis clavaque valida subabrupte terminatis, his apicem elytrorum multo superantibus; tibiae posticae paululum incurvatae, pilis nigris, elongatis, apice densioribus laxe hirtae; tarsi postici elongati, art. 1° caeteris simul sumptis fere duplo longiore, 1° et 2° pilis nigris hirtis, 3° minutissimo subtusque flavido-tomentoso, unguiculis divaricatis; metasternum abdomenque subtiliter punctato-coriacea pubeque albido-sericea sat dense vestita; abdominis segmentum ultimum transversum, trapezoidale, apice late truncatum. — Long. : 7,5-11 mill. — 6 ex.

♀. *Antennae corpore dimidio longiores, art. 6 apice incrassato et nigro-cristato; thoracis plagae laterales obsoletae; femora postica paululum breviora; abdominis segmentum ultimum subtriangulare, apice rotundatum.* — Long. : 8-11,5 mill. — 5 ex.

Cidade de Condeuba, État de Bahia.

Espèce très intéressante en raison du dimorphisme sexuel des antennes; ces organes sont simples chez les ♂ comme ceux des *Cycnoderus* vrais et ornés d'une touffe de poils sur le 6e art. chez les ♀, comme ceux des *Ulododerus*; quant aux autres caractères de ce sous-genre, tibias et tarses postérieurs hérissés de longs poils, allongement assez grand du premier article de ces mêmes tarses, ils existent également chez les individus des deux sexes.

obumbrata; pedes antici breves, medii modice, postici valde elongati, femoribus omnibus clavatis, mediis subbreviter, posticis longe pedunculatis, pediculo extus sulcato, his apicem abdominis perparum superantibus; tibiae posticae arcuatae, extus et intus sulcatae pilisque nigris, elongatis sparsim hirtae; tarsi postici breves, art. 1° 2 et 3 simul sumptos subaequante; mesosterni processus latus, planus, postice emarginatus; mesosternum et metasternum subtilissime punctato-rugulosa, leviter griseo-pubescentia, subopaca; abdomen nitidum, punctis minutis conspersum pilisque griseis sparsim hirtum, segmento ultimo trapezoidali, apice arcuato. — Long. : 13, 5 mill. — 1 ex.

Quand on regarde l'insecte d'avant en arrière, la très légère pubescence des élytres paraît être un peu plus fournie et plus longue de chaque côté de la suture où elle forme deux bandes limitées extérieurement par le sillon qui longe à la base du côté interne le calus huméral et se prolonge obliquement en arrière, en s'atténuant peu à peu jusqu'au tiers postérieur ; deux autres bandes pubescentes, plus étroites et encore moins distinctes longent les bords externes.

Cette espèce est voisine de *C. scopipes* Klug dont elle se distingue à première vue par la couleur rousse de la tête, du corselet et de la poitrine ainsi que par l'absence de touffes de poils aux tibias postérieurs.

C. **Brullei** Muls., 1862-3, Col. Fr., Longic., éd. 2, p. 215. — Lacord., 1869, Gen. Col., VIII, p. 489, note 2. — Gahan et Goun., 1910, Bull. Soc. ent. Fr., p. 237. (A. C.).

Callimoxys Brullei Muls., Lacord., loc. cit.

Cosmosoma nodicolle Burmeist., 1865, Stett. Zeit., p. 171 — Berg, 1886, An. Soc. cient. Argent., p. 238.

Compsocerus nodicollis Lacord., 1869, Gen. Col., IX, 1, p. 37, note 3. — Cat. Gemming. et Har., 1872, IX, p. 2914.

Cosmosoma tenellum Mannh., in litt., Cat. Dej., 1837, ed. 3, p. 350.

Cosmosoma aereipenne Chevrol., in litt.

C. **cyaneum**, n. sp. — ♂. *Cyaneum, antennarum art. 1-5 atro-violaceis, 6-11 atris, femorum pediculo tarsisque atro-violaceis, tarsis nigris; caput subbreve, inter antennas sulcatum et leniter concavum, fronte punctis et rugis elevatis longitudinaliter exsculpta, genis brevibus, vertice transversim subtiliter punctato-ruguloso; antennae corpore plus dimidio longiores, subtus basi laxe ciliatae, scapo elongato, obconico, punctato-scabroso, basi sulco lineari impresso, art. 3-5 elongatis, subaequalibus, carinatis, 6-11 multo*

brevioribus, 5 apice incrassato cristaque nigra ornato; thorax latitudine maxima triente longior, sublageniformis, scilicet lateraliter juxta basim paululum constrictus, dein ad medium usque arcuatim ampliatus, tum leniter attenuatus et tandem annulo sublaevi, nitido, supra sparsim punctato, subtus transversim rugato, collum quasi simulante posticeque sulco sinuoso, delimitato circumcinctus, supra depressione triangulari transversim rugata in medio basis notatus, disco subdeplanato, rugis distortis et punctis grossis intermixtis dilacerato lineaque subtilissime transversim rugata longitudinaliter bipartito, lateribus plaga subreniformi, laete caerulea, punctis minutis dense cribrata utrinque munitis, prosterno subtiliter punctato-ruguloso; scutellum triangulare, apice rotundatum; elytra basi thorace latiora, postice sensim paululum attenuata, lateraliter mox ante apicem subarcuatim angustata, apice ipso obtuse acuminato in singulis, dorso plana, creberrime subtiliter punctato-reticulata, glabra; femora clavata, media et postica pedunculata, haec elongata, abdominis apicem superantia; tibiae posticae apice paululum arcuatae, setis nonnullis nigris hirtae, haud manifeste sulcatae; tarsi postici subbreves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis aequali; mesosterni processus latus, postice valde lunatus; metasternum abdomenque subtilissime punctato-coriacea, subopaca pubeque albida, tenuissima obnubilata; abdominis segmentum ultimum trapezoidale, apice subarcuatum et flavo-fimbriatum. — Long. : 9 mill. — 1 ex.





C. cyaneum. — Corselet (×6); Scape (× 8).

♀ *Antennae paulo breviores; thoracis plagae laterales obsoletae; femora postica abdominis apicem haud superantia; abdominis segmentum ultimum subtriangulare, apice rotundatum.* — Long. : 9-11 mill. — 9 ex.

Chez quelques exemplaires, la coloration générale est d'un bleu éteint tirant sur le vert; le scape et les articles basilaires suivants sont aussi parfois partiellement ou entièrement noirs.

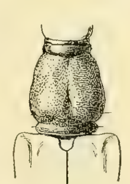
Le front est fortement ponctué et ridé longitudinalement; la touffe de poils dont est orné le cinquième article des antennes est formée de quatre pinceaux divergents, deux situés en dessous et deux sur les côtés; la ligne médiane très finement ridée qui divise longitudinalement le disque du pronotum est de forme très variable, tantôt obsolète, tantôt plus ou moins courte, souvent lisse, parfois déprimée et for-

mant un léger sillon; le corselet des ♀ est simplement marqué latéralement de points assez forts et un peu espacés à l'endroit où se trouve la plaque finement ponctuée qui caractérise les ♂.

Cette petite espèce ne peut être comparée qu'a *C. aeneicolle* Erichs., dont elle dlffère très peu au point de vue des caractères plastiques; mais il y a de notables dissemblances dans la livrée des deux insectes, l'un entièrement bleu, l'autre noirâtre avec le thorax et la tête d'une brillante couleur bronzée.

C. persimile, n. sp. — ♂. *Viride vel viridi-cyaneum, antennarum art. 1-7, femoribus basi tibiisque totis atro-violaceis, antennarum art. 6-11 tarsisque nigris; caput inter antennas sulcatum et concavum, fronte etiam sulcata, crebre subtiliter punctata, genis brevibus, vertice transversim leviter punctato-ruguloso; antennae corpore dimidio longiores, subtus basi laxe ciliatae, scapo elongato, obconico, punctato-reticulato, basi sulco lineari impresso, art. 3-5 elongatis, sensim paululum brevioribus, haud carinatis, 6-11 multo brevioribus, 5 apice nodoso, cristaque parva, nigra ornato; thorax latitudine maxima triente longior, lateraliter juxta basim paulo constrictus, dein ad medium usque arcuatim ampliatus, tum rectilineatim leniter attenuatus et tandem annulo sublaevi, nitido, sparsim punctato, subtus fortiter supra vage ruguloso, collum quasi simulante, sulcoque sinuoso, postice delimitato circumcinctus, supra depressione antice arcuatim leviter ampliata transversimque rugata in medio basis notatus, disco subdeplanato, crebre subtiliter punctato lineaque nitida, laevi, postice paulo dilitata bipartito, lateribus etiam crebre subtiliter punctulatis, prosterno ipso crebre subtiliter punctulato, punctis majoribus intermixtis, area centrali pilis albidis levissime induta; scutellum pube brevissima, albida marginatum, apice rotundatum; elytra basi thorace latiora, postice sensim perparum attenuata, paulo ante apicem arcuatim angustata, apice ipso obtuse acuminato in singulis, dorso plana, creberrime subtiliter punctato-reticulata, glabra; femora clavata, media et postica pedunculata, haec elongata, apicem elytrorum superantia; tibiae posticae paululum arcuatae, setis nonnullis fulvis hirtae, haud distincte sulcatae; tarsi postici subbreves, art. 1° 2° et 3° simul sumptis subaequali; mesosterni processus latus, postice emarginatus; pectus abdomenque subtilissime punctato-coriacea, opaca pubeque grisea leviter*





C. persimile. — Corselet. (× 6); scape. (× 8.)

obumbrata; abdominis segmentum ultimum transversum, apice late truncatum. — Long. : 7-9,5 mill. — 11 ex.

♀. *Antennae paulo breviores; prosternum lateraliter punctis rarioribus impressum, area centrali punctis grossioribus haud conspersa; femora postica apicem abdominis vix superantia; abdominis segmentum ultimum postice magis attenuatum, apice rotundatum.* — Long. 8-11,5 mill. — 8 ex.

Cette espèce, qu'à première vue on pourrait confondre avec la précédente, s'en distingue néanmoins par de nombreux caractères dont voici les principaux : front et pronotum finement et régulièrement ponctués; scape également plus finement pointillé, ces points envahissant même le fond du sillon basilaire; art. 3-5 des antennes non carénés; dépression basilaire du pronotum moins anguleusement dilatée en avant; prosternum des ♂ densément ponctué comme celui des ♀, mais parsemé de points un peu plus forts; livrée obscure, en général d'un vert olive terne accidentellement teinté de bleu, parfois noirâtre, mais jamais franchement bleue comme celle de *C. cyaneum*.

Latéralement le corselet est marqué de part et d'autre de deux petites fossettes sétigères situées l'une au-dessus de l'autre près de la base; le poil qui s'échappe de chacune d'elles est fin et noirâtre.

Disaulax

Serville, 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 562.

D. hirsuticornis Kirby, 1818, Trans. Linn. Soc., XII, p. 442. (C.).

Ozodes

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 98.

O. nodicollis Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 99. (T. R.).

O. infuscatus? Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 409. (T. R.).
*aurichalceus** Dej., 1837, Cat., 3 éd., p. 359.

Cette espèce dont je n'ai reçu de Jatahy qu'un seul exemplaire ♀, se rencontre également en divers points du Brésil fort éloignés les uns des autres; ma collection en renferme cinq autres spécimens tous également femelles, deux originaires de Minas Geraës (Uberaba et Serra do Caraça), deux pris par moi dans les États de Rio de Janeiro (Nova Friburgo) et Pernambuco (Serra de Communaty); enfin le dernier est indiqué comme provenant de Cuyaba, État de Matto Grosso.

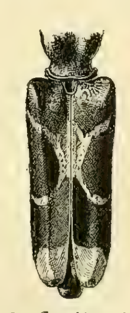
La description de Bates est malheureusement beaucoup trop courte pour qu'on puisse rapporter ces insectes sans de grandes réserves à l'espèce en question.

Dans tous les cas, ils sont certainement identiques à l'*Ozodes aurichalceus* de Dejean, connu depuis longtemps, mais resté inédit. Toutefois, tant qu'on n'aura pas acquis la certitude que cette espèce et celle de Bates ne sont pas synonymes, il serait imprudent de la décrire.

O. xanthophasma* Bates, 1872, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 189. var.?. (T. R.).

L'unique paire trouvée dans les lots de Jatahy diffère quelque peu du type ; le scape est un peu moins ponctué et moins poilu ; le bord antérieur du pronotum est moins arqué au-dessus de la tête ; les bandes noires qui ornent cet organe sont en outre de couleur plus vive ; ces différences sont minimes et peut-être purement individuelles ; j'ai cru néanmoins devoir les signaler pour le cas où l'envoi de nouveaux spécimens permettrait de constater qu'elles sont constantes.

O. flavitarsis, n. sp. — ♂. *Brunneo-ferrugineus; caput subtiliter coriaceum, fronte et vertice leviter fulvo-sericeis, hoc antice sulco brevi profunde impresso, illa carinula laevi longitudinaliter bipartita, tuberibus antenniferis intus productis; antennae apicem elytrorum superantes, setis fulvis basi densioribus, infra longioribus sparsim hirsutae, art. primis scabris, scapo subclavato, fortiter rugato, art. 3-5 sequentibus crassioribus, leviter sulcatis, 3-11 sensim brevioribus; thorax latitudine dimidio longior, ovato-cylindricus, basi valde, antice paulo constrictus et sulcatus, supra pube fulvo-sericea, sub certa luce fusca, dense vestitus, punctis paucis conspersus, disco tuberibus quatuor, duobus anticis majoribus, apice glabris, carina biarcuata transversim conjunctis, duobus posticis, parvis, setis nonnullis fulvis hirtis, instructo, lateribus et prosterno subtilissime coriaceis pubeque rara flavido-sericea leviter obumbratis; scutellum quadratum, marginibus elevatis, glabris, in medio subtiliter flavo-pubescens; elytra capite et thorace simul sumptis dimidio longiora, basi thoracis latitudinem maximam superantia, recte truncata, humeris obtuse prominulis, postice sensim perparum attenuata, apice singulatim rotundata, dorso plana, pube sericea, cas-*


O. flavitarsis ♀. (× 4.)

taneo-fusca, fulvo-variegata dense vestita, setis nonnullis fulvis sparsim hirta, fascia basali, macula apicali vittaque submedia, angusta, arcuata, cum vitta opposita litteram X *quasi designante albo-sericeis in singulis; pedes validi, setis fulvis hirti, femoribus valde clavatis, mediis et posticis basi testaceis, posticis apicem elytrorum superantibus, tibiis scabris, intus et extus sulcatis, tarsis fulvo-testaceis, posticis anticis paulo longioribus, art. 1° caeteris simul sumptis subaequali; mesosterni processus angustissimus; metasternum subtilissime coriaceum pubeque rara, albida leviter obnubilatum; abdomen nitidum, glabrum, punctis paucis impressum setisque nonnullis fulvis hirtum, segmento ultimo transverso, apice perparum emarginato.* — Long. : 11,5 mill. — 1 ex.

♀. *Ater; antennae apicem elytrorum haud superantes, art. 10 basi, 11 omnino testaceis; thorax paulo brevior; femora minus valida, compressa, postica abdominis apicem haud excedentia; abdominis segmentum ultimum apice rotundatum.* — Long. : 10,5 mill. — 1 ex.

Dans le genre *Ozodes* les ♀ sont en général de teinte plus foncée que les ♂.

Le trait arqué médian de couleur blanche qui orne chaque élytre émet en avant, le long de la suture, un rameau anguleux qui va rejoindre en dessous de l'écusson la fascie basilaire; celle-ci formée par une pubescence blanche assez lâche est relativement peu visible. Près de la base il y a quelques points irrégulièrement espacés et assez forts.

Espèce extrêmement voisine de *O. multituberculatus* Bates dont elle a, à peu de chose près, la livrée. Différences principales : front un peu plus large et par conséquent lobes oculaires inférieurs plus écartés; joues légèrement plus allongées; sillon du sommet de la tête ne dépassant pas en arrière les lobes oculaires supérieurs; sillon des premiers articles antennaires bien moins prononcé, à arêtes latérales moins vives et à fond plus rugueux; tubercules du pronotum bien moins saillants; celui du milieu nul; élytres plus courts; trait arqué médian ayant sa courbe postérieure moins anguleuse; tache apicale remontant à peine le long de la suture; abdomen plus lisse, plus glabre et de couleur plus foncée. ♂ de couleur brune comme la ♀ de *O. multituberculatus*; ♀ noire.

Aphysotes

Bates, 1884, Biol. Centr.-Amer., vol. V, Supplément, p. 307.

A. tubericollis * Bates, 1884, Biol. Centr.-Am., V, Suppl., p. 308, pl. XXI, f. 16. (T. R.).

Argyrodines

Bates, 1867, Ent. Month. Mag., IV, p. 24; 1870, Trans.Ent. Soc. Lond., p. 408.

Syn. *Parozodes* (pars) Goun., 1905, Bull. Soc. ent. Fr., p. 294.

A. **Aurivillii** Goun., 1905, Bull. Soc. ent. Fr., p. 294. (A. C.).

En décrivant cette espèce sous le nom de *Parozodes Aurivillii,* j'ai méconnu le genre auquel elle appartient. Le genre *Argyrodines,* représenté jusqu'ici comme *Parozodes,* par une seule espèce, n'en diffère d'ailleurs que par la structure des antennes qui sont faiblement carénées à la base au lieu d'être cylindriques; les élytres sont en outre un peu rétrécis latéralement vers leur milieu et légèrement plus courts.

Quoi qu'il en soit, *A. Aurivillii* est une espèce parfaitement valable qui se distingue de *A. pulchella,* type du genre par les caractères suivants : Scape invariablement d'un rouge ferrugineux tant en dessus que latéralement et légèrement sillonné à sa base; thorax un peu plus allongé, plus finement et plus régulièrement ponctué en dessus, cette ponctuation s'étendant jusque sur la partie antérieure étranglée en forme de cou; écusson non pubescent; tiers apical des élytres non ponctué mais seulement chagriné et voilé par une légère pubescence d'un blanc soyeux; tibias, surtout ceux des pattes postérieures, plus dilatés.

HETEROPSINI.

Mallosoma

Serville 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 68.

M. **zonatum** Sahlb., 1823, Peric. Ent., p. 52, pl. 3, f. 1. — Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 751. (C.).

M. **Leprieuri** Buq., 1829-38, Ic. Règne anim., p. 226. (R.).
rubricolle? Bates, 1870; Trans. Ent. Soc. Lond., p. 410.

Chrysoprasis

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 5.

C. **nymphula** Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 417, note. (A. R.).

C. **auriventris** Redt., 1868, Reise Novara, II, p. 195.
chrysogastra Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 416, note.

var. **chlorota**, n. var. — *Elytris vitta lata pallide aureo-viridi utrinque extus marginatis a typo differt.* — 1 ex.

Un second individu faisant partie de ma collection a été trouvé dans l'État de Bahia par Fruhstorfer.

var. **longipes** Auriv., 1910, Arkiv för Zool., p. 163. (T. R.).
ignita Lacord. in litt.

Cette belle variété à bandes latérales de couleur pourpre est tellement tranchée que M. Aurivillius, qui ne connaissait pas la variété intermédiaire *chlorota* qui vient d'être décrite, était en droit de la considérer comme spécifiquement distincte de *C. auriventris.*

Elle est relativement assez commune dans l'État de Bahia où j'en ai pris de nombreux individus semblables au type; leur abdomen est vert clair, tandis que celui des exemplaires de Goyaz est couleur de cuivre un peu rougeâtre.

C. **aurigena** Germ., 1824, Ins. spec. nov., p. 496. — Perty, 1830, Del. anim., p. 89, pl. 18, f. 2. (C.).

C. **punctiventris** Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 417. (A. C.).

Espèce assez variable; tantôt d'un vert olive très obscur, tantôt noirâtre; on observe aussi quelques très légères différences dans la forme du scape, droit ou faiblement arqué en dessus; l'angle externe de la troncature apicale est en outre parfois un peu saillant.

C. **chalybea** Redtenb., 1868, Reise Novara, II, p. 195. (C.).

C. **linearis**? Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 417, note. (A. R.).

D'après M. Aurivillius, qui a eu l'obligeance de comparer un de mes exemplaires avec ceux du Musée de Stockholm, il y aurait une légère différence dans la ponctuation du corselet qui serait un peu plus forte.

C. **sapphirina**, n. sp. — ♂. *Cyanea, capite thoraceque dilutioribus, antennis, femoribus basi, coxis posticis, tibiis tarsisque nigris;*

caput crebre punctato-reticulatum, clypeo in medio basis laevi, fronte sulcata; antennae abdominis apicem paululum superantes, basi subtus laxe ciliatae, scapo obconico, punctato-rugoso, art. 3-4 dente brevissimo apice externo instructis, 4 praecedente et sequente breviore, 3-6 subtiliter carinatis, 7-9 apice interno perparum angulatis (caeteri desunt); thorax latitudine maxima subbrevior, basi paululum constrictus et transversim sulcatus, lateribus arcuatim ampliatis, antice quam postice vix angustior, margine antica leviter arcuata, crebre reticulato-punctatus, lateribus plaga parva subrotunda, laete caerulea, punctis haud reticulatis notata utrinque impressis, prosterno leviter punctato-ruguloso pubeque rara, alba sparsim induto; scutellum triangulare, apice rotundatum; elytra basi thorace latiora, parallela, paulo ante apicem subarcuatim angustata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, angulis externis breviter dentato-productis, suturalibus rotundatis, punctis setigeris, asperis regulariter cribrata, setis albidis, retro obliquiter erectis; femora grosse punctato-scabrosa, media et postica apice brevissime bidentata, haec abdominis apicem paulo superantia; metasternum abdomenque setis flavo-griseis conspersa, hoc sparsim leviter punctato, illo punctis validioribus haud dense impresso. — Long. : 9 mill. — 1 ex.

♀. *Antennae corpore breviores, scapo cyaneo, art. 4-10 apice interno paulo angulatis; thoracis latera juxta prosternum fere laevia, prosterno ipso levissime ruguloso, haud punctato, vage pubescente.* — Long. : 10 mill. — 1 ex.

La petite plaque d'un bleu clair et simplement ponctuée, dont les flancs du thorax sont marqués chez les ♂, n'est pas visible chez la ♀.

Espèce qui, par sa couleur d'un beau bleu foncé plus clair sur la tête et le corselet, diffère de toutes celles décrites jusqu'ici qui ont comme elle les antennes courtes et faiblement épineuses, le corselet ponctué et réticulé et l'abdomen de même nuance que le reste du corps.

C. festiva Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 7.

var. **caerulescens**, n. var. — *Thoracis vittis femoribusque haud rubro-cupreis sed aureo-viridi micantibus, necnon elytris cyaneo-viridibus a typo differt.* — 2 ex.

Chez les individus originaires de la Guyane, contrée d'où provient le *type* de Serville, les bandes colorées du corselet sont réparties de la façon suivante : une médiane, oblongue, d'un rouge feu, plus brillante et plus lisse à sa base, et deux latérales, à bord interne légèrement

concave, de teinte dorée ayant simplement un reflet rougeâtre; ces bandes sont séparées les unes des autres par deux traits assez larges, un peu obliques, de couleur vert-olive foncé et ayant un aspect velouté. Dans la variété *cyanescens*, ces deux traits sont d'un beau violet assez sombre.

C. auripes Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 613. (A. C.).

La seule différence que présentent avec le type les exemplaires de Jatahy réside dans la teinte des fémurs, qui ne sont pas d'un jaune cuivreux en dessus, mais entièrement verts sauf à la base; celle des fémurs postérieurs est rousse comme l'indique la diagnose, et les hanches correspondantes sont de couleur verte; chez *C. ruficoxis* Bates, espèce bien voisine, elles sont rousses.

C. basalis Chevrol., 1859, Rev. Zool., p. 27. (A. C.).

Avec ses élytres moitié jaune orange, moitié bleus et criblés de points non ou à peine scabreux, ses antennes très courtes dans les deux sexes, cette espèce a une livrée et un facies exceptionnels chez les *Chrysoprasis* parmi lesquels ne se trouve peut-être pas sa véritable place.

Callideriphus
Blanchard, 1851, in Gay, Hist. Chili, V, p. 487.

C. picticollis, n. sp. — ♂. *Niger, thorace aurantiaco-luteo vel laete rubro, scutello elytrisque obscure ardesiaco-caeruleis; caput breve, pronum, crebre subtiliter punctulatum, fronte pube grisea obsita, oculorum lobis inferioribus prosilientibus, genis brevissimis; antennae corpore haud longiores, basi subtus setis nonnullis hirtae, scapo obconico, leviter punctulato, art. 4 caeteris paululum breviore, 6-10 apice interno subangulatis; thorax globosus, basi paulo constrictus et transversim sulcatus, marginibus antica et postica recte truncatis, supra laevis, opacus, setis nonnullis albidis, tenuissimis hirtus, lateribus prosternoque punctis paucis levissime impressis, hoc pube albida, rara vix obumbrato; scutellum minutum, subquadratum; elytra basi thorace latiora et recte truncata, subparallela, apice conjunctim rotundata, angulis suturalibus acutis, dorso plana, lateribus basi subabrupte, postice leniter deflexis costulaque debili, obtusa, ab humero ad sextam partem posteriorem decurrente, a regione dorsali utrinque separatis, epipleuris sub humeris dilatatis, punctis grossis, lineatim ordinatis profunde cri-*

brata — lineis septem vel octo in singulis — setisque albidis seriatim dispositis hirta; femora leniter sensim clavata, postica abdominis apicem haud superantia; tarsi postici breves, art. 1°, 2 et 3 simul sumptos aequante; acetabula media extus hiantia; mesosterni processus latus; corpus subtus pilis albidis hirtum; metasternum abdomenque subtiliter punctato-coriacea. — Long. : 5-5,9 mill. — 2 ex.

♀. *Antennae corpore breviores; corpus subtus pilis brevioribus parcius hirsutum.* — Long. : 6-6,1 mill. — 10 ex.

Les élytres sont incurvés latéralement vers le milieu d'une façon à peine sensible.

Bien qu'ayant les élytres inermes à leur sommet, cette espèce ne me semble pas pouvoir être placée ailleurs que dans le genre *Callideriphus* dont elle possède tous les autres caractères. *C. grossipes* Blanch. a également, du reste, les élytres arrondis en arrière et dépourvus d'épines.

Ancylocera

Serville, 1833, Ann. Soc. ent. Fr., p. 107.

1re Section.

Deuxième article des antennes très dilaté à son sommet interne, article 11 extrêmement court, en forme de crochet, non appendiculé, articulé presque à angle droit avec le précédent chez les ♂; fémurs médians et postérieurs pédonculés à la base et graduellement en massue.

A. cardinalis Dalm., 1823, Analecta entom., p. 67. — Lap., 1840 Hist. nat., II, p. 438. (A. C.).

2e Section.

Deuxième article des antennes non dilaté, le 11e allongé, filiforme, articulé normalement, appendiculé et recourbé à son extrémité chez les ♂; fémurs médians et postérieurs plus ou moins linéaires.

A. foveicollis Buq., 1854, Rev. Zool., p. 345.

var. **nigricornis**, n. var. — *Antennarum articulis omnino nigris a typo differt.* — 4 ex.

Chez un exemplaire, les articles 3 et 4 sont étroitement annelés de roux à la base. (Le type a les articles 3-11 de couleur jaune.) En gé-

néral les taches foncées des élytres sont plutôt brun-rouge que noires et assez peu distinctes; le métasternum est parfois rouge en partie et l'abdomen rembruni sur une plus ou moins grande étendue. Cette variété se rencontre aussi dans le sud de l'État de Bahia et dans celui de Minas (Bello Horizonte) mais ne paraît être nulle part bien commune.

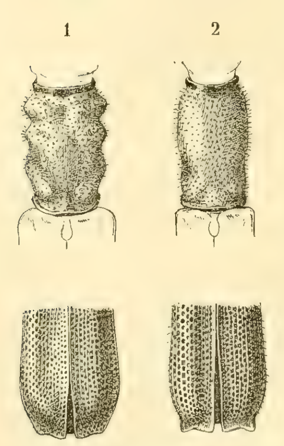
Il est infiniment probable que *A. fulvicornis* Burm., n'est que la ♀ de l'espèce de Buquet.

A. terminata Buq., 1854, Rev. Zool., p. 344.

var. **nigricollis**, n. var. — *Thorace vel rubro supraque vitta lata infuscata longitudinaliter ornato* (♂) *vel nigro maculaque rubra utrinque lateraliter decorato* (♀) *a typo differt.* — 6 ex.

Le disque du pronotum chez les ♂ est plus ou moins rembruni longitudinalement ainsi que la marge apicale; chez les ♀ les taches rouges latérales sont oblongues, contiguës à la base, mais n'atteignent pas le bord antérieur.

A. militaris, n. sp. — ♂. *Angusta, rubra, capite, antennis, thoracis margine antica, elytrorum humeris et apice metasternoque nigris, femoribus luteis, tibiis tarsisque rubro-brunneis, setis pallidis subtiliter hirta; caput inter antennas concavum, crebre fortiter reticulato-punctatum, mandibulis basi gibbosis, genis in lobum latum, apice obliquiter emarginatum et bidentatum valde productis, tuberibus antenniferis intus breviter cornutis; antennae corporis longitudinem vel superantes* (♂ *major*) *vel aequantes* (♂ *minor*), *nudae, compressae, postice sensim tenuiores, sparsim punctulatae, scapo brevi, crasso, subovato-cylindrico, arcuato, art. 3-9 apice interno perparum angulatis, 4 praecedente et sequente paululum breviore, 11 caeteris longiore, apice incurvato setulisque nonnullis minutis breviter hirto; thorax latitudine fere duplo longior, subcylindricus, antice posticeque paulo constrictus et transversim sulcatus, a triente basali ad sulcum*



1. *A. foveicollis* ♂; 2. *A. militaris* ♂ : corselet et extrémité des élytres. (× 6.)

anteriorem lateraliter utrinque arcuatim leviter ampliatus, supra mox post basim obsolete binodosus, punctis grossis, inordinatim dispersis porosus, lateribus prosternoque punctis minutissimis dense cribratis, punctis majoribus interspersis; scutellum angustum, apice rotundatum; elytra basi thoracis latitudinem maximam aequantia, parallela, paulo ante apicem parum obliquiter attenuata, apice ipso sinuose truncato, angulis externis et suturalibus paulo productis, dorso subplana, propter suturam a basi fere ad apicem usque sulciformiter utrinque depressa, punctis maximis, lineatim seriatis, postice et lateraliter minoribus quasi reticulatim perforata, mox ante apicem subito convexa, margine ipsa subplana, retro producta; femora media et postica sublinearia, illa apice interno brevissime dentata, haec spina acuta, brevi intus armata abdomineque breviora; metasternum grosse punctatum; abdomen punctis postice sensim minoribus leviter conspersum, segmento ultimo in medio marginis apicalis leviter emarginato. — Long. : 8-12 mill. — 6 ex.

♀. *Mandibulae apice haud vel vix gibbosae; antennae corpore multo breviores, magis dilatato-compressae, art. 3-10 apice interno angulatis, 11 praecedente parum longiore, recto; thorax latitudine dimidio longior, lateribus prosternoque sparsim grosse punctatis.* — Long. : 9-11 mill. — 3 ex.

A. militaris se trouve aussi dans l'État de Minas Geraës.

Les tibias sont de couleur plus foncée à la base qu'au sommet. Chez quelques exemplaires le métasternum est partiellement rouge.

Espèce extrêmement voisine de *A. terminata* dont elle ne se distingue que par la ponctuation plus irrégulière et un peu moins dense du thorax, par la couleur de ses pattes dont les fémurs sont jaunes et les tibias ainsi que les tarses rouge brun enfin par le développement bien moins grand de l'épine apicale des fémurs postérieurs; la dent des fémurs médians est aussi plus obsolète.

A part ces différences d'ailleurs constantes et bien nettes, la diagnose de *A. militaris* peut s'appliquer exactement à *A. terminata* et compléter la description un peu trop sommaire de Buquet.

Cercoptera

Spinola, 1839, Mag. Zool., Ins., pl. 12.

C. **Banoni** Spinola, 1839, Mag. Zool., Ins., p. 2, pl. 12, f. 1, 2, 3, 4, 5. — Lacord., Gen. Col., IX, I, p. 138.

var. **sanguinicollis**, n. var.? — ♀. *Genis in lobum latum apice truncatum brevissime productis, antennis abdomine brevioribus, scapo*

articuloque 2° testaceis, art. 3-10 apice interno angulatis, 4-10 subaequalibus, 11 praecedente vix longiore, thorace latitudine maxima tantummodo dimidio longiore, omnino sanguineo, elytrorum dimidio basali rubro-brunneo, haud nigro-vittato, dimidio apicali obscure sanguineo, tibiis posticis brunneo-nigris, necnon corpore subtus omnino rubro a typo discedit. — Long. : 17 mill. — 1 ex.

Comme chez l'insecte type, les élytres sont ornés latéralement de part et d'autre, vers le milieu de la longueur, d'une tache allongée d'un jaune clair.

Les différences qui viennent d'être signalées affectent, les unes la structure, les autres la livrée.

Les premières — prolongement plus faible des joues en un lobe tronqué, antennes à articles 4-10 subégaux, dentés au sommet et dont le dernier article est à peine plus long que le précédent, thorax de moitié plus long que large seulement — ne sont très vraisemblablement que des différences de sexe, l'insecte *type* paraissant, d'après la description et les figures de Spinola, être un ♂, quoique Lacordaire ait émis l'opinion contraire.

Il se pourrait très bien qu'il en soit de même pour les différences de coloration; mais le genre *Cercoptera* dont on ne possède que quelques rares spécimens est si mal connu qu'il serait imprudent actuellement de se prononcer à cet égard; j'ai donc cru devoir considérer provisoirement l'insecte de Goyaz comme représentant une variété nouvelle.

Malgré son facies singulier, *Cercoptera Banoni* a les plus grandes affinités avec les *Ancylocera* de la 2e section et plus particulièrement avec *A. foveicollis* Buq. Les joues prolongées en une sorte de lobe aplati et denté, les antennes nues, filiformes et munies sur la plupart des articles d'un double sillon porifère, l'allongement et la structure très spéciale du thorax, les fémurs médians et postérieurs linéaires et munis d'une épine interne, enfin la coloration et la sculpture similaires des téguments sont autant de caractères communs qui témoignent des rapports étroits existant entre les deux genres.

Spinola ignorait la patrie de ce rarissime insecte; Lacordaire le suppose originaire de Cayenne; Thomson dit d'autre part que dans la collection Lansberge acquise par lui se trouvait un exemplaire capturé Caracas (Venezuela) par M. de Lansberge lui-même; nous savons en tout cas maintenant que cette espèce se rencontre aussi à Goyaz.

Callopisma
Thomson, 1864, Syst. Ceramb., p. 212.

C. bimaculata, n. sp. — ♂. *Nigra, thorace laete rubro, marginibus antica et postica anguste nigris, maculis duabus ovalibus aterrimis, contrarie obliquis ex utraque parte basis supra ornato, pilis tenuissimis, albidis, elongatis sparsim hirta; caput parvum, breve, pronum, inter antennas concavum, crebre punctato-reticulatum, genis acute productis, tuberibus antenniferis intus breviter acuminatis, vertice nigro-velutino; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, nitidae, setis nonnullis flavidis huc et passim hirtae, art. 3-10 triangularibus et serratis, 3° sequente paulo longiore, 4-11 subaequalibus, 3-11 sulco longitudinali, subtilissime pubescente, carinulaque glabra bipartito lateraliter intus singulatim impressis, necnon fossula porifera, subapicali supra notatis; thorax globosus, latitudine perparum brevior, basi apiceque constrictus et anguste transversim sulcatus, crebre reticulato-punctatus, lateribus prosternoque punctis grossis sparsim notatis, leviter albido-tomentosis; scutellum semiovatum; elytra ad basim thoracis latitudinem maximam vix superantia ibique recte truncata, parallela, apice externo rotundata, angulis suturalibus acutis, dorso subplana, opaca, crebre profundeque reticulato-punctata, marginibus suturalibus paulo post scutellum elevatis, laevibus, nitidis, lateribus externis convexis; pedes nitidi, punctis nonnullis leviter impressi, femoribus anticis modice clavatis, mediis et posticis sensim leniter incrassatis, apice interno spinosis, his extremitatem abdominis haud superantibus, tarsis posticis brevibus, art. 1° 2° paulo longiore; acetabula media extus parum hiantia; mesosterni processus latus, apice lunatus; metasternum grosse punctatum, punctis minutis antice et lateraliter inordinatim intermixtis; abdominis segmentum 1 grosse sparsim punctatum, segmenta 2-5 subtiliter punctulata, 5 apice subemarginatum.* — Long. : 8 mill. — 1 ex.

♀. *Antennae dimidium elytrorum haud vel vix superantes; thoracis latera prosternumque punctis adpressis dense cribrata, minus tomentosa; abdominis segmentum ultimum apice subarcuatum.* — Long. : 7-10 mill. — 2 ex.

Espèce bien distincte de ses congénères par les deux taches d'un noir profond qui ornent son pronotum.

PLATYARTHRINI.

Stenygra

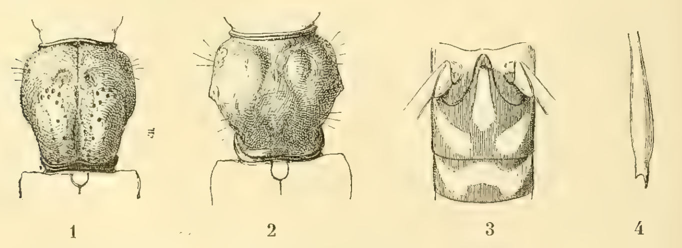
Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 95.

Le dimorphisme sexuel du thorax, si fréquent chez les Cérambycides, comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater, et d'une aide si précieuse pour distinguer les espèces, est particulièrement accentué chez les *Stenygra*. Cependant il semble n'avoir jamais attiré l'attention des entomologistes; Lacordaire dit même (Gen. Col., IX, 1, p. 141) que les ♀ diffèrent si peu des ♂ qu'il est dans l'incertitude sur leurs caractères.

Or, on observe sur le corselet de ces derniers deux plaques latérales finement ponctuées, de forme variable suivant les espèces, nettement délimitées en dessus et remontant en avant sur le pronotum le long du bord apical où elles se rejoignent parfois, mais se confondant en dessous avec le prosternum, lui-même finement ponctué. Ces plaques n'existent pas chez les ♀ et sont remplacées par quelques gros points irrégulièrement espacés.

S. setigera Germ., 1824, Ins. spec. nov., p. 516. (A. R.).
melanocephala Dej., 1837, Cat., 3 éd., p. 358.

S. setigera et *S. conspicua* Perty, réunis à tort dans le Catalogue de Münich, sont deux espèces parfaitement distinctes. White a été mieux avisé en les mentionnant séparément. (Cat. Longic., VIII, 2, p. 221.)



Stenygra setigera. — 1, thorax ♂; 2, th. ♀; 3, segments abdominaux (× 4); 4, fémur postérieur. (× 6.)

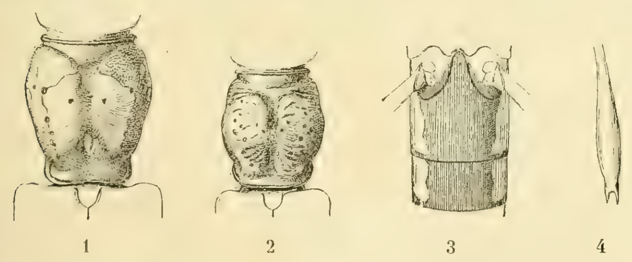
Voici les caractères constants et parfaitement nets qui permettront de distinguer les deux espèces l'une de l'autre :

Chez *S. setigera* le ♂ a les antennes beaucoup plus courtes que le corps et à peine plus longues que celles de la ♀; le corselet évasé à

partir du rétrécissement basilaire, puis globuleux, est presque entièrement criblé de points petits et serrés, c'est-à-dire que les plaques latérales se soudent sur la ligne médiane du pronotum, isolant seulement quelques espaces lisses, un situé au centre de la base, lanceolé, court et concave, deux externes, du double plus longs que le premier, un peu arqués, cicatrisés çà et là et terminés chacun par un stigmate arrondi; en outre, sur les bords latéro-antérieurs, il y a de part et d'autre deux ou trois fossettes porifères donnant naissance à quelques longues et fines soies de couleur pâle.

Chez la ♀, le thorax est plus large et plus court, imponctué et faiblement déprimé longitudinalement en dessus; cette dépression inégalement large mais surtout très évasée en avant, sépare l'une de l'autre deux grandes intumescences oblongues, aplaties et à peine saillantes, sauf à la partie antérieure où elles se renflent chacune en une sorte de nodosité obtuse et ridée; latéralement, vers le milieu, il y a un faible tubercule, parfois obsolète.

Dans les deux sexes, les fémurs médians et postérieurs sont munis à leur extrémité externe d'une assez longue épine (l'épine interne est presque nulle), et les deux segments basilaires de l'abdomen sont ornés, le premier de trois taches pubescentes, soyeuses et de couleur argentée disposées en triangle, le second d'une fascie de même nuance doublement arquée. En outre, tous les exemplaires de *S. setigera* que j'ai pu examiner ont le bord postérieur du thorax et la poitrine noirs; la tête est aussi le plus souvent de cette dernière couleur; enfin les



Stenygra conspicua. — 1, thorax ♂; 2, th. ♀; 3, segments abdominaux (× 4); 4, fémur postérieur (× 6).

taches éburnées de la base des élytres ne remontent pas latéralement en dessous de l'épaule.

Le ♂ de *S. conspicua* a au contraire les antennes sensiblement plus longues que le corps; les côtés du thorax sont assez régulièrement arqués et progressivement dilatés à partir du rétrécissement basi-

laire; les plaques ponctuées latérales remontent de part et d'autre sur la partie antérieure du pronotum; ces prolongements forment deux triangles dont les sommets qui se font vis-à-vis ne se rejoignent pas; la région discoïdale située en arrière est lisse, marquée de quelques fossettes sur son pourtour et de deux profondes dépressions, situées, l'une au-dessus du milieu de la base, triangulaire, l'autre vers le tiers antérieur, subovalaire.

Chez la ♀, le thorax est ovalaire, à peine plus large en avant qu'en arrière, imponctué, marqué en dessus sur la ligne médiane, comme celui du ♂, de deux dépressions assez profondes mais plus faiblement séparées et formant un sillon à peine interrompu au milieu; ce sillon divise la région dorsale dont chaque moitié, légèrement bombée, est lâchement ridée, criblée de quelques pores sétigères et terminée par une sorte de nodosité transverse. Les antennes sont beaucoup plus courtes que le corps.

Dans les deux sexes, les fémurs médians et postérieurs sont munis de deux courtes épines, l'externe étant un peu plus longue que l'interne, et les deux premiers anneaux de l'abdomen sont ornés de chaque côté d'une grande tache allongée formée par un duvet soyeux de couleur argentée.

Tous les exemplaires que j'ai vus ont la tête, le corselet et la poitrine entièrement rouges; en outre les taches éburnées de la base des élytres s'incurvent latéralement en dessous de l'angle huméral.

S. conspicua Perty, 1830, Del. anim., p. 91, pl. 18, f. 11. (R.).
tricolor Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 97.

S. cosmocera* White, 1855, Cat. Longic., VIII, 2, p. 221. — Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 420. (A. R.).

Les exemplaires de Goyaz ont les élytres d'une teinte plus foncée et plus uniforme que ceux provenant de l'Amazonie. Chez ceux-ci les étuis sont d'un brun rougeâtre et les taches éburnées, en général plus petites, sont cerclées de brun.

Chez cette espèce, les plaques ponctuées des flancs du thorax qui caractérisent les ♂ sont conformées à peu près comme celles de *S. conspicua*; mais elles se rejoignent en avant sur le pronotum et émettent en arrière un lobe assez court, arrondi postérieurement; les deux premiers anneaux de l'abdomen sont ornés chez les ♂ comme chez les ♀ de taches pubescentes et soyeuses de teinte argentée; le segment basilaire en a trois disposées longitudinalement, une médiane

assez grande et deux latérales, étroites; celui qui lui fait suite n'en a qu'une, mais elle le recouvre presque entièrement et est trilobée en arrière; le lobe central étant transverse, court et arqué en arrière; les fémurs médians et postérieurs sont munis à leur sommet d'une courte dent interne et d'une épine externe (1).

(1) L'espèce brésilienne suivante est restée jusqu'ici inédite :

S. apicalis (Chevrol. in litt.), n. sp. — ♂. *Brunneo-nigra, capite, scapo thoraceque supra et lateraliter — basi infuscata excepta — rubris, elytrorum summo apicali abdominisque segmentis 3-5 vel 4-5 rufis, elytris eburneo-maculatis, setis flavidis sparsim hirta; caput opacum, punctis parum conspicuis obsolete conspersum, tuberibus antenniferis intus breviter fastigatis; antennae longitudinem corporis aequantes, subtus basi laxe fimbriatae, scapo obconico, apice interno tumido, sparsim subtiliter punctulato, art. 11 appendiculato; thorax opacus, ovatus, prope basim constrictus, ibi fascia nigra, supra bilobata ornatus, lobis cuneatis, paululum contrarie obliquis, pubeque flavido-argenteo sericea leviter obsitis, margine antica sulco angusto circulatim impressa, lateribus plaga subtiliter, haud dense punctulata, antice in partem superiorem pronoti assurgente utrinque munitis, disco ipso pronoti impunctato, sulco debili longitudinaliter bipartito, prosterno nigro pubeque flavido-argenteo sericea dense vestito; scutellum triangulare, flavido-argenteo pubescens; elytra ad basim thoracis latitudinem maximam fere aequantia, subparallela, lateribus in medio perparum incurvatis, mox ante apicem arcuatim angustata apice ipso sinuatim truncato in singulis, angulis externis breviter dentato-productis, dorso subplana, nitidissima, setis nonnullis grossis pallidis, lineatim ordinatis, postice paulo densioribus hirta, maculisque quatuor eburneis, margini laterali connexis, suturam vero haud attingentibus ornata : scilicet duabus basalibus, obliquis, linearibus, paululum sinuosis, humerum extus cingentibus, duabus postmediis, paulo latioribus, subtransversis, suturam versus rotundatis; femora media et postica apice interno brevissime dentata, apice externo spinosa; pectus abdominisque segmenta 1 et 2 dense flavido-argenteo pubescentia; segmentum ultimum ventrale apice late obtuseque truncatum.* — Long. : 15-19 mill. — 4 ex.

♀. *Antennae dimidium elytrorum haud superantes; thorax paulo magis globosus, impunctatus, poris nonnullis setigeris tantummodo impressus, sulco pronoti deleto; abdominis segmentum ultimum apice rotundatum, in medio apicis leviter incisum.* — Long. : 16 mill.. — 2 ex.

États de Santa Catharina, Espiritu-Santo, Minas Geraës;

Collections du British Museum (2 ex.), Deutsches Entom. Nat. Museum, (1 ex.) et la mienne (3 ex.).

Platyarthron

Guérin, 1829-38, Icon. Règne anim., III, p. 230.

Syn. *Coelomarthron* Thoms. — *Coelarthron* Lacord.

P. nanum, n. sp. — ♀. *Parvum, nigerrimum, politum, immaculatum, setis pallidis, elongatis sparsim hirtum; caput inter antennas paulo concavum, fronte verticeque longitudinaliter sulcatis, hoc fere laevi, illa punctata, genis brevibus, aculeatis, tuberibus antenniferis intus breviter fastigatis; antennae dimidium elytrorum paulo superantes, setis nonnullis flavidis supra subtus lateraliterque hirtae, scapo obconico, sparsim punctulato, art. 3-5 obconicis, crassis, basi supra sulcatis, porisque setigeris apice notatis, 6-11 sensim decrescentibus, subtilissimeque pubescentibus, art. 4 praecedente multo, sequente paululum breviore; thorax latitudine fere duplo longior, subcylindricus, arcuatus, basi perparum constrictus, a basi ipsa ad apicem sensim paululum rectilineatim dilatatus, punctis paucis minutissimis setigeris huc et passim impressus, dorso tumido, prosterno subtilissime transversim striolato, lineisque duabus argenteo-sericeis, parum conspicuis, propter coxas incipientibus ornato; scutellum dense argenteo-pubescens; elytra basi thorace latiora, subparallela, ante apicem arcuatim attenuata, apice ipso breviter subtruncato, angulis exterioribus rotundatis, suturalibus obtusis, dorso parum convexa, paulo post basim bigibbosa, gibbis debilibus, oblongis, punctisque nonnullis minutis, setigeris, in lineis 6 vel 8 ordinatis impressa; femora fortiter clavata, basi pedunculata, summo apicali valde attenuato, postica abdomine breviora; tibiae posticae extus sulcatae; tarsi postici breves, art 1°, 2° et 3° simul sumptis subaequali, unguiculis ferrugineis; mesosterni processus parum latus, antice leniter declivis; corpus subtus punctis aliquibus setigeris impressum, mesosterni metasternique epimeris argenteo-sericeo pubescentibus.* — Long. : 5-7 mill. — 4 ex.

Cette très petite espèce, premier représentant du genre *Platyarthron* signalé jusqu'ici comme ayant le Brésil pour patrie, en possède tous les caractères; mais quelques-uns sont atténués et comme réduits proportionnellement à la taille de l'insecte; les tubercules antennifères sont très brièvement acuminés et séparés seulement par un faible sillon linéaire; les profondes dépressions longitudinales dont sont marqués sur leurs deux faces les articles 3-5 sont remplacées par un sillon plus étroit, à peine distinct sur l'article 3. Au sommet de ces mêmes articles on distingue quelques fossettes porifères donnant naissance à un long poil d'un blanc jaunâtre.

Trachelia
Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 25.

T. maculicollis Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 26, ♀.

var. **rufiventris**, n. var. — ♀. *Antennis apice nigris, macula verticis obsoleta, pronoto 8-maculato, mesosterno metasternoque macula laterali nigra utrinque tantummodo notatis necnon abdomine pedibusque — femorum spinis apicalibus infuscatis exceptis — omnino rufis a typo differt.* — 8 ex.

♂. *Brunneo-ferruginea; antennae 12-articulatae, corpore triente longiores, apice paululum infuscatae; thorax sat crebre punctulatus, maculis novem brunneis notatus, vitta media plagisque duabus externis laevibus in dorso; scutellum brunneo-nigrum; elytra uniformiter brunneo-ferruginea, vittulis quatuor rubro-testaceis, haud elevatis, parallelis, duabus brevibus ante medium, duabus longioribus post medium, internis externis brevioribus singulatim ornata; abdomen postice sensim paululum attenuatum.* — 3 ex.

Variations individuelles : ♀. Articles basilaires des antennes, sauf les deux premiers, annelés de brun-noir au sommet; taches du thorax à peine marquées ou même absentes; traits jumeaux rouge-testacé, situés avant le milieu des élytres, plus ou moins élargis et rapprochés l'un de l'autre et formant une fascie transverse un peu arquée; ces mêmes traits bordés de noir en avant; une bande assez étroite supplémentaire, également de couleur rouge-testacé, longeant de part et d'autre la suture à partir du milieu et se terminant brusquement à une courte distance du sommet; cette bande parfois très réduite et se détachant faiblement sur la teinte noire de la moitié apicale des étuis. ♂. Linéoles antérieures tantôt précédées d'une tache brunâtre confuse et irrégulière et séparées des deux linéoles postérieures par une large fascie de même teinte, un peu oblique, tantôt réunies chacune, à celle qui lui fait suite en dessous par un léger trait également rouge-testacé.

Comme on le voit, la livrée de cette variété à laquelle cependant j'ai cru devoir donner un nom, est, comme celle du type dont le ♂ n'a pas été décrit et de *T. pustulata* Serv., éminemment variable. En fait, il n'y a pas deux individus pareils. Toutefois la couleur des antennes dont les derniers articles sont toujours noirâtres chez les ♀ et celle de l'abdomen qui est roux paraissent constantes. Une revision sérieuse du genre *Trachelia* ne pourra être entreprise que par le spécialiste qui sera en possession de très nombreuses séries de spécimens de chaque espèce.

T. rugosipennis, n. sp. — ♀. *Obscure rubro-ferruginea, antennis, prosterno, scutello, elytris — basi excepta — pectoris lateribus, femoribus basi et apice, tibiis tarsisque nigris vel plus minus infuscatis, elytris maculis quatuor eburneis decoratis; caput breve, inter antennas concavum et sulcatum, crebre punctato-rugulosum, sparsim flavido-pilosum, fronte excavationibus duabus haud profunde impressa, tuberibus antenniferis breviter turbinato-erectis; antennae apicem elytrorum haud superantes, 11-articulatae, setulis minutis nigricantibus, basi subtus densioribus parce hirtae, scapo clavato, punctulato, art. 3 elongato, cylindrico, subcrasso, 4 praecedente paulo graciliore et triente breviore, 5-10 compressis, sensim dilatatis, intus serratis, 11 breviter appendiculato; thorax latitudine maxima paulo longior, subcylindricus, basi apiceque perparum constrictus et transversim anguste sulcatus, lateribus usque ad marginem anticam sensim paulo attenuatis, punctatus setisque flavidis subtus et lateraliter paululum densioribus parce hirtus, marginibus antica et postica prosternoque nigris, hoc punctato-ruguloso; scutellum triangulare; elytra basi thorace latiora, parallela, mox ante apicem subito arcuatim angustata, apice ipso late truncato in singulis, angulis suturalibus brevissime productis, dorso parum convexa, crebre punctato-rugosa, maculisque quatuor parvis, luteo-eburneis, paulo elevatis, duabus mediis ovalibus, duabus oblongis, paulo magis externis, versus trientem posteriorem sitis decorata, margine apicali laxe fusco-fimbriata; femora pedunculata, fortiter subabrupte clavata, apice interno breviter spinosa, subtus setis flavidis laxe ciliata, postica abdominis segmentum quartum haud superantia; tibiae sparsim fusco-hirsutae; tarsi postici breves, art. 1° 2° fere dimidio longiore; prosterni processus parum latus, postice coxas paulo superans; mesosterni processus latus; acetabula media extus paululum hiantia; corpus subtus nitidum, disperse leviter punctulatum, subtiliter rare flavido-villosum; abdominis segmentum ultimum 3 et 4 simul sumpta aequans, apice late truncatum, angulis rotundatis.* — Long. : 9-11 mill. — 2 ex.

Le thorax luisant et lâchement ponctué est assez régulièrement atténué d'arrière en avant; cependant, ses côtés d'abord obsolètement arqués à partir du rétrécissement basilaire, s'incurvent ensuite, mais d'une façon peu sensible, au delà du milieu; les élytres, d'un brun noirâtre, fortement ponctués et transversalement ridés, sont ornés à la base de deux grandes taches d'un rouge sombre, simplement ponctuées, réunies à la suture et formant une fascie commune un peu concave en arrière; le calus huméral est limité en dedans par une

dépression basilaire, assez profonde, allongée, qui en accentue le relief; les quatre petites taches médianes et postérieures sont couleur de vieil ivoire, saillantes et lisses.

Cette petite espèce très remarquable est donc un *Trachelia* ponctué et partiellement hérissé de poils fins. Cette double particularité qui semble tout d'abord en contradiction avec la formule du genre telle que l'a donnée Serville, n'a, en fait, qu'une minime importance si on la compare aux caractères morphologiques beaucoup plus sérieux qui donnent aux *Trachelia* un facies si spécial et que nous retrouvons tous chez *T. rugosipennis* : antennes dilatées, comprimées et dentées en arrière chez les ♀; thorax en tronc de cône; élytres ornés de taches ou linéoles éburnées, inermes au sommet; fémurs pédonculés, fortement en massue, armés d'une épine courte mais robuste à leur extrémité interne; dernier segment abdominal presque du double plus long que le précédent; cavités cotyloïdes intermédiaires légèrement bâillantes en dehors.

SMODICINI.

Smodicum

Haldeman, 1847, Trans. Amer. Phil. X, p. 38.

S. semipubescens, n. sp. — ♂. *Valde depressum, rufo-testaceum, femoribus corporeque subtus dilutioribus, capite, pronoto antennisque laete ferrugineis; caput inter antennas subconcavum et sulcatum, subtiliter punctato-coriaceum, sparsim pallido-pubescens, fronte brevi, depressa, oculis subgrosse granulatis, sat profunde lunatis; tuberibus antenniferis breviter turbinato-productis; antennae corpore paulo breviores, basi teretes, crassae, ad apicem usque sensim deminutae, subtiliter pallido-pubescentes, scapo brevi, obconico, subarcuato, art. 4 praecedente et sequente breviore; thorax latitudine maxima perparum brevior, subhexagonus, basi apiceque recte truncatus, pube subtili, pallida vix obumbratus, supra planus, sparsim obsolete punctulatus, depressioneque magna, oblongo-ovali, subnitida, debili, in medio longitudinaliter excavatus, lateribus suberosis, prosterno fossulis duabus ovalibus, subtiliter coriaceis, obliquis, antice notato; scutellum transversum, subquadratum; elytra basi thoracis latitudinem maximam paulo superantia, ibi recte truncata, parallela, apice singulatim rotundata, dorso deplanata, lateribus subabrupte declivibus, punctis minutis, setigeris, sat dense cribrata, setis pallidis, brevibus, lineatim ordinatis, obliquiter retro erectis, lineolaque perparum elevata, vix*

conspicua, ab humero ad trientem apicalem subobliquiter decurrente singulatim munita; femora brevia, clavata — clava magna, oblongo-ovali, pube tenuissima leviter induta — media et postica paulo compressa, basi breviter pedunculata et leniter arcuata, haec abdominis segmenti quarti apicem haud attingentia; tibiae femoribus breviores, subarcuatae, a basi ad apicem sensim incrassatae; tarsi postici breves, art. 1-3 simul sumptis 4° subaequalibus, 2 et 3 minutissimis; mesosterni processus latissimus; metasternum lateraliter sparsim punctulatum; abdomen fere laeve, pilis nonnullis minutis hirtum, segmento ultimo brevi apice truncato. — Long. : 7,5 mill. — 1 ex.

♀. *Antennae paululum breviores, basi minus incrassatae; thorax latior, prosterno depressionibus obsoletioribus notato; abdominis segmentum ultimum multo longius, elytrorum apicem omnino superans, postice magis attenuatum, apice rotundatum.* — Long. : 12 mill. — 1 ex.

Vilnacota, Pérou.

Deux individus ♂, ♀ trouvés également dans ce dernier pays, a Ocobamba, font partie des collections du Deutsches Entom. National Museum.

Jusqu'à présent on n'a reçu de Jatahy aucune femelle.

La tête est très courte, et bien que le front soit assez incliné, une ligne qui effleurerait en dessous le métasternum, le prosternum et la pointe des mandibules serait absolument droite; celles-ci, sont noires à l'extrémité et hérissées à la base de soies fauves; le pronotum est marqué d'une grande dépression ovalaire irrégulièrement et faiblement ponctuée, plus profonde à son sommet et à sa base qu'au milieu; les rebords de cette excavation centrale sont un peu saillants en arrière où ils forment un très léger bourrelet arqué; latéralement ces bords sont longés de part et d'autre en dehors par un sillon, un peu sinueux chez les ♂; les flancs sont finement coriacés et munis de deux petites nodosités très faiblement indiquées, situées l'une au milieu, l'autre entre ce milieu et le bord antérieur; les deux dépressions du prosternum sont ovalaires, subcoriacées et légèrement pubescentes; les élytres sont criblés de petits points d'où sortent de courts poils fauves, les uns visibles seulement à la loupe et rudimentaires, les autres obliques et disposés en lignes (12 environ sur chaque élytre); les cavités cotyloïdes antérieures sont ouvertes en arrière; les intermédiaires le sont à peine en dehors.

La fine pubescence qui recouvre la tête, le pronotum et les pattes ainsi que la vestiture des élytres hérissés de poils assez nombreux

distinguent cette espèce de ses congénères de l'Amérique du Sud actuellement décrits.

S. sp. — La seule femelle reçue de Jatahy, remarquable par la largeur de ses saillies prosternale et mésosternale, paraît bien appartenir à une espèce inédite; mais ne connaissant pas le ♂, il serait prématuré de la décrire.

POECILOPEPLINI.

Poecilopeplus
Thomson, 1860, Classif. Céramb., p. 205.

Syn. *Poecilosoma* Serv., Luc., (pars).

P. haemopterus * Luc., 1859, Voy. Casteln., p. 178, pl. 11, f. 5, a. b. ♂ (A. R.).

Georgia
Thomson, 1857, Archiv. ent., I, p. 21.

G. xanthomelaena White, 1856, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 408, pl. 40, f. 11. (T. R.).
citrina Thoms., 1857, Arch. ent., I, p. 21, pl. 9, f. 1-2.

TROPIDOSOMINI.

Tropidosoma
Perty, 1830, Del. anim. art., p. 85.

T. Spencei Kirby, 1818, Trans. Linn. Soc., p. 438, pl. 22, f. 13. (T. R.).

L'un des exemplaires capturés à Jatahy a les élytres entièrement noirs comme *T. dilaticorne* Gory, de la Guyane, dont il semble d'ailleurs différer spécifiquement. Il faut voir là un de ces cas de mélanisme si fréquents, comme nous l'avons déjà fait observer, chez les insectes de l'Amérique du Sud dont la livrée normale est formée d'un mélange de jaune et de noir.

Ctenodes
Olivier, 1808, Entomol., VI, 95 *bis*, p. 779.

C. geniculata Klug, 1825, Nov. Act. Ac. Leop., XII, 2, p. 456, pl. 42, f. 3. — Goun., 1906, Ann. Soc. ent. Fr., p. 19. (T. R.).

var. **thoracica** Redtenb., 1868, Reise Novara, p. 201. — Goun., loc. cit. (T. R.).

STERNACANTHINI.

Lophonocerus

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 33.

L. hirticornis Gyllh., 1817, in Schönh., Syn. Ins., I, 3, App., p. 176. (C.).

Chez les nombreux exemplaires envoyés de Goyaz qui me sont passés sous les yeux, la couleur noire qui, en général, n'occupe que le tiers apical des élytres, est beaucoup plus développée et s'étend en avant au delà du milieu de ces organes. Même chez un individu ♂, les élytres sont entièrement noirs, à l'exception de deux petits traits obliques de couleur jaune situés au niveau du premier tiers antérieur. Ce mélanisme presque total est très fréquent chez les exemplaires provenant de l'État de Minas.

PARISTEMIINI.

Thelgetra

Thomson, 1864, System. Ceramb., p. 258.

T. latipennis? Thoms., 1864, Syst. Ceramb., p. 258. (A. C.).

Les *Thelgetra*, comme d'ailleurs la plupart des Cérambycides à facies de Lycides, sont tellement variables au point de vue de la taille et de la coloration, qu'à défaut de caractères plastiques suffisamment nets, il est souvent difficile de les identifier avec certitude.

Tel est le cas de l'espèce qui habite la région de Jatahy; les plus grands exemplaires, presque tous ♀, ont 16 mill. de longueur et les plus petits n'en ont que 9; or *T. latipennis* dont je possède un individu originaire de São Paulo conforme en tous points au *type* de Thomson est notablement plus grand (19 mill.); en outre, ses élytres sont ornés à la base de quatre bandes longitudinales ne dépassant que faiblement le premier tiers antérieur et séparées les unes des autres, d'une part par la suture, d'autre part par la côte qui part de l'épaule. Chez un bon nombre d'exemplaires de Goyaz, ces bandes de couleur plus pâle se rejoignent et forment une grande tache commune en

forme de parallélogramme; chez d'autres, cette tache s'affaiblit plus ou moins et finit même, ce qui est le cas le plus général, par disparaître complètement. Les taches apicales s'oblitèrent, elles aussi, très fréquemment, de telle sorte que certains individus ont les élytres entièrement jaunes (*Pteroplatus occipitalis* Chevr. in litt.); même variabilité en ce qui concerne la teinte des pattes et du corps en dessous; quant à la tache foncée du pronotum, elle devient parfois simplement ponctiforme.

J'ajouterai que j'ai trouvé dans l'État de Minas des exemplaires ayant le dessous du corps et les élytres entièrement noirs à l'exception de deux petites taches jaunes humérales (*Chilothorax luctuosus* Chevr. in litt.).

Enfin, les saillies latérales du thorax, tomenteuses et en forme d'oreillettes qui caractérisent le genre *Thelgetra*, sont plus ou moins prononcées chez les individus originaires de Jatahy, mais toujours moins que chez l'insecte type.

Malgré ces différences, je crois qu'on doit considérer ces individus comme représentant simplement la forme minor d'une espèce qui, dans les régions humides de la côte brésilienne, a pris un plus grand développement et des teintes plus vives.

Cosmoplatus

Aurivillius, 1891, Entom. Tidskrift, p. 101.

Cosmoplatidius, n. subg.

Syn. *Pteroplatus* Blanchard (pars).

♂. *Genae subbreves vel modice elongatae; antennae aut corpore triente longiores aut apicem elytrorum vix superantes, scapo clavato, basi haud sulcato, art. 2-6 minus fortiter fimbriatis, 3-7 vel 3-9 apice externo, 5-9 vel 5-10 apice interno brevissime spinosis; thorax transversus, trapezoidalis, lateribus vel regulariter arcuatis, vel ante angulos posticos leviter emarginatis, angulis ipsis plus minus retro productis et apice obtusis, basi lenissime bisinuatus, lobo medio obtusissimo aut obsoleto; elytra a basi ad apicem sensim paulo ampliata, lateribus nec incurvatis, nec arcuatis, apice ipso rotundato in singulis, dorso deplatana costisque duabus vel quatuor subparallelis, in medio disci longitudinaliter decurrentibus posticeque abbreviatis instructa; prosternum inter coxas aut angustum aut modice latum; pedes subelongati, femoribus posticis abdominis segmentum tertium haud vel parum superantibus, tibiis posticis carinula debili intus et extus munitis.*

Le caractère principal de cette coupe sous-générique, établie primitivement, d'après les indications de M. le Professeur Aurivillius, pour un insecte qu'il a eu l'extrême obligeance de comparer à *C. peruvianus* Auriv., type du genre, réside dans la conformation des élytres qui sont aplatis, côtelés, progressivement plus élargis en arrière et arrondis isolément à l'extrémité; les antennes sont en outre un peu plus courtes; le scape n'est pas cicatrisé à la base; les articles 3-6 sont frangés de poils plus courts et moins fournis et le sommet de ceux-ci ainsi que celui des trois ou quatre suivants est terminé tant en dedans qu'en dehors par une très petite épine qui existe seulement sur 7-9 chez *C. peruvianus*, mais qui est un peu plus forte; enfin les pattes sont légèrement plus longues et les tibias postérieurs sont parcourus en dedans et en dehors par une carène plus fine et moins visible.

Afin de pouvoir comprendre dans ce sous-genre une seconde espèce, très voisine de la première, que Blanchard a placée à tort dans le genre *Pteroplatus*, j'ai été amené à modifier très légèrement ma définition première un peu trop étroite.

C. mandibularis, n. sp. — ♂. *Nigricans, testaceo-fulvo variegatus, pube passim fuliginosa, passim rufo-testacea sat dense obsitus, opacus; caput quadratum, porrectum, inter antennas sulcatum, mandibulis validis, subhorizontalibus, grosse punctato-rugosis tubereque valido extus ante apicem instructis, genis subacute productis, fronte brevissima, testaceo-rufum, vittis duabus fuliginosis in vertice maculisque duabus nigris, glabris, nitidis, subtiliter transversim striolatis infra oculos; antennae corpore triente longiores, scapo valde clavato, subtiliter punctulato, rufo, art. 2-6 subtus fusco-fimbriatis, 2° toto, 3° basi rufis, hoc sequente paululum longiore, 3-11 carinatis, 11° praecedente subaequali, subulato; thorax latitudine fere dimidio brevior, testaceo-fulvus, basi leniter bisinuatus, antice quam postice angustior, lateribus arcuatis, coriaceis, subcultratis, dorso planus, sub tomento sericeo sparsim punctatus, nigro-bivittatus, necnon vittis duabus inferioribus infuscatis ornatus, vittis dorsalibus antice singulatim conjunctis, angulis posticis subobliquiter retro modice productis, prosterno punctato, pubeque subtili pallido-sericea leviter obumbrato; scutellum subquadratum, apice rotundatum, testaceo-fulvo sericeum; elytra basi thorace haud latiora, elongata, sericeo-tomentosa, sub tomento disperse punctata, setis rufis et fuliginosis hirsuta, nigricantia, maculis duabus magnis, elongatis, humeralibus necnon fascia lata transversa, communi, lateraliter paulo dilatata et supra suturam tam antice quam postice angustissime diffusa testaceo-fulvis ornata; acetabula antica postice,*

media extus hiantia; coxae anticae extus valde angulatae, subtransversae, processu prosternali subangusto modice separatae; mesosterni processus latus, apice truncatus; femora sublinearia, videlicet in medio perparum incrassata, fulvo-testacea, ante apicem vero annulo infuscato lato, subtus interrupto decorata; postica abdominis segmentum tertium vix superantia; tibiae tarsique infuscata; pectus abdomenque etiam infuscata, pubeque albido-sericea leviter induta; abdominis segmenta sensim paululum decrescentia, ultimo apice leniter emarginato. — Long. : 14-17 mill. — 5 ex.

L'un d'eux appartient au Musée de Stockholm. Un sixième individu récolté par Steinbach en Bolivie fait partie des collections du Deutsches Entom. National Museum; il ne diffère des précédents que par la couleur noirâtre de l'écusson, la forme plus anguleuse des taches jaunes humérales et l'envahissement par la couleur noire de toute la partie centrale des fémurs.

C. **annulipes*** Blanch., 1843, Voy. d'Orb., p. 207, pl. 21, f. 1. (A. C.).

Cette espèce, dont la description sommaire qu'accompagne une figure peu exacte ne peut donner qu'une idée assez imparfaite, diffère des *Pteroplatus* par les caractères suivants : antennes des ♂ légèrement plus longues que le corps; scape en massue, art. 3-11 finement carénés, terminés presque tous en dedans et en dehors par une très petite épine; 2-6 frangés en dessous dans toute leur longueur; thorax trapézoïdal, à angles postérieurs saillants en arrière; élytres et thorax de même largeur à leur base; ceux-là graduellement dilatés en arrière à partir de l'angle huméral; côtes latérales pas plus saillantes que les autres et allant se confondre avec la marge bien avant le milieu; fémurs non en massue.

Elle se distingue d'autre part de *C. mandibularis* par sa tête plus petite, moins horizontale, à mandibules dépourvues de callosité externe, par ses antennes plus courtes même chez les ♂, par son thorax à bords plus tranchants et bisinués, à angles postérieurs plus saillants, par ses élytres moins allongés et munis chacun de deux côtes dorsales au lieu d'une, enfin par sa saillie prosternale légèrement bombée en arrière.

La ♀ diffère du ♂ par ses antennes d'un quart plus courtes que les élytres; la bande noirâtre qui orne le thorax en dessous des arêtes latérales est en outre dépourvue de la ponctuation assez espacée qui caractérise l'autre sexe.

Variations individuelles : bandes noires du pronotum larges, parfois soudées entre elles, le plus souvent séparées seulement par un fin trait jaune, exceptionnellement linéaires et espacées (livrée typique); fascie fauve située vers le tiers postérieur des élytres, ou assez large, ou plus ou moins étroite, assez rarement obsolète et remplacée par quelques petites taches disposées transversalement.

Aphylax

Lacordaire, 1869, Gen. Col., IX, I, p. 165.

A. lyciformis Germ., 1824, Ins. spec. nov., p. 502. (A. R.).
mentiens Lacord., 1869, Gen. Col., IX, 1, p. 165, note 2.

Espèce répandue dans tout le Brésil méridional depuis le sud de l'État de Bahia, ainsi qu'au Paraguay et dans le nord de l'Argentine. Sa livrée subit les variations habituelles aux insectes à facies de Lycide, c'est-à-dire que la fascie fauve des élytres peut envahir toute la partie antérieure de ces organes ou au contraire disparaître complètement (livrée la plus fréquente chez les individus provenant de Minas).

STENASPINI.

Cyphosterna

Chevrolat, 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 756.

C. tripunctata Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 759. (C.).
ornaticollis Chevrol., 1862, loc. cit.

Les trois taches noires du pronotum peuvent se souder entre elles et même recouvrir tout le thorax tant en dessus qu'en dessous (livrée des insectes provenant du sud de l'État de Bahia).

Eriphus

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 88. — Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 747.

E. immaculicollis Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 89. — Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 749. (T. R.).

E. luctuosus Chevrol., 1862, Ann. Soc. ent Fr., p. 750. (T. R.).

La forme et l'étendue de la tache noire du pronotum est, comme

chez *Cyphosterna tripunctata*, très sujette à varier. On reconnaîtra probablement un jour, quand on sera en possession de matériaux suffisants, que *E. immaculicollis, bisignatus* et *luctuosus* ne sont que des variétés d'une même espèce.

DORCACERINI.

Dorcacerus
Latreille, 1829, Règne Anim., ed. 2, V, p. 111.

D. barbatus Oliv., 1790, Encycl. méth., V, p. 300; 1795, Ent., IV, 67, p. 10, pl. 13, f. 94. (T. C.).

TRACHYDERINI.

Desmoderus
Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 37.

D. variabilis Serv., 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 38. (T. R.).

Phaedinus
Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 38.

P. flavipes Thunb., 1822, Mem. Ac. Petr., VIII, p. 306, pl. 10, f. 3.
microthorax Perty, 1830, Del. anim., p. 88, pl. 17, f. 11. (A. C.).

P. Martii Perty, 1830, Del. anim., p. 86, pl. 17, f. 6, ♀. (T. R.).
biplagiatus Buq., 1840, Rev. Zool., p. 142; Mag. Zool., 1841, p. 3, pl. 67, ♂.
moestus Newm., Ann. Nat. Hist., 1840, p. 195, ♂.

Je n'ai trouvé dans les lots de Jatahy qu'un seul exemplaire ♂; mais j'ai reçu de l'État de Minas 6 individus des deux sexes de cette rare espèce dont l'un, ♂, est orné sur les élytres, un peu avant le milieu, de deux taches éburnées transverses, vestiges de la très large fascie de même nuance qui décore les étuis des ♀. *P. Martii* se trouve aussi à São Paulo où j'en ai capturé deux exemplaires.

P. corallinus, n. sp. — ♂. *Subelongatus, niger, thoracis lateribus rubro-corallinis, supra glaber, subtus pube albo-sericea, in pectore densiore, subtiliter vestitus; caput inter tubera antennifera sat*

profunde sulcatum, sulco carina debili, laevi in vertice continuato, punctis grossis inordinatim impressum, fronte sulco arcuato transversim profunde exarata; antennae corpore fere dimidio longiores, scapo obconico, punctato, art. 3-11 intus longitudinaliter acute carinatis, 3 sequente paulo longiore, apice nodoso, 4-10 pressulis, apiceque interno valde angulato-dilatatis, 11 appendiculato; thorax latitudine maxima sesquibrevior, basi valde constrictus et transversim fortiter sulcatus, margine basali ipsa leviter bisinuata, lobo medio retro vix arcuatim exstante, crebre grosseque reticulato-punctatus tuberculisque validis quatuor, in ordine transverso arcuatim dispositis sulcoque basali postice limitatis, duobus dorsalibus, late separatis, extus obliquiter spectantibus et carina subarcuata conjunctis, duobus lateralibus, obconicis instructus, opacus, quasi velutinus, prosterno basi grosse inordinatim punctato, antice rugulis duabus, paulo elevatis transversim munito; scutellum cuneatum, sparsim punctatum; elytra basi thorace latiora, antice propter medium in lobum obtusum leviter utrinque prominentia depressioneque ovali inter lobum et angulum humeralem sat profunde notata, postice sensim paululum attenuata, mox ante apicem breviter angustata, apice ipso late sinuato-truncato in singulis, angulis suturalibus spina brevissima instructis, dorso parum convexa, omnino sat dense punctata, subnitida, praeter suturam a basi ad apicem sulciformiter depressa; femora antica et media sensim modice clavata, postica paulatim leviter incrassata, fere linearia, apicem elytrorum haud transeuntia; tibiae posticae compressae, ad apicem usque sensim paulo dilatatae, intus brevissime fusco-fimbriatae; tarsorum posticorum art. 1us 2 et 3 simul sumptos fere aequans; prosterni mesosternique processus tuberculo valido, lateraliter compresso, nitido, glabro, inter coxas instructi; metasternum abdomenque subtilissime punctato-coriacea; segmentum ventrale ultimum apice subtruncatum. — Long. : 15-17 mill. — 2 ex.

♀. *Thorax, tuberculi prosternalis summo apicali nigro excepto, scutellum elytraque laete rubro-sanguineà; antennae corpore paulo breviores; abdominis segmentum ultimum apice late sinuato-truncatum.* — Long. : 19 mill. — 1 ex.

Chez la ♀, la suture prend en arrière une teinte noire progressivement plus foncée et cette teinte s'étend même sur le bord apical de chaque élytre.

Le ♂ de cette remarquable espèce, bien qu'ayant à première vue une grande ressemblance avec celui de *P. Martii*, s'en distingue par de nombreux caractères : les antennes sont plus longues ; le corselet a

un aspect velouté et est beaucoup plus finement et plus régulièrement ponctué; le disque du pronotum est dépourvu des trois petits tubercules placés en triangle dont est muni celui de *P. Martii* ou du moins ceux-ci sont à peine visibles; par contre, les deux protubérances peu saillantes et obliquement transverses de la base sont surmontées chacune d'un fort tubercule presque aussi développé que ceux des côtés; en outre, les taches rouges latérales sont beaucoup plus grandes et s'étendent jusqu'au bord antérieur; l'écusson est plus faiblement ponctué; la ponctuation des élytres, presque nulle chez *P. Martii*, est forte et dense; les tibias postérieurs sont moins dilatés et leur tranche interne est seule frangée de poils noirâtres; enfin le tubercule qui surmonte la saillie prosternale est plus fort et dirigé en avant et celui du métasternum est comprimé latéralement au lieu d'être arrondi au sommet.

Trachyderes

Dalman, 1817, in Schönh., Syn. Ins., I, 3, p. 364.

T. **Reichei** Dup., 1836, Mag. Zool., cl. IX, p. 31, pl. 155. (T. R.).

T. **succinctus** Linné, 1758, Syst. Nat., ed. X, p. 391. (C.).

T. **morio** Fabr., 1787, Mant. Ins., I, p. 133. (C.).

T. **dimidiatus** Fabr., 1787, Mant. Ins., I, p. 133. (C.).

Espèce à livrée tout à fait inconstante et dont la plupart des variétés se rencontrent dans la région de Jatahy.

T. **bicolor** Fabr., Mant. Ins., I, p. 134. (A. C.).

T. **Fabricii** Dup., 1838, Mag. Zool., cl. IX, p. 1, pl. 186, f. 1. (A. R.).

T. **variegatus** Perty, 1830, Del. anim., p. 88, pl. 17, f. 11.

var. **Audouini** Dup., 1838, Mag. Zool., cl. IX, p. 2, pl. 186, f. 2. (A. C.).

T. **bilineatus** Oliv., 1795, Ent. IV, 67, p. 17, pl. XXI, f. 161, ♂. (A. C.).

scabricollis Dalm., 1823, Anal. ent., p. 64, ♂. — Dup., 1838, Mag. Zool., cl. IX, p. 19, pl. 195, f. 2.
puncticollis Dup., loc. cit., p. 20, pl. 197, f. 1, ♂.
Duponti Dup., loc. cit., p. 17, pl. 195, f. 1, ♂.
Dejeani Dup., loc. cit., p. 15, pl. 194, f. 1, ♀.
Solieri Dup., loc. cit., p. 16, pl. 194, f. 2, ♀.

La variabilité extrême de cette espèce a déjà été signalée par Bates. Chez la plupart des exemplaires de Goyaz, les taches noires du corselet et les lignes jaunes des élytres ont une tendance, les premières à disparaître et les secondes à devenir très courtes.

Dicranoderes

Dupont, 1836, Mag. Zool., cl. IX, p. 25.

D. annulatus Dup., 1836, Mag. Zool., cl. IX, p. 26, pl. 153. (R.).

Oxymerus

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 50.

O. basalis Dalm., 1823, Anal. ent., p. 65. (T. C.).

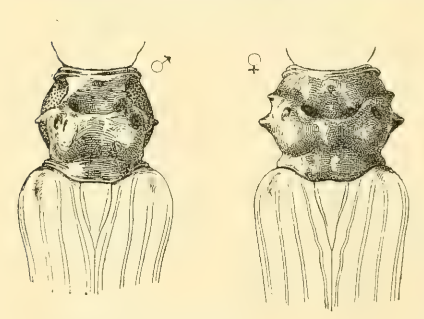
O. latescriptus? Burm., 1865, Entom. Zeit., p. 164. (T. R.).

La description de Burmeister s'applique très bien à un exemplaire d'*Oxymerus* reçu de Jatahy, sauf en un point, d'ailleurs peu important; les fémurs postérieurs ne sont pas noirs à leur sommet, mais en entier d'un roux testacé comme ceux des pattes antérieures.

O. lineatus Dup., 1838, Mag. Zool., cl. IX, p. 41, pl. 211, f. 1.

var. **aculeatus** Dup., loc. cit., p. 38, pl. 209, f. 2. (R.).

O. pallidus Dup., 1838, Mag. Zool., cl. IX, p. 49, pl. 215, f. 1. (R.).



Oxymerus pallidus ♂, ♀. (× 4).

Le dimorphisme sexuel du thorax est beaucoup plus prononcé que d'habitude chez cette espèce qui habite principalement le nord de l'Argentine.

O. punctatus, n. sp. — ♂. *Subcylindricus, subopacus, testaceus, capite, antennis, thoraceque laete rufis, antennarum art. 2-10 apice nigris, pronoto maculis septem notato, coxis pectore abdomineque brunneo-nigris; caput punctato-coriaceum, inter tubera antennifera conca-*

vum et sulcatum, tuberibus ipsis turbinatis, fronte brevissima, excavata; antennae corpore triente longiores, scapo sensim clavato, rude punctato, art. 4-11 intus sulcatis, 6-10 apice interno angulatis; thorax latitudine maxima paulo brevior, basi constrictus et sulco debili supra transversim aratus, margine basali ipsa elevata, bisinuata, lobo medio retro parum producto, lateribus a parte constricta ad apicem rotundatis plagaque magna reniformi, coriacea utrinque munitis, dorso fere aequalis, punctis inordinatim cumulatis conspersus, maculisque septem punctiformibus, nigris, in ordine duplo transversim seriatis, tribus ante medium paulo majoribus, quatuor post medium, arcuatim dispositis signatus, prosterno coriaceo; scutellum magnum, lanceolatum, sparsim punctatum; elytra basi thorace latiora, ab humero ad apicem sensim perparum attenuata, apice ipso late sinuato-truncato, angulis externis paulo productis, dorso convexa lineisque quatuor laevibus, perparum elevatis, pallidis longitudinaliter singulatim decorata, intervallis sat crebre punctulatis; pedes breves, punctati, setis fulvis brevissimis sparsim hirti, femoribus sensim paulo incrassatis, mediis et posticis apice interno brevissime dentatis, his abdominis segmentum tertium vix superantibus; prosterni processus angustus, antice tumidus, postice acuminato-productus; mesosterni processus modice latus, gibbosus; metasternum subtiliter punctatum pilisque albidis leviter indutum; abdomen sparsim punctulatum setisque fulvis brevibus passim hirtum, segmento ultimo in medio apicis emarginato. — Long. : 11-17 mill. — 3 ex.

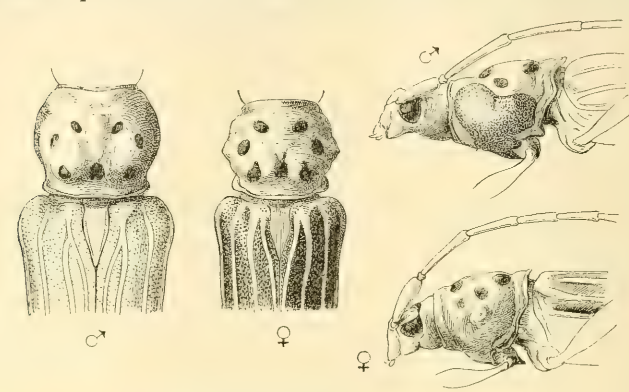
♀. *Antennae corpore paululum breviores vel apicem abdominis attingentes; thoracis latera plagis coriaceis destituta, sparsim punctata, gibbis autem duabus debilibus utrinque munita; prosternum etiam sparsim punctatum; elytra inter lineolas pallidas nigra, summo basali vero necnon quinta parte apicali rufis exceptis; abdominis segmentum ultimum apice late truncatum.* — Long. : 15-17 mill. — 4 ex.

Chez une des ♀, la couleur noire envahit presque entièrement les élytres; seules la base de ces organes et la seconde lineole interne à sa naissance restent de couleur claire.

Un des ♂ a les articles des antennes entièrement de couleur rousse.

Cette espèce présente dans sa structure quelques particularités assez exceptionnelles chez les *Oxymerus*; le dimorphisme sexuel du thorax est très accentué; l'espace grossièrement ponctué, situé de part et d'autre en dessous des tubercules latéraux qui caractérise généralement les ♂, est remplacé par une large plaque renflée et chagrinée, englobant ces tubercules qui ne sont visibles que chez les ♀; les élytres, moins atténués en arrière, sont plus cylindriques et les angles

externes du sommet sont faiblement dentés; les téguments sont assez densément ponctués et la poitrine est revêtue de poils relativement



Oxymerus punctatus ♂, ♀. (× 4).

assez abondants; enfin les pattes sont un peu plus courtes que d'ordinaire et l'unique dent dont sont munis au côté interne les fémurs médians et postérieurs est peu accusée.

Xylocharis

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 47.

X. pumilio, n. sp. — ♂. *Parvus, elongatus, glaber, niger, antennis, scapo excepto, pedibusque rufo-testaceis; caput breve, fronte transversa, depressa, subtilissime sulcata, genis apice acutis, tuberibus antenniferis intus paulo productis, sparsim punctulatis, vertice excavationibus duabus elongatis, parallelis, carina valida longitudinaliter separatis impresso, gula transversim subtilissime rugulosa; antennae corpore duplo longiores, filiformes, subtus haud ciliatae, scapo clavato, punctulato, subtus basi arcuato, art. 3° 4° paulo longiore, apice subnoduloso, 4-10 apice interno paulo angulatis; thorax haud longior quam latior, basi constrictus sulcoque lato, parum profundo supra transversim aratus, margine basali ipsa in lobum latissimum, postice incurvatum, retro leviter producta, lateribus a parte constricta ad apicem arcuatis tuberculoque obconico paulo ante medium necnon carina obliqua post medium utrinque instructis, area inferiore tuberculo carinaque subjecta sat crebre punctata, dorso impunctatus, valde tumescens, excavationeque semiorbiculari ultra medium profunde im-*

pressus, margine antica elevata, sulco angustissimo postice delimitata, prosterno lateraliter punctulato, sparsim albido-piloso, ante apicem transversim obsolete sulcato; scutellum magnum, cuneatum, impunctatum, basi lunatum; elytra brevia, basi thorace latiora, ibi propter humerum in lobum obtusum leviter utrinque prominentia depressioneque ovali, lobo subjecta, antice alte perfossa lateraliter excavata, ad apicem usque subarcuatim perparum attenuata, apice ipso obliquiter truncato in singulis, dorso convexa, subtilissime sparsim punctulata; femora sensim clavata, apice inermia; prosterni processus retro vix prominulus, sulco tenui longitudinaliter impressus, apice incisus; mesosterni processus paulo prominens, antice abrupte declivis, postice emarginatus; metasternum subtiliter sparsim punctulatum, setis albidis raris indutum; abdomen sublaeve, fere glabrum. — Long. : 6,9 mill. — 1 ex.

Un second exemplaire de cette espèce se trouve dans les collections du British Museum.

La tête est marquée sur le vertex, entre les lobes oculaires supérieurs, comme celle de *X. oculatus* et *elegantulus* Dup., de deux dépressions allongées et concaves que sépare une carène divisée par un très fin sillon qui se prolonge sur le front; de part et d'autre de ce sillon le front très lisse est aussi excavé et surplombé en avant par l'épistome qui forme bourrelet et sur lequel il y a quelques points épars; le pronotum très luisant et imponctué est rebordé en avant et prolongé en arrière par un court et très large lobe médian faiblement incurvé et à angles latéraux assez aigus; le disque très fortement renflé forme une bosse un peu aplatie, abruptement échancrée en avant par une profonde dépression semi-circulaire; les flancs sont munis vers le milieu d'un tubercule assez fort et au delà du milieu d'une carène obliquement transverse; au-dessous de ces saillies, à la limite du prosternum, on aperçoit la plaque ponctuée qui caractérise les ♂ chez les *Trachyderini*; cette plaque est mate et a à peu près la forme d'un croissant; le prosternum est, lui aussi, marqué latéralement de quelques points irrégulièrement disposés, à peine pubescent et parcouru transversalement par un sillon faiblement indiqué; les élytres, d'un tiers seulement plus longs que la tête et le corselet réunis, vont en se rétrécissant légèrement et progressivement en arrière, les côtés décrivant de part et d'autre une courbe, à peine sensible avant le milieu, un peu plus accentuée postérieurement; ces organes assez convexes, très finement et peu densément ponctués, sont creusés à la base en dedans de chaque épaule d'une fossette qu'entoure en avant

un fort bourrelet semi-circulaire formant une saillie arrondie; ces saillies enveloppent de chaque côté le lobe médian de la base du pronotum.

X. pumilio qui appartient à la première section du genre *Xylocharis*, caractérisée par la sveltesse de la forme et l'absence de côtes sur les élytres, se distingue de ses congénères par sa petite taille, sa livrée, la longueur des antennes, la brièveté relative des élytres, etc...

LISSONOTINI.

Lissonotus

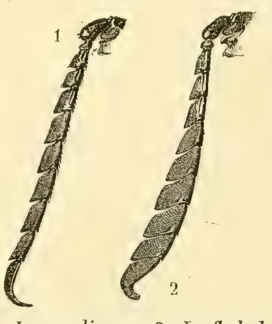
Dalman, 1817, in Schönh., Syn. Ins., I, 3, p. 364.

L. spadiceus Dalm., 1823, Anal. ent., p. 65. (A. R.).

On n'a signalé jusqu'ici entre *L. spadiceus* et *L. flabellicornis* Germ. que des différences de coloration, différences parfois peu sensibles. En voici d'autres plus sérieuses qui permettront de distinguer nettement les deux espèces :

L. spadiceus

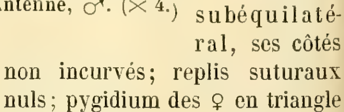
Tête un peu concave entre les tubercules antennifères, divisée sur le front par un sillon prolongé en arrière jusqu'au niveau des lobes oculaires supérieurs; antennes dilatées et frangées de soies courtes et peu fournies sur leur tranche externe, leur dernier article en forme de faucille et terminé en pointe, ♂; écusson en triangle équilatéral ayant ses côtés légèrement incurvés; son sommet prolongé en une pointe aiguë et enveloppé de part et d'autre par le repli sutural, d'ailleurs très court, de chaque élytre; pygidium des ♀ arrondi et fendu dans son milieu à l'extrémité.



1, *L. spadiceus*; 2, *L. flabellicornis*, Antenne, ♂. (× 4.)

L. flabellicornis

Tête presque plate entre les tubercules antennifères, divisée par un court sillon ne dépassant pas ces tubercules en arrière; antennes exceptionnellement dilatées, dénudées sur leur tranche externe, le onzième article lunulé extérieurement, un peu avant son extrémité qui est arrondie, ♂; écusson en triangle subéquilatéral, ses côtés non incurvés; replis suturaux nuls; pygidium des ♀ en triangle un peu obtus à son sommet.



L. flabellicornis Germ., 1824, Ins. spec. nov., p. 504, ♂. (A. C.).

L. unifasciatus Gory, 1829-38, Ic. Règne anim., p. 217, pl. 43, f. 1. (A. C.).

La ponctuation des flancs du thorax, nulle ou indistincte généralement chez les ♂ des *Lissonotus*, est plus visible chez ceux de *L. unifasciatus*; les points sont d'ailleurs très petits et non circonscrits dans une zone nettement délimitée.

Rhachidion

Serville, 1834, Ann. Soc. ent. Fr., p. 54 (emend.).

Syn. *Calodus* Lucas. — *Rachidion* Serville.

R. obesum Newm., 1840, Mag. Nat. Hist., IV, sér. 2, p. 195. (A. C.).
granulicolle Chabrill., 1857, Arch. ent., I, p. 198.
varians Luc., 1859, Voy. Casteln., p. 185, pl. 11, f. a. b.

J'ai reçu de Goyaz et j'ai capturé moi-même dans les campos de la région de Diamantina, État de Minas, un certain nombre d'exemplaires de cette espèce qui, en raison de son dichroïsme et de la forme de ses antennes, variable suivant le sexe, a été décrite à plusieurs reprises sous des noms divers. Il est même extrêmement probable que *R. ramulicorne* Lac., lui est identique.

Les individus de couleur noire, au nombre d'une trentaine, qui me sont passés sous les yeux sont tous des ♂ et, parmi ceux à coloration brun-rouge, plus nombreux que les précédents, les deux tiers au moins sont des ♀.

Megaderus

Serville, 1834, Ann. Soc ent. Fr., p, 57.

M. stigma Linné, 1758, Syst. Nat., ed. X, p. 395. (C.).

Distenia

Serville, 1828, Encycl. méth., X, p. 485; 1835, Ann. Soc. ent. Fr., p. 207.

Distenia s. str.

D. columbina Serv., 1828, Encycl. méth., X, p. 485. (R.).

D. pullula, n. sp. — ♂. *Brunneo-nigra, antennis ferrugineis, pedibus rufo-testaceis, femoribus apice nigricantibus; caput inter antennas paulo concavum, genis brevissimis, vertice inordinatim punctato sulcoque postice abbreviato longitudinaliter impresso; antennae corpore fere duplo longiores, scapo valde clavato, basi gracili, supra subtusque compresso et sulcato, rude punctato, sparsim villoso, art. 3-11 sat dense fulvo-hirsutis, 3° subtus laxissime ciliato, 3-10 apice inferiore longe penicillatis; thorax latitudine maxima haud longior, basi anticeque constrictus et transversim depressus, depressione basali subtiliter plicata, supra in medio paululum arcuatim producta, depressione apicali leviter punctato-rugulosa, lateribus tuberculo valido, obconico, utrinque in medio instructis, dorso rugis transversim undulatis punctisque grossis, intermixtis dilacerato, carina media laevi, antice posticeque abbreviata, necnon gibbis duabus externis, obtusis, oblongis, perparum obliquis, antice laevibus munito, prosterno impunctato, subtilissime striolato; scutellum semiovale; elytra basi thorace latiora, humeris paululum prominulis, ad apicem usque sensim valde attenuata, apice conjunctim breviter lunata, angulis externis spina longissima armatis, dorso subplana, punctis minutissimis densissime cribrata, scrobiculis lineatim seriatis, postice sensim obsolescentibus impressa (seriebus quatuor in singulis), costulis nonnullis intermixtis munita setulisque albidis, lineatim ordinatis hirta; femora antica subclavata, media et postica paulatim leviter incrassata, apice inermia; tarsi postici subbreves, art. 1° 2 et 3 simul sumptos fere aequante; metasterni latera punctata, abdomen nitidum, laeve.* — Long. : 13-18,5 mill. — 12 ex.

♀. *Antennae paulo breviores; elytra punctis minutissimis multo rarioribus inordinatim conspersa.* — Long. : 14-16 mill. — 8 ex.

Cet insecte est d'un brun roux très foncé qui, en pleine lumière, prend une teinte légèrement violette; les tubercules latéraux du corselet ont leur pointe un peu relevée dans le sens vertical; les élytres des ♂ sont criblés d'une infinité de petits points assez prononcés pour donner à ces organes un aspect un peu soyeux (cette ponctuation sexuelle dont j'ai constaté la présence chez tous les *Distenia* à fémurs inermes que j'ai pu examiner, semble faire constamment défaut chez ceux appartenant au sous-genre *Thelxiope*). On distingue bien aussi sur les élytres des ♀ un certain nombre de petits points; mais ceux-ci sont d'inégale grandeur et irrégulièrement espacés.

Espèce extrêmement voisine de *D. agroides* Bates, *D. pullula* s'en

distingue par sa couleur et par la forme du scape qui est aplati et sillonné à la base tant en dessus qu'en dessous.

D. cinctipennis, n. sp. — ♂. *Nigro-cyaneo micans, antennarum art. 3-11 nigris, scutello elytrorumque vitta lata communi, ante apicem desinente rufo-rubris, pedibus fulvo-testaceis, mesosterno, metasterno coxisque laete ferrugineis; caput productum, genis brevissimis, vertice subtiliter sulcato sparsimque punctato; antennae corpore dimidio longiores, scapo elongato, valde clavato, basi subtus arcuatim subemarginato, punctulato, intus setulis nonnullis hirto; art. 3-10 sat dense fusco-hirsutis, 3-10 apice inferiore longe penicillatis; thorax latitudine maxima perparum longior, basi anticeque sulcatus et transversim depressus, lateribus tuberculo obconico, modice producto, utrinque paulo ante medium instructis, dorso paulo inaequalis, inordinatim grosse punctatus, carina media obsoleta plagisque quatuor externis, valde difformibus, paululum elevatis, fere laevibus exceptis, prosterno subtilissime transversim striolato; scutellum semiovale; elytra basi thorace latiora, postice sensim attenuata, lateribus fere ad apicem usque rectilineatim directis, dein breviter arcuatim angustatis, apice ipso oblongo-ovali in singulis, dorso deplanata, haud setosa, punctulis minutissimis, nonnisi sub lente acuta conspicuis, a tertia parte basali ad apicem cribrata, necnon punctis grossis, adpressis, sublineatim seriatis, postice sensim obsolescentibus, profunde impressa, interstitiis rugas paulo elevatas efformantibus; femora sensim modice clavata, apice inermia; tibiae anticae intus, mediae extus ante apicem obliquiter subsulcatae; tarsi postici breves, art. 1° 2° parum longiore; metasternum abdomenque punctis raris piligeris impressa, nitida.* — Long. : 10 mill. — 1 ex.

♀. *Paulo major; elytra punctis minutissimis haud cribrata.* — Long. : 12 mill. — 1 ex.

Le sillon qui divise longitudinalement le vertex ne se prolonge pas jusqu'à la base; le pronotum est un peu inégal sur le disque, mais non distinctement tuberculé; sa surface est criblée de points assez forts, irrégulièrement répartis, qui laissent entre eux quelques espaces lisses, légèrement en relief, à contours très irréguliers et mal définis dont un médian, allongé en forme de carène, contigu à la dépression basilaire mais abrégé en avant; les deux bandes d'un bleu foncé qui ornent les élytres sont très nettement délimitées; non seulement elles sont un peu plus fortement ponctuées que la large bande dorsale de couleur rouge brique, mais, en outre, elles en sont séparées par une

légère côte, surtout visible quand on regarde l'insecte un peu de côté; la ponctuation sexuelle des élytres n'apparaît qu'à partir du premier tiers antérieur; elle est moins dense et encore plus fine que chez la précédente espèce.

La livrée de *D. cinctipennis* a beaucoup d'analogie avec celle de *D. viridicyanea* Thoms., et surtout de *D. limbaba* Bates; mais ces espèces sont des *Thelxiope*, c'est-à-dire que leurs fémurs sont terminés par une seule et longue épine.

Subg. **Thelxiope**
Thomson, 1864, Syst. Ceramb., p. 226.

D. angustata Bates, 1870, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 440, note. (R.).

Comparés à un exemplaire de ma collection, originaire de la Guyane française comme celui sur lequel Bates a établi sa diagnose, les 7 individus trouvés dans les lots de Jatahy n'en diffèrent en rien au point de vue plastique; mais seuls, deux d'entre eux ont à peu de chose près la coloration typique; chez les autres, la teinte des pattes et des élytres, au lieu d'être d'un jaune testacé, légèrement nuancé de vert hyalin à la base de ces derniers organes, a passé au roux clair plus ou moins mélangé de bleu sur les étuis; chez les spécimens les plus foncés, cette couleur bleue forme même deux courtes et étroites bandes humérales, d'ailleurs mal délimitées.

D. caerulescens, n. sp. — ♂ *Hyalino-caeruleo-micans, scapo brunneo, antennarum art. 2-11 tarsisque nigris, labro, clypeo, scutello, elytrorum area elongata centrali, mesosterno, metasterno in medio, necnon coxis pedibusque castaneo-rufis; caput productum, genis brevissimis, vertice nitido, disperse punctato, sulcoque tenui e fossula subbasali orto longitudinaliter bipartito; antennae corpore plus duplo longiores, scapo elongato, sensim clavato, basi subtus arcuatim emarginato, nitido, punctis minutis sparsim leviter impresso, setulisque nonnullis pallidis hirsuto, art. caeteris breviter fusco-pilosis, opacis, apice inferiore longe penicillatis; thorax parvus, latitudine maxima haud longior, basi anticeque constrictus et transversim depressus, depressionibus subtilissime transversim rugulosis sparsimque punctatis, lateribus tuberculo apice spinoso utrinque armatis, dorso obsolete quinque-gibbosus, gibbis fere laevibus, gibba media oblonga, carinam obtusam simulante, intervallis crebre punctatis, prosterno subtilissime transversim striolato; scutellum semiovale, sparsim subtilissime pilosum;*

elytra basi thorace latiora, ibi recte truncata, spinulaque antehumerali, extus directa utrinque munita, postice sensim paulo attenuata, lateribus ad quintam partem apicalem rectilineatim decurrentibus, ibi subarcuatim angustata, apice ipso brevissime truncato in singulis, angulis externis obtusis, suturalibus perparum acute productis, dorso plana, punctis adpressis profunde et quasi reticulatim impressa, punctis lateraliter majoribus, setulisque nonnullis fuscis, postice paulo densioribus sparsim hirsuta; femora linearia, antica intus, media et postica extus longe spinosa; tibiae apice dense, breviter autem nigro-hirsutae, anticae intus, mediae extus, ante apicem obliquiter sulcatae; tarsi postici breves, art. 1° 2° paulo longiore; metasternum abdomenque nitida, sparsim punctulata, fere glabra; abdominis segmentum ultimum apice subtruncatum, angulis rotundatis. — Long. : 11,6-12 mill. — 2 ex.

♀. *Paulo major; abdominis segmentum ultimum apice rotundatum, margine apicali ipsa in medio leviter concava.* — Long. : 15 mill. — 1 ex.

Le fin sillon qui divise le vertex part d'une petite fossette située à une faible distance de la base; les élytres sont munis en avant de chaque angle huméral, mais un peu en dessous, d'une très petite saillie spiniforme dont la pointe est dirigée subobliquement en dehors; la large bande commune d'un rouge ferrugineux qui orne ces organes est mal délimitée et se fond insensiblement dans la teinte bleu métallique et un peu translucide des côtés, de la base et du sommet; de part et d'autre de l'écusson la ponctuation est relativement assez lâche, mais partout ailleurs les points sont très rapprochés, moins gros dans la région centrale de couleur rougeâtre que latéralement, et leurs bords un peu en relief forment de légères rides réticulées; les bords latéro-postérieurs ainsi que l'extrémité sont hérissés de poils longs mais assez espacés.

D. cyanescens qui, en raison de ses élytres inermes, ne peut être confondue avec la précédente, a, comme *D. viridicyanea* Thoms. et *limbata* Bates, les élytres ornés latéralement de part et d'autre d'une bande métallique; mais indépendamment de sa taille beaucoup plus petite que celle de ces deux espèces, elle diffère plus spécialement de la première par ses élytres glabres, sauf à l'extrémité, par ses tibias assez densément hérissés de courts poils noirs à leur sommet ainsi que par la couleur bleu métallique du métasternum et de l'abdomen; elle se distingue de la seconde par sa tête non renflée derrière les yeux, ses antennes noires, la forme acuminée des tubercules laté-

raux du corselet et la sculpture des élytres non striés mais densément criblés de points assez forts et comme réticulés.

Cometes

Serville, 1828, Encycl. méth., X, p. 485; 1835, Ann. Soc. ent. Fr., p. 208.

C. hirticornis Serv., 1828, Encycl. méth., X, p. 486. (A. R.)

Le corselet et la tête ont assez fréquemment, soit en totalité, soit partiellement, une couleur rouge lie de vin assez obscure (1).

(1) Les deux espèces suivantes, exceptionnellement petites, sont très remarquables par la forme de leurs antennes fortement épaissies dans leur milieu et frangées en dessous de longs pinceaux de poils ondulés et agglutinés, se détachant isolément au sommet des articles 5-10. Bien qu'elles soient étrangères à la région de Jatahy, l'intérêt que présentent ces espèces pour l'étude du genre *Cometes* m'a engagé à ne pas les laisser plus longtemps inédites :

C. Wagneri, n. sp. — *Minutus, brunneus, elytris flavo-virentibus, pedibus flavis, fusco-variegatis; caput subtiliter reticulato-punctatum, sparsim breviter albido-pilosum, mandibulis, genis fronteque brevissimis, oculis parvis, subgrosse granulatis, perparum antice emarginatis, vertice magno, deplanato, sulco subtilissimo longitudinaliter bipartito; antennae apicem elytrorum superantes, teretes, basi subtiliter albido-pubescentes, scapo magno, obconico, basi leniter incurvato, subtilissime punctulato, art. 2-4 linearibus, summo apicali rufo, 5-7 sensim valde incrassatis, 8-11 paulatim attenuatis, 3 sequente perparum longiore, 4-10 supra fusco-pilosis, subtus setulis fuscis, undulatis, longissimis, plerumque agglutinatis penicillumque efformantibus in singulis, obliquiter fimbriatis; thorax latitudine maxima haud vel vix longior, subquadratus, lateribus versus medium obtuse mediocriter angulato-dilatatis, crebre reticulato-punctatus, opacus, glaber, dorso subplanus, prosterno subtiliter transversim striolato; scutellum semiovale; elytra basi thorace paulo latiora, lateraliter parallela, a quarta parte posteriore ad apicem arcuatim attenuata ibique conjunctim ovalia, crebre punctato-rugosa, costulis duabus dorsalibus, parallelis, a basi fere ad apicem usque decurrentibus et ibi convergentibus singulatim munita, costulis, sutura lineaque laterali intra marginem et costulam externam setulis brevibus albidis, seriatim ordinatis longitudinaliter hirtis; femora in medio fusco-annulata, media et postica valde, postica leniter clavata, haec abdominis segmenti secundi apicem vix transeuntia; tibiae apice*

infuscatae, anticae subtus paulo post medium emarginatae, mediae sulco debili, piloso obliquiter incisae ; tarsi fusci, breves, art. 1° 2° paulo longiore ; corpus subtus nitidum, sparsim punctatum, pilis paucis albidis hirtum, metasterno excavatione media triangulari postice notato lateraliterque punctis majoribus sat dense impresso. Differentias certas inter feminas et mares eruere nequii. — Long. : 5-6 mill. — Nombreux ex.

San Ignacio, Haut Parana, territoire des Missions, Rép. Argentine (*Wagner* coll.); collections du Muséum de Paris et la mienne.

C. bijubatus, n. sp. — C. Wagneri *nimis affinis, non nisi colore dissimili primo adspectu distinguendus, paulo tamen angustior ; castaneo-rufus, antennis pedibusque testaceis, fusco-variegatis ; vertex manifeste sulcatus ; antennarum art. 1us basi gracilior et magis arcuatus ; thorax latitudine maxima paulo longior, necnon capite haud latior, lateribus ante medium obtuse mediocriter subangulato-dilatatis, sparsim breviter albido-pilosus ; elytra fere ad apicem usque parallela ibique subderepente arcuatim attenuata, apice ipso breviter obtuseque truncato in singulis, crebre punctato-rugosa, quadricostata setulisque albidis, in seriebus octo longitudinaliter ordinatis hirta, setulis autem inter se magis distantibus.* — Long. : 4,7 mill. — 2 ex.

Ils proviennent de la Serra de Communaty, État de Pernambuco où je les ai capturés.

Je me suis borné dans la diagnose de *C. bijubatus* à signaler les différences que cette espèce présente avec *C. Wagneri* dont la description peut lui être appliquée à tous autres égards. Chez les deux insectes, la tête et le pronotum sont criblés de points formant une fine réticulation ; les antennes sont sensiblement épaissies à partir du cinquième article et ornées de longs pinceaux de poils leur donnant un peu l'aspect d'une queue de comète : la ponctuation des élytres est forte et dense ; leur surface est légèrement ridée ; en outre chacun de ces organes est parcouru par deux fines côtes qui se rejoignent en arrière et par quatre rangées de poils courts de couleur blanchâtre ; sur la partie déclive postérieure, on en distingue quelques autres irrégulièrement espacés entre les lignes.

Voici un résumé des différences ; chez *C. bijubatus* le vertex est plus nettement sillonné, le scape plus mince et plus arqué à la base ; le pronotum parsemé de poils blancs, courts et assez fins n'est pas plus large que la tête ; les élytres, d'un brun châtain assez clair au lieu d'être de couleur vert pomme un peu éteint comme chez *C. Wagneri*, sont plus étroits, parallèles sur une plus grande longueur, et plus brièvement rétrécis à leur extrémité qui est arrondie latéralement, puis un peu tronquée ; enfin les courtes soies disposées en lignes qui ornent ces organes sont beaucoup plus espacées entre elles dans le sens de la longueur.

Addendum

L'espèce suivante, trouvée tout récemment dans un lot d'insectes provenant de Jatahy est à ajouter à la liste des *Cerambycinae* de la section **B**.

Chariergus signaticornis Dej. (*Oregostoma signaticorne*, 1837, Cat., éd. 3, p. 360. — Lucas, 1859, Voy. Cast, pl. 12, f. 3 a. b. (T. R.). *C. tabidus* White, 1855, Longic., VIII, 2, p. 216 (nec Klug).

La très courte diagnose de White, si toutefois on peut donner ce nom aux quelques mots qu'il consacre à la présente espèce, ne permet pas de la reconnaître et de la distinguer de celle décrite et représentée par Klug, avec laquelle il l'a confondue. Heureusement la figure de Lucas en donne une idée suffisamment exacte et reproduit assez fidèlement la livrée et la forme de l'insecte. Le coloriste a eu notamment le soin de bien faire ressortir la couleur d'un jaune très pâle des articles 9 et 10 des antennes. Ces organes sont entièrement noirs chez *E. tabidus* Klug.



Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. OLIVIER, 2 pl. n. . . . . 2 et 3 fr.
Oedemerides (*Synopse des*), par GANGLBAUER (traduction de Marseul). . . . . 1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la BRULERIE. . . . . . 2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. LEFÈVRE (Appendice par de MARSEUL). . . . . 1 et 2 fr.
Histérides de l'Archipel Malais, par de MARSEUL. . . . . . 1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de MARSEUL. . . 1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. DESBROCHERS DES LOGES. . 1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. BR. de BARNEVILLE. . 1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*) 1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par HAROLD (traduction A. Preud'homme de Borre). . . . . 0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. FAUVEL. . . 0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. WALKER . . . . 3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe
I. *Nécrophages* (traduit de REITTER). . . . . 1 fr. 50
II. *Colydiides, Rhysodides, Trogositides* (traduit de REITTER). . . . . 0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par AD. WARNIER. . . . . 2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur*.

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. DE MARSEUL, continué par **la Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les COLÉOPTÈRES de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, *20, rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, *rue Serpente*.

COLLECTIONS

1° Collection H. Sénac (*Tenebrionidae*);
2° Collection Ch. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° Collection Peyerimhoff (*Microlépidoptères*);
4° Collection H. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
5° Collection Aubé (*Coléoptères d'Europe*);
6° Collection complète des Orthoptères de France donnée à la Société par M. A. Finot;
7° Collections E. Gobert et L. Pandellé (*Diptères*);
8° Collection entomologique française de tous les ordres;
9° Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « Commission des Collections » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.




Table des matières du 1er trimestre 1911.

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

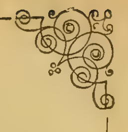
au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.




Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

3641

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXX. — ANNÉE 1911

2e TRIMESTRE

PARIS

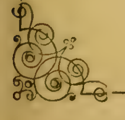
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

—

OCTOBRE 1911





Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : Ph. Grouvelle.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants (le premier prix est pour membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société).

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856, 1858 et 1871, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1909). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris. . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre. . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre. . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin (années 1895 à 1909), chaque. . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque. . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. Nos). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série complète in-12, vol. 1 à 27). . . . . 150 et 175 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris). . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
- **T. I** (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
- **T. II** (*Staphylinoidea*), par J. Sainte-Claire Deville, 1er fasc., pp. 1-160 (1907, 1909). . . . 3 et 4 fr.
- **T. V** (*Phytophaga*). . . . . 8 et 10 fr.
- **T. VI** (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1902. . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*). . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées. . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— noires. . . . . 4 et 5 fr.
— coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides, par de Marseul, 1 pl. n. 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et espèces des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

ÉTUDE SUR LES ÉVANIIDES EXOTIQUES [HYM.]

DU BRITISH MUSEUM DE LONDRES

par J.-J. KIEFFER.

Les insectes décrits dans ce travail sont tous exotiques; 48 espèces proviennent d'Australie et d'Océanie, 33 de l'Amérique du Sud, 21 d'Asie, 7 d'Afrique et 1 des États-Unis. Les *types*, à l'exception d'un seul, sont conservés au British Museum de Londres, d'où ils m'ont été envoyés en communication.

1re SOUS-FAMILLE. — EVANIINAE.

1. Ailes antérieures sans autres cellules fermées qu'une ou trois basales.. 2.
— Ailes antérieures ayant six ou sept cellules fermées........ 4.
2. Ailes antérieures n'ayant que la cellule sous-costale fermée. 3.
— Ailes antérieures avec trois cellules basales fermées...... .... 3. **Brachygaster** Leach.
3. Ailes antérieures sans autre nervure que la costale et la sous-costale.................. 1. **Chalcidopterella** End.
— Ailes antérieures ayant outre la costale et la sous-costale un point calleux indiquant l'extrémité de la médiane..... .... **Evaniellus** End.
— Ailes antérieures ayant une costale, une sous-costale et une médiane .... 2. **Hyptia** Ill.
4. Six cellules fermées.................................. 5.
— Sept cellules fermées.. .... 6.
5. Cubitus nul ou non distinctement marqué, par suite la cellule discoïdale et la cubitale sont réunies. **Evaniscus** Szepl.
— Cubitus bien marqué, partie antérieure de la basale nulle ou oblitérée, par suite la 2e cellule basale et la cubitale sont réunies.......................... 4. **Zeuxevania** Kieff.
6. Partie antérieure de la basale distante du stigma de plus de sa longueur............................ **Parevania** Kieff.
— Basale aboutissant à la base du stigma ou à l'extrémité de la sous-costale.......................... 5. **Evania** Fabr.

1. Gen. **Chalcidopterella** Enderlein.
Stettin. Ent. Zeit., 1909, p. 262.

C. longistila, n. sp. — ♂. Noir; base des trochanters d'un jaune blanchâtre, les quatre pattes antérieures testacées, partie renflée des fémurs et des tibias brune, mandibules testacées, scape jaune, reste des antennes graduellement plus sombre. Tête ponctuée assez densément et assez grossièrement, face ridée-ponctuée, convexe, une faible arête arquée va de l'œil au clypeus, joues un peu plus longues que le tiers des yeux, front à peine convexe, ocelles postérieurs un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux. Antennes filiformes, insérées un peu avant le milieu des yeux, scape égal aux 3 articles suivants réunis, 2e article à peine plus long que gros, 3e de moitié plus long que gros, 4e deux fois, 5e égal au 4e, 12e d'un tiers plus long que gros, plus court que le 13e. Thorax de moitié plus long que haut, épaules arrondies, mésonotum, scutellum et partie antérieure du segment médian avec une ponctuation grosse, moins dense que sur la tête, intervalles lisses et brillants, sillons parapsidaux divergents, partie postérieure du segment médian et métapleures grossièrement réticulées, mésopleures lisses et brillantes. Ailes hyalines; 4 crochets frénaux. Métasternum sans appendice. Hanches postérieures guère plus longues que grosses, ponctuées dorsalement, pattes postérieures peu longues, les 2 éperons égaux, un peu plus longs que le tiers du métatarse, 2e article tarsal trois fois plus long que gros, crochets tarsaux à dent proximale plus longue et plus large que l'extrémité ou dent distale. Pétiole de moitié plus long que l'abdomen, un peu plus long que sa distance du mésonotum, strié en long, à poils dressés sur le dessus, abdomen subcirculaire et glabre. — Taille : 3,5 mill.

Brésil : Rio de Janeiro.

Hyptia pauperrima Kieff., et *H. brasiliensis*, Szepl. reviennent aussi au genre *Chalcidopterella*.

2. Gen. **Hyptia** Illiger.
Rossi, Fauna Etrusca 1807, v. 2, p. 82.

H. spinulosa, n. sp. — ♀. 5,5 mill. Noir; tête d'un roux clair sauf les yeux et les ocelles, antennes d'un roux jaune, graduellement brunies distalement; prothorax d'un roux sombre, pattes postérieures et toutes les hanches brunes, sauf les trois derniers articles tarsaux qui sont d'un jaune roussâtre comme les 4 pattes antérieures. Tête entièrement couverte de gros points ombiliqués et se touchant presque,

front plan depuis les ocelles jusqu'aux antennes; face convexe et glabre, une arête arquée en dehors va, de chaque côté, du clypeus à l'œil dont elle longe le bord interne, joues sans sillon, égalant le tiers des yeux, tempes presque nulles en haut, ocelles postérieurs situés contre le bord occipital, deux fois aussi distants l'un de l'autre que des yeux, dont ils sont éloignés de leur diamètre seulement. Antennes insérées à peine avant le milieu des yeux, non dans une fossette ; flagellum graduellement et faiblement grossi, scape égal aux trois articles suivants réunis, 2ᵉ article à peine plus long que gros, 3ᵉ et 4ᵉ d'un tiers plus longs que gros, 12ᵉ un peu plus long que gros, plus court que le 13ᵉ. Épaules à angle droit. Mésonotum, scutellum et partie antérieure du segment médian ponctués comme la tête, mésonotum convexe, sans sillons parapsidaux, partie postérieure du segment déclive réticulée et densément pubescente de blanc, reste du corps à pubescence à peine perceptible; propleures et mésopleures brillantes et sublisses, métapleures réticulées, séparées du segment médian par une gouttière large, lisse et brillante. Appendice du métasternum très court. Ailes subhyalines, les postérieures à 3 crochets frénaux. Pattes grosses et courtes, aux pattes postérieures la hanche n'est guère plus longue que large, rugueuse sauf à la base, le tibia est très brièvement spinuleux, son extrémité couronnée par des spinules plus fortes, grand éperon égal à la moitié du métatarse qui est plus long que les quatre articles suivants réunis, crochets à dent proximale plus large mais moins longue que la terminale. Pétiole égal aux deux tiers de l'abdomen, à peine plus court que sa distance du mésonotum, mat, strié très finement et ponctué; abdomen glabre, brillant, en ellipse courte. — Taille : 5,5 mill.

Brésil.

3. Gen. **Brachygaster** Leach.
Edinb. Encycl. 1817, vol. IX, p. 142.

(*Semaeodogaster* Brad., *Semaeomyia* Brad.).

1. Tête densément ponctuée, blanchâtre en partie........... .... 1. **B. leucomelas**, n. sp.
— Tête lisse et brillante, noire, à mandibules rousses........ 2.
2. Épaules à angle droit; taille : 1,8 mill. 2. **B. flaviscapa**, n. sp.
— Épaules arrondies; taille : 4 mill... 3. **B. venezuelensis**, n. sp.

1. **B. leucomelas**, n. sp. — ♂. Noir; face, joues, tempes, mandibules, dessous du scape, les 4 pattes antérieures et leurs hanches

blanchâtres, leurs tarses bruns. Tête, thorax et pattes assez fortement pubescents, presque poilus. Tête à ponctuation dense et peu grosse, front plan jusqu'aux antennes, face convexe, une arête arquée en dehors va de chaque extrémité du clypeus à l'œil, dont elle longe le bord interne, joues égalant le quart des yeux, qui sont reliés aux mandibules par une ligne brunâtre, ocelles postérieurs situés contre le bord occipital, deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux. Antennes insérées à peine avant le milieu des yeux, 3e article égal aux deux premiers réunis, 2e pas plus long que gros, 4e égal au 3e, deux fois aussi long que gros. Thorax deux fois aussi long que haut, arrondi aux épaules, qui sont rugueuses, mésonotum lisse et brillant, sillons parapsidaux profonds et divergents en avant, lobes latéraux avec un sillon percurrent près des écaillettes, scutellum et partie antérieure du segment médian ponctués comme la tête, reste du segment médian et métapleures réticulés, mésopleures lisses et brillantes en majeure partie. Ailes inférieures avec 4 crochets frénaux. Pattes longues et grêles, hanches postérieures presque deux fois aussi longues que grosses, ponctuées grossièrement, grand éperon double du petit, atteignant le milieu du métatarse, 2e article quatre fois aussi long que gros, dent proximale des crochets tarsaux plus longue et deux fois aussi large que la dent terminale, qui est très mince. Pétiole densément ponctué, égal à sa distance du mésonotum, abdomen de la longueur du pétiole, subcirculaire et glabre. — Taille : 5,5 mill.

Brésil.

2. **B. flaviscapa**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, scape, toutes les hanches et les 4 pattes antérieures jaunes, milieu des fémurs intermédiaires et pattes postérieures bruns comme le pétiole, dont le tiers postérieur est jaune. Tête lisse et brillante, face convexe et pubescente, front plan, joues sans sillon, n'atteignant pas la moitié des yeux, ocelles postérieurs situés contre le bord occipital, aussi distants l'un de l'autre que des yeux, mandibules tridentées. Antennes subfiliformes, insérées à peine avant le milieu des yeux, scape égal aux articles 2 et 3 réunis, 2e article un peu plus long que gros, 3e de moitié plus long que gros, 4e deux fois, 5e à peine plus long que le 4e. Thorax à peine aussi long que haut, épaules à angle droit, mésonotum et scutellum lisses et brillants, sillons parapsidaux profonds, percurrents et divergents, segment médian et métapleures grossièrement réticulés, sauf un espace allongé situé entre les deux. Crochets frénaux au nombre de 4 ou 5. Hanches postérieures sublisses, presque deux fois aussi longues que grosses, pattes postérieures longues et grêles, grand éperon un peu plus long

que le tiers du métatarse, 2e article trois fois aussi long que gros, crochets très petits. Pétiole sublisse, égal à sa distance du mésonotum ou à la moitié de l'abdomen, qui est ovoïdal et glabre, appendices anaux bruns. — Taille : 1,8 mill.

Mexique, Tabasco : Teapa, en avril (*H. H. S.*).

3. **B. venezuelensis**, n. sp. — ♀. Noir; tarses antérieurs et intermédiaires testacés, pétiole roux brun. Tête lisse et brillante, front plan, face à peine convexe, joues sans sillon, égalant la moitié des yeux, ocelles postérieurs situés contre le bord occipital, un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux. Antennes en massue, scape égal aux trois articles suivants réunis, 2e article pas plus long que gros, 3e presque deux fois aussi long que gros, 4e un peu plus long que le 3e, à peine plus court que le 5e, à partir du 6e les articles sont graduellement renflés; 12e encore un peu plus long que gros, plus court que le 13e. Thorax de moitié plus long que haut, arrondi aux épaules, mésonotum et scutellum lisses et brillants, sillons parapsidaux profonds, divergents en avant, segment médian et métapleures grossièrement réticulés, mésopleures lisses et brillantes. Appendice du métasternum très petit et indistinct. Hanches postérieures ponctuées, guère plus longues que grosses, pattes postérieures grosses, peu longues, grand éperon égal aux deux tiers du métatarse, 2e article trois fois aussi long que gros, crochets tarsaux à dent proximale plus longue e t plus large que la dent terminale. Pétiole ayant, sur le dessus, des poils dressés; abdomen un peu plus court que le pétiole, ovoïdal, subtronqué en arrière, tarière jaune. — Taille : 4 mill.

Venezuela : San Esteban (*E. Simon,* mars 1888).

4. Gen. **Zeuxevania** Kieffer.

Genera Insectorum de Wytsmann, *Evaniidae*, 1902, p. 4.

Z. africana, n. sp. — ♂. Noir; extrémité des mandibules, tous les éperons, extrémité du fémur et tibia des pattes antérieures, genoux et extrémité du tibia des pattes intermédiaires roux testacé. Vertex plus fortement ponctué que le front, celui-ci faiblement convexe et dépourvu d'arête au-dessus des antennes, face graduellement déclive; une arête va de la base de chaque mandibule jusque près du bord interne de l'œil; joues un peu plus courtes que le 3e article antennaire. Scape inséré un peu avant le milieu des yeux, deux fois et demie aussi long que gros, 2e article pas plus long que gros, 3e à peine plus long que le scape, 4e et 5e guère plus courts que le 3e. Propleures

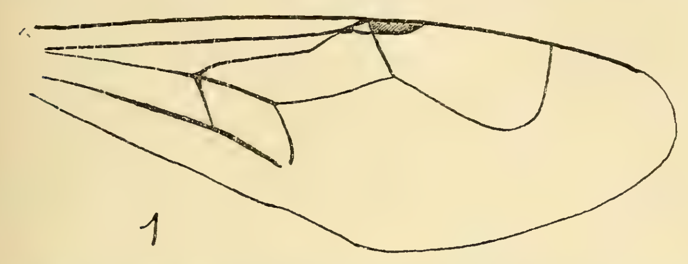
ridées, mésopleures réticulées et traversées transversalement par un sillon plus ou moins distinct, tiers supérieur lisse ou finement ponctué, métapleures réticulées, non séparées du segment médian, avec un petit espace lisse vers le haut. Rameaux de l'appendice du métasternum divergents. Portion antérieure de la basale non indiquée par un vestige; nervures discoïdale et anale distinctes et atteignant le bord postérieur; ailes inférieures avec 6 crochets frénaux, sans autre nervure que la sous-costale. Extrémité des hanches intermédiaires touchant la base des postérieures; grand éperon du tibia postérieur égalant les trois quarts du métatarse. Pétiole lisse, ou très finement ponctué, aussi long que sa distance du mésonotum. Pour tout le reste, semblable à *dinarica*. — Taille : 5-5,6 mill.

Tanger (*Duchaussoy*).

5. Gen. **Evaniscus** Szepligeti.
Ann. Mus. Nat. Hung., 1903, v. 1, pp. 375, 378.

E. discolor, n. sp. — ♂ ♀. Le mâle est noir; mandibules, scape, tibias antérieurs, genoux et tarses des 4 pattes antérieures brun clair, pattes brun sombre, hanches noires; la femelle est rousse; tiers distal des antennes assombri, abdomen noir sauf le pétiole. Tête et thorax mats, avec des points assez gros et se touchant presque, intervalles chagrinés, face convexe, sans rebord devant les antennes, front un peu déprimé, joues égales au tiers des yeux, un sillon relie l'œil à la mandibule, ocelles postérieurs presque trois fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, aussi rapprochés du bord occipital que des yeux. Antennes du mâle filiformes, plus rapprochées de la base des yeux que du milieu, 1er article égal au 4e, 2e pas plus long que gros, 3e de moitié plus long que gros, un peu plus court que le 4e, 12e guère plus long que gros. Scape de la femelle égal aux trois articles suivants réunis, 2e article aussi long que gros, 3e et 4e de moitié plus longs que gros, 5e et suivants graduellement grossis sauf les deux derniers, 12e à peine plus long que gros, plus court que le 13e. Thorax pas plus long que haut, épaules à angle droit, sillons parapsidaux nuls, tout le dessus jusqu'au pétiole est dans le même plan, partie postérieure du segment médian déprimée, réticulée comme les métapleures et le bas des mésopleures; face, pleures et segment médian faiblement pubescents. Ailes subhyalines (fig. 1), nervures d'un jaune pâle, stigma brun à base blanche, basale sortant à l'endroit du nervulus et aboutissant un peu avant l'extrémité de la sous-costale, la cellule cubito-discoïdale est un peu plus de deux fois aussi longue que large, avec une trace de

transversale qui la divise en une cubitale carrée et une discoïdale un peu plus longue, l'extrémité du radius forme avec le bord un angle interne droit, nervure anale et partie distale du cubitus indiqués seulement par des vestiges; ailes postérieures sans nervure, avec 4 cro-



chets frénaux. Hanches postérieures rugueuses, sauf la partie annulaire qui occupe le quart basal, pattes postérieures deux fois aussi longues que le corps, leur tibia avec de courtes spinules, éperons jaunes, le grand atteignant la moitié du métatarse, qui est un peu plus court que les 4 articles suivants réunis, crochets petits, droits, avec une petite dent obtuse au-dessus du milieu. Pétiole ridé grossièrement, un peu plus long que sa distance du scutellum, abdomen du mâle deux ou trois fois aussi long que le pétiole, plus court que la hauteur du thorax, ellipsoïdal et glabre, celui de la femelle est subcirculaire et tronqué à l'extrémité. — Taille : 2,5 mill.

Queensland : Townsville, 13, XII, 1902 et 2, I, 1903 (*F. P. Dodd*).

6. Gen. **Evania**, Fabricius.
Syst. Ent. 1775, p. 345.
(*Acanthinevania* Brad., *Evaniella* Brad., *Szepligetella* Brad.).

Toutes les espèces qui suivent ont les yeux glabres, les antennes de la femelle un peu grossies distalement, celles du mâle amincies distalement ou cylindriques, la nervure basale aboutissant à l'extrémité de la sous-costale ou à la base du stigma, les ailes inférieures sans nervure sur le disque.

1. Nervure basale juxtaposée à la sous-costale dans son tiers ou ses deux tiers antérieurs, sous-genre **Prosevania**, n. subg. (1)............................ 2.

(1) Je rapporte encore ici une espèce d'Afrique, **Prosevania afra**, n. sp., qui diffère de *subtangens* par le mésonotum et le scutellum ponctués et la face réticulée.

— Nervure basale distante de la sous-costale sur tout son parcours (sous-genre *Evania*) . . . . 3.
2. Tête et thorax roux, mésonotum réticulé . . . . 1. **E. pyrrhosoma**, n. sp.
— Tête et thorax noirs, mésonotum lisse . . . . 2. **E. subtangens**, n. sp.
3. Partie postérieure du segment médian lisse, glabre et brillante; 17 crochets frénaux . . . . . . 3. **E. giganteipes**, n. sp.
— Partie postérieure du segment médian réticulée; 5 à 9 crochets frénaux . . . . 4.
4. Face striée ou ridée longitudinalement . . . . 5.
— Face ni striée ni ridée longitudinalement . . . . 10.
5. Sillons parapsidaux nuls; crochets avec une petite dent au milieu . . . . 6.
— Sillons parapsidaux distincts, mésonotum grossièrement ponctué . . . . 7.
6. Mésonotum réticulé, thorax roux, abdomen noir . . . . 4. **E. clavaticornis**, n. sp.
— Mésonotum ponctué grossièrement et peu densément, thorax noir, abdomen roux . . . . 5. **E. rufiventris**, n. sp.
7. Crochets tarsaux à dent plus courte et pas plus large que l'extrémité . . . . 8.
— Crochets tarsaux à dent aussi longue que l'extrémité . . . . 9.
— Crochets tarsaux à dent plus longue et plus large que l'extrémité . . . . 6. **E. origena**, n. sp.
8. Tête grossièrement ridée en long et parsemée de gros points . . . . 7. **E. rugosiceps**, n. sp.
— Face et joues grossièrement striées en éventail . . . . 8. **E. montana**, n. sp.
9. Tête, thorax et pattes couverts de poils gris et appliqués, front grossièrement strié comme la face et les joues . . . . 9. **E. grisea**, n. sp.
— Corps subglabre, front à peu près lisse, face et joues finement striées . . . . 10. **E. araticeps**, n. sp.
10. Articles antennaires 3-6 de la femelle jaunes, les autres noirs, cellule discoïdale à peine plus longue que la cubitale . . . . 11. **E. xanthotoma**, n. sp.
— Antennes sans anneau jaune, cellule discoïdale beaucoup plus longue que la cubitale sauf chez *longiventris* et *microstyla* . . . . 11.
11. Mésonotum ponctué en dé . . . . 12.

— Mésonotum lisse ou à points ne se touchant pas......... 15.

12. Tête et thorax roux, sillons parapsidaux profonds, crochets tarsaux bifides; taille : 12 mill. 12. **E. ditoma**, n. sp.

— Tête et thorax noirs, sillons parapsidaux nuls ou peu distincts, crochets à petite dent au milieu; taille : 4-8 mill. 13.

13. Tête vue de devant plus haute que large, rugueuse, mésonotum à points ombiliqués, taille 8 mill... 13. **E. leucocras**, n. sp.

— Tête vue de devant circulaire, densément et grossièrement ponctuée en dé, mésonotum à points simples; taille : 4-5 mill.. 14.

14. Abdomen noir, pubescent de blanc.. 14. **E. punctaticeps**, n. sp.

— Abdomen roux marron, glabre.. 15. **E. longiventris**, n. sp.

15. Thorax roux au moins en majeure partie............... 16.

— Thorax noir en entier................................. 18.

16. Crochets tarsaux avec une petite dent vers le milieu, tibias non spinuleux.................. 16. **E. stenochela**, n. sp.

— Crochets bifides, la dent inférieure plus longue et plus large que la supérieure............................. 17.

17. Tibias et tarses à spinules noires, joues égalant la moitié des yeux........................ 17. **E. formosa**, n. sp.

— Tibias et tarses non spinuleux, joues égalant le quart des yeux......................... 18. **E. rufosparsa**, n. sp.

18. Joues égalant le quart ou le tiers de la longueur des yeux. 19.

— Joues atteignant les deux tiers des yeux, crochets tarsaux avec une petite dent au-dessus du milieu.. 19. **E. crassicornis**, n. sp.

19. Tête lisse, parsemée de quelques gros points, crochets tarsaux bifides, la dent inférieure aussi longue et plus large que la supérieure, pétiole long. 20. **E. psilopsis**, n. sp.

— Tête ponctuée densément et grossièrement, crochets avec une petite dent au-dessus du milieu, pétiole pas plus long que sa distance du métanotum.. 21. **E. microstyla**, n. sp.

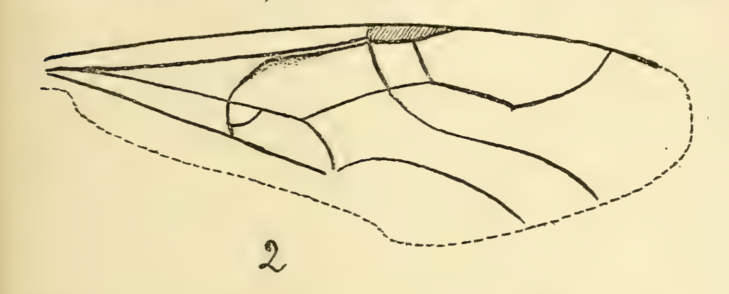
1. **E. pyrrhosoma**, n. sp. — ♀. Roux; mandibules, 5 premiers articles antennaires, hanches, trochanters, quart basal du tibia postérieur et pétiole jaunâtres, reste des antennes brun, éperons blanchâtres, 4 pattes antérieures brunâtres, abdomen noir. Tête sans la pubescence ordinaire, mais comme le thorax et les pattes postérieures

sauf le tarse, avec des poils dressés et sombres; joues, face et front densément striés, une arête va de chaque ocelle externe à une des antennes, espace compris entre ces deux arêtes et le reste de la tête lisses et brillants, joues égalant presque la moitié des yeux, ocelles postérieurs situés contre le bord occipital, un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux. Antennes insérées plus près de la base que du milieu des yeux, scape non entouré d'une fossette, mince à sa base, un peu plus long que les 3 articles suivants réunis, 2e article plus long que gros, 3e trois fois, 4e deux fois, 5e un peu plus long que gros, 5e et suivants graduellement renflés et formant une massue. Thorax pas plus long que haut, épaules à angle droit, mésonotum réticulé, sillons parapsidaux distincts, scutellum grossièrement ridé en long, segment médian, métapleures et bas des mésopleures réticulés. Ailes hyalines, basale touchant le nervulus, son tiers antérieur est juxtaposé à la nervure sous-costale, cellule discoïdale triple de la cubitale, 3e partie du radius se dirigeant obliquement vers le bord, nervure anale bien marquée; 5 crochets frénaux. Appendice du métasternum à rameaux divergents et arqués, hanches intermédiaires touchant les postérieures qui sont à peine plus longues que grosses, sans sculpture et sans anneau basal; pattes postérieures médiocres, grand éperon égal au tiers du métatarse, crochets à extrémité plus large et plus longue que la dent. Pétiole égal à sa distance du mésonotum ou à l'abdomen, lisse dessus, strié latéralement; abdomen triangulaire, à peine plus long que haut, glabre, tronqué postérieurement. — Taille : 4-5 mill.

Bornéo : Sarawak.

2. **E. subtangens**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules rousses, scape et dessous des 2 articles suivants jaunâtres, tibia et tarse des 4 pattes antérieures brun, articulations des trochanters roux. Tête vue de devant pas plus longue que large, face convexe, densément striée en long comme les joues, légèrement carénée au milieu, une arête va de chaque œil à une mandibule, front un peu déprimé, lisse et brillant comme le vertex, une arête va de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes, ocelles postérieurs à peine plus distants l'un de l'autre que des yeux, joues un peu plus longues que le tiers des yeux. Antennes filiformes et longues, insérées un peu avant le milieu des yeux, scape non entouré d'une fossette ni d'un rebord, un peu plus court que le 3e article, le 2e article transversal, 3e trois fois aussi long que gros, un peu plus court que le 4e, 12e encore trois fois aussi long que gros. Épaules à angle droit, sillons parapsidaux profonds et

très divergents, mésonotum et scutellum lisses et brillants, segment médian réticulé, partie déclive convexe et faiblement pubescente, métapleures et bas des mésopleures réticulés; appendice du métasternum à rameaux roussâtres et divergents. Ailes très faiblement teintées, basale touchant le nervulus, ses deux tiers antérieurs sont juxtaposés à la sous-costale, extrémité du radius formant un angle interne aigu, cellule discoïdale plus de deux fois aussi longue que la cubitale, partie distale du cubitus et anale brunes, une trace de 2e cellule cubitale; sur une aile (fig. 2) le nervulus reçoit, au-dessous de son milieu, un rameau



2

arqué et distal qui le relie à la nervure médiane en formant une aréole; ailes inférieures avec 6 crochets frénaux. Hanches intermédiaires se touchant presque, leur extrémité atteint presque la base des postérieures, qui sont réticulées, et un peu plus longues que grosses, crochets bifides, dent inférieure plus longue et plus large que la supérieure. Pétiole un peu plus long que sa distance du scutellum, plus court que l'abdomen, grossièrement et obliquement ridé; abdomen ellipsoïdal, à pubescence à peine visible. — Taille : 5-5 mill.

Indes Orientales : Singapour (*H. N. Ridley*, 1900).

3. **E. giganteipes**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, alentours de la bouche, quelques très petites taches sur la face, extrémité du scape, dessous du 3e article, les 4 tibias antérieurs et tous les tarses roussâtres, flagellum brun. Corps à pubescence pâle et dressée, plus courte mais plus dense sur les pattes, sans pubescence blanche. Tête brillante, lisse, sans autres points que ceux d'où partent les poils, vue de devant plus longue que large; mandibules tridentées, face faiblement convexe, joues un peu plus courtes que la moitié des yeux, ocelles postérieurs plus distants l'un de l'autre que des yeux, situés presque contre le bord occipital qui n'est ni marginé ni arqué. Antennes insérées vers le milieu des yeux, dans une fossette unique bordée en avant

par un rebord arqué; scape trois fois aussi long que gros, 2e article transversal, 3e cinq fois aussi long que gros, 4e quatre fois, 10e encore 3-4 fois; flagellum graduellement aminci distalement. Thorax deux fois aussi long que haut, arrondi aux épaules, mésonotum lisse et brillant, sillons parapsidaux profonds; scutellum lisse, avec quelques gros points; partie antérieure du segment médian réticulée, la postérieure lisse, brillante et glabre, ce qui distingue cette espèce de toutes ses congénères; pleures lisses sauf les métapleures et le bas des mésopleures qui sont réticulés; mésosternum avec quelques gros points épars, sans appendice furcal entre les hanches intermédiaires, appendice du métasternum à rameaux longs, très divergents et arqués. Ailes subhyalines, couvertes de poils longs et appliqués, nervure basale distante proximalement du nervulus, radius relevé à angle droit, cette partie un peu sinueuse au milieu et faisant avec le bord un angle interne droit, cellule discoïdale 2 fois et demie plus longue que la cubitale, 2e cubitale indiquée par un vestige, partie distale du cubitus et anale aussi bien marquées que les autres nervures; ailes inférieures avec 17 crochets frénaux. Hanches intermédiaires distantes des postérieures de toute leur longueur, celles-ci lisses, brillantes et sans partie annuliforme, pattes postérieures très longues, presque triples du corps, grand éperon égalant presque la moitié du métatarse, 2e article tarsal encore 6 fois aussi long que gros, crochets tarsaux droits et bifides, dent proximale aussi longue que la supérieure et deux fois plus large. Pétiole lisse, égal à sa distance du mésonotum ou à la longueur de l'abdomen, qui est allongé, deux fois aussi long que haut et densément pubescent de roussâtre sur les tergites sauf leur extrémité latérale. — Taille : 9 mill.

Asie : Hongkong.

4. **E. clavaticornis**, n. sp. — ♀. Roux; tempes, vertex, front depuis les ocelles jusqu'aux antennes, 9 derniers articles antennaires et abdomen sauf le pétiole, noirs, tibia et tarse des pattes postérieures bruns; sans pubescence notable. Tête avec des rides longitudinales depuis les ocelles jusqu'à la bouche, vue de devant plus haute que large, face convexe, avec trois carènes longitudinales, dont la médiane aboutit entre les antennes, joues égalant les deux tiers des yeux, à rides longitudinales entremêlées de gros points, mandibules tridentées, front un peu déprimé, ocelles postérieurs également distants l'un de l'autre, des yeux et du bord occipital qui est largement découpé en arc. Antennes insérées près de la base des yeux, sans fossette ni rebord, scape égal aux articles 2 et 3 réunis, 2e article à peine plus

long que gros, 3e guère plus long que le 4e qui est cinq fois aussi long que gros, les neuf derniers graduellement et assez fortement grossis, 12e à peine plus long que gros. Thorax de moitié plus long que haut, ressortant à angle droit aux épaules, réticulé sauf au prosternum et au haut des mésopleures; sillons parapsidaux nuls; mésosternum et métasternum avec un appendice fourchu, rameaux subparallèles. Ailes subhyalines, basale à peine distante proximalement du nervulus, radius arqué au bout et formant un angle interne obtus, partie distale du cubitus et anale nulles, cellule discoïdale de moitié plus longue que la cubitale; 8 crochets frénaux. Hanches intermédiaires atteignant la base des postérieures qui sont grossièrement ponctuées et sans partie annulaire, fémurs faiblement poilus dessous, tous les tibias et tarses à spinules courtes et roussâtres, grand éperon postérieur plus long que la moitié du métatarse, crochets longs, presque droits, à petite dent vers le milieu. Pétiole de moitié plus long que sa distance du scutellum, à ponctuation éparse; abdomen glabre, triangulaire, à peine plus long que haut, tronqué postérieurement. — Taille : 9 mill.

Australie : Swan River.

5. **E. rufiventris**, n. sp. — ♀ ♂. Noir; pétiole et abdomen roux, mandibules brun roux et tridentées, parfois le pétiole est roux brun et l'extrémité de l'abdomen brun noir; sans pubescence notable. Tête mate, plus haute que large; face convexe, ridée longitudinalement, avec 3 rides plus fortes que les autres, joues et tempes à gros points, les intervalles formant rides, yeux deux fois aussi longs que les joues, front faiblement déprimé, grossièrement ridé en long, vertex réticulé, bord occipital marginé et faiblement arqué, ocelles postérieurs un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux, aussi distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées près de la base des yeux, sans fossette ni rebord, subfiliformes, à peine plus grosses distalement, scape égalant les articles 2 et 3 réunis, 2e article un peu plus long que gros, 3e à peine plus long que le 4e qui est quatre fois aussi long que gros, 10e encore presque deux fois. Thorax de moitié plus long que haut, à angle droit aux épaules, mésonotum, scutellum et partie antérieure du segment médian grossièrement et peu densément ponctués, intervalles lisses et brillants, sillons parapsidaux nuls, reste du segment médian, métapleures et mésopleures réticulés; mésosternum avec un appendice à rameaux divergents, métasternum avec un appendice à rameaux subparallèles. Ailes subhyalines, basale à peine distante proximalement du nervulus, extrémité de la sous-costale non séparée du stigma par une tache blanche, radius arqué au

bout et formant un angle interne obtus, partie distale du cubitus et anale brunes, cellule discoïdale presque deux fois aussi longue que la cubitale ; 7-8 crochets frénaux. Hanches intermédiaires atteignant la base des postérieures qui sont ponctuées et sans anneau, tibias et tarses à spinules noires et courtes, fémurs faiblement poilus dessous, grand éperon à peine plus long que la moitié du métatarse, crochets tarsaux, pétiole et abdomen de la femelle comme chez le précédent; abdomen du mâle ellipsoïdal. — Taille : 6,5-7 mill.

Australie méridionale.

6. **E. origena**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules blanchâtres, dessous des premiers articles antennaires et 4 pattes antérieures jaune brunâtre, hanches antérieures, partie renflée des fémurs antérieurs et intermédiaires et articulations des pattes postérieures brunes, éperons des tibias postérieurs blancs. Sans pubescence notable. Tête lisse et brillante, vue de devant circulaire ou un peu transversale, face convexe, striée densément et finement comme les joues qui égalent le quart des yeux, occiput arrondi en arrière, ocelles postérieurs également distants des yeux et l'un de l'autre, plus rapprochés du bord occipital. Antennes insérées vers le milieu des yeux, dans une fossette bordée en avant par un rebord arqué, scape égal au 3e article, qui est deux fois et demie aussi long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e, 12e encore plus de deux fois aussi long que gros, flagellum graduellement aminci. Thorax de moitié plus long que haut, épaules à angle droit, mésonotum et scutellum lisses, parsemés de gros points, sillons parapsidaux profonds et divergents, segment médian non déprimé, mais arrondi, réticulé comme les métapleures et le bas des mésopleures; appendice du métasternum à rameaux longs et divergents. Ailes subhyalines, basale touchant le nervulus, sous-costale séparée du stigma par une petite callosité blanche, radius formant un angle interne aigu, partie distale du cubitus et anale bien marquées, cellule discoïdale deux fois aussi longue que la cubitale; 6 crochets frénaux. Hanches intermédiaires distantes des postérieures de leur moitié, celles-ci sublisses, partie annulaire occupant presque la moitié basale, grand éperon postérieur égalant la moitié du métatarse, celui-ci égal aux trois suivants réunis, crochets tarsaux bifides, dent inférieure plus large et plus longue que la supérieure. Pétiole plus long que sa distance du mésonotum, égal à l'abdomen, strié en long ou obliquement, abdomen en ellipse allongée. — Taille : 5 mill.

Kangra Valley, en juin 1899, à une altitude de 1.500 mètres (*Dudgeon*).

7. **E. rugosiceps**, n. sp. — ♀. Noir en entier; sans pubescence notable, sauf faiblement aux pleures et au segment médian. Tête grossièrement ridée en long et parsemée de gros points, vue de devant un peu plus haute que large, tempes non ridées, avec de gros points, joues égalant le tiers des yeux, face convexe, avec 3 arêtes dont les externes sont arquées et vont de la mandibule jusque vis-à-vis de la base des yeux, tandis que l'interne va du clypeus jusque entre les antennes, front déprimé, bord occipital arrondi, ocelles postérieurs plus distants l'un de l'autre ou du bord occipital que des yeux. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux, sans fossette ni rebord, graduellement grossies distalement, les 2 ou 3 derniers articles moins gros, scape égal aux articles 2 et 3 réunis, 2e article un peu plus long que gros, 3e trois fois, 4e à peine plus court que le 3e, 12e de moitié plus long que gros. Épaules arrondies, mésonotum et scutellum lisses, brillants, parsemés de gros points, sillons parapsidaux peu marqués, segment médian, métapleures et bas des mésopleures réticulés; appendice du métasternum à rameaux courts et subparallèles. Ailes subhyalines, basale distante proximalement du nervulus, radius formant un angle interne droit, partie distale du cubitus et anale nulles, cellule discoïdale de moitié plus longue que la cubitale; 7 crochets frénaux. Hanches intermédiaires atteignant presque la base des postérieures, celles-ci très finement ponctuées, avec un anneau basal, tibias et tarses à spinules noires et petites, grand éperon postérieur dépassant la moitié du métatarse qui est égal aux trois articles suivants réunis, crochets tarsaux presque droits, avec une dent perpendiculaire située au delà du milieu et plus courte que l'extrémité. Pétiole plus long que l'abdomen, un peu plus court que sa distance du mésonotum, ridé obliquement; abdomen triangulaire transversal, tronqué en arrière où il est le plus large. — Taille : 6 mill.

Australie : Victoria.

8. **E. montana**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, partie dorsale du 3e article antennaire et tibias antérieurs roux brun. Tête, pleures et tout le segment médian avec une pubescence argentée; en outre la tête, le thorax, les fémurs et le dessus du pétiole ont des poils dressés, sombres et moins abondants. Tête, vue de devant, circulaire, joues égalant la moitié des yeux, grossièrement striées en éventail comme la face, qui est convexe et traversée par une arête médiane, front faiblement déprimé, avec deux arêtes longitudinales qui atteignent les ocelles, bord occipital tronqué, ocelles postérieurs un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux. Antennes amincies distalement, insérées

un peu avant le milieu des yeux dans une fossette précédée d'un rebord arqué et séparées l'une de l'autre par une carène; 1er article égalant les deux suivants réunis, 2e transversal, 3e trois fois aussi long que gros, 4e à peine plus court que le 3e, 12e encore plus de deux fois aussi long que gros. Thorax plus long que haut, épaules à angle droit, mésonotum et scutellum à gros points peu denses, intervalles lisses et brillants, sillons parapsidaux divergents, peu marqués, partie antérieure du segment médian ponctuée en dé, partie postérieure non déprimée, réticulée comme les métapleures et le bas des mésopleures; appendice du métasternum à rameaux fortement divergents. Ailes subhyalines, basale touchant le nervulus, sous-costale séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne aigu, cellule discoïdale deux fois aussi longue que la cubitale, partie distale du cubitus et anale faisant défaut; 9 crochets frénaux. Hanches intermédiaires touchant la base des postérieures, celles-ci ponctuées grossièrement, tibia et métatarse à spinules noires et très courtes, grand éperon un peu plus court que la moitié du métatarse, crochets bifides, dent inférieure un peu plus large et un peu plus courte que la supérieure. Pétiole long, égalant sa distance du mésonotum ou les deux tiers de l'abdomen, ridé obliquement; abdomen en ellipse, faiblement pubescent. — Taille : 6 mill.

Kangra Valley, en juillet 1899, à une altitude de 1.500 mètres (*Dudgeon*).

9. **E. grisea**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules rousses en partie et tridentées. Tête, thorax et pattes couverts de poils gris, appliqués, entremêlés de poils plus sombres et dressés, abdomen à pubescence grise, appliquée, dessus du pétiole à poils dressés, dessous des fémurs à poils plus longs. Tête vue de devant plus longue que large, convexe sur la face, à peine convexe sur le front; face, front et joues grossièrement striés en long, face avec 3 arêtes dont la médiane va du clypeus jusque entre les antennes, les externes arquées et allant de la mandibule jusque vis-à-vis de la base de l'œil, joues un peu plus courtes que la moitié des yeux, tempes sublisses, vertex lisse et parsemé de gros points, bord occipital tronqué, ocelles externes un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux ou que du bord occipital. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, dans une fossette bordée en avant par un rebord arqué, 1er article égalant le 3e, 2e à peine aussi long que gros, 3-12 trois fois aussi longs que gros, flagellum graduellement aminci. Thorax de moitié plus long que haut, épaules à angle droit, mésonotum et scutellum lisses et parsemés de

gros points, sillons parapsidaux divergents et profonds, segment médian, métapleures et mésopleures sauf une tache lisse vers le haut, réticulés comme le sternum, appendice du métasternum à rameaux longs et très divergents. Ailes subhyalines, basale touchant le nervulus, sous-costale séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne aigu, cellule discoïdale plus de deux fois aussi longue que la cubitale, partie distale du cubitus et anale bien marquées; 8-9 crochets frénaux. Hanches intermédiaires atteignant presque la base des postérieures, celles-ci grossièrement ponctuées, partie annulaire lisse, grand éperon postérieur un peu plus court que la moitié du métatarse, celui-ci un peu plus long que le reste du tarse, crochets peu arqués, bifides, les deux dents d'égale longueur, l'inférieure la plus large. Pétiole égal à sa distance du mésonotum, grossièrement ridé en long ou obliquement, un peu plus court que l'abdomen qui est subcirculaire. Taille : 7 mill.

Ceylan : Kandy, en mars 1903 (*R. E. Turner*).

10. **E. araticeps**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, tibia et tarse des pattes antérieures, roux. Corps subglabre. Tête mate, vue de devant à peine plus longue que large, mandibules tridentées, joues égalant la moitié ou les deux tiers des yeux, densément et finement striées en éventail, ainsi que la face qui est convexe et traversée par une arête médiane, front non déprimé, sublisse comme le vertex et les tempes, ocelles postérieurs aussi distants des yeux que l'un de l'autre. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, sans fossette mais précédées d'un rebord transversal et arqué, 1[er] article égal au 3[e], 4[e] quatre fois aussi long que gros, un peu plus long que le 3[e], les suivants égalant le 4[e]. Thorax plus long que haut, épaules à angle droit, mésonotum, scutellum et partie antérieure du segment médian à gros points moins denses sur le mésonotum, sillons parapsidaux profonds et divergents, segment médian non déprimé, grossièrement réticulé comme les métapleures et le bas des mésopleures, appendice du métasternum à rameaux divergents. Ailes subhyalines, basale distante proximalement du nervulus, sous-costale non séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne aigu, partie distale du cubitus et anale brunes, cellule discoïdale deux fois aussi longue que la cubitale; 7 crochets frénaux. Hanches intermédiaires atteignant la base des postérieures, celles-ci ridées transversalement, éperons jaunes, grand éperon postérieur un peu plus court que la moitié du métatarse, celui-ci un peu plus court que le reste du tarse, crochets bifides, les deux dents d'égale longueur, l'inférieure plus

large. Pétiole égalant sa distance du mésonotum, un peu plus court que l'abdomen, ridé obliquement, abdomen glabre et ellipsoïdal. — Taille : 5 mill.

Indes Orientales : Assam (*R. E. Turner*).

11. **E. xanthotoma**, n. sp. — ♂ ♀. Noir, y compris les mandibules; articles antennaires 3-6 de la femelle jaunes. Tête et thorax avec une ponctuation assez grosse et assez dense, qui se touche parfois et forme une réticulation, intervalles des points mats et finement chagrinés; front, face et bas des tempes avec une pubescence blanche, face à peine convexe, lisse à sa base, traversée par 3 arêtes dont la médiane va du clypeus jusqu'entre les antennes, les externes vont de la mandibule jusque entre le scape et l'œil, front faiblement déprimé au milieu, joues égalant la moitié des yeux, ocelles postérieurs plus distants l'un de l'autre ou du bord occipital que des yeux, bord occipital droit. Antennes filiformes, à peine plus grosses distalement chez la femelle, insérées un peu avant le milieu des yeux, 1er article égalant le 3e, chez la femelle le 2e est un peu plus long que gros, le 3e de moitié plus long que le 4e, qui est trois fois aussi long que gros, le 12e encore plus de deux fois aussi long que gros, chez le mâle le 2e article n'est pas plus long que gros, le 3e égal au 4e, trois fois et demie aussi long que gros, le 12e encore trois fois. Thorax presque deux fois aussi long que haut, épaules à angle droit, sillons parapsidaux à peine indiqués par des vestiges, une tache de pubescence blanche sur chaque épaule, une autre de chaque côté du métanotum, la partie postérieure du segment médian et le côté externe des hanches postérieures couverts de pubescence blanche, le segment médian dont la partie postérieure est profondément excavée, les métapleures et le bas des mésopleures sont réticulés, haut des mésopleures lisse, appendice du mésosternum et du métasternum à rameaux parallèles. Ailes subhyalines, basale touchant le nervulus, radius formant un angle interne presque droit, partie distale du cubitus et anale nulles, cellule discoïdale à peine plus longue que la cubitale; 9 crochets frénaux. Hanches intermédiaires ne touchant pas la base des postérieures, celles-ci ponctuées, tibias et tarses à petites spinules noires, grand éperon postérieur atteignant presque le milieu du métatarse, chez la femelle, le dépassant chez le mâle, crochets grêles, presque droits, avec une petite dent au-dessus du milieu. Pétiole un peu plus long que sa distance du scutellum, égalant la moitié de l'abdomen chez la femelle, ridé longitudinalement, avec une arête dorsale, parfois ponctué entre les rides; abdomen de la femelle un peu plus long que haut,

graduellement plus élevé, tronqué en arrière, glabre, bord antérieur des tergites avec une faible pubescence sur la partie médiane, abdomen du mâle en ellipse allongée et plus fortement pubescent. — Taille : ♀ 7,5 mill. ; ♂ 5,5 à 7,5 mill. ; antennes du mâle 7-9 mill.

Australie : Mackay (*R. E. Turner*).

12. **E. ditoma**, n. sp. — ♂. Roux; flagellum sauf le dessous des premiers articles, brun noir, pattes postérieures sauf les hanches et abdomen sauf le pétiole, noirs, base du pétiole assombrie. Tête lisse et brillante, avec une pubescence jaunâtre, vue de devant un peu transversale, subcirculaire, face convexe, joues dépassant un peu le tiers des yeux, tempes et vertex à gros points denses dont les bords forment rides, une arête va de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes, ocelles postérieurs aussi distants l'un de l'autre que des yeux, presque deux fois plus distants du bord occipital. Antennes insérées avant le milieu des yeux, sans fossette ni rebord, graduellement amincies, 1er article égal au 3e, qui est trois fois aussi long que gros, 2e transversal, 4e égal au 3e ou au 5e, avant-dernier encore trois fois aussi long que gros. Thorax deux fois aussi long que haut, épaules à angle droit, mésonotum grossièrement ponctué en dé au tiers antérieur, très finement ponctué dans les deux tiers postérieurs, sillons parapsidaux profonds, scutellum et partie antérieure du segment médian ponctués grossièrement en dé, reste du segment médian, métapleures et moitié inférieure des mésopleures réticulés ; sternum avec deux appendices, dont le premier entre les hanches intermédiaires ; rameaux grands et divergents ; mésosternum finement ponctué. Ailes subhyalines ; basale à peine distante proximalement du nervulus, radius faisant un angle interne droit, partie distale du cubitus et anale bien marquées, cellule discoïdale de moitié plus longue que la cubitale, 2e cubitale indiquée par un vestige ; 9 crochets frénaux. Hanches intermédiaires distantes des postérieures de la moitié de leur longueur, les postérieures réticulées, partie annulaire lisse, pattes postérieures assez longues, d'un quart plus longues que le corps, éperons jaunâtres, le grand égale la moitié du métatarse, crochets bifides, dent inférieure plus large et plus longue. Pétiole de moitié plus long que sa distance du scutellum, égal à la moitié de l'abdomen, grossièrement ponctué ; abdomen plus de deux fois aussi long que haut, aminci aux deux bouts, très faiblement pubescent dorsalement. — Taille : 12 mill.

Bolivie (*J. Steinbach*).

13. **E. leucocras**, n. sp. — ♂. Noir; moitié proximale du fla-

gellum roux brun sur le dessous, mandibules brun roux. Tête sauf le vertex, bas des mésopleures et des métapleures, partie proximale du segment médian, une tache sur chaque épaule, une autre de chaque côté du métanotum et de chaque côté du scutellum, côté externe des hanches postérieures, et tous les tergites sauf le bas des côtés, couverts d'une pubescence dense et blanche. Tête vue de devant plus haute que large, face à peine convexe, rugueuse, avec 3 arêtes parallèles, dont la médiane va du clypeus jusque entre les antennes, les externes vont de la mandibule jusque vis-à-vis de la base des yeux, joues égalant presque la moitié des yeux, rugueuses et ponctuées comme les tempes, dont le haut atteint la demi-largeur des yeux, bord occipital marginé et un peu en arc, vertex fortement rugueux, ocelles postérieurs à peine plus distants des yeux que du bord occipital, plus éloignés l'un de l'autre que des yeux, front plan. Antennes insérées chacune dans une minime fossette circulaire, avant le milieu des yeux, filiformes, atteignant l'extrémité du pétiole, un peu amincies distalement, 1er article égal au 3e qui est trois fois aussi long que gros, 2e article transversal, 4e un peu plus long que le 3e, égal au 5e, 12e encore trois fois aussi long que gros. Thorax au moins de moitié plus long que haut, épaules proéminentes en angle et formant presque lamelle, mésonotum, scutellum et mésosternum avec une ponctuation grosse, ombiliquée et se touchant, segment médian et pleures sauf un petit espace lisse aux mésopleures, réticulés; appendice du métasternum à rameaux faiblement divergents. Ailes enfumées, plus claires à l'extrême base, surface à soies microscopiques, basale distante proximalement du nervulus, radius recourbé en arc et formant un angle interne à peine obtus, partie distale du cubitus et anale faiblement marquées, cellule discoïdale de moitié plus longue que la cubitale, 2e cubitale indiquée par des vestiges; 9 crochets frénaux. Hanches intermédiaires atteignant la base des postérieures, celles-ci mates et grossièrement ponctuées, anneau basal brillant et à ponctuation très fine, pattes postérieures un peu plus longues que le corps, leur tibia et leur tarse à spinules noires, grand éperon atteignant presque le milieu du métatarse, 2e article cinq fois aussi long que gros, crochets grands, peu arqués, avec une petite dent vers leur milieu. Pétiole un peu plus long que sa distance du scutellum, égal à la moitié de l'abdomen, grossièrement ponctué; abdomen allongé, deux fois et demie aussi long que haut. — Taille : 8 mill.

Australie (*R. E. Turner*).

14. **E. punctaticeps**, n. sp. — ♂. Noir; éperons jaunâtres, man-

dibules rousses en partie. Face, tempes, pleures et partie postérieure du segment médian avec une pubescence blanche et dense. Tête mate, grossièrement ponctuée en dé, circulaire vue de devant, face convexe, avec trois arêtes dont les externes plus fortes, arquées et allant de la mandibule jusque entre le scape et l'œil, front faiblement déprimé, bord occipital tronqué, ocelles postérieurs un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux ou que du bord occipital, joues égalant le tiers des yeux. Antennes un peu amincies distalement, insérées vis-à-vis du milieu des yeux, sans fossette ni rebord, 1er article égalant au moins le 3e qui est 2-3 fois aussi long que gros, 4e égal au 3e, 12e encore deux fois aussi long que gros. Thorax plus long que haut, épaules à angle droit, mésonotum, scutellum et partie antérieure du segment médian mats et ponctués en dé, sillons parapsidaux indiqués par des vestiges, partie postérieure du segment médian excavée, réticulée comme les métapleures et la moitié inférieure des mésopleures, appendice du métasternum à rameaux courts et parallèles. Ailes hyalines, basale touchant le nervulus, sous-costale non séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne à peine aigu, partie distale du cubitus et anale oblitérées, cellule discoïdale de moitié plus longue que la cubitale; 6-7 crochets frénaux. Hanches intermédiaires atteignant la base des postérieures, celles-ci mates et ponctuées, sauf l'anneau basal, tibia et métatarse brièvement spinuleux de noir, grand éperon un peu plus long que la moitié du métatarse qui égale le reste du tarse, crochets avec une petite dent au-dessus du milieu. Pétiole un peu plus long que sa distance du scutellum, à peine plus court que la moitié de l'abdomen, mat et grossièrement ponctué; abdomen en ellipse allongée, pubescent de blanc sauf sur le dessous. — Taille : 4,5 mill.

Australie : Queensland.

15. **E. longiventris**, n. sp. — ♂. Ne diffère du précédent que par les caractères suivants : abdomen sauf le pétiole d'un roux marron; 3e article antennaire quatre fois aussi long que gros, un peu plus long que le 5e, 12e trois fois; joues égalant presque la moitié des yeux; cellule discoïdale à peine plus longue que la cubitale; métatarse postérieur distinctement plus long que le reste du tarse; abdomen trois fois aussi long que le pétiole, non pubescent. — Taille : 6,5 mill.

Ile Ding-Ding (*H. N. Ridley*).

16. **E. stenochela**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, thorax et pétiole roux. Tête vue de devant plus haute que large, front enfoncé,

à points épars, face convexe, ponctuée assez densément et assez grossièrement, joues égalant le tiers des yeux, lisses et brillantes comme les tempes, front et face faiblement pubescents de blanc, ocelles postérieurs deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, aussi rapprochés du bord occipital que des yeux. Antennes subfiliformes, insérées vis-à-vis du milieu des yeux dans une fossette limitée en avant par un rebord arqué, 1er article un peu plus court que les trois suivants réunis, 2e plus long que gros, 3e triple du 2e, de moitié plus long que le 4e qui est trois fois aussi long que gros, 12e encore un peu plus long que gros. Thorax de moitié plus long que haut, épaules arrondies, mésonotum et scutellum à gros points épars, intervalles lisses et brillants, segment médian, métapleures et mésopleures sauf le haut, réticulés, sillons parapsidaux divergents; appendice du métasternum à rameaux divergents et arqués. Ailes subhyalines, basale un peu distante proximalement du nervulus, radius formant un angle interne à peine obtus, cellule discoïdale deux fois et demie plus longue que la cubitale, partie distale du cubitus et anale brunes; 9 crochets frénaux. Hanches intermédiaires distantes des postérieures de toute leur longueur, celles-ci pubescentes, guère plus longues que grosses, à ponctuation éparse, sans anneau basal, grand éperon postérieur un peu plus long que le tiers du métatarse, articles tarsaux munis à l'extrémité de leur partie ventrale de deux petites spinules roussâtres, crochets grêles, presque droits, avec une petite dent au-dessus du milieu. Pétiole un peu plus long que sa distance du scutellum, un peu plus court que l'abdomen, lisse dorsalement, avec six arêtes transversales sur la moitié postérieure du dessous; abdomen glabre, subtriangulaire, tronqué en arrière où il est plus haut que long. — Taille : 8 mill.

Indes Orientales : Karachi.

17. **E. formosa**, n. sp. — ♀. Roux; tête et abdomen sauf le pétiole, noirs, éperons jaunes, tibia et tarse des pattes postérieures d'un brun noir. Tête et thorax mats, à points superficiels et épars, sans pubescence, front excavé, face convexe; de chaque mandibule part une ligne enfoncée et bifurquée qui s'arrête entre le scape et l'œil, joues égalant la moitié des yeux, bord occipital arrondi en arrière, ocelles postérieurs deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux ou que du bord occipital. Antennes insérées plus près de la base des yeux que du milieu, faiblement épaissies distalement, 1er article égal aux deux suivants réunis, 2e un peu plus long que gros, 3e trois fois aussi long que gros, 4e un peu plus court que le 3e, 12e encore de moitié plus long que gros. Thorax plus long que haut, épaules à angle droit,

sillons parapsidaux superficiels, partie postérieure du segment médian excavée, réticulée comme les métapleures et la moitié inférieure des mésopleures, appendice du mésasternum à rameaux divergents. Ailes hyalines, nervures jaunes, stigma brun noir, basale touchant le nervulus, sous-costale non séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne presque droit, partie distale du cubitus et anale nulles, cellule discoïdale presque deux fois aussi longue que la cubitale; 6-7 crochets frénaux. Hanches intermédiaires distantes des postérieures de leur demi-longueur, celles-ci mates, anneau basal brillant et occupant presque la moitié, tibias et tarses à spinules noires, grand éperon postérieur égalant la moitié du métatarse qui est un peu plus court que le reste du tarse, crochets bifides, dent inférieure plus longue et plus large. Pétiole mat, égal à la moitié de l'abdomen, guère plus long que sa distance du scutellum; abdomen ovalaire, tronqué obliquement à l'extrémité. — Taille : 6 mill.

Australie centrale : Hermannsburg (*H. J. Hillier*, 1909).

var. **rivularis**, n. var. — ♀. Roux; tête et abdomen sauf le pétiole, noirs, moitié antérieure du thorax noirâtre. Tête et thorax à ponctuation plus dense et plus profonde, face pubescente de blanc, un vestige d'arête va de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes. Nervures brunes, cellule discoïdale de moitié plus longue que la cubitale. Quant au reste, semblable au type. — Taille : 6 mill.

Australie : Swan River.

18. **E. rufosparsa**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules jaunes, deux premiers articles antennaires bruns, pattes antérieures sauf les hanches, base des trochanters aux quatre autres, jaunâtres, tibia et tarse des pattes intermédiaires brun clair, une tache devant l'ocelle antérieur, une autre au haut des tempes, bord occipital, prothorax, mésonotum, scutellum et haut des mésopleures, roux, moitié distale du pétiole blanc jaunâtre. Tête vue de devant à peine plus longue que large, face convexe, pubescente de blanc, sans sculpture sauf une verrue avant les antennes et une ligne enfoncée allant de chaque scape à une mandibule, front déprimé, chagriné, assez fortement ponctué avant les ocelles, vertex plus faiblement ponctué, ocelles postérieurs un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux, tempes sublisses, joues atteignant seulement le quart de la longueur des yeux. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, sans fossette ni rebord, amincies distalement, 1er article égal aux deux suivants réunis, 2e pas plus long que gros, 3e égal au 4e, deux fois et demie aussi long que gros, 12e en-

core deux fois. Thorax plus long que haut, épaules arrondies, mésonotum brillant, lisse, parsemé de faibles points, sillons parapsidaux divergents, scutellum grossièrement et densément ponctué, segment médian, métapleures et bas des mésopleures réticulés, partie postérieure du segment médian pubescente et à peine déprimée, appendice du métasternum à rameaux divergents. Ailes hyalines, basale distante proximalement du nervulus, sous-costale séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne droit, partie distale du cubitus et anale brunes, cellule discoïdale presque deux fois aussi longue que la cubitale; 8 crochets frénaux. Hanches intermédiaires distantes des postérieures de toute leur longueur, celles-ci ponctuées, tiers basal formant un anneau lisse, éperons jaune clair, métatarse postérieur égalant les trois articles suivants réunis, crochets bifides, dent inférieure plus longue et plus large. Pétiole lisse, brillant, égalant sa distance du mésonotum ou les deux tiers de l'abdomen, qui est ellipsoïdal et glabre, pince brun clair. — Taille : 7 mill.

Mexique, Tabasco : Teapa.

19. **E. crassicornis**, n. sp. — ♀. Noir; tache des mandibules et dessous du flagellum brun roux, tarses bruns. Tête vue de devant un peu plus haute que large, face convexe, glabre, brillante, à ponctuation à peine perceptible, avec une verrue avant les antennes, une arête arquée va de chaque mandibule jusque entre le scape et l'œil, front déprimé, chagriné, avec des points gros et assez denses, ocelles postérieurs un peu plus distants des yeux ou du bord occipital que l'un de l'autre, tempes et joues lisses, brillantes, parsemées de gros points, les joues égalent les deux tiers des yeux. Antennes grosses, fusiformes, insérées près de la base des yeux, sans fossette ni rebord, 1er article égal aux trois suivants réunis, 2e pas plus long que gros, 3e presque trois fois aussi long que gros, graduellement épaissi distalement, 4e pas plus long que gros, de la même grosseur que les suivants, les derniers graduellement amincis, 12e pas plus long que gros. Thorax de moitié plus long que haut, faiblement pubescent, épaules arrondies, mésonotum, scutellum et partie antérieure du segment médian presque lisses, luisants, avec quelques points épars, sillons parapsidaux profonds et divergents, partie postérieure du segment médian déprimée, réticulée comme les métapleures et le bas des mésopleures, propleures grossièrement ridées en travers, appendice du métasternum à rameaux petits et parallèles. Ailes subhyalines, basale distante proximalement du nervulus, sous-costale séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne aigu, partie distale

du cubitus et anale brunes, cellule discoïdale deux fois aussi longue que la cubitale; 8 crochets frénaux. Hanches intermédiaires n'atteignant pas les postérieures qui sont pubescentes et mates; grand éperon postérieur ayant au moins la demi-longueur du métatarse, celui-ci plus court que les trois articles suivants réunis, crochets grands, avec une petite dent au-dessus du milieu. Pétiole égalant sa distance du mésonotum, sublisse et brillant; abdomen glabre, ovalaire, à peine un peu tronqué en arrière. — Taille : 10 mill.

Mexique, Guerrero : Omilteme, en juillet, à une altitude de 2.700 mètres (*H. H. Smith*).

20. **E. psilopsis**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules et quatre pattes antérieures roux jaunâtre, sauf les hanches qui sont noires et la partie renflée des fémurs qui est brune, épaules rousses, antennes brun noir, dessous du scape plus clair, tiers distal du pétiole blanc jaune. Tête vue de devant subcirculaire, face convexe, faiblement pubescente de blanc, lisse, parsemée de quelques gros points, un sillon va de chaque mandibule jusque entre le scape et l'œil, joues lisses, égalant le quart des yeux, front faiblement déprimé, chagriné, à gros points assez denses, bord occipital tronqué, ocelles postérieurs plus distants l'un de l'autre ou du bord occipital que des yeux. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux, précédées d'un rebord arqué, mais sans fossette, amincies distalement, 1er article égal aux deux suivants réunis, 3e deux fois et demie aussi long que gros, 4e un peu plus long que le 3e, 12e encore deux fois et demie aussi long que gros. Thorax plus long que haut, épaules arrondies, mésonotum lisse et brillant, lobe médian avec quelques gros points en avant, sillons parapsidaux profonds et divergents, scutellum et partie antérieure du segment médian ponctués grossièrement et densément, reste du segment médian non déprimé, réticulé comme les métapleures et les mésopleures sauf le haut de celles-ci, appendice du métasternum à rameaux divergents. Ailes subhyalines, basale distante proximalement du nervulus, sous-costale séparée du stigma par une callosité blanche, radius formant un angle interne droit, partie distale du cubitus faiblement marquée, anale bien marquée, cellule discoïdale presque deux fois aussi longue que la cubitale; 8 crochets frénaux. Hanches intermédiaires distantes des postérieures de presque toute leur longueur, celles-ci ponctuées, sauf l'anneau basal, éperons blancs, le grand atteint presque le milieu du métatarse, qui est un peu plus court que le reste du tarse, crochets bifides, dent inférieure plus large et aussi longue que la supérieure. Pétiole égalant sa distance du mésonotum ou la moitié de l'abdomen, brillant

et finement ponctué; abdomen en ellipse allongée. — Taille : 5,5 mill.

Mexique, Vera Cruz : Atoyac, en avril (*H. H. Smith*).

21. **E. microstyla**, n. sp. — ♀. Noir en entier. Tête mate, ponctuée densément et grossièrement, faiblement pubescente de blanc, face convexe, un peu carénée au milieu, une faible ligne enfoncée va de chaque scape au clypeus, joues un peu plus longues que le tiers des yeux, front à peine déprimé, occiput tronqué, ocelles postérieurs deux fois plus distants l'un de l'autre ou du bord occipital que des yeux. Antennes insérées avant le milieu des yeux, sans fossette et sans rebord, légèrement grossies vers le haut, 1er article égal aux deux suivants réunis, 2e un peu plus long que gros, 3e plus long que le 4e qui est trois fois aussi long que gros, 8e encore de moitié plus long que gros. Thorax de moitié plus long que haut, épaules à angle droit, mésonotum et scutellum à points gros mais peu denses, intervalles luisants, sillons parapsidaux percurrents, partie antérieure du segment médian densément ponctuée, partie postérieure pubescente de gris, déprimée longitudinalement, réticulée comme les métapleures et les mésopleures sauf une tache lisse au haut de ces dernières, propleures grossièrement ponctuées, mésosternum et métasternum avec un appendice à rameaux courts et divergents. Ailes subhyalines, basale à peine distante proximalement du nervulus, radius formant un angle interne à peine aigu, partie distale du cubitus et anale nulles, cellule discoïdale à peine plus longue que la cubitale; 7 crochets frénaux. Hanches postérieures avec une ponctuation éparse, tibia et métatarse des 4 pattes postérieures avec des spinules noires, grand éperon postérieur atteignant presque le milieu du métatarse, crochets longs, presque droits, avec une petite dent au-dessus du milieu. Pétiole pas plus long que sa distance du métanotum, à peine trois fois aussi long que gros, ridé grossièrement et obliquement; abdomen faiblement pubescent dorsalement, à peine plus long que haut, tronqué obliquement. — Taille : 6,5 mill.

Indes Orientales : Singapore.

2e Sous-Famille. — GASTERUPTIONINAE.

1. Cubitus sortant de la basale, abdomen inséré ordinairement à une proéminence conique du segment médian....... 2.
— Cubitus formant le prolongement de la nervure médiane, abdomen non inséré à un prolongement conique ...... 6.
2. Une seule cellule discoïdale........... 4. **Pseudofoenus** Kieff.

— Deux cellules discoïdales situées l'une au-dessus de l'autre. 3.
3. Cubitus sortant du milieu de la basale, thorax subglobuleux, plus haut que long, segment médian perpendiculaire, tarses appendiculés.......... 3. **Hemifoenus**, n. gen.
— Cubitus sortant du tiers inférieur de la basale, thorax allongé, articles tarsaux non appendiculés............. 4.
4. Tête avec un sillon transversal en arrière des yeux, épaules prolongées en une ou deux dents coniques.......... .... 1. **Odontofoenus** Kieff.
— Tête sans sillon transversal, épaules non prolongées en dent.. 5.
5. Mésonotum divisé en deux parties, par un sillon transversal et arqué.................. 2. **Hyptiogaster** Kieff.
— Mésonotum divisé en trois parties, par deux sillons parapsidaux. (Type : *Hyptiogaster Szepligetii* Kieff.)......... .... **Aulacofoenus**, n. gen.
6. Aile antérieure avec une 2e cellule cubitale imparfaitement close. (Type : *G. paraguayense* Schrott.)............. .... **Plutofoenus**, n. gen.
— Aile antérieure sans trace de seconde cellule cubitale..... 7.
7. Mésonotum à 2 sillons parapsidaux. (Type : *G. triangulife-rum* Kieff.)...................... **Trigonofoenus**, n. gen.
— Mésonotum avec un sillon transversal et arqué........... 8.
8. Partie postérieure du mésonotum plus longue que l'antérieure............................ 7. **Dolichofoenus** Kieff.
— Partie postérieure du mésonotum plus courte ou au maximum aussi longue que l'antérieure.................. 9.
9. Yeux pubescents...................... 5. **Trichofoenus** Kieff.
— Yeux glabres......................... 6. **Gasteruption** Latr.

1. Gen. **Odontofoenus** Kieffer.
Ann. Soc. ent. Fr., vol. 79, p. 77 (1910).

O. flavosignatus, n. sp. — ♀. Roux ; seulement les yeux, les ocelles et l'extrémité des mandibules noirs. Tête conformée comme chez *O. humeralis* ; avec une ponctuation dense et grosse, plus fine en avant ; yeux glabres ; mandibules aussi longues que le clypeus ; carène frontale atteignant presque l'ocelle antérieur ; ocelles externes aussi distants l'un de l'autre que du bord occipital, à peine plus rapprochés des yeux. Palpes maxillaires de 6 articles, dont le dernier est plus petit que l'avant-dernier, les labiaux de 4. Scape égal au 3e article, 2e article

pas plus long que gros, 4e un peu plus court que le 3e, égal au 5e, trois fois aussi long que gros. Thorax comme chez *O. humeralis,* sauf que le prothorax n'a, de chaque côté, qu'une seule dent conique; mésonotum ponctué en dé, la partie antérieure parcourue, en outre, par des rides transversales, sans lignes longitudinales en avant, scutellum grossièrement ponctué en dé et ridé en travers; segment médian et dessus des hanches postérieures réticulés, côtés des hanches postérieures et pleures avec une ponctuation superficielle et peu dense. Ailes légèrement enfumées, nervures noires, sauf la médiane qui est d'un jaune clair, nervation comme chez *O. humeralis,* la 2e partie du radius égale à la 1re, formant un angle avec la 3e qui est de moitié plus longue qu'elle, envoyant un commencement de transversale vers la cubitale; ailes postérieures avec 6 crochets frénaux. Pattes postérieures grosses et courtes, leur tibia non en massue, muni en dehors de courtes spinules noires, articles tarsaux 2-4 très transversaux et très serrés, le 5e aussi long que les 4 précédents réunis, crochets simples, très grands, aussi longs que le 5e article tarsal; aux 4 pattes antérieures le métatarse est double du 5e article, lequel égale presque les articles 2-4 réunis, ceux-ci aussi gros que longs, les crochets simples, grands, plus longs que la moitié du 5e article. Abdomen presque droit, presque d'égale hauteur depuis l'extrémité du pétiole; moitié antérieure du pétiole grossièrement ridée en travers, avec de gros points entre les rides, moitié postérieure finement chagrinée; tarière un peu plus longue que la moitié du pétiole, valves noires dans la moitié antérieure, jaunes dans la moitié postérieure. — Taille : 23 mill. (sans la tarière).

Australie occidentale : Waroona, 18. 2. 1909 (*G. F. Berthoud*).

2. Gen. **Hyptiogaster** Kieffer

Bull. Soc. ent. Fr., 1903, 25 février, p. 93

(*Eufoenus* Szepligeti, Ann. Mus. Hungar., 1903, octobre, vol. 1, p. 365).

1. Ailes inférieures avec 6 ou 7 crochets frénaux; dessus de la moitié antérieure du pétiole rugueux ou avec des arêtes transversales; crochets tarsaux longs .... 2.
— Ailes inférieures avec 3 ou 4 crochets; dessus du pétiole sans sculpture; crochets tarsaux petits................ 3.
2. Dessus de la moitié antérieure du pétiole avec des arêtes transversales et arquées; tibias postérieurs non en massue, articles tarsaux 2-4 très transversaux.. 1. **H. grossitarsis**, n. sp.

— Dessus de la moitié antérieure du pétiole un peu rugueux; tibias postérieurs en massue, articles tarsaux 2-4 plus longs que gros.......... 2. **H. macrochela**, n. sp.

3. Pattes et abdomen à poils dressés.......... 3. **H. pilosa**, n. sp.

— Pattes et abdomen avec une pubescence appliquée et à peine perceptible...................... 4. **H. microchela**, n. sp.

1. **H. grossitarsis**, n. sp. — ♀. Roux; une tache englobant les ocelles qui sont hyalins et le dessus de la moitié antérieure du pétiole, sauf l'extrême base, d'un noir brillant, dents des mandibules d'un brun noir. Tête plus large que le thorax, sans sillon transversal, arrondie en arrière des yeux, vertex et occiput ridés et ponctués, front et clypeus brillants, presque lisses, avec quelques points épars; entre les antennes s'élève une forte carène qui atteint presque l'ocelle antérieur, de chaque côté d'elle le vertex est enfoncé jusqu'aux ocelles postérieurs; joues longues, égalant presque la moitié des yeux, qui sont glabres; occiput égalant la moitié des yeux; mandibules longues (fig. 3), plus longues que le clypeus, la dent basale est distante de l'extrémité de deux fois sa longueur. Antennes de 14 articles, scape plus court que le 3e article, qui est presque trois fois aussi long que gros, 2e un peu transversal, 4e de moitié plus long que gros, 13e à peine plus long que gros. Col très court. Thorax moins large que la tête, inerme, arrondi en avant et sur les épaules, mésonotum grossièrement ridé et ponctué, partie antérieure plus longue que la postérieure, sans lignes en avant, scutellum grossièrement ponctué, segment médian réticulé, pleures brillantes et presque lisses. Ailes hyalines, nervures brunes, médiane, costale et stigma jaunes, nervation de *Odontofoenus humeralis*, sauf que la 2e partie du radius ne fait pas d'angle avec la 3e et égale la moitié de la 1re ou les deux tiers de la 3e; ailes inférieures avec 7 crochets frénaux. Crochets tarsaux des 4 pattes antérieures longs, articles conformés comme chez *Odontofoenus flavosignatus*; hanches postérieures presque lisses, pattes postérieures grosses, leur tibia non en massue, leur métatarse cordiforme, plus court que les trois articles suivants réunis, ceux-ci très transversaux, le 5e au moins aussi long que les 4 précédents réunis, mais un peu plus court que les crochets tarsaux. Abdomen droit, subfusiforme, seulement de moitié plus long que le reste du corps; partie noire du pétiole avec des arêtes transversales et arquées; tarière brisée. — Taille : 17 mill.

3

Australie : Swan River.

2. **H. macrochela**, n. sp. — ♂. Roux; tête noire, sauf une petite tache circulaire en arrière de chaque œil; une grande tache sur le lobe antérieur du mésonotum et se prolongeant en une ligne médiane jusqu'au bord postérieur, bord antérieur du scutellum, taches des pleures et du sternum, toutes les hanches, trochanters postérieurs, base et partie du dessus des fémurs postérieurs, base et extrémité de l'abdomen, noirs. Tête conformée comme chez *Odontofoenus flavosignatus* mais sans sillon transversal, ponctuée et ridée, joues plus longues que le 2e article antennaire; face, tempes, pleures et côté externe des hanches postérieures avec une pubescence argentée; mandibules aussi longues que le clypeus. Antennes longues, scape plus court que le 3e article, 2e article aussi gros que long, 3e article quatre fois aussi long que gros, à peine plus long que le 4e, un peu arqué, les suivants graduellement raccourcis, 12e encore trois fois aussi long que gros, un peu plus court que le 13e. Thorax à épaules arrondies et inermes; col court; mésonotum avec de grosses rides ou arêtes transversales, intervalles grossièrement ponctués, partie antérieure plus longue que la postérieure, sans lignes en avant; scutellum ridé transversalement; segment médian et pleures plus faiblement sculptés. Ailes hyalines, nervation du précédent, sauf que le radius n'a que 2 parties, dont la 2e double de la 1re, et graduellement arquée; 6 crochets frénaux. Hanches postérieures striées transversalement, tibias postérieurs en massue, de la longueur du tarse, métatarse postérieur deux fois aussi long et deux fois aussi gros que le 5e article qui est égal au 3e et au 4e réunis, ceux-ci un peu plus longs que gros, crochets tarsaux assez longs, dépassant la moitié de la longueur du 5e article. Abdomen arqué, deux fois aussi long que le reste du corps, également mince sauf aux deux extrémités, dessus de la moitié antérieure du pétiole un peu rugueux. — Taille : 16 mill.

Australie : Victoria (*R. E. Turner*, 1907).

3. **H. pilosa**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, scape, côtés du bord postérieur des segments abdominaux d'un roux brun, genoux, tibias et tarses d'un roux jaune. Face, tempes, pleures et hanches postérieures avec une pubescence grise; pattes, surtout les tibias postérieurs, et l'abdomen sauf la moitié antérieure du pétiole, avec des poils jaunâtres, dressés et médiocrement longs. Tête conformée comme chez le précédent, sublisse, brillante, finement rugueuse entre les ocelles, grossièrement ponctuée en avant des ocelles, joues un peu plus longues

que le 2e article antennaire, mandibules égales au clypeus. Antennes de 13 articles, dont les 3 ou 4 premiers sont brièvement poilus, le 2e pas plus long que gros, le 3e un peu plus long que le scape, double du 4e, qui est d'un tiers plus long que gros, 5-12 pas plus longs que gros, 13e de moitié plus long que gros. Thorax inerme, col court, épaules arrondies, mésonotum et scutellum avec de gros points denses, intervalles lisses et brillants, partie antérieure du mésonotum plus longue que la postérieure, segment médian et pleures à sculpture peu visible à cause de l'épaisse pubescence. Ailes hyalines, nervures et stigma brun noir, costale et médiane jaunes, nervation du précédent; 4 crochets frénaux. Hanches postérieures striées en travers, tibias postérieurs en massue, plus longs que le tarse, métatarse deux fois aussi gros que le 5e article, égalant au moins les trois articles suivants réunis, 2e et 3e articles un peu plus longs que gros, 4e pas plus long que gros, 5e égal au 3e et au 4e réunis, crochets grêles, égalant presque la grosseur du métatarse. Abdomen augmentant graduellement en hauteur. — Taille : 11 mill.

Australie : Queensland (*F. P. Dodd*, 1907).

4. **H. microchela**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules et thorax roux; partie antérieure du mésonotum sauf le devant, une tache de chaque côté de la base du scutellum, segment médian, taches sur le haut des mésopleures et métapleures noirs, pattes d'un brun noir, hanches noires, les quatre tibias antérieurs d'un testacé brunâtre, tarses jaunes, articles 4 et 5 des tarses postérieurs et base du premier assombris, côtés de la moitié postérieure du pétiole et du 2e segment roux brun. Tête conformée comme chez le précédent, face et pleures pubescentes, une légère carène va de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes, de chaque côté d'elle le front est un peu déprimé; front, vertex et occiput lisses et brillants, joues subnulles, ocelles postérieurs également distants l'un de l'autre et des yeux, deux fois plus distants du bord occipital. Antennes de 14 articles, filiformes et courtes, 2e article un peu transversal, 3e égal aux deux premiers réunis, quatre fois aussi long que gros, 4e égal à la moitié du 3e, le 13e encore un peu plus long que gros, plus court que le 14e. Col court. Thorax inerme, grossièrement ridé et presque réticulé sur le dessus, pleures plus faiblement sculptées. Ailes hyalines, nervures noires, médiane jaune, nervation du précédent, sauf que la 2e partie du radius est plus longue que la 1re et égale à la 3e; trois crochets frénaux. Tibias postérieurs en massue, plus longs que les tarses, métatarse sensiblement grossi, trois fois aussi gros que le 5e article, 4e article pas plus long

que gros, crochets petits, aussi longs que la moitié de l'épaisseur du métatarse. Abdomen un peu arqué en arrière, pétiole sans sculpture; pince anale conformée comme d'ordinaire. — Taille : 14 mill.

Cette espèce se distingue de tous ses congénères par les antennes de 14 articles, comme chez les femelles.

Australie : Adélaïde.

3. Gen. **Hemifoenus**, n. gen.

Cubitus sortant du milieu de la basale, tandis que chez *Hyptiogaster, Odontofoenus* et *Pseudofoenus* il sort du tiers inférieur. Thorax subglobuleux, distinctement plus haut que long, tandis que chez les autres genres il est plus long que haut; segment médian perpendiculaire et non oblique comme chez les autres genres. Tarses de la femelle appendiculés.

H. brevithorax, n. sp. — ♀. Roux; antennes et thorax sauf le pronotum d'un roux brun, presque noir par endroits. Tête conformée comme chez le précédent, sauf que les joues sont deux fois aussi longues que le 2e article antennaire, à points épars et peu gros, presque lisse; face, tempes et pleures à pubescence très faible; yeux glabres; ocelles postérieurs un peu plus distants des yeux que réciproquement, beaucoup plus distant du bord occipital que l'un de l'autre. Article 2e des antennes pas plus long que gros, le 3e égal au 1er, de moitié plus long que le 4e, qui est deux fois aussi long que gros, 13e un peu plus long que gros, plus court que le 14e. Article terminal des palpes maxillaires deux fois aussi long que l'avant-dernier, l'antépénultième égal aux deux derniers réunis. Col assez long, égal à la distance de l'écaillette au bord antérieur du thorax. Thorax inerme, mésonotum fortement convexe, subcirculaire, à points épars et assez gros, intervalles lisses et brillants, partie antérieure plus longue que la postérieure; scutellum ponctué comme le mésonotum; segment médian perpendiculaire, strié en travers, la proéminence supportant le pétiole est presque verticale et touche le scutellum. Propleures et col sublisses, mésopleures et métapleures chagrinées. Ailes hyalines, brièvement ciliées, nervures testacées, sous-costale brun noir; 1re cellule discoïdale deux fois aussi longue que la 2e mais pas plus large, 2e partie du radius épaissie, égale à la moitié de la 1re, qui est un peu plus courte que la 3e; 4 crochets frénaux. Hanches postérieures striées, tibias postérieurs en massue, articles 1-4 de tous les tarses graduellement grossis distalement, où ils portent quelques petites spinules, aux

tarses intermédiaires ils sont armés, en outre, à l'extrémité de leur côté externe, d'une spinule plus forte; aux tarses postérieurs (fig. 4), les articles 1 et 2 sont armés en dehors, à leur extrémité, d'un prolongement presque aussi long que l'article et terminé lui-même par une minime spinule, les deux articles suivants n'ont, en dehors, qu'une grosse spinule, le métatarse est deux fois aussi gros que l'article suivant, deux fois aussi long que gros, le 2[e] article à peine plus court que le 1[er], le 4[e] de moitié plus long que gros, 5[e] double du 4[e] mais plus court que le 3[e] et le 4[e] réunis; crochets tarsaux plus courts que la grosseur du métatarse, éperon postérieur égal au métatarse. Pétiole sans sculpture; abdomen droit, augmentant graduellement en hauteur, valves noires, plus courtes que la moitié du pétiole, égales à la hauteur du dernier tergite, tarière rousse. — Taille : 10,5 mill.

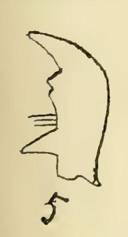
4

Australie : Victoria (*R. E. Turner*, 1907).

4. Gen. **Pseudofoenus** Kieffer.
Genera Insectorum de P. Wystman, 1902, p. 6.

1. Col très court, mandibules grandes, stigma non linéaire... .... 1. **P. nocticolor**, n. sp.
— Col mince et très long, mandibules courtes, stigma linéaire. .... 2. **P. angustatus**, n. sp.

1. **P. nocticolor**, n. sp. — ♂. Noir; dents des mandibules et genoux antérieurs roux. Tête conformée comme chez *Pseudofoenus pedunculatus* Schlett., mate, sans sculpture, face, tempes et pleures densément pubescentes de blanc, yeux glabres, mandibules grandes (fig. 5), la dent proximale n'atteint en longueur que la moitié de sa distance de l'extrémité de la mandibule, joues un peu plus longues que le 2[e] article antennaire, ocelles postérieurs deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre, un peu plus distants des yeux que l'un de l'autre. Les deux derniers articles des palpes maxillaires égaux, l'antépénultième un peu plus long que le pénultième. Antennes de 13 articles, scape un peu plus court que le 3[e] article, qui est trois fois aussi long que gros, 2[e] article pas plus long que gros, 4[e] presque trois fois aussi long que gros, les suivants une fois et demie, le 13[e] deux


5

fois. Col très court. Thorax inerme, épaules arrondies, mésonotum et scutellum striés densément en travers, partie antérieure du mésonotum trois à quatre fois aussi longue que la postérieure, avec deux lignes divergentes en avant, réunie au bord postérieur du mésonotum par un sillon médian, les lobes latéraux ont chacun un sillon longitudinal; segment médian finement strié en travers; pleures mates. Ailes hyalines, stigma et nervation comme chez *P. pedunculatus* Schlett. (voir Schletterer fig. 114 *c*), nervures noires, la médiane jaune, radius sortant du tiers distal du stigma, sa 2e partie un peu plus longue que la 1re, égale à la 3e, avec qui elle forme un angle; son extrémité est de moitié plus distante de la pointe alaire que le cubitus; 4 crochets frénaux. Pattes de conformation ordinaire, métatarse postérieur plus long que les trois articles suivants réunis, deux fois aussi gros que le 5e article, 4e un peu plus long que gros, crochets tarsaux pas plus longs que la grosseur du métatarse. Abdomen arqué seulement à l'extrémité, augmentant graduellent en hauteur, bord postérieur des tergites pubescent de blanc, pétiole sans sculpture. — Taille : 13 mill.

Nouvelle-Zélande : Wellington, 14. XIII. 1909 (*A.-N. Cockayne*).

2. **P. angustatus**, n. sp. — ♂♀. Noir mat; mandibules, pleures et extrême base des fémurs roux, tibia et tarse des 4 pattes antérieures, d'un testacé brunâtre, dessous de la partie renflée des tibias postérieurs avec une tache blanche, bord postérieur des segments abdominaux roussâtre. Corps très grêle. Tête allongée et étroite, yeux glabres, joues subnulles; occiput graduellement aminci en arrière, aussi long que large, ocelles postérieurs deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre, un peu plus éloignés des yeux que l'un de l'autre; mandibules courtes (fig. 6), n'ayant que deux dents dont la proximale est distante de l'extrémité, de sa longueur. Palpes maxillaires de 6 articles, dont les trois premiers ne sont guère plus longs que gros, 4e et 5e 2 à 3 fois aussi longs que gros, le 6e égal aux deux précédents réunis. Antennes de la femelle de 14 articles, dont le 2e est deux fois aussi long que gros, à peine plus court que le 1er, 3e presque trois fois aussi long que gros, un peu plus long que le 4e, 13e pas plus long que gros, plus court que le 14e. Antennes du mâle de 13 articles, dont le 2e est égal au 1er, deux fois aussi long que gros, 3e trois fois, 4e deux fois, 12e un peu plus long que gros, guère plus court que le 13e. Col mince et très long, plus long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum, 3-4 fois aussi long que large en arrière, très finement strié en travers. Pronotum armé de chaque côté

6

d'une minime dent aiguë. Mésonotum et scutellum finement striés en travers, partie antérieure de moitié plus longue que la postérieure, avec deux lignes en avant. Segment médian très oblique, traversé par une arête longitudinale, réticulé ; face, tempes, pleures et côté externe des hanches postérieures densément pubescents de blanc. Ailes hyalines, nervation comme chez *P. pedunculatus*, mais le stigma est linéaire, le radius sort un peu avant le milieu du stigma, est droit et aboutit très près de la pointe alaire, sa partie distale triple de la proximale. Hanches postérieures striées transversalement, pattes ordinaires, métatarse postérieur égal aux deux tiers des quatre articles suivants réunis, à peine deux fois aussi gros que le 5[e] article, crochets tarsaux aussi longs que la moitié de l'épaisseur du métatarse ; chez le mâle, le métatarse postérieur est égal aux 4 articles suivants réunis, 4[e] article pas plus long que gros, crochets plus courts que la demi-grosseur du métatarse. Abdomen fortement arqué, pétiole non sculpté, tarière égale à l'abdomen, valves noires, leur tiers distal jaune. — Taille : ♀ 13 mill.; ♂ 12 mill.

Mexique, Vera Cruz : Atoyac.

5. Gen. **Trichofoenus** Kieffer.
Ann. Soc. ent. Fr., v. 79, p. 77 (1910).

1. Occiput graduellement rétréci en arrière, bord postérieur avec une collerette.......................... 2.
— Occiput non graduellement rétréci en arrière, sans collerette...................................... 3.
2. Ocelles postérieurs situés en arrière de la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux.. 1. **T. angusticeps**, n. sp.
— Ocelles postérieurs situés sur la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, bord occipital avec une collerette. .... 2. **T. melanothecus**, n. sp.
3. Mésonotum mat, sans sculpture, thorax noir............ 4.
— Mésonotum grossièrement réticulé ou ridé transversalement ; thorax roux en majeure partie...................... 5.
4. Valves noires en entier, pas plus longues que le pétiole... .... 3. **T. abruptus**, n. sp.
— Valves plus longues que l'abdomen, noires, leur quart distal jaune.......................... 4. **T. atrinervis**, n. sp.
5. Mésonotum grossièrement ridé en travers............... .... 5. **T. corynetes**, n. sp.
— Mésonotum grossièrement réticulé.... 6. **T. rufithorax**, n. sp.

1. **T. angusticeps**, n. sp. — ♂. Noir; tibia et tarse des quatre pattes antérieures, un anneau près de la base du tibia postérieur, moitié proximale du métatarse postérieur, blancs; hanche et fémur des quatre pattes antérieures rouges; côté ventral du fémur postérieur roux brun; un étroit bord postérieur des tergites blanchâtre; mandibule blanchâtre, dents brunes. Tête mate, sublisse; face, tempes et pleures pubescentes de blanc, joues presque nulles; occiput très long, graduellement et fortement aminci en arrière, aussi long que les yeux qui sont densément pubescents, bord occipital avec une collerette étroite et transparente; ocelles postérieurs situés en arrière de la ligne imaginaire passant par les bords postérieurs des yeux, aussi distants les uns des autres que des yeux, trois fois plus éloignés du bord occipital; mandibules très courtes; palpes à peine proéminents, les articles guère plus longs que gros. Antennes de 13 articles, insérées vis-à-vis du tiers antérieur des yeux, scape presque double du 2e article qui est aussi long que gros, 3e article à peine plus long que le 2e, plus mince que les suivants, 4e trois fois aussi long que gros, 12e encore deux fois plus court que le 13e. Col grêle et long, égalant la distance de l'écaillette au bord antérieur du mésonotum; pronotum à épine à peine visible; thorax plus de deux fois aussi long que haut; mésonotum et scutellum réticulés ou ponctués en dé, 1re partie un peu plus longue que la 2e; segment médian réticulé; pleures faiblement sculptées. Ailes hyalines, toutes les nervures d'un brun noir, stigma brunâtre et linéaire; radius sortant du milieu du stigma, 2e partie égale à la 3e, presque double de la 1re; les deux cellules discoïdales quadrangulaires et d'égale longueur, la supérieure n'ayant que la demi-largeur de l'inférieure; trois crochets frénaux. Métatarse postérieur pas sensiblement grossi, égalant presque les 4 articles suivants réunis, crochets petits, leur longueur égale la demi-épaisseur du métatarse. Abdomen augmentant graduellement et faiblement en hauteur, pétiole sans sculpture. — Taille : 16 mill.

Australie : Victoria (*R. E. Turner*, 1907).

2. **T. melanothecus**, n. sp. — ♀. Noir; tiers médian de l'abdomen roux, tibias et tarses intermédiaires bruns (pattes antérieures brisées). Tête brillante et lisse, yeux densément pubescents, à peine plus longs que l'occiput, qui est graduellement aminci en arrière, bord occipital avec une collerette transparente; ocelles postérieurs situés sur la ligne imaginaire qui passe par les bords postérieurs des yeux, aussi distants des yeux que l'un de l'autre, plus de deux fois aussi distants du bord occipital; joues égalant le 2e article antennaire.

Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux. Scape guère plus long que gros, 2e article aussi long que gros, 3e double du 2e, égal au 4e, les suivants un peu plus longs que gros. Col court. Thorax plus de deux fois aussi long que haut, pronotum inerme, mésonotum à partie antérieure un peu plus longue que la postérieure, réticulée, la partie postérieure et le scutellum irrégulièrement ridés, segment médian réticulé, très oblique, avec une arête percurrente, métapleures réticulées, mésopleures ridées. Ailes faiblement enfumées, stigma lancéolé, brun noir comme les nervures, 2e partie du radius égale à la 1re, un peu plus courte que la 3e, 1re cellule discoïdale deux fois aussi longue que la 2e, qui est deux fois plus large; trois crochets frénaux rapprochés, ailes inférieures avec la partie distale de la nervure distincte et brune. Hanches postérieures striées en travers, métatarse pas sensiblement grossi, égal aux quatre articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen sans sculpture, mince et droit dans les deux tiers antérieurs, valves noires en entier, tarière rousse, à peine égale à l'abdomen. — Taille : 13,5 mill.

Port Natal.

3. **T. abruptus**, n. sp. — ♀. Noir; tiers médian de l'abdomen roux, quatre pattes antérieures brunes, tibias et tarses plus clairs, tarses postérieurs d'un roux brun, tibias postérieurs avec un anneau blanc près de leur base. Tête mate, sublisse, yeux à pubescence très courte et peu distincte, joues subnulles, occiput non aminci en arrière, plus court que la moitié des yeux, ocelles postérieurs situés sur la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, dont ils sont plus rapprochés que l'un de l'autre, plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, scape de moitié plus long que gros, 2e article à peine plus long que gros, 3e deux fois aussi long que gros, 4e à peine plus court que le 3e, égal au 5e, 13e un peu plus long que gros. Col médiocre, plus court que la distance de l'écaillette au bord antérieur du mésonotum; thorax deux fois aussi long que haut, pronotum avec une petite dent à chaque épaule, mésonotum et scutellum mats, pas distinctement chagrinés, 1re partie du mésonotum double de la 2e, avec deux lignes divergentes en avant; segment médian et pleures faiblement réticulés, le premier presque perpendiculaire, avec une trace d'arête percurrente. Ailes faiblement teintées, nervures noires, stigma brun et lancéolé, 2e partie du radius égale à la 1re, plus courte que la 3e; 1re cellule discoïdale d'un tiers plus longue que la 2e, qui est deux fois plus large; aux ailes inférieures, la partie distale de la nervure est visible et jaune; trois

crochets frénaux dont le 1er éloigné des autres. Hanches postérieures finement chagrinées dessus, faiblement striées latéralement, métatarse pas sensiblement grossi, un peu plus court que les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen sans sculpture, valves noires en entier, tarière rousse, égale au pétiole. — Taille : 11 mill.

4. **T. atrinervis**, n. sp. — ♀. Noir; hanches d'un roux brun, quatre pattes antérieures d'un roux jaunâtre, leurs tibias et tarses blancs dessus, bruns dessous, un large anneau près de la base des tibias postérieurs, tarses postérieurs sauf la base du 1er article et l'extrémité du 5e, blancs. Tête mate, sans sculpture, occiput égal au tiers des yeux, non aminci en arrière, bord occipital faiblement découpé en arc, front avec une arête entre les antennes, joues plus courtes que le 2e article antennaire, face et tempes pubescentes de blanc, yeux à pubescence dressée, dense, très courte, ocelles postérieurs situés sur la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, presque deux fois plus près des yeux que l'un de l'autre, plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, 2e article plus long que gros, 3e un peu plus long que le 1er, deux fois aussi long que gros, 4e presque trois fois, 12e de moitié plus long que gros. Col médiocre, plus court que la distance de l'écaillette au bord antérieur du mésonotum; thorax plus de deux fois aussi long que haut, inerme, mat et sans sculpture sur le dessus et sur les pleures, partie antérieure du mésonotum double de la postérieure, reliée au bord postérieur par un sillon médian; segment médian chagriné, très oblique, avec une ligne enfoncée et longitudinale. Ailes hyalines, toutes les nervures noires, stigma lancéolé et brun, 2e partie du radius égale à la 1re, plus courte que la 3e; 1re cellule discoïdale pas plus longue que la 2e, qui est deux fois plus large; ailes inférieures avec 3 crochets frénaux rapprochés, partie distale de la nervure d'un brun noir. Hanches postérieures finement striées, métatarse pas sensiblement grossi, un peu plus long que les trois articles suivants réunis, crochets petits, aussi longs que la demi-épaisseur du métatarse. Abdomen sans sculpture, arqué, valves noires, quart postérieur jaune. — Taille : 15 mill.; tarière : 10 mill.

Nouvelle-Hollande.

5. **T. corynetes**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules et thorax roux sauf le col, la partie médiane postérieure du mésonotum, le scutellum et la partie antérieure du segment médian qui sont d'un brun noir, quatre genoux antérieurs d'un blanc brunâtre, tarses des quatre pattes

postérieures bruns, base du métatarse plus claire. Face avec une faible pubescence blanche. Tête mate et sans sculpture, occiput non rétréci en arrière, égal aux deux tiers des yeux, joues plus courtes que le 2e article antennaire, yeux à pubescence dense et relativement longue, ocelles postérieurs situés sur la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, presque deux fois aussi distants du bord occipital que l'un de l'autre, un peu plus près des yeux que l'un de l'autre. Antennes insérées à peine avant le milieu des yeux, scape de moitié plus long que gros, 2e article pas plus long que gros, 3e un peu plus long que le 4e, qui est de moitié plus long que gros, 5e égal au 4e. Thorax plus de deux fois aussi long que haut, inerme, mésonotum à partie antérieure grossièrement ridée en travers, deux fois aussi longue que la postérieure qui est ridée irrégulièrement au milieu, ridé transversalement sur les côtés; segment médian réticulé, avec une arête médiane peu distincte, propleures avec un sillon longitudinal arqué, large, très profond et traversé par des arêtes transversales, le reste faiblement rugueux, mésopleures et métapleures rugueuses. Ailes subhyalines, nervures noires, stigma lancéolé et brun noir; 2e partie du radius un peu plus longue que la 1re, plus courte que la 3e; 1re cellule discoïdale d'un tiers plus longue que la 2e, qui est deux fois plus large; ailes postérieures sans nervure, 3 crochets frénaux rapprochés. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensiblement grossi, égal aux 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen sans sculpture, droit, également mince dans ses deux tiers antérieurs. — Taille : 15 mill.

Indes Orientales : Nasik.

6. **T. rufithorax**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, thorax sauf le scutellum, le col et les deux axilles, roux, tibias et tarses des quatre pattes antérieures bruns, bas des tibias postérieurs avec une tache blanchâtre sur le dessous. Tête lisse et brillante, occiput non aminci, dépassant la moitié des yeux, faiblement pubescent, face densément pubescente, front avec une trace d'arête entre les antennes, joues plus courtes que le 2e article antennaire, yeux densément pubescents, ocelles postérieurs situés sur la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, plus distants l'un de l'autre que des yeux, plus de deux fois aussi distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux, scape un peu plus long que gros, 2e article pas plus long que gros, 3-5 subégaux, presque deux fois aussi longs que gros. Col médiocre, un peu plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum, thorax entièrement réticulé, partie antérieure du mésonotum double de la postérieure.

Ailes hyalines, stigma lancéolé, 2e partie du radius égale à la 1re, plus courte que la 3e; 1re cellule discoïdale de moitié plus longue que la 2e, qui est deux fois plus large; ailes inférieures à trace d'une nervure, trois crochets frénaux dont le 1er est distant. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensiblement grossi, un peu plus court que les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen faiblement arqué, sans sculpture. — Taille : 14 mill.

Calcutta.

6. Gen. **Gasteruption** Latreille.

Les espèces de ce genre diffèrent du genre précédent par les yeux glabres; métatarse postérieur pas sensiblement grossi, crochets tarsaux petits.

1. Première cellule discoïdale triangulaire et plus courte ou à peine aussi longue que la deuxième .... 2.
— Première cellule discoïdale quadrangulaire, plus longue ou au moins aussi longue que la deuxième.............. 5.
2. Col long et grêle, plus long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. 1. **G. bihamatum**, n. sp.
— Col médiocre, plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum........................ 3.
3. Tête lisse et brillante, valves noires à extrémité jaune.... .... 2. **G. nigrinerve**, n. sp.
— Tête mate... 4.
4. Thorax pas plus long que gros, quart distal des valves jaune............................ 3. **G. microthorax**, n. sp.
— Thorax deux fois aussi long que haut, quart distal des valves blanc et élargi............. 4. **G. albicuspis**, n. sp.
5. Partie antérieure du mésonotum triangulaire, pointue en arrière, métatarse postérieur découpé en cœur........ .... 5. **G. trianguliferum**, n. sp.
— Partie antérieure du mésonotum arrondie en arrière; métatarse tronqué....................................... 6.
6. Femelles.. 7.
— Mâles.. 21.
7. Tarière plus courte que le pétiole...................... 8.
— Tarière plus longue que le pétiole..................... 9.
8. Mésonotum grossièrement ridé en travers; 14 mill....... .... 6. **G. brevicuspis**, n. sp.
— Mésonotum mat, très finement chagriné; 26 mill.........

. . . . 7. **G. valens**, n. sp.

9. Tarière plus de deux fois aussi longue que le corps, moitié distale des valves jaune. . . . . 8. **G. calothecus**, n. sp.

— Tarière d'un tiers plus longue que le corps, cinquième distal des valves jaune. . . . . 9. **G. leptothecus**, n. sp.

— Tarière pas distinctement plus longue que le corps. . . . . . 10.

10. Valves noires en entier. . . . . 11.

— Valves noires avec l'extrémité blanche ou jaune. . . . . 14.

11. Tarière aussi longue que le corps. . . . . 12.

— Tarière plus courte que le corps. . . . . 13.

12. Mésonotum mat. . . . . 10. **G. melanotarsus**, n. sp.

— Mésonotum à ponctuation grosse et peu dense. . . . .
. . . . 11. **G. sericeipes**, n. sp.

13. Partie antérieure du mésonotum à peine plus longue que la postérieure. . . . . 12. **G. subaequale**, n. sp.

— Partie antérieure du mésonotum double de la postérieure.
. . . . 13. **G. robustum**, n. sp.

14. Tarière beaucoup plus courte que l'abdomen, à peine plus longue que le pétiole; une carène entre les antennes. . .
. . . . 14. **G. fuscimanus**, n. sp.

— Tarière au moins aussi longue que l'abdomen. . . . . 15.

15. Mésonotum ridé ou grossièrement ponctué en dé. . . . . 16.

— Mésonotum mat, sans sculpture. . . . . 18.

— Mésonotum mat, parsemé de points superficiels, extrémité des valves jaune, ailes inférieures sans nervure. . . . . . .
. . . . 15. **G. pallidicuspis**, n. sp.

16. Mésonotum finement ridé en travers dans la moitié antérieure, chagriné dans la moitié postérieure, ailes inférieures à nervure brun noir, taille : 25 mill. . . . .
. . . . 16. **G. nervosum**, n. sp.

— Mésonotum ridé transversalement et ponctué entre les rides, ailes inférieures sans nervure bien marquée. . . . 17.

— Mésonotum grossièrement réticulé et ponctué en dé. . . . .
. . . . 17. **G. leucobrachium**, n. sp.

17. Extrémité des valves de la tarière jaune, tête mate. . . . . .
. . . . 18. **G. poecilothecus**, n. sp.

— Extrémité des valves de la tarière blanche, tête luisante. .
. . . . 19. **G. sinarum**, n. sp.

18. Valves à extrémité élargie en lanière et jaune; un sillon relie la partie antérieure du mésonotum au scutellum.
. . . . 20. **G. himantophorum**, n. sp.

— Valves non élargies en lanière vers l'extrémité.......... 19.
19. Tiers distal des valves blanc..... 21. **G. leucostictum**, n. sp.
— Tiers distal ou extrémité des valves jaune.............. 20.
20. Seconde partie du radius faisant un angle avec la 3e, hanches postérieures non striées........................ .... 22. **G. lampropleurum**, n. sp.
— Radius non anguleux, sa partie distale formant une ligne presque droite, hanches postérieures striées transversalement......................... 23. **G. flavicuspis**, n. sp.
21. Bord occipital relevé en collerette, occiput rétréci en trapèze, col aussi long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. 24. **G. montivagum**, n. sp.
— Occiput sans collerette, rarement rétréci en arrière, col plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum................................ 22.
22. Mésonotum mat, sans sculpture ou finement ridé par endroits.. 23.
— Mésonotum densément et grossièrement ponctué........ 24.
— Mésonotum grossièrement ridé en travers ou irrégulièrement... 26.
23. Joues presque deux fois aussi longues que le 2e article antennaire..................... 25. **G. leucochirus**, n. sp.
— Joues plus courtes que le 2e article antennaire, pattes noires, tarses bruns............. 26. **G. oriplanum**, n. sp.
24. Occiput rétréci en trapèze, col assez long, presque aussi long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum.................. 27. **G. leptodomum**, n. sp.
— Occiput non rétréci en arrière, col court............... 25.
25. Articles antennaires 5-12 pas plus longs que gros........ .... 28. **G. monticola**, n. sp.
— Articles antennaires 5-12 deux fois aussi longs que gros. .... 29. **G. tricoloripes**, n. sp.
26. Dernier tergite et extrémité des deux valves de la pince d'un blanc pur, occiput non rétréci en arrière........ .... 30. **G. anale**, n. sp.
— Abdomen sans couleur blanche, occiput rétréci un peu en trapèze........................... 31. **G. bicolor**, n. sp.

1. **G. bihamatum**, n. sp. — ♀. Roux brun; tète et antennes noires, tibias et tarses antérieurs et intermédiaires blanchâtres, base des tibias postérieurs et milieu du métatarse un peu plus clairs. Corps

grêle. Tête lisse et brillante, occiput graduellement rétréci en arrière, égalant la moitié de la longueur des yeux, joues plus courtes que le 2e article antennaire, ocelles postérieurs situés sur la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, plus distants l'un de l'autre que des yeux, presque deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, 2e article de moitié plus long que gros, le 3e un peu plus long que le scape, trois fois aussi long que gros, 4e égal au 5e, à peine plus long que le 3e. Col long et grêle, plus long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. Thorax deux fois aussi long que haut, dents du pronotum petites, mésonotum à ponctuation éparse et assez grosse, entremêlée de rides transversales surtout en arrière, partie antérieure double de la postérieure; scutellum chagriné; segment médian réticulé, avec une arête percurrente. Ailes hyalines, stigma lancéolé et brun, 2e partie du radius presque double de la 1re, égale à la 3e, la 1re cellule discoïdale triangulaire, à peine aussi longue que la 2e et beaucoup plus étroite, ailes postérieures à deux crochets rapprochés, sans nervure. Hanches postérieures striées transversalement, métatarse égal aux 4 articles suivants réunis. Abdomen droit, presque filiforme dans sa moitié antérieure, valves noires à extrémité blanche, tarière jaune, un peu plus longue que le pétiole. — Taille : 10 mill.

Fleuve des Amazones.

2. **G. nigrinerve**, n. sp. — ♀. Noir; mésosternum, métasternum, métapleures et hanches antérieures d'un roux clair; fémurs antérieurs bruns, genoux, tibias et tarses blancs, milieu des tibias brun; aux pattes intermédiaires la base du tibia et la moitié proximale du métatarse, aux pattes postérieures le dessous de la partie rétrécie du tibia, blancs. Tête lisse et brillante, occiput non rétréci en arrière, un peu plus long que la moitié des yeux, ocelles postérieurs situés sur la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux, deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre, joues subnulles, face densément pubescente de blanc, tempes et pleures plus faiblement. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, scape égal au 3e article qui est 2 fois et demie plus long que gros, 2e un peu plus long que gros, 4e presque double du 3e, un peu plus court que le 5e. Thorax allongé; col médiocre, plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum, pronotum muni à chaque épaule d'une petite dent aiguë, partie antérieure du mésonotum double de la postérieure, densément striée en travers, intervalles ponctués, lignes divergentes distinctes,

partie postérieure sans sillon médian, grossièrement ridée au milieu, très finement chagrinée sur les côtés qui ont une ligne enfoncée longitudinale; scutellum finement chagriné, segment médian ridé transversalement, très oblique, avec une ligne longitudinale; pleures chagrinées. Ailes hyalines, toutes les nervures noires, stigma sublinéaire, 2e partie du radius un peu plus longue que la 1re, un peu plus courte que la 3e; 1re cellule discoïdale triangulaire, pas plus longue que la 2e qui est deux fois plus large; ailes inférieures sans nervure, avec trois crochets. Hanches postérieures finement striées en travers, métatarse pas sensiblement grossi, au moins aussi long que les 4 suivants réunis, crochets petits. Abdomen presque droit, tarière jaune, valves noires à extrémité jaune. — Taille : 15 mill.; tarière : 13 mill.

Ceylan : Kandy, mai 1907.

3. **G. microthorax**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, scape et 4 pattes antérieures d'un roux jaune, 4 hanches antérieures, trochanters et fémurs postérieurs bruns, tarses postérieurs et un grand anneau près de la base du tibia blancs. Tête mate et lisse, joues plus longues que le 2e article antennaire, occiput non rétréci en arrière, égal au tiers de la longueur des yeux, ocelles postérieurs vis-à-vis du bord postérieur des yeux, dont ils sont un peu plus près que l'un de l'autre, plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées avant le milieu des yeux, 2e article pas plus long que gros, 3e égal au 1er, 4e trois fois aussi long que gros, presque double du 3e. Col médiocre, plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum, épaules du prothorax à dent très petite. Thorax pas plus long que haut. Mésonotum ridé transversalement, intervalles ponctués, 1re partie triple de la 2e, qui n'est pas traversée par un sillon médian, lignes antérieures divergentes; scutellum rugueux; segment médian presque perpendiculaire, sans arête longitudinale, réticulé comme les pleures qui sont faiblement pubescentes ainsi que la face, propleures ridées. Ailes hyalines, toutes les nervures noires, stigma brun et lancéolé, 2e et 3e partie du radius formant un arc, 1re cellule discoïdale triangulaire, à peine aussi longue que la 2e qui est trois fois plus large, ailes inférieures sans nervure, 3 crochets frénaux, dont le 1er est distant. Hanches postérieures striées transversalement, métatarse pas sensiblement grossi, aussi long que les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen presque droit, long de 8 mill., sans sculpture, valves noires, quart distal jaune. — Taille : 12 mill.; tarière 7 mill.

Nouvelle-Guinée.

4. **G. albicuspis**, n. sp. — ♀ ♂. Noir; mandibules et parties avoisinantes, pattes antérieures et les côtés du tiers médian de l'abdomen roux, tibias antérieurs et base du métatarse intermédiaire blancs, tibias et tarses intermédiaires bruns, un anneau près de la base des tibias postérieurs, et tarses postérieurs, sauf le 5ᵉ article et la base du 1ᵉʳ, blancs. Tête mate et lisse, face pubescente, occiput égal au tiers des yeux, très faiblement et graduellement rétréci en arrière, joues égalant le 2ᵉ article antennaire, ocelles postérieurs situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux, presque deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes situées avant le milieu des yeux, longs et filiformes, scape de la femelle un peu plus long que le 3ᵉ article qui est presque deux fois aussi long que gros, 2ᵉ un peu plus long que gros, 4ᵉ presque double du 3ᵉ, 13ᵉ encore plus de deux fois aussi long que gros, 14ᵉ presque double du 13ᵉ; 4ᵉ article du mâle de moitié plus long que le 3ᵉ, qui est deux fois aussi long que gros, 12ᵉ trois fois, 13ᵉ égal au 12ᵉ. Col médiocre, un peu plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. Épaules du prothorax avec une très petite dent. Thorax allongé, mésonotum et scutellum à ponctuation grosse et dense, 1ʳᵉ partie du mésonotum double de la 2ᵉ. Segment médian, métapleures et moitié inférieure des mésopleures réticulés et pubescents, propleures ridées transversalement. Ailes hyalines, stigma lancéolé, d'un brun noir comme les nervures, 2ᵉ partie du radius égale à la 3ᵉ, plus longue que la 1ʳᵉ; 1ʳᵉ cellule discoïdale triangulaire, à peine aussi longue que la 2ᵉ, qui est deux fois plus large; ailes inférieures sans nervure, trois crochets dont le 1ᵉʳ distant des autres. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensiblement grossi, un peu plus long que les 4 articles suivants réunis. Abdomen sans sculpture, tarière jaune, quart distal blanc, valves noires, quart distal élargi et blanc pur. — Taille : 12 mill.; tarière : 10 mill.

Australie : Mackay.

5. **G. trianguliferum**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, clypeus et parties avoisinantes, une petite tache au bord postérieur des yeux, thorax à l'exception du col, du mésonotum, du milieu du scutellum et du haut du segment médian, dessous des hanches postérieures et de tous les fémurs, dessous des tibias postérieurs, tous les tarses et les côtés des quatre premiers segments abdominaux, roux. Tête finement chagrinée et faiblement luisante, occiput égal au tiers des yeux, non rétréci en arrière, bord postérieur découpé en arc, ocelles externes

situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, aussi distants d'eux que l'un de l'autre, presque deux fois plus distants du bord occipital, derrière eux une ligne enfoncée et transversale, qui va d'un ocelle à l'autre; front avec une carène entre les antennes, joues un peu plus longues que le 2e article antennaire, celui-ci transversal, 3e article presque double du 4e, qui est à peine plus court que le scape, 5e deux fois aussi long que gros, guère plus court que le 4e, 13e égal au 5e. Col gros, égalant presque la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum; thorax de moitié plus long que haut, épaules arrondies et inermes, mésonotum à grosses stries arquées et transversales, avec deux lignes longitudinales en avant, lobe antérieur triangulaire, les sillons parapsidaux formant en arrière, à leur point de jonction, un angle aigu; partie postérieure plus courte, avec un sillon longitudinal de chaque côté; scutellum rugueux; segment médian réticulé, presque perpendiculaire, pleures à peine chagrinées, mésopleures fortement pubescentes. Ailes hyalines, nervures noires, la médiane jaune, stigma lancéolé, brun, 2e partie du radius double de la 1re, un peu plus longue que la 3e, cellule discoïdale antérieure deux fois aussi longue que la postérieure et presque aussi large; ailes inférieures à moitié distale de la nervure jaune et bien marquée, 3 crochets frénaux. Hanches postérieures sublisses, métatarse plus de deux fois aussi gros que le 5e article, plus court que les 3 articles suivants réunis, découpé en cœur à son extrémité distale, articles 1-3 munis en dehors, à l'extrémité, d'une courte et grosse spinule, 4e article un peu plus long que gros, crochets petits. Abdomen non sculpté, presque droit, deux fois aussi long que le reste du corps, pétiole graduellement grossi. — Taille : 15 mill.

Australie méridionale.

6. **G. brevicuspis**, n. sp. — ♀. Noir; moitié distale des antennes rousse, tibias et tarses des 4 pattes antérieures bruns, genoux blanchâtres, dessous de la base des tibias postérieurs avec une grande tache blanche. Tête mate, sans sculpture, occiput faiblement en trapèze, égalant la moitié des yeux, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, presque deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, deux fois plus loin du bord occipital que l'un de l'autre. Scape un peu plus long que le 2e article, 3e plus de deux fois aussi long que gros, à peine plus court que le 4e, qui est égal au 5e, 13e d'un tiers plus long que gros. Col court. Thorax deux à trois fois aussi long que haut, prothorax avec une petite dent de chaque côté; mésonotum grossièrement et irrégulièrement ridé en travers, 1re partie double de la 2e; scutellum moins fortement ridé; segment

médian, métapleures et moitié inférieure des mésopleures réticulés; pleures et face pubescentes. Ailes hyalines, stigma lancéolé comme chez les suivants, 2e partie du radius plus longue que la 3e, qui est un peu plus longue que la 1re; cellule discoïdale antérieure à peine plus longue que l'inférieure; ailes inférieures sans nervure, avec 3 crochets frénaux, dont le 1er est distant des autres. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensiblement grossi, égalant presque les 4 articles suivants réunis. Abdomen arqué, sans sculpture, tarière rousse, plus courte que le pétiole, valves noires (brisées distalement). — Taille : 14 mill.; tarière : 3 mill.

Indes Orientales : Assam (*R. E. Turner*, 1905).

7. **G. valens**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, hanches et fémurs des 4 pattes antérieures roux, tibias et tarses blancs, brun noir dessous (pattes postérieures brisées). Mandibules (fig. 7) à dent inférieure aussi longue que sa distance de l'extrémité de la mandibule; tête et thorax mats et granulés, face et pleures pubescentes de blanc, occiput non rétréci en arrière, égal au tiers des yeux, une arête va de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes où elle forme une forte carène, joues plus courtes que le 2e article antennaire, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, dont ils sont distants de leur diamètre, deux fois plus distants l'un de l'autre et plus éloignés encore du bord occipital. Article 2e des antennes à peine plus long que gros, 3e égal au scape, plus court que le 4e qui est trois fois aussi long que gros. Col très court, épaules du prothorax avec une petite dent. Partie antérieure du mésonotum double de la postérieure, avec 2 lignes parallèles en avant, partie postérieure sans sillon médian, avec une ligne longitudinale de chaque côté; segment médian très oblique, comme d'ordinaire, ridé transversalement, avec une arête longitudinale médiane, pleures chagrinées, métapleures et bas des mésopleures ridés transversalement. Ailes subhyalines, stigma brun, lancéolé, 2e partie du radius plus courte que la 1re qui est égale à la 3e; cellule discoïdale antérieure de moitié plus longue que la postérieure, qui est deux fois plus large; ailes inférieures avec 4 crochets frénaux, quart distal de la nervure longitudinale distinct et jaune. Hanches postérieures striées transversalement. Abdomen lisse, augmentant graduellement en hauteur, tarière rousse, un peu plus courte que le pétiole, valves noires. quart distal d'un blanc jaunâtre. — Taille : 26 mill.



Australie occidentale.

8. **G. calothecus**, n. sp. — ♀. Noir; bande le long des sillons parapsidaux, hanches et fémurs des 4 pattes antérieures roux, tibias et tarses des 4 pattes antérieures blancs, dessous des tibias brun, fémurs postérieurs bruns, tarses blancs, moitié proximale du métatarse et moitié distale du 5e article, noires. Tête mate, chagrinée, finement ridée en travers derrière les ocelles, occiput égalant presque la moitié des yeux, non rétréci en arrière, joues égalant le 2e article antennaire, front avec une carène entre les antennes, tête et thorax faiblement pubescents, face densément pubescente, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, presque deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Scape égal au 3e article, qui est deux fois aussi long que gros, 2e un peu plus long que gros, 4e double du 3e, un peu plus long que le 5e. Thorax 2 fois 1/2 aussi long que haut, col très court, épaule du pronotum à petite dent, mésonotum mat, partie antérieure densément ridée en travers, avec 2 lignes longitudinales en avant, double de la postérieure qui est rugueuse comme le scutellum et le segment médian, pleures chagrinées. Ailes hyalines, nervures noires, 2e partie du radius égale à la 1re, un peu plus courte que la 3e; cellule discoïdale antérieure un peu plus longue que la postérieure qui est plus de deux fois plus large, stigma lancéolé, d'un brun sombre; ailes inférieures avec une nervure brune dans sa moitié distale, 3 crochets frénaux rapprochés. Hanches postérieures finement striées en travers, métatarse pas sensiblement grossi, égal aux 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen droit, sans sculpture, tarière triple du corps, valves noires, moitié distale jaune. — Taille : 15-16 mill.; tarière : 40 mill.

Queensland et Mexique.

9. **G. leptothecus**, n. sp. — ♀. Noir; hanches et pattes rouges, tibias et tarses des 4 pattes antérieures blancs, sauf les deux derniers articles tarsaux et le dessous des tibias qui sont bruns; hanches, trochanters et tibias des pattes postérieures noirs, les tibias avec un large anneau blanc près de la base, les tarses blancs, base du métatarse et le 5e article noirs. Tête et thorax mats et chagrinés, occiput non aminci en arrière, égalant le tiers des yeux, joues égales au 2e article antennaire, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, plus distants l'un de l'autre que des yeux, aussi distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées vis-à-vis

du tiers basal des yeux, 2e article pas plus long que gros, 3e égal au scape, deux fois aussi long que gros. Col court. Pronotum à petite dent de chaque côté; mésonotum, scutellum et pleures mats et chagrinés, partie antérieure du mésonotum triple de la postérieure, celle-ci sans sillon médian, avec une ligne longitudinale de chaque côté, segment médian très oblique, grossièrement ridé en travers, avec une arête médiane. Ailes hyalines, nervures noires, stigma lancéolé, 2e partie du radius plus longue que la 1re, un peu plus longue que la 3e; cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure qui est deux fois plus large, ailes inférieures sans nervure, 3 crochets frénaux. Métatarse postérieur pas sensiblement grossi, égalant presque les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen sans sculpture, pétiole très grêle, tarière rousse, 5e distal comme le 5e distal des valves jaune, reste des valves noir, celles-ci très fines, capillaires. — Taille : 12 mill., tarière : 16 mill.

Tasmanie.

10. **G. mélanotarsus**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, bords latéraux de la partie antérieure du mésonotum, propleures et mésopleures en partie, et côté des tergites 2-4 roux, hanches et fémurs d'un brun roux, tibias et tarses des 4 pattes antérieures blancs, dessous des tibias brun, tibias postérieurs avec un large anneau blanc près de leur base. Tête, thorax et massue de l'abdomen faiblement pubescents, face densément pubescente de blanc. Tête mate, sans sculpture, occiput égal aux deux tiers des yeux, graduellement un peu rétréci en arrière, joues subnulles. Col médiocre; dent du pronotum petite, mésonotum mat, avec des vestiges de points épars et superficiels, partie antérieure double de la postérieure, scutellum mat, segment médian très oblique, avec une arête longitudinale, réticulé comme les métapleures et les mésopleures, propleures chagrinées. Ailes hyalines, nervures noires, stigma lancéolé et brun, 2e partie du radius plus longue que la 1re, plus courte que la 3e, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure, ailes inférieures sans nervure, 3 crochets frénaux, le 1er distant des autres. Hanches postérieures striées en travers, métatarse pas sensiblement grossi, un peu plus court que les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen lisse, un peu en massue postérieurement, tarière aussi longue que le corps, valves d'un brun noir en entier. — Taille : 13 mill.

Cafrerie, Maschonaland : Salisbury (*G. A. K. Marshall*, janvier 1900).

11. **G. sericeipes**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules et tiers médian

de l'abdomen roux, pattes antérieures et intermédiaires à fémurs bruns, leurs tibias et tarses blancs, dessous des tibias brun, aux pattes postérieures un large anneau près de la base des tibias, les deux tiers distaux du métatarse ou les deux premiers articles en entier sont blancs. Tête, thorax et pattes pubescents de blanc, le mésonotum et le scutellum plus faiblement. Tête lisse et brillante, occiput non aminci en arrière, égalant la moitié des yeux, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, presque deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, presque deux fois plus loin du bord occipital que l'un de l'autre, joues subnulles. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux, 2e article pas plus long que gros, 3e égal au 1er, presque deux fois aussi long que gros, un peu plus court que le 5e, 13e à peine plus long que gros. Col médiocre. Thorax trois fois aussi long que haut, prothorax avec une très petite dent de chaque côté, mésonotum avec une ponctuation assez grosse et peu dense, intervalles chagrinés, partie antérieure un peu plus longue que la postérieure, scutellum chagriné, mat, parfois avec quelques points épars, segment médian très oblique, réticulé transversalement, avec une arête percurrente, métapleures réticulées, mésopleures irrégulièrement ridées. Ailes hyalines, nervures noires, stigma lancéolé et brunâtre, 2e partie du radius un peu plus longue que la 1re, plus courte que la 3e; cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure, qui est deux fois plus large; ailes postérieures sans nervure sur le disque, 3 crochets frénaux dont le 1er est distant des autres. Hanches postérieures striées transversalement, métatarse pas sensiblement grossi, à peine plus long que les 3 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen sans sculpture, droit, tarière aussi longue que le corps, valves noires, l'extrême bout distal blanc. — Taille : 12-13,5 mill.

Indes Orientales : Karachi, novembre 1909 (*E. Comber*) et Peschawar (*E. Y. Watson*).

12. **G. subaequale**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, bord antérieur du clypeus, abdomen sauf les deux bouts, et les 4 pattes antérieures roux; toutes les hanches et pattes postérieures d'un brun noir, partie rétrécie du fémur et du tibia rousse. Tête lisse et brillante, occiput non rétréci en arrière, égalant presque la moitié des yeux, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, dont ils sont aussi distants que l'un de l'autre, un peu plus distants du bord occipital, joues plus courtes que le 2e article antennaire, face, tempes et pleures très faiblement pubescentes. Antennes insérées vis-à-vis du

milieu des yeux, article 2e plus long que gros, égalant presque le scape, 3e deux fois aussi long que gros, égal au 4e. Col médiocre. Prothorax à dents indistinctes. Thorax allongé; mésonotum à ponctuation peu dense et peu grosse, partie antérieure à peine plus longue que la postérieure, sans lignes en avant, partie postérieure sans sillon médian mais avec une ligne enfoncée sur chaque côté; scutellum finement chagriné; segment médian rugueux et ponctué, très déclive, avec une arête médiane, pleures chagrinées. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma lancéolé et brun, 2e partie du radius plus longue que la 3e, qui est plus longue que la 1re, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure, qui est deux fois aussi large; ailes postérieures à 4 crochets frénaux, partie distale de la nervure et le rameau antérieur distincts et jaunes. Hanches postérieures striées en travers, métatarse pas sensiblement grossi, égal aux 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen arqué, valves noires en entier, tarière rousse, un peu plus courte que le corps. — Taille : 14 mill.; tarière : 11 mill.

Afrique du Sud.

13. **G. robustum**, n. sp. — ♀. D'un roux brun; une grande tache allongée englobant les ocelles, une autre plus petite, située entre chaque œil et le bord occipital, mésonotum et scutellum sauf les bords, et massue de l'abdomen brun noir, tibias antérieurs avec une ligne blanche. Tête lisse et faiblement luisante, occiput plus long que la moitié des yeux, graduellement et très faiblement rétréci en arrière, ocelles externes aussi distants des yeux que l'un de l'autre, plus de deux fois plus distants du bord occipital, joues plus courtes que le 2e article antennaire, mandibules à dent basale aussi longue que sa distance de l'extrémité. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, 2e article un peu plus long que gros, 3e deux fois aussi long que gros, égal au scape, guère plus court que le 4e, 13e un peu plus long que gros, plus court que le 14e. Tête, thorax et massue de l'abdomen à pubescence blanche, plus dense sur la face. Col court. Thorax inerme, allongé, mésonotum avec des points médiocres et peu denses, partie antérieure double de la postérieure, avec 2 lignes divergentes, scutellum ridé-ponctué, segment médian et métapleures ridés transversalement, le 1er très oblique. Ailes hyalines, stigma lancéolé, brun clair, nervures noires, 2e partie du radius égale à la 1re, plus courte que la 3e, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure qui est deux fois plus large; ailes inférieures avec les nervures distinctes et jaunes depuis la bifurcation, 3 crochets dont le 1er éloigné des autres. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensi-

blement grossi, égalant presque les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen non sculpté, droit, presque également mince dans plus des deux tiers antérieurs, renflé ensuite en massue, valves noires en entier, atteignant les deux tiers de l'abdomen. — Taille : 20 mill.; tarière : 9 mill.

Cafrerie, Mashonaland : Salisbury, avril 1900 (*G. A. K. Marshall*).

14. **G. fuscimanus**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules roussâtres; aux 4 pattes antérieures, la hanche, le trochanter et le fémur sont roux, le tibia noir avec une ligne dorsale blanche, le tarse d'un brun noir; aux pattes postérieures le tarse est blanc sauf la base du métatarse. Tête, thorax et tiers postérieur de l'abdomen pubescents de blanc, la face et les pleures plus fortement. Tête mate et finement chagrinée, une carène entre les antennes se prolonge en arête jusqu'à l'ocelle antérieur, joues subnulles, occiput égalant la moitié des yeux, non rétréci en arrière, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux dont ils sont un peu plus rapprochés que réciproquement, presque deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes situées un peu avant le milieu des yeux, scape de moitié plus long que gros (le reste manque). Col très court. Thorax deux fois aussi long que haut, dent du prothorax à peine visible, mésonotum et scutellum mats et chagrinés, partie antérieure du mésonotum double de la postérieure, avec 2 lignes divergentes; segment médian, métapleures et bas des mésopleures ridés transversalement. Ailes hyalines, nervures noires, stigma lancéolé, brunâtre, 2e partie du radius plus courte que la 1re, qui est plus courte que la 3e, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure qui est deux fois aussi large; ailes inférieures avec 3 crochets frénaux et une nervure brunâtre dans leur moitié distale. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensiblement grossi, à peine plus long que les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen droit, sans sculpture, valves noires, quart distal blanc, tarière rousse, un peu plus longue que le pétiole. — Taille : 17 mill.; tarière : 5 mill.

Australie centrale : Hermannsburg (*H. J. Hillier*, 1909).

15. **G. pallidicuspis**, n. sp. — ♀. Noir; quatre pattes antérieures rousses, leur tibia et leur tarse blancs, dessous du tibia et 5e article tarsal brunâtre, un large anneau près de la base du tibia postérieur et le tarse sauf la base du 1er article et l'extrémité du 5e, blancs, propleures et côtés du milieu de l'abdomen d'un roux brun. Face et pleures pubescentes de blanc. Tête mate, sans sculpture, occiput égalant le

tiers des yeux; une arête entre les antennes; joues plus courtes que le 2e article antennaire; ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, deux fois plus distants réciproquement que des yeux, pas plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre. Article 2e des antennes guère plus long que gros, le 3e deux fois et demie, 4e trois fois, 5e à peine plus court, 13e de moitié plus long que gros. Col court. Thorax 2-3 fois aussi long que haut, dents du prothorax petites, mésonotum mat, parsemé de points superficiels petits et peu distincts, partie antérieure presque double de la postérieure, scutellum mat, segment médian, métapleures et bas des mésopleures réticulés. Ailes hyalines, stigma lancéolé, 2e partie du radius égale à la 1re, plus courte que la 3e, cellule discoïdale antérieure presque double de la postérieure, qui est deux fois plus large, ailes inférieures sans nervure, à 3 crochets frénaux, dont le 1er est éloigné des autres. Hanches postérieures striées, métatarse égalant presque les 4 articles suivants réunis, pas sensiblement grossi, crochets petits. Abdomen presque droit, sans sculpture, valves noires, le cinquième distal jaune, tarière jaunâtre, aussi longue que le corps. — Taille : 15 mill.

Australie : Mackay (*R. E. Turner*).

16. **G. nervosum**, n. sp. — ♀. Noir mat; mandibules brun noir, hanches et fémurs des 4 pattes antérieures rousses, tibias et tarses antérieurs, tibia et moitié proximale du métatarse des pattes intermédiaires, blanchâtres, un large anneau près de la base du tibia postérieur et tarse postérieur sauf la moitié proximale du métatarse blancs. Tête mate, sans sculpture, avec une ligne enfoncée d'un ocelle externe à l'autre, une autre de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes, face pubescente de blanc, yeux 3-4 fois aussi longs que l'occiput, ocelles externes situés un peu avant le bord postérieur des yeux, deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, beaucoup plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre. Mandibules petites, avec les 3 dents ordinaires. Antennes insérées avant le milieu des yeux, 2e article pas plus long que gros, 3e à peine plus long que le 1er, 4e double du 3e, à peine plus long que le 5e. Col court. Dents du prothorax aiguës et assez fortes. Mésonotum à partie antérieure double de la postérieure, finement ridée en travers, intervalles chagrinés, avec 2 lignes parallèles en avant, partie postérieure et scutellum grossièrement chagrinés, segment médian avec une carène longitudinale, grossièrement mais peu densément ponctué. Ailes hyalines, stigma linéaire, brun noir, 2e partie du radius plus longue que la 1re, égale à la 3e, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure, qui est deux

fois plus large; ailes inférieures avec une nervure bifurquée, dont la partie proximale et le rameau qui atteint le bord antérieur sont très pâles, la partie distale est d'un brun noir; 3 crochets frénaux. Hanches postérieures fortement striées en travers, métatarse plus long que les 4 articles suivants réunis, pas sensiblement grossi, crochets petits. Abdomen faiblement arqué, plus de deux fois aussi long que le reste du corps, tiers antérieur également mince, deux tiers postérieurs graduellement plus élevés; valves noires, 6e distal jaune, tarière de la longueur du corps. — Taille : 25 mill.; tarière : 26 mill.

Australie : Mackay.

17. **G. leucobrachium**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, toutes les hanches, les 4 fémurs antérieurs et la base des fémurs postérieurs, roux, tibia et tarse des 4 pattes antérieures, large anneau près de la base du tibia postérieur, moitié distale du métatarse postérieur et les articles 2 et 3 en entier blancs, bord postérieur des 4 premiers segments abdominaux d'un roux brun. Face, tempes et pleures à pubescence blanche. Tête finement chagrinée, mate, un peu striée transversalement derrière les ocelles, occiput égal au quart ou au tiers des yeux, joues égales au 2e article antennaire, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, dont ils sont presque deux fois plus rapprochés que l'un de l'autre, plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées à peine avant le milieu des yeux, scape égal au 3e article, 2e pas plus long que gros, 3e deux fois aussi long que gros, 4e presque trois fois, 13e un peu plus long que gros, plus court que le 14e. Col très court. Thorax allongé et mat, dents du prothorax très petites, mésonotum grossièrement ponctué en dé, partie antérieure double de la postérieure, sans lignes en avant, partie postérieure sans sillon médian, scutellum et métapleures rugueux, segment médian ponctué grossièrement, à arête médiane peu distincte. Ailes hyalines, nervures noires, la médiane jaune, stigma brun et linaire, 2e partie du radius égale à la 3e, plus longue que la 1re; cellule discoïdale antérieure pas plus longue que la postérieure qui est trois fois aussi large; ailes inférieures sans nervure, à 4 crochets frénaux. Hanches postérieures striées en travers, métatarse pas sensiblement grossi, égalant les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen presque deux fois aussi long que le reste du corps, à peine arqué, sans sculpture, les 4 premiers tergites fortement découpés au milieu du bord postérieur, valves noires, 5e distal jaune, tarière plus longue que l'abdomen. — Taille : 12,5 mill.; tarière : 9,5 mill.

Australie, Queensland : Townsville, 7. I. 1903 (*F. P. Dood*).

var. **xanthopus,** nov. — Tarses postérieurs blanc jaunâtre, sauf 5ᵉ article et base du 1ᵉʳ. Face et pleures pubescentes. Mésonotum, scutellum, segment médian, métapleures et bas des mésopleures grossièrement réticulés; trois crochets frénaux. — Taille : ♀ 15 mill.; tarière : 13 mill.

Australie : Mackay.

18. **G. poecilothecus**, n. sp. — ♀. Noir; 4 pattes antérieures d'un roux brunâtre, plus claires aux articulations, un large anneau près de la base du tibia postérieur et milieu du métatarse postérieur blancs, côtés des tergites 2-4 avec une grande tache rousse. Tête mate, sans sculpture et sans pubescence, occiput non rétréci en arrière, égalant presque la moitié des yeux, joues subnulles, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, presque deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées avant le milieu des yeux, scape deux fois aussi long que gros, 2ᵉ article un peu plus long que gros, 3ᵉ égal au scape ou au 4ᵉ, 5ᵉ de moitié plus long que le 4ᵉ. Thorax deux fois aussi long que haut, col petit, dents du prothorax courtes, mésonotum avec des points peu denses et des rides transversales peu fortes, partie antérieure double de la postérieure, avec 2 lignes divergentes, scutellum finement ridé en travers, segment médian réticulé, avec une arête peu marquée, pleures glabres, métapleures et mésopleures réticulées, propleures chagrinées. Ailes hyalines, nervures noires, stigma lancéolé, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure, qui est deux fois aussi large; 3 crochets frénaux, dont le 1ᵉʳ distant, ailes inférieures sans nervure. Hanches postérieures striées transversalement, métatarse un peu plus court que les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen faiblement arqué, sans sculpture, valves noires, assez longuement jaunes au bout. — Taille : 15 mill.; tarière égale au corps.

Asie : fleuve Amur.

19. **G. sinarum**, n. sp. — ♀. Brun; tête et tibia postérieur sauf la base, noirs, hanches, pattes et deux tiers antérieurs de l'abdomen plus clairs. Tête luisante, sans sculpture, occiput non rétréci en arrière, dépassant un peu le tiers des yeux, joues subnulles, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, dont ils sont un peu plus rapprochés que l'un de l'autre, plus éloignés du bord occipital que des yeux; face à peine pubescente. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, scape un peu plus court que le 3ᵉ article qui est deux fois aussi long que gros, 4ᵉ article trois fois, 2ᵉ un peu plus long que gros. Col court. Dents du prothorax petites. Thorax deux fois

aussi long que haut, mésonotum ridé en travers et grossièrement ponctué entre les rides, partie antérieure double de la postérieure, scutellum chagriné, segment médian et métapleures réticulés, pleures non pubescentes. Ailes faiblement teintées, stigma lancéolé, 2e partie du radius égale à la 1re, plus courte que la 3e, cellule discoïdale antérieure à peine plus longue que la postérieure; 3 crochets frénaux, dont le 1er est distant. Hanches postérieures striées, métatarse du précédent. Abdomen sans sculpture, valves noires à extrémité blanche, tarière d'un roux pâle, égale au corps. — Taille : 13 mill.

Chine.

20. **G. himantophorum**, n. sp. — ♀. Noir; mat et sans sculpture; toutes les hanches et les 4 fémurs antérieurs roux, les 4 tibias antérieurs, sauf le dessous qui est brun, un large anneau près de la base du tibia postérieur, tarses sauf les articles 4 et 5 aux 4 pattes antérieures et sauf la base du 1er article et l'extrémité du 5e aux pattes postérieures, blancs. Occiput non rétréci en arrière, égalant presque la moitié des yeux, face à pubescence blanche, front avec une arête de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes, joues plus courtes que le 2e article antennaire, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, dont ils sont deux fois plus rapprochés que l'un de l'autre, plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées avant le milieu des yeux, 2e article plus long que gros, 3e plus long que le scape, 2 fois 1/2 aussi long que gros, 4e trois fois, 5e égal au 3e, 13e encore un peu plus long que gros, plus court que le 14e. Col médiocre. Dents du prothorax petites et aiguës. Partie antérieure du mésonotum 2 fois 1/2 aussi longue que la postérieure, avec 2 lignes parallèles en avant, partie postérieure traversée par un sillon médian et longitudinal, lobes latéraux sans ligne longitudinale; segment médian ridé transversalement, faiblement pubescent comme les pleures, métapleures et bas des mésopleures ridés transversalement. Ailes hyalines, nervures noires, stigma lancéolé, 2e partie du radius à peine plus courte que la 1re, qui est un peu plus courte que la 3e; cellule discoïdale antérieure deux fois aussi longue que la postérieure et de moitié aussi large; ailes postérieures à nervure distincte distalement, trois crochets frénaux dont le 1er est éloigné des autres. Hanches postérieures chagrinées, métatarse pas sensiblement grossi, égalant les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Tergites 1-4 échancrés au milieu de leur bord postérieur, valves noires, le 6e distal est jaune et élargi en lanière, tarière rousse, aussi longue que le corps. — Taille : 18 mill.

Tasmanie : Hobart.

21. **G. leucostictum**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules rousses, tibias et tarses des 4 pattes antérieures blancs, dessous des tibias brun, 4 derniers articles des tarses intermédiaires assombris, trochanter et fémur roussâtres aux pattes antérieures, bruns aux intermédiaires, large anneau près de la base du tibia postérieur et tarse postérieur sauf le 5ᵉ article et la base du 1ᵉʳ, blancs. Tête mate, lisse ou finement chagrinée, occiput égalant le tiers des yeux, joues subnulles, dent proximale de la mandibule égale à sa distance de l'extrémité, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, presque deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, un peu plus loin du bord occipital que l'un de l'autre; dent proximale des mandibules égale à sa distance de l'extrémité. Antennes insérées avant le milieu des yeux, scape égal au 3ᵉ article qui est deux fois aussi long que gros, 2ᵉ un peu plus long que gros, 4ᵉ un peu plus long que le 3ᵉ, 5ᵉ égal au 3ᵉ, 13ᵉ un peu plus long que gros. Col assez long et grêle mais encore plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. Thorax trois fois aussi long que le haut, inerme, mésonotum et scutellum mats et sans sculpture, partie antérieure du mésonotum presque double de la 2ᵉ, avec deux lignes divergentes en avant, partie postérieure avec une ligne longitudinale de chaque côté; segment médian très oblique, grossièrement réticulé, avec une arête percurrente, face et pleures densément pubescentes. Ailes hyalines, stigma lancéolé, nervures noires, 2ᵉ partie du radius plus longue que la 1ʳᵉ, plus courte que la 3ᵉ; cellule discoïdale antérieure un peu plus longue que la postérieure et de moitié aussi large; ailes inférieures sans nervure, trois crochets frénaux rapprochés. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensiblement grossi, égalant les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen presque droit, non sculpté, valves noires, tiers ou quart distal blanc. — Taille : 14 mill.; tarière : 12 mill.

Australie, Queensland : Mackay (*R. E. Turner*).

22. **G. lampropleurum**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, hanche et fémur des 4 pattes antérieures roux, leur tibia et leur tarse brun noir avec une ligne dorsale blanche, sauf aux quatre derniers articles tarsaux, un large anneau près de la base du tibia postérieur et le tarse postérieur sauf le 5ᵉ article et la base du 1ᵉʳ, blancs. Tête mate et sans sculpture, face et pleures fortement pubescentes de blanc; occiput non rétréci en arrière, égalant presque la moitié des yeux, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux, presque deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées peu avant le milieu

des yeux, scape un peu plus court que le 3e article, 2e article aussi long que gros, le 3e presque deux fois aussi long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e, pas plus long que le 5e, 13e de moitié plus long que gros. Col court. Pronotum à dents petites; mésonotum et scutellum mats, et sans sculpture, partie antérieure du mésonotum double de la postérieure, avec 2 lignes divergentes, partie postérieure sans sillon médian; segment médian réticulé, avec une arête médiane. Ailes hyalines, nervures noires, stigma lancéolé, 2e partie du radius plus courte que la 1re, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure et de moitié aussi large; ailes inférieures avec une nervure longitudinale et trois crochets rapprochés. Hanches postérieures striées, tarses du précédent. Abdomen arqué, sans sculpture, valves noires, largement jaunes à l'extrémité, tarière égale au corps. — Taille : 15 mill.

Australie : Victoria (*R. E. Turner*, 1907).

23. **G. flavicuspis**, n. sp. — ♀. Noir; aux pattes antérieures la hanche est brune, le fémur roussâtre, le tibia et le tarse brunâtres, dessus du tibia et le métatarse blanchâtres; aux pattes intermédiaires le tibia et le métatarse sont blanchâtres, le reste des tarses brunâtre, tibia postérieur avec un large anneau blanc près de sa base. Tête et thorax mats, sans sculpture; occiput égalant la moitié des yeux, pas distinctement rétréci en arrière, joues plus courtes que le 2e article antennaire, face et pleures pubescentes, ocelles externes situés à peine en arrière des yeux, dont ils sont aussi éloignés que l'un de l'autre, un peu plus distants du bord occipital. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux, 3e article égal au 1er, presque deux fois aussi long que gros, un peu plus court que le 4e, qui est égal au 5e, 2e et 13e un peu plus longs que gros. Col petit. Thorax deux fois aussi long que haut, dents du prothorax petites, partie antérieure du mésonotum presque double de la postérieure. Ailes hyalines, 2e partie du radius pas distincte de la 3e, formant ensemble une ligne presque droite, faiblement sinueuse, cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure qui est deux fois aussi large; ailes inférieures à nervure indiquée par un vestige, trois crochets frénaux rapprochés. Hanches postérieures sans sculpture ou faiblement chagrinées, métatarse non sensiblement grossi, un peu plus long que les trois articles suivants réunis. Valves noires, tiers distal jaune, tarière d'un jaune pâle, égale au corps. — Taille : 11,5 mill.

Nouvelle-Zélande.

24. **G. montivagum**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules et abdomen sauf les deux bouts, roux brun; fémurs brun noir, tibia et tarse des 4 pattes antérieures blanchâtres, plus clairs à la base, un anneau près de la base du tibia postérieur et l'extrémité dorsale du métatarse blanchâtres. Tête mate, sans sculpture, occiput rétréci graduellement en arrière, en forme de trapèze, égalant la moitié des yeux, son bord postérieur relevé en collerette étroite et transparente, face et pleures pubescentes, joues subnulles, ocelles postérieurs situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, un peu plus distants l'un de l'autre que des yeux, plus de deux fois plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, scape à peine plus court que le 3e article qui est de moitié plus long que gros, 2e article à peine plus long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e, à peine plus long que le 5e, 12e égal au 3e. Col grêle, aussi long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. Thorax deux fois aussi long que haut, dents du prothorax petites, mésonotum à ponctuation grosse, assez dense, intervalles ridés, partie antérieure double de la postérieure; scutellum moins fortement ponctué; segment médian oblique, grossièrement réticulé, arête médiane peu distincte; métapleures et mésopleures grossièrement ridées-réticulées. Ailes subhyalines, stigma presque linéaire, 2e partie du radius plus longue que la 1re, plus courte que la 3e; cellule discoïdale antérieure à peine plus longue que la postérieure, de moitié aussi large; ailes postérieures sans nervure, 3 crochets dont le 1er est distant. Hanches postérieures striées, métatarse pas sensiblement grossi, égalant les 4 articles suivants réunis, crochets petits. Abdomen non sculpté. — Taille : 15 mill.

Mexique, Guerrero : Sierra Colorada, à une altitude de 666 m., octobre (*H. H. Smith*).

25. **G. leucochirus**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, joues, bord latéral du mésonotum, une partie des propleures et des mésopleures, fémur et hanche des 4 pattes antérieures et extrême base du pétiole roux, tibia des 4 pattes antérieures blanc, plus sombre dessous; tarse antérieur, moitié basale du métatarse intermédiaire et le tarse postérieur sauf la moitié basale du métatarse, blancs. Tête mate et très finement chagrinée, face et pleures pubescentes, occiput non rétréci en arrière, égal au tiers des yeux, joues presque doubles du 2e article antennaire, ocelles externes situés avant le bord postérieur des yeux, presque deux fois plus distants l'un de l'autre que des yeux, beaucoup plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées

vers le milieu des yeux, 2e article aussi gros que long, 3e égal au 1er, presque deux fois aussi long que gros, 4e presque double du 3e, un peu plus long que le 5e, 12e encore 2 fois 1/2 aussi long que gros, plus court que le 13e. Col court. Thorax deux fois aussi long que haut, dents du prothorax petites, mésonotum mat, chagriné, finement ridé en travers par endroits, partie antérieure double de la postérieure, avec deux lignes divergentes; scutellum chagriné; segment médian très déclive, réticulé ou ridé irrégulièrement, avec une arête percurrente. Ailes hyalines, stigma lancéolé, 2e partie du radius presque double de la 1re, plus courte que la 3e; cellule discoïdale antérieure dépassant d'un tiers la postérieure qui est deux fois aussi large; ailes inférieures avec une nervure distale d'un jaune brun, 3 crochets frénaux dont le 1er est distant. Hanches et pattes du précédent. Abdomen droit, sans sculpture. — Taille : 15 mill.

Australie : Mackay (*R. E. Turner*, 1907).

26. **G. oriplanum**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules, tous les tarses et base des 4 tibias antérieurs bruns. Tête et thorax mats et chagrinés, occiput non rétréci en arrière, égalant la moitié des yeux, joues plus courtes que le 2e article, ocelles externes aussi distants l'un de l'autre que des yeux, un peu plus éloignés du bord occipital. Antennes situées vis-à-vis du milieu des yeux, 2e article un peu plus court que le 1er, deux fois aussi long que gros, 3e plus long que le 1er, plus court que le 4e, qui est un peu plus de deux fois aussi long que gros; face et pleures presque sans pubescence. Thorax inerme, col court; partie antérieure du mésonotum subtriangulaire, double de la postérieure, sans lignes en avant; partie postérieure sans sillon médian; segment médian très oblique, ridé en travers. à arête médiane. Ailes hyalines, stigma lancéolé, 2e partie du radius un peu plus courte que la 1re qui est plus courte que la 3e; cellules discoïdales et crochets frénaux du précédent, ailes postérieures avec un vestige de nervure bifurquée. Pattes du précédent. Abdomen sans sculpture. — Taille : 9,5 mill.

Thibet : Gyangtse, à une altitude de 4.300 mètres (*Walton*, en juin 1904).

27. **G. leptodomum**, n. sp. — ♂. Noir; mandibules et 4 pattes antérieures roussâtres, tibia et tarse des 4 pattes antérieures blanchâtres, dessous du tibia postérieur avec une grande tache blanche. Tête brillante, lisse ou à ponctuation peu perceptible, occiput graduellement rétréci en trapèze en arrière, égalant la moitié des yeux, face et pleures pubescentes, joues subnulles, ocelles externes situés vis-à-

vis du bord postérieur des yeux, plus distants l'un de l'autre que des yeux, plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux, scape un peu plus court que le 3e article qui est deux fois aussi long que gros, 2e article un peu plus long que gros, 4e égal au 5e, un peu plus long que le 3e. Col grêle, à peine plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. Thorax allongé. Dents du prothorax aiguës et bien distinctes. Mésonotum à points assez gros et assez denses, intervalles très finement chagrinés, partie antérieure double de la postérieure; scutellum chagriné; segment médian réticulé. Ailes hyalines, stigma lancéolé, 2e partie du radius plus longue que la 3e, cellule discoïdale antérieure pas plus longue que la postérieure; ailes postérieures sans nervure, trois crochets frénaux dont le 1er est distant des autres. Pattes comme chez le précédent. Abdomen sans sculpture. — Taille : 13 mill.

Amérique du Sud, Guyane britannique : Muso, en juillet.

28. **G. monticola,** n. sp. — ♂. Noir; mandibules, scape, tous les fémurs, bords du mésonotum, axilles, propleures, une partie des mésopleures, extrême base du pétiole et côtés des tergites 2 et 3 roux, tibias et tarses des 4 pattes antérieures bruns, les tibias tachés de blanchâtre, une grande tache ventrale près de la base des tibias postérieurs, blanche. Tête mate, sans sculpture, faiblement pubescente, plus fortement sur la face, occiput non rétréci en arrière, égalant la moitié des yeux; ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, aussi distants l'un de l'autre que des yeux, plus distants du bord occipital. Antennes insérées avant le milieu des yeux, scape un peu plus long que gros, à peine plus long que le 2e article, 3e article deux fois aussi long que gros, 4e un peu plus court que le 3e, les suivants pas plus longs que gros, sauf le 13e. Col court. Thorax deux fois aussi long que haut; dents du prothorax petites, mésonotum avec des points gros, peu réguliers et se touchant, partie antérieure double de la postérieure, sans lignes en avant, la postérieure sans sillon médian; scutellum et pleures rugueux; segment médian ridé transversalement, avec une arête percurrente. Ailes faiblement teintées, stigma lancéolé, 2e partie du radius plus courte que la 1re, qui est plus courte que la 3e; cellule discoïdale antérieure d'un tiers plus longue que la postérieure, et de moitié aussi large; ailes postérieures sans nervure, trois crochets dont le 1er est distant. Pattes comme chez le précédent. Abdomen arqué, sans sculpture. — Taille : 11 mill.

Congo : Lualaba, 23. V. 1907, altitude de 800 à 1.100 mètres.

29. **G. tricoloripes**, n. sp. — ♂. Noir; toutes les hanches, trochanters et fémurs des 4 pattes antérieures, et abdomen sauf les deux bouts, roux, tibias et tarses des 4 pattes antérieures d'un jaune brunâtre, un large anneau près de la base des tibias postérieurs, moitié apicale du métatarse et lés deux articles suivants blancs. Tête avec une ponctuation dense et assez grosse, les bords des points formant rides, occiput non rétréci en arrière, égalant la moitié des yeux, face et pleures pubescentes, joues subnulles, ocelles postérieurs situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, deux fois aussi distants l'un de l'autre que des yeux, presque deux fois plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre. Scape égal au 3e article, qui est de moitié plus long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e. Col court. Thorax allongé, dents du prothorax très petites; mésonotum et scutellum ponctués en dé, segment médian réticulé comme les pleures; partie antérieure du mésonotum double de la postérieure; segment médian oblique et réticulé. Ailes et pattes comme chez le précédent, sauf que les trois crochets frénaux sont rapprochés et la cellule discoïdale antérieure presque deux fois aussi longue que la postérieure. Abdomen non sculpté. — Taille : 16 mill.

Nouvelle-Hollande.

30. **G. anale**, n. sp. — ♂. Noir; épaules, milieu de la 2e partie du mésonotum et majeure partie des mésopleures roux, 4 pattes antérieures brunes, leurs tibias et tarses d'un blanc jaunâtre, dessous des tibias brunâtres, tarses postérieurs blancs, sauf le 5e article et la base du 1er qui sont noirs, dernier tergite et extrémité des deux valves de la pince d'un blanc pur. Tête mate et chagrinée, avec une légère ligne transversale d'un ocelle externe à l'autre, une trace d'arête entre les antennes, tête et thorax faiblement pubescents, la face plus fortement, occiput non rétréci en arrière, égalant presque la moitié des yeux, joues subnulles, ocelles externes situées vis-à-vis du bord postérieur des yeux dont ils sont deux fois plus rapprochés que l'un de l'autre, un peu plus distants du bord occipital que l'un de l'autre. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux, 3e article plus court que le 1er, deux fois aussi long que gros, 2e aussi gros que long, 4e quatre fois aussi long que gros, un peu plus long que le 5e, 12e encore trois fois aussi long que gros. Col très court. Dents du prothorax petites; mésonotum et scutellum ridés transversalement ou irrégulièrement, partie antérieure double de la postérieure, avec 2 lignes diver-

gentes en avant, segment médian très oblique, chagriné ou faiblement ridé transversalement, avec une forte carène percurrente; métapleures et bas des mésopleures ridés transversalement; thorax deux fois aussi long que haut. Ailes et pattes du précédent, sauf que la 2e partie du radius est égale à la 1re, que la cellule discoïdale antérieure est deux fois aussi longue que la postérieure, et que le 1er des crochets frénaux est éloigné des autres. Abdomen arqué, sans sculpture. — Taille : 17 mill.

Australie : Victoria.

31. **G. bicolor**, n. sp. — ♂. Noir; bords latéraux et antérieur du mésonotum d'un roux sombre, pétiole et pattes sauf les hanches rousses, partie renflée des fémurs et des tibias postérieurs assombrie. Tête mate, sans sculpture, occiput à peine rétréci en trapèze, égalant la moitié des yeux, une ligne enfoncée va de l'ocelle antérieur, jusque entre les antennes, joues subnulles, face pubescente, ocelles postérieurs situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, aussi distants l'un de l'autre que des yeux, presque deux fois plus distants du bord occipital. Scape un peu plus long que le 2e article qui n'est pas plus long que gros, 3e deux fois aussi long que gros, 4e égal au 5e, à peine plus court que le 3e. Col petit. Thorax deux fois aussi long que haut, dents du prothorax petites, mésonotum grossièrement ridé en travers, partie antérieure double de la postérieure; scutellum rugueux, segment médian et métapleures réticulés. Ailes et pattes comme chez le précédent. Abdomen arqué. — Taille : 12 mill.

Afrique du Sud.

Gast. fallaciosum Szepl., 1903 (non Semenow 1894) est à changer en **G. fallens**, n. nov. et *Gast. flavitarse* Schlett., 1885 (non Guérin 1829) en **G. breviscutum**, n. nov.

7. Genus **Dolichofoenus** Kieff.
Ann. Soc. ent. Fr., v. 79 p. 77 (1910).

D. leptotrachelus, n. sp. — ♂. Noir; mandibules rousses, aux 4 pattes antérieures, les articulations, les tibias sauf le dessous, et les tarses sont blanchâtres, aux pattes postérieures un large anneau près de la base du tibia et la base du métatarse sont blancs. Corps très grêle. Tête mate, sans sculpture, occiput graduellement rétréci en trapèze, égalant les deux tiers des yeux, ocelles externes situés en arrière de la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, dont ils sont aussi distants que l'un de l'autre, un peu plus éloignés du bord

occipital, joues subnulles, mandibules tridentées, dent proximale plus courte que sa distance de l'extrémité, front avec un vestige d'arête entre les antennes. Col long et grêle, plus long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum, dents du prothorax très petites, mésonotum finement chagriné et mat, partie antérieure de même longueur que la postérieure, scutellum mat, segment médian réticulé et oblique. Thorax deux à trois fois aussi long que haut. Ailes hyalines, stigma sublinéaire, 2e partie du radius presque double de la 1re, un peu plus courte que la 3e, cellule discoïdale antérieure à peine plus longue que la postérieure; ailes postérieures sans nervure, avec trois crochets rapprochés. Hanches postérieures striées transversalement, métatarse pas sensiblement grossi, à peine plus court que les 4 articles suivants réunis. Abdomen presque droit, sans sculpture. — Taille : 10,5 mill.

Tasmanie : Launceston.

3e Sous-Famille. — AULACINAE.

1. Ailes antérieures avec 3 cellules cubitales, dont la 3e et parfois la 2e sont imparfaitement closes distalement... 2.
— Ailes antérieures avec 2 cellules cubitales, dont la 2e est imparfaitement close distalement.................... 7.
2. Crochets tarsaux simples........................... 3.
— Crochets tarsaux armés d'une ou de plusieurs dents..... 6.
3. Segment médian conformé comme chez *Gasteruption*, graduellement déclive depuis le bord antérieur, le pétiole inséré contre le métanotum; ailes inférieures sans cellule............................ 1. **Parafoenus** Kieff.
— Segment médian formant une élévation conique à l'extrémité de laquelle est inséré le pétiole................. 4.
4. Ailes inférieures avec une cellule fermée..............
.... 2. **Neuraulacinus** Kieff.
— Ailes inférieures sans nervure sur le disque............ 5.
5. Cellules cubitales 2 et 3 imparfaitement closes distalement.
.... 3. **Micraulacinus** Kieff.
— Seulement la 3e cellule cubitale imparfaitement close distalement............................ 4. **Aulacinus** Westm.
6. Crochets tarsaux armés d'une dent au-dessus du milieu, seulement la 3e cellule cubitale imparfaitement close, ailes inférieures sans nervure sur le disque..........
.... 5. **Disaulacinus**, Kieff.

— Crochets tarsaux pectinés, cellules cubitales 2 et 3 imparfaitement closes distalement, ailes inférieures à nervure marquée distalement.............. 6. **Tetraulacinus** Kieff.

7. Crochets tarsaux simples, hanches postérieures de la femelle prolongées en dedans....... **Pammegischia** Prov.

— Crochets tarsaux armés d'une ou de deux dents........ 8.

— Crochets tarsaux pectinés............................ 10.

8. Ailes inférieures avec une cellule fermée............... .... 7. **Odontaulacus** Kieff.

— Ailes inférieures sans nervure sur le disque............. 9.

9. Crochets tarsaux avec une dent................ **Aulacus** Jur.

— Crochets tarsaux avec deux dents...... **Interaulacus** Bradl.

10. La 1re cellule discoïdale et la 1re cellule cubitale sont imparfaitement séparées................ **Tropaulacus** Bradl.

— La 1re cellule discoïdale est parfaitement séparée de la 1re cubitale.. 11.

11. Ailes inférieures avec une cellule fermée.............. .... 8. **Pristaulacus** Kieff.

— Ailes inférieures sans nervure sur le disque........... .... 9. **Psilaulacus** Kieff.

1. Gen. **Parafoenus** Kieff.
Bull. Soc. ent. Fr., p. 350 (1910).

Ce genre diffère de tous les autres genres des Aulacines par la forme du segment médian, qui est conformé comme chez *Gasteruption*, c'est-à-dire graduellement déclive d'avant en arrière, creusé au milieu; le pétiole est inséré au bord antérieur, contre le métanotum; chez les autres Aulacines le segment médian a la forme d'un cône, au sommet duquel est inséré le pétiole. Les ailes antérieures ont trois cellules cubitales, dont la 3e est imparfaitement close distalement; la portion antérieure de la nervure basale est distante du stigma de toute sa longueur; ailes postérieures sans nervure sur le disque; crochets tarsaux simples; yeux glabres. Ce genre a le port d'un *Gasteruption*.

P. formosus, n. sp. — ♀. Noir; tête et deux premiers articles antennaires d'un roux clair, col sauf le dessus, prothorax sauf le milieu des propleures, hanches et pattes antérieures blanchâtres, pattes intermédiaires roussâtres sauf les hanches, tarses postérieurs blancs, sauf le 5e article et la base du 1er. Tête subglobuleuse, lisse et brillante,

avec une ponctuation très fine et peu dense, joues égalant le 2e article antennaire, yeux guère plus longs que gros, occiput atteignant les deux tiers de la longueur des yeux; ocelles externes situés avant le bord postérieur des yeux, deux fois aussi distants du bord occipital que l'un de l'autre, aussi près des yeux que l'un de l'autre. Palpes grêles et très longs. Antennes insérées avant le milieu des yeux, scape renflé, un peu plus long que gros, 2e article à peine plus long que gros, les suivants très minces, le 3e trois fois aussi long que gros, le 4e double du 3e, à peine plus long que le 5e. Col grêle, plus long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum. Thorax deux à trois fois plus long que haut, partie médiane du mésonotum plus élevée, arrondie en avant, sa moitié antérieure est lisse et brillante, avec quelques gros points sur les côtés, sa moitié postérieure est fortement striée en travers, parties latérales striées transversalement sauf en avant; scutellum et segment médian striés grossièrement en travers; partie médiane du segment médian excavée sur toute sa longueur, pubescente de blanc; métapleures et mésopleures ridées irrégulièrement. Ailes hyalines, les antérieures à extrémité d'un brun noir, radius aboutissant à la pointe alaire, presque droit, la 3e partie égale aux deux premières réunies, dont la proximale sort perpendiculairement du milieu du stigma, celui-ci lancéolé; basale touchant le nervulus comme chez tous les Aulacines décrits ici; 1re cellule cubitale aussi longue que les deux suivantes réunies, la 3e ouverte au milieu de son côté distal, 1re cellule discoïdale pointue distalement, séparée de la 2e cubitale par une nervure égalant sa longueur, dépassant à peine la sous-médiane externe qui est deux fois aussi large, 2e cellule discoïdale dépassant un peu la 2e cubitale; trois crochets frénaux. Pattes comme chez *Aulacinus*, métatarse postérieur égal aux 4 articles suivants réunis. Abdomen grêle, faiblement arqué, comprimé, graduellement plus haut depuis la base du pétiole qui occupe la moitié antérieure, lisse, glabre et brillant; valves noires, tiers médian blanc, tarière trois fois aussi longue que le corps. — Taille : 12 mill.; tarière : 35 mill.

Brésil : Santarem.

2. Gen. **Neuraulacinus** Kieff.

Bull. Soc. ent. Fr., p. 350 (1910).

Yeux glabres. Segment médian en forme de cône. Ailes antérieures avec trois cellules cubitales dont la 3e est imparfaitement close distalement, la nervure basale aboutit à l'extrémité de la sous-costale; le

nervulus aboutit à l'origine de la basale; ailes inférieures avec des nervures bien marquées, à savoir : une longitudinale aboutissant au bord postérieur non loin de la pointe alaire, une basale oblique qui sort du milieu de la longitudinale et atteint le bord antérieur avant les crochets frénaux, une transversale oblique qui sort de la longitudinale au même point que la basale et s'arrête avant le bord postérieur; crochets tarsaux simples. Le type est : *N. braconiformis*. Les trois espèces qui forment ce genre reviennent à l'Amérique du Sud et à l'Australie; elles se distinguent comme il suit :

1. Abdomen très comprimé et courbé en faucille, corps noir. .... 1. **N. braconiformis**, n. sp.
— Abdomen non comprimé ni courbé en faucille, mais convexe, faiblement déprimé, pétiolé et ellipsoïdal; corps roux, varié de noir.............................. 2.
2. Abdomen brun noir, moitié antérieure du pétiole et une bande transversale sur les tergites 5 et 6, roux.......... .... 2. **N. vespiformis**, n. sp.
— Abdomen roux, avec deux larges bandes transversales noires, situées en arrière du milieu.................. .... **N. festivus**, n. sp.

1. **N. braconiformis**, n. sp. — ♀. Noir; antennes, sauf les deux premiers articles, d'un jaune orangé, éperon du tibia antérieur d'un jaune clair. Tête à peine transversale, luisante et presque lisse, occiput égalant la moitié ou les deux tiers des yeux, joues un peu plus longues que le 2e article antennaire, ocelles externes deux fois aussi distants du bord occipital que des yeux, plus distants des yeux que l'un de l'autre. Antennes insérées avant le milieu des yeux, scape pas plus long que gros, 2e article transversal, 3e deux fois aussi long que gros, 4e double du 3e. Col plus court que la distance des écaillettes aux épaules. Thorax deux fois aussi long que haut, sublisse et luisant, épaules arrondies, segment médian un peu déprimé, grossièrement réticulé comme les métapleures et les mésopleures. Ailes très enfumées, à reflet bleuâtre; stigma lancéolé, radius sortant perpendiculairement du milieu du stigma, 1re cellule discoïdale pointue distalement, séparée de la 2e cubitale par une nervure égale à la moitié de sa longueur, 2e discoïdale dépassant un peu la 2e cubitale, 3e cubitale ouverte au milieu de son côté distal; ailes inférieures avec 3 crochets frénaux, nervures brunes. Aux pattes postérieures, la hanche est lisse, le tibia plus long que le fémur, égal au tarse, le métatarse au moins égal aux 4 articles suivants réunis, le 4e un peu plus long que gros.

Abdomen très comprimé, brillant et glabre, tiers antérieur augmentant graduellement en hauteur, les deux tiers postérieurs également hauts, courbés en faucille, tarière rousse, aussi longue que le corps, valves d'un brun noir, tiers distal brun roux. — Taille : 14 mill.

Chili.

2. **N. vespiformis**, n. sp. — ♂. Roux fauve, taché de noir ; une tache en fleur de lis va du bord occipital en avant, où elle se divise en trois courts rameaux englobant chacun un ocelle, une autre tache va obliquement du bord occipital au bord postérieur de chaque œil ; mésonotum avec une tache longitudinale sur chacun des trois lobes ; palpes noirs ; abdomen brun noir, moitié ou tiers antérieur du pétiole d'un roux fauve, tergites 5 et 6 avec une bande transversale jaune qui ne laisse qu'un mince bord antérieur et postérieur libre. Tête subquadrangulaire, un peu transversale, chagrinée, luisante, face et joues à pubescence jaunâtre, mandibules à 3 dents noires, joues un peu plus longues que le 2ᵉ article, ocelles externes situés avant le bord postérieur des yeux, aussi distants l'un de l'autre que des yeux, deux fois plus éloignés du bord occipital, occiput égalant la moitié des yeux. Palpes maxillaires longs et grêles, les labiaux courts, les deux derniers articles guère plus longs que gros, l'antépénultième plus gros et aussi long que les deux derniers réunis, plus court que le précédent. Article 2ᵉ des antennes plus long que gros, le 3ᵉ 3-4 fois aussi long que gros, 5ᵉ un peu plus court que le 4ᵉ mais plus gros, 12ᵉ presque deux fois aussi long que gros, à peine plus court que le 13ᵉ. Col très court, non visible d'en haut. Thorax allongé, irrégulièrement ridé, épaules arrondies, inermes, lobe médian du mésonotum avec deux lignes ou arêtes longitudinales en avant, segment médian non déprimé, réticulé comme les métapleures et les mésopleures. Ailes brunâtres, une large bande d'un brun plus sombre longe le bord antérieur, stigma roussâtre, nervures brunes ou jaunâtres, radius à base oblique, sortant du milieu du stigma ; 1ʳᵉ cellule discoïdale pointue distalement, séparée de la 2ᵉ cubitale par une nervure égalant sa moitié, 2ᵉ discoïdale dépassant un peu la 2ᵉ cubitale, 3ᵉ cubitale ouverte au milieu de son bord distal, cellule sous-médiane externe un peu plus courte et deux fois aussi large que la 1ʳᵉ discoïdale. Ailes inférieures à nervures jaunes. Hanches postérieures deux fois aussi longues que grosses, striées transversalement, métatarse un peu plus court que les 4 articles suivants réunis. Pétiole cylindrique et également mince au tiers antérieur, graduellement grossi jusqu'au milieu de la partie élargie de l'abdomen, qui est en ellipse allongée, convexe, un peu plus large que haut, à pu-

bescence jaunâtre, très fine, dense surtout en arrière. — Taille : 14 mill.

Queensland : Townsville, en février 1903 (*F. P. Dodd*).

3. **N. festivus**, n. sp. — ♀. Roux jaunâtre; tête avec une grande tache noire arrondie qui s'étend du bord postérieur des ocelles aux antennes, palpes noirs; thorax noir, bord supérieur du prothorax, bords latéraux du lobe médian du mésonotum, scutellum sauf les bords et milieu du segment médian d'un roux jaunâtre; abdomen avec deux larges bandes transversales noires et à peine séparées, situées en arrière du milieu. Tête subcirculaire vue d'en haut, lisse, brillante, front mat, chagriné, grossièrement ridé au-dessus des antennes; flagellum manque. Sternum grossièrement et densément ponctué, mésonotum ridé, scutellum chagriné et mat, segment médian, métapleures et mésopleures réticulés; tarière longue de 12 mill., valves manquent. Pour tout le reste, semblable au précédent. — Taille : 13 mill.

Australie.

3. Gen. **Micraulacinus** Kieff.
Bull. Soc. ent. Fr., p. 350 (1910).

Diffère de *Neuraulacinus* par la nervation alaire; les cellules cubitales 2 et 3 sont closes distalement par une nervure oblitérée; la nervure basale aboutit à la sous-costale à une grande distance du stigma, la 1re cellule discoïdale est tronquée distalement et les ailes inférieures sont dépourvues de nervure; nervulus aboutissant à la basale; crochets tarsaux simples; segment médian en cône; yeux glabres.

M. elegans, n. sp. — ♀. Noir; tête, trois premiers articles antennaires et base du 4e, articles 7 à 9, col, pattes antérieures et leurs hanches, tibias et tarses intermédiaires, et tarses postérieurs d'un roux clair, fémur et tibia des pattes postérieures et fémurs intermédiaires bruns, moitié postérieure de l'abdomen d'un roux marron sombre. Tête subcirculaire, lisse, brillante, densément et finement ponctuée entre les ocelles et les antennes, occiput égalant seulement le tiers des yeux, joues presque deux fois aussi longues que le 2e article antennaire, 3e article antennaire plus court que les deux premiers réunis, à peine deux fois aussi long que gros; 4e double du 3e, égal au 5e; 13e pas plus long que gros, égal au 14e. Col médiocre, un peu plus court que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum.

Thorax deux fois aussi long que haut, mésonotum et scutellum grossièrement sillonnés en travers, épaules arrondies, segment médian et métapleures réticulés, mésopleures et propleures rugueuses. Ailes hyalines, extrémité des antérieures brune, stigma noir, la partie antérieure de la basale est distante du stigma de la moitié de sa longueur, 1re cellule discoïdale plus courte que la nervure qui la sépare de la 2e cubitale, sous-médiane externe trois fois aussi large, sa nervure distale oblique, extrémité de la 2e discoïdale également distante de la 2e et de la 3e cubitale. Ailes inférieures avec 3 crochets frénaux. Hanches postérieures deux fois aussi longues que grosses, très finement striées en travers, métatarse égal aux 4 articles suivants réunis. Abdomen droit, ellipsoïdal et non comprimé, sa partie amincie guère plus longue que grosse, tarière rousse, à peine plus longue que l'abdomen, valves noires en entier. — Taille : 5,5 mill.

Australie.

4. Gen. **Aulacinus** Westwood.

Ailes antérieures avec 3 cellules cubitales, dont la 3e est imparfaitement close au côté distal, nervulus aboutissant à la basale, ailes inférieures sans nervure sur le disque; crochets tarsaux simples; lobe médian du mésonotum non en cœur et sans sillon médian; segment médian en cône; yeux glabres.

1. Cellule discoïdale tronquée distalement, partie antérieure de la nervure basale aboutissant à la sous-costale à une distance du stigma égale à sa longueur.. 1. **A. truncatus**, n. sp.
— Cellule discoïdale pointue distalement, nervure basale aboutissant à l'extrémité de la sous-costale................. 2.
2. Corps roux, tête noire, mésonotum finement strié transversalement, scutellum chagriné..... 2. **A. atriceps**, n. sp.
— Corps noir, mésonotum et scutellum grossièrement sculptés... 3.
3. Mésonotum grossièrement réticulé sur le lobe médian, ailes sans tache................. 3. **A. longiventris**, n. sp.
— Mésonotum et scutellum grossièrement sillonnés ou ridés en travers... 4.
4. Valves plus courtes que l'abdomen, noires en entier, antennes jaunes..................... 4. **A. flavicornis**, n. sp.
— Valves à peine plus courtes que le corps, blanches au tiers distal, antennes noires............. 5. **A albimanus**, n. sp.

1. **A. truncatus**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, scape, hanches antérieures, toutes les pattes et le quart antérieur de l'abdomen roux clair. Tête subcirculaire, mate, chagrinée, clypeus caréné, joues deux fois aussi longues que le 2e article, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, à peine plus distants l'un de l'autre que des yeux, deux fois plus éloignés du bord occipital. Article 3e des antennes plus court que les deux premiers réunis, 2e un peu plus long que gros, 3e deux fois, 4e 2 fois et demie, 5e égal au 4e, 13e à peine plus long que gros, guère plus court que le 14e. Col très court. Thorax deux fois aussi long que haut, mat, chagriné, arrondi aux épaules, les deux lignes du lobe médian subparallèles, segment médian, métapleures et moitié inférieure des mésopleures grossièrement réticulés. Ailes hyalines, les antérieures ont le 1/5 distal bordé de brun, cette bordure formant un arc, stigma noir, partie antérieure de la basale aboutissant à la sous-costale à une distance du stigma égale à sa longueur, 1re cellule discoïdale tronquée distalement et ne dépassant pas la sous-médiane externe, dont elle égale le tiers en largeur, séparée de la 2e cubitale par une nervure égalant ses deux tiers, 2e discoïdale dépassant un peu la 2e cubitale; trois crochets frénaux. Hanches postérieures sublisses, très finement ponctuées, deux fois aussi longues que grosses. Abdomen non comprimé, lisse, graduellement grossi depuis sa base; tarière rousse, longue de 5,5 mill., valves noires en entier. — Taille : 8 mill.

Australie : Victoria, 7. IX. 1907 (*R. E. Turner*).

2. **A. atriceps**, n. sp. — ♀. D'un roux clair; tête noire sauf les mandibules, trois premiers articles antennaires d'un roux brunâtre, 4e et 5e brun noir, les suivants jaune blanchâtre, le 14e un peu assombri. Tête subcirculaire, mate, chagrinée ou très finement ridée, joues égales au 2e article antennaire, mandibules tridentées. Article 2e des antennes un peu plus long que gros, le 3e un peu plus court que les deux premiers réunis, 2 fois et demie aussi long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e, un peu plus court que le 5e, 13e de moitié plus long que gros, égal au 14e. Col très court. Thorax plus de deux fois aussi long que haut, mat, mésonotum finement strié en travers, scutellum chagriné, segment médian grossièrement réticulé comme les métapleures, mésopleures plus faiblement réticulées, propleures chagrinées. Ailes subhyalines, l'extrémité des antérieures à peine assombrie, stigma noir, nervation comme chez *A. albimanus*; trois crochets frénaux. Hanches postérieures deux fois aussi longues que grosses, lisses, faiblement striées transversalement en dehors, métatarse égal

aux 4 articles suivants réunis. Abdomen droit, à peine comprimé, graduellement grossi dès sa base, lisse et brillant, tarière longue de 8 mill. (valves brisées). — Taille : 10 mill.

Tasmanie : Hobart (*A. M. Lea*, 1904).

3. **A. longiventris**, n. sp. — ♀. Noir; trochanter et tibia des 4 pattes antérieures, tous les fémurs et le tiers médian de l'abdomen roux, tarse des 4 pattes antérieures blanc, sauf le 5e article, tarse postérieur blanc sauf la moitié proximale du métatarse et le 5e article. Tête subcarrée, lisse, brillante, faiblement rugueuse entre les ocelles et les antennes, excavée à l'endroit des antennes, ocelles externes situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux, trois fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre ou que des yeux. Article 3e des antennes trois fois aussi long que gros, égal aux deux premiers réunis, 4e de moitié plus long que le 3e, 13e deux fois aussi long que gros, égal au 14e. Col très court. Thorax deux fois aussi long que haut, lobe médian du mésonotum, segment médian et métapleures réticulés, reste du thorax irrégulièrement ridé. Ailes hyalines, sans tache, stigma noir, 1re partie du radius oblique, 1re cellule discoïdale pointue distalement, un peu plus large que la moitié de la sous-médiane externe, séparée de la 2e cubitale par une nervure égalant sa moitié, 2e discoïdale s'arrêtant à l'extrémité de la 2e cubitale; trois crochets frénaux. Hanches postérieures trois fois aussi longues que grosses, striées en travers, métatarse égal aux 4 articles suivants réunis. Abdomen long de 10 mill., fortement comprimé, augmentant graduellement et faiblement en hauteur à partir du tiers antérieur, tarière rousse, valves noires (extrémité brisée). — Taille : 16 mill.

Australie, Victoria : Melbourne (*R. E. Turner*, 1907).

4. **A. flavicornis**, n. sp. — ♀. Noir; antennes jaunes, les trois premiers articles assombris, tarses roussâtres, sauf le 5e article. Tête subcirculaire, luisante et sublisse en arrière, mate et ridée irrégulièrement au-dessus des antennes, joues un peu plus longues que le 2e article antennaire, ocelles postérieurs aussi distants l'un de l'autre que des yeux, deux fois plus distants du bord occipital, mandibules tridentées, d'un brun noir. Article 3e des antennes plus long que les deux premiers réunis, au moins trois fois aussi long que gros, 2e aussi long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e, 5e un peu plus court que le 4e, 13e presque deux fois aussi long que gros. Thorax allongé, grossièrement strié ou sillonné en travers, segment médian et toutes les pleures réticulés, devant du lobe médian du mésonotum avec deux

arêtes longitudinales. Ailes hyalines, sans tache, stigma brun noir, 1re cellule discoïdale pointue distalement, séparée de la 2e cubitale par une nervure égalant sa moitié, 2e discoïdale s'arrêtant à l'extrémité distale de la 2e cubitale, nervure distale de la 3e cubitale fortement arquée en dehors et interrompue au milieu; trois crochets frénaux. Hanches postérieures réticulées, deux fois aussi longues que grosses, tibias avec des spinules jaunes à peine visibles, métatarse un peu plus court que les 4 articles suivants réunis. Abdomen non comprimé, tiers antérieur graduellement grossi, deux tiers postérieurs également gros, fortement courbés, tarière un peu plus courte que l'abdomen, valves noires en entier. — Taille : 9 mill.

Australie, Victoria, 7. II. 1907 (*R. E. Turner*).

5. **A. albimanus**, n. sp. — ♀. Noir; mandibules brunes, scape, hanches, pattes, tiers médian de l'abdomen et tarière roux, 5e article de tous les tarses, bas des hanches intermédiaires et, aux pattes postérieures la hanche, le tibia et la moitié proximale du métatarse, brun noir ou noirs, tibia et 4 premiers articles tarsaux des pattes antérieures et intermédiaires, moitié distale du métatarse postérieur et les trois articles suivants, blancs. Tête subquadrangulaire, mate, chagrinée, occiput égal à la moitié des yeux, joues à peine plus longues que le 2e article antennaire, ocelles externes situés avant le bord postérieur des yeux, plus distants l'un de l'autre que des yeux, deux fois plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre. Article 3e des antennes plus long que les deux premiers réunis, trois fois aussi long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e, à peine plus long que le 5e, 13e deux fois aussi long que gros, au moins égal au 14e. Col très court. Thorax plus de deux fois aussi long que haut, mat, à épaules arrondies, mésonotum et scutellum avec des rides transversales et espacées, intervalles chagrinés, segment médian et métapleures réticulés, propleures et mésopleures chagrinées en haut, ridées transversalement en bas. Ailes hyalines, les antérieures ont l'extrême bout brun, stigma noir, 1re partie du radius oblique, 1re cellule discoïdale pointue distalement, séparée de la 2e cubitale par une nervure égalant sa moitié, 2e discoïdale dépassant un peu la 2e cubitale; trois crochets frénaux. Hanches postérieures striées transversalement, deux fois aussi longues que grosses, métatarse égal aux trois articles suivants réunis. Abdomen droit, quart antérieur aminci en pétiole, partie élargie non comprimée, subfusiforme et faiblement pubescente, tarière longue de 9 mill., valves noires, tiers distal blanc. — Taille : 10 mill.

Australie, Mackay (*R. E. Turner*, 1907).

♂. var. **nigriventris**, n. var. — Noir; mandibules brun noir, tous les fémurs et le tibia des 4 pattes antérieures, roux, tarse des 4 pattes antérieures blanchâtre, extrémité du métatarse postérieur et les trois articles suivants d'un blanc pur. Ocelles postérieurs situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux. Article 12ᵉ des antennes trois fois aussi long que gros, plus long que le 13ᵉ. Abdomen arqué et comprimé. Quant au reste, semblable au type. — Taille : 10 mill.

Australie : Victoria (*R. E. Turner*, 1907).

5. Gen. **Disaulacinus** Kieff.
Bull. Soc. ent. Fr., p. 350 (1910).

Ne diffère de *Aulacinus* que par les crochets tarsaux qui ont une dent au-dessus du milieu.

D. flavimanus, n. sp. — ♀. Corps noir; mandibules roux brun, antennes sauf les deux derniers articles qui sont un peu assombris, tibias et tarses antérieurs et tarses intermédiaires jaunes, tibias intermédiaires bruns. Tête subcirculaire, mate, finement ridée, occiput égalant la moitié des yeux, joues égales au 2ᵉ article antennaire, mandibules tridentées, ocelles postérieurs deux fois plus distants du bord occipital que des yeux. Antennes filiformes, 3ᵉ article trois fois aussi long que gros, plus long que les deux premiers réunis, 4ᵉ de moitié plus long que le 3ᵉ, 5ᵉ un peu plus court que le 4ᵉ, 13ᵉ de moitié plus long que gros. Col très court. Thorax deux fois aussi long que haut, mat, entièrement ridé irrégulièrement, presque réticulé, segment médian grossièrement réticulé. Ailes hyalines, stigma brun noir, 1ʳᵉ partie du radius perpendiculaire au stigma, 1ʳᵉ cellule discoïdale séparée de la 2ᵉ cubitale par une nervure aussi longue qu'elle, 2ᵉ discoïdale dépassant un peu la 2ᵉ cubitale; trois crochets frénaux. Hanches postérieures striées transversalement, deux fois aussi longues que grosses, métatarse un peu plus long que les 4 articles suivants réunis. Abdomen droit, tiers antérieur subcylindrique, aminci en pétiole et chagriné dorsalement, les deux autres tiers très comprimés, d'égale hauteur et finement pubescents; tarière rousse, un peu plus courte que l'abdomen (valves brisées). — Taille : 8 mill.

Australie, Victoria : Melbourne (*R. E. Turner*, 1907).

6. Gen. **Tetraulacinus** Kieff.
Bull. Soc. ent. Fr., p. 350 (1910).

Ce genre a les crochets tarsaux pectinés comme *Pristaulacus*, mais

les cellules cubitales sont au nombre de 3, la 2e et la 3e ne sont fermées distalement que par une nervure oblitérée, nervure basale aboutissant loin du stigma; ailes inférieures avec la partie distale de la nervure longitudinale faiblement marquée. Yeux glabres. Segment médian en cône.

T. rufobalteatus Cam. — ♀. Noir; scape, pattes antérieures et intermédiaires et tiers médian de l'abdomen roux clair, hanches antérieures et pattes postérieures roux brun. Tête lisse et brillante, parfois avec un pointillé épars, très fin et peu distinct, joues un peu plus longues que le 2e article antennaire, occiput égalant les deux tiers des yeux, ocelles postérieurs aussi distants l'un de l'autre que des yeux, plus de deux fois aussi distants du bord occipital. Article 2e des antennes deux fois aussi long que gros, 3e quatre fois, 5e au moins de moitié plus long que le 3e, le 9e encore deux fois aussi long que le 13e, qui est égal au 14e et de moitié plus long que gros. Col grêle, aussi long que la distance des écaillettes au bord antérieur du mésonotum, prothorax avec une petite dent de chaque côté en avant; mésonotum et scutellum avec des arêtes transversales, lobe médian du mésonotum en cœur, ne s'avançant pas au-dessus du col, parcouru par un sillon médian et longitudinal; segment médian réticulé, pleures irrégulièrement ridées, thorax deux fois aussi long que haut. Ailes hyalines, les antérieures brunâtres à l'extrême bout, une grande tache carrée et brune est adossée à la moitié proximale du stigma et s'étend jusqu'au milieu de la 2e cellule cubitale, parfois encore une tache brune plus petite, allongée et située au delà du milieu de la cellule médiane; partie antérieure de la nervure basale égale à la postérieure, plus courte que sa distance du stigma; 1re cellule discoïdale touchant presque la 2e cubitale, aussi large que la sous-médiane externe, pointue distalement, 2e cubitale un peu rétrécie à l'extrémité distale où se trouve une trace de nervure transversale, dont les deux extrémités sont indiquées par un point calleux, 2e discoïdale dépassant un peu la 2e cubitale; trois crochets frénaux. Hanches postérieures trois fois aussi longues que grosses, striées grossièrement en travers, métatarse égalant les 4 articles suivants réunis, crochets tarsaux pectinés, divisés en 4 dents longues et grêles. Abdomen aussi long que le reste du corps; pétiole occupant plus de la moitié de l'abdomen, à peine grossi en arrière, reste de l'abdomen subovoïdal et fortement comprimé, tarière longue de 10 mill., valves noires en entier. — Taille : 12 mill.

Indes Orientales : Dharjeling; Assam.

7. Gen. **Odontaulacus** Kieffer.
Ern. André, Spec. Hym. Eur., vol. II, p. 382 (1903).

1. **O. albosignatus**, n. sp. — ♀♂. Noir; mandibules, scape, hanches. pattes sauf le trochanter, le tibia et le tarse des postérieures, lobe médian du mésonotum et taches sur les pleures ou, chez la femelle, thorax en majeure partie, roux comme les côtés du tiers médian de l'abdomen; une bande blanche ou d'un blanc jaunâtre longe le bord interne des yeux, elle commence vis-à-vis des ocelles postérieurs et va en s'élargissant graduellement jusqu'à la base de la mandibule. Tête lisse et brillante, occiput égal au tiers des yeux, bord postérieur découpé en arc, ocelles externes situés avant le bord postérieur des yeux, deux fois plus distants du bord occipital que l'un de l'autre, plus éloignés l'un de l'autre que des yeux. Article 3e des antennes égal aux deux premiers réunis, deux fois et demie aussi long que gros, 4e presque double du 3e chez le mâle, plus de deux fois aussi long que le 3e chez la femelle. Thorax trois fois aussi long que haut. Col médiocre; lobe médian s'avançant au-dessus du col en s'amincissant graduellement, arrondi aux épaules, traversé par un sillon médian, percurrent et élargi en avant; mésonotum et scutellum traversés par des arêtes transversales, segment médian réticulé ou irrégulièrement ridé, pleures rugueuses et mates. Ailes hyalines, chez la femelle l'extrême bout est d'un brun sombre, stigma noir, partie antérieure de la nervure basale distante du stigma de toute sa longueur ou de plus de sa longueur, partie basale du radius oblique, 1re cellule discoïdale à peine séparée de la 2e cubitale; ailes inférieures avec deux crochets frénaux, partie distale de la nervure longitudinale brune, la partie proximale et les deux rameaux visibles seulement par transparence. Hanches postérieures densément et fortement striées en travers, métatarse un peu plus court que les 4 articles suivants réunis, crochets tarsaux presque droits, avec deux dents espacées et plus courtes que l'extrémité du crochet. Abdomen du mâle droit, aussi long que le reste du corps, quart antérieur graduellement grossi en arrière, le reste d'égale grosseur, subcylindrique, non comprimé; abdomen de la femelle plus court que le reste du corps, fusiforme, faiblement comprimé; tarière longue de 13 mill., valves noires en entier. — Taille : ♂ 10 mill.; ♀ 11 mill.

Australie : Victoria (*R. E. Turner*).

var. **rufus**, n. var. — ♂. Roux; antennes sauf le scape, une tache depuis les ocelles postérieurs jusqu'aux antennes, et touchant latéra-

lement la bande blanche qui longe les yeux, métanotum sauf le milieu, quart antérieur de l'abdomen, tibia et tarse des pattes postérieures, noirs; avant-dernier article antennaire presque trois fois aussi long que gros. — Taille : 10 mill.

Australie, Victoria : Ararat.

2. **O. editus** Cress. — ♀. Noir; pattes sauf les hanches et les trochanters, et abdomen sauf l'extrême base, roux, pattes postérieures d'un roux brun, surtout dessus. Vu de côté, le mésonotum est dans le même plan horizontal, mais en avant il s'avance un peu au-dessus du col, en s'amincissant graduellement, épaules amincies en carène, milieu du lobe médian enfoncé. Ailes subhyalines, non jaunâtres, partie antérieure de la nervure basale distante du stigma de toute sa longueur, 1[re] cellule discoïdale pointue distalement et touchant presque la 2[e] cubitale. Ailes inférieures à nervures brun noir; crochets tarsaux comme chez le précédent. — Taille : 12 mill.; tarière : 10 mill.

Ile de Vancouver.

8. Gen. **Pristaulacus** Kieffer.

Ann. Soc. ent. Fr., vol. 68, p. 813 (1899).
(*Deraiodontus* Brad., *Oleisoprister* Brad., *Neaulacus* Brad.).

Chez toutes les espèces qui suivent, la partie antérieure de la nervure basale est distante du stigma d'au moins sa longueur et le nervulus rencontre la basale.

1. Antennes avec un ou plusieurs anneaux de couleur plus sombre ou plus claire .... 2.
— Antennes noires en entier .... 3.
2. Flagellum noir, avec un large anneau distal blanc chez la femelle, 1[re] cellule discoïdale séparée de la 2[e] cubitale par une nervure égale à ses deux tiers............... .... 1. **P. pulchricornis**, n. sp.
— Antennes rousses avec deux anneaux brun noir séparés par un anneau blanc jaunâtre, 1[re] cellule discoïdale touchant presque la 2[e] cubitale........... 2. **P. cingulatus** Westw.
3. Article 3[e] des antennes 2 fois 1/2 aussi long que gros, pattes noires............................ 3. **P. nigripes**, n. sp.
— Article 3[e] des antennes 6 fois aussi long que gros, pattes rousses, sauf les hanches......... 4. **P. longicornis**, n. sp.

1. **P. pulchricornis**, n. sp. — ♀♂. Noir; mandibules roux brun,

articles antennaires 1 et 2 roux, 10-13 et moitié proximale du 14e blanc pur chez la femelle, parties du mésonotum et du segment médian, hanches, pattes et côtés du pétiole et une mince bande transversale avant le milieu de l'abdomen, roux, une grande tache transversale en arrière du pétiole, jaune, tarses roux jaunâtre; chez le mâle, le flagellum et le thorax sont noirs en entier, abdomen roux, avec le tiers postérieur et le dessus de la moitié antérieure du premier tergite noirs. Tête mate, à points assez gros et peu denses, intervalles chagrinés, joues égalant l'occiput ou le tiers des yeux, ocelles externes situés avant le bord postérieur des yeux, deux fois plus distants du bord occipital que des yeux, dont ils sont plus rapprochés que l'un de l'autre. Article 2e des antennes plus long que gros, le 3e chez la femelle 2 fois 1/2, le 4e à peine de moitié plus long que le 3e, le 13e de moitié plus long que gros, égal au 14e; chez le mâle, le 3e article est deux fois aussi long que gros, le 4e trois fois, l'avant-dernier encore presque trois fois. Col médiocre. Thorax moins de deux fois aussi long que haut chez la femelle, plus de deux fois chez le mâle, avec de grosses arêtes transversales, lobe antérieur du mésonotum s'avançant au-dessus du col, découpé au milieu, avec un profond sillon longitudinal et percurrent, épaules inermes, un peu comprimées en carène, segment médian et métapleures réticulés, les autres pleures rugueuses. Ailes hyalines, extrémité brun sombre sur une longueur qui dépasse le tiers distal de la cellule radiale et atteint au bord postérieur l'extrémité du cubitus, partie antérieure de la basale à peine plus longue que la postérieure, aboutissant à la sous-costale, où elle est distante de plus de sa longueur du stigma, 1re cellule discoïdale pointue, séparée de la 2e cubitale par une nervure égalant ses deux tiers, 2e discoïdale atteignant le milieu de la 2e cubitale; ailes inférieures à deux crochets frénaux, nervures brunes. Hanches postérieures striées, métatarse égal aux 4 articles suivants réunis, crochets divisés en 4 dents parallèles et grêles et un commencement d'une 5e. Abdomen de la femelle arqué, guère comprimé, égal au reste du corps, graduellement grossi dans le tiers antérieur, tarière à peine plus longue que l'abdomen, valves noires en entier; abdomen du mâle comprimé, subfusiforme. — Taille : ♀ 9,5 mill.; ♂ 10,5 mill.

Tasmanie : Hobart.

2. **P. cingulatus** Westw. — ♀. Roux; une bande jaune longe la moitié inférieure du bord médian des yeux, articles antennaires 4-6 et 9-14 brun noir, 7 et 8 blanc jaunâtre, partie antérieure du segment médian et moitié antérieure de l'abdomen, noires. Tête lisse et bril-

lante, avec quelques points épars et peu distincts, ocelles postérieurs deux fois aussi distants l'un de l'autre que des yeux, de moitié plus éloignés du bord occipital que l'un de l'autre. Article 2e des antennes de moitié plus long que gros, le 3e quatre fois, le 4e presque double du 3e, égal au 5e, 13e encore deux fois aussi long que gros, égal au 14e. Col très court. Thorax allongé, avec des arêtes transversales, intervalles lisses et brillants, prothorax avec une dent à peine perceptible à chaque épaule, mésonotum non avancé au-dessus du col, mais retombant perpendiculairement en avant, lobe antérieur en cœur, à sillon percurrent, segment médian réticulé, propleures à peine chagrinées, les autres pleures ridées. Ailes hyalines, avec une minime tache brune à l'extrémité du radius, stigma noir profond, partie antérieure de la basale à peine plus longue que la postérieure, distante du stigma de sa longueur, 1re cellule discoïdale pointue à l'extrémité distale, à peine plus mince que la sous-médiane externe, séparée de la 2e cubitale par une courte nervure qui est seulement 2-3 fois aussi longue que large, 2e discoïdale atteignant presque le milieu de la 2e cubitale; ailes postérieures à nervures jaunes, sauf le radius et la partie proximale qui sont oblitérés. Hanches postérieures ponctuées densément et assez grossièrement, avec trace de fines rides transversales, métatarse plus long que les 4 articles suivants réunis, crochets du précédent. Abdomen subfusiforme, médiocrement comprimé, graduellement grossi dès la base, valves noires en entier. — Taille : 13 mill.; tarière : 14 mill.

Australie : Mackay.

3. **P. nigripes**, n. sp. — ♀. Noir; tibia et tarse des pattes antérieures bruns. Tête lisse et brillante, antennes graduellement amincies, 2e article presque deux fois aussi long que gros, le 3e deux et demie, le 4e de moitié plus long que le 3e, égal au 5e, le 13e encore deux fois et demie aussi long que gros. Col court. Thorax du précédent. Ailes faiblement enfumées surtout vers l'extrémité, avec une minime tache brune à l'origine de la nervure basale et une grosse tache subcirculaire et d'un brun noir, adossée à toute la longueur du stigma, et atteignant le milieu de la 2e cellule cubitale; partie antérieure de la basale un peu plus longue que la postérieure, distante du stigma de beaucoup plus de sa longueur, 1re cellule discoïdale plus étroite que la sous-médiane externe, pointue distalement et atteignant la 2e cubitale, 2e discoïdale dépassant le milieu de la 2e cubitale; ailes inférieures à nervures faiblement marquées. Hanches postérieures grossièrement striées en travers, subglabres, métatarse plus long que les 4 articles

suivants réunis, crochets roux brun, conformés comme chez les précédents. Pétiole occupant plus de la moitié antérieure de l'abdomen, sa moitié postérieure graduellement grossie, partie élargie de l'abdomen ovoïdale et très comprimee, segments pubescents sauf le premier; tarière longue de 9 mill., valves noires en entier. — Taille : 12 mill.

Indes Orientales : Sikkim, Runjet Valley, en avril 1894, à une altitude de 700 m.

4. **P. longicornis**, n. sp. — ♀. Noir; pattes rousses sauf les hanches, moitié antérieure de la partie élargie de l'abdomen rousse. Tête lisse et brillante, avec des points épars, très petits et peu distincts, ocelles externes situés un peu avant le bord postérieur des yeux dont ils sont aussi distants que l'un de l'autre, deux fois plus distants du bord occipital. Antennes très longues, 2e article plus de deux fois aussi long que gros, égal au 1er, 3e six fois aussi long que gros, 4e de moitié plus long que le 3e, égal au 5e; 13e trois fois aussi long que gros, égal à la moitié du 11e, 14e plus court que le 13e. Col court. Thorax inerme et conformé comme chez le précédent. Ailes subhyalines, une minime tache brune va du stigma le long de la partie antérieure du radius qu'elle ne dépasse pas, une autre petite tache se trouve dans la cellule médiane; partie antérieure de la basale à peine plus longue que la postérieure, distante du stigma de plus de sa longueur, 1re cellule discoïdale moins large que la sous-médiane externe, à peine séparée de la 2e cubitale, 2e discoïdale dépassant à peine le milieu de la 2e cubitale; ailes inférieures à 3 crochets frénaux, les trois nervures jaunes et bien marquées. Hanches postérieures densément striées en travers, métatarse égal aux 4 articles suivants réunis, crochets tarsaux des précédents. Abdomen graduellement grossi dès son origine, allongé, peu comprimé, tarière brisée. — Taille : 15 mill.

Chine.

P. ater Westw. (non Guérin) est à changer en **P. aterrimus**, n. nov.

9. Gen. **Psilaulacus**, Kieff.
Bull. Soc. ent. Fr., p. 350 (1910).

Ce genre ne diffère de *Pristaulacus* que par les ailes inférieures qui n'ont aucune trace de nervure sur le disque.

P. annulatus, n. sp. — ♀. Noir; tarse des 4 pattes antérieures brun. Tête avec de gros points peu denses, intervalles lisses et bril-

lants, ocelles externes situes avant le bord postérieur des yeux, dont ils sont aussi distants que l'un de l'autre, deux fois plus distants du bord occipital. Article 2e des antennes presque deux fois aussi long que gros, 3e presque trois fois, 4e égal au 5e, double du 3e, 13e de moitié plus long que gros, plus court que le 14e. Col court. Thorax deux fois aussi long que haut, mésonotum lobé, vu de côté non prolongé au-dessus du col, mais retombant perpendiculairement sur lui, traversé par de grosses arêtes transversales, intervalles lisses et brillants, scutellum sculpté comme le mésonotum, segment médian réticulé, pleures ridées. Ailes subhyalines, brun sombre à l'extrémité sur un espace plus long que le tiers de la cellule radiale, stigma noir, partie antérieure de la basale égale à la postérieure, plus courte que sa distance du stigma, 1re cellule discoïdale séparée de la 2e cubitale par une nervure égalant le tiers de sa longueur, 2e discoïdale s'arrêtant peu avant le milieu de la 2e cubitale. Hanches postérieures densément pubescentes, sublisses, métatarse plus long que le reste du tarse, crochets tarsaux des précédents. Pétiole un peu plus long que la moitié de l'abdomen, son tiers antérieur mince, les deux tiers postérieurs graduellement grossis; partie élargie de l'abdomen droite, à peine comprimée, deux fois aussi longue que haute; tarière rousse, longue de 14 mill., valves noires, un large anneau blanc est situé à une petite distance de l'extrémité qui est noire. — Taille : 11,5 mill.

Mexique.



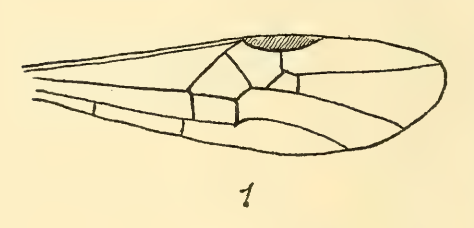
Description d'un nouveau genre et de deux nouvelles espèces de Stéphanides (Hymén.),

par J.-J. Kieffer.

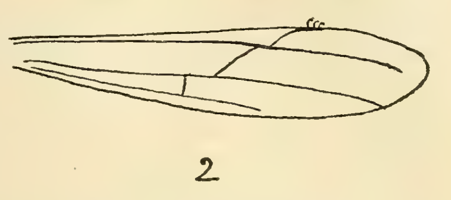
Les deux insectes, dont la description suit, m'ont été communiqués par le British Museum de Londres, où ils sont conservés.

Coelostephanus, n. gen.

Tête transversale vue d'en haut, yeux glabres, ocelles en triangle, les externes situés un peu en arrière de la ligne qui passe par le bord postérieur des yeux, l'antérieur non entouré d'une couronne de dents, front profondément excavé depuis l'ocelle antérieur jusqu'aux antennes, cette excavation deux fois aussi large que sa distance du bord interne des yeux, l'espace compris entre elle et les yeux est fortement convexe et renflé, une lamelle triangulaire située à la base de l'excavation sépare les deux scapes; bord occipital marginé, à peine découpé en arc, partie postérieure déclive perpendiculairement, non excavée. Palpes grêles, très longs, dépassant les hanches antérieures. Mandibules aiguës, assez longues, se touchant par leur extrémité en enclavant un espace vide. Antennes insérées l'une près de l'autre, un peu plus haut que la base des yeux, scape un peu plus gros que le flagellum, de moitié plus long que gros, 2e article transversal, 3e et 4e deux fois et demie aussi longs que gros, les suivants deux fois aussi longs que gros, peu distinctement séparés. Col court. Thorax deux fois aussi long que haut; mésonotum et scutellum conformés comme chez *Aulacinus*, sauf que le frein du scutellum se compose de gros points alignés, partie médiane du scutellum semi-circulaire, axilles à peine séparés par le frein qui est en arc; segment médian horizontal, à peine transversal, faiblement convexe et réticulé. Ailes antérieures (fig. 1) à stigma lancéolé, brun clair dans sa moitié proximale, brun noir dans sa moitié distale, nervure sous-costale juxtaposée à la costale, basale touchant le nervulus et aboutissant à l'extrémité de la sous-costale, la radiale sort du milieu du stigma, sa 1re partie est perpendiculaire au stigma, la 2e fait presque un angle droit avec la 1re et est un peu plus courte qu'elle, la 3e très longue, se dirigeant obliquement vers le bord qu'elle atteint un peu avant la pointe alaire, cubitale sortant un peu avant l'extrémité de la basale et dirigée obliquement par en bas, deux cellules cubitales fermées, la 1re deux fois aussi haute et deux fois aussi longue que la 2e, 1re cellule discoïdale égale à la 1re cubitale, séparée de la 2e cellule cubitale par une nervure égalant la moitié de sa longueur, plus haute que la sous-médiane externe, qui


1

est subcarrée et complètement fermée, la nervure sous-médiane émet deux transversales sur le bord postérieur, dont l'une est située vis-à-vis du nervulus, l'autre plus proche de la base alaire. Ailes inférieures (fig. 2) à trois crochets frénaux, nervation comme chez *Stenophasmus iridescens*, sauf que la transversale de la cellule radiale manque, ainsi que la transversale qui relie la médiane au bord postérieur; le nervulus ne forme pas le prolongement de la basale mais en est distant proximalement et paraît perpendiculaire à la médiane, qu'il relie à une mince nervure sous-médiane. Les quatre pattes antérieures sont grêles, hanches intermédiaires dépassant la base des postérieures, qui sont grossies et presque piriformes, pattes postérieures brisées. Abdomen inséré un peu au-dessus des hanches, à l'extrémité du segment médian, non pétiolé, mais graduellement élargi depuis la base, un peu arqué, 1er tergite moins large, déprimé, occupant le tiers antérieur, ayant une arête longitudinale de chaque côté de sa moitié antérieure, légèrement enfoncé de chaque côté de son bord postérieur, segments suivants formant un ovoïde.



2

C. rufus, n. sp. — ♀. Roux marron, articles antennaires 2-12 jaune rougeâtre, les six suivants noirs, le reste manque ; axilles noirs. Tête brillante, avec une ponctuation très fine et à peine distincte, tempes et partie déclive de l'occiput lisses, joues avec un sillon, aussi longues que la moitié des yeux, ceux-ci de moitié plus longs que larges, et distants, en outre, du bord occipital de la moitié de leur longueur. Mésonotum et scutellum lisses et brillants; métapleures réticulées, mais moins grossièrement que le segment médian, mésopleures lisses en majeure partie, propleures ridées grossièrement en travers. Ailes légèrement brunâtres. Abdomen aussi long que le thorax. Valves de la tarière noires en entier. Corps pubescent. — Taille : 9 mill.; tarière longue de 6 mill.

Mexique.

Foenatopus Simpsoni, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, joues, les quatre ou cinq premiers articles antennaires, tibias, tarses et une tache distale de chaque côté du 3e segment abdominal roux, métatarse intermédiaire blanchâtre, trochanters, une tache sur les tempes, une

autre au vertex, entre les ocelles postérieurs, d'un roux sombre, fémurs antérieurs et tiers distal du tibia postérieur brun noir. Tête subglobuleuse, mate, grossièrement et irrégulièrement ridée, au vertex, entre les cinq dents, elle est un peu déprimée, et ridée-réticulée comme à l'occiput; entre les deux ocelles postérieurs se voient quelques grosses arêtes transversales, front avec une arête médiane longitudinale et non percurrente, tempes lisses, brillantes, renflées en arrière, joues lisses, petites, un peu plus longues que le 2e article antennaire, les trois dents antérieures de la couronne sont plus grandes que les deux postérieures. Antennes très fines, atteignant le milieu du corps, scape double du 2e article qui est de moitié plus long que gros, 3e de moitié plus long que le 2e, 4e double du 3e, égal au 5e. Thorax 3 à 4 fois aussi long que haut, mat; prothorax graduellement aminci en un long col, chagriné, plus fortement en arrière; mésonotum réticulé, scutellum, segment médian, métapleures et mésopleures avec des points simples, gros et épars, intervalles finement chagrinés, propleures et sternum chagrinés. Ailes hyalines, les antérieures glabres, non ciliées, stigma linéaire, subhyalin, à peine jaunâtre, bordé de brun, au moins deux fois aussi long que la nervure basale, celle-ci aboutissant à l'extrémité de la sous-costale, radiale sortant du tiers distal du stigma, anguleuse, 2e partie à peine plus longue que la 1re, discoïdale à peine plus longue que la moitié de la basale. Ailes inférieures sans autre nervure que la sous-costale. Tibia antérieur beaucoup plus court que le tarse, un peu renflé vers le tiers proximal, cylindrique ensuite jusqu'à l'extrémité, tibia intermédiaire cylindrique en entier, hanches postérieures dépassant le milieu du pétiole, subcylindriques, densément striées en travers, un peu plus grosses que le pétiole, fémurs postérieurs avec trois dents noires, très finement et peu distinctement striés en travers, tibias postérieurs faiblement grossis au tiers distal, le tarse court, composé de trois articles, avant-dernier article de tous les tarses transversal, longuement prolongé sur le dessous, crochets tarsaux simples, un peu proéminents à la base. Pétiole occupant la moitié antérieure de l'abdomen, long de 3 mill., mince, cylindrique, strié densément en travers, reste de l'abdomen en massue subfusiforme, faiblement comprimé, tarière longue de 10 mill., composée de deux filets roux, dont l'extrémité est noire et spatuliforme, sans valves. — Taille : 11 mill.

Sud de Nigeria : Ifon, 13. III. 1910 (*J. J. Simpson*, Entomological Research Committee).

Revision

DES TRIXAGIDAE, MELASIDAE ET ELATERIDAE (Col.)

des Antilles françaises

par Ed. Fleutiaux.

Depuis la « Liste des Coléoptères de la Guadeloupe », que j'ai publiée en collaboration avec Sallé dans les *Annales de la Société entomologique de France,* 1889, p. 351, des matériaux nombreux sont venus augmenter nos connaissances et j'ai pensé qu'il était utile de résumer l'état actuel de la faune des Petites Antilles françaises.

J'entreprends ici l'analyse des familles de Coléoptères dont je m'occupe particulièrement, tenant à la disposition des spécialistes les insectes de tous les ordres que j'ai réunis, dans le but de faciliter un travail d'ensemble qui offrirait certainement le plus grand intérêt.

Les nouvelles chasses de M. Vitrac, comme celles plus récentes de M. Guesde et de M. Dufau, à la Guadeloupe; ainsi que celles de MM. Landes et Touin, à la Martinique (1), seront citées dans l'énumération ci-après, à la suite des récoltes déjà connues de Lherminier, Delauney, Vitrac, etc.

Les Serricornes de Saint-Vincent, de Grenade et des Grenadines ont été l'objet d'un mémoire par Champion, Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 281.

TRIXAGIDAE.

Aulonothroscus

G. Horn., Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1890, pp. 193 et 208.

A. bicarinatus, n. sp. — Corps oblong, peu convexe, brun ferrugineux; pubescence d'un gris jaunâtre. Tête avec deux carènes saillantes très près des yeux, les contournant en dedans, s'en éloignant un peu en arrière. Front sans ponctuation apparente. Yeux assez fortement échancrés en dessous. Antennes ferrugineuses, plus claires au sommet, massue longue, atténuée, formée de trois articles bien détachés. Pronotum court, trapézoïdal; côtés arrondis en avant des angles postérieurs et fortement sillonnés en arrière près du bord latéral;

(1) Fleutiaux, dernières récoltes de MM. Landes et Touin, à St-Pierre (*L'Agriculture pratique des pays chauds*, 1902, n° 7, p. 111).

surface presque plane; ponctuation assez forte et espacée. Écusson subtriangulaire. Élytres graduellement rétrécis en arrière, arrondis au sommet, finement pointillés, sans stries distinctes à la base, très faiblement ponctués-striés en arrière; bord latéral fortement sillonné à la base. Dessous ferrugineux, abdomen plus clair. Prosternum bisillonné au milieu dans toute sa longueur, les deux sillons plus rapprochés en avant. Métasternum visiblement ponctué, portant un sillon arqué pour les tarses intermédiaires. Pattes ferrugineuses. — Long. : 2 mill.

Voisin de *A. Schaumi* Bonv. D'un ferrugineux obscur. Ponctuation générale moins forte et surtout beaucoup moins serrée. Front bicaréné, les carènes contournant les yeux. Pronotum d'une forme trapézoïdale, moins arrondie sur les côtés. Élytres plus rétrécis en arrière.

Guadeloupe : Trois-Rivières (*Dufau*).

Drapetes

Redt., Fauna austr., 1849, p. 31 et 285.

D. sellatus Bonv., Ess. Monogr. Throsc., 1859, p. 43 et 60, t. 2, f. 5. — G. Horn., Biol. Centr. Am., Col. III, 1, 1890, pp. 199 et 201.
dichrous Gerst., Linn., XIV, 1860, p. 158 (*Lissomus*).

Se trouve dans toute l'Amérique intertropicale.

Guadeloupe : Trois-Rivières, au fauchoir et en battant les jeunes retiges d'*Inga ingoides* (*Dufau*).

D. mediorufus, n. sp. — Corps elliptique, convexe, surtout au milieu, très atténué en avant et en arrière, brillant. Tête noire, à ponctuation assez forte et peu serrée, faiblement impressionnée au milieu du front. Antennes à premier article noirâtre. Pronotum aussi long que large à la base, très rétréci graduellement en avant, noir avec le sommet des angles antérieurs ferrugineux, à ponctuation assez forte et espacée, fine à la base où on remarque une faible dépression transversale, limitée en avant par deux fines lignes obliques se rapprochant sans se réunir au milieu en formant un petit V. Écusson assez grand, uni, subtriangulaire, avec ses côtés arrondis. Élytres noirs avec une large bande transversale rouge voisine de la base en avant, à bord antérieur irrégulier, plus nettement limitée en arrière au-dessous de la moitié; ponctuation très fine et très espacée. Dessous et pattes noirs. — Long. : 4,25 mill.

L'impression du front est quelquefois nulle, la ponctuation de la tête et du pronotum moins forte.

Espèce voisine de *D. fasciatus* et *tripartitus* Bonv. Appartient à la division à élytres offrant de chaque côté, en dedans de la carène latérale limitant l'épipleure, une carène supplémentaire se terminant par un sillon dépassant la moitié de la longueur des élytres. Sa forme est plus atténuée en avant, le pronotum graduellement et beaucoup plus rétréci à partir de la base. Antennes et pattes noires, les tarses seulement un peu brunâtres.

Guadeloupe : Trois-Rivières, sur *Inga dulcis* (*Dufau*).

D. nigricans Bonv., l. c., pp. 42 et 54. — G. Horn., l. c., pp. 199 et 200.

De Colombie et de Panama.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avec *Drapetes sellatus* (*Dufau*).

Lissomus

Dalm., Ephem. Ent., 1824, p. 13.

L. punctulatus Dalm., l. c., p. 14. — Cast., Hist. Nat. Ins., Col. I, 1840, p. 229. — Bonv., l. c., Ess. Monogr. Throsc., 1859, 103 et 112. — G. Horn, Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1890, p. 195.
cribratus Esch., in Thon. Arch., 1829, II, 1, p. 31.
Lacordairei Gerst., Linn., XIV, 1860, p. 143.
impressifrons Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 405 (nec Bonv.).

Le nom de *impressifrons* avait été donné d'après la collection Chevrolat, maintenant au Musée de Vienne (Autriche). Les exemplaires recueillis par Delauney ont été vus par G. Horn, postérieurement à la « Liste des Coléoptères de la Guadeloupe de 1889 », au moment de la publication de la « Biologia Centrali Americana » et le nom a été rectifié par lui.

Cette espèce habite l'Amérique équatoriale.

Guadeloupe : Bains-Jaunes, 900 mètres; Camp Jacob, 600 mètres, juin (*Delauney*). — Trois-Rivières, concession Schœlcher [1], en battant les halliers (*Dufau*).

(1) La concession Schœlcher est un plateau d'environ 200 hectares, à 600 mètres d'altitude. Il y a une dizaine d'années, le Domaine l'a distribué par lots d'un hectare à peu près, aux noirs qui en ont fait la demande. Les concessionnaires ont défriché plus ou moins et ils ont créé ainsi au milieu de la forêt vierge, une station exceptionnellement favorable aux recherches entomologiques. C'est là que j'ai trouvé presque toutes les espèces encore inédites de la Guadeloupe (Note de Dufau).

MELASIDAE.

Dromaeolus

Kiesw., Nat. Ins. Deutschl., IV, 1858, p. 197.

D. fastidiosus Bonv., Mon. Eucn., 1871, pp. 197 et 226, t. 9, f. 6 ♀ et t. 10, f. 1 ♂ [1]. — G. Horn, Biol. Centr. Am., Col. III, 1. 1890, pp. 219 et 223.

Delauneyi Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 406, t. 7, f. 12 (*Tachycnemis*).

L'exemplaire typique de la liste des Coléoptères de la Guadeloupe a été communiqué à G. Horn.

Habite l'Amérique intertropicale.

Guadeloupe : Bains-Jaunes, 900 mètres, juin (*Delauney*). — Trois-Rivières, dans les clairières, 6 à 700 mètres, au parapluie en battant les feuilles sèches des bananiers cultivés et les *Cecropia obtusa* (*Dufau*).

D. palpalis, n. sp. — Corps allongé, peu convexe, d'un brun noirâtre mat, couvert d'une pubescence dorée, assez dense sur la moitié antérieure. Tête convexe, légèrement impressionnée en avant près de la carène interoculaire; ponctuation assez forte, serrée, non rugueuse. Carène interoculaire entière, bisinueuse. Épistome caréné au milieu, très étroit à la base, en triangle équilatéral, son bord antérieur sinueux. Palpes d'un jaune ferrugineux, les maxillaires épais, leur dernier article subglobuleux, assez gros. Antennes brunes, 2e article ferrugineux; 1er aussi long que les trois suivants ensemble; 2e plus petit que le 4e; 3e plus long que le suivant; les autres subégaux; dernier allongé, atténué, dépassant la base du prothorax. Pronotum plus long que large, légèrement rétréci en avant et brusquement arrondi près du bord antérieur; ponctuation forte et très serrée, à peine rugueuse. Élytres subparallèles, rétrécis dans leur tiers postérieur, arrondis au sommet, faiblement striés; interstries rugueux en avant, simplement ponctués en arrière. Dessous de même couleur, à pubescence jaune peu serrée. Ponctuation assez forte et subrugueuse sur le métasternum, moins forte sur le propectus, presque fine sur l'abdomen. Sillons antennaires étroits, parallèles. Saillie prosternale terminée en pointe. Épisternes étroits, subparallèles. Hanches postérieures larges, anguleuses, peu rétrécies en dehors. Dernier arceau ventral arrondi. Pattes brunes,

(1) Ann. Soc. ent. Fr.

avec les articulations, le sommet des tibias et les tarses ferrugineux. — Long. : 5 mill.

Espèce très voisine de *D. murinus* Bonv.; en diffère par la pubescence dorée, la tête moins large, l'épistome plus étroit et tout à fait caréniforme à la base, les tibias et les tarses plus clairs.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avec le précédent (*Dufau*).

D. subcylindricus, n. sp. — Corps allongé, parallèle, convexe, d'un noir mat, avec le bord antérieur du pronotum ferrugineux; pubescence jaune, courte et rare. Tête impressionnée en avant près du bord antérieur, ponctuation assez forte, non rugueuse. Carène interoculaire entière, biarquée. Épistome rétréci à la base mais non caréniforme, ferrugineux, rugueux, portant une courte carène à la base, bord antérieur bisinueux. Antennes d'un ferrugineux obscur; 2e article très petit; 3e à peine plus long que le 4e; suivants subégaux; dernier acuminé, dépassant la base du prothorax. Pronotum plus long que large, parallèle, rétréci seulement au sommet, très convexe, brusquement déprimé à la base, caréné au milieu dans son quart postérieur, très fortement rugueux. Écusson assez grand, quadrangulaire, rétréci en arrière, incliné, uni. Élytres parallèles, rétrécis seulement dans leur quart postérieur, striés à la base, indistinctement au delà du tiers antérieur, très rugueux en avant, simplement et éparsement ponctués dans la partie postérieure. Dessous d'un brun foncé noirâtre, ponctuation plus forte sur les parties antérieures du corps, plus faible en arrière. Saillie prosternale assez large, brusquement rétrécie et subarrondie au sommet. Épisternes étroits, subparallèles. Hanches postérieures assez larges, anguleuses, rétrécies en dehors, leur bord externe plus large que le bord inférieur des épisternes. Dernier arceau ventral arrondi. Pattes brunes avec l'extrémité des cuisses, la base et le sommet des tibias et les tarses ferrugineux. — Long. 6 mill.

Un exemplaire plus petit (4 mill. 3/4) a le pronotum d'une forme moins cylindrique et marquée de deux fossettes dans le sens transversal, vers le milieu.

Espèce voisine de la précédente; différente par sa forme cylindrique rappelant certaines espèces africaines comme *D. propinquus* Bonv. et *D. semirugosus* Fleut. Remarquable par la courte carène basilaire de l'épistome et par la carène médiane de la partie postérieure du pronotum.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avec le précédent (*Dufau*).

Fornax

Cast., in Silb., Rev. Ent., III, 1835, pp. 167 et 172.

F. infrequens Bonv., Mon. Eucn., 1872, pp. 306 et 371, t. 18, f. 1. — G. Horn., Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1890, pp. 226 et 227.
guadeloupensis Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 405, t. 7, p. 11.
Déterminé par G. Horn.

De l'Amérique intertropicale.

Guadeloupe : Bains-Jaunes, 900 m. (*Delauney*). — Trois-Rivières, avec les *Dromaeolus* (*Dufau*).

F. adjectus G. Horn., l. c., pp. 226 et 230.

Déterminé par G. Horn. — De Guatemala et de Panama.
J'ai reçu de Dufau un petit développement ne mesurant que 5 1/2 mill.

Guadeloupe : Trois-Rivières, août (*Vitrac*). — Trois Rivières, avec les *Dromaeolus* (*Dufau*).

F. insitus G. Horn, l. c., pp. 226 et 231. — De Panama.

J'ai reçu un seul exemplaire, il n'a pas été communiqué à G. Horn, mais je crois pouvoir le rapporter à cette espèce. D'un brun clair; pubescence d'un gris jaunâtre. Carène interoculaire interrompue au milieu sur la base de l'épistome. Dessous, antennes et pattes ferrugineux.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avril, en battant sur la lisière, habitation « la Coulisse » (*Vitrac*).

F. colonus, n. sp. — Corps allongé, brun rougeâtre, pubescence jaune masquant presque le fond. Tête à ponctuation assez forte, à peine rugueuse, carénée au milieu. Épistome rétréci à la base, plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes ferrugineuses, 2e et 4e articles subégaux; 5e presque deux fois plus long que le précédent, un peu moins long que le 3e; suivants graduellement allongés. Pronotum aussi long que large, parallèle, arrondi seulement près des angles antérieurs; ponctuation moins grosse et moins serrée que celle de la tête. Élytres graduellement rétrécis dans la seconde moitié, légèrement striés, interstries ponctués, assez fortement et densément à la base, très légèrement et éparsement au sommet. Dessous de même couleur, faiblement ponctué. Saillie prosternale assez grande, subar-

rondie au sommet, un peu déprimée. Sillons antennaires peu profonds, non limités en dedans. Hanches postérieures très élargies en dedans, subanguleuses. Dernier arceau ventral terminé en pointe obtuse. Pattes ferrugineuses. — Long. : 11 mill.

Appartient au groupe *virginum* — *striatulus* — *sinuatus* Bonv. Très voisin du premier par les sillons antennaires non limités en dedans; de taille plus grande, ponctuation du pronotum modérément serrée. Diffère de *F. sinuatus*, par la ponctuation générale beaucoup moins forte, le pronotum moins long, rétréci seulement près du bord antérieur; de *F. striatulus*, par la forme plus large, moins convexe, moins graduellement rétrécie en arrière; carène interoculaire interrompue sur la base de l'épistome.

Guadeloupe : Trois-Rivières (*Dufau*).

Plesiofornax

Coq., Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 320.

P. Dufaui, n. sp. — Corps allongé, atténué en arrière, peu convexe, ferrugineux, pubescence jaune. Tête convexe, assez fortement ponctuée, carénée au milieu. Carène interoculaire interrompue sur la base de l'épistome. Ce dernier notablement rétréci à la base, où il est plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil; son bord antérieur bisinué. Antennes ferrugineuses, cylindriques, atteignant la moitié du corps, épaissies vers le milieu; 2ᵉ et 4ᵉ articles petits, égaux; 3ᵉ égal au 5ᵉ; suivants graduellement allongés. Pronotum aussi long que large, parallèle dans sa partie postérieure, rétréci en avant près du bord antérieur; bord postérieur bisinué; angles postérieurs aigus, assez longs; ponctuation comme celle de la tête. Écusson subtriangulaire, peu convexe, ponctué. Élytres graduellement rétrécis, faiblement striés, rugueux à la base, faiblement et éparsement ponctués en arrière. Dessous de la même couleur, finement ponctué. Sillons antennaires non limités en dedans par une carène, mais distincts des propleures. Épisternes étroits, parallèles. Hanches postérieures anguleuses, larges en dedans, très rétrécies en dehors. Dernier arceau ventral obtus. Pattes ferrugineuses. 1ᵉʳ article des tarses postérieurs plus long que tous les autres ensemble. — Long. : 6-7,25 mill.

Espèce voisine de *P. sublucidus* Bonv. et *P. elongatus* G. Horn.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avec les *Dromaeolus* (*Dufau*).

Adelothyreus

Bonv., Mon. Eucn., 1871, p. 71 et 1875, p. 609.

A. Moufleti Bonv., l. c., 1875, p. 611 et 1872, t. 29, f. 9.

Tout récemment, j'ai eu la bonne fortune de recevoir de M. Dufau cette jolie petite espèce que je ne connaissais que par la description originale et la figure.

L'unique individu que j'ai sous les yeux est un mâle; il présente quelques différences avec la description de Bonvouloir qui s'applique à la femelle. Taille plus petite, 4 mill. au lieu de 5. Antennes plus longues, dépassant la moitié du corps, graduellement pectinées du 4e au 10e article, 3e plus long que le 4e, triangulaire. Front convexe, sans dépression. Pronotum avec une forte bosse oblongue de chaque côté à la base, en dedans de l'angle postérieur. La tache antérieure des élytres est d'un rouge obscur à l'épaule, ne s'étend pas du côté de la suture, descend obliquement le long du bord externe, vient rejoindre une tache jaune oblongue au milieu du tiers antérieur et se confond avec elle; la tache postérieure transversale, également jaune, placée au tiers postérieur. Épipleures des élytres de la couleur générale, c'est-à-dire noirs. Cuisses d'un brun rougeâtre foncé; tibias plus clairs; tarses jaunâtres.

Chez le *type* de Bonvouloir, la couleur orangée semble s'être étendue sur presque toute la base et jusque sur les épipleures. Chez mon exemplaire, la tache humérale diffère de couleur avec les autres taches jaunes des élytres, elle est rouge ferrugineux et réduite à une bande oblique mal définie. Son aspect me fait penser qu'elle peut parfaitement disparaître complètement et alors l'insecte se rapprocherait de *A. quadrimaculatus* Chev., de Cuba.

Guadeloupe : (*Moufflet*). — Trois-Rivières, dans les feuilles de bananier, défrichements (*Dufau*).

A. Dufaui Fleut., Bull. Soc. ent. Fr., 1907, p. 238.

Guadeloupe : Trois-Rivières, défrichements à 700 m.; Étang Roussel, 150 m.; branches cariées d'*Anona palustris* (*Dufau*).

A. curtus Fleut., l. c., p. 237.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avec les *Dromaeolus*, et dans les jeunes branches de cacaoyer desséchées (*Dufau*).

A. Bonvouloiri, n. sp. — Corps allongé, atténué en arrière, modérément convexe en dessus; noir; pubescence dorée très apparente.

Tête large, convexe, densément ponctuée. Épistome rétréci à la base où il est deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noires, dépassant la moitié du corps, longuement et graduellement pectinées du 4e au 10e article; 3e triangulaire, beaucoup plus long que le suivant. Pronotum carré, bord antérieur arrondi, bords latéraux droits; carène supplémentaire du bord antérieur s'écartant graduellement au niveau supérieur de l'œil, effacée avant la carène latérale; surface fortement et densément ponctuée; base brusquement déprimée, marquée de deux courtes carènes parallèles en avant de l'écusson et d'une bosse oblongue de chaque côté en dedans de la carène de l'angle postérieur. Élytres graduellement rétrécis à partir de la base, fortement rugueux, non striés. Dessous noir, pubescence plus rare que sur le dessus, ponctuation grosse et serrée, moins forte sur l'abdomen. Pattes d'un brun noirâtre, tarses jaunes. — Long. : 3 mill.

Voisin de *A. curtus* Fleut., moins allongé, plus rétréci en arrière, pubescence dorée très apparente.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avec *A. Dufaui* (*Dufau*).

Entomophthalmus

Bonv., Mon. Eucn., 1871, p. 71 et 1872, p. 513.

E. americanus Bonv., l. c., 1872, pp. 514 et 516. — G. Horn, Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1890, p. 245; Id.. Tr. Am. Ent. Soc., 1891, p. 39. — Fleut., Ann. Soc. Ent. Belg., 1897, p. 264.

Amérique intertropicale.

Guadeloupe : Trois-Rivières, avec les *Dromaeolus* (*Dufau*).

Rhagomicrus

Fleut., Ann. Soc. ent. Fr., 1901, p. 658, note 1.

R. solitarius, n. sp. — Corps oblong, subparallèle, faiblement atténué en arrière; noir; pubescence jaune, longue et assez serrée. Tête large, convexe, fortement ponctuée. Épistome rétréci à la base où il est deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes noirâtres, atteignant la moitié du corps; 2e article petit; 3e plus long que le 4e, triangulaire; suivants dentés, plus fortement du 6e au 10e; dernier ovale, plus long que le précédent. Pronotum un peu plus long que large, parallèle, convexe, brusquement déprimé à la base, fortement et densément ponctué; carène supplémentaire du bord antérieur non recourbée à la hauteur de l'œil et continuée en dessous

jusqu'à la carène externe du sillon propleural; carène latérale ne dépassant pas la moitié en avant. Élytres très faiblement rétrécis dans la partie antérieure, rugueusement ponctués, non striés. Dessous noir, ponctuation grosse. Carène externe des sillons propleuraux rejoignant la carène latérale du pronotum avant la base, près de l'angle postérieur. Sillons propleuraux lisses, rebordés, élargis en arrière. Épisternes élargis en arrière, nuls en avant. Hanches postérieures subparallèles. Pattes jaunes. — Long. : 2 1/4 mill.

Appartient à la coupe faite aux dépens du genre *Microrrhagus*; cependant, les tarses postérieurs ne sont pas plus longs que les tibias correspondants, mais seulement aussi longs.

Guadeloupe : Trois-Rivières (*Dufau*).

Nematodes

Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 125.

N. guadeloupensis, n. sp. — Corps allongé, très atténué en arrière; noir peu brillant; pubescence grise. Tête convexe, légèrement impressionnée en avant, ponctuation assez forte, très serrée, un peu rugueuse. Antennes noirâtres, ferrugineuses au sommet ou entièrement ferrugineuses; 4e et 5e articles petits, égaux, aussi longs réunis que le 3e; 6e et suivants épaissis, à peine plus longs que larges. Pronotum plus long que large, parallèle à la base, rétréci dans son tiers antérieur, déprimé sur le dessus; sillonné au milieu, faiblement bibossué en avant; ponctuation rugueuse, moins serrée que sur la tête. Élytres graduellement rétrécis en arrière, très faiblement striés, légèrement ponctués. Dessous de même couleur, ponctuation fine. Impressions antennaires des propleures assez marquées en avant. Hanches postérieures anguleuses. Dernier arceau ventral prolongé en pointe, pattes plus ou moins noirâtres ou ferrugineuses. — Long. : 5-9 mill.

Voisin de *N. rugicollis* Chev., duquel il diffère par la rugosité du pronotum moins forte, par les élytres aussi brillants que le pronotum et très superficiellement striés.

Guadeloupe : Trois-Rivières, clairières, 6 à 700 m., au parapluie, en battant les feuilles sèches des bananiers et de *Cecropia obtusa* (*Dufau*).

N. biimpressus, n. sp. — Corps allongé et convexe; brun; pubescence jaune bien apparente. Tête impressionnée en avant, ponctuatuation assez forte. Épistome très étroit à la base. Antennes d'un brun

ferrugineux obscur, jaunâtres au sommet; 2e, 4e et 5e articles subégaux; suivants graduellement allongés et élargis. Pronotum parallèle, largement arrondi en avant, biimpressionné sur le disque, très légèrement sillonné au milieu, fortement et densément ponctué. Élytres atténués, indistinctement striés, faiblement rugueux à la base, légèrement et éparsement ponctués dans la partie postérieure. Dessous d'un brun obscur. Pattes rouge ferrugineux; 4e et 5e articles des tarses plus clairs. — Long. : 5 mill.

Voisin de *N. rugicollis* Chev.; en diffère par la couleur d'un brun rougeâtre, la pubescence jaune, le pronotum pas plus long que large, très légèrement sillonné au milieu. Élytres à stries à peine visibles. Pattes rouges. Voisin également de *N. Biarti* et de *N. suspectus* Bonv., mais d'une couleur générale brune.

Guadeloupe : Trois-Rivières, bois de Grandmaison (*Dufau*).

Tharops

Cast., in Silb., Rev. Ent., III, 1835, pp. 167 et 168.

Syn. *Isorhipis* Boisd. et Lac. — Champ.

T. Picteti Bonv., Mon. Eucn., 1871, pp. 97 et 102. — Fleut., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 161.

Cette espèce, d'après Bonvouloir, est très voisine de son *T. obscuricornis* que je ne connais pas en nature. Elles diffèrent toutes deux de la forme typique du genre par les élytres graduellement rétrécis en arrière et plus courts, le métasternum très développé, les épisternes tout à fait nuls en avant, les hanches postérieures à bord inférieur sinué, élargies en dedans et en dehors, l'abdomen plus court que le métasternum.

Chez l'exemplaire que j'ai cité dans les Ann. Soc. Ent. Belg. 1895, les pattes et les antennes sont conformes à la description. L'insecte récolté, par M. Dufau a les antennes ferrugineuses avec leurs lamelles obscures et les pattes entièrement ferrugineuses; il mesure 4 1/2 mill.

Guadeloupe : Trois-Rivières, Étang de l'As-de-Pique, 750 mètres, au parapluie (*Dufau*).

ELATERIDAE.

Adelocera

Germ., Zeitschr. Ent., II. 1840, pp. 251 et 255.

A. subcostata, Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 50 et 69 (1). — Chev. Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 596. — Cand., Revis., Mon. Élat., 1874, p. 16 (1).

Je possède le *type* de Candèze et de Chevrolat.

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*). — Vieux-Fort, juin, en battant une touffe de liane dite « petit branda » (*Vitrac*).

La variété *albicans* Cand. (var. *a*) Mon. Élat., l. c., p. 69. — Chev., l. c.), est constituée par un exemplaire de Cuba (*Poey*) dont la pubescence argentée est plus dense.

A. modesta Boisd., voy. Astrol., Ent., 1835, Col., p. 108 (*Agrypnus*). — Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 51 et 71; Id. Revis. Mon. Élat., 1874, p. 16. — Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 407. Fauv., Rev. d'Ent., 1903, p. 124. — ? *modesta* G. Horn., Pr. Am. Ent. Soc., VII, 1878-1879, p. 14.

nigroplagiata E. Blanch., Voy. Pôle Sud, IV, 1853, p. 85, t. 6, f. 7. (*Agrypnus*). — Cand., l. c., p. 27.

pruinosa Fairm., Rev. Mag. Zool., 1849, pp. 35 (*Agrypnus*) et 359.

squalida Fairm., l. c. — Cand., l. c.

var. **guadulpensis** Cand., Mon. Élat., I, 1857, p. 72. — Fleut. et Sallé, l. c., p. 407.

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*). — Martinique (*Géhin*).

Cette espèce habite toutes les régions intertropicales. Deux variétés ont été décrites par Candèze: *tessellata*, Élat. nouv., V, 1893, p. 6 (1), de Malaisie, et *vicina*, Ann. Mus. Civ. Gen., 1891, p. 792, de Birmanie.

Chalcolepidius

Esch., in Thon. Arch., II, 1, 1829, p. 32.

C. sulcatus F., Gen. Ins. Mant., 1777, p. 234 (*Elater*). — Id., Sp. Ins., I, 1781, p. 266 (*Elater*). — Id., Mant. Ins., I, 1787, p. 172 (*Elater*). — Ol., Ent., II, 1790, N° 31, p. 13, t. 2, f. 10 (*Elater*) F., Ent. syst., I, 2, 1792, p. 220. (*Elater*). — Id., Syst. El., II, 1801,

(1) Mém. Soc. Roy. Sc. Liége.

p. 226 (*Elater*). — Esch., l. c., p. 32. — Cast., Hist. Nat. Col., I, 1840, p. 238. — Er., in Germ., Zeitschr., Ent., III, 1841, p. 81, — Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 263 et 282. — Id., C. R. Soc. Ent. Belg.. 1886, p. 68.

validus Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 563 et 283. — Id., Revis. Mont. Élat., 1874, p. 167. — Id., C. R. Soc. Ent. Belg., 1886, p. 68.

Martinique : (*Géhin*). — Fort-de-France (*Delauney*). — St-Pierre. (*Touin*) (*Landes*). — Guadeloupe?

Candèze (Revis. Mont. Élat.) a pensé que *validus* devait probablement se rapporter à *sulcatus*; je partage cette opinion.

Il est douteux qu'il se rencontre à la Guadeloupe. J'en ai cependant deux exemplaires portant cette indication de localité : l'un vient de la collection Michard, l'autre faisait partie d'un lot d'Élatérides achetés en Allemagne; je n'en connais donc pas exactement la source.

C. **obscurus**, Cast., in Silb., Rev. Ent., IV, 1836, p. 13. — Id., Hist. Nat. Col., I, 1840, p. 238. — Er., l. c., p. 86. — Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 264 et 286, t. 5, f. 9. — Id., C. R. Soc. Ent. Belg., 1886, p. 68.

D'une façon générale, la pubescence forme deux bandes sublatérales variables sur le pronotum.

La pubescence varie du brun noirâtre au brun roux et quelquefois au vert plus ou moins sombre. Une variété curieuse a la pubescence noirâtre sauf sur le disque du pronotum et la base des élytres où elle est d'un vert olivâtre.

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*) (*Guesde*). — Pointe-à-Pitre, sommet du Houëlmont, sur un oranger; Basse-Terre, mars, avril, juillet (*Delauney*). — Guadeloupe et Grande-Terre, dans les plaies de l'arbre à soie, *Sapium aucuparium*, vulgo « glutier des oiseleurs » (*Vitrac*). — Camp-Jacob, 600 mètres (*Gerbaud*). — Trois-Rivières, très commun sur les fleurs du flamboyant (*Pionciania regia*), en juillet; dans les clairières, sur les troncs d'arbres (*Dufau*).

Habite aussi la Trinidad.

C. **porcatus** L., Syst. Nat., I, 2, p. 652 (*Elater*) (var. *a'* Cand., Mon.). — F., Ent. syst., I, 2, 1792, p. 220 (*Elater*). — Id., Syst., El., II, 1801, p. 225 (*Elater*). — Esch., l. c., p. 33. — Cast , l. c., p. 238. — Er., l. c. p. 78. — Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 263 et 270. — Id., Revis. Mon. Élat., 1874, p. 163 (pars). — Id., Élat. nouv., III, 1881, p. 22. — Id. C. R. Soc. Ent. Belg., 1886, p. 68.

guineensis L., ed. Gmel., I, 4, 1788, p. 1914 (*Elater*).
maximus Sulz., Abgek. Gesch. Ins., 1776, p. 52, t. 6, f. 7 (*Elater*).
pulverulentus Herbst, Arch., VII, p. 172, t. 48, f. 1 (*Elater*).
striatus L., Syst. Nat., I, 2, p. 652 (*Elater*) (var. *c'* Cand., Mon.). — Ol.. Ent., II, 1790, N° 31, p. 14, t. 1, f. 2 (*Elater*). — Beauv., Ins. Afr. Am., 1805, p. 212, t. 9, f. 1. (*Elater*). — Herbst, Kaf., X, 1806, p. 340, t. 158, f. 9 (*Elater*). — Esch., l. c., p. 33. — Cast., l. c., p. 237.

Toute l'Amérique intertropicale.

Espèce très variable. J'en possède un exemplaire du Musée Lherminier, de la Pointe-à-Pitre, mais je ne crois pas qu'il provienne de la Guadeloupe (1).

Anoplischius

Cand., Mon. Élat., II, 1859, pp. 9 et 49.

A. sulcifrons Cand., l. c., pp. 52 et 70.

Guadeloupe.

Le *type* était dans la collection Guérin, aujourd'hui dispersée. Je possède un seul exemplaire dont j'ignore la source exacte , je crois pouvoir le rapporter à cette espèce. Cependant la tête est faiblement sillonnée, plutôt légèrement impressionnée, les élytres rétrécis en arrière seulement au delà de la moitié.

Tout récemment, M. Dufau m'a communiqué un individu pris par lui à Trois-Rivières en battant les bois, flancs de la Citerne, 1.000 mètres. Il est d'un brun noirâtre et de même forme ; la ponctuation est semblable en dessus, mieux marquée en dessous ; le dessous est rougeâtre.

La limite entre les genres *Anoplischius* et *Ischiodontus* est difficile à

(1) var, *virens* F., Mant. Ins., I, 1787, p. 172 (*Elater*). — Ol., Ent., II, 1790, n° 31, p. 15, t. 2, f. 19 et t. 5, f. 55 (*Elater*). — F., Ent. syst., I, 2, 1792, p. 220 (*Elater*). — Id., Syst. El., II, 1801, p. 226 (*Elater*). — Herbst, Käf., IX, 1801, p. 325, t. 157, f. 4 et 5 (*Elater*). — Beauv., Ins. Afr. Am., 1805, p. 213, t. 9, f. 2 (*Elater*). — Cast., Hist. Nat. Ins., Col., I, 1840, p. 237. — (*porcatus* var. *b'*) Cand., Mon. Élat., I, 1857, p. 271. — Id., Revis. Mon. Élat., 1874, p. 163. — Id., Élat. nouv., III, 1881, p. 22. — Id., C. R. Soc. Ent. Belg., 1886, p. 68. — Champ., Biol., Centr. Am., Col., III, I, 1894, pp. 274 et 280.

La variété *virens* se rencontre dans les mêmes pays que l'espèce. Lherminier l'a envoyée de Colombie à Chevrolat. J'en ai deux individus de Trinidad. Champion, Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 282, la cite de Grenade.

saisir. Elle réside dans les sutures prosternales plus ou moins canaliculées en avant, et dans la forme des hanches postérieures, qui sont sinueuses et graduellement rétrécies en dehors chez les premiers et plus ou moins dentées chez les seconds; ce dernier caractère s'atténue quelquefois au point de faire naître l'embarras.

Ischiodontus

Cand., Mon. Élat., II, 1859, p. 10 et 90.

I. inornatus Cand., l. c., p. 94 et 100. — Champ., Tr. Ent. Soc., 1897, p. 285.

Vraisemblablement l'exemplaire de la Pointe-à-Pitre envoyé par Lherminier à Chevrolat est typique de Candèze, il porte une étiquette de sa main, contemporaine de sa monographie. Je dois dire cependant qu'il est plutôt *ferrugineus* que *fuscus*. Deux exemplaires ♂ et ♀, de Vitrac, sont conformes à la description.

Guadeloupe (*Lherminier*). — Trois-Rivières, juin, au parapluie et Gourbeyre (*Vitrac*).

Se trouve aussi à Saint-Vincent, Grenade et les Grenadines (Champ., l. c.).

Un exemplaire de Mexico (*Sallé*), aussi de la collection Chevrolat, me paraît correspondre à la variété *a* de Candèze. Il porte également une étiquette, comme le précédent, de la main de Candèze et très certainement de la même époque. Je pense qu'il appartient à une autre espèce.

I. separatus, n. sp. — Corps allongé, robuste, peu convexe; noir brillant, avec les angles postérieurs du pronotum et la suture des élytres un peu ferrugineux; pubescence grise rare. Tête fortement et densément ponctuée, front assez avancé. Antennes ferrugineuses, atteignant la moitié du corps. Pronotum plus long que large, graduellement et insensiblement rétréci en avant, impressionné à la base au-dessus des angles postérieurs et sillonné au milieu en arrière; ponctuation très forte et peu serrée; angles postérieurs carénés près du bord latéral. Écusson ovale, finement ponctué. Élytres rétrécis seulement dans leur quart postérieur, assez fortement ponctués-striés, interstries plans et finement pointillés. Dessous d'un ferrugineux obscur. pubescence jaune. Propectus fortement ponctué, base des propleures lisse. Épipleures des élytres ferrugineux. Épisternes un peu plus étroits que les épipleures. Hanches postérieures distinctement dentées. Pattes ferrugineuses. — Long. : 11-12 mill.

Cette espèce est voisine de *I. inornatus* Cand., mais d'une couleur noire, d'une forme plus élargie, avec une ponctuation plus forte.

Martinique. — Guadeloupe.

I. convexus Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 408.

Très différent de *I. inornatus* Cand. et de *separatus* par sa forme étroite et allongée, la forte impression de la tête et la longueur des élytres.

Guadeloupe : Bains-Jaunes, 900 mètres, mai (*Vitrac*). — Trois-Rivières, en battant les feuilles de bananiers, défrichements (*Dufau*).

I. brunneus Fleut. et Sallé, l. c., p. 408 (*Crepidius*).

Décrit à tort comme appartenant au genre *Crepidius,* c'est ce qui a fait dire à Champion, en comparant son *Crepidius flavipes,* de St-Vincent au *Crepidius rhipiphorus* Cand. (Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 284) qu'il est probablement la ♀ de ce dernier.

Les antennes longues, les yeux gros et saillants, le pronotum trapézoïdal le rapprochent de *I. magnicornis* E. Blanch. La dent des hanches postérieures est souvent nulle.

Guadeloupe : Camp-Jacob, 600 mètres, sentier de la Cascade, juin (*Delauney*). — Trois-Rivières, feuilles de bananiers; Bois de Grandmaison, 250 mètres; As-de-Pique, 750 mètres; sources de la rivière des Galions, 1.200 mètres, au fauchoir et au parapluie (*Dufau*).

Crepidius

Cand., Mon. Élat., II, 1859, p. 9 et 80.

C. rhipiphorus Cand., l. c., p. 81 et 86.
cavifrons Cand., Élat. nouv., III, 1881, p. 43 (*Dicrepidius*).

Le genre *Crepidius* est très voisin du genre *Dicrepidius*. Chez le premier les bords de la fossette mésosternale sont inclinés, alors que chez le second, ils sont horizontaux et coudés à angle droit.

Je possède le *type* de *C. rhipiphorus*. Je pense que *Dicrepidius cavifrons* est la même espèce, elle a été décrite par Candèze après que les premières collections qu'il avait successivement formées étaient passées dans les mains de Janson.

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*). — Basse-Terre (*Moufflet*). — Bains-Jaunes, 900 mètres; Camp-Jacob, 600 mètres, de février à juillet (*Delauney*). — Guadeloupe, grands bois (*Vitrac*). — Trois-Rivières, en battant les feuilles des bananiers, défrichements (*Dufau*).

Dicrepidius

Esch., in Thon. Arch., II, 1, 1829, p. 31.

D. ramicornis Beauv., Ins. Afr. Am., 1805, p. 10, t. 7, f. 3 et 3 *a* ♂ (*Elater*). — Germ., Zeitschr. Ent., I, 1839, p. 214. — J. Duv., Hist. Cuba, Ins., 1857, p. 69, t. 7, f. 12. — Cand., Mon. Élat., II, 1859, p. 144, t. 1, f. 8 et 8 *a-c*. — Chev., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 600. — Champ., Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1895, p. 293.
pectinicornis Esch., l. c., p. 31. — Germ., l. c., p. 214.

Je n'ai vu ni *D. ramicornis*, ni *D. distinctus*, des États-Unis, et bien que Leconte (Tr. Am. Phil. Soc., X, 1853, p. 461) ait parlé de Cuba et de South America, je pense, à l'encontre de l'avis émis par G. Horn, (l. c.) que *ramicornis* Lec., (nec Beauv., l. c.) se rapporte à *D. palmatus* Cand. Suivant mon opinion actuelle, *ramicornis* verus se rencontre seulement dans l'Amérique intertropicale, et *palmatus* aux États-Unis.

Guadeloupe : Trois-Rivières, juin, dans un tronc d'arbre pourri (*Vitrac*). — Trois-Rivières, en forêt, défrichements, au parapluie, en battant les feuilles des bananiers (*Dufau*).

D. distinctus, nom. nov. — *palmatus* Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 410 (nec Cand.). — *ramicornis* Cand., l. c., pars.

Cette espèce est très voisine de *D. ramicornis*. Taille plus petite, 13 mill. et demi à 18 mill. Couleur plus sombre. Ponctuation de la tête et du pronotum aussi forte mais moins serrée. Antennes simples atteignant ou dépassant la moitié du corps. Écusson lisse. Stries des élytres moins profondément sillonnées tout à fait à la base. Ponctuation presque nulle ou très fine en avant du prosternum, plus forte sur le métasternum et l'abdomen.

Guadeloupe (*Lherminier*), collection Chevrolat (ex *typ. ramicornis* Cand.). — Camp-Jacob, 600 mètres; Bains-Jaunes, 900 mètres, sur les haies, avril, mai (*Delauney*). — Trois-Rivières, avec *D. ramicornis* (*Dufau*).

D. elegans Fleut. et Sallé, loc. cit., p. 410.

D'une forme très étroite et allongée; d'un brun clair. Pronotum plus long que large, parallèle; angles postérieurs très divergents. Antennes simples, atteignant presque la longueur du corps. Pattes longues [1].

(1) *D. insularis* Champ., Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 283, de St-Vincent et Grenade, est très certainement voisin de *D. elegans* et *D. ignotus*.

Guadeloupe, avec *D. distinctus* (*Delauney*). — Pointe-à-Pitre, îlots de la rade; Gourbeyre (*Vitrac*). — Trois-Rivières, au parapluie et sous les écorces de cachiman (*Anona reticulata* L.) (*Dufau*).

D. ignotus Fleut. et Sallé, l. c., p. 409.

Voisin de *D. elegans*. Front moins impressionné, son bord antérieur moins saillant. Pronotum arrondi près des angles antérieurs. Élytres plus courts. Antennes dépassant la moitié du corps.

Guadeloupe (*Lherminier*). — Avec *D. elegans* (*Delauney*).

Conoderus

Esch., in Thon Arch., II, 1, 1829, p. 31.

Syn. *Monocrepidius* Esch., et auteurs.

Dans l'état actuel de ce genre, le nom de *Conoderus*, décrit le premier, doit être adopté.

C. castaneus F., Ent. syst., I, 2, 1792, p. 226 (*Elater*). — Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 412, *pars* (*Monocrepidius*).
castanipes F., Syst. El., II, 1801, p. 234 (*Elater*). — Herbst, Käf., X, 1806, p. 23, t. 160, f. 5 (*Elater*). — Cand., Mon. Élat., II, 1859, p. 196 et 253 (*Monocrepidius*).

var. **Delauneyi** Fleut. et Sallé, l. c., p. 411 (*Monocrepidius*).

Je possède deux *types* de la Monographie de Candèze dans la collection Chevrolat, provenant de la Pointe-à-Pitre (*Lherminier*). D'après les listes manuscrites laissées par Chevrolat, ce serait la véritable espèce de Fabricius, c'est du reste l'observation consignée par Candèze à la suite de sa description.

La collection Chevrolat contient en outre, sous la même étiquette, trois autres individus de la même source. Ces individus, contrairement aux *types* ci-dessus, ne portent aucun numéro ni signe particulier se référant aux listes manuscrites de Chevrolat, de ses communications à Candèze, ou aux listes également manuscrites de Candèze en retour. De sorte que je suis autorisé à penser que ces exemplaires n'ont pas été vus par l'auteur de la Monographie. Ces trois individus ne sont pas des *castaneus* et Chevrolat a eu tort de les rapporter à cette espèce sans doute à cause de leur taille. Ce sont des *C. rufidens* F., ♀ (*lividus* De Geer, in Mus. Chev.).

J'ai moi-même, avec Sallé, suivi la nomenclature de la collection Chevrolat et commis la même erreur (Fleut. et Sallé, l. c.).

Couleur d'un brun obscur, ponctuation du pronotum plus forte et moins serrée que *C. rufidens* F. Les deux sexes sont dissemblables et offrent à peu près les mêmes différences que chez certains *Athous*.

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*) — Houëlmont (*Delauney*). — Pointe-à-Pitre, îlots de la rade ; Gourbeyre ; Dolé ; Trois-Rivières ; Bains-Jaunes, 900 m., mai (*Vitrac*) — Trois-Rivières, dans les clairières, au parapluie et sous les écorces (*Dufau*).

Moins commun que *C. rufidens*.

Martinique (ex collection Jekel).

var. *Delauneyi*. — Le *type* unique est un mâle d'un brun clair, chez lequel le front est impressionné et la ponctuation générale légère.

J'ai reçu, depuis la description, plusieurs exemplaires, également des mâles, établissant le passage entre la forme typique et la variété.

Guadeloupe : Bains-Jaunes, 900 m. (*Delauney*), Trois-Rivières, avec l'espèce (*Dufau*).

C. **memorabilis** Cand., l. c., pp. 197 et 249 (*Monocrepidius*). — Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 605 (*Monocrepidius*).

Candèze le cite de la Martinique et de Cuba et Chevrolat des mêmes localités, d'après les collections Gunlach et Poey.

J'ai dans la collection Jekel un exemplaire de la Martinique portant le nom de *castaneus* F., avec l'étiquette d'une vieille collection, mais je ne sais laquelle ! Il est bien conforme à cette espèce. Il porte aussi le nom de *memorabilis* écrit par Jekel, sur l'indication de Candèze, je crois. Sa détermination n'ayant pas un caractère authentique suffisant, je n'ai pas voulu, quant à présent, réunir définitivement les deux espèces.

C. **rufidens** F., Syst. El., II, 1801, p. 234 (*Elater*). — Herbst. Käf., X, 1806, p. 129.
bifoveatus Cand., l. c., pp. 197 et 247, pars (*Monocrepidius*) — Chev., l. c., p. 603, pars (*Monocrepidius*).
castaneus Fleut. et Sallé, l. c., p. 412, pars ♀ (*Monocrepidius*).
castanipes Germ., l. c., p. 228, pars (*Monocrepidius*).
lividus Chev., l. c., p. 603, pars (*Monocrepidius*). — Fleut. et Sallé, l. c., p. 411 (*Monocrepidius*). — Champ., Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1895, pp. 342 et 344, pars (*Monocrepidius*). — ? Cand., l. c., pp. 197 et 244, pars (*Monocrepidius*).

Cette espèce est propre à la Guadeloupe où elle est commune. Le ♂ et la ♀ présentent les mêmes différences de forme que chez *C. castaneus* F.

La ♀ a été confondue par Chevrolat, dans sa collection, avec *C. castaneus* et le ♂ (voir ci-dessus) avec *C. lividus* (l. c.), et par Fleut. et Sallé (l. c.) sous les noms de *lividus* (♂ ♀) et de *castaneus* (♀).

Deux exemplaires ♂ figurent dans la collection Chevrolat sous l'étiquette *lividus*. L'un, communiqué à Germar sous ce nom, a été considéré par lui comme *castanipes*; l'autre absolument semblable, correspond, dans les listes primitives de Chevrolat, à la mention :

rufidens F.

castanipes Herbst, sec. Germ. communiqué.

Ce dernier exemplaire a été nommé *bifoveatus* par Candèze. C'est probablement la cause de la citation de cette espèce, de la Guadeloupe, par Chevrolat (l. c.).

Candèze dans sa Monographie, avec doute, à la p. 202, et dans son Catalogue méthodique des Élatérides; 1891, p. 69, rapporte *discolor* (*lateralis*) Esch. à *rufidens* F.; je ne pense pas qu'il soit possible de faire cette réunion et je suis d'avis qu'on peut adopter le vieux nom de Fabricius sous lequel Chevrolat l'a envoyé à Germar vers 1843.

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*). — Guadeloupe (*Royer*). — Basse-Terre; Camp-Jacob, 600 m.; Houëlmont; Bains-Jaunes, 900 m., avril, mai (*Delauney*) — Trois-Rivières, au parapluie, juin, août, à la lumière, mars, juin, septembre (*Vitrac*). — La Désirade (*Guesde*). — Trois-Rivières, au parapluie; Les Saintes (*Dufau*).

C. bifoveatus Beauv., Ins. Afr. Am., 1805, p. 78, t. 8, f. 3 (*Elater*). — Cand., l. c., pp. 197 et 247 (*Monocrepidius*). — Chev., l. c., p. 603 (*Monocrepidius*).

castanipes Germ., l. c., p. 228, pars (*Monocrepidius*) (*bifoveatus*). var. *c* Chev., l. c., p. 604).

lividus Chev., l. c., p. 603, pars (*Monocrepidius*) — Champ., l. c., p. 344, pars (*Monocrepidius*).

lobatus J. Duv., Hist. Cuba, 1857, p. 71 (*Monocrepidius*).

? *elongatus* Beauv., l. c., p. 78, t. 8, f. 4 (*Elater*).

? *flavipes* F., Syst. Ent., 1775, p. 213 (*Elater*); — Id., Sp. Ins., I, 1781, p. 270 (*Elater*); Id., Mant. Ins., I, 1787, p. 173 (*Elater*). — Ol., Ent., II, 1790, N° 31, p. 30, t. 2, f. 17. (*Elater*). — F., Ent. syst., I, 2, 1792, p. 226 (*Elater*); Id.. Syst. El., II, 1801, p. 234 (*Elater*).

? *lividus* Cand., l. c., p. 244, pars (*Monocrepidius*).

Cette espèce ne se trouve pas à la Guadeloupe comme l'a dit Chevrolat (l. c.), mais à Cuba et à Haïti. Ainsi que je l'ai dit plus haut, un exemplaire de *C. rufidens*, de la collection Chevrolat, a été nommé *bifoveatus* par Candèze, c'est évidemment à cause de cela que Chevrolat a cité cette dernière espèce de la Guadeloupe (l. c.).

Un exemplaire de Haïti, communiqué à Germar, figure sur les listes de Chevrolat avec la mention :

binotatus Beauv.

castanipes Herbst. sec. Germ. communiqué.

Ce même exemplaire est typique de Candèze (*bifoveatus*). Je possède en outre un individu provenant de la collection Olivier et portant une étiquette originale de sa main : « *binotatus* St Dom. Beauvois ». Il a été vu par Germar et nommé par lui *castanipes*.

Quelques individus de Chevrolat ont été par lui mélangés au *C. lividus* (l. c.).

C. lividus De Geer. Mém. Ins., IV, 1774, p. 162, t. 18, f. 4 (*Elater*). —Lec., Tr. Am. Phil. Soc., X, 1853, p. 482 (*Monocrepidius*). — Cand., l. c., pp. 197 et 244, pars (*Monocrepidius*). — Chev., l. c., p. 603, pars (*Monocrepidius*). — Champ., l. c., p. 344, pars (*Monocrepidius*).

castanipes Germ., l. c., p. 228, pars (*Monocrepidius*).

dispar Herbst, l. c., p. 72, t. 164, f. 6 (*Elater*).

lobatus Say, Journ. Ac. Phil., III, 1823, p. 175 (*Elater*); Id., Tr. Am. Phil. Soc., VI, 1830, p. 174 (*Elater*). — Germ., l. c., p. 228 (*Monocrepidius*). — Lec., Say, Compl. writ., II, 1859, pp. 114 et 610 (*Elater*).

Ne se trouve pas à la Guadeloupe, mais dans l'Amérique du Nord.

Les insectes de la Guadeloupe figurant dans la collection Chevrolat sous le nom de *lividus* et ceux cités par Fleut. et Sallé, l. c., se rapportent à *C. rufidens* F.

J'ai dit plus haut que Chevrolat avait confondu des *bifoveatus* avec *C. lividus*.

Pour un individu de l'Amérique du Nord, de la collection Chevrolat, je trouve dans ses listes : « *castanipes* Germ. communiqué ». Ce même individu est typique de Candèze (*lividus* verus).

C. Vitraci, n. sp. — Corps oblong, peu convexe, d'un jaune rougeâtre, pubescence grise ne masquant pas le fond. Front peu élevé au-dessus du labre. Tête sillonnée au milieu, inégalement ponctuée. Antennes jaunes, ne dépassant pas ou à peine la base du prothorax;

3e article un peu plus court que le 4e. Pronotum aussi long que large, assez convexe, peu rétréci en avant, faiblement sinué sur les côtés, ponctuation inégale et assez serrée; angles postérieurs divergents, carénés. Écusson convexe, atténué en arrière. Élytres un peu plus larges que le pronotum, rétrécis dans le quart postérieur, striés-ponctués, interstries plans, faiblement rugueux. Dessous de même couleur, finement ponctué. Fossette métasternale à rebords saillants, inclinée. Épisternes métathoraciques aussi larges que les épipleures des élytres au milieu de leur longueur. Hanches postérieures dilatées en dedans, leur bord inférieur largement arrondi, plus étroites en dehors que les épisternes. Pattes d'un jaune pâle. — Long. : 14-15 mill.

Diffère de *C. lividus* De Geer, par le bord antérieur du front plus rapproché du labre; la tête impressionnée; le pronotum plus carré, plus convexe, paraissant plus court, moins sinué sur les côtés et moins rétréci en avant, à ponctuation moins serrée et moins régulière; les stries des élytres moins marquées. De *C. bifoveatus* Beauv., par la couleur générale jaune; la pubescence plus fine et moins dense; le pronotum moins parallèle, les angles postérieurs plus divergents; les stries des élytres mieux marquées, les interstries plus distinctement rugueux; la fossette métasternale inclinée. De *C. rufidens* F., par la forme moins parallèle; la couleur d'un jaune uniforme; le pronotum plus convexe, moins parallèle, plus largement arrondi en avant, les angles postérieurs plus effilés, la ponctuation moins forte et moins régulière.

Guadeloupe : Ste-Anne (*Vitrac*). Trois-Rivières (*Dufau*).

C. **posticus** Esch., Entomogr., 1822, p. 76 (*Elater*). — Cand., l. c., pp. 196 et 256 (*Monocrepidius*). — Champ., l. c., pp. 342 et 350 (*Monocrepidius*).
piceus Steinh., Col. Hefte, XIV, 1875, p. 123 (*Monocrepidius*).

Cette espèce se rencontre dans toute l'Amérique intertropicale. Un exemplaire de la collection Chevrolat, indiqué de Buénos-Ayres, est typique de la Monographie de Candèze. Deux exemplaires du Brésil, trouvés par A. Grouvelle dans les tabacs en feuilles (Fleut., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 168) ont été nommés par Candèze, à cette époque. Un autre exemplaire, rapporté par Simon, du Venezuela, et indiqué par moi comme *M. piceus* Steinh. (Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 279) est conforme aux précédents, sans tache apicale sur les élytres.

var. **sticturus** Cand., l. c., pp. 199 et 260 (*Monocrepidius*). — Chev., l. c., p. 605 (*Monocrepidius*).

binotatus Cand., l. c., pp. 278 et 287 (*Æolus*). — Chev., l. c., p. 606 (*Æolus*).
posticus var. Y. Champ., Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1895, p. 350 (*Monocrepidius*); Id., Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 285 (*Monocrepidius*).

Tache apicale des élytres variable. *M. sticturus* Cand., de Colombie, et *Æ. binotatus* Cand., de Cuba (*Poey*), d'après deux exemplaires typiques de la collection Chevrolat. Un petit exemplaire, pris par Simon au Venezuela (Fleut., l. c.), a été nommé par Candèze « *M. sticturus* Cand., le *type* chez Sallé ». — Cité par Champion de St-Vincent et de Grenade (l. c.).

Guadeloupe : Trois-Rivières (*Vitrac*). — Trois-Rivières, Grandmaison, détritus d'inondations, rivage (*Dufau*).

Æolus

Esch., in Thon Arch., II, 1, 1829, p. 33.

Æ. rubricatus Cand., l. c., p. 276 et 294.
melliculus var. *b* Champ., Biol. Centr. Am., Col. III, 1, 1895, p. 366; Id., Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 286.

var. **melliculus** Cand., l. c.; p. 276 et 295, t. 5, f. 9. — Crotch, in Godm., Hist. nat. Azores, p. 75; Id., Pr. Zool. Soc. Lond., 1867, p. 375. — Champ., Biol. Centr. Am., Col. III, 1, 1895, p. 359 et 366, t. 16, f. 9 ♂; Id., Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 286.
Moreleti Tarn., in Morelet, Hist. nat. Iles Açores, 1860, p. 94.
?*rufulus* Cand., l. c., p. 295 pars.

Amérique intertropicale; Açores; Sénégal.

J'ai un individu provenant de la collection Chevrolat, indiqué de la Pointe-à-Pitre (*Lherminier*). Il a été communiqué à Germar qui l'a considéré comme « n. sp. », puis à Candèze qui l'a déterminé « *Æolus anceps* m.). Ce nom n'a pas été employé et changé par lui en *rufulus*. Mais l'insecte ne correspond pas au vrai *rufulus* (*Heteroderes suturalis* Lec., Cand., Champ. = *rufulus* Cand.), c'est en réalité *Æ. melliculus* Cand. (1).

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*).
Signalé de St-Vincent et de Grenade par Champion (l. c.).

(1) J'ai deux exemplaires du Sénégal. On trouve aux Açores une forme plus grande désignée sous le nom de *Moreleti* Tarn. (*melliculus* Cr.); elle est souvent complètement noire, sauf les angles postérieurs du pronotum; antennes et pattes semblables. Je propose de lui donner le nom de *tristis*.

Heteroderes
Latr., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 155.

H. amplicollis Gyll., in Schönh., Syn. Ins., App., 1817, p. 141 (*Elater*). — Germ., Zeitschr. Ent., V, 1844, p. 190 (*Elater*). — Cand., l. c., p. 354 et 372. — Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 607.

Espèce décrite de St-Barthélemy. Chevrolat l'a citée de Cuba, je pense par erreur, sa collection contient un individu de Haïti (*Sallé*), typique de Candèze; deux autres de la Guadeloupe (*Lherminier*), dont un est également typique de Candèze et un quatrième de la Martinique. Un exemplaire de cette même provenance est dans la collection Jekel sous le nom de *asininus* Germ., avec une étiquette de vieille collection inconnue; ce nom est synonyme de *H. rufangulus* Gyll., espèce différente, de l'Amérique du Sud (1).

Guadeloupe (*Lherminier*). — Basse-Terre, sous les pierres; bord de la mer, près de l'embouchure du Galion, février, mars (*Delauney*). — Trois-Rivières, au parapluie, août (*Vitrac*). — Trois-Rivières, détritus; embouchure de la rivière Grande-Anse (*Dufau*).

Martinique (coll. *Chevrolat*) (coll. *Jekel*). — St-Pierre, Trois-Ponts, sous les troncs d'arbres morts (*Touin*).

Physorhinus
Cast., in Silb., Rev. Ent., IV, 1836, p. 4.

P. insularis Cand., Élat. nouv., III, 1881, p. 58. — Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, t. 8, f. 13.

Espèce voisine de *P. erythrocephalus* F. (2). Taille plus grande, coloration générale plus claire, taches des élytres peu apparentes, confuses, très étendues; stries des élytres mieux marquées.

Guadeloupe : Bains-Jaunes, 900 mètres (*Delauney*); Trois-Rivières, au parapluie et sous les écorces, principalement de l'acajou blanc (*Simaruba amara*) (*Dufau*).

(1) Une espèce très voisine, *H. Laurenti* Guér. (= ?*caninus* Germ.) se trouve à St-Vincent, Grenade et les Grenadines (Champ., l, c., p. 285).

(2) *P. erythrocephalus*, de toute l'Amérique intertropicale : Panama, Colombie, Venezuela, Guyane, Brésil, Bolivie, Amazone et aussi des Grenadines (Champ., l. c., p. 286).

Anchastus

Lec., Tr. Am. Phil. Soc., X, 1853, p. 422 et 459.

A. terminatus Cand., Élat. nouv. (I), 1864, p. 26. — Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, t. 8, f. 14.

Guadeloupe (*Lherminier*). — Camp-Jacob, 600 mètres, juillet (*Delauney*). — Vieux-Fort, habitation Blondeau, en battant les graminées (*Vitrac*). — Trois-Rivières, dans le latex d'un bois de soie (*Sapium aucuparium* (*Dufau*).

A. insularis Cand., l. c., IV, 1889, p. 54 (*Monelasmus*).

Rappelle *A. moratus* Cand. (1) par son système de coloration. Forme générale plus étroite. Tête jaune clair avec une mince bande noire près des yeux. Antennes noires, brunâtres au sommet. Pronotum jaune, avec une bande noire transversale assez large un peu au-dessus de la moitié, n'atteignant pas les bords latéraux. Écusson noir. Élytres noirs, entourés chacun d'une étroite bordure jaune. Dessous noir, propleures, jaunes. Pattes jaunes.

Martinique : St-Pierre, Trois-Ponts, à la lumière (*Touin*).

Anchastomorphus

Champ., Biol. Centr. Am., Col. III, 1, 1895, p. 399.

A. Dufaui, n. sp. — Corps oblong, peu convexe; noir avec les angles antérieurs et postérieurs du pronotum et quatre taches sur les élytres jaunes, pubescence jaune assez longue et peu serrée. Tête convexe, ponctuée, bord antérieur arrondi et saillant. Antennes d'un ferrugineux clair. Pronotum aussi long que large, sinueusement rétréci en avant, brillant au milieu, ponctuation assez forte sur les côtés, légère sur le disque; angles antérieurs et postérieurs et bords latéraux en dessous jaunes, les postérieurs divergents. Élytres graduellement rétrécis en arrière, fortement ponctués-striés, interstries lisses et brillants; ornés chacun de deux taches variables jaunes, l'une ovale, placée obliquement au-dessous de l'épaule, l'autre plus petite avant l'extrémité. Dessous noir. Pattes jaunes. — Long. : 3-3,5 mill.

Voisin de *A. phedrus* Cand. (2), pubescence plus visible. Pronotum

(1) *A. moratus*, du Mexique, de Guatemala et de Grenade (Champ., l. c., p. 287).

(2) *A. phedrus* Cand. (= *crux-nigra* Fleut.), de l'Amérique intertropicale; a été signalé de Grenade par Champion (Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 287).

sinueux sur les côtés, moins largement arrondi en avant, angles postérieurs divergents. Élytres plus graduellement rétrécis en arrière.

Guadeloupe : Trois-Rivières, en battant les repousses d'arbres abattus, notamment du pois doux poilu (*Inga ingoides*) (*Dufau*).

Megapenthes

Kies., Nat. Ins. Deutschl., IV, 1863, p. 353.

M. Sturmi Germ., Zeitschr. Ent., V, 1844, p. 188 (*Aphanobius*). — Cand., l. c., p. 493 et 496, t. 7, f. 18 et 18 *a-b*. — Chev., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 608.

Espèce citée par Chevrolat de la Guadeloupe (l. c.), mais sa collection ne contient que deux exemplaires de Cuba (*Poey*), dont un est typique de Candèze, l'autre est également de Cuba.

Horistonotus

Cand., Mon. Élat., III, 1860, p. 104 et 243.

H. asthenicus Cand., l. c., p. 247 et 266. — Chev., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 610 (1).

Décrit de Haïti. Cité par Chevrolat de Cuba (l. c.) d'après les collections Gunlach et Poey.

var. **Sallei** (*H. asthenicus* var. Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 413).

Les deux individus comparés autrefois au type dans la collection Sallé, représentent une variété à stries des élytres moins profondes, surtout à la base. Je lui donnerai le nom de *Sallei*.

Guadeloupe : Camp-Jacob, 600 mètres, août (*Delauney*).

Esthesopus

Esch., in Thon Arch., II, 1, 1829, p. 32.

E. poedicus Cand., l. c., p. 275 et 277. — Chev., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 610.

Cité de Cuba par Chevrolat (l. c.), collection Gunlach et Poey. Je l'ai comparé autrefois à Londres, dans la collection Janson, au *Monocrepidius unifasciatus* Dej., cat., 3e éd., 1837, p. 98 (nec F.).

Guadeloupe : Gourbeyre, septembre (*Vitrac*). — Trois-Rivières; Grande-Terre, Ste-Anne (*Vitrac* sec. *Dufau*).

(1) L'exemplaire que j'ai cité du Brésil (Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 172) est l'*Esthesopus praeclarus* Schwarz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1906, p. 148.

E. grenadensis Champ., Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 289.

Un de mes exemplaires communiqué à Champion est considéré par lui comme étant probablement la ♀. Son *type* est le ♂, de Grenade.

Guadeloupe : Ste-Anne, toits de chaume, novembre (*Vitrac*). — Trois-Rivières, Grandmaison (*Dufau*).

Pyrophorus

Ill., Mag. Geselsch. Nat. Fr., I, 1809, p. 141.

P. noctilucus L., Syst. Nat., 10e éd., I, 1758, p. 404 (*Elater*). — De Geer, Mém. Ins., IV, 1774, p. 160, t. 18, f. 11 (*Elater*). — Ol., Ent., II, 1790, n° 31, p. 15, t. 2, f. 14 (*Elater*). — F., Ent. syst., II, 1, 1792, p. 218 (*Elater*). — Herbst, Käf., IX, 1801, p. 331, t. 158, f. 1 (*Elater*). — Germ., Zeitschr. Ent., III, 1841, p. 13. — Cand., Mon. Élat., IV, 1863, p. 14, pars. — Champ., Biol. Centr. Am., Col., III, 1, 1896, p. 466 pars.
? *divergens* Esch., l. c.

J'ai un exemplaire du Musée Lherminier, mais il est douteux qu'il provienne de la Guadeloupe.
Signalé de St-Vincent par Champion, Tr. Ent. Soc. Lond., 1897, p. 289.

P. pellucens Esch., l. c., p. 32. — Champ., l. c., p. 467.

C'est avec doute que Champion le cite des Antilles, probablement parce que Candèze a déterminé ainsi des *P. phosphorescens*, Cast.

P. phosphorescens Cast., Hist. Nat. Ins., Col., I, 1840, p. 236. — Germ., l. c., p. 19. — Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 414.
noctilucus var. Cand., l. c., p. 14. — Chev., Ann. Soc. ent. Fr. 1867, p. 611.
nyctophanus var. Germ., l. c., p. 12 (1).
pellucens Cand., l. c., p. 19, pars (nec Esch.).

Espèce commune. Castelnau l'a décrite de Guyane et des Antilles. La collection Chevrolat contient un exemplaire de Cuba (*Poey*, l. c., *noctilucus* var.) et un de la Guadeloupe, vu par Germar et nommé par lui « *nyctophanus* var. ». Elle contient aussi trois autres individus de

(1) *P. nyctophanus* Germ., l. c. = *noctilucus* Ill., l. c., p. 143 (*Elater*). — Esch., l. c., p. 32, nec L., Geer, Ol., F., Herbst, sec. Germ., l. c.

la Guadeloupe (*Lherminier*), sous le nom de *pellucens* Cand., dont l'un est *typique*.

Guadeloupe : (*Lherminier*). — (*Léséleuc*). — Camp-Jacob, 600 mètres; Bains-Jaunes, 900 mètres, février, avril (*Delauney*). — Commun partout (*Vitrac*). — Camp-Jacob (*Gerbaud*). — Pointe-à-Pitre; les Saintes (*Guesde*). — Trois-Rivières, très abondant le soir (*Dufau*).

P. hesperus Cand., l. c., pp. 8 et 18. — Chev., l. c., p. 611.
var. *a* Cand., l. c., p. 18. — Chev. l. c.

Indiqué de Cuba. Candèze a signalé, et Chevrolat après lui, la variété *a* de la Guadeloupe, d'après la collection Deyrolle.

Je suppose que le nom de *hesperus* devra venir en synonymie de de *phosphorescens* Cast., Germ.

P. ignitus F., Mant. Ins., I, 1787, p. 172 (*Elater*). — Ol., 1, c., p. 17, t. 8, f. 78 (*Elater*). — F., Ent. syst. I, 2, 1792, p. 218 (*Elater*). — Id., Syst. El., II, 1801, p. 253 (*Elater*). — Ill., l. c., p, 151 (*Elater*). — Germ., l. c., p. 21. — Cand., l. c., pp. 9 et 21, t. 1, ff. 6 et 6 *a*.
fuscipes Herbst, l. c., X, 1806, t. 159, f. 5 (*Elater*).
fuscus Voet, Col., I, 1793, p. 116, t. 43, f. 18 (*Phosphorus*).
Salingeri Herbst, l. c., p. 11 (*Elater*).

De Guyane, Colombie, Venezuela, Brésil.

Je ne pense pas que cette espèce se rencontre à la Guadeloupe, j'en possède cependant un individu de cette localité avec doute. Il est conforme à des types de Candèze [1].

(1) **P. indicus** Herbst, in Fuessly Arch.. V, 1784, p. 110, t. 27, f. 3 (*Elater*). — *extinctus* Ill,, l. c., p. 151 (*Elater*). — Germ., l. c., p. 22. — Cand., l. c., pp. 9 et 22. — *ignitus* Herbst, l. c., IX, 1801, p. 334, t. 158, f. 3 (*Elater*).

Il me paraît difficile de séparer cette espèce de *P. ignitus* F., et autres. Si leur réunion était justifiée, ce serait le nom de Herbst qui prévaudrait comme étant le plus ancien.

Elle se trouve dans la même région. Un individu de Colombie a été envoyé par Lherminier à Chevrolat; cette origine peut expliquer que certaines espèces anciennes provenant également de Lherminier, et qui n'ont pas été depuis reprises à la Guadeloupe, n'appartiennent peut-être pas à la faune de notre colonie.

Je la possède aussi de Trinidad.

Nota. — Chevrolat a également reçu des insectes récoltés en Caroline par Lherminier père.

Agriotes

Esch., in Thon Arch., II, 1, 1829, p. 34.

A. guadulpensis Cand., Mon. Élat., IV, 1863, pp. 361 et 372. — Fleut. et Sallé, Ann. Soc. ent. Fr., 1889, p. 414.
var. *a* Cand., l. c. p. 372.

Coloration variable. Le type est brunâtre avec le pronotum bordé de testacé rougeâtre et une bande longitudinale testacée sur chaque élytre, à égale distance de la suture et du bord externe. Quelquefois les élytres sont entièrement bruns, ou entièrement jaunes, c'est-à-dire que les bandes sont ou totalement atrophiées, ou étendues à toute la surface des élytres, avec les passages intermédiaires.

Le pronotum varie également. Il est largement envahi tout autour par la couleur testacé-rougeâtre et présente au milieu une bande longitudinale de cet couleur (var. *a*); cette forme correspond aux bandes des élytres larges. Lorsque les élytres sont entièrement jaunes, le pronotum et noirâtre avec les bords jaunes ou clairs avec deux taches obscures.

La collection Chevrolat contient trois exemplaires qui sont typiques de Candèze; l'un appartient à la forme entièrement brune, *angularis* (Chev.).

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (*Lherminier*). — Basse-Terre (*Royer*). — Basse-Terre; Camp-Jacob, 500 mètres; La Soufrière, 1.400 mètres, sur les fleurs (*Delauney*). — Trois-Rivières; Bains-Jaunes, sur un arbuste; flancs du cône de la Soufrière; sources de la rivière des Galions, 1.200 mètres (*Dufau*).

Catalogue.

Nota. — Les noms des espèces qui sont douteuses pour la faune des Petites Antilles françaises, sont précédés d'un *

Trixagidae

Aulonothroscus bicarinatus, n. sp.
Drapetes sellatus Bonv.
— *mediorufus*, n. sp.
Drapetes nigricans Bonv.
Lissernus punctulatus Dalm.

Melasidae

Dromaeolus fastidiosus Bonv.
— *palpalis*, n. sp.
Dromaeolus subcylindricus, n. sp.
Fornax infrequens Bonv.

Fornax adjectus G. Horn.
— *insitus* G. Horn.
— *colonus*, n. sp.
Plesiofornax Dufaui, n. sp.
Adelothyreus Mouffleti Bonv.
— *Dufaui* Fleut.
— *curtus* Fleut.
Adelothyreus Bonvouloiri, n. sp.
Entomophthalmus americanus Bonv.
Rhagomicrus solitarius, n. sp.
Nematodes guadeloupensis, n. sp.
— *biimpressus*, n. sp.
Tharops Picteti Bonv.

Elateridae

Adelocera subcostata Cand.
— *modesta* Boisd.
v. *guadulpensis* Cand.
Chalcolepidius sulcatus F.
— *obscurus* Cast.
* — *porcatus* L.
Anoplischius sulcifrons Cand.
Ischiodontus inornatus Cand.
— *separatus*, n. sp.
— *convexus* Fleut. et Sallé.
— *brunneus* Fleut. et Sallé.
Crepidius rhipiphorus Cand.
Dicrepidius ramicornis Beauv.
— *distinctus*, n. nov.
— *elegans* Fleut. et Sallé.
— *ignotus* Fleut. et Sallé.
Conoderus castaneus F.
v. *Delauneyi* Fleut. et Sallé.
* — *memorabilis* Cand.
— *rufidens* F.
* *Conoderus bifoveatus* Beauv.
* — *lividus* De Geer.
— *Vitraci*, n. sp.
* — *posticus* Esch.
v. *sticturus* Cand.
* *Æolus rubricatus* Cand.
v. *melliculus* Cand.
Heteroderes amplicollis Gyll.
Physorhinus insularis Cand.
Anchastus terminatus Cand.
— *insularis* Cand.
Anchastomorphus Dufaui, n. sp.
* *Megapenthes Sturmi* Germ.
* *Horistonotus asthenicus* Cand.
v. *Sallei* Fleut. et Sallé.
Esthesopus poedicus Cand.
— *grenadensis* Champ.
* *Pyrophorus noctilucus* L.
* — *pellucens* Esch.
— *phosphorescens* Cast.
* — *hesperus* Cand.
* — *ignitus* F.
Agriotes guadulpensis Cand.

VOYAGE DE M. CH. ALLUAUD EN AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Septembre 1908 à mai 1909.

HELMINTHIDAE

[Coléoptères]

par A. Grouvelle

avec la planche 1.

Au cours de ce dernier voyage, M. Ch. Alluaud est revenu au Kilimandjaro et à Nairobi où il a repris, dans des torrents affluents de l'Athi, *Pseudomacronychus castaneus* Grouv. et trouvé une espèce nouvelle du même genre. Puis, après avoir tenté l'ascension du mont Kénia, dont il n'a pu atteindre la zone alpine en raison de la saison des pluies, notre collègue s'est rendu aux monts Ruwenzori, à la limite de l'Ouganda et du Congo belge.

Les torrents de cet énorme massif montagneux qui renferme les plus importants glaciers de l'Afrique équatoriale, n'ont pas été trouvés aussi riches en insectes aquicoles que ceux qui descendent des neiges éternelles du Kilimandjaro. Cependant la rivière Wimi (qui descend des hauteurs du versant oriental du Ruwenzori) a fourni à M. Alluaud d'importants matériaux zoologiques pour la faune aquatique de cette région [2]. En ce qui concerne les *Helminthidae*, six espèces, toutes nouvelles et décrites ci-après, ont été découvertes dans ce cours d'eau. Elles proviennent de la partie à courant rapide de la rivière Wimi, à la base du massif, et d'une altitude d'environ 1.500 mètres.

Protelmis, n. gen.

Caput per anticum marginem prosterni occultum, juxta oculos haud sulcatum. Antennae 10-articulatae, breves, ad apicem paulatim vix incrassatae; 1° articulo quam 2° breviore. Palpi maxillares tri-articulati. Prothorax in longitudinem sulcatus, haud carinatus. Scutellum suborbiculare. Elytra punctato-striata. Pedes haud elongati, subrobusti. Tibiae

(1) Pour les *Helminthidae* du premier voyage de M. Ch. Alluaud en Afrique orientale, cf. Ann. Soc. ent. Fr. [1906], p. 315.

(2) Pour les Poissons nouveaux, cf. Pellegrin, Mém. Soc. zool., Fr.

ad apicem intus pubescentes; articulis 1-4 tarsorum fere sublongioribus quam latioribus. Suturae inter pleuras et tergum integrae, ab anticis coxis remotae.

P. limnioides, n. sp. — *Oblongus, modice convexus, nitidulus, glaber, ater; antennis pedibusque rufo-piceis; labro rufo-testaceo. Caput subquadratum, fronte convexiusculum, epistomo subinflexum, tenuissime subasperatum et subdense punctatum; fronte in longitudinem oblongo-impressa. Prothorax modice transversus, basi vix quam antice magis angustus, subaspere et subdense punctatus; punctis saepius fere in longitudinem confluentibus; disco in longitudinem tri-sulcato : sulco intermedio haud profundo, antice posticeque abbreviato, sulcis externis ad basin intus arcuatis, prope angulos posticos initium capientibus et quam intermedio latioribus impressioribusque. Scutellum subtriangulare, sublaeve. Elytra basi prothorace paulo latiora, humeris angulosa et rotundata, lateribus vix arcuata, ampliata, apicem versus magis arcuata, sinuata et conjunctim rotundata, 1 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, subvalde striato-punctata; intervallis striarum planis, punctis latioribus, unilineato-punctulatis; striis 1-7 ad apicem attenuatis, subconjunctis et breve carina obtusa et obliqua limitatis.* — Long. 1,7 mill.

Oblong, environ deux fois et un quart aussi long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, glabre, noir; antennes et pattes roux de poix; labre roux testacé. Tête suboblongue, environ aussi longue que large, tronquée en avant, faiblement convexe, un peu infléchie en avant, très finement subruguleuse et assez densément et finement ponctuée, impressionnée à la base; yeux très médiocrement saillants. Prothorax un peu plus large au sommet que la tête, assez fortement rétréci en avant, à peine à la base, arqué sur les côtés, environ une fois et un tiers plus large dans sa plus grande largeur que long, couvert de points plus forts que ceux de la tête, modérément serrés, souvent subconfluents, longitudinalement tri-sillonné : sillon intermédiaire peu profond, étroit, atténué au sommet; sillons externes partant de la base, près de l'extrémité, formant alors une impression basilaire, fortement arqués en dedans sur les deux tiers de la longueur, puis sinués, redevenant sublongitudinaux et rejoignant le bord antérieur près des extrémités; bord antérieur fortement arrondi, subsinué aux extrémités; bords latéraux étroitement rebordés; base trisinuée; angles antérieurs droits, faiblement saillants en avant; postérieurs aigus, subsaillants. Écusson subtriangulaire,

presque lisse. Élytres subtronqués à la base, alors un peu plus larges que le prothorax, en angle obtus, non émoussé aux épaules, puis brièvement arrondis sur les côtés, devenant subparallèles, puis arqués vers l'extrémité, sinués près du sommet et enfin brièvement arrondis ensemble, environ une fois et demie aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, ponctués-striés; stries modérément fines, peu profondes, densément ponctuées; intervalles des stries plans, plus larges sur le disque que les points; stries suturales bien marquées au sommet, se perdant dans une impression limitée, presque contre le sommet, par le neuvième intervalle élevé en carène à l'extrémité; 4ᵉ et 5ᵉ stries réunies près de la base; intervalles des stries latérales étroits.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure; alt. 1.500 mètres, rivière Wimi. Plusieurs exemplaires.

Microdinodes ornatus, n. sp. — *Elongato-ovatus, convexus, nitidus, vix perspicue pubescens, ater; basi antennarum rufo-testacea, tibiis tarsisque praecipue ad basin piceis; in singulo elytro tribus maculis ochraceo-testaceis: 1ª oblongo-elongata, prope basin, inter 2ᵃᵐ et 4ᵃᵐ striam (stria suturali numerata); 2ª humerali, quam 1ª minore; 3ª ultra medium, elongata, inter 4ᵃᵐ et 6ᵃᵐ striam. Caput alutaceum, fronte subdepressum, parce punctatum, ad basin carina vix elevata, brevi laevique instructum. Prothorax subelongatus, antice quam postice angustior; apice rotundato, sat producto, utrinque sinuato; angulis anticis obtusis; lateribus bisinuatis, substricte canaliculato-marginatis; angulis posticis acutis; basi trisinuata, margine basilari medio stricte, ad extremitates paulatim sat late explanato; disco in longitudinem antice semel, juxta basin quater sulcato : sulco antico antice vix, postice sat valde abbreviato; sulcis posticis, externis extus arcuatis, medium longitudinis attingentibus, internis brevioribus, subapproximatis, intus subarcuatis. Elytra elongato-ovata, prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus parum ampliata, apice subseparatim acuminata, 1 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-striata; intervallis striarum quam punctis latioribus, subcoriaceis, 5ª et 6ª stria (stria suturali numerata), praecipue ad basin validius punctata.* — Long. 2,3-2,5 mill.

Subovale, environ deux fois et un quart aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, presque glabre, noir à peine bronzé; antennes roux testacé à la base, base des tibias et des tarses brun de poix plus clair sur les seconds que sur les premiers; sur chaque élytre trois taches testacé jaunâtre : la 1ʳᵉ oblongue allongée,

près de la base, entre la 2e et la 4e strie (la strie suturale comptée), très légèrement saillante sur l'élytre, la 2e plus petite que la 1re, sur l'épaule, la 3e allongée, entre la 4e et la 6e strie, vers les quatre cinquièmes de la longueur à partir de la base. Tête alutacée, subdéprimée sur le vertex et sur le front, éparsement ponctuée, présentant sur le vertex une étroite carène longitudinale lisse, très peu marquée. Prothorax plus rétréci au sommet qu'à la base, bisinué sur les côtés, environ aussi large vers le 1er tiers de la longueur qu'à la base, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur; bord antérieur assez fortement arrondi et saillant en avant, sinué et faiblement rebordé en bourrelet vers les extrémités; angles antérieurs vus de dessus obtus, de face aigus, saillants en avant; marges latérales étroitement rebordées en gouttière au milieu, un peu plus fortement en avant, largement sur la région des angles postérieurs; ceux-ci aigus, un peu saillants en arrière; base étroitement sinuée devant l'écusson, largement de chaque côté, très étroitement rebordée, explanée au milieu, plus fortement vers les extrémités; disque en majeure partie lisse ou faiblement chagriné; sur sa partie antérieure un sillon longitudinal faiblement écourté au sommet; sur la marge basilaire quatre sillons longitudinaux partant de la base : les externes rapprochés des angles postérieurs, arqués en dehors, atteignant environ le milieu de la longueur du prothorax, relevés extérieurement en carène dans la partie basilaire et creusés en impression, au bord interne, au sommet; les deux internes rapprochées, arqués en dedans, plus courts que les externes, atteignant l'extrémité du sillon longitudinal antérieur. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, arrondis aux épaules, alors environ d'un quart plus larges que le prothorax à la base, faiblement élargis jusqu'au 2e tiers de la longueur, puis arrondis, subsinués et acuminés séparément au sommet, environ une fois et demie aussi longs que larges ensemble dans la plus grande largeur, ponctués-striés; stries ponctuées atténuées vers le sommet; intervalles des stries finement chagrinés, plus larges sur le disque que les points; 3e strie discoïdale en partie effacée sur la tache jaune testacé; 5e et 6e stries plus fortement marquées.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure, 2 exemplaires.

M. difficilis, n. sp. — *Elongato-ovatus, convexus, nitidulus, glaber, ater; antennis, bucca, pedibusque rufo-piceis; elytris sordido- testaceis, in disco late subinfuscatis. Caput tenuiter alutaceum, parce punctatum. Prothorax longior quam ad basin latior, antice sat valde, postice vix angustus; apice stricte rotundato, modice producto, utrin-*

que late sinuato; angulis anticis rectis, vix productis; lateribus arcuatis, stricte pulvinato-marginatis; angulis posticis subrectis; basi medio breviter, utrinque late sinuata, ad extremitates breviter subtruncata, stricte pulvinato-marginata; disco in longitudinem antice semel, juxta basin quater sulcato : sulco antice vix, postice sat late attenuato; sulcis basilaribus externis, extus subcarinatis, subflexuosis, paulo longioribus quam longitudinis dimidia parte, sulcis internis brevioribus, approximatis, parum arcuatis, divergentibus. Elytra elongato-ovata, basi quam prothorax haud latiora, humeris subangulosa, lateribus arcuata et ampliata, apice subconjunctim acuminata, 1 et 1/4 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-striata; striis ad apicem attenuatis; intervallis in disco quam punctis paulo latioribus, subconvexis, intervallis 4-7 juxta internam marginem paulatim validius granoso-subcarinatis. — Long. : 1-7 mill.

Subovale, environ deux fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, médiocrement brillant, noir; antennes, bouche et pattes roux de noix peu foncé; élytres de la couleur des pattes, mais un peu enfumés, surtout sur le disque. Tête finement alutacée, éparsement ponctuée, transversalement un peu convexe. Prothorax assez rétréci au sommet, très faiblement à la base, arrondi sur les côtés, un peu plus long que large à la base; bord antérieur subanguleux dans le milieu, modérément saillant en avant, largement sinué de chaque côté, étroitement rebordé aux extrémités; angles antérieurs vus de dessus droits, non émoussés, très faiblement saillants en avant, vus de face aigus, saillants en avant; bords latéraux étroitement rebordés en bourrelet, marges latérales en forme de gouttière très étroite en avant, devenant progressivement plus large vers la base; angles postérieurs droits, non émoussés; base étroitement sinuée devant l'écusson, largement sinuée de chaque côté jusqu'à la partie voisine des angles postérieurs, redressée dans cette partie; disque densément, irrégulièrement et subruguleusement ponctué, longitudinalement sillonné sur le milieu en avant, quadri-sillonné sur la marge basilaire : sillon antérieur atteignant presque le sommet du prothorax, s'arrêtant vers le premier tiers de la longueur à partir de la base, bien marqué sauf aux extrémités; sillons basilaires partant de la base, les internes près des angles postérieurs, dépassant le milieu de la longueur du prothorax, subflexueux et subparallèles, carénés au bord externe ; les internes rapprochés à la base, divergents, arqués en dedans, plus courts que les externes, atteignant l'extrémité du sillon longitudinal antérieur. Écusson plus long que large, oblong.

Élytres à peine visiblement plus larges à la base que le prothorax, en angle obtus aux épaules, arqués, assez fortement élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur vers les 3/5 de la longueur à partir de la base, acuminés presque ensemble au sommet, environ une fois et un quart aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, ponctués-striés; stries atténuées vers le sommet; intervalles discoïdaux un peu plus larges que les points des stries, subconvexes; intervalles 4-7 accompagnés au bord interne d'une fine carène granuleuse, très faible sur le 4e intervalle, devenant ensuite progressivement un peu plus forte sur les intervalles suivants; carènes 6 et 7 réunies à la base.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure. 1 exemplaire.

Les trois derniers articles de l'antenne la mieux conservée de cet insecte manquant, son attribution au genre *Microdinodes* peut, par suite, présenter un certain doute.

M. vageguttatus, n. sp. — *Elongato-ovatus, convexus, nitidus, glaber, ater; basi antennarum rufo-testacea, tarsis piceis, in singulo elytro tribus maculis sordido-ochraceis: 1a suborbiculari, prope basin, inter 1am et 4am striam (stria suturali numerata), 5a humerali quam 1a minore, 3a ultra medium, inter 3am et 5am striam, parum manifesta. Caput tenuiter alutaceum, parce punctatum, in longitudinem vix perspicue plicatum. Prothorax subelongatus, antice quam postice angustior; apice rotundato, sat producto, utrinque sinuato; angulis anticis subacutis; lateribus stricte pulvinato-marginatis; angulis posticis acutis; basi trisinuata; margine basilari medio sat stricte, ad extremitates paulatim magis concavo-explanata; disco in longitudinem antice semel, juxta basin quater sulcato; sulco antico antice vix, postice valde abbreviato, medio sat valido; sulcis basilaribus externis, sat latis, extus arcuatis et subcarinatis, medium longitudinis prothoracis attingentibus, sulcis internis brevioribus, approximatis, intus arcuatis. Elytra elongato-ovata, prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus parum ampliata, apice subseparatim subacuminata, 1 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-striata; striis ad apicem attenuatis, ad latera paulatim validioribus, intervallis in disco quam punctis latioribus.* — Long. : 2 2,2 mill.

Subovale, environ deux fois et un quart aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, glabre, noir; base des antennes roux testacé; tarses brun de poix; sur chaque élytre trois taches d'un jaune testacé enfumé : la 1re suborbiculaire, près de la

base, entre la 1re et la 4e strie (la strie suturale comptée) la 2e plus petite que la 1re, sur l'épaule, toutes deux légèrement saillantes sur l'élytre, la 3e peu marquée, vers les quatre cinquièmes de la longueur de l'élytre à partir de la base. Tête alutacée, éparsement ponctuée, très faiblement tectiforme sur le vertex, à peine bronzée. Prothorax plus rétréci au sommet qu'à la base, bisinué sur les côtés, presque subparallèle dans la partie basilaire, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur; bord antérieur assez fortement arrondi et saillant en avant, sinué et faiblement rebordé en bourrelet vers les extrémités; angles antérieurs vus de dessus presque aigus, faiblement saillants en avant, vus de face aigus et saillants en avant; marges latérales étroitement rebordées en bourrelet, progressivement plus largement concaves vers les angles postérieurs; ceux-ci aigus, un peu saillants en arrière; base étroitement sinuée devant l'écusson, largement de chaque côté, très étroitement rebordée, explanée au milieu, plus fortement vers les extrémités; disque en majeure partie lisse, rugueusement et densément ponctué sur la région des angles antérieurs; sur la partie antérieure un sillon longitudinal profond au milieu, atténué vers les extrémités, atteignant presque le bord antérieur, fortement écourté à la base; sur la marge basilaire quatre sillons longitudinaux partant de la base; les externes rapprochés des angles postérieurs, arqués en dehors, carénés au bord externe, atteignant environ le milieu de la longueur du prothorax; les deux internes plus accentués que les externes, rapprochés, arqués en dedans, plus courts que les premiers, atteignant l'extrémité du sillon longitudinal antérieur. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, arrondis aux épaules, alors environ d'un quart plus larges que le prothorax à la base, faiblement élargis jusqu'au deuxième tiers de la longueur, puis arrondis, atténués vers l'extrémité et terminés chacun en une pointe émoussée courte, presque contiguë à la suture, environ une fois et demie aussi longs que larges ensemble dans la plus grande largeur, ponctués-striés; stries atténuées vers le sommet, devenant progressivement plus fortes vers les côtés; intervalles discoïdaux chagrinés, plus larges que les points; 3e strie discoïdale en partie effacée sur la tache jaunâtre; stries latérales très serrées.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure. Plusieurs exemplaires.

M. quadrisignatus, n. sp. — *Elongato-ovatus, submodice convexus, subnitidus, glaber, ater; antennis, tarsis et in singulo elytro quatuor maculis ochraceo-testaceis: 1a macula suborbiculari, prope basin,*

inter 1 et 5^am striam, 2^a humerali, minima, 3^a subelongata, in medio longitudinis, inter 1^am et 3^am striam, 4^a arcuata, elongata, in elytrorum declivi parte, inter 4^am et 6^am striam. Caput tenuiter alutaceum, parce punctulatum. Prothorax subelongatus, antice quam postice angustior; apice rotundato, sat producto, utrinque sinuato; angulis anticis subrectis; lateribus bisinuatis, ad basin subparallelis, subtenuiter pulvinato-marginatis; angulis posticis acutis, oblique subproductis; basi trisinuata, margine basilari medio sat stricte, ad extremitates paulatim magis subconcavo-explanata; disco in longitudinem sulcato, sulco antice breviter, postice valde abbreviato; margine basilari in longitudinem quadricarinato; carinis externis extus arcuatis, subelevatis, medium longitudinis vix attingentibus, antice intus impressione sublata et subprofunda marginatis, internis brevioribus, approximatis, validioribus, intus arcuatis. Elytra elongata-ovata, prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus parum ampliata, apice conjunctim subacuminata, 1 et 2/3 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-striata; striis ad apicem attenuatis, ad latera validioribus, intervallis striarum in disco punctis haud latioribus, ad latera angustioribus, vix perspicue carinatis. — Long. : 1,7-2 mill.

Subovale, environ deux fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, assez convexe, un peu brillant, glabre, noir; antennes et tarses testacés, tibias brun de poix, plus clairs aux extrémités; sur chaque élytre quatre taches testacées-ochracées : la 1re suborbiculaire, près de la base, entre la 1re et la 5e strie (la strie suturale comptée), la 2e petite, sur l'épaule, la 3e suballongée, vers le milieu de la longueur, entre la 1re et la 3e strie, la 4e arquée, s'allongeant sur la partie déclive du sommet de l'élytre, commençant entre la 4e et la 6e strie. Tête finement alutacée, éparsement pointillée, très brièvement subcarénée à la base du vertex. Prothorax plus rétréci au sommet qu'à la base, bisinué sur les côtés, presque subparallèle dans la partie basilaire, un peu plus long que large dans sa plus grande largeur; bord antérieur assez fortement arrondi, saillant en avant, sinué et étroitement rebordé en bourrelet sur les côtés; angles antérieurs vus de dessus presque droits, non émoussés, vus de face aigus, saillants vers le bas; marges latérales rebordées en gouttière accompagnée d'un fin bourrelet, étroitement en avant et au milieu, progressivement plus largement et avec un bourrelet plus accentué vers les angles postérieurs; ceux-ci aigus, un peu saillants en arrière; base étroitement sinuée devant l'écusson, largement de chaque côté, très étroitement relevée, concave au milieu, plus fortement vers les extrémités;

disque coupé longitudinalement par un sillon bien marqué, un peu atténué en avant, fortement à la base, bordé par des marges lisses, un peu relevées; partie basilaire du pronotum présentant quatre carènes longitudinales partant de la base : les externes près des angles postérieurs, peu accentuées, atteignant presque le milieu de la longueur du prothorax, limitant au bord interne un sillon peu accentué, terminé en impression à l'extrémité de la carène; les internes rapprochées, plus courtes que les 1[res], arquées en dedans, limitant une impression enfermant l'extrémité postérieure du sillon longitudinal antérieur; surface du pronotum en partie finement alutacée et éparsement ponctuée. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, arrondis aux épaules, alors environ d'un quart plus larges que le prothorax à la base, faiblement élargis jusqu'au deuxième tiers de la longueur, puis arrondis, atténués vers l'extrémité et subacuminés ensemble au sommet, environ une fois et deux tiers aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués-striés; stries ponctuées, atténuées vers le sommet, plus accentuées vers les bors latéraux; intervalles de la largeur des points sur le disque, devenant plus étroits, subcaréniformes vers les marges latérales.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure. Plusieurs exemplaires.

Tableau des **Microdinodes**, décrits jusqu'a ce jour.

1. Base des élytres formant avec les bords latéraux un angle obtus à peine émoussé; pattes et antennes roux de poix clair.. **difficilis**, n. sp.
— Base des élytres formant avec les bords latéraux un angle presque droit, largement arrondi..................... 2.
2. Intervalles discoïdaux des stries des élytres à peine plus large à la base que les points des stries; antennes et pattes roux testacé.................................. 3.
— Intervalles discoïdaux des stries des élytres très nettement plus larges à la base que les points des stries........ 4.
3. Prothorax présentant sa plus grande largeur à la base; angles postérieurs aigus, obliquement saillants en arrière; calus huméraux jaunes.......... **quadrisignatus**, n. sp.
— Prothorax un peu rétréci à la base; angles postérieurs presque droits, faiblement saillants en arrière; calus huméraux noirs................. **quadrifasciatus**, Grouv.
4. Marges latérales du sillon discoïdal du prothorax chagrinées

ou ponctuées; antennes et pattes roux de poix clair...
.... **melaenus** Grouv.
— Marges latérales du sillon discoïdal du prothorax lisses ou presque lisses; antennes et tarses en partie enfumés.. 5.
5. Intervalles des stries de la région humérale des élytres aussi larges que les points; angles postérieurs du prothorax aigus, divergents........................ **ornatus**, n. sp.
— Intervalles des stries de la région humérale des élytres nettement plus étroits que les points; angles postérieurs du prothorax presque droits, non divergents.... ....
.... **vageguttatus**, n. sp.

Pachyelmis convexa, n. sp. — *Breviter ovata, convexa, nitida, glabra, nigro-picea; antennis fulvo-testaceis, basi femorum, apice tibiarum tarsisque rufis. Frons convexa, dense punctulata, in longitudinem subsulcata. Prothorax tam elongatus quam ad basin latus, antice attenuatus; apice rotundato et valde producto, utrinque breviter sinuato; angulis anticis acutis, antrorsum productis; lateribus arcuatis, antice vix perspicue sinuatis, tenuiter pulvinato-marginatis; angulis posticis acutis, retrorsum productis; basi trisinuata; disco alutaceo, subparce et haud profunde punctato, utrinque in longitudinem tenuiter carinato, spatiis inter margines laterales et carinas quam disco densius validiusque punctatis; margine basilari ante scutellum oblique et haud profunde impresso. Scutellum subtriangulare, convexiusculum, sublaeve. Elytra ovata, ad basin prothorace paulo latiora, humeris angulosa, lateribus rotundata et sat ampliata, apice conjunctim acuminata; fere tam elongata quam simul in maxima latitudine lata; disco in longitudinem valde convexo, ad extremitatem fere verticali, apice brevissime reflexo, inter suturam et humerum sexies subvalde punctato-substriato et tricarinato; lineis punctatis ad apicem attenuatis, carina interna minus elevata, subintegra, 2ª et 3ª magis elevata, paulo ante apicem junctis.* — Long. : 1,3 mill.

Courtement ovale, environ une fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, glabre, brun de poix foncé lorsque la couleur est bien développée; antennes fauve testacé; base des fémurs, sommet des tibias et tarses rougeâtres. Tête suborbiculaire, convexe, densément et finement ponctuée sur la majeure partie du vertex et du front; ponctuation moins forte, presque effacée sur un petit espace au sommet du front, celui-ci longitudinalement et brièvement strié. Prothorax à peu près aussi long que large à la base,

atténué vers le sommet; bord antérieur fortement arrondi, saillant en avant, sinué aux extrémités; angles antérieurs presque droits, non émoussés, un peu saillants lorsqu'ils sont vus de dessus, aigus et plus saillants lorsqu'ils sont vus de face; côtés arrondis, à peine visiblement sinués près des angles antérieurs, bordés par un fin bourrelet; angles postérieurs aigus, saillants en arrière; base étroitement sinuée devant l'écusson, largement de chaque côté; disque longitudinalement et finement caréné de chaque côté, alutacé, subéparsement et superficiellement ponctué entre les carènes, plus densément et plus fortement ponctué entre celles-ci et les bords latéraux; marge basilaire présentant devant l'écusson deux impressions peu profondes, divergentes. Écusson subtriangulaire, subconvexe, à peine visiblement pointillé. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, en angle obtus aux épaules, arrondis, élargis sur les côtés, sinués avant l'extrémité lorsqu'ils sont vus de dessus, acuminés ensemble au sommet, longitudinalement très convexes, même à la base, infléchis verticalement vers le sommet et brièvement réfléchis à l'extrémité, environ aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur; sur chaque élytre, entre la suture et l'épaule, six lignes de points assez gros, atténués vers l'extrémité, formant presque strie vers la base; sur les intervalles alternes des lignes ponctuées, trois carènes finement granuleuses : carène du 2e intervalle presque entière, peu élevée; carènes du 4e et du 6e intervalle plus fortes se réunissant au commencement de l'extrémité réfléchie de l'élytre.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure. 2 exemplaires.

P. gibba, n. sp. — *Breviter ovata, convexa, in maxima parte subopaca, glabra, nigro-picea; antennis fulvo-testaceis, pedibus rufo-piceis. Caput convexum, densissime punctulatum, in longitudinem subsulcatum, sulco inter oculos dilatato et evanescente. Prothorax paulo minus elongatus quam ad basin latus, antice attenuatus; apice breviter rotundato, valde producto, utrinque breviter sinuato; angulis anticis rectis, haud hebetatis, vix productis; lateribus arcuatis, juxta angulos posticos subsinuatis, tenuiter pulvinato-marginatis; angulis posticis acutis, oblique subproductis; basi trisinuata; disco subtiliter alutaceo, in longitudinem tricarinato; carina interna antice hebetata, in disco depressa, ad basin acuta; externis acutis, subflexuosis, antice parum abbreviatis; spatio inter carinam internam et carinas externas antice late impresso. Scutellum triangulare, sublaeve. Elytra ovata, ad basin prothorace paulo latiora, humeris subrotundata, lateribus rotundata et sat ampliata, apice conjunctim acuminata; disco in longitudinem*

valde convexo, ad extremitatem fere verticali, apice brevissime subreflexo, fere tam elongato quam simul in maxima latitudine lato, inter suturam et humerum sexies valde lineato-punctato et tricarinato; lineis punctatis ad basin substriatis, ad apicem attenuatis; carina interna minus elevata, ante apicem evanescente, 2ª et 3ª fere juxta apicem conjunctis. — Long. : 1,4 mill.

Courtement ovale, environ une fois et deux tiers aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, peu brillant sauf sur les parties saillantes du tégument, glabre, brun de poix; antennes fauve testacé; pattes roux de poix. Tête suborbiculaire, convexe, densément et finement ponctuée, coupée longitudinalement par un sillon s'élargissant et s'effacant entre les naissances des antennes. Prothorax un peu moins long que large à la base, atténué vers le sommet; bord antérieur brièvement arrondi, fortement saillant en avant, faiblement sinué aux extrémités; angles antérieurs droits, non émoussés, lorsqu'ils sont vus de dessous, aigus, saillants, en avant, lorsqu'ils sont vus de face; côtés arrondis, légèrement sinués à la base, bordés par un fin bourrelet; angles postérieurs aigus, obliquement saillants en arrière; base étroitement sinuée devant l'écusson, largement de chaque côté; disque très finement alutacé-chagriné, chargé de trois carènes longitudinales : l'interne entière, en forme de pli émoussé en en avant, puis assez largement déprimée sur le disque, devenant réellement carène à la base; les externes assez bien marquées, un peu flexueuses, subparallèles au bord latéral, arrêtées très près du bord antérieur; espace entre la carène interne et la carène latérale subexcavé concave dans la partie antérieure; espace entre la carène externe et le bord latéral moins largement concave dans le milieu; marge basilaire assez largement et peu profondément impressionnée de chaque côté de la carène interne, avec une très courte carinule longitudinale à la base de chaque impression. Écusson triangulaire, à peine visiblement ponctué. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, en angle obtus, émoussé aux épaules, arrondis élargis sur les côtés, sinués avant l'extrémité, acuminés ensemble au sommet, longitudinalement très convexes, même à la base, infléchis verticalement vers le sommet et très brièvement réfléchis à l'extrémité, presque aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur; sur chaque élytre, entre la suture et l'épaule, six lignes de points plutôt forts, atténués vers l'extrémité, formant presque strie à la base; sur les intervalles alternes des lignes ponctuées, trois carènes finement granuleuses : carène du 2ᵉ intervalle peu élevée, s'effaçant avant l'extré-

mité; carènes du 4e et du 6e intervalle plus fortes, se réunissant près de l'extrémité réfléchie de l'élytre.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure. 1 exemplaire.

TABLEAU DES **Pachyelmis** DE L'AFRIQUE ORIENTALE DÉCRITS JUSQU'A CE JOUR.

1. Prothorax convexe, sans élévation longitudinale caréniforme sur le disque........................ **convexa**, n. sp.
— Prothorax avec une élévation longitudinale caréniforme émoussée sur le disque............................. 2
2. Élévation entière................................. **gibba**, n. sp.
— Élévation bifurquée dans la partie basilaire... **amoena** Grouv.

Pseudomacronychus decoratus, n. sp. — *Elongato-ovatus, convexus, nitidulus, tenue parceque pubescens, niger; prothorace, marginibus lateralibus basique exceptis, dilute piceo; pedibus quam prothorace dilutioribus; singulo elytro in longitudinem plaga ochracea notato; antennis palpisque ochraceo-testaceis. Caput tenuiter alutaceum, ad basin convexum et in longitudinem striolatum. Prothorax antice angustus, vix tam elongatus quam ad basin latus, in disco parce tenuiterque punctulatus, in longitudinem haud valde sulcatus; margine antico sat valde producto, rotundato, utrinque juxta angulos anticos leviter sinuato, lateribus rotundatis, stricte marginatis; basi trisinuata; angulis anticis obtusis, vix indicatis, posticis acutis, retrorsum subproductis. Scutellum subtriangulare, laeve. Elytra ovata, versus apicem conjunctim acuminata, ad basin prothorace haud latiora, humeris rotundata, lateribus ampliata, 1 et 1/2 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-striata; intervallis striarum planis, punctis multo latioribus; 2° intervallo ad basin latiore, fere usque apicem ochraceo.* — Long. : 3 mill.

Ovale, environ deux fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, convexe, un peu brillant, éparsement et finement pubescent, noir, avec le prothorax, sauf une étroite bordure sur les côtés et à la base et l'extrémité des élytres, brun de poix un peu clair; pattes de la couleur du prothorax, mais plus claires; antennes et palpes d'un jaune ochracé; sur le 2e intervalle des stries de chaque élytre une bande longitudinale ochracée atteignant la partie apicale claire des élytres. Tête longitudinalement très convexe; front convexe, finement alutacé, brièvement sillonné à la base, présentant de chaque côté une strie peu marquée, oblique, dirigée vers la base de la striole

frontale; en avant des bases des antennes une strie transversale; épistome transversal, tronqué en avant; labre grand. Prothorax rétréci de la base au sommet, environ une fois et demie aussi large à la base qu'au sommet, presque aussi long que large à la base, bords latéraux arqués, étroitement rebordés; sommet assez fortement arqué en avant, sinué vers les extrémités; base trisinuée; angles antérieurs subarrondis lorsqu'ils sont vus de dessus, aigus lorsqu'ils sont vus de face, postérieurs aigus, un peu saillants en arrière; disque à peine sensiblement ruguleux, éparsement et finement ponctué plus densement et plus fortement sur les côtés et vers les angles antérieurs, coupé longitudinalement par un sillon presque entier. Écusson en triangle curviligne, lisse. Élytres aussi larges à la base que le prothorax, arrondis aux épaules, assez fortement élargis sur les côtés, présentant leur maximum de largeur vers les 3/5 de la longueur, acuminés ensemble au sommet, environ une fois et demie aussi long que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués-striés; intervalles des stries plus larges que les points; 2e intervalle élargi dans la partie basilaire; stries latérales plus fortes et serrées.

Afrique orientale anglaise, Bassin de l'Athi, rivière Kamite, Wa-Kikuyu. Plusieurs exemplaires.

Se distingue de suite du *P. castaneus* Grouv. par les bandes ochracée de ses élytres.

Ancyronyx Alluaudi, n. sp. — *Ovatus, sat elongatus, glaber, nitidus, niger, subviolaceo et subaeneo-micans; antennis testaceis, ad apicem subinfuscatis; singulo elytro ochraceo-testaceo bimaculato : 1ª macula humerali, juxta basin extendente; 2ª post medium, inter 3ªᵐ et 5ªᵐ striam, elongatissima. Caput ad basin dense subrugoseque punctatum; carina brevi, subelevata laevique instructum, inter oculos breviter striolatum. Prothorax modice transversus, antice angustus, ad secundum trientem longitudinis transversim et subarcuatim sulcatus, lateribus ante sulcum parum, post magis arcuatis; spatio ultra sulcum, unilobato, convexo, sublaevi, utrinque juxta latera transversim rugoso-impresso; spatio ante sulcum quadri-lobato; lobis convexis, sublaevibus, sulcis profundis terminatis, lobis intermediis intus subrectis, extus rotundatis, externis suboblongis, obliquis; margine basilari, medio in longitudinem breviter carinato, utrinque pulvinato, pulvino angulatim dilatato; disco utrinque carinato, carina antice cum margine laterali juncta, ad apicem sulci transversi disjuncta et prope angulum posticum basin attingente. Scutellum subtriangulare, impressum. Elytra ovata, prothorace latiora, humeris rotundata, lateribus vix*

ampliata, apice conjunctim rotundata, 1 et 2, 3 tam elongata quam simul in maxima latitudine lata, punctato-striata; intervallis striarum in disco convexis, punctis haud latioribus; striis in plagis ochraceo-testaceis deletis. — Long. : 2 mill.

Ovale, environ deux fois et demie aussi long que large dans sa plus grande largeur, glabre, brillant, noir, avec un reflet bronzé plus marqué sur la tête que sur les élytres et un reflet violacé sur le pronotum; antennes testacées, un peu enfumées à l'extrémité; sur chaque élytre, deux taches jaune-testacé, un peu en relief sur le tégument : la 1re comprenant une partie oblongue sur le calus huméral, plus ou moins réunie en dedans a une tache transversale, ne touchant pas la base de l'élytre, atteignant la 2e strie, parfois fractionnée en plusieurs taches placées sur les intervalles des stries; la 2e après le milieu, entre la 3e et la 5e strie, très allongée. Tête allongée, densément et subrugueusement ponctuée à la base, marquée sur le vertex d'un court relief longitudinal, lisse, déprimé; un court sillon longitudinal peu marqué, entre les yeux. Prothorax rétréci en avant, moins long que large à la base; côtés biarqués, légèrement sinués, vers les deux tiers de la longueur, en face d'un sillon profond qui coupe transversalement le disque; partie en avant de ce sillon presque entièrement occupée par un lobe transversal, convexe, presque lisse, impressionnée, rugueusement ponctuée en avant sur les côtés; partie postérieure chargée de quatre lobes convexes, presque lisses, contigus en avant au sillon transversal du prothorax, limités par des sillons profonds; lobes internes limités en dedans par une marge droite, arrondis au bord externe; lobes externes oblongs, obliques; base étroitement sinuée au milieu devant l'écusson, largement et faiblement de chaque côté; marge basilaire longitudinalement et brièvement carénée au milieu, bordée par un bourrelet convexe, presque lisse s'avançant anguleusement de chaque côté entre le lobe interne et le lobe externe; de chaque côté du disque, une étroite carène longitudinale, se confondant en avant du sillon transversal avec le bord latéral, puis s'en séparant et rejoignant la base près de l'angle postérieur. Écusson subtriangulaire, fortement impressionné au sommet. Élytres de la largeur du prothorax, arrondis aux épaules, alors environ d'un quart plus larges que le prothorax à la base, s'élargissant très faiblement, presque en ligne droite jusqu'au deuxième tiers de la longueur, arqués, atténués vers l'extrémité et arrondis ensemble au sommet, ponctués-striés; stries ponctuées atténuées vers le sommet, effacées sur les taches jaunes; stries latérales atténuées, remplacées par des lignes de

points plus forts que les points des stries du disque ; intervalles discoïdaux convexes, de la largeur des points. Tibias antérieurs et intermédiaires présentant, sur la marge externe, vers les 4/5 de la longueur à partir de la base, un faisceau de poils ayant l'aspect d'une épine allongée.

Monts Ruwenzori, versant oriental, zone inférieure. Quelques exemplaires.

Tableau des genres d'**Helminthidae** de l'Afrique orientale.

1. Tête libre au repos, c'est-à-dire pas de saillie du sternum limitée latéralement par des échancrures placées dans le prolongement des sutures pleuro-tergales ; hanches antérieures très développées, saillantes, subconiques, occupant presque toute la longueur du prosternum, atteignant la suture pleuro-tergale......... **Ancyronyx** Er.
— Tête plus ou moins reçue au repos dans une saillie du sternum limitée latéralement par des échancrures placées dans le prolongement des sutures pleuro-tergales..... 2.
2. Antennes de 10 articles ; hanches antérieures peu développées, peu saillantes, transversales, coniques, séparées de la suture pleuro-tergale.........................
— Antennes de 11 articles.................................. 3.
3. Articles 7, 9 et 11 des antennes plus longs et plus larges que les voisins ; hanches antérieures peu développées, peu saillantes, transversales, coniques, atteignant la suture pleuro-tergale ; celle-ci entière..... **Lobelmis** Fairm.
— Articles 7, 9 et 10 de même épaisseur que les articles voisins.. 4.
4. Antennes relativement courtes, s'épaississant progressivement vers l'extrémité ; hanches antérieures peu développées, modérément saillantes, subconiques ; suture pleuro-tergale n'atteignant pas la base du sternum, s'arrêtant à une saillie du bord interne du repli du pronotum en forme de lobe arrondi, venant en contact avec la hanche..................... **Microdinodes** Grouv.
— Antennes filiformes................................... 5.
5. 1er, 2e et 3e articles des tarses antérieurs très nettement allongés ; hanches antérieures développées, saillantes, subglobuleuses ; suture pleuro-tergale n'atteignant pas la base du sternum, arrêtée à une faible saillie en forme

de lobe arrondi, du bord interne du repli du pronotum, saillie qui vient en contact avec la hanche........... .... **Pseudomacronychus** Grouv.

— 1er, 2e et 3e articles des tarses antérieurs aussi longs que larges, ou à peine plus longs que larges.............. 6.

6. Un sillon transversal à la base du prothorax; hanches antérieures peu développées, peu saillantes, transversales, séparées de la suture pleuro-tergale................. .... **Helminthocharis** Grouv.

— Pas de sillon transversal à la base du prothorax.......... 7.

7. Tibias antérieurs glabres au côté interne; hanches antérieures modérément développées, subhémisphériques, séparées de la suture pleuro-tergale.... **Stenelmis** Dufour.

— Tibias antérieurs pubescents au côté interne............ 8.

8. Hanches antérieures dans le plan de la saillie du prosternum, peu développées, subhémisphériques; suture pleuro-tergale n'atteignant pas la base du sternum, arrêtée à une forte saillie en forme de lobe subarrondi, du bord interne du repli du pronotum, saillie qui vient en contact avec la hanche......... **Helminthopsis** Grouv.

— Hanches antérieures sur la partie déclive de la saillie du prosternum, assez développées, transversales, peu saillantes, atteignant la suture pleuro-tergale, celle-ci entière................................. **Pachyelmis** Fairm.

Note de l'auteur. — Il nous a paru utile de donner sur la planche qui accompagne ce mémoire (fig. 11) une représentation du dessous d'un *Pseudomacronychus*. Nous avons choisi le *P. castaneus* dont la description et la représentation en dessus ont paru, en même temps que la description du genre, dans les Annales de la Société entomologique de France, 1906, pp. 326 et 327, pl 10, f. 3.

La figure 11 montre l'insecte vu de trois quarts, de manière à faire ressortir la forme subconique des hanches, leur développement considérable et leur forte saillie; tout cet ensemble constituant une disposition spéciale qui n'avait pas été signalée dans la description du genre et ne se retrouve chez aucune espèce européenne. Elle rappelle, comme on peut le constater sur la figure 9, celle des hanches des *Ancyronyx*, et établit ainsi une liaison entre les *Helminthidae* à saillie prosternale cachant la tête au repos et les Helminthidae à tête libre; c'est là une constatation intéressante pour l'étude du genera de cette famille.

A cet égard, la faune de l'Afrique orientale offre des types du plus

grand intérêt; nous les avons groupés en plusieurs genres dans le tableau qui se trouve à la page 280, et peut-être nous sera-t-il possible, un jour, d'étendre leur étude à celle des espèces réunies dans le genre *Helmis* par la raison qu'elles ont été trouvées dans l'eau. A notre avis ce groupement ne peut être conservé et de nouvelles coupes génériques devront être établies; toutefois, nous pensons que le moment n'est pas encore venu d'effectuer ce travail et qu'il sera bon d'attendre des matériaux nouveaux et plus complets concernant la famille des *Helminthidae.*

Explication de la planche 1.

1 *Pachyelmis gibba* n. sp.
2 — *convexa* n. sp.
3 *Protelmis limnioides* n. sp.
4 *Microdinodes ornatus* n. sp.
5 — *difficilis* n. sp.
6 — *quadrisignatus* n. sp.
7 *Microdinodes vageguttatus* n. sp.
8 *Ancyronyx Alluaudi* n. sp.
9 — (dessous).
10 *Pseudomacronychus decoratus* n. sp.
11 — *castaneus* Grouv. vu de dessous.

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n.	2 et 3 fr
Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul)	1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie	2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul)	1 et 2 fr.
Histerides de l'Archipel Malais, par de Marseul	1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul	1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges	1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville	1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*)	1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre)	0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel	0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker	3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe	
I. *Nécrophages* (traduit de Reitter)	1 fr. 50
II. *Colydiides, Rhysodides, Trogositides* (traduit de Reitter)	0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur*.

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, *20, rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (***examen et admission des mémoires et correspondance scientifique***).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, *rue Serpente*.

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
9° **Collection d'exemplaires typiques**;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*




Table des matières du 2e trimestre 1911.

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes*, rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

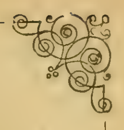
au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.




Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

3641

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

*Natura maxime miranda
in minimis.*

VOLUME LXXX. — ANNÉE 1911

3e TRIMESTRE

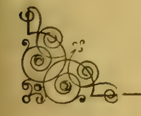
PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

FÉVRIER 1912




Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants (le premier prix est pour membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société).

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856, 1858 et 1871, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1910). . . . . 25 et 30 fr.

Tables *des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860),** par A.-S. Paris . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin 1895 à 1911 chaque année . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N^os^). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
T. I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . 5 et 8 fr.
T. II (*Staphylinoidea*), par J. Sainte-Claire Deville, 1er fasc., pp. 1-160 (1907, 1909). . . . . 3 et 4 fr.
T. IV 1er fasc. (*Scarabaeidae*) . . . . 4 et 5 fr.
T. V (*Phytophaga*) . . . . 8 et 10 fr.
T. VI (*Rhynchophora*). . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1er fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1902. . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— noires . . . . 4 et 5 fr.
— coloriées. . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides, par de Marseul, 1 pl. n. 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et espèces des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

NOTES SUR LA BIOLOGIE

DE QUELQUES COLÉOPTÈRES PHYTOPHAGES

DU NORD-AFRICAIN

(première série)

[avec les descriptions de deux espèces nouvelles]

par P. DE PEYERIMHOFF.

J'ai l'intention de présenter sous ce titre quelques observations réunies au jour le jour, concernant les rapports entre les Coléoptères nord-africains et les espèces végétales sur lesquelles ou aux dépens desquelles ils vivent.

Ces notes sont pour la plupart très sommaires et attendent une étude plus approfondie. Même sous cette forme, peut-être auront-elles quelque intérêt. Certains faits rapportés ici ont pu être indiqués déjà par des observateurs précédents, et j'aurai soin de le rappeler toutes les fois que la chose me sera connue. On voudra bien excuser les omissions, s'il s'en produit, et penser avec Perris, qu'en matière d'information biologique, les répétitions ne nuisent pas. Tout au moins ne craindrai-je guère de me heurter à ces émouvantes questions de priorité qui inquiètent tant la systématique.

Cette première série comprend des insectes récoltés : aux environs immédiats d'Alger, dans le massif forestier des Mouzaïa que j'ai particulièrement visité, en Grande-Kabylie et notamment dans le Djurdjura, à Bou-Saada et sur les bords du Hodna, au cours d'un bref voyage effectué au printemps de 1907, enfin dans le Maroc occidental et surtout aux environs de Larache, où M. de Borde et moi avons fait récemment (avril et mai 1910) quelques recherches entomologiques.

J'ai trouvé, comme de coutume, le plus complaisant accueil auprès des spécialistes qui ont bien voulu examiner les espèces litigieuses, et je les remercie vivement de leur collaboration. Au point de vue botanique (1), nombre de plantes m'ont été nommées par M. G. Lapie, au cours de nos explorations communes, et M. le professeur Battandier a bien voulu vérifier lui-même toutes celles que j'avais rapportées du Sud ou du territoire marocain.

(1) Les noms des plantes citées seront ceux de la « Flore analytique et synoptique de l'Algérie et de la Tunisie » de Battandier et Trabut (1902).

*
* *

Tillus (Cleridae).

T. transversalis Charp. — Se tient généralement sur les Carduacées de grand port (*Onopordon macracanthum* Sch., *Echinops spinosus* L.). Sa larve parcourt l'intérieur des tiges, où elle vit aux dépens de *Lixus cardui* Oliv., à ses premiers états. Je l'ai vue atteindre son plein développement en août, dans les pieds d'*Onopordon* (massif des Mouzaïa, vers 1.200 m.).

Heterostomus (Nitidulidae).

H. antirrhini Murr., Reitt. — Vit précisément (massif des Mouzaïa, en mai) dans les fleurs d'*Antirrhinum majus* L., en compagnie de *Gymnetron vestitum* Germ. — J'ai comparé mes échantillons aux exemplaires *typiques* de Reitter (coll. A. Grouvelle).

H. longulus Reitt. — Dans les fleurs d'une autre Scrophulariée, *Anarrhinum pedatum* Desf. (massif des Mouzaïa, en mai). — J'ai pu consulter également les *types* de Reitter (coll. A. Grouvelle).

Meligethes (Nitidulidae).

Je rappelle que c'est au moment de la floraison, ou un peu avant, sur les boutons floraux, que les *Meligethes* visitent les plantes dans les fleurs desquelles se développeront leurs larves; c'est là que s'opèrent l'accouplement et la ponte. Ils se dispersent ensuite et butinent indifféremment sur les espèces végétales les plus variées.

M. rubripes Muls. — Spécial aux Crucifères, et fréquent, dans le massif des Mouzaïa, sur *Sinapis pubescens* L.

M. varicollis Woll. (*metallicus* Rosh.). — Espèce localisée au bord de la mer, où elle vit en avril et mai dans les fleurs des *Lotus* maritimes, notamment *L. creticus* L. (dune de Zéralda près Alger), et *L. arenarius* Brot. (falaise de Larache). A Ménerville, je l'ai vue dans les fleurs d'une autre Papilionacée, *Erophaca boetica* Boiss.

M. bicolor Reitter, in W.-E.-Z. [1896], p. 268 (*capucinus* * Robert, in *Bull. Soc. linnéenne de Provence,* I [1909], p. 42 (1). — Avec le

(1) En déterminant l'insecte, M. A. Grouvelle a bien voulu m'indiquer cette

précédent, dans les fleurs de *Lotus creticus* L. (dunes de Zéralda et de Ménerville, près Alger).

M. villosus Bris. — Vit, comme on sait, sur *Marrubium vulgare* L. Je l'ai observé sur cette Labiée, en avril et mai, aussi bien en plaine, à Larache, que dans le massif des Mouzaïa, vers 1.200 mètres d'altitude. Aussi sur *Marrubium deserti* de Noë (Bou-Saada).

M. difficilis Heer. — Paraît spécial aux Labiées du genre *Lamium*, et localisé, pour le Nord-Africain, dans les grandes forêts de l'Est. Je l'ai recueilli à l'Akfadou sur les fleurs de *L. flexuosum* Ten. — Rey (Essai d'études, etc., p. 45) a vu sa larve dévorer les anthères et même la corolle de *L. album* L.

M. elongatus Rosh. — Je présume que cette espèce, trouvée en avril à Bou-Saada sur les fleurs d'*Eruca pinnatifida* Pom., est régulièrement inféodée aux Crucifères.

M. tristis Sturm. — Sur les Borraginées, au printemps. Commun aux environs d'Alger sur *Borrago officinalis* L.; à Larache sur *Echium grandiflorum* Desf.; en montagne, sur d'autres plantes de la même famille, notamment *Cynoglossum cheirifolium* L. (massif des Mouzaïa).

M. lugubris Sturm. — Se tient, comme en Europe, dans les fleurs des Labiées du genre *Mentha*, surtout *M. pulegium* L. (massif des Mouzaia).

M. exilis Sturm. — L'une des espèces propres aux Papilionacées; commun sur les crêtes du Haïzer (Djurdjura), dans les fleurs d'*Acanthyllis numidica* Pom.

M. Erichsoni Bris. — Également spécial aux Papilionacées; je l'ai pris en abondance, dans le massif des Mouzaïa, sur *Ononis monophylla* Desf.

Xenostrongylus (Nitidulidae).

J'ai montré dernièrement (*Bull. Soc. ent. France* [1910], p. 266) que les espèces de ce genre se développent aux dépens des Crucifères,

synonymie. *M. capucinus* a été décrit sur mes exemplaires de Ménerville envoyés à E. Abeille de Perrin, et communiqués par lui à M. le Dr Robert, de Lyon.

dans les feuilles desquelles leurs larves vivent en mineuses : *X. histrio* Woll., sur *Diplotaxis erucoïdes* D. C. (Zéralda près Alger) et *D. catholica* D. C. (Larache); *X. lateralis* Chevr., sur *Arabis pubescens* Poir. (massif de l'Akfadou), *Arabis albida* Stev., *Sinapis pubescens* L., *Sisymbrium alliaria* L. et *S. officinale* Scop. (massifs des Mouzaïa et du Djurdjura); *X. Deyrollei* Duv., sur *Sinapis arvensis* L. (Bou-Inane près Alger). Le développement larvaire a lieu au printemps, et la métamorphose se fait en terre.

Olibrus (PHALACRIDAE).

O. corticalis Panz. — Abondant en avril, dans la forêt des Mouzaïa, sur les fleurs de *Senecio leucanthemifolius* Poir. — Perris l'avait déjà obtenu des calathides d'une Composée du même genre, *S. sylvaticus* L. (Promenades entomologiques, in *Ann. Soc. ent. Fr.* [1873], p. 77 (1).

O. Stierlini Flach. — Commun au printemps, dans les environs d'Alger, exclusivement sur les fleurs d'*Urospermum Dalechampii* Desf., d'où j'ai élevé sa larve, conformément d'ailleurs aux indications de Flach, reproduites par Ganglbauer (Käfer Mitteleur., III, p. 753). Se trouve aussi, un peu plus tard, dans le massif des Mouzaïa (vers 1.200 m.), sur la même Composée. Manque à l'ouest, du côté de Larache, où cependant cette plante abonde dans les lieux frais.

Subcoccinella (COCCINELLIDAE).

S. vigintiquatuorpunctata L. — Cet insecte vit positivement aux dépens des Caryophyllées, notamment de *Silene inflata* L., plante sur les feuilles de laquelle (massif des Mouzaïa, en juin) j'ai trouvé et élevé sa larve phytophage. — Carpentier (*Bull. Soc. linn. Nord de la France* [1891], p. 281) l'avait déjà signalé, du reste, comme se trouvant à tous ses états sur *Lychnis Flos-Cuculi* L.

Perotis (BUPRESTIDAE).

P. unicolor Oliv. — Abeille (*Rev. d'Ent.* XV, p. 272) dit l'avoir « capturée de préférence sur *Thymelaea hirsuta* ». L'insecte vit, en effet, sous l'écorce des racines des *Thymelaea* ligneux (Daphnoïdées) : je l'ai vu, en avril, à Bou-Saada, sortir d'une souche de *T. microphylla* Coss., où la galerie larvaire était encore apparente, et M. de Borde et

(1) Observation omise par Rupertsberger.

moi l'avons recueilli en nombre, près de Larache, sur les pieds de *T. lythroides* Murb. Il est bien peu probable qu'il vive aux dépens de l'Olivier, comme le supposait V. Mayet (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1900], p. 230).

Trachys (Buprestidae).

T. reflexa Gené. — Doit être propre au genre *Salix*, comme son congénère *T. minuta* L. Je le prends régulièrement dans le massif des Mouzaïa, sur *S. pedicellata* Desf., espèce de la section des marceaux.

T. pygmaea F. — Très abondant dès le premier printemps, à Mustapha près Alger, sur les feuilles de *Lavatera cretica* L., dans le parenchyme desquelles sa larve vit en mineuse. Bien connu, du reste, comme propre aux Malvacées.

Lichenophanes (Bostrychidae).

L. numida Lesne. — Recueilli en pleine forêt des Mouzaïa, vers 1.200 mètres, sous des écorces de *Quercus Mirbeckii* Dur. — Cette capture doit représenter, dans le développement de l'insecte, des conditions plus normales que sa rencontre dans des troncs d'*Eucalyptus* (*E. globulus* et *E. viminalis*) où ses larves avaient vécu (*L'Abeille*. XXX, pp. 92 et 250). — Au reste « les Bostrychides sont loin d'être exclusifs dans le choix de leurs plantes nourricières et l'on ne peut considérer aucun d'eux comme exclusivement inféodé à une essence spéciale » (P. Lesne, in *Bull. Soc. ent. France* [1911], p. 135).

Parmena (Cerambycidae).

P. pubescens v. **algerica** Cast. — Abondant en fin novembre, sous tous ses états, à Thiers près Palestro, dans les énormes tiges sèches de *Ferula communis* L. (Ombellifère). — Cette race étant étrangère à l'Europe, il est probable que la note de Rambur (*Ann. Soc. ent. France* [1838], *Bull.*, p. 7), qui raconte avoir « recueilli par hasard, en Espagne, sur une tige d'Euphorbe, la larve de cette *Parmena* », concerne le type *pubescens* « in caulibus Euphorbiarum Mauritaniae cum imagine lecta » (Schioedte), ou encore la race *Solieri* Muls., qui se développe également dans les tiges d'*Euphorbia Characias* L. (Perris, *Larves*, p. 471). — Comme l'animal ne recherche que les tissus morts, il se peut, du reste, que l'espèce végétale lui soit tout aussi indifférente qu'à son congénère *P balteus* L.

Agapanthia (CERAMBYCIDAE).

A. irrorata F. — Vit, entre autres, dans les tiges d'une grande Ombellifère, le *Thapsia villosa* L., et se développe ici certainement encore dans d'autres végétaux. On sait que Graells a observé ses métamorphoses dans l'*Onopordon illyricum* (Carduacées).

Calamobius (CERAMBYCIDAE).

C. filum Rossi. — Environs de Larache, sur les tiges d'*Avena longiglumis* Dur. [1], en mai.

Phytoecia (CERAMBYCIDAE).

P. malachitica Lucas. — Vit, comme les deux suivants, aux dépens des Borraginées, notamment de *Cerinthe major* L., et de *Cynoglossum cheirifolium* L., plantes sur lesquelles on trouve l'insecte parfait en avril et mai (massif des Mouzaïa).

P. virescens Fab., et **P. molybdaena** Dalm. — Communs tous deux aux environs de Larache sur *Echium grandiflorum* Desf.

Lachnaea (CHRYSOMELIDAE).

L. variolosa L. — « In Barbariae lentisco (Mus. Desfontaines) », dit Fabricius en parlant de cet insecte, qui m'a paru vivre, en effet, exclusivement sur le *Pistacia lentiscus* L. — J'ai observé depuis longtemps, du reste, que certains *Clytrini* affectionnent à l'état adulte les Térébinthacées, dont ils dévorent les feuilles : ainsi *Tituboea biguttata* Ol., et *Macrolenes bimaculata* Rossi vivent à Digne (Basses-Alpes) sur le Sumac des corroyeurs (*Rhus coriaria* L.).

Stylosomus (CHRYSOMELIDAE).

S. minutissimus Germ. (*depilis* Ab. Rey) [2]. — Retrouvé à Larache dans les conditions indiquées par Abeille, c'est-à-dire sur *Erica arborea* L.

(1) Je dois la détermination de cette Avoine à M. le professeur Trabut.
(2) Cf. J. Sainte-Claire Deville, Catalogue critique des Coléoptères de la Corse (*Rev. d'Entomol.*, XXVIII, pag. spéc. 377).

Chrysomela (Chrysomelidae).

C. crassipes Fairm. — Espèce montagnarde qui, dans le massif des Mouzaïa, se tient en juin sur *Calamintha clinopodium* Benth. (Labiées).

C. Banksi F. — Je l'ai vu en nombre et à peine éclos, au mois de juin, également sur une Labiée, *Lamium longiflorum* Ten. (forêt d'Aït-Ouabane, Djurdjura).

C. lepida v. **Gastoni** Fairm. — Vit comme en France (J. Sainte-Claire Deville, in *L'Abeille* XXX, p. 205), exclusivement sur une Composée voisine des Centaurées, *Microlonchus salmanticus* DC., et, dans le massif des Mouzaïa, abonde sur cette plante, à tous ses états, pendant le mois de juin. Également à Michelet (Djurdjura), dans les mêmes conditions.

C. quadrigemina Suffr. (*gemellata* Rossi). — Sur *Hypericum tomentosum* v. *pubescens* Boiss., avec sa larve (lac de Mouzaïa, en juin).

C. edughensis Fairm. — Je l'ai trouvé à tous ses états, en mai, dans le massif de l'Akfadou, sur *Hypericum perforatum* L. — La larve est d'un vert tendre, avec la tête, le pronotum et les pattes jaunâtres, et l'extrémité des mandibules brune.

C. viridana Küst. — Commun en montagne, notamment au Djurdjura, sur *Mentha rotundifolia* L.; la larve abonde sur cette Labiée depuis juin jusqu'à novembre.

C. grossa F. — Avec le précédent.

Phytodecta (Chrysomelidae).

P. (Spartiophila) variabilis Oliv. — Doit vivre sur les Légumineuses Génistées les plus variées. C'est ainsi que je l'ai trouvée à Bou-Saada, dans les sables désertiques, sur *Retama Retam* Webb. et dans le massif des Mouzaïa, vers 1.200 mètres d'altitude, sur *Genista tricuspidata* Desf.

Phaedon (Chrysomelidae).

P. tumidulus Germ. — La larve de cette espèce vit en avril et mai, dans le massif des Mouzaïa, aux dépens de *Smyrnium olusatrum* L.,

d'où M. de Borde l'a élevée en abondance. L'insecte parfait se tient en juin, souvent en très grand nombre, sur la même Ombellifère, presque sociale dans certains sous-bois. A Aït-Ouabane (Djurdjura), en juillet, j'ai retrouvé les larves de ce *Phaedon* sur une Ombellifère toute différente, *Selinopsis montana* Coss., et j'ai assisté à Alger à l'éclosion de leurs imagos. Il est donc improbable que l'espèce vive aux dépens du genre *Veronica* (Bedel, Fn. Seine, Phytophaga, p. 269, note 2).

Melosoma (CHRYSOMELIDAE).

M. populi L. — Non encore signalée du Nord de l'Afrique, cette espèce y est effectivement fort rare, et reste confinée dans les hautes régions du Djurdjura, où elle constitue un des « relictes » les plus caractéristiques des transgressions septentrionales. J'en ai pris trois exemplaires, en juin, dans la forêt de cèdres de Dra-Inguel, vers 1.400 mètres d'altitude, sur *Salix pedicellata* Desf. Mais je n'ai pas observé la larve.

Lochmaea (CHRYSOMELIDAE).

L. crataegi Forst. — Vit, comme en Europe, sur l'Aubépine, *Crataegus oxyacantha* L. (massif des Mouzaïa).

Galeruca (CHRYSOMELIDAE).

G. pomonae v. **anthracina** Weise. — J'ai trouvé en très grand nombre, en juin, à Aït-Ouabane (Djurdjura), et élevé à Alger la larve de cet insecte, qui se développe sur *Knautia arvensis* Koch (Dipsacée). — Des observations analogues ont déjà été faites pour la forme typique (Bedel, Fn. Seine, Phytophaga, p. 282).

Podagrica (CHRYSOM. HALTICAE).

P. semirufa Küst. — Au printemps, sur *Malope malachoïdes* L. (massif des Mouzaïa), *Lavatera cretica* L. (Mustapha), *L. olbia* L. (Zéralda), et probablement bien d'autres Malvacées. C'est aussi sur un *Lavatera* ligneux que j'ai observé cette Altise au Djebel Tazouba des Beni-Snassen (Maroc oriental), en novembre 1909.

P. fuscicornis L. — Avec le précédent, sur *Malope malachoïdes* L. (massif des Mouzaïa) et *Lavatera olbia* L. (Zéralda).

Il est difficile d'admettre que cet insecte vive à l'état larvaire ailleurs

que sur des Malvacées, mais je n'en ai pas moins observé une nombreuse réunion d'imagos, la plupart immatures, en train de dévorer des plants rabougris de *Carduus pycnocephalus* L. (Azerou Tidjer [Djurdjura], en juillet).

Epithrix (CHRYSOM. HALTICAE).

E. atropae Foudr. — Genre et espèce nouveaux pour le Nord de l'Afrique. — L'*Atropa belladona* L. n'occupant plus, de ce côté de la Méditerranée, qu'un petit nombre de stations, on s'explique que ses parasites n'aient pas encore été signalés en Algérie. J'ai trouvé l'*Epithrix*, en septembre 1909, sur les feuilles de cette Solanée, aux environs du village d'Aït-Ali près Boghni (Djurdjura).

Chalcoides (CHRYSOM. HALTICAE).

C. gemmata Ab. (*Ann. Soc. ent. France* [1895], *Bull.*, p. 402). — Vit à Alger sur *Populus alba* L., ou l'une des races dépendant de cette espèce.

Chaetocnema (CHRYSOM. HALTICAE) (1).

C. Delarouzeei Bris. — Espèce faisant partie du groupe spécial aux Salsolacées, et commune en avril, dans la plaine du Hodna, sur *Atriplex halimus* L.

C. batophiloides Ab. (*Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 180). — Découvert peu après son éclosion, sur les pieds de *Salsola vermiculata* L., épars dans le steppe salé du Hodna (avril).

Psylliodes (CHRYSOM. HALTICAE).

P. nucea Ill. — Parmi de très nombreuses larves de *Xenostrongylus lateralis* Chevr. (voir plus haut, p. 286), sorties de feuilles de *Sinapis pubescens* L. mises en observation, se trouvaient des larves d'Altises, dont l'une a consenti à se transformer en terre et a donné naissance à ce *Psylliodes*. L'insecte vit donc, sous ses premiers états, dans le limbe (ou le pétiole) de cette Crucifère. — Je doute encore qu'il s'agisse, comme le veut Weise, d'une simple variété de *P. chrysocephala* L. : sans parler de la couleur, le volume du prothorax, le

(1) L. Bedel a donné (*Bull. Soc. ent. France* [1894], p. 47) quelques indications sur la biologie des *Chaetocnema* européens.

développement de ses calus antérieurs, l'accentuation de la ponctuation, déjà signalés pas Foudras, caractérisent, semble-t-il, au moins une sous-espèce très distincte.

P. napi F. — En nombre sur sa plante de prédilection, *Nasturtium officinale* L. (lac de Mouzaïa, vers 1.200 mètres, en mai). Cette race est ailée, à calus huméral très saillant. — Dans les régions élevées et froides du Djurdjura, l'espèce est représentée par des individus tardifs (septembre, octobre), d'un bleu foncé, à antennes obscures au sommet comme le type, mais subaptères, à calus huméral à peine indiqué et à pronotum densément et fortement ponctué. Cette race se développe abondamment aux dépens d'une autre Crucifère, le *Sinapis pubescens* L. Elle diffère bien davantage de la précédente que des races montagnardes que l'on observe en France. — Au surplus, le polymorphisme de *P. napi* mériterait vraiment une étude méthodique.

P. cypricolor All. — Au printemps, sur *Diplotaxis erucoïdes* DC. (dune de Zéralda), *Hirschfeldia geniculata* Batt. (massif des Mouzaïa), et sans doute bien d'autres Crucifères, à en juger par l'abondance de l'insecte qui se disperse très vite et, pendant l'été, se tient d'habitude sur les arbres.

Espèce bien voisine, et peut-être inséparable de *Ps. obscura* v. *herbacea* Foudr. (Allard, Altises, in *L'Abeille*, III, p. 455).

P. instabilis Foudr. — Notamment au pied de *Matthiola lunata* D. C. (massif des Mouzaïa, vers 1.300 m., en juin).

P. marcida Illig. — Commun sur tout le littoral, jusqu'à Larache (côte occidentale du Maroc) ; toujours sur *Cakile maritima* L.

P. pallidipennis Rosh. — Espèce également maritime, recueillie en nombre dans les dunes de Zéralda (mai), sur *Diplotaxis erucoïdes* DC. Je l'ai prise aussi à Tanger. Il est à peine besoin de remarquer l'invraisemblance de ses rapports avec *Anthemis maritima* L., qui est une Composée (Foudras, Altisides, p. 73 [sub *marcida*] ; — Allard, Altises, in *L'Abeille*, III, p. 469).

P. hospes Woll. — En octobre, en nombre restreint, sur *Koniga maritima* Rob. Br. (massif des Mouzaïa), petite Crucifère automnale extrêmement répandue sur le Sahel et le Tell du département d'Alger. — J'ai vu un exemplaire authentique provenant de Madère (Wollaston, coll. Bedel).

P. chalcomera Illig. — Sur différentes Composées Carduacées, notamment *Picnomon Acarna* Cass. (massif des Mouzaïa, en juin).

P. erythroceros Ab. (*Ann. Soc. ent. France* [1895]. *Bull.*, p. 403). — L'auteur rattache cette Altise à *Ps. hyoscyami* L., à titre de variété « d'un bronzé verdâtre, un peu plus fortement ponctué sur l'avant-corps, avec les antennes entièrement pâles et un labre assez profondément échancré au milieu, au lieu d'être ou tronqué ou à peine sinué ». — Il ajoute : « Si l'on trouvait d'autres sujets identiques, il est évident qu'il faudrait les considérer comme espèce distincte ».

J'ai recueilli en mai, dans la dune de Zéralda, près Alger, une série de *Psylliodes* que j'ai eu l'occasion de comparer et d'identifier au type d'Abeille. L'espèce est certainement distincte de *P. hyoscyami*, mais, par son arrière-corps rétréci, semble plus voisine de *P. chalcomera* Illig., dont elle diffère, outre les antennes entièrement jaunes, par la coloration constamment d'un bronzé clair et la forme plus courte. Elle vit d'ailleurs, non sur une Solanée, mais, comme *chalcomera*, sur une Composée, qui est ici le *Centaurea seridis* v. *maritima* Lange.

Batophila (Chrysom. Halticae).

B. aerata Marsh. — L'adulte se tient, non seulement sur les *Rubus*, où il abonde comme en Europe, mais encore sur une autre Rosacée, *Potentilla reptans* L., dont je l'ai vu ronger les feuilles (massif des Mouzaïa, en mai).

Phyllotreta (Chrysom. Halticae).

P. rugifrons Küst. — Sur sa plante de prédilection, *Nasturtium officinale* L. (lac de Mouzaïa, en mai).

P. hemipoda Ab. (*Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 180). — Sur *Moricandia arvensis* D. C., comme l'indique la description, et aussi sur *Lonchophora Capiomontana* D. C. (Bou-Saada, en avril). Vit peut-être encore sur d'autres Crucifères.

P. crassicornis All. — Sur *Matthiola lunata* D. C. (massif des Mouzaïa, en juin).

P. consobrina Curt. — Au printemps, sur *Sisymbrium alliaria* L. (massif des Mouzaïa), *Diplotaxis erucoïdes* D. C. (M'sila), *Sinapis arvensis* L. (Bou-Inane), et sans doute bien d'autres Crucifères.

P. cruralis Ab. (*Ann. Soc. ent. France* [1895], *Bull.*, p. 403). — Ayant trouvé cette Altise, dans la plaine du Hodna (avril), régulièrement sur *Suaeda pruinosa* Lange, je suppose qu'elle doit vivre aux dépens de cette Salsolacée.

P. procera Redt. — Sur *Reseda luteola* L. (massif des Mouzaïa), *R. neglecta* Mull. et *R. alba* L. (Bou-Saada).

P. rufitarsis All. — Sur *Reseda neglecta* Mull. et *R. alba* L. (Bou-Saada).

Aphthona (CHRYSOM. HALTICAE).

A. Illigeri Bed. (*laevigata* F.). — Sur *Euphorbia luteola* Coss. (crête du Djurdjura, en juin et juillet).

A. Poupillieri All. — Décrit comme se trouvant à Bône sur *Euphorbia pubescens* Vahl; je l'ai retrouvé sur cette plante, en avril, dans les marécages de Larache. Aux environs d'Alger (marécages du Mazafran), elle vit sur *E. pilosa* L., et y abonde en janvier et février.

A. diminuta Ab. (*Bull. Soc. ent. France* [1909], p. 180). — Décrit de Tanger, où je l'ai retrouvé en avril, sur *Euphorbia medicaginea* Bois.; ces exemplaires ont été comparés aux *types* d'Abeille. L'espèce est aptère ou subaptère.

A. herbigrada Curt. — Non encore signalé du Nord de l'Afrique. Je l'ai retrouvé sur les crêtes du Haïzer, où il vit, comme en Europe, aux dépens d'*Helianthemum vulgare* Pers., Cistinée qui ne se trouve plus ici que sur les hautes montagnes d'Algérie et de Tunisie. L'insecte parfait éclôt en automne. — C'est encore un témoin de cette ancienne faune tempérée, maintenant en voie d'extinction sur toute l'Afrique Mineure.

Thyamis (1) (CHRYSOM. HALTICAE).

T. echii Koch. — Abonde dès février aux environs d'Alger, sur *Borrago officinalis* L. et *Echium grandiflorum* Desf. Également sur *Anchusa italica* Retz. (massif des Mouzaïa, Bou-Inane), sur *Echium pomponium* Bois. (Zaouïa des Mouzaïa), et même à Bou-Saada sur *Nonnaea violacea* Desf. S'étend à l'Ouest jusqu'à Larache, et vit sans doute aux dépens de beaucoup d'autres Borraginées.

(1) Pour la biologie des espèces françaises, voir H. du Buysson, *Miscellanea Entomologica*, XV [1907], pag. sp.

T. aenea Kutsch. — Aussi commun que le précédent, et souvent avec lui. Je l'ai vu notamment sur *Echium pomponium* Bois. (Zaouïa des Mouzaïa, en février) et sur *Echium grandiflorum* Desf. (lac de Mouzaïa, en mai; environs de Larache, en avril). Le développement des ailes et la saillie correspondante du calus huméral varient un peu. Je n'ai pas encore observé la race complètement aptère (*involucer* Weise).

T. multipunctata All. — Le *Thyamis* que je rapporte à cette espèce offre la taille et presque la couleur de *T. aenea*; mais il est constamment aptère, sensiblement plus convexe et plus court; le pronotum est toujours alutacé et sa ponctuation est plus fine; le dernier segment ventral du mâle est creusé à l'extrémité d'une profonde fossette prolongée vers la base par un sillon très accentué. — Assez commun en février, aux environs d'Alger sur *Borrago officinalis* L., et, dans les argiles de Zaouïa des Mouzaïa, sur *Echium pomponium* Bois., avant floraison.

T. onosmae, nov. sp. [1]. — Ressemble à s'y méprendre à *T. anchusaé* Payk.; noir, aptère et alutacé comme lui; mais l'arrière-corps est plus ventru et plus convexe, les tibias sont plus minces, et soudainement élargis dans leur dernier quart. Les caractères masculins sont très distincts : le dernier segment ventral, au lieu d'être à peu près dépourvu de différenciation, est creusé sur sa dernière moitié d'une profonde et large fossette triangulaire; ces particularités l'éloignent également : 1°) de *T. Bonnairei* All. (cf. J. Sainte-Claire Deville, Catalogue critique des Col. de la Corse, in *Rev. d'Entom.*, XXVIII, pag. spéc. 396); — 2°) de *T. Vaulogeri* Pic (*Bull. Soc. ent. France* [1911], p. 10), dont l'auteur a bien voulu me procurer un *co-type* (♂), et qui d'ailleurs est une espèce bronzée.

(1) **Thyamis onosmae**, n. sp. — *Ellipticus, convexiusculus, nitidulus, apterus, niger, antennarum basi pedibusque flavescentibus, femoribus praesertim posticis infuscatis. Antennae dimidium corporis superantes, ad apicem manifesto crassatae. Pronotum ut caput alutacium, punctis laxis sparsum. Coleoptera ovata, truncata, hiantia, antice levia, versus apicem alutacia, confertim punctata, pygidio apud feminam prominente.*

Signa maris : *statura minor, coleoptera pygidium tectantia, ultimum ventrale segmentum fovea profunda insculptum, tarsorum anticorum primus articulus elongatus et crassatus.* — Long. : 1-1,5 mill.

Hab. ad edita montis Jurjurae Africae Minoris, foliis (larva videlicet radicibus) *Onosmae echioidis* quum aestas autumnescit victitans.

Découvert sur *Onosma echioïdes* L., Borraginée reléguée en Algérie dans les massifs du Djurdjura et des Babors. L'insecte éclôt en septembre, après les premières pluies, et n'a probablement qu'une seule génération.

T. anacardia All. — Ce *Thyamis*, dont j'ai vu des exemplaires authentiques (coll. Ch. Brisout), est un insecte extrêmement variable, voisin de *T. parvula* Payk, qu'il remplace peut-être dans le Nord de l'Afrique. Il s'en distingue immédiatement par sa forte ponctuation, à peine plus faible en arrière. Le type est décrit comme ailé et « d'un brun rouge ou brun de châtaigne » (*L'Abeille*, III, p. 324), coloration pouvant aller, d'après mes observations, jusqu'au noir profond. Mais il existe des individus à moignons alaires plus courts que l'élytre, et d'autres même presque aptères, qui restent d'un jaune paille. En outre, la ponctuation peut s'atténuer beaucoup chez certains exemplaires du littoral (l'Alma près Alger). Il y aura lieu de déterminer si ces variations sont en rapport avec le régime ou les saisons d'apparition. En tous cas l'espèce est propre aux Labiées, notamment *Stachys hirta* L. (forêt de Bou-Mahni près Boghni, en mai [ailés et aptères]), *St. circinata* L'Her. (lac Agoulmine du Djurdjura, en juin [ailés]), *Phlomis Herba-venti* L. (Beni-bou-Yacoub de Berrouaghia, en mars [subaptères]), et sans doute encore d'autres plantes de cette famille.

T. dorsalis F. — Abondant à Tanger et à Larache, en avril et mai, sur *Senecio erraticus* Bert, avant floraison.

T. Sencieri All. — Espèce exclusivement propre aux Borraginées, où elle abonde parfois : sur *Cynoglossum pictum* Ait. et *C. cheirifolium* L. (massif des Mouzaïa, en mai); sur *C. cheirifolium* (Tanger, en avril); sur *Mattia gymnandra* Coss. (massif du Haïzer, vers 1.800 mètres, en juillet).

T. lateripunctata Rosh. — Signalé par J. Sainte-Claire Deville (*L'Abeille*, XXIX, p. 89) comme se tenant en automne, dans le midi de la France, sur *Borrago officinalis* L. C'est aussi sur cette Borraginée qu'on le rencontre ici dès le premier printemps (Alger, Zéralda, Larache). Quand elle fait défaut, l'insecte se trouve généralement sur une plante de la même famille, *Cerinthe major* L. (Larache; massif des Mouzaïa, vers 1.300 m.). Se tient encore (Zéralda, en avril) sur la Bourrache vivace (*Borrago longifolia* Poiret).

T. gracilis Kutsch. — Espèce propre aux *Senecio*, et abondant, en mai, dans le massif des Mouzaïa, sur *S. giganteus* Desf.

T. nigrofasciata Goeze. — Vit en France sur les *Verbascum* (Bedel, Fn. Seine, Phytophaga, p. 312). En Algérie, je ne l'ai jamais observé que sur *Scrophularia laevigata* Vahl et *S. canina* L., où il se tient au printemps (massif des Mouzaïa, Blida). — J'ai décrit (*Bull. Soc. ent. France* [1911], p. 211), sous le nom de *secutoria*, la forme d'arrière-saison, qui est entièrement claire.

T. tabida F. — Sur *Verbascum Warionis* Franchet et *V. sinuatum* L. (massif des Mouzaïa); également sur *V. kabylianum* Deb. (Tizi-N'Kouïlal près Maillot). — Sauf l'extrémité des antennes et une tache aux fémurs postérieurs, ces exemplaires algériens sont entièrement clairs (var. *vulgaris* Weise).

T. Foudrasi Weise. — Trouvé en petit nombre, le 8 septembre 1909, sur *Verbascum kabylianum* Deb., à Tizi-N'Kouïlal près Maillot, vers 1.700 m. d'altitude. — Ces insectes ont une ponctuation relativement nette; mais les signes masculins écartent toute confusion avec les précédents.

T. nervosa Woll. — Tanger, fin avril, sur *Cerinthe major* L.; Larache, commencement de mai, sur une autre Borraginée, *Anchusa granatensis* Boiss. — J'ai pu comparer ces insectes à un exemplaire *typique* de Madère (coll. Bedel), et M. J. Sainte-Claire Deville, à qui je les ai envoyés, m'écrit qu'ils sont identiques aux *T. pectoralis* Foudr., de Provence (1). — Cette espèce et la suivante semblent remplacer le *T. exoleta* L. dans le Nord-Africain.

T. megaloleuca All. (1860). — J'ai vu un *co-type* (coll. Bedel) de cette espèce, qui paraît très commune dans les provinces d'Alger et de Constantine. Elle vit sur toutes sortes de Borraginées : *Cynoglossum pictum* Ait. et *cheirifolium* L. (massif des Mouzaïa, en juin), *Mattia gymnandra* Coss. et *Onosma echioides* L. (massif du Djurdjura, en juin et juillet), *Anchusa italica* Retz (Aït-Ouabane, en juin), *Myosotis macrocalycina* Coss. (l'Akfadou, en mai), etc. — Elle diffère de la précédente par sa grande taille, son arrière-corps allongé et la poitrine entièrement claire. Les signes masculins sont à peu près les mêmes. — Peut-être devra-t-on la réunir à *T. rufula* Foudr., lui-même considéré actuellement comme une race de *T. exoleta* L.

T. juncicola Foudr. — Au printemps, sur *Mentha rotundifolia* L.

(1) Le nom de Wollaston (1854) a la priorité.

(massif des Mouzaïa, l'Akfadou). Les individus que j'ai vus sont aptères.

T. ballotae Marsh. — Se prend comme en France sur *Marrubium vulgare* L., mais semble, dans le Nord de l'Afrique, beaucoup plus localisé que sa plante nourricière : Bou-Saada, en avril (exemplaires ailés dans les deux sexes); Larache, en mai (♂ ailés, ♀ subaptères). En Europe, comme l'ont remarqué Foudras et Weise, l'insecte est généralement aptère.

T. candidula Foudr. — Vit en Barbarie sur *Daphne Gnidium* L. (massif des Mouzaïa, en juin; environs de Larache, en mai). — La forme ailée, récemment décrite sous le nom de *thymelaearum* Peyerimh. (*Bull. Soc. ent. France* [1911], p. 212), est propre au genre *Thymelaea.*

T. jacobaeae Waterh. — J'observe tous les ans cette espèce, dans le massif des Mouzaïa, de mai à juillet, sur *Senecio giganteus* Desf.

L'étude des *Thyamis* nord-africains, à peine ébauchée, réserve sans doute autant de difficultés que de découvertes. Mais il semble d'ores et déjà établi que beaucoup d'espèces, la majorité peut-être, sont les mêmes qu'en Europe, et se trouvent représentées ici, tout au plus par des races biologiques ou géographiques. En tous cas, la notation des plantes parasitées est indispensable à leur compréhension, et reste plus que jamais la seule base assurée de cette délicate systématique.

Dibolia (Chrysom. Halticae).

D. maura All. — Abonde dans le massif des Mouzaïa sur le genre *Teucrium* (*T. Polium* L., *T. flavum* L., et surtout *T. pseudoscorodonia* Desf.). L'adulte éclôt en juin et ronge les feuilles de ces Labiées.

Cassida (Chrysomelidae).

C. deflorata Suffr. — Sur diverses Composées Carduacées, notamment *Galactites tomentosa* Moench et *Cirsium scabrum* Poir. (massif des Mouzaïa, en mai).

C. inquinata Brullé et C. **angusta** Mars. — Ensemble, en mai, sur *Ormenis mixta* D. C., Composée voisine des *Anthemis*, extrêmement abondante aux environs de Larache.

C. vittata Vill. — Fourmille sur *Beta vulgaris* L., le long de la falaise de Larache.

C. pusilla Waltl. et var. **disticta** Boh. — Marécages de Chkaouïen près Larache, en avril, sur *Pulicaria dysenterica* Gaertn., tout comme en Europe. Dans les endroits plus secs (massif des Mouzaïa, en mai), sur *Inula viscosa* Ait., station déjà observée par Leprieur (Bedel, Fn. Seine, Phytophaga, p. 339).

C. (Oxylepis) deflexicollis Boh. — Sur *Salsola vermiculata* L. et *Suaeda pruinosa* Lange (steppe salé du Hodna, en avril).

Urodon (Anthribidae).

Je dois la détermination de mon matériel à M. le Dr Karl Daniel, qui va faire paraître incessamment la revision du genre.

U. angularis All. — Sur *Reseda alba* L. (M'sila, en avril).

U. conformis Suffr. — Sur *Reseda luteola* L. (massif des Mouzaïa, en juillet).

U. canus Küst. — Sur *Rapistrum Linnaeanum* B. R. (M'sila, en avril), *Hirschfeldia geniculata* Batt. (massif des Mouzaïa, en juin), *Diplotaxis erucoïdes* D. C. (dune de Zéralda, en mai) et peut-être d'autres Crucifères encore. — La taille de l'insecte semble varier en proportion du volume des siliques où se développe vraisemblablement sa larve.

U. testaceipes Reiche. — Sur *Moricandia arvensis* D. C. (Bou-Saada, en avril).

U. Baudii Desbr. — Sur *Malcolmia aegyptiaca* Del. (1) (dune de Bou-Saada, en avril), avec *Ceuthorrhynchus rufipes* Bris.

U. flavescens Küst. — Sur *Hirschfeldia geniculata* Batt. (massif des Mouzaïa, en juin).

U. rufipes Ol. — Sur *Reseda neglecta* Mull. (Bou-Saada, en avril) et *R. alba* L. (massif des Mouzaïa, en juin).

U. iconiensis Dan. *i. l.* — Sur *Reseda neglecta* Mull. (dune de Bou-Saada, en avril).

(1) M. Pic (*Ann. Soc. ent. France* (1894), p. 104) signale cette espèce comme recueillie à Aïn-Sefra sur *Moricandia teretifolia*.

Platyrrhinus (Anthribidae).

P. resinosus Scop. — Trouvé une fois en automne à Beni-Mahcèn des Soumata (massif des Mouzaïa), sur une souche de frêne (*Fraxinus excelsior* v. *oxyphylla* Marsch.).

Trigonorrhinus (Anthribidae).

T. areolatus Boh. (*pantherinus* Luc.). — Opère toutes ses métamorphoses dans les capitules de *Scolymus hispanicus* L., dont l'intérieur, qui peut contenir plusieurs larves, se transforme en un amas de pulvérulence brune. Beaucoup plus rare sur *S. grandiflorus* Desf. — Cette éthologie contraste avec ce que l'on sait des *Anthribus* vrais (*Brachytarsus*), dont les uns (*A. tessellatus* Boh.) se développent dans les tissus ligneux, et d'autres (*fasciatus* Forst., *variegatus* Geoffr.) dévorent à l'état larvaire les femelles des Coccides.

Araeocerus (Anthribidae).

A. fasciculatus De Geer. — Espèce importée, dont la larve se développe, dans les jardins d'Alger, à l'intérieur des fruits desséchés du Néflier du Japon (*Eryobothrya japonica* Thunb.). — Lucas, qui l'a décrite (*Ann. Soc. ent. France* [1861], p. 399), l'avait trouvée dans les tiges d'un gingembre chinois, et dans les fruits du cacaoyer et du caféier.

Lixus (Curculionidae).

L. professus Faust. — Cette espèce m'a paru vivre sur *Suaeda pruinosa* Lange, Salsolacée très abondante dans le steppe salé du Hodna (avril).

L. umbellatarum F. — Au printemps, sur *Ferula communis* L. (Ombellifère), à basse altitude (Alger), comme en montagne (Bou-Zegza, Mouzaïa).

L. rufitarsis Boh. — Sur les Composées Carduacées les plus diverses : *Onopordon macracanthum* Sch., *Picnomon Acarna* Cass., *Galactites tomentosa* Moench., *Cirsium scabrum* Poiret, *C. echinatum* L., etc. (massif des Mouzaïa).

L. cardui Ol. — Surtout sur *Onopordon macracanthum* Sch. (massif des Mouzaïa, Bou-Saada), où il a pour ennemi (voir plus haut, p. 284) le *Tillus transversalis* Charp.

Larinus (Curculionidae).

L. onopordi var. **maculatus** Fald. — Malgré son nom spécifique, cet insecte ne se rencontre guère que sur le genre *Echinops* (*E. spinosus* L.), où il est d'ailleurs commun au printemps (massif des Mouzaïa, Bou-Saada).

L. vittatus F. — Vit, comme dans le midi de la France (Jacquelin du Val, in *Ann. Soc. ent. France* [1852], p. 733) sur *Carlina corymbosa* L., où il abonde en été (massif des Mouzaïa).

L. siculus Boh. — Trouvé une seule fois sur *Picnomon Acarna* Cass. (massif des Mouzaïa, en juin).

L. maurus Ol. — C'est jusqu'à présent le seul *Larinus* vivant ailleurs que sur des Carduacées. Il se tient, en effet, exclusivement sur *Pallenis spinosa* Cass. (*Buphthalmum spinosum* auct.), Séneciodée dont le capitule, il est vrai, est entouré d'un involucre épineux. Jacquelin du Val (*l. c.*, p. 732) avait indiqué cette station et découvert à Montpellier la larve de l'espèce dès 1852 [1]. J. Gavoy (Catal. des Col. de l'Aude, p. 180) dans l'Aude, et J. Sainte-Claire Deville (*in litteris*) à Nîmes, ont corroboré depuis ses observations. J'ai moi-même retrouvé l'insecte, sur le *Pallenis* en fleurs, en juin dans le massif des Mouzaïa, vers 1.000 mètres et en mai, dans la forêt de Bou-Mahni près Boghni, vers 500 mètres d'altitude.

L. cynarae F. — Au printemps, sur *Onopordon macracanthum* Sch. (massif des Mouzaïa, Bou-Saada), Carduacée dont l'énorme capitule est parfaitement proportionné à la taille de l'insecte.

L. scolymi Ol. — Sur *Onopordon macracanthum* Sch. (massif des Mouzaïa), et surtout *Carduus macrocephalus* Desf. (massifs des Mouzaïa et du Djurdjura), qui paraît être, tout au moins en montagne, la plante de prédilection de ce *Larinus*.

L. flavescens Germ. — Comme en France (Jacquelin du Val, *l. c.*, p. 732), sur *Kentrophyllum lanatum* D. C. (massif des Mouzaïa, en juin).

L. sturnus Schall. — Sur des Carduacées diverses, surtout celles

(1) C'est du reste sur des échantillons fournis par lui que Chapuis et Candèze (Catalogue des Larves de Coléoptères, etc., p. 552, pl. VII, fig. 7, *a*, *b*, *c*) ont établi leur description.

du genre *Cirsium* (*C. scabrum* Poir. et *C. echinatum* L.), dans les capitules desquelles j'ai observé sa larve. — A. Montpellier (Jacquelin du Val, *l. c.*, p. 732), l'espèce vit sur *C. lanceolatum* Scop., et par contre, dans le bassin de la Seine (Bedel, Fn. Seine, Rhynchophora, p. 271) sur des *Centaurea*.

L. rusticanus Gyll. — Mêlé à *L. flavescens* Germ. sur *Kentrophyllum lanatum* D. C. (massif des Mouzaïa, en juin).

L. sulphurifer Boh. (1). — Au printemps, sur *Cirsium scabrum* Poir. et *Carduus pycnocephalus* L. (massif des Mouzaïa).

L. nanus Luc. — Très abondant aux environs d'Alger et, semble-t-il, exclusivement sur *Galactites tomentosa* Moench.

L. longirostris Gyll. — Dune de Zéralda, en mai, sur les capitules de *Centaurea seridis* L. v. *maritima* Lange. Jacquelin du Val (*l. c.*, p. 733) cite cette espèce, sous le nom de *confinis*, comme se trouvant à Montpellier sur *Centaurea aspera* L.

L. microlonchi, n. sp. (2). — Espèce présentant la faible taille, la couleur et le premier aspect de *L. nanus* Luc., mais à rostre filiforme, arqué, dépassant la longueur du pronotum chez les deux sexes. Cet ensemble de caractères range l'insecte aux côtés de *L. longirostris* Gyll., dont il diffère par sa forme ramassée et l'absence de bande claire aux élytres. Il doit être également voisin de *L. centaureae* Ol., de l'Europe orientale ; mais sa taille est deux fois moindre et les élytres ne sont pas brusquement déclives vers le sommet.

Ce petit *Larinus* se développe dans les capitules d'une Composée voisine des Centaurées, *Microlonchus salmanticus* D. C., où la larve,

(1) Cette espèce remplace en Algérie le *L. planus* F. (*carlinae* Ol.).

(2) **Larinus microlonchi**, n. sp. — *Ovatus, subopacus, niger, antennis clava excepta tarsisque rufescentibus, pube cinerea pulvereque luteo ut marmoratus. Rostrum arcuatum, capite cum pronoto in utroque sexu longius, interdum carinulatum, totum ac caput confertim punctatum. Pronotum brevissimum, coleopterorum ejusdem paene latitudinis, punctatissimum, punctis grossis medio excepto sparsis. Coleoptera versus apicem parum attenuata, haud abrupte declivia, ante apicem singula callosa deinque foveata, striatopunctata, interstitiis rugatis. Abdominis segmenta priora quaterna squamis pertenuibus furcillatis induta.* — Long. (rostr. excl.) : 4,25-7 mill.

Habitat in flosculis *Microlonchi salmantici*, ut videtur aestivalis.

toujours solitaire, donne l'imago en août. Je l'ai observé dans les massifs des Mouzaïa et du Djurdjura, entre 600 et 1.500 mètres d'altitude. — MM. Bedel, Desbrochers et Petri, qui l'ont examiné, le considèrent comme nouveau.

L. (Cryphopus) suborbicularis Cap. — Forêt de Rhamna, près Larache, sur les capitules de *Centaurea seridis* L. v. *auriculata* J. Ball. — D'après Jacquelin du Val (*l. c.*, p. 733), le *L. ferrugatus* Gyll., qui en est très voisin, vivrait aux environs de Montpellier également sur une Centaurée (*C. aspera* L.).

Bangasternus (CURCULIONIDAE).

B. villosus Cap. — Commun en avril sur les capitules de *Centaurea seridis* L. v. *maritima* Lange (dune de Zéralda).

Phytonomus (CURCULIONIDAE).

P. scolymi Cap. — D'après Lethierry (*Ann. Soc. ent. France* [1868], p. 236), la larve de cette espèce vit « dans les fleurs des *Scolymus hispanicus* et *grandiflorus* ». Pour ma part, je ne l'ai observée que sur *S. grandiflorus* Desf. (Dalmatie près Blida, le Fondouk près Alger) : les cocons de la nymphe sont généralement collés sur les écailles du réceptacle, mises à nu par la chute des corolles.

P. constans Boh. — J'ai vu sa larve dans les capitules de *Scolymus hispanicus* L. (massif des Mouzaïa, en juin). Elle se transforme entre les fleurons encore fixés au réceptacle, et donne l'insecte parfait au bout de peu de jours.

Pachytychius (CURCULIONIDAE).

P. subasper Fairm. — Cet insecte, l'un des plus communs de la région de Larache, se tient sur *Helianthemum guttatum* Mill. (var. *macrosepalum* Dun.), avec *Apion Chevrolati* Gyll. — Perris (Promenades entomologiques, in *Ann. Soc. ent. France* [1873], p. 85, et Larves de Coléoptères, p. 403), signale une espèce très voisine, *P. asperatus* Duf. (*scabricollis* Rosh.), comme se développant dans les Landes à l'intérieur des capsules de la même Cistinée (1).

(1) Observation omise par Rupertsberger.

Dorytomus (Curculionidae).

D. taeniatus F. — Sur *Salix pedicellata* Desf. (massif des Mouzaïa, en juin.

Orthochaetes (Curculionidae).

O. insignis Aubé. — Falaise de Larache, en mai, dans les volumineuses mottes de *Plantago macrorrhiza* Poir.

Styphlochaetes (Curculionidae).

S. Bedeli Reitt. — Trouvé abondamment, le 29 avril 1908, dans les touffes de *Salsola vermiculata* L. éparses, aux environs de Djellâl, sur le steppe salé du Hodna.

Ceuthorrhynchus (Curculionidae).

C. (**Coeliodes**) **cinctus** Chevr. — En grand nombre sur les fleurs d'*Ephedra fragilis* Desf. (dune de Zéralda, en avril). — Je n'ai pas remarqué chez cette espèce la moindre faculté saltatoire, contrairement à ce qu'en a rapporté Chevrolat (*Ann. Soc. ent. France* [1882], *Bull.*, p. 148), sur la foi de Poupillier.

C. (**Oxyonyx**) **superbus** Bris. — Un exemplaire en compagnie du précédent. — *C. Tournieri* Tourn. (*Mayeti* Bris. *i. litt.*), qui est aussi un *Oxyonyx,* vit, aux environs d'Oran, sur des Gnétacées du même genre.

C. (**Allodactylus**) **exiguus** Ol. — Au printemps, sur *Geranium Robertianum* L. (massif des Mouzaïa), comme en France.

C. (**Ceuthorrhynchidius**) **urens** Gyll. — Trouvé une seule fois, en juin, dans le massif des Mouzaïa, sur *Picnomon Acarna* Cass. — On sait que le *C. horridus* Panz., qui en est très voisin, vit pareillement sur des Carduacées.

C. (**Ceuthorrhynchidius**) **Dawsoni** Bris. — Abondant aux environs de Larache, en mai, sur *Plantago Coronopus* L., qui est précisément l'un des Plantains indiqués par Fowler (Brit. Coleopt., V, p. 367) et par J. Sainte-Claire Deville (*L'Abeille,* XXXI, p. 143) comme nourrissant cet insecte sur le littoral britannique et dans l'Ouest français.

C. (**Thamiocaulus**) **subulatus** Bris. — Deux individus ♂ ♀, à peine éclos, trouvés en mars sur un pied naissant de *Phlomis Herba-venti* L. (Beni-bou-Yacoub de Berrouaghia). — M. Bedel et moi les avons identifiés aux *types* de la collection Brisout. — On sait que les *Ceuthorrhynchus* du groupe *Thamiocaulus* sont inféodés aux Labiées.

C. (**i. sp.**) **geographicus** Goeze (1). — Environs de Larache, en avril, sur *Echium grandiflorum* Desf.

C. (**id.**) **crucifer** Ol. — Au printemps, sur *Cynoglossum pictum* Ait. (Tanger, massif des Mouzaïa) et *C. cheirifolium* L. (massif des Mouzaïa, hauteurs au-dessus de Blida).

C. (**id.**) **cingulatus** Schultze. — Trouvé en avril, à Bou-Saada, sur *Nonnaea violacea* Desf. et *N. micrantha* B. R.

C. (**id.**) **Aubei** Bohm. — Environs de Larache, en avril et mai, sur *Cerinthe major* L. et surtout *Anchusa granatensis* Boiss.

C. (**id.**) **larvatus** Schultze. — Sur *Echium grandiflorum* Desf. (massif des Mouzaïa, en mai).

C. (**id.**) **peregrinus** Gyll. — Abondant à Alger, dès février, sur *Borrago officinalis* L.; se retrouve à Larache sur la même plante; vit aussi sur *Cerinthe major* L. (massif des Mouzaïa, en avril).

C. (**id.**) **trimaculatus** Fab. — A Tanger, en avril, sur *Carduus myriacanthus* Coss.

C. (**id.**) **molitor** v. **interruptus** Schultze. — Sur *Anthemis pedunculata* Desf. (massif des Mouzaïa, en juin).

C. (**id.**) **melanostictus** Marsh. — Sur *Mentha rotundifolia* L. (massifs des Mouzaïa et de l'Akfadou, en mai).

(2) C. (**id.**) **pleurostigma** Marsh. — Vit, dans le massif des Mouzaïa (mai) aux dépens d'*Arabis albida* Stev., plante sur les racines de laquelle sa larve provoque (3) des galles, isolées ou en grappes, où

(1) Cette espèce et les cinq suivantes sont exclusivement propres aux Borraginées.

(2) Sauf *C. borraginis* F. et *C. picipennis* Sch., tous les *Ceuthorrhynchus* qui suivent sont parasites des Crucifères.

(3) Conf. Houard, Zoocécidies des pl. d'Europe, etc., t. I, p. 474.

s'achève la métamorphose. En Europe, cette espèce parasite les Crucifères les plus variées.

C. (id.) **Roberti** Gyll. — Sur *Sisymbrium Alliaria* L. (massif des Mouzaïa), observation d'ailleurs conforme à celle de Perris (Larves, p. 408).

C. (id.) **aper** Bedel. — Décrit (*L'Abeille*, XXVIII, p. 104) comme récolté à Teniet-el-Had sur une Crucifère du genre *Sinapis*. C'est en effet au pied de *Sinapis pnbescens* L. que se tient cet insecte en octobre, dans le massif du Djurdjura. Aux Mouzaïa, par contre, on ne le récolte en abondance (juin) que sur *Sisymbrium Alliaria* L.

C. (id.) **borraginis** F. — Sur *Mattia gymnandra* Coss. (Borraginée), aux bords du lac Agoulmine (Djurdjura), en juin.

C. (id.) **assimilis** var. **fallax** Boh. — L'un des *Ceuthorrhynchus* les plus communs à toutes les altitudes, et sur les Crucifères les plus diverses. En montagne (massifs du Djurdjura et des Mouzaïa), il affectionne surtout *Sinapis pubescens* L. Sa larve vit dans les siliques (Goureau).

C. (id.) **Schönherri** Bris. — Sur *Arabis albida* Stev. (massif des Mouzaïa, en mai). Vit en France sur une Crucifère du même genre, *A. hirsuta* Clav. (Bedel, *Bull. Soc. ent. France* [1905], p. 176).

C. (id.) **rufipes** Bris. — Dune de Bou-Saada, en avril, sur *Malcolmia aegyptiaca* Stev., en compagnie d'*Urodon Baudii* Desbr. — Les deux insectes ont un peu le même système de coloration.

C. (id.) **picipennis** Schultze. — Dans les inflorescences d'*Allium roseum* L. (l'Alma près Alger, en avril). — Espèce vicariante de *C. consputus* Germ., qui paraît vivre en Europe, aux dépens de Liliacées du même genre.

C. (id.) **algiricus** Bris. — A Bou-Saada, en avril, sur les tiges fleuries d'*Eruca pinnatifida* Pom.

C. (id.) **flavomarginatus** Bris. — Trouvé abondamment par M. de Borde, en avril, à Alger, sur les fleurs d'un Navet cultivé (*Brassica napus* L.).

C. (id.) **intersetosus** Weise. — M'sila, en avril, sur *Diplotaxis*

erucoïdes D. C.; dunes de Larache, en mai, sur *Diplotaxis catholica* D. C.

C. (id.) **flexirostris** Schultze. — Très petite espèce qui, à M'sila, se tient, en avril, sur *Rapistrum Linnaeanum* B. R,, Crucifère dont les silicules semblent exactement proportionnées à la taille de l'insecte.

C. (id.) **fulvipes** Schultze. — En avril, à M'sila, sur *Diplotaxis erucoïdes* D. C.; à Tanger, sur *Raphanus Raphanistrum* L.

C. (id.) **quadridens** Panz. — Sur *Sinapis arvensis* L. (Bou-Inane, en avril), et *S. pubescens* L. (massif des Mouzaïa, en juin). — D'après Perris (Larves, p. 408), sa larve vit au collet ou dans les tiges.

C. (id.) **picitarsis** Gyll. — Vit, comme en Europe, sur des Crucifères variées. Très commun notamment, à Bou-Saada, en avril, sur *Eruca pinnatifida* Pom. et *Lonchophora Capiomontana* Dur.

Baris (Curculionidae).

B. **cariniventris** Solari *Bollet. Soc. entom. italiana*, XL [1908], p. 279. — Dans les fleurs de *Phlomis Bovei* de Noë (massif des Mouzaïa, en juin), en nombre et presque toujours par couples. — Bien que je n'aie pas découvert les métamorphoses de cet insecte, et que je ne sois pas en mesure de faire connaître, par conséquent, dans quelle partie de la plante il se développe, la régularité de sa fréquentation ne laisse aucun doute sur son parasitisme vis-à-vis de cette Labiée. On sait du reste combien les *Baris* s'attaquent aux végétaux les plus disparates (1).

B. **morio** Boh. — Au collet de *Reseda luteola* L. (Si Ali bou Nab, près Camp-du-Maréchal, en novembre).

B. **atronitens** Chevr. — Sur *Raphanus Raphanistrum* L. (El-Affroun près Blida, en mars).

B. **quadraticollis** Boh. — Sur *Sinapis arvensis* L. (Bou-Inane près Alger, en mars). — Probablement sur beaucoup d'autres Crucifères.

(1) R. Boehm a récemment signalé (*Bull. Soc. entom. d'Égypte*, I, [1908], p. 66, fig. 5) le *Baris granulipennis* Tourn. comme se développant, en Egypte, à l'intérieur des fruits du *Citrullus colocynthis* Schrad., qui est une Cucurbitacée.

B. opiparis Dux. — Au printemps, au pied d'*Eruca pinnatifida* Pom. (Bou-Saada) et de *Diplotaxis erucoïdes* D. C. (M'sila).

B. angusta Bris. — Au pied d'*Eruca pinnatifida* Pom. (Bou-Saada, en avril).

B. prasina Boh. — Sur des Crucifères très diverses : *Raphanus Raphanistrum* L. (El-Affroun près Blida, en mars), *Sinapis arvensis* L. (Bou-Inane près Alger, en avril), *Matthiola lunata* D. C. (massif des Mouzaïa, en juin). — Espèce commune, et variable de coloration.

B. coerulescens Scop. — Sur *Hirschfeldia geniculata* Batt. (massif des Mouzaïa, en juin), *Diplotaxis erucoïdes* D. C. (M'sila, en avril) *Raphanus Raphanistrum* L. (El-Affroun, en mars). Vit peut-être même aux dépens des *Reseda*, car j'en ai trouvé un couple au collet de *Reseda luteola* L, (Si Ali bou Nab près Camp-du-Maréchal, en novembre). — Presque aussi commun que le précédent, mais beaucoup moins variable.

B. corinthia Fairm. — Semble vivre à Bou-Saada (avril) exclusivement sur *Lonchophora Capiomontana* Dur. Rencontré aussi à M'sila sur *Diplotaxis erucoïdes* D. C.

B malachitica Chevr. — Bou-Inane près Alger, en mars, sur *Sinapis arvensis* L.

Anthonomus (Curculionidae).

A. pedicularius L. — Comme en Europe, sur *Crataegus oxyacantha* L. (massif des Mouzaïa, en mai), et tout aussi commun.

A Grilati Desbr. — Découvert primitivement sur le cerisier cultivé. Se tient, dans le massif des Mouzaïa (juin), sur le merisier (*Prunus avium* L.).

Tychius (Curculionidae).

T. bellus Kirsch. — Environs de Larache, en mai, sur *Ononis euphrasiaefolia* Desf. et *O. diffusa* Coss. — Il semble difficile de voir dans cet insecte autre chose qu'une race particulièrement foncée de *T. striatulus* Gyll., dont le parasitisme sur le genre *Ononis* et le polychroïsme sont d'ailleurs bien connus.

T. (**Miccotrogus**) **capucinus**, Boh. — Abondant, en mai, mais exclusivement sur les dunes et les falaises, où il vit aux dépens des *Lotus* maritimes : *L. creticus* L. aux environs d'Alger, *L. arenarius* Brot. aux environs de Larache. — La var. *molitor* Chevr., presque aussi commune que le type, se rencontre avec lui.

Sibynia (Curculionidae).

S. **planiuscula** Desbr. — Sur *Statice Bonduelli* Lestb. (Bou-Saada, en avril). — C'est également sur un *Statice* (à fleurs bleues et blanches) que M. de Borde et moi avons recueilli cette espèce, en mai, à la falaise sud de Gibraltar.

S. **sodalis** Germ. — M. J. Magnin a démontré (*Bull. Soc. ent. France* [1896], p. 386, et [1897], p. 309) que cette espèce vit, aux environs de Paris, dans les fleurs d'*Armeria plantaginea* Wild., Plombaginée voisine des *Statice*. — Je l'ai retrouvée dans le massif du Djurdjura (Tizi bou-el-Ma, vers 1.700 mètres, en juin) sur *Armeria allioides* Boiss. et, entre Tanger et Larache, en avril sur une autre *Armeria*, restée indéterminée. — Je l'ai vainement cherchée, par contre, dans le massif des Mouzaïa, où abonde *A. longearistata* Boiss., espèce voisine d'*allioides*.

S. **silenes** Perris. — Très commun au printemps sur divers *Silene*, notamment *S. nicaeensis* v. *arenarioides* Desf. (dune de Bou-Saada), *S. pseudo-atocion* Desf. (dune de Zéralda) et *S. colorata* Poiret (Rhamna près Larache).

S. **niveivittis** Mars. — En montagne (massif des Mouzaïa, vers 1.200 mètres, en mai) sur *Silene pseudo-atocion* Desf.

Mecinus (1) (Curculionidae).

M. **longiusculus** Boh. — Ordinairement sur les *Linaria* : *L. heterophylla* Desf. et *L. reflexa* Desf. (massif des Mouzaïa, en mai); mais également sur les *Anarrhinum*, Scrophulariées voisines des *Linaria* : *A. pedatum* Desf. (massif des Mouzaïa, en mai) [et *A. bellidifolium* Desf., à Montpellier, cf. Valéry Mayet, Coléoptères des Albères (pag. sp. p. 85), in *Miscellanea Entomologica*, XI, p. 147].

M. **comosus** Boh. Vit, dans la falaise de Larache, aux dépens de

(1) Pour la biologie des *Mecinini* paléarctiques, voir L. Bedel, in *Ann. Soc. ent. France* [1884], p. 217.

Plantago macrorrhiza Poir., sur les épis duquel l'insecte se tient en mai.

Gymnetron (Curculionidae).

G. variabile Rosh. — Sur les épis de *Plantago lagopus* L. (environs de Larache, en avril).

G. variabile subsp. **haemorrhoïdalis** H. Bris. — Sur les épis de *Plantago serraria* L. (massif des Mouzaïa, en juin).

G. algiricum Bris. [1]. — Bien connu comme se développant dans les capsules de *Scrophularia canina* L.; l'insecte parfait s'y trouve renfermé en novembre; il est très commun en mai (massif des Mouzaïa) sur les rameaux de la plante. Également sur *S. saharae* Batt, (Bou-Saada, en avril).

G. melinum Reitt. — Sur *Veronica anagallis* L. (massif des Mouzaïa en juin; Aït-Ouabane (Djurdjura), en juillet).

G. (Rhinusa) tetrum L. — Non seulement sur les *Verbascum* : *V. Boerhavii* L. (massif des Mouzaïa), *V. sinuatum* L. (Alger), dans les capsules desquels on trouve l'imago en automne, mais sur *Celsia cretica* L. (Boghni) et même *Scrophularia laevigata* Vahl (massif des Mouzaïa, en juin). — L'insecte varie beaucoup de taille suivant la dimension du fruit où il s'est développé, minuscule (2,5 mill.) sur *Verbascum sinuatum*; énorme (4 mill.) dans les capsules de *Celsia cretica,* qui atteignent, il est vrai, la grosseur d'un pois.

G. (id.) lanigerum H. Bris. — Sur *Linaria reflexa* v. *agglutinans* Pom. (Bou-Saada, en avril). Exemplaires comparés aux *types* d'H. Brisout.

G. lanigerum v. **griseohirtum** Desbr. — Sur *Linaria heterophylla* Desf. et *L. reflexa* Desf. (massif des Mouzaïa, en mai et juin). — En Corse, sur *L. triphylla* Desf. (Perris, Larves, p. 406).

G. (id.) vestitum Germ. — Dans les fleurs d'*Antirrhinum majus* L. (massif des Mouzaïa, en mai).

G. (id.) canescens Desbr. — Sur *Linaria heterophylla* Desf. (massif des Mouzaïa, en juin). Obtenu aussi, par éclosion, de capsules de

(1) Cette espèce et toutes les suivantes sont propres aux Scrophulariées.

L. baborensis Batt. provenant de l'Akfadou (G. Lapie). — Espèce méconnue par Reitter, et qui diffère réellement : 1°, de *vestitum* Germ. par sa taille bien inférieure en moyenne, sa vestiture régulièrement grise, son rostre bien plus long et plus fin chez les deux sexes; 2°, de *netum* Germ. par son prothorax beaucoup plus large et sa massue antennaire courte.

Cionus (Curculionidae).

C. Schoenherri Bris. — Sur *Scrophularia canina* L., *S. laevigata* Vahl. (massif des Mouzaïa, de mai à juillet) et *S. saharae* Batt. (Bou-Saada, en avril).

C. alauda v. **Villae** Com. — Au printemps, sur *Scrophularia laevigata* Vahl (massif des Mouzaïa) et *S. saharae* Batt. (Bou-Saada).

C. (**Stereonychus**) **fraxini** Deg. — Sur diverses Oléacées : *Olea europaea* L. (Palestro, en décembre), *Phillyrea media* L. (massif des Mouzaïa, en juin), *Fraxinus excelsior* v. *oxyphylla* Marsh. (Boucharen près Larache, en mai).

Nanophyes (Curculionidae).

N. (**Nanodiscus**) **transversus** Aubé. — Sur *Juniperus oxycedrus* L. (massif des Mouzaïa). Beaucoup plus commun au bord de la mer sur *J. phoenicea* L. (dune de Zéralda, de janvier à mai) qui parait être sa plante de prédilection (cf. H. Brisout, in l'*Abeille*, VI, p. 318). J'ai trouvé en fin septembre l'insecte parfait, à peine éclos, dans les baies de ce Genévrier.

N. niger Waltl. — Environs de Larache, en mai. Vit, comme en Europe, sur *Erica scoparia* L.

Magdalis (Curculionidae).

M. (**Panus**) **barbicornis** Latr. — Sur *Prunus avium* L. (massif des Mouzaïa, en Juin).

M. Grilati Bedel. — Découvert à l'Édough sur le Cerisier cultivé. Dans les Mouzaïa, se prend, avec l'espèce précédente, sur le merisier (*Prunus avium* L.). A Aït-Ouabane (Djurdjura), en juillet, je l'ai observé sur le *Sorbus aria* Crantz, défleuri. M. Pic (*Bull. Soc. ent. France* [1897], p. 222) dit l'avoir recueilli en Kabylie « sur Aubépines ».

Enfin, d'après M. Bedel, on le prendrait aux environs de Médéa sur le Cognassier (*Cydonia vulgaris* D. C.). — En somme, l'insecte est parasite des Rosacées dont le fruit est ou bien une drupe ou bien une pomme (Amygdalées et Pomacées).

Apion (1) (Curculionidae).

A. (**Phrissotrichium**) **brevipilis** Desbr. — De mai à août, sur *Helianthemum salicifolium* Pers. (massif des Mouzaïa).

A. (**Ceratapion**) **carduorum** Kirb. — Sur *Cynara Cardunculus* L., en février (massif des Mouzaïa).

A. (**id.**) **dentirostre** Gerst. — Je rattache à cette espèce, décrite d'Andalousie sur un seul exemplaire ♂, une série d'un grand *Apion* recueilli dans la forêt de Rhamma près Larache, en mai, sur *Centaurea seridis* var. *auriculata* J. Ball. — Ses remarquables caractères masculins correspondent exactement à ceux indiqués par Schilsky (Küst. Käf., 43, XVIII).

A. (**id.**) **onopordi** Kirb. — Sur *Cirsium scabrum* Poir., en mai (massif des Mouzaïa).

A. (**Exapion**) **fuscirostre** F. — Toujours sur *Calycotome spinosa* Lam. (Palestro, Blida, massif des Mouzaïa, etc.), Papilionacée dans les gousses de laquelle il se développe et où on trouve l'imago dès septembre.

A. (**id.**) **compactum** Desbr. — Sur *Genista tricuspidata* Desf. (massif des Mouzaïa, en juin).

A. (**Omphalapion**) **dispar** Germ. — Les larves de cette espèce, au nombre de 4 à 6 exemplaires, opèrent toutes leurs métamorphoses dans les capitules d'*Anthemis pedunculata* Desf., mais sans les déformer. L'insecte parfait (dans le massif des Mouzaïa, vers 1.300 mètres) éclôt en fin juin.

A. (**Lepidapion**) **cretaceum** Rosh. — Extrêmement abondant, en avril sur les Légumineuses Génistées du genre *Retama* : *R. Retam* Webb. (Bou-Saada), *R. Webbii* Spach (Tanger).

(1) Je profite de l'occasion pour signaler que l'*Apion subplumbeum* Desbr. (*Le Frelon*, 12, p. 108), découvert à Ma'an, — qui n'est pas en Perse, comme l'indique Schilsky (Küst. Käf., 43, XCVI), mais en Arabie, — vit sur *Astragalus Forskålei* Boiss.

A. (id.) **argentatum** Gerst. (*squamigerum* Duv.). — Sur *Genista tricuspidata* Desf. (massif des Mouzaïa, en juin).

A. (**Kalkapion**) **semivittatum** Gyll. — Comme en Europe, sur *Mercurialis annua* L. (massif des Mouzaïa, Alger).

A. (**Catapion**) **tunicense** Desbr. — Se prend en mai, dans le massif de l'Akfadou (vers 1.300 mètres), sur *Thymus numidicus* Poir.

A. (**in sp.**) **brevirostre** Herbst. — Au printemps, sur le genre *Hypericum*, aussi bien en plaine, sur *H. australe* Ten. (l'Alma près Alger), que dans les cascades élevées de l'Atlas, sur *H. Naudinianum* Coss. (Oued Kaïrous des Mouzaïa, vers 1.400 mètres).

A. (**id.**) **robustirostre** Desbr. — Régions montagneuses et boisées (massif des Mouzaïa, entre 1.000 et 1.200 mètres, en juin), sur *Umbilicus horizontalis* Guss., Crassulacée dans les tiges de laquelle la larve pratique une galerie longitudinale. — M. Bedel m'a dit aussi avoir vu éclore cet *Apion* de pieds d'*Umbilicus* récoltés en Kroumirie par M. Sedillot.

A. Chevrolati Gyll. — Extrêmement abondant aux environs de Larache sur *Helianthemum guttatum* Mill. (v. *macrosepalum* Dun.). Signalé par Perris dès 1863 (cf. Bedel, Fn. Seine, Rhynchophora, p. 381), comme vivant sur cette Cistinée dans le département des Landes [1].

A. (**id.**) **Kraatzi** Wenck. — Sur *Cytisus linifolius* Lam. (l'Alma près Alger, en avril).

A. (**id.**) **andalusicum** Desbr. — Sur les inflorescences de *Coronilla pentaphylla* Desf. (massif des Mouzaïa, vers 1.200 mètres, en juin).

A. (**id.**) **loti** Kirby. — En mai, sur *Lotus creticus* L. (dune de Zéralda) et *L. arenarius* Brot. (falaise de Larache).

Rhynchites (Curculionidae).

R. semicyaneus Bedel. — Sur *Salix pedicellata* Desf. (massif des Mouzaïa, en juin); c'est évidemment à ce Saule (de la section des marceaux), très répandu dans le Tell, que L. Bedel fait allusion dans sa description (*Ann. Soc. ent. France*, [1884] *Bull.*, p. 140).

(1) Observation omise par Rupertsberger.

Liparthrum (Ipidae).

L. mori Aubé. — Dans les brindilles de *Morus alba* L. (Alger, en janvier). — Espèce nouvelle pour le Nord de l'Afrique.

Crypturgus (Ipidae).

C. pusillus Gyll. — Écorces de *Cedrus atlantica* Man. (Dra-Inguel près Boghni, en juin).

C. numidicus Ferr. — Écorces de *Pinus halepensis* Mill. (Alger, en février).

Cryphalus (Ipidae).

C. (Hypothenemus) aspericollis Woll. (*Ehlersi* Eichh.) (1). — A Alger, en hiver, aussi bien dans le Mûrier que dans le Figuier. — On sait que ces deux essences appartiennent d'ailleurs à la même famille des Morées.

Rectifications.

P. 286, à propos de *Xenostrongylus histrio* Woll. — D'après une indication toute récente de Reitter (Fauna Germanica, III, 27), le véritable *X. histrio* Woll. serait exclusif à Madère, et l'espèce citée ici devrait prendre le nom de *X. truncatus* Kiesw.

P. 298, à propos de *Thyamis candidula* Foudr. — Le *Thymelaea* sur lequel la race *thymelaearum* Peyerh. vit à Larache n'est pas le *canescens*, mais le *lythroides* Murb. (communication récente de M. le professeur Battandier).

(1) Cf. Fauvel, Catalogue des Coléoptères des îles Madère, Porto-Santo et Desertas, 1897, in *Rev. d'Entom.*, XVI, p. 66.

CONTRIBUTION A LA FAUNE

DES ORTHOPTÈRES DE LA GUYANE FRANÇAISE

par L. CHOPARD.

(1er mémoire. *Mantidae* et *Phasmidae*.)

Les Orthoptères étudiés dans ce mémoire et dans ceux qui suivront m'ont été cédés par M. E. Le Moult et ont été recueillis par lui au cours de l'année 1908 dans la province du Maroni, à la frontière de la Guyane hollandaise. Les matériaux provenant de cette contrée sont, en général, fort peu abondants; aussi la collection formée par M. Le Moult durant son séjour, bien que très insuffisante pour permettre une étude tant soit peu complète de la faune de la région, présente cependant un grand intérêt, tant au point de vue des espèces nouvelles ou non encore signalées en Guyane, qu'à celui de l'abondance relative de chaque espèce. Cette collection comprend en effet un nombre d'individus relativement considérable (environ 4.000) qui permet de se faire une idée assez exacte de la plus ou moins grande fréquence des espèces représentées. Beaucoup de ces espèces ont un habitat très étendu et se rencontrent depuis l'Amazone jusqu'au Venezuela. La faune semble d'ailleurs être très homogène dans toute cette vaste région qui forme probablement une province zoologique bien nette. Malheureusement le manque absolu de catalogues locaux et la rareté même des simples notes sur les Orthoptères de ces régions ne permettent pas de comparer utilement les faunes des différentes localités.

Je me bornerai donc à énumérer les espèces recueillies en indiquant très exactement le nombre d'individus de chaque sexe et autant que possible les dates de capture.

MANTIDAE.

EREMIAPHILINAE.

Aucune espèce de ce groupe n'avait encore été signalée en Guyane.

Chaeteessa Burm.

C. valida Perty. — 2 ♂, 1 ♀. Nouveau-Chantier.

Le ♂ de cette espèce a été décrit par Perty (**1833**, p. 126) (1), du Brésil; la ♀ n'était pas connue.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la date de publication du mémoire cité et permettent en même temps de se reporter à l'index bibliographique qui est classé par ordre chronologique.

♀. Forme rappelant celle du ♂; taille un peu plus grande. Nervures des ailes et des élytres semblables. Élytres à nervures légèrement bordées de brun; champ marginal rembruni à la base et à l'extrémité. Stigma brun ferrugineux, précédé d'une tache de même couleur; une bande brune oblique allant du stigma au bord postérieur de l'élytre. Ailes entièrement d'un brun ferrugineux à bord antérieur un peu plus foncé à l'apex. Plaque suranale transversale, tronquée. Cerci dépassant peu l'abdomen, composés d'articles larges, légèrement aplatis et velus. Plaque sous-génitale triangulaire, jaunâtre.



C. valida Perty ♀.

Long. du corps : 18 mill. Long. de l'élytre : 16 mill. Long. du proth. : 5,5 mill. Larg. de l'élytre : 4,5 mill. Larg. du proth. : 3 mill.

Mantoida Newm.

M. fulgidipennis Westw. — 1 ♀. Nouveau-Chantier. Espèce connue seulement des bords de l'Amazone (Bates, in Westwood, **1889**, p. 28).

CHAERADODINAE.

Chaeradodis Serv.

C. strumaria L. — 1 ♂, 1 ♀. St-Jean du Maroni; juin.

C. laticollis Serv. — Deux ♂, non adultes. Nouveau-Chantier, St-Jean du Maroni; déc. janvier.

MANTINAE.

Acontista Stål.

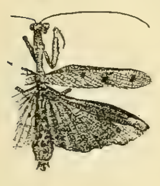
A. perspicua F. — 28 ♂, 7 ♀. St-Jean, St-Laurent, La Forestière, Nouveau-Chantier, Pariacabo; août à mai. Presque tous les ♂ de cette espèce que j'ai entre les mains présentent une ou deux bandes brunes obliques sur les élytres. Ces individus sembleraient donc plutôt appartenir à l'espèce décrite par Saussure et Zehntner (**1894**, p. 134) sous le nom de *A. Westwoodi* Sauss. et Zehnt. D'autre part les ♀ peuvent être rapportées nettement à *A. perspicua* F. qui, d'ailleurs, a seule été signalée en Guyane. Il est donc probable que les mâles des deux espèces présentent des formes extrêmement voisines ou peut-être même qu'il ne s'agit que de formes locales d'une seule espèce.

A. gracilis, n. sp. — ♀. *Prasina, elongata. Caput vertice declive, scutello faciali transverso, superne in medio rotundato. Pronotum elongatum, angustum, basi valde constrictum. Abdomen leviter dilatatum, fusiforme. Elytra abdomine longiora, angusta, prasina, apice hyalina; macula stigmatica fusca, minuta. Alae dimidia parte basali lutea, parte apicali fusca, apice et margine externo partim hyalinis. Pedes fusco-annulati.*



A. gracilis ♀.

♂. *Caput thoraxque ut in femina. Abdomen elongatum, gracillimum. Elytra angusta, hyalina; area antica viridi-opaca, area postica ultra medium maculis duabus fuscis; stigmate fusco. Alae fuscae, area antica anguste rubra; margine externo apiceque ut in femina hyalinis. Pedes haud annulati.*



A gracilis ♂.

♀. Long. : 24 mill.; pronot. 7,5 mill.; fem. ant. 7,5 mill.; elyt. 17,5 mill.; lat. elyt. 4,5 mill.

♂. Long. : 19,5 mill.; pronot. 6 mill.; fem. ant. 6 mill.; elyt. 14 mill.; lat. elyt. 3,5 mill.

♀. Allongée, organes du vol dépassant l'abdomen. Tête assez étroite; vertex à peine sillonné, formant avec l'occiput un angle très vif. Scutellum transverse, arrondi au sommet et présentant une petite carène médiane à la base. Prothorax *relativement très long et étroit*, rebordé latéralement. Abdomen assez peu dilaté pour une femelle, fusiforme. Pattes annelées de brun. Fémurs antérieurs larges, d'un brun uniforme à la face interne, maculés de petits points blancs à la face externe. Tibias antérieurs présentant 16 épines internes, 18 épines externes; ces dernières très courtes et tronquées au sommet. Élytres allongés, étroits, d'un vert uniforme sauf l'apex qui est transparent. Bord antérieur sinué. Stigma concolore mais présentant, accolé à lui et au-dessous, un petit point noirâtre très net. Ailes jaunes sur presque toute la longueur du champ antérieur et dans la moitié proximale du champ postérieur; au bord externe une très large bande d'un brun iridescent, laissant libre la partie apicale du champ postérieur; apex de l'aile occupé par une tache brune.

♂. Tête et prothorax conformés comme chez la ♀. Abdomen très allongé, à bords parallèles. Pattes non annelées de brun, d'un jaunâtre uniforme. Armature des tibias antérieurs comme chez la ♀ sauf au

bord interne qui porte 15 épines au lieu de 16. Élytres très étroits, hyalins, sauf le champ antérieur vert opaque. Stigma brun; une tache brune arquée au milieu de l'élytre et une autre arrondie vers l'apex. Ailes presque entièrement brunes à reflets irisés; le bord antérieur étroitement teinté de rouge foncé. Vers l'apex, une partie transparente, un peu enfumée, rappelant exactement l'aspect de l'extrémité de l'aile de la ♀. Comme chez celle-ci l'apex même de l'aile est occupé par une tache brune.

St-Laurent du Maroni, Nouveau-Chantier. 1 ♂, 3 ♀.

Bien qu'aucune preuve matérielle n'autorise ce rapprochement, je crois pouvoir considérer les deux individus ci-dessus décrits comme le ♂ et la ♀ de la même espèce. La forme très remarquable du prothorax les éloigne d'ailleurs de toutes les autres espèces d'*Acontista* décrites et j'aurais même hésité à les ranger dans ce genre si l'armature externe des tibias antérieurs n'avait été aussi caractéristique.

A. maroniensis, n. sp. — ♂. *Scutellum faciale planulum, superne rotundatum. Vertex sulcatus. Pronotum posterius constrictum. Elytra latiuscula, hyalina; area antica viridi-opaca, margine costali arcuato; area postica ultra medium maculis duabus fuscis. Stigmate viridi; ad illum puncto minuto fusco. Alae vitta anteriore angusta lateritia, de reliquo subvitreae, flavicantes; fascia arcuata, fusca, apicem hyalinum liberante.*

A. maroniensis ♂.

♀. *Prasina. Caput vertice crasso, 4-sulcato. Scutellum faciale ut in mare rotundatum. Elytra lata; margine anteriore arcuato; apice et margine suturali magna parte hyalinis; in regione hyalina maculis duabus pallide fuscis; in margine partis prasinae macula fusca; stigmate fusco. Alae vitta anteriore parallela rufa; de reliquo flavescentes, subhyalinae; fascia arcuata, fusca marginem externum liberante; apice hyalino. Abdomen sat fortiter dilatatum, lateraliter maculis duabus viridibus ornatum.*



A. maroniensis ♀.

♂. Long. : 16,5 mill.; pronot. 4 mill.; elyt. 12 mill.; lat. elyt. 3,5 mill.

♀. Long. : 18 mill.; pronot. 5,25 mill.; elyt. 14 mill.; lat. elyt. 4,5 mill.

♂. Vertex présentant quatre profonds sillons. Scutellum facial plan, très arrondi au sommet. Prothorax court. Abdomen allongé, un peu élargi au milieu. Élytres transparents, le champ antérieur vert opaque. Stigma vert, présentant accolé à lui et au-dessous un petit point brun. Deux taches brunes, arrondies dans la moitié distale du champ postérieur. Ailes présentant au bord externe une bande brune, qui atteint le bord antérieur en laissant l'apex libre; bord antérieur étroitement bordé de rougeâtre. Tout le reste de l'aile, y compris l'apex, transparent, teinté de jaunâtre. Pattes jaunes (vertes pendant la vie?). Genoux des 4 pattes postérieures noirs.

♀. Verte. Tête large; vertex sillonné comme chez le ♂, bombé. Scutellum arrondi au sommet. Prothorax rhomboïdal. Élytres verts, transparents à l'apex et sur le tiers apical du bord interne. Dans la partie transparente se trouvent deux taches brun jaunâtre se fondant avec la partie opaque de l'élytre qui présente également une teinte jaunâtre à la limite de l'aire transparente. Bord interne présentant une petite tache brune au-dessous du stigma; stigma brun. Ailes présentant au bord antérieur une bande assez large, parallèle, d'un brun rougeâtre; le reste de l'aile transparent lavé de jaunâtre, avec une large bande brune, arquée le long du bord externe, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur. Cette bande laisse libre l'apex de l'aile et une grande partie du bord externe. Abdomen assez fortement dilaté, brun jaunâtre sur la ligne médiane, avec sur les côtés deux grandes taches vertes occupant environ le 3e et le 5e tergite et séparées par une tache jaune citron (1). Plaque suranale et cerci verts. Pattes vertes.

Nouveau-Chantier, Passoura, St-Jean; août, octobre. 1 ♂, 3 ♀.

Le ♂ de cette espèce est voisin de *A. concinna* Perty ♂, mais en diffère par l'écusson facial non tronqué au sommet et par la coloration des ailes.

La ♀ se rapproche beaucoup par sa coloration de *A. guianensis* Sauss. et Zehnt. ♀, mais s'en éloigne par le stigma brun et l'abdomen dilaté.

Tithrone Stål.

T. roseipennis Sauss. — 2 ♂, 2 ♀. Nouveau-Chantier, Charvein; décembre.

Le ♂ de cette espèce n'était pas décrit.

(1) Cette coloration n'est pas aussi nettement visible chez tous les individus.

♂. Plus petit et plus grêle que la ♀. Élytres plus étroits, à bord antérieur très peu arqué. Vertex peu sillonné, noirâtre dans sa partie inférieure. Ocelles petits. Front sillonné au-dessus des ocelles comme chez la ♀ et noir dans la partie délimitée par ce sillon. Écusson très étroit. Prothorax court, à peine dilaté. Coloration des ailes et des élytres semblable à celle de la ♀ mais beaucoup plus vive (1). Abdomen grêle. Armature des tibias antérieurs = ext. : 13-15, int. : 14-16.

Long. du corps : 20 mill.; proth. 5,5 mill.; élyt. 15 mill.; larg. élyt. 4,5 mill.

Thespis Serv.

T. purpurascens Oliv. — 6 ♂, 10 ♀. Nouveau-Chantier, St-Jean du Maroni, St-Laurent du Maroni; juin à janvier.

T. fulgida Sauss. — 2 ♀. Nouveau-Chantier.

T. quinquemaculata Oliv. — 2 ♂. St-Jean du Maroni; octobre.

T. Lemoulti Chopard (**1910**, p. 272). — 1 ♀. St-Laurent du Maroni.

T. maxima Chopard (**1910**, p. 273). — 1 ♀. St-Laurent du Maroni; novembre.

T. infuscata, n. sp. — ♂. *Gracillima, fusca. Pronotum carinatum; marginibus lobo antico remote dentatis, lobo postico inermibus. Abdomen filiforme, haud tuberculatum. Elytra alis breviora; area antica brunnea, area postica subhyalina; apicem versus leviter infus-*

(1) J'ai observé sur les quatre individus que je possède que l'un des élytres, celui qui est recouvert par l'autre au repos, prend une coloration d'un rose très vif, semblable à celle des ailes. Il est peu probable que cette coloration existe chez l'insecte vivant, mais plutôt, comme l'indique H. de Saussure (**1871**, p. 41), que les élytres ont tendance à devenir rouges en séchant. Cependant, il est à remarquer que, seul, l'élytre recouvert prend cette teinte qui, d'autre part, est exactement la même que celle des ailes inférieures qui sont toujours recouvertes. Des observations sur l'insecte vivant permettraient d'élucider cette question qui pourrait être intéressante au point de vue de la production des pigments. Les Mantes gardant leurs ailes fermées au moment de la pigmentation des téguments après la dernière mue, il n'est pas impossible que la lumière ait une certaine action sur le développement du pigment vert.

cata; stigmate fusco. Alae dimidia parte basali hyalinae, dimidia parte apicali fuscae; venulis transversis pallidis; apice flavescente.

Long. corp. : 75 mill.; pronot. 25 mill.; élyt. 28 mill.; lat. elyt. 5 mill. Long. al. : 35 mill.

♂. Brun, très allongé. Tête petite, yeux globuleux, proéminents; pièces buccales petites. Écusson très étroit, transversal, arrondi à la partie supérieure. Ocelles gros, rapprochés. Front et vertex noirâtres. Antennes submoniliformes, pubescentes, noirâtres, plus claires à la base; chaque article porte à son sommet quelques longues soies dressées. Prothorax très grêle, fortement caréné, atténué en avant; dilatation humérale peu marquée. Partie antérieure présentant latéralement quelques dents écartées; partie postérieure mutique. Prosternum velu. Métanotum un peu plus long que le mésonotum, jaunâtre au milieu. Abdomen bacillaire, à derniers tergites non tuberculés. Plaque suranale triangulaire, peu allongée. Cerci grands, foliacés. Pattes antérieures très grêles; fémurs bruns à la face interne. Pattes intermédiaires et postérieures filiformes, confusément annelées de brun. Élytres très étroits, plus courts que les ailes; champ marginal brun clair, à nervures réticulées; champ discoïdal en grande partie transparent, rembruni vers l'apex et le long de la nervure médiane et du bord postérieur. Stigma calleux, brun. Champ anal transparent. Ailes hyalines, à reflets irisés dans la moitié proximale; le reste forme une large bande d'un brun irisé à veinules transversales blanches. Apex de l'aile jaunâtre taché de brun.

St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier. 14 ♂.

Cette espèce se rapproche de *T. perpulchra* Westw. et de *T. miranda* Sauss. par la brièveté relative des élytres et par leur aire anale entièrement transparente.

Hagiomantis Sauss. et Zehnt.

H. ornata Stoll. — 2 ♀. St-Laurent du Maroni, Nouveau-Chantier; juin.

H. lutescens Guér. et Perch. — 1 ♂. Nouveau-Chantier.

Cette espèce a été décrite par Guérin et Percheron (**1835**, pl. 3) sur un individu provenant de Cayenne. Elle ne semble pas avoir été retrouvée depuis cette époque. On a considéré que l'individu décrit devait être une femelle bien que rien dans les dessins ni dans la description des auteurs ne permette de préciser ce point. La petitesse

des ocelles seule, par analogie avec la généralité des cas et en particulier avec le genre voisin *Liturgousa* Sauss. pouvait permettre cette supposition. Cependant, le ♂ que je possède correspondant exactement au dessin et à la diagnose donnés par Guérin et Percheron, je crois que leur description fut faite également d'après un mâle. Je me contenterai donc de compléter cette description en précisant quelques détails.

♂. Brun marbré de verdâtre (sur le sec). Tête large; yeux proéminents. Vertex délimité en avant par un sillon, sa crête formant une ligne droite à peu près au niveau des yeux et présentant une forte saillie à côté de chaque œil. Ocelles très petits, disposés en triangle. Écusson facial transversal, très étroit, presque anguleux au sommet, noir [1]. Clypeus caréné et profondément échancré à la base. Antennes filiformes, atteignant l'extrémité de l'abdomen, insérées dans l'angle formé par l'écusson et l'œil. Pronotum assez court, peu rétréci dans la partie postérieure; partie antérieure très bombée, un peu atténuée et bien arrondie en avant. Dilatation humérale à peine indiquée; sillon collaire profond. Toute la surface est couverte de petits points blancs granuleux; le bord postérieur présente de chaque côté de la ligne médiane un tubercule assez fort. Abdomen large, déprimé, à bords un peu dentés; plaque suranale large, tronquée au sommet et légèrement échancrée; angles arrondis. Plaque sous-génitale arrondie au sommet. Cerci assez longs, cylindriques, les premiers articles très courts, les derniers allongés. Pattes antérieures fortes; hanches arrondies en dessous, noires le long du bord interne et présentant au bord externe un point noir près de la base. Fémurs assez larges, granuleux à la face externe; 4 épines discoïdales disposées en ligne brisée; 4 épines externes longues et droites (non compris la géniculaire); 15 épines internes presque égales, noires. Tibias grêles, droits; 8 épines externes croissant régulièrement de longueur de la 1re à la 7e; la 8e très grande; 10 épines internes arquées, noires. Fémurs intermédiaires et postérieurs granuleux à la face externe; les intermédiaires assez forts, les postérieurs plus grêles. Tous les fémurs et les tibias annelés de brun. Tarses à 1er article beaucoup plus long que les autres. Élytres larges, marbrés de verdâtre. Ailes jaunes largement bordées de noir au bord externe.

Long. : 33 mill.; pronot. 9,5 mill.; élytres 22 mill.; fem. ant. 10 mill.

(1) La figure de Guérin et Percheron ne concorde guère avec ce caractère. Il est possible que la tête représentée de face par ces auteurs soit, comme les pièces buccales de la même planche, celle d'un autre insecte.

Liturgousa Sauss.

L. annulipes Serv. — 6 ♀. Nouveau-Chantier, St-Laurent du Maroni; octobre à mai.

L. cayennensis Sauss. — 6 ♂, 9 ♀. Nouveau-Chantier, St-Jean, St-Laurent; novembre à mai.

L. mesopoda Westw. — 5 ♀. St-Laurent du Maroni, Nouveau-Chantier; octobre à février.

Macromantis Sauss.

M. hyalina De Geer. — 5 ♂, 5 ♀. St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier, La Forestière; octobre à juin.

Il m'a été impossible de différencier les individus ♀ que je possède de ceux décrits sous le nom de *M. ovalifolia* Stoll. Les ♂, au contraire, se rapportent parfaitement à la description donnée par Stoll (**1813**, p. 60, pl. 20, fig. 75) du ♂ de *M. hyalina* De Geer. Comme H. de Saussure le supposait, il est possible qu'il ne s'agisse que de deux variétés du ♂ d'une même espèce. Ne possédant aucun individu à champ marginal opaque, il m'est impossible de me faire une opinion précise à ce sujet. La forme *hyalina* De Geer semblerait cependant être seule représentée à Surinam et dans la région du Maroni. Les ♂ de cette forme présentent, d'autre part, certaines différences dans le développement de la bande verte qui suit la nervure principale de l'élytre, les individus décrits par De Geer (**1773**, p. 410, pl. 37, f. 1) et par H. de Saussure (**1872**, p. 270) en étant absolument dépourvus. Les individus de ma collection ont tous cette bande verte mais plus ou moins développée. L'un d'eux présente même une teinte verdâtre dans la moitié apicale du champ marginal [1]. Quoi qu'il en soit, le nom de *hyalina* De Geer étant le plus ancien devra être conservé.

Photina Burm.

P. vitrea Burm. — 11 ♂. St-Jean du Maroni, Nouveau-Chantier; juillet à janvier.

(1) La nervation est en outre assez anormale chez cet individu, la veine discoïdale de l'aile présentant 5 ramifications au lieu de 4; les nervures de l'élytre sont également quelque peu différentes de celles des autres mâles, en particulier la veine médiane qui est bifurquée vers le tiers apical, en outre des ramifications habituelles. Il doit s'agir là uniquement de variations individuelles.

Cette espèce est répandue du Brésil à la Guyane anglaise où elle a été signalée par James A. G. Rehn (**1906**, p. 26). Stål (**1877**, p. 63) indique que les fémurs antérieurs ne possèdent au bord externe que cinq épines. Ce caractère est absolument contraire à la description qu'a redonnée du mâle H. de Saussure (**1869**, p. 66).

P. pilosa, n. sp. — ♂. P. vitreae Burm. *simillima àt major. Femora antica margine exteriore spinis 6, praeter spinam lobi genicularis, instructa. Pedes posteriores abdomenque dense pilosa.*

Long. : 55 mill.; proth. 17 mill.; long. elyt. 50 mill.; lat. elyt. 14 mill.

♂. Vert, rappelant exactement la forme du ♂ de *P. vitrea* Burm. mais plus grand. Fémurs antérieurs présentant au bord externe 6 épines non compris l'épine géniculaire. Partie postérieure du prosternum, méso- et métasternum velus. Abdomen couvert, surtout en dessous, d'une longue pubescence soyeuse. Pattes des deux dernières paires entièrement couvertes de cette même pubescence très longue et très serrée. Cerci cylindriques, très velus.

Godibert-Maroni, Nouveau-Chantier; septembre. 3 ♂.

Cette espèce très voisine de *P. vitrea* Burm. se distingue à première vue par la pubescence des pattes postérieures qui est beaucoup plus longue même que chez *Cardioptera brachyptera* Burm. ♂.

P. viridescens, n. sp. — ♂. *Minuta, viridis. Caput latum; vertice leviter arcuato. Scutellum faciale transversum, angustum, superne truncatum. Prothorax modice longus, anterius parum ampliatus; margine antico arcuato; marginibus subtilissime denticulatis. Abdomen elongatum; lamina supra-anali triangulari. Cerci breves, teretes. Femora antica spinis discoidalibus 4; extus spinis 5, intus 14. Tibiae anteriores extus spinis 17, intus 16. Elytra et alae subhyalina; margine antico et apice virescentibus.*

Long. : 30 mill.; pronot. 9,5 mill.; long. elyt. : 22,5 mill.; lat. elyt. 7 mill.

♂. Vert, taille petite. Tête très large; vertex presque droit, légèrement bombé de chaque côté des yeux. Scutellum très large, étroit, tronqué au bord supérieur. Ocelles gros, disposés en triangle. Antennes un peu moniliformes, brunes, plus claires à la base. Prothorax peu dilaté antérieurement; bord antérieur arqué; partie dilatée parallèle. Marges très finement denticulées, surtout dans la partie antérieure.

Abdomen linéaire. Plaque suranale triangulaire. Cerci courts, ne dépassant pas la plaque sous-génitale. Pattes antérieures vertes; hanches à lobes apicaux divergents. Fémurs allongés; 4 épines discoïdales, 5 externes, 14 internes; tibias droits présentant 17 épines externes, 16 internes. Pattes postérieures grêles, concolores. Élytres et ailes assez larges, transparents à nervures jaunâtres; leur surface est plus mate que chez les autres espèces du même genre et légèrement teintée de vert. Bord antérieur et apex d'un vert jaunâtre.

Nouveau-Chantier. 1 ♂.

Cette petite espèce est assez différente des autres *Photina* Burm., mais la largeur de la tête, l'armature des tibias et la disposition des lobes apicaux des hanches antérieures permettent de la rapporter à ce genre.

MIOPTERYGINAE.

Pseudomiopteryx Sauss.

P. guyanensis, n. sp. — ♂. *Fusca. Scutellum faciale trisulcatum; margine supero subangulato, basi vix latius quam altius. Spina ocellaris acuta. Vertex compressus, 4-sulcatus, ad oculos rotundatus. Prothorax brevis; ampliatione lata; collo utrinque oblique sulcato; parte postica 4-tuberculata, in medio carinata. Abdomen postice leviter ampliatum et deplanatum. Lamina supra-analis ad apicem rotundata. Elytra alis aequilonga, lata, apice rotundata. Vena discoidalis alarum biramosa. Pedes fusco-annulati. Coxae anticae intus rufae. Femora antica robusta, extus leviter carinata et tuberculata. Tibiae anteriores pilosae, arcuatae, intus 8, extus 7-8 spinosae.*



Pseudomiopteryx guyanensis ♂.

Long. : 20 mill.; pron. 4,5 mill.; élyt. 19,5 mill.; al. 19,5 mill.; lat. elyt. 7,5 mill.

♀ *Aptera, robusta. Scutellum faciale ut in mare. Ocelli minutissimi. Spina ocellaris brevissima, acuta. Antennae breves, filiformes. Pronotum breve, tuberculis minutis notatum; parte postica carinata, 4-tuberculata. Meso- et metanotum carinata et in medio marginis postici lobulo instructa. Abdomen postice fortiter dilatatum; segmenta abdominis postice utrinque et in medio lobis minutis instructa. Lamina supra-*

analis triangularis, carinata. Pedes fusco-annulati. Coxae anteriores extus carinatae et tuberculatae, intus rufae, apice infuscatae. Femora antica intus nigro-cyanea, nitidissima, margine superiore maculis tribus pallidis instructa. Tibiae anticae intus et extus spinis 8.



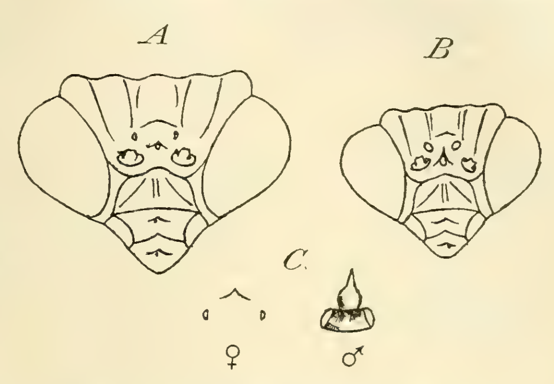
Pseudomiopteryx guyanensis ♀.

Long. : 21 mill.; pronot. 6 mill.; lat. abd. 6 mill.; fem. ant. 7 mill.

♂. Brun. Scutellum facial à peine plus large que haut présentant au milieu un profond sillon et latéralement deux autres moins marqués, obliques; bord supérieur formant un angle presque arrondi au sommet. Épine ocellaire longue, pointue, noire. Vertex comprimé, profondément sillonné, arrondi près des yeux. Antennes submoniliformes, ciliées. Prothorax court, fortement dilaté au-dessus des hanches, rebordé tout autour et présentant un angle assez vif au niveau du sillon collaire; les bords du col sont légèrement denticulés postérieurement. Bord antérieur arrondi. Sillon collaire profond. Partie antérieure présentant une profonde impression basale et deux larges sillons obliques. Partie postérieure carénée et tuberculée de chaque côté de la ligne médiane à la base et vers le tiers antérieur. Meso- et métanotum très légèrement tuberculés au bord postérieur. Abdomen grêle, pubescent, un peu dilaté postérieurement; les premiers tergites, surtout le troisième, présentant au bord inférieur un très petit tubercule. Plaque suranale transversale, arrondie. Cerci courts, pubescents. Plaque sous-génitale large, portant deux styles assez longs. Élytres et ailes de même longueur, enfumés, luisants, à bords entièrement ciliés. Apex de l'élytre largement arrondi. Veine discoïdale de l'aile birameuse. Pattes antérieures fortes; hanches d'un jaune rougeâtre vif à la face interne; apex noir. Fémurs larges, noirâtres à la face interne et présentant au bord supérieur trois taches claires. Face externe légèrement carénée et tuberculée. Tibias antérieurs un peu arqués, pubescents, portant 8 épines internes et 7 ou 8 externes. Tarses pubescents, à 1er article beaucoup plus long que les autres réunis. Pattes postérieures assez grêles, velues, annelées de brun. Fémurs et surtout tibias un peu aplatis. Tarses à 1er article très long.

♀. Aptère, plus robuste que le ♂. Tête large; scutellum facial comme chez le ♂. Ocelles très petits; épine ocellaire excessivement courte, aiguë. Antennes courtes, filiformes. Prothorax large, parsemé de petites granulations, présentant les mêmes tubercules et carènes que le

♂; bords latéraux très légèrement dentés, surtout dans la partie antérieure. Méso- et métanotum lobés au milieu du bord postérieur et portant des rudiments d'ailes et d'élytres. Abdomen fortement dilaté postérieurement. Tergites abdominaux légèrement lobés au bord postérieur au milieu et sur chaque côté; lobe médian du 3e segment plus grand que les autres. Plaque suranale fortement carénée. Pattes antérieures fortes; hanches carénées et tuberculées extérieurement; bord supérieur droit, légèrement denticulé, bord inférieur arqué; face interne colorée comme chez le ♂, mais plus vivement; apex avec la dilatation noir. Fémurs larges, d'un bleu métallique brillant à la face interne et présentant trois taches claires au bord supérieur. Face externe carénée et tuberculée. Tibias et tarses comme chez le ♂. Pubescence des pattes et du corps beaucoup plus courte et plus rare que chez les mâles.



P. guyanensis. — *A*, tête ♀ (× 8); *B*, tête ♂ (× 8); *C*, disposition des ocelles.

St-Jean du Maroni, St-Laurent; octobre à juin. 3 ♂, 2 ♀.

Cette espèce est voisine de *P. spinifrons* Sauss. par son scutellum facial sillonné; elle s'en distingue par sa taille plus grande et par la longueur égale des élytres et des ailes. La coloration de la face interne des hanches et des fémurs antérieurs est également très caractéristique, surtout dans les ♀. Comme celle de *P. infuscata* Sauss. et Zehnt., décrite par J. A. G. Rehn (**1904**, p. 566), la ♀ est aptère (1); bien qu'aucun doute ne puisse subsister sur sa parenté avec le ♂, elle présente

(1) H. de Saussure (**1872**, p. 107) indique dans la description du genre que les sexes sont analogues, mais il ne donne aucune description de ♀ à l'appui de son affirmation.

néanmoins des caractères intéressants. La réduction de l'épine ocellaire corrélative de la diminution de volume de l'ocelle inférieur est en particulier très remarquable. Elle se distingue très nettement de la ♀ décrite par Rehn par la forme de l'écusson facial, du pronotum et les remarquables lobes du bord postérieur des segments abdominaux.

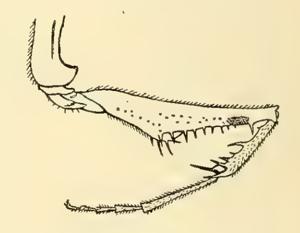
Bantia, Stål.

B. fusca, n. sp. — ♂. *Minuta, fusca. Pronotum breve, subrhomboidale; marginibus denticulatis, margine postico bituberculato. Scutellum faciale in medio subtilissime carinatum. Elytra et alae abdomen superantia, fusco-ferruginea, venulis transversis pallidis; stigmate concolori. Vena discoidalis alarum furcata. Abdomen elongatum; lamina supra-analis compressa. Tibiae anticae spinis extus 6, ultima longissima; intus 5 quarum 2ª minuta, 5ª ad superum dejecta, ad unguem apposita.*



Bantia fusca ♂.

Long. : 13,5 mill.; pronot. 3 mill.; elyt. 12 mill.; lat. elyt. 3,75 mill.; long. tib. post. 6 mill.



B. fusca ♂. — Patte antérieure, face interne.

♂ Petit, brun. Tête comprimée; yeux très gros, ovalaires. Ocelles gros, disposés en triangle. Écusson facial légèrement transversal, présentant au milieu une très fine carène; le bord supérieur arqué. Vertex un peu moins élevé que les yeux, sillonné et présentant une légère saillie juxta-oculaire. Antennes moniliformes, pubescentes. Prothorax court; dilatation humérale à angles tombants, arrondis; ligne médiane légèrement carénée et bord postérieur présentant, de chaque côté de cette carène, un tubercule arrondi. Bords latéraux très finement denticulés. Abdomen assez grêle, pubescent; plaque suranale triangulaire, comprimée. Cerci assez longs, acuminés, velus. Plaque sous-génitale tronquée au sommet, portant deux styles longs et articulés. Élytres et ailes dépassant beaucoup l'abdomen, d'un brun ferrugineux. Élytres à champ marginal large; veine médiane bifurquée un peu après le stigma; veine discoïdale trifurquée un peu avant lui. Ce stigma est concolore, calleux, coupe obliquement les trois branches de la discoïdale et aboutit sur la médiane. Ailes de même longueur que

les élytres à nervure discoïdale bifurquée. Les veinules transverses de l'élytre et de l'aile, surtout au bord antérieur et vers l'apex, sont bordées de blanchâtre et se détachent nettement sur le fond brun. Pattes antérieures assez grêles, variées de brun et de jaunâtre. Hanches un peu renflées à la base, à bord supérieur finement denticulé. Fémurs en triangle allongé, velus; 4 épines discoïdales dont la 2e et la 3e plus longues, la 4e petite et couchée; 4 épines externes petites; 10 épines internes diminuant de longueur de la 1re à la 9e (8 et 9 très petites) la 10e très longue et très éloignée de la 9e. Tibias portant au bord externe 6 épines dont 5 extrêmement courtes et la 6e très longue; au bord interne 5 épines dont la 2e très courte et la 5e longue et rejetée vers le bord supérieur à côté du point d'insertion du tarse. Tarses velus, à 1er article plus long que les autres réunis. Pattes intermédiaires et postérieures annelées de brun et de jaunâtre; la dernière paire très longue.

Nouveau-Chantier; février. 1 ♂.

Cette petite espèce est très voisine de *B. pygmaea* Sauss., mais se distingue par sa couleur et par la nervation des ailes sensiblement différente.

Leptomiopteryx, n. gen (1).

♂. *Corpus bacillare. Caput transversum. Oculi rotundati. Ocelli mediocres. Scutellum faciale elevatum. Vertex obtusus, oculis haud altior, 4-sulcatus. Prothorax longus, gracilis; marginibus subtilissime denticulatis. Abdomen elongatum; lamina supra-analis triangularis, elongata. Pedes antici graciles at fortiores quam in genere* Musonia Stål. *Femora spinis discoidalibus 4, tertia longissima; in dimidia parte apicali extus spinis 4, intus spinis 12 alternatim majoribus et minoribus. Tibiae breves, tertiam partem femorum aequantes, extus spinis 5 minutis, intus spinis 9 regularibus armatae. Elytra et alae sat lata, ad apicem acuminata, marginibus pubescentia. Elytra inter venas irregulariter reticulata, area marginali per venam mediastinem in areis duabus inaequalibus divisa, quarum antica multo latior; vena media biramosa; vena discoidali furcata. Alarum vena media furcata, vena discoidalis biramosa.*

♀. *Robusta, aptera. Femora antica elongato-trigonalia. Abdomen in medio valde dilatatum, fusiforme. Femora et tibiae anteriores ut in mare spinosa.*

(1) λεπτός grêle, *Miopteryx* nom générique.

Ce genre est voisin du genre *Miopteryx* Sauss., dont il diffère surtout par le prothorax grêle et allongé; les fémurs antérieurs sont aussi plus allongés quoique plus robustes que dans le genre *Musonia* Stål. La ♀ est aptère (1) et se rapproche de celles de ce dernier genre dont elle se différencie principalement par la forme de la tête, par l'abdomen fusiforme et par les fémurs antérieurs beaucoup plus forts.

L. dispar, n. sp. — ♂. *Color mortuifolius. Prothorax carinatus; collo utrinque oblique sulcato, pone sulcum scabro. Elytra lata, ad apicem acuminata, campo marginali basim versus dilatato. Alae latiusculae, apice acuminatae, pone acumen excisae, margine antico recto, area antica latissima. Venulae transversae elytrorum et alarum in area antica ad insertionem infuscatae. Pedes fusco-variegati.*


Leptomiopteryx dispar ♂.

♀. *Fusca. Pronotum carinatum; collo leviter tuberculato, lateraliter scabro. Abdomen in medio leviter carinatum; lamina supra-anali elongata.*


Leptomiopteryx dispar ♀.

♂. Long. : 29 mill.; proth. 7,5 mill.; fem. ant. 7 mill.; tib. ant. 2,5 mill.; elyt. 23,5 mill.; lat. elyt. 7,5 mill.; lat. al. 11 mill.

♀. Long. : 31-34 mill.; proth. 9-10 mill.; fem. ant. 7-7,5 mill.; tib. ant. 2,5-2,75 mill.; lat. abd. 5-5,5 mill.

♂. Allongé, ailes et élytres amples, plus longs que l'abdomen, couleur feuille morte. Tête petite, triangulaire; yeux arrondis, peu proéminents. Scutellum facial élevé, formant un angle arrondi au bord

(1) Il y a lieu de remarquer que l'on considère les deux sexes comme semblables dans le genre *Miopteryx* Sauss., bien qu'une seule femelle ait été décrite par H. de Saussure (**1871**, p. 113) et que, d'après la description même de l'auteur, cette ♀ avait l'abdomen brisé. Un certain nombre d'espèces de l'ancien monde ayant été comprises autrefois dans ce genre, il semble qu'il en est résulté une certaine confusion et il serait possible que les véritables ♀ de *Miopteryx* Sauss., encore inconnues, fussent aptères comme celles de tous les autres genres de la sous-famille des *Miopteryginae*.

supérieur. Ocelles médiocres, disposés en triangle et très rapprochés. Vertex un peu plus élevé que les yeux, présentant 4 sillons dont les deux externes très marqués; il forme avec l'occiput un angle très obtus. Antennes moniliformes, atteignant la longueur du pro- et du mésothorax unis, et présentant à l'apex de chaque article quatre longs cils divergents. Thorax allongé, grêle, à dilatation assez marquée, caréné sur toute sa longueur; bord antérieur arrondi; bords latéraux finement denticulés. A la base se trouve un tubercule obtus, sur le prolongement de la carène médiane. Col sillonné obliquement de chaque côté et un peu chagriné de part et d'autre de ces sillons latéraux. Abdomen bacillaire, velu; plaque suranale assez allongée, triangulaire. Cerci dépassant l'extrémité de l'abdomen, à articles courts. Plaque sous-génitale arrondie portant deux styles longs et acuminés. Pattes antérieures assez grêles; hanches prismatiques; fémurs en triangle allongé, portant 4 épines discoïdales dont la 3e très grande; au bord externe 4 épines, au bord interne 12. Tibias courts, un peu plus longs que le tiers du fémur, présentant 5 épines externes très petites et 9 internes croissant régulièrement de longueur de la base à l'apex; ongle très long, arqué. Pattes postérieures grêles, variées de brun et de jaunâtre. Tous les tarses à 1er article plus long que les autres réunis. Élytres et ailes à bords ciliés. Élytres larges, un peu pointus à l'apex; champ marginal très dilaté à la base, puis assez brusquement rétréci, présentant une nervure médiastine qui le divise en deux parties très inégales, l'antérieure beaucoup plus large. Veine principale émettant un rameau vers son extrémité; veine médiane birameuse; veine discoïdale fourchue près de la base. Vers la base de l'élytre, un stigma calleux, concolore, coupe la discoïdale un peu après sa bifurcation et va aboutir à la médiane. Ailes assez larges, terminées en une pointe au-dessous de laquelle le bord externe est un peu rentré; échancrure anale très prononcée; champ antérieur très large. Coloration semblable à celle des élytres mais présentant quelques reflets iridescents. Veine médiane bifurquée près de la base; veine discoïdale trifurquée. Les ailes et les élytres présentent entre les nervures un réseau irrégulier de veinules qui, dans le champ postérieur des élytres et le champ antérieur des ailes, sont marquées d'une petite tache brune de part et d'autre de leur insertion sur les nervures principales.

♀. Aptère, plus robuste que le ♂, présentant les mêmes caractères que celui-ci mais plus accentués. Pattes antérieures semblables mais plus puissantes. Ocelles très petits; antennes filiformes, courtes. Abdomen dilaté au milieu, fusiforme. Plaque suranale lancéolée; plaque sous-génitale légèrement échancrée.

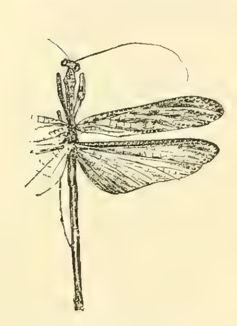
St-Jean, Nouveau-Chantier, Charvein; septembre à février. 5 ♂, 5 ♀.

Musonia Stål.

M. major; Sauss. et Zehnt. — 17 ♂, 13 ♀. St-Jean, St-Laurent du Maroni, La Forestière, Nouveau-Chantier; septembre à mai.

Mionyx Sauss.

M. maculosus, n. sp. — ♂. *Corpus gracile, bacillare. Pedes anteriores gracillimi; femora antica margine externo spinis 4 regularibus, margine interno 12, scilicet 6 alternatim majores ac minores, 4 minutae, 1 major, ultima minuta. Tibiae breves, extus spinis 4, 1a a sequentibus remota; intus spinis 7-8, primae 2 vel 3 minutae, 3a, 6a, 7a, longae, 4a 5a breviores, ultima ad unguem apposita. Elytra et alae subhyalina, iridescentia, venis brunneis; elytra angusta, margine antico apiceque infuscata; disco plus minusve fusco-punctato. Alae ad apicem fusco-punctatae; margine antico infuscato.*



Mionyx maculosus ♂.

♀. *Fuscus, sat robustus, apterus. Pedes anteriores ut in mare armati.*



Mionyx maculosus ♀.

♂. Long. : 33 mill.; pronot. 8,5 mill.; fem. ant. 6,5 mill.; tib. ant. 2 mill.; elyt. 20,5 mill.

♀. Long. 42 mill.; pronot. 12,5 mill.; fem. ant. 10,5 mill.; tib ant. 3 mill.

♂. Allongé, grêle. Tête transverse; scutellum facial assez large, anguleux au sommet, présentant deux fovéoles de part et d'autre de la ligne médiane, les angles latéro-supérieurs bordés de noir. Ocelles moyens, disposés en triangle. Vertex comprimé, un peu arqué, formant deux tubercules juxta-oculaires. Antennes plus longues que le thorax, moniliformes, ciliées. Prothorax assez long, grêle, caréné. Dilatation humérale très nette; col tronqué antérieurement et présentant deux

sillons obliques. Bords latéraux légèrement denticulés sur toute leur longueur. Abdomen bacillaire, un peu caréné sur la ligne médiane; plaque suranale allongée, carénée, arrondie à l'apex; plaque sous-génitale grande, velue. Pattes antérieures grêles, variées de brun; hanches épaissies à la base; fémurs très allongés, présentant au bord externe 4 épines assez longues et régulières; au bord interne 12 épines dont les 6 premières alternativement longues et courtes, les 4 suivantes très courtes, la 11e très longue et la dernière courte; ce bord est en outre denticulé depuis la base. Tibias courts, un peu courbes, velus, portant 4 épines externes dont la 1re très éloignée des autres (un individu présente entre cette 1re épine et la suivante, à un seul tibia, une très petite épine supplémentaire); 7 ou 8 épines internes dont les 2 ou 3 premières très petites, les 3e, 6e et 7e longues, les 4e et 5e courtes; la dernière est accolée à l'ongle qui est grand et courbe. Pattes annelées de brun. Élytres et ailes étroits, subhyalins, iridescents; élytres arrondis au sommet, rembrunis à l'apex et au bord antérieur, présentant dans le champ postérieur des taches brunes irrégulières, plus ou moins nombreuses, parfois presque nulles. Ailes à échancrure anale bien marquée, brunes à l'apex et au bord antérieur.

♀. Assez forte, grande, aptère. Ocelles très petits, antennes courtes, filiformes. Plaque suranale longue, carénée, arrondie à l'apex. Pattes antérieures et thorax comme chez le ♂.

Nouveau-Chantier, St-Laurent du Maroni. 3 ♂, 1 ♀.

M. surinamus Sauss. — 81 ♂, 1 ♀. La Forestière, Nouveau-Chantier, Pariacabo, St-Jean, St-Laurent; toute l'année.

L'abondance des ♂ par rapport aux ♀ est remarquable; il est possible qu'elle ne soit qu'apparente et provienne uniquement de ce que les ♀, étant aptères, vivent plus cachées que les ♂.

M. fuscescens, n. sp. — ♂. M. surinami Sauss. *simillimus at alis elytrisque obscurioribus, diaphano-fuscis.*

♀. *Apterus, fuscus. Pedes anteriores fusco-variegati.*

♂. Long. : 29,5 mill.; proth. 6,25 mill.; elyt. 17 mill.; fem. ant. 5,5 mill.

♀. Long. : 29,5 mill.; proth. 8,25 mill.; fem. ant. 6,5 mill.

♂. Très voisin de *M. surinamus* Sauss. mais plus foncé; élytres et ailes d'un brun enfumé un peu plus foncé au bord antérieur. Fémurs

antérieurs présentant au bord supérieur des taches obscures peu visibles.

♀. Aptère, brune. Prothorax denticulé latéralement, tacheté de brun. Pattes antérieures variées de brun; fémurs présentant trois taches claires au bord supérieur; brosse fémorale entourée de brun. Pattes postérieures annelées de brun. Abdomen assez grêle; plaque suranale en triangle allongé, carénée.

St-Laurent, La Forestière, Nouveau-Chantier; toute l'année. 4 ♂, 2 ♀.

Cette espèce est très voisine de *M. surinamus* Sauss. et ne peut se distinguer de celui-ci que par la coloration générale plus foncée.

J'en ai reçu un ♂ de la région du Gran Chaco (République Argentine) et il se peut qu'elle remplace vers le Sud sa congénère de Surinam.



Mionyx lineatus ♀.

M. lineatus, n. sp. — ♀. *Apterus, fulvo-griseus, tota longitudine brunneo-lineatus. Vertex subrectus, leviter sulcatus, pallide lineatus. Prothorax carinatus, marginibus denticulatis. Abdomen in medio carinatum; lamina supra-anali elongata, trigonali, carinata. Femora antica sat robusta; spinis extus 4, intus 12 (8, 9, 10 minutis, 11 longa). Tibiae anticae extus spinis 5, intus spinis 8 sat regularibus instructae.*

Long. : 28 mill.; proth. 8 mill.; fem. ant. 6,75 mill.

♀. Aptère, grisâtre, rayée de brun sur toute la longueur du corps. Scutellum facial très étroit arrondi au bord supérieur; ocelles très petits; antennes courtes, filiformes; front présentant un sillon angulaire bordé en dessous de noir. Vertex horizontal, sillonné, à peine lobé à côté de chaque œil; son sommet présentant une bande pâle d'un œil à l'autre. Prothorax finement caréné, à bords pâles, denticulés; il présente sur toute sa longueur six bandes brunes, étroites. Méso- et métathorax carénés et ornés comme le prothorax. Abdomen assez grêle, caréné sur toute sa longueur et orné de six bandes brunes longitudinales. La carène est continue sur toute la longueur du corps et de couleur claire. Plaque suranale en triangle allongé, carénée. La surface du corps et des pattes est couverte de petites ponctuations noirâtres. Pattes antérieures assez fortes rayées de lignes brunes longitudinales; ces lignes sont surtout visibles sur le fémur où elles occupent les bords supérieur et inférieur de la face externe. Fémurs présentant 4 épines externes régulières, 12 internes dont les 8e, 9e et 10e

petites et la 11e plus longue. Tibias portant au bord externe 5 épines assez régulières, la première un peu éloignée des autres; au bord interne 8 épines croissant de longueur presque régulièrement de la première à la dernière (3 premières courtes, 4e sensiblement plus longue, 5e un peu plus courte). Pattes postérieures rayées longitudinalement de brun, surtout les fémurs.

St-Laurent du Maroni; février. 1 ♀.

Cette espèce est très remarquable par sa carène médiane et sa coloration; elle se rapproche par l'ensemble de ses caractères de *M. surinamus* Sauss. et *M. fuscescens* décrite plus haut; l'armature des pattes antérieures est exactement semblable chez les trois espèces, qui forment ainsi un groupe bien distinct dans le genre, groupe caractérisé par le nombre d'épines plus grand aux fémurs et aux tibias et par leur régularité relative.

Thesprotia Stål.

T. filum Licht. — Je rapporte avec doute à cette espèce une nymphe de ♂ provenant de St-Jean du Maroni (juin). Cette nymphe présente, comme l'espèce décrite de Surinam par Lichtenstein (**1802**, p. 19, pl. 2, fig. 2) sous le nom de *Mantis filum*, un prothorax arrondi et légèrement granuleux et des pattes intermédiaires très courtes. Les tibias antérieurs extrêmement courts portent 4 épines, dont 1 externe, 2 internes et une supérieure. Comme H. de Saussure (**1871**, p. 125) l'indiquait, une des épines tibiales a dû échapper à l'auteur. En tout cas cette espèce semble appartenir sans aucun doute au genre *Thesprotia* Stål et non au genre *Spanionyx* Sauss., dans lequel elle a été rangée par Kirby (**1904**, p. 279).

CREOBOTRINAE.

Acanthops Serv.

A. falcataria Goeze. — 5 ♂, 5 ♀. Nouveau-Chantier, St-Laurent, Pariacabo, Passoura; novembre à juin.

A. Brunneri Sauss. — 3 ♀. St-Laurent du Maroni; décembre.

Pseudocanthops Sauss.

P. spinulosa Sauss. — 1 ♀. Nouveau-Chantier.

Cette espèce a été décrite, d'après une nymphe ♂, par H. de Saussure (**1870**, p. 243), qui en a redonné ensuite un dessin et une description plus complète (**1871**, p. 150, pl. 1, fig. 18).

♀. Élytres relativement petits, terminés en un long processus sinué et denticulé; champ marginal très fortement dilaté à la base; stigma brun. Pattes antérieures très fortes, marquées à la face interne des fémurs de deux grandes taches brunes. Bord postérieur des 4 premiers tergites abdominaux largement teinté de noirâtre. Plaque suranale foliacée et profondément échancrée. Cerci cylindriques à la base, foliacés et bilobés à l'apex. Les caractères des pattes, de la tête et du thorax concordent parfaitement avec la description du ♂.

Long. : 36,5 mill.; long. du proth. 10,5 mill.; long. des élytres (processus compris) 20 mill.; long. du processus 12 mill.

VATINAE.

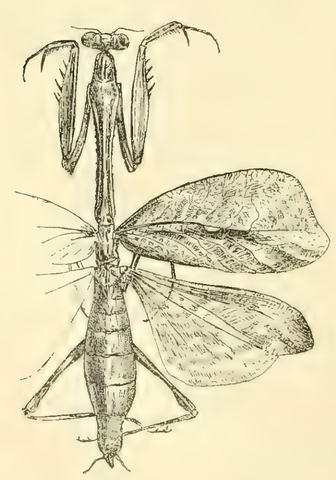
Cardioptera Burm.

C. brachyptera Burm. — 1 ♂. Nouveau-Chantier.

Pseudoxyops Sauss. et Zehnt.

P. latipennis, n. sp. — ♀. *Oculi rotundati. Prothorax gracilis; marginibus denticulatis. Elytra latissima; area marginali quam area discoidali latiore, apice oblique truncata; macula stigmatica anterius albido-callosa, posterius rufo-fusca; area discoidali inter venas maculis hyalinis. Alae hyalinae, apice viridescentes; venulis transversis pallide virescenti tessellatis. Femora intermedia et postica ad apicem lobulo minuto instructa.*

Long. : 57 mill.; proth. 22,5 mill.; elyt. 29 mill.; lat. elyt. 15 mill.; lat. ar. marg. 8,5 mill.



Pseudoxyops latipennis ♀.

♀. Verte. Tête triangulaire; yeux arrondis. Scutellum facial très grand, arrondi au sommet; ocelles petits. Pièces buccales noires. Ver-

tex obtus, un peu convexe, présentant de légères saillies juxta-oculaires. Prothorax allongé, rappelant par sa forme le prothorax des *Vates* Burm., assez fortement denté latéralement sur toute la longueur; col à bords parallèles, arrondi antérieurement. Abdomen fusiforme; plaque suranale transversale. Pattes antérieures assez grêles; hanches denticulées au bord supérieur. Fémurs verts, portant 4 épines discoïdales, 4 externes, 15 internes et une très petite épine géniculaire de chaque côté. Pattes intermédiaires et postérieures courtes et fortes; fémurs portant, vers l'apex, un petit lobe au bord inférieur; tibias fortement carénés et renflés dans leur moitié proximale. Élytres très larges; champ antérieur plus large que le champ postérieur, vert opaque; le bord antérieur arqué sur sa plus grande longueur et obliquement tronqué jusqu'à l'apex qui est arrondi. Champ postérieur vert jaunâtre présentant entre les veinules des taches hyalines. Stigma blanc, calleux, bordé en dessous de brun. Ailes transparentes, vertes à l'apex; veinules transversales teintées de vert clair. Bord antérieur droit, subitement infléchi vers l'apex; échancrure anale très marquée.

Nouveau-Chantier. 1 ♀.

Cette remarquable espèce ressemble beaucoup par sa forme et sa couleur à *P. perpulchra* Westw., mais s'en distingue par ses yeux arrondis et par les lobes des fémurs intermédiaires et postérieurs. Ces deux caractères la rapprochent de *Heterovates pardalina* Sauss., dont elle s'éloigne cependant par le prothorax non tuberculé, par la forme des élytres et de la tête et par les fémurs antérieurs beaucoup plus forts. Elle forme néanmoins un intéressant terme de passage entre les deux genres.

Parastagmatoptera Sauss.

P. flavoguttata Serv. — 31 ♂, 6 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier, La Forestière; sept. à juin

♀. var. **immaculata**, n. var. — *Elytris macula fusca nulla.* St-Laurent du Maroni. 2 ♀.

Cette variété ne diffère du type que par ses élytres sans tache brune et dont le champ marginal est plus brusquement atténué après le milieu.

Stagmatoptera Burm.

S. supplicaria Burm. — 54 ♂, 13 ♀. Nouveau-Chantier, St-Jean, St-Laurent; toute l'année.

S. praecaria L. — 1 ♂, 1 ♀. St-Laurent, Nouveau-Chantier; février.

Zoolea Serv.

Z. multilobata Chopard (**1910**, p. 182), 1 ♂, 1 ♀. St-Jean du Maroni; mai.

Vates Burm.

V. lobata F. — 27 ♂, 1 ♀. Nouveau-Chantier, St-Jean, St-Laurent; septembre à juin.

V. denticulata Sauss. — 2 ♂, 1 ♀. Nouveau-Chantier, St-Jean; octobre à mai.

La ♀ de cette espèce qui n'était pas décrite est très voisine de celle de *V. lobata* F.; elle s'en distingue par les denticulations du prothorax et des hanches antérieures un peu plus fortes et surtout par la forme du col qui est plus court et plus arrondi antérieurement; les pattes sont plus robustes et plus fortement lobées.

PHASMIDAE.

PHASMINAE.

Stratocles Stål.

S. variegatus Stoll. — Cette espèce semble extrêmement commune dans la province du Maroni. Environ 400 exemplaires ♂ ♀; toute l'année.

Citrina Redt.

C. prasina Serv. — 3 ♂. St-Jean du Maroni; St-Laurent; novembre.

Phantasca Redt.

P. phantasma Westw. — 1 ♂. Nouveau-Chantier.

Paraphasma Redt.

P. marginale Redt. (**1908**, p. 115). — 2 ♀.

Phasma Serv.

P. necydaloides L. — 5 ♂, 16 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier, Charvein, Pariacabo; toute l'année.

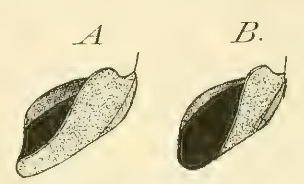
P. flavipes, n. sp. — P. necydaloides L. *simillima at minor: pedibus intermediis et posticis tibiisque anterioribus flavis.*

♂. Long. : 45-53 mill.; méson. 4-4,5 mill.; elyt. 4,5-5 mill.; al. 34-36 mill.; fem. ant. 15-17 mill.; fem. post. 14,5-15,5 mill.

♀. Long. : 65 mill.; méson. 5,5 mill.; elyt. 8 mill.; al. 52 mill.; fem. ant. 18,5 mill.; fem. post. 17,5 mill.

Espèce très voisine de *P. necydaloides* L., mais de taille un peu moindre. Antennes entièrement jaunes. Pattes intermédiaires et postérieures ainsi que les tibias antérieurs jaunes. Élytres très arrondis au sommet, à champ intermédiaire velouté atteignant le bord interne. Tête et thorax comme dans l'espèce précédente.

St-Laurent, Nouveau-Chantier; novembre. 3 ♂, 1 ♀.



A, *Phasma necydaloides* L.; *B*, *P. flavipes*, n. sp. Élytre gauche (× 2).

Oestrophora Redt.

O. triangulifera Redt. (**1908**, p. 124). — 4 ♂, 2 ♀. St-Jean, Nouveau-Chantier; septembre à mai.

Prexaspes Stål.

P. ambiguus Stoll. — 4 ♀. St-Jean du Maroni.

P. pholcus Westw. — 2 ♀. Nouveau-Chantier; mai.

P. olivaceus, n. sp. — ♀. *Sordide fusco-olivaceus. Caput granulosum; vertice inermi. Pro- et mesonotum rugosa, granulis pallidis obsita. Mesonotum in medio carinatum. Elytra ovata; carina in spinam parvam producta. Alae area postica infuscata, unicolori; area antica fusca, viridi-maculata. Femora antica basi fortiter dilatata.*

Long. : 7,5 mill.; méson. 9 mill.; elyt. 12,5 mill.; al. 50 mill.; fem. ant. 15 mill.; fem. post. 14 mill.

♀. Grise, variée de verdâtre. Tête portant des granulations d'un

blanc verdâtre; occiput un peu gibbeux; vertex inerme. Antennes brunes, plus claires à la base de chaque article. Pro- et mésonotum bruns, avec de nombreuses granulations pâles; mésonotum distinctement caréné au milieu. Dessus de l'abdomen d'un brun luisant dans sa partie antérieure, les derniers anneaux comprimés et chargés de granulations verdâtres. Segment anal tectiforme. Cerci un peu comprimés, arrondis au sommet. Opercule court, arrondi à l'apex. Face inférieure du corps jaunâtre. Élytres dépassant la longueur du métathorax, ovalaires, à carène terminée en pointe fine, grisâtres, mouchetés de vert olive; nervures verdâtres; tubercule présentant une tache jaunâtre. Ailes larges, à champ postérieur enfumé, unicolore; champ antérieur gris moucheté de verdâtre; nervures teintées de vert olive. Pattes brunes, mouchetées de verdâtre; fémurs antérieurs fortement dilatés en lame à la base. Dessous de toutes les pattes d'un brun clair.

St-Laurent du Maroni. 1 ♀.

Cette espèce se rapproche de *P. Servillei* Gray, par la carène médiane du mésonotum; elle appartient par ses autres caractères au groupe des espèces à élytres portant un tubercule terminé en pointe fine (subgen. *Elasia* Redt.).

P. nigromaculatus, n. sp. — ♂ *Fuscus. Caput granulosum. Mesonotum scabrum. Elytra ovata; carina nigro-velutina, in spinam validam producta; area antica fusco-virescenti; macula nigro-velutina ornata. Alae area antica fusca, area postica unicolori infuscata.*

Long. : 53 mill.; méson. 5,5 mill.; elyt. 7,5 mill.; al. 33 mill.; fem. ant. 12 mill.

♂. Brun, allongé. Tête finement tuberculée, présentant en arrière de chaque œil une petite bande noire; ocelles présents. Antennes brunes, unicolores. Pro-et mésonotum rugueux, couverts de petites granulations pâles; mésonotum sillonné au milieu. Abdomen brun, les derniers anneaux un peu élargis; segment anal caréné, légèrement incisé à l'apex. Cerci un peu courbes, arrondis au sommet. Poitrine et ventre jaunâtres. Plaque sous-génitale échancrée. Pattes brunes. Élytres à tubercule terminé en dent assez forte, courbe. Champ marginal un peu verdâtre, présentant après le milieu une tache ronde d'un noir velouté; carène finement bordée de la même couleur. Ailes à champ antérieur brun; champ postérieur unicolore, enfumé.

St-Laurent du Maroni. 2 ♂.

Isagoras Stål.

I. plagiatus Redt. (**1908**, p. 135). — 18 ♂, 14 ♀. St-Laurent, St-Jean, Nouveau-Chantier.

I. affinis, n. sp. — ♂ ♀. I. plagiatus Redt. *maxime affinis. Flavescens. Mesonotum sublaeve, in ♂ distincte sulcatum; lateribus tuberculis seriatis 5-6 nigris. Elytra ovata, tuberculo obtuso, paulo elevato. Alae area postica unicolori leviter infuscata.*

♂. Long. : 47 mill.; meson. 6,5 mill.; elyt. 4 mill.; al. 27 mill.; fem. ant. 10 mill.

♀. Long. : 69 mill.; meson. 8,5 mill.; elyt. 6 mill.; al. 41 mill.; fem. ant. 13 mill.

♂, ♀. Très voisin de *I. plagiatus* Redt. Jaunâtre, grêle. Tête et prothorax presque lisses, jaunes, présentant une ligne médiane brune; derrière chaque œil une bande assez large de même couleur. Antennes jaunes, un peu foncées à l'apex de chaque article. Mésonotum arrondi, finement sillonné au milieu, surtout chez le ♂; sa surface presque lisse, présentant seulement de chaque côté 5 ou 6 tubercules noirs disposés en ligne droite. Élytres courts, ovalaires, à tubercule arrondi et peu saillant. Ailes à champ antérieur jaunâtre, marqué de petites lignes brunes le long des nervures; champ postérieur presque incolore.

St-Jean du Maroni, St-Laurent. 4 ♂, 6 ♀.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, dont elle diffère surtout par le mésonotum très finement granuleux et portant de gros tubercules noirs espacés.

Metriotes Westw.

M. reticulatus Stoll. — 3 ♂, 3 ♀. St-Jean, Nouveau-Chantier; novembre à juin.

M. pallidus, n. sp. — ♀. *Sordide luteo-fuscus. Caput cum pronoto rugosum. Antennae articulis apice obscurioribus. Mesonotum granulosum; carinam lateralem versus tuberculis majoribus obscurioribus. Elytra cum area antica alarum fusco-lutea; alae area postica unicolori, infuscata. Operculum breve, apice rotundatum.*

Long. : 65 mill.; meson. 8,75 mill.; elyt. 10 mill.; al. 42 mill.; fem. ant. 13 mill.; fem. post., 11,5 mill.

♀. Jaunâtre. Tête et pronotum un peu rugueux, marqués de fines lignes brunes ; ocelles distincts. Antennes jaunâtres, velues, à articles obscurcis au sommet. Mésonotum aplati, rugueux, parsemé de petits tubercules et présentant quelques gros tubercules noirâtres sur les carènes latérales. Métanotum et abdomen jaunâtres. Segment anal bilobé. Cerci courts, cylindriques, arrondis au sommet. Opercule court, arrondi à l'apex. Élytres et champ antérieur des ailes jaunâtres, variés de blanc sale, les nervures ponctuées du brun. Champ postérieur des ailes légèrement enfumé. Pattes jaunâtres, velues, un peu tachetées de brun. Cette espèce est très voisine de *M. iphicles* Redt. dont elle ne diffère guère que par sa taille plus faible et par la forme du segment anal et des cerci.

Creoxylus Serv.

C. spinosus F. — 2 ♂, 4 ♀. Nouveau-Chantier, St-Laurent ; octobre à juin.

Prisopus Serv.

P. piperinus Redt. (**1908**, p. 154). — 1 ♀. Nouveau-Chantier ; février.

P. minimus, n. sp. — ♂. *Caput dense granulosum. Pronotum sublaeve, tuberculis nonnullis obsitum. Mesonotum rugosum. Elytra cinereo-fusca ; tuberculo obtuso sat elevato. Alae area antica basi subhyalina, apice fusco-variegata ; area postica hyalina, venulis transversis anguste fusco-tintis. Metasternum (s. str.) in medio flavescens, lateraliter fuscum. Segmentum medianum postice nigrolimbatum. Segmenta ventralia flavescentia, fascia media fusca.*

Long. : 45 mill. ; elyt. 17,5 mill. ; al. 30 mill. ; fem. ant. 7,5 mill.



Prisopus minimus ♂.

♂. Petit. Tête grisâtre, parsemée de nombreux tubercules dont les plus gros sont disposés en six rangées convergeant légèrement vers le sommet du vertex qui est élevé. Pronotum

luisant, portant seulement quelques granulations concolores. Mésonotum rugueux, luisant, caréné au milieu. Abdomen brun, caréné au milieu, les derniers segments un peu élargis et lobés latéralement. Cerci aplatis. Métasternum (s. str.) jaune brun au milieu et présentant de chaque côté une large bordure foncée. Segment médian bordé de brun postérieurement. Ventre jaunâtre, avec une large bande brune médiane. Élytres grisâtres, en partie transparents, plus foncés à la base, à l'apex et sur une tache triangulaire située un peu après le milieu; tubercule assez élevé, obtus. Champ antérieur de l'aile en grande partie transparent, gris marbré de brun vers l'apex; champ postérieur transparent, les veinules transverses finement bordées de brun. Pattes brunes variées de gris.

Nouveau-Chantier; octobre. 1 ♂.

Cette petite espèce se rapproche de *P. berosus* Westw.; elle s'en distingue par sa taille et par la coloration de la face inférieure du corps.

P. Horstokki de Haan. — St-Jean, Nouveau-Chantier; décembre à mai, 3 ♂, 2 ♀

PHIBALOSOMINAE.

Bacteria Latr.

B. clavigera Redt. (**1908**, p. 415). — 1 ♂. St-Jean du Maroni.

B. pallidenotata Redt. (**1908**, p. 415). — 1 ♂. Nouveau-Chantier; février.

B. rufopectus Redt (**1908**, p. 416). — 11 ♂. St-Jean, Nouveau-Chantier; octobre à juillet.

B. arumatia Stoll. — 2 ♀. Nouveau-Chantier, Guatamala; janvier, mai.

Les deux exemplaires de cette espèce que je possède se rapportent parfaitement à la description donnée par Serville (**1839**, p. 223) sur un individu provenant de Cayenne.

B. 4-lobata, n. sp. — ♀. *Fusca. Caput cum thorace laeve. Abdomen laeve; segmento 6 superne tuberculato. Operculum apicem abdominis vix attingens. Pedes graciles. Tibiae 4 posticae subtus prope basin lobatae.*

Long. : 105 mill.; meson. 25,5 mill.; metan. c. s. 17 mill.; s. med.



9,5 mill.; fem. ant. 25 mill; fem. int. 18 mill.; fem. post. 23 mill.

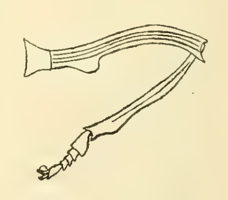
♀. Brune. Tête lisse, presque plate. Pronotum inerme, présentant trois lignes longitudinales blanchâtres. Méso- et métanotum lisses. Abdomen lisse, le 6e tergite renflé et tuberculé latéralement vers son tiers postérieur. Opercule court, atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen. Pattes grêles, concolores. Fémurs antérieurs inermes ainsi que les tibias; leur carène médiane située presque au milieu de la face inférieure. Fémurs intermédiaires et postérieurs inermes; tibias, surtout les intermédiaires, portant en dessous vers la base une dilatation foliacée. Métatarses simples.

Bacteria 4-lobata ♀.— Extrémité abdominale (× 2).

Cayenne, St-Laurent du Maroni; février. 2 ♀.

B. crassipes, n. sp. — ♀ (larva?) *Caput sublaeve. Mesonotum carinatum, remote tuberculatum. Metanotum laeve. Meso- et metapleurae remote denticulatae. Abdomen laeve, segmenta 4, 5, 6 in medio marginis postici tuberculo minuto instructa; segmentum 7 apice utrinque lobis deflexis, rotundatis. Operculum breve, planulum. Meso- et metasternum granulata et tuberculata. Pedes anteriores simplices. Femora intermedia et postica incurvata prope basin utrinque lobulata; tibiae incurvae, apice superne lobo minuto instructae. Metatarsi breves, cristati.*

Long. : 105 mill.; meson. 24 mill.; metan. c. s. 19 mill.; segm. med. 10,5 mill.; fem. ant. 22,5 mill.; fem. int. 16 mill.; fem. post. 17 mill.



Bacteria crassipes ♀. — Patte intermédiaire droite.

♀. Brun foncé. Tête presque lisse. Mésonotum caréné et portant de chaque côté une série de petits tubercules. Métanotum lisse. Méso- et métapleures denticulées. Abdomen lisse, les 4e, 5e et 6e tergites présentant au bord postérieur un petit tubercule aplati; le 7e segment portant de chaque côté un lobe arrondi infléchi. Segment anal tronqué et très légèrement caréné au milieu Cerci. très courts, cylindriques. Opercule très court, aplati et un peu caréné à l'extrémité. Méso- et métasternum finement tuberculés et présentant au milieu une carène jaunâtre. Pattes épaisses; les antérieures simples. Fémurs intermédiaires et postérieurs courbes et présentant de chaque côté, vers la

base, un lobe arrondi, accentué surtout au bord interne des intermédiaires; lobes géniculaires fortement dentés. Tibias intermédiaires et postérieurs portant un petit lobe apical sur la carène supérieure. Tarses courts et épais; tous les métatarses portant une crête assez élevée.

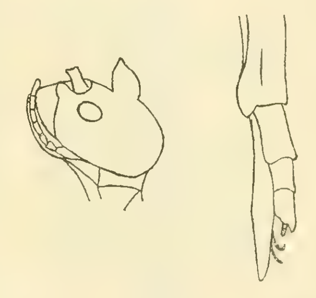
St-Laurent du Maroni. 1 ♀.

Cet individu, étant donné la brièveté et la forme de l'opercule, n'est peut-être qu'une larve.

B. muricata Burm. — 9 ♀. St-Jean, St-Laurent, Nouveau-Chantier; octobre à mai.

B. maroniensis, n. sp. — ♀. *Vertex cornubus 2 apice compressis. Corpus totum laeve. Segmenta dorsalia abdominis 2-6 in medio marginis postici lobulo instructa; segmentum 7 compressum, carinatum, apice utrinque rotundato-dilatatum. Segmentum anale apicem versus carinatum, apice incisum. Segmentum ventrale 7 deplanatum, apice profunde incisum, rotundato-bilobum. Operculum apicem abdominis haud multo superans. Femora 4 postica basin versus utrinque subtus lobo bidentato instructa. Metatarsi omnes cristati.*

Long. : 180 mill.; meson. 45 mill.; metan. c. s. 30,5 mill.; s. med. 17 mill.; fem. ant. 42 mill.; fem. int. 36 mill.; fem. post. 37 mill.



Bacteria maroniensis ♀. — Tête (× 3) et extrémité abdominale.

♀. Vertex lisse, portant deux cornes aplaties, obtuses au sommet. Corps entièrement lisse, brun. Prothorax présentant une ligne foncée médiane. Segments dorsaux de l'abdomen 2 à 6 portant au bord postérieur un petit tubercule; 7e segment comprimé et caréné présentant au bord postérieur deux lobes infléchis, arrondis au sommet. Segment anal un peu caréné vers l'apex et incisé. Septième segment ventral profondément incisé à l'apex, et présentant deux lobes arrondis se rapprochant sur la ligne médiane. Opercule dépassant peu l'abdomen, acuminé et un peu caréné. Pattes antérieures simples. Fémurs intermédiaires et postérieurs un peu courbes, portant vers la base, sur

chaque carène latérale, un petit lobe bidenté (1). Tous les métatarses portent une crête élevée.

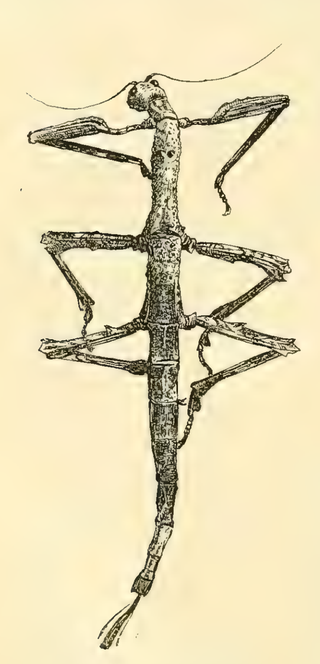
St-Jean, Nouveau-Chantier. 2 ♀.

Cette espèce est voisine de *B. bradypus* Redt. (**1908**, p. 421). Elle s'en distingue par sa taille, par la forme du 7e segment abdominal, de l'opercule et des fémurs.

Hirtuleius Stål.

H. caudatus, n. sp. — ♀. *Robustus, albido-cinereus. Occiput globosum, laeve. Mesonotum ante medium subampliatum, remote tuberculatum, tuberculis 2 conicis, acutis ante medium instructum. Metanotum granulatum. Abdomen pone segmentum 6 subito angustum. Segmentum anale incisum, laminam supraanalem liberans. Operculum longissimum, tectiforme. Fili ovipositores apicem operculi attingentes. Pedes validissimi. Femora 4 postica apice superne lobata, ante medium subtus utrinque dente valido instructa. Tibiae anticae simplices; 4 posticae apice foliaceo-dilatatae.*

Long. : 115 mill.; meson. 22 mill.; metan. c. s. 17 mill.; s. med. 9 mill.; fem. ant. 22 mill.; fem. int. 16 mill.; fem. post. 21 mill.



Hirtuleius caudatus ♀.

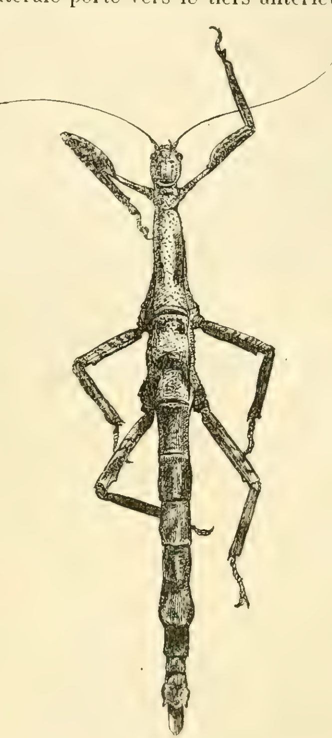
♀. Robuste; grisâtre varié de brun. Occiput globuleux, lisse. Pronotum granuleux, présentant en avant du sillon deux tubercules un peu plus gros. Mésonotum un peu renflé avant le milieu et atténué antérieurement, portant vers le tiers antérieur deux gros tubercules coniques. Sa surface, comme celle du métanotum, est, en outre, couverte de tubercules, plus gros et plus pointus dans la partie antérieure.

(1) Par une curieuse anomalie le fémur intermédiaire droit et le fémur postérieur gauche sont absolument dépourvus de ces lobes.

Abdomen un peu granuleux, atténué régulièrement jusqu'au 6e segment et brusquement rétréci à partir du 7e. Segment anal échancré et portant de chaque côté une petite dent, laissant libre la plaque suranale triangulaire et carénée. Opercule très long, tectiforme, arrondi à l'apex; valves de l'oviscapte atteignant son extrémité. Dessous du thorax et des premiers segments abdominaux granuleux. Pattes très fortes. Fémurs antérieurs à carène un peu ondulée; tibias simples. Fémurs intermédiaires et postérieurs à carènes latérales et inférieure finement dentées; chaque carène latérale porte vers le tiers antérieur une forte dent et présente à l'apex ainsi que la carène supérieure une dilatation foliacée. Toute la face inférieure des fémurs est garnie de nombreuses petites épines. Tibias intermédiaires et postérieurs dentés latéralement et foliacés à l'apex. Tarses courts et épais; métatarses lobés.

St-Jean du Maroni; août. 1 ♀.

Bien que les 5e et 6e segments abdominaux ne soient pas lobés, cette espèce se rapproche par l'ensemble de ses caractères de *H. laeviceps* Stoll (**1875**, p. 29) et me paraît devoir être placée dans le même genre.



Phibalosoma gibbosa ♀.

Phibalosoma Gray.

P. gibbosa, n. sp. — ♀. *Statura modica. Occiput minute tuberculatum. Thorax dense et acute tuberculatus. Metanotum in medio gibbosum. Segmentum abdominale 5 apice dilatatum. Segmentum anale truncatum. Operculum apicem abdominis parum superans, carinatum. Segmentum ventrale 7 apice incisum. Femora 4 postica carinis inferis spinulosis apicem versus utrinque spina fortiore armata. Metatarsi leviter cristati.*

Long. : 115 mill. ; meson. 21 mill. ; metan. c. s. 17,5 mill. ; s. med. 10 mill. ; fem. ant. 17 mill. ; fem. int. 15 mill. ; fem. post. 18 mill.

♀. Grisâtre varié de brun. Occiput globuleux, couvert de petits tubercules disposés en séries. Thorax finement et densément tuberculé. Mésonotum un peu renflé vers le tiers antérieur. Métanotum présentant vers le milieu une forte gibbosité. Segments abdominaux un peu granuleux ; 5e tergite renflé postérieurement et échancré. Segment anal tronqué ; plaque suranale petite, arrondie au sommet. Septième sternite abdominal un peu caréné et échancré à l'apex. Opercule dépassant peu l'abdomen, acuminé et fortement caréné, valves de l'oviscapte atteignant son extrémité. Fémurs antérieurs à carène supérieure un peu ondulée ; tibias antérieurs un peu dilatés. Fémurs et tibias intermédiaires et postérieurs à carènes latérales finement dentées ; fémurs portant de chaque côté, près de l'apex, une forte dent ; tibias un peu foliacés en dessus à l'apex. Tarses courts et épais ; métatarses légèrement dilatés.

St-Jean du Maroni ; novembre. 1 ♀.

Pterinoxylus Serv.

P. difformipes Serv. — 2 ♂. Nouveau-Chantier, St-Jean ; mai.

Cranidium Burm.

C. gibbosum Burm. — 1 ♀. St-Laurent du Maroni.

Ouvrages cités.

1773. De Geer. — Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes, III (Stockholm).

1802. A. Lichtenstein. — A dissertation on two natural genera hitherto confounded under the name of Mantis (*Trans. Linn. Soc. London*, VI, 1802).

1813. Stoll. — Représentation exactement coloriée d'après nature des Spectres ou Phasmes, des Mantes, etc. (Amsterdam).

1833. Perty. — Delectus animalium articulatorum, etc.

1835. Guérin et Percheron. — Genera des Insectes.

1838. Burmeister. — Handbuch der Entomologie, Zw. Band, Zw. Abth. I Hälfte Orthoptera (Berlin).

1869. H. de Saussure. — Essai d'un système des Mantides (*Mitth. Schweiz. ent. Ges.*, III, p. 49 à 73).

1870. H. de Saussure. — Additions au système des Mantides (*Mitth. Schweiz. ent. Ges.*, III, p. 221 à 244).

1871. H. de Saussure. — Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Mexique, des Antilles et des États-Unis. 4e Mémoire : Synopsis des Mantides américains.

1872. H. de Saussure. — Recherches zoologiques pour servir à l'histoire de la faune de l'Amérique centrale et du Mexique. Orthoptères.

1875. Stål. — Recensio Orthopterorum (Stockholm).

1877. Stål. — Systema Mantodeorum (*Bihang Svenska Akad.*, IV [10]).

1889. Westwood. — Revisio Insectorum Familiae Mantidarum.

1894. H. de Saussure et Zehntner. — Biologia Centrali Americana. Orthoptères, vol. I.

1904. Kirby (W.-F.). — A synonymic Catalogue of Orthoptera, vol. I.

1904. Rehn (James A.-G.). — Studies in American Mantids or Soothsayers (*Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXVII, p. 561-574).

1906. Rehn (James A.-G.). — Records and descriptions of non-saltatorial Orthoptera from British Guiana (*Proc. Acad. nat. Sc. Philadelphia*, vol. LVIII, p. 262-278).

1908. Brunner von Wattenwyl und Jos. Redtenbacher. — Die Insektenfamilie der Phasmiden. Leipzig.

1910. L. Chopard. — Description d'un Mantide nouveau de la Guyane française (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1910], p. 182-184).

1910. L. Chopard. — Description de deux espèces nouvelles de

Thespis Serv., de la Guyane française (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1910], p. 272-274).

1910. Giglio-Tos (Dott. Ermanno). — Fasmidi esotici del R. Museo zoologico di Torino e del Museo civico di Storia naturale di Genova (*Bol. M. d. Zool. ed. An. comp. della R. U. di Torino*, vol. XXV).

NOTES DÉTACHÉES

SUR L'INSTINCT DES HYMÉNOPTÈRES MELLIFÈRES

ET RAVISSEURS

(7e Série) (1)

avec la description de quatre espèces nouvelles

par Ch. Ferton.

Ceratina parvula Smith. (2). — Morice et Smiedeknecht ont déjà pris la *Ceratina parvula* ♂ (3). J'ai pris 4 exemplaires du même insecte à La Calle (4), dans des circonstances qui pourront donner une indication sur les conditions atmosphériques qui accompagnent ses rares apparitions. Ces quatre bêtes volaient en compagnie de leurs femelles, butinant sur des fleurs qui me sont inconnues; une a été prise dans la matinée du 20 septembre, les trois autres dans la matinée du 2 octobre, et pendant ces deux demi-journées a soufflé un sirocco faible et très chaud.

Osmia Saundersi Vachal. — L'*Osmia Saundersi* est du groupe de la *papaveris*; comme celle-ci, elle nidifie dans le sol, où elle tapisse parfois ses cellules avec de très petits lambeaux de pétales, qu'elle tire des fleurs de la *Centaurea micrautha* Dufour (5). L'Abeille est aussi

(1) Voir pour les six premières séries : *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1901, p. 83; 1902, p. 499; 1905, p. 56; 1908, p. 535; 1909, p. 401; 1910, p. 145.

(2) Les Araignées ont été nommées par notre Président honoraire M. E. Simon, les Hémiptères par M. le Dr Horvath de Budapest, et les Diptères par M. le Dr Villeneuve; mon maître, M. le Professeur J. Pérez, m'a aidé pour la détermination de quelques insectes, et M. le Dr Kohl, de Vienne, a bien voulu déterminer quelques ravisseurs et en nommer et décrire d'autres non encore décrits; enfin M. Mocsary, de Budapest, et M. P. de Peyerimhoff ont nommé l'un le *Chrysis prodita*, l'autre la larve de Curculionide proie du *Raphiglossa*. Je prie tous ces Messieurs d'en recevoir mes remerciements.

(3) D'après H. Friese, Die Bienen Europa's, Teil VI, Innsbruck, 1901, p. 253.

(4) Toutes les observations relatées dans ce mémoire ont été faites à La Calle (Algérie) pendant l'été 1910, à l'exception de celle relative au *Tachysphex laevidorsis* Pérez.

(5) Ch. Ferton. Recherches sur les mœurs de quelques espèces algériennes du genre *Osmia* Pz. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1891.

commune à La Calle qu'à Alger, et j'ai pu observer de nouveau sa nidification.

Très rarement je l'ai vue employer pour fabriquer son pot à miel des fleurs de Centaurée ou de Scabieuse; elle préférait les pétales plus larges des *Convolvulus*, et plus encore ceux des Cistes jaunes qu'elle échancrait à la manière des *Osmia lanosa* Pérez, *cristata* Fonsc. et *Perezi* Ferton. Elle froissait le morceau à enlever, le détachait à coups de mandibules, et en faisait une boulette qu'elle apportait à son nid, et dont elle déployait le tissu, qu'elle étalait et collait contre les morceaux déjà placés. L'échancrure faite dans la fleur était régulière. Les pétales que paraissait préférer l'insecte étaient ceux des Cistes jaunes; elle allait parfois les entailler à une vingtaine de mètres, lorsque croissaient près de ses nids des *Convolvulus*, dont elle négligeait les fleurs roses cependant fraîches. Contrairement à ce que j'avais vu à Alger, l'Abeille établit parfois dans le même terrier plusieurs cellules l'une au-dessus de l'autre.

Anthidium sticticum Fabr. — Un assez grand nombre d'Apiaires Gastrilégides nidifient dans les coquilles vides, mais on n'en connaît que très peu qui soient capables de déplacer ou d'enterrer leur nid terminé pour le soustraire aux parasites ou aux intempéries. Trois seulement me sont connus comme tels : les *Osmia fossoria* Pérez (1), *rufohirta* Latr. (2) et *tunensis* Lep. (3). L'*Anthidium sticticum* peut aussi enfouir dans le sable la coquille dans laquelle il vient de nicher.

Le 14 juin, un *A. sticticum* venait d'achever la fermeture de son nid, établi dans une *Helix pisana* vide abandonnée sur le sable nu. Il creusait un trou près du nid; travaillant avec énergie, il repoussait le sable, tantôt à gauche ou à droite, tantôt en avant de la coquille, et enlevait les pierres qui le gênaient. Il quittait son travail de temps à autre, et disparaissait, peut-être pour aller s'abreuver à quelque fleur éloignée; je le voyais ensuite revenir au nid sans aucune hésitation. L'excavation que creusait l'Abeille était déjà profonde, et ne me laissait aucun doute sur son intention, lorsque je l'ai capturée.

L'*Helix* était fermée par un tampon construit avec des petits débris

(1) Ch. Ferton, Recherches sur les mœurs de quelques espèces algériennes du genre *Osmia* Pz. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1891.

(2) Ch. Ferton, Seconde note sur les mœurs de quelques espèces d'Hyménoptères de la Provence du genre *Osmia* Pz. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1894.

(3) Ch. Ferton, Notes détachées sur l'instinct, etc.., 1re série.

de coquille posés les uns sur les autres, et agglutinés à l'aide de résine. Elle renfermait une seule cellule; son poids était de 8 décigrammes. Le gros insecte était d'autant plus capable de déplacer ce fardeau, qu'il creusait tout près de lui le trou vers lequel il n'aurait eu qu'à le pousser pour l'y faire tomber. Ainsi opère l'*Osmia fossoria* Pérez.

L'*A. sticticum* habite aussi des terrains durs, où il lui serait sans doute impossible d'enfouir son nid. Il est assez commun en Provence, et j'y ai plusieurs fois trouvé son nid dans des coquilles abritées par des pierres. Même des *Helix*, recueillies sous des pierres dans le terrain sableux de La Calle, m'ont donné à l'éclosion, l'année suivante, l'*A. sticticum*. Plusieurs de ces nids avaient cependant été trouvés à quelques mètres seulement de l'endroit où j'avais fait l'observation que je viens de rapporter. Cet insecte est donc capable de se plier aux circonstances, sachant enterrer son *Helix* quand il n'a pu en trouver une autre abritée sous une pierre.

L'industrie de cette Abeille en Provence est la même qu'en Algérie. Les coquilles, dans lesquelles la bête a niché (*Helix* et *Cyclostoma*), sont clôturées par un tampon bâti avec des morceaux de coquilles cimentés par de la résine. Cette défense est complétée par une barricade de petites pierres et de débris de végétaux, après laquelle une seconde cloison mince, faite de matériaux agglutinés avec de la résine, ferme la dernière cellule. Ici encore la bête sait se plier aux circonstances si la place lui manque, elle supprime la maçonnerie sèche formant barricade, et ne ferme la coquille que par une mince cloison. C'est ainsi qu'était clôturé un de ses nids installé dans un *Cyclostoma sulcatum* Drap., que j'avais trouvé sous une pierre à Figuerole (près Marseille).

Parmi les nids que j'avais récoltés en hiver en Provence, quelques-uns, ouverts un an plus tard, renfermaient l'insecte ailé, vivant et en bon état, qui ne se serait donc libéré qu'après une existence de deux ans dans sa coque.

Nouvelles observations sur la forme ancestrale des fouisseurs; Bembex méditerraneeus Handl. et Stizus (Stizomorphus) errans Kohl.

Dans le précédent mémoire (1), j'ai avancé que le rameau des Vespides et des Hyménoptères fouisseurs émane d'une forme voisine des Stizes, des *Monedula* et des Guêpes sociales. Cette hypothèse, due à

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc... 6e série.

Wesenberg-Lund (1) et à Bouvier (2), se trouvait en effet confirmée par l'instinct du *Stizus tridens* F., qui pratique pour ses larves l'élevage continu, et qui pond son œuf avant de commencer l'approvisionnement de la cellule. Si mes déductions étaient exactes, il devait probablement se trouver dans les genres *Stizus* et *Bembex* des espèces autres que le *Stizus tridens*, ayant comme lui l'habitude de pondre dans leur nid avant d'y apporter la première proie. Il était indiqué de les rechercher surtout dans le genre *Bembex,* dont tous les représentants étudiés jusqu'ici nourrissent leurs larves au jour le jour. Aussi, dès que mon observation sur le *Stizus tridens* fut établie avec certitude, je recherchai des nids de *Bembex* dans l'espoir d'y trouver, comme dans ceux du *St. tridens,* l'œuf de la Guêpe reposant sur le sable. Après beaucoup de temps consacré à ces recherches, j'avais acquis la conviction que les espèces que j'avais pu observer à Escaffarels et à Bonifacio (3) ne pondent leur œuf qu'au moment où elles apportent le premier Diptère dans leur nid.

Je ne renonçai cependant pas à mon idée préconçue, et, la découverte du fait désiré me paraissant importante, parce que je le croyais suffisant à entraîner la conviction en ce qui concerne la forme première des fouisseurs, je me suis décidé à aller continuer mes recherches sur la côte algérienne, à La Calle, dont les terrains sablonneux sont riches en *Bembex*. J'ai eu la satisfaction de voir ma prévision se réaliser.

Le 14 septembre, un *Bembex mediterraneus* recouvre devant moi de sable l'orifice de son terrier et s'envole. Sans être rare à La Calle, la bête n'est pas commune, et c'est la première fois que je trouve son nid ; je l'ouvre donc avec le plus grand soin. Il est établi dans le sable, dans un talus incliné à terres coulantes, exposé au midi. Il a plu abondamment les jours précédents, et tout le terrier et la cellule ont été creusés dans le sable humide. La forme du conduit est celle que j'ai observée chez les espèces dont les nids me sont connus. Le canal, d'abord presque horizontal sur une longueur de quelques centimètres, prend ensuite une forte inclinaison, qu'il suit presque en ligne droite jusqu'à la profondeur de 25 centimètres, il devient alors vertical, et reprend, quelques centimètres plus loin, une direction horizontale, pour se terminer enfin par la cellule. Comme chez les *B. oculata* et *integra,*

(1) *Bembex rostrata* dens Liv og Instinkter. *Entomol. Meddelelser*, III, t. I, 1891.

(2) Les habitudes des *Bembex*, *Année psychologique*, Paris, 1900.

(3) *Bembex rostrata* L., *B. oculata* Latr. et *B. integra* Pz.

la loge est fermée par une barricade de sable, qui occupe presque toute la dernière section horizontale du terrier. La cellule est horizontale, de forme ovale, et a les mêmes dimensions que celles des deux espèces précitées, lorsqu'elles ne renferment encore que le premier Diptère portant l'œuf de la Guêpe. L'œuf du *B. mediterraneus* est dans la cellule, mais il est seul; aucune mouche ne s'y trouve avec lui. Il est vers le fond de la chambre, dressé verticalement sur le sol, comme un mât, maintenu dans cette position par trois blocs (ou piles?) de grains de sable qui l'entourent à sa base. Ces blocs (ou piles ?) de grains de sable se terminent en pointes écartées de l'œuf, et atteignent environ le quart ou le cinquième de sa hauteur (voir le croquis ci-contre fait de mémoire). Aucun doute ne m'est possible; à l'aide d'une glace, je projette dans la cellule les rayons solaires, et je puis contempler intacte la petite merveille. Grâce à l'humidité du sol, je suis même assez heureux pour l'amener au jour sans accident, et je puis l'examiner plus facilement. Cet œuf est blanc, légèrement jaune; il a 4 millim. de long et 1 mill. de large, il est un peu courbe; il a donc la même forme et les mêmes dimensions que ceux des *B. rostrata, oculata* et *integra*. On remarquera aussi qu'il y a un rapport étroit entre sa situation sur le sol de la cellule, et celle qu'il occupe chez ces trois espèces sur la proie. Chez ces dernières en effet, le Diptère « est couché sur le dos, le ventre en l'air, et l'œuf est fixé « par un bout à son thorax, à la naissance de l'aile du côté ventral. « Il est dressé en l'air comme un mât vertical collé au côté de la « mouche » (1).



L'identité du *Bembex* est certaine; j'ai attendu le retour de la mère, et je ne l'ai prise qu'après m'être bien assuré qu'elle cherchait son nid à l'emplacement où se trouvait celui dont il vient d'être question. La bête est, de plus, facile a reconnaître à distance.

Vainement, pendant le reste de mon séjour à La Calle, j'ai cherché à poursuivre cette observation, il m'a été impossible de retrouver un second nid dans l'état d'avancement nécessaire.

Un autre Sphégide, le *Stizus errans* Kohl, voisin du *tridens*, a aussi l'habitude de pondre son œuf avant de commencer à apporter des provisions dans la cellule. Il est commun à La Calle pendant toute la belle saison, et j'ai pu étudier sa nidification. Ses terriers étaient creusés dans le sable un peu consistant, mais facile à entamer cependant, de

(1) Ch. Ferton, Notes détachées sur l'instinct, etc... 6e série, p. 150.

sorte que, malgré leur grande inclinaison et leur forme tourmentée, je parvenais assez souvent à la cellule sans y avoir projeté de sable avec mes instruments. L'observation m'a été aussi facilitée par l'emploi d'une glace projetant les rayons solaires dans la loge.

A Escaffarels l'œuf du *St. tridens* était couché sur le sol vers le fond de la chambre, celui du *St. errans* à La Calle se trouvait aussi vers le fond de la cellule [1], mais il y était installé d'une tout autre manière. Il était dressé en l'air suivant une inclinaison variable, collé par sa base à la face supérieure d'un petit bloc de sable compact. Le piédestal de l'œuf avait été choisi et préparé de façon à offrir une grande stabilité; il était de forme variable et irrégulière, pyramide tronquée, cube ou prisme, mais toujours sa base inférieure, plus large que sa face supérieure, avait été dressée avec soin en une surface plane, sur laquelle le bloc était bien assis sur le sol de la cellule. L'œuf était solidement collé par son extrémité inférieure à la face supérieure du piédestal. Il était dressé en l'air, mais pas verticalement comme chez le *Bembex mediterraneus*, il était incliné sur l'horizon, faisant avec lui des angles que j'ai vus varier, suivant les nids, de 45 à 75 degrés environ. Le croquis que j'en donne ici est fait de mémoire. Cet œuf est blanc, long de 2,5 millim., large de 2/3 de millim., son bout libre est moins arrondi que sa base. Quand il est presque vertical, il peut avoir une forme irrégulière, causée sans doute par la pesanteur qui refoule les liquides vers sa base. Son extrémité libre est alors beaucoup plus mince que l'autre, la partie la plus épaisse comprend les deux tiers de sa longueur à partir de sa base, et il présente une sorte de renflement semblable à une panse au point où finit la partie effilée.



La mère n'attend pas l'éclosion de la larve pour lui apporter des provisions; dès que les segments commencent à se dessiner dans l'œuf, parfois même presque aussitôt après avoir pondu [2], elle lui apporte quelques Hémiptères, dont j'ai vu varier le nombre de 2 à 5. La première pièce est toujours placée sous l'œuf, contre le support, de façon qu'au moment de son éclosion, la jeune larve, laissant agir la pesanteur, n'ait qu'à se courber sans quitter son perchoir pour que sa bouche vienne reposer sur l'Hémiptère. La deuxième proie est aussi disposée contre le piédestal, mais du côté opposé à la première, et la

(1) Aux deux tiers environ de la longueur de la cellule comptés à partir de l'entrée.

(2) Je n'ai observé ce fait que par temps de sirocco très chaud.

troisième est placée entre les deux premières, touchant également le bloc de sable. Tous les Hémiptères reposent sur le dos, le ventre en l'air.

Au début de sa vie, le jeune ver reste adhérent par ses derniers anneaux à l'enveloppe de l'œuf, qui est elle-même solidement collée au massif de sable. Il y est si bien fixé que je puis le sortir de la cellule, le placer dans un tube de verre et le rapporter chez moi sans qu'il quitte son perchoir. Exposé au soleil, il s'agite et remue son piédestal, replacé à l'ombre dans un endroit où souffle un vent un peu frais, il peut se dresser verticalement, se plier à droite et à gauche, et porter sa bouche sur chacun des Hémiptères qui touchent le bloc de sable. Plus âgée, la larve abandonne son support que la mère doit enlever, car je ne le trouve pas dans les cellules où le jeune Stize a pris quelque croissance.

De même que le *St. tridens*, le *St. errans* pratique pour ses larves l'approvisionnement continu. Je l'ai souvent capturé lorsqu'il apportait un Hémiptère à son ver encore de petite taille, et n'étant pourvu que de deux ou trois petites Cicadines bien insuffisantes pour lui permettre d'achever sa croissance. J'ai même vu une larve dépourvue de nourriture un matin, lendemain d'une journée de violent sirocco, pendant laquelle la mère n'avait probablement pas chassé; celle-ci existait cependant encore, car je l'ai prise au moment où elle entrait dans le terrier avec une proie. Les Hémiptères que je trouve dans les nids sont paralysés et non tués, plusieurs remuent les pattes après avoir été rapportés chez moi.

Lorsqu'il quitte son terrier, le *St. errans* en recouvre rapidement l'ouverture en projetant sur elle une légère couche de sable; mais quand il en sort après avoir pondu son œuf, les précautions prises pour dissimuler le trou demandent plus de soins, la Guêpe ratisse le sable jusqu'à une certaine distance de l'orifice. Le précieux germe restera en effet quelque temps abandonné à lui-même, rarement visité par la mère, que je suppose occupée à nourrir une larve déjà éclose. Quand le Stize juge suffisantes les provisions qu'il a données à une larve, il ferme définitivement le nid en le bourrant de sable, et il en dissimule soigneusement l'entrée.

Le terrier du *St. errans* court d'abord presque horizontalement dans le sable, puis s'enfonce suivant une direction très inclinée. Presque toujours il est brisé dans sa partie inclinée par un coude brusque tourné vers la gauche.

La coque est semblable à celle du *St. tridens*.

Nous connaissons peu les mœurs des Hyménoptères des genres *Bembex, Stizus* et *Monedula*; à peine au total une quinzaine d'espèces ont-elles été étudiées, et il arrive que quatre d'entre elles pondent leur œuf dans la cellule avant de commencer à y apporter des provisions. Il est important de remarquer que les quatre espèces qui ont cette habitude sont réparties dans les trois genres (1 *Monedula*, 2 *Stizus*, 1 *Bembex*), et que les bêtes dont elles nourrissent leurs larves appartiennent à des familles très différentes, des Diptères chez les *Bembex*, des Hémiptères chez les Stizes et des insectes variés chez les *Monedula*. Ces quatre Guêpes pratiquent pour leurs larves l'approvisionnement continu, et, chez les Stizes au moins, ce procédé n'est pas imposé par la taille de l'insecte ou par la nature des proies, parce qu'il est inconnu des nombreux *Gorytes* de même taille qu'eux, qui bourrent leurs terriers des mêmes Hémiptères. L'ensemble de ces faits milite grandement en faveur de l'hypothèse que j'ai soutenue au sujet de la forme primitive des Sphégides. L'élevage continu, la ponte de l'œuf avant le commencement de l'approvisionnement sont des habitudes provenant d'un ancêtre commun; elles se retrouvent chez les Guêpes sociales, et de plus Bembécides et Guêpes sociales présentent une grande ressemblance quant à la forme de l'abdomen. On est donc fondé à supposer que l'ensemble de ces insectes, et avec eux les Sphégides et les Vespides, dérivent d'une souche commune. Leurs ancêtres, dont l'abdomen était semblable à celui des Guêpes et des Bembécides, pondaient leur œuf avant de commencer à apporter des provisions à leur nid, et nourrissaient leurs larves de proies qu'elles leur donnaient au fur et à mesure de leur croissance.

Bembex inimica Kohl. — Le nid suivant du *Bembex inimica* m'a paru intéressant. Une mère (15 septembre) vient d'entrer dans son terrier creusé dans le sable, et dont l'orifice est dissimulé sous une mince couche de poussière, comme chez les autres *Bembex*. Je prends la Guêpe et j'ouvre le nid. La forme du conduit est celle que m'ont déjà montrée les *B. oculata* Latr. et *integra* Pz ([1]). D'abord peu incliné sur l'horizon, il prend à peu de distance de l'orifice une direction à pente raide, et redevient presque horizontal jusqu'à la cellule, dont l'entrée est protégée par une barricade de sable. Dans la loge se trouve une très petite larve à peine éclose, courbée et ayant déjà la bouche en contact avec la proie qu'elle va sucer. Son extrémité anale est encore fixée à la base de l'aile du diptère qui la portait avant son éclosion, le

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc... 6e série.

ver n'a certainement pas bougé. Or il a deux petites mouches à sa disposition, et, contrairement à tout ce que j'avais vu jusqu'ici, il ne commence pas son repas par celle sur laquelle il a été pondu. Celle-ci, (*Geron gibbosus* Meig. ♂) est exceptionnellement petite (3,25 millim. de longueur, 1 millim. de largeur au thorax); moins pesante que l'œuf, qui était peut-être en outre dans une position défectueuse, elle n'a pu maintenir son fardeau en équilibre et a basculé ([1]). La mère *Bembex* a paré à cet accident en apportant une seconde mouche (*Geron gibbosus* ♀), qu'elle a placée près de la première, de façon à ce que la larve, en s'affaissant du côté opposé au diptère qui la portait, vienne rencontrer cette nouvelle proie. Les deux mouches sont côte à côte. La Guêpe apportait probablement le second diptère lorsque je l'ai vue entrer dans le nid, car la larve n'a pas encore commencé son repas; ses dimensions sont celles de l'œuf (longueur 4 millim., largeur 1 millim.).

Une fois de plus la bête vient de montrer que son instinct peut se plier aux circonstances dans une large mesure, mais je ne crois pas qu'on soit en droit de voir ici un acte d'intelligence du *Bembex*. L'accident auquel a remédié la mère ne doit pas être exceptionnel, et le remède à y apporter rentre dans la série des actes instinctifs. J'ai déjà observé chez les Hyménoptères plusieurs faits de ce genre : un *Odynerus parietum* L. bouchant une fente d'un roseau dans lequel il avait nidifié ([2]), des *Osmia cornuta* Latr. ([2]) et *ferruginea* Lep. ([3]) et des *Heriades truncorum* L. ([3]) bouchant aussi des fentes voisines de leurs nids, par lesquelles des parasites auraient pu s'introduire.

Notogonia nigrita Lep. et **Notogonia pompiliformis** Pz. de même que le *Notogonia pompiliformis*, le *N. nigrita* chasse des larves de Grillons. Il semble que le gibier soit facile à capturer après que sa cachette a été trouvée par la Guêpe, il n'en est rien, et j'ai été étonné de l'agilité que doit déployer le *Notogonia* pour s'emparer du Grillon, et aussi de la facilité avec laquelle celui-ci échappe au ravisseur.

Un *Notogonia nigrita* (30 août) est en chasse sur la voie ferrée, dont le ballast est fait de pierres concassées un peu moins grosses que le poing. Ses recherches sont dirigées sous ces pierres, sous lesquelles

(1) Voir pour la situation normale de l'œuf sur la mouche : Ch. Ferton, Notes détachées sur l'instinct, etc... 1re, 2e et 6e séries.

(2) Observations sur l'instinct de quelques Hyménoptères du genre *Odynerus* Latr., *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1896.

(3) Notes détachées sur l'instinct, etc... 1re série.

il séjourne parfois assez longtemps. Je surveille la bête depuis quelque temps quand je la vois modifier brusquement son allure ; elle est plus vive, et ne quitte plus un petit espace de 4 à 6 décimètres carrés. Évidemment là est la proie qu'elle cherche. Elle disparaît sous le ballast, puis revient vivement à l'air libre; elle se pose alors sur la pierre qui occupe le milieu de l'espace qu'elle fouille, ses ailes sont écartées et vibrantes, ses antennes sont horizontales et vibrent également, elle est prête à bondir sur la larve qu'elle s'attend à voir paraitre. Une demi-douzaine de fois le *Notogonia* recommence vainement cette manœuvre; le Grillon reste caché dans le ballast. Enfin, à un moment où le chasseur est sous les pierres, la larve de Grillon en sort brusquement, et s'éloigne vivement par bonds jusqu'à une touffe d'herbes sèches, où elle disparaît. La Guêpe a manqué sa proie.

Ce cas est fréquent dans la chasse du *Notogonia nigrita*, mais le ravisseur ne renonce pas pour cela à la bête qui vient de se dérober.

Il parcourt rapidement le terrain environnant, en décrivant des cercles et s'arrêtant aux touffes sèches, aux trous ou aux pierres, où il recherche longuement la larve disparue.

Semblable est la méthode de chasse du *N. pompiliformis*, qui capture les mêmes insectes que le *nigrita*, mais de taille plus petite. Le 23 août je vis un petit Grillon lui échapper de la même manière que celle que je viens de rapporter plus haut.

Les deux espèces creusent volontiers leur terrier à une assez grande profondeur dans des trous du sol. J'ai déjà signalé le fait chez le *N. pompiliformis* (1), et je l'ai revu récemment à La Calle.

Le 12 septembre, à La Calle, j'observais un *N. nigrita* apportant des larves de Grillons dans un trou creusé dans un talus sableux probablement par un rongeur de la taille du Rat. Je le voyais s'enfoncer profondément dans le terrier, où il m'était impossible de le suivre. Je ne pus que le prendre avec sa proie.

Les *Notogonia nigrita* et *pompiliformis* ont donc des habitudes identiques.

Tachysphex mantiraptor, n. sp. — Il est voisin de *T. heliopolites* Morice, et répond à la description que l'auteur donne de cette espèce (2), sauf les différences suivantes : sa taille est plus grande, ♂ 11 à 13 mill., ♀ 13 à 15 mill. Chez la femelle l'écartement des yeux

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc., 1re série.

(2) New or little known *Sphegidae* from Egypt, *Trans. Ent. Soc. of Lond.*, 1897.

est égal à la longueur des 1er et 2e segments du fouet réunis. Son pygidium est large et tronqué, finement et densément pointillé avec quelques rares gros points peu enfoncés, il est mat, il n'est pas finement aciculé en travers comme celui de *heliopolites*. Enfin la ♀ est aussi velue que le ♂, sa vestiture est longue et grise; la nervure sub-costale de son aile antérieure est brune comme celle du ♂.

Les antennes de la ♀ ne me paraissent pas plus épaisses vers leur base.

Il est intéressant que par la forme de son pygidium, large et tronqué à l'extrémité, cette espèce se rapproche de *T. Julliani* Kohl, qui chasse comme elle des larves de Mantes.

Le *Tachysphex mantiraptor* est assez commun à La Calle pendant les mois de juillet et août; il y habite les terrains de sable, et recherche de préférence les endroits bien aérés. Ses terriers étaient peu profonds, leur longueur n'était guère que de 10 à 15 centimètres, et la cellule à laquelle ils conduisaient ne se trouvait qu'à 7 à 8 centimètres au-dessous de la surface du sol. Le conduit, à pente régulière, était généralement coudé vers le milieu de sa longueur, comme chez le *T. mediterraneus* Kohl, le *Stizus tridens* F. et quelques autres fouisseurs. La bête a une manière spéciale d'écarter le sable qu'elle vient d'extraire du canal qu'elle creuse; elle recule d'abord dès sa sortie du terrier jusqu'à une assez grande distance de l'orifice (6 à 8 centimètres), et c'est seulement en revenant au trou qu'elle repousse la poussière en la projetant derrière elle. Les fouisseurs que j'ai observés jusqu'ici se contentent de repousser ou de projeter les déblais très voisins du trou, et n'écartent ceux qui en sont éloignés que s'ils deviennent gênants.

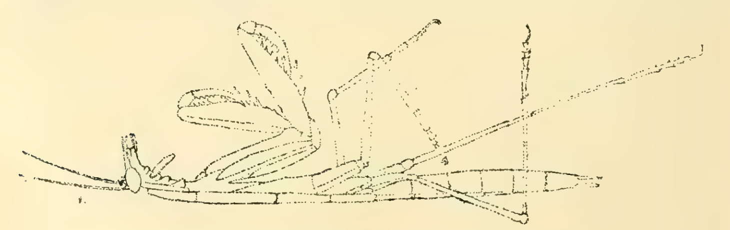
Lorsque le terrier est prêt à recevoir les proies, la mère en recouvre l'entrée d'une couche de poussière, et la dissimule soigneusement en ratissant le sable jusqu'à une distance de 7 à 8 centimètres. Pendant ce long travail, elle s'élève fréquemment en l'air, et décrit au vol plusieurs cercles autour du terrier, dans le but évident de fixer dans sa mémoire l'aspect du terrain. Une de ces Guêpes que j'observais (11 juillet) exécuta plus de dix fois cette manœuvre, revenant chaque fois ratisser le sable au-dessus de son nid. A chaque nouvelle envolée elle s'écartait du terrier plus que dans le vol précédent, et enfin elle partit en chasse, et disparut en s'éloignant en ligne droite.

Le *T. mantiraptor* capture des larves de Mantes, qu'il malaxe, comme beaucoup de fouisseurs, dès qu'il les a paralysées, pour lapper les sucs qui s'échappent de leur bouche. Il les apporte au vol à son nid, en les tenant allongées sous lui, la tête en avant, s'abat sur son

terrier, en débouche l'entrée et y pénètre sans avoir abandonné sa proie. Les Mantes que je recueille dans ses nids sont engourdies et non mortes. Le terrier de la Guêpe ne diffère pas de ceux des autres *Tachysphex,* notamment pour les dimensions de la cellule, insuffisante pour contenir les longues Mantes. Celles-ci sont couchées côte à côte, leur tête est au fond de la loge, et leurs pattes, souvent même leur abdomen sont étendus dans le canal. Cette disposition des proies est d'autant plus remarquable, que, de même que chez les autres *Tachysphex* encore, la cellule est horizontale, tandis que le conduit qui y mène suit une assez forte inclinaison, de sorte que les Mantes ne sont pas couchées sur une aire plane. Je ne m'explique pas pourquoi le *T. mantiraptor,* ou les ancêtres dont il dérive, en faisant choix de longues proies, n'ont pas en même temps modifié les dimensions de la cellule de leur nid, de manière à y faire entrer tout entières les proies qu'ils y emmagasinent. Peut-être faut-il en chercher le motif dans la taille de la Guêpe, courte et trapue (longueur 13 à 15 mill., largeur du thorax 3,5 à 4 mill.); il serait peut-être avantageux pour la larve d'être enfermée dans une petite chambre, où la construction de la coque est plus facile, et demande moins de travaux accessoires que dans une loge plus spacieuse.

Les larves de Mantes capturées sont de tailles très diverses; les longueurs extrêmes que j'ai notées sont 13 mill. et 38 mill. Je n'ai jamais trouvé l'insecte parfait dans les cellules que j'ai ouvertes, et il m'a été impossible de le faire accepter à la Guêpe, que j'avais capturée lorsqu'elle chassait, et enfermée avec une Mante adulte dans mon filet à papillons.

Le *T. mantiraptor* ne pond son œuf qu'en apportant au nid une des dernières proies, probablement même la dernière. L'œuf est blanc,



Œuf du *T. mantiraptor* sur une larve de Mante.

mince, long et courbe, il est de forme cylindrique, et ses deux bouts sont à peu près également arrondis; sa longueur est de 2,75 mill., son épaisseur de un demi-millimètre seulement. Il est collé par une de ses

extrémités à la gorge de la Mante, tantôt à la face ventrale, tantôt sur l'un des côtés droit ou gauche; son inclinaison sur la direction du grand axe de la bête a varie, dans mes observations, de 45 à 80 degrés environ. Je le représente ici à l'échelle 2/1. Comme ses voisines, la proie qui le porte peut reposer sur le dos, sur le ventre, ou sur l'un des côtés.

Quand elle ferme définitivement son terrier, la Guêpe remplit le conduit de poussière, puis elle amoncelle au-dessus de l'orifice un dépôt de sable formant un petit tertre d'aspect caractéristique. Elle diffère en cela des fouisseurs que j'ai observés jusqu'ici, tous, avant de quitter leur nid pour la dernière fois, nivellent avec beaucoup de soin la surface du sol au-dessus du terrier.

La coque du *T. mantiraptor* est faite de grains de sable agglutinés par une sécrétion grise bleuâtre assez foncée, c'est une sorte de mosaïque brillante. Une des moitiés est plus foncée que l'autre, ce qui permet d'imaginer le mode de construction employé par la larve. Elle a d'abord fait une moitié de la coque, probablement celle de couleur plus sombre, puis elle s'est retournée et a achevé de s'enfermer (1). La longueur d'une coque était de 15 mill., sa largeur de 7 mill.; un des bouts, celui dont la teinte était la plus claire, était plus largement arrondi que l'autre. Le vernis s'étendait uniformément sur toute la surface, et je n'ai vu aucun trou d'aération analogue à ceux que Wesemberg-Lund a signalés chez le *Bembex rostrata* L.

Tachysphex laevidorsis, Pérez. — Je ne connais cet insecte que d'Alger, où je l'ai observé en 1890. Il capture des larves de Grillons; il les chasse dans l'herbe, dans les touffes, sous les pierres ou dans les trous du sol, et les poursuit au vol lorsqu'ils bondissent à son arrivée pour se dérober. Quand la Guêpe a découvert une cachette recélant la proie qu'elle cherche, elle opère pour s'en emparer comme les *Notogonia nigrita* et *pompiliformis*. Elle pénètre un instant dans le trou, en sort aussitôt, et revient se poster au-dessus en faisant vibrer ses ailes, pour être prête à suivre la bête qu'elle s'attend à voir sortir.

Le 6 octobre, un *T. laevidorsis*, qui venait de prendre devant moi une petite larve de Grillon, l'emporta dans l'herbe en marchant en avant jusqu'à un espace découvert, où il prit son vol, et disparut au delà de bâtiments assez élevés. Son nid était donc éloigné, et on peut en supposer qu'il chasse surtout des larves de petite taille.

(1) C'est le mode de construction employé par le Tachyte manticide étudié par Fabre, peut-être le *Tachysphex Julliani* Kohl. Souvenirs entomologiques, 3e série, Paris, 1886, p. 248.

Tachytes europaea Kohl et **T. Frey-Gessneri** Kohl.

J'ai noté que le *Tachytes europaea* chasse en Provence des larves de *Stenobothrus* (1), ainsi que Kohl l'avait antérieurement observé à Insbruck (2). Dans deux observations faites à La Calle les 18 et 22 juin, le même insecte apportait à son nid des jeunes larves d'Acridiens. Les terriers étaient creusés dans le sable, et dans l'un j'ai trouvé une cellule bourrée de petites larves d'Acridiens. Sur la poitrine d'une de celles-ci était la larve du *Tachytes*, dont la tête et les premiers segments étaient engagés dans le corps de l'Orthoptère par un trou pratiqué à la naissance de la patte antérieure droite.

Le *T. europaea* apporte sa proie au vol, et entre dans son nid sans avoir abandonné son fardeau pour le visiter. Le terrier reste ouvert en l'absence de la mère.

Le 13 août, je regardais un *Tachytes Frey-Gessneri* malaxant un criquet adulte qu'il venait de paralyser. Après avoir lapé les sucs de la bête, il s'envolait avec elle, lorsque j'ai pu le prendre d'un coup de filet. Quelques jours plus tard (27 août), un *Tachytes* de la même espèce m'échappa avec son criquet, et disparut au loin d'un vol puissant, au delà d'un ravin d'une soixantaine de mètres de large, et le lendemain un autre apporta au vol une proie à son nid, et y entra, comme le *T. europaea*, sans avoir abandonné la bête qu'il tenait sous lui. D'après Kohl (3), les *Tachytes* n'apportent pas leur proie au vol, ils la traînent par-dessus les aspérités du sol, à la manière des Pompilides ; les *T. europaea* et *Frey-Gessneri* feraient donc exception à cette règle.

Le *Tachytes Frey-Gessneri* creuse son terrier dans le sable.

Tachytes basilica (Guérin) Kohl. — Ce bel insecte habite les sables des environs de La Calle ; il y est rare, je n'ai sur lui qu'une seule observation, que j'ai dû abandonner, quoique incomplète, à cause de la grande profondeur de son nid.

J'avais creusé, le 31 août, un large trou dans un talus de sable peu consistant ; le 4 septembre, après trois jours de mistral violent et froid, un corpulent fouisseur y avait creusé un terrier, que la grande quantité de déblais accumulés près de l'entrée indiquait devoir être très profond. La fraîcheur des déblais, le fait qu'ils n'avaient pas été

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc... 1re série.
(2) Die Gattungen und Arten der Larriden Autorum, Wien, 1884, p. 114.
(3) Loc. cit., p. 103.

enlevés par le mistral des jours précédents faisaient supposer qu'il avait fallu peu de temps à l'insecte pour forer le trou.

Quelques minutes après mon arrivée, un *Tachytes basilica* cherchait à y entrer, quand j'ai pu le prendre d'un coup de filet avec la proie qu'il apportait. Celle-ci était une larve de criquet. Le terrier était un puits vertical, creusé dans le sable, que j'ai suivi jusqu'à la profondeur de 70 centimètres sans atteindre la cellule. Je n'avais à ma disposition qu'un couteau et une cuillère pour creuser le sol, et j'ai dû renoncer à pousser la fouille plus profondément.

Palarus humeralis L. Duf. et **P. histrio** Sp.

Ces deux insectes sont des chasseurs d'Hyménoptères très divers; ils nichent dans le sable.

Le *P. humeralis* volait à La Calle en juin et juillet. Le 27 juin, j'ai trouvé ses terriers creusés dans le sable dur d'un chemin; les cellules, peu profondément situées (8 à 15 centim.), contenaient presque toutes des larves adultes, mais les ailes des insectes qu'elles avaient dévorés montraient que leurs provisions avaient surtout consisté en Scolies et en Polistes. Dans une seule loge la larve, très jeune, avait à peine commencé son repas. Les proies, au nombre de 8, étaient :

3 *Anthidium bellicosum* Lep. (2 ♂, 1 ♀).
1 *Tachysphex acrobates* Kohl ♀.
1 *Scolia 4-punctata* F. ♀.
3 *Polistes gallica* L. ♀.

Trois de ces *Palarus*, capturés lorsqu'ils allaient entrer dans leur nid, étaient tous porteurs d'une *Scolia 4-punctata* (2 ♂, 1 ♀).

Quand la mère quitte momentanément son nid, notamment pour chasser, elle ne recouvre pas de poussière l'orifice du terrier, qui reste ainsi ouvert pendant son absence.

Le *Palarus histrio* paraît un peu plus tôt que l'*humeralis*, et il vit, comme ce dernier, pendant la première partie de l'été; très commun en juin 1910, il avait disparu au milieu de juillet de la même année. Il nidifie dans le sable meuble, et ses terriers sont peu profonds (8 à 12 centim.). Les proies que j'y ai trouvées, ou que je lui ai prises quand il les apportait à son nid, du 13 au 30 juin, ont été :

8 *Halictus malachurus* Kby. (7 ♀, 1 ♂).
3 *Halictus morio* Fabr. ♀.
2 *Halictus nigerrimus* Schenck. ♀.
1 *Halictus clypearis* Schenck. ♂.
1 *Panurgus calcaratus* Scop. ♀.

1 *Brachymerus 5-notatus* Jur. ♀.

Pendant l'absence de la mère, l'entrée du terrier est recouverte par une légère couche de sable; le Palare, à son retour, dépose son butin pour ouvrir le nid, pénètre dans le terrier qu'il inspecte probablement, et revient presque aussitôt reprendre la bête qu'il avait déposée, et avec laquelle il disparaît dans le conduit. Quand il porte une proie, il la tient par les antennes avec ses mandibules, et la maintient avec ses pattes contre sa face ventrale. Si alors il vient à se poser sur le sable, il prend une attitude originale, il repose sur le côté, de sorte que la bête qu'il tient paraît être abandonnée près de lui.

On voit que, comme ses congénères, la Guêpe chasse des Hyménoptères de genres très divers, elle paraît toutefois avoir une préférence marquée pour les *Halictus*.

Nids anormaux de deux Hyménoptères fouisseurs, Sphex maxillosus Fabr. et Ammophila sp.?

Le 5 septembre, je prenais un *Sphex maxillosus* fermant son nid. Le terrier était creusé dans le sable assez ferme d'un sentier qui longeait la voie ferrée; il s'enfonçait d'abord en pente raide, puis devenait horizontal pour se terminer par une cellule située à 4 centim. environ au-dessous de la surface du sol. Le canal était long de 7 à 9 centim., et il s'ouvrait sous des tiges d'une touffe d'herbe qui l'abritaient assez bien. Le terrier n'offrait donc rien d'anormal; il était d'ailleurs conforme à ceux du même insecte que j'avais observés en Corse et à Château-Thierry. La cellule contenait trois Locustaires, bêtes qui appartiennent à une des familles que l'on sait être recherchées par la Guêpe. De ces trois Orthoptères (deux adultes et une larve), l'un portait un œuf, un autre une très jeune larve, et je crois pouvoir affirmer que l'œuf et la larve provenaient du *Sphex*. Les Locustaires étaient étendus sur le dos dans le sens de la longueur de la chambre, la tête au fond, leurs longues pattes postérieures allongées du côté opposé jusque dans le terrier, dont la mère avait laissée vide la partie qu'ils occupaient. L'œuf était porté par le plus gros Orthoptère, adulte, que je suppose avoir été apporté le dernier par le *Sphex*, parce qu'il était placé sur les deux autres. Cet œuf était collé à sa face ventrale, au côté intérieur de la jointure de la patte antérieure droite, il était orienté presque normalement à la proie. Il était blanc, un peu jaunâtre, cylindrique et légèrement courbe, arrondi à ses deux extrémités; sa longueur était de 2,5 mill., sa largeur de trois quarts de millimètre. L'insecte qui le portait était privé de sa patte pos-

térieure droite. J'ai précisément décrit la position de l'œuf du *Sphex maxillosus* [1], et ce qui précède est bien conforme à mes anciennes observations.

La larve du *Sphex* était sur la plus petite proie, Locustaire en larve qui reposait sur le sable sous le précédent. Elle était placée de la même manière que l'œuf, mais dans une position symétrique; son cou était engagé dans un trou qu'elle avait percé au côté intérieur de la membrane formant jointure de la première patte gauche. Elle avait à peine commencé son repas, sa largeur était de 1,25 mill. et sa longueur de 4 mill., non compris son cou engagé dans la blessure qu'elle avait faite au Decticien. J'ai pu élever cette larve, et vérifier ultérieurement qu'elle avait les formes des larves de *Sphex*, munies d'un long cou qu'elles engagent dans le corps de l'Orthoptère pour y puiser leur nourriture.

J'attends l'éclosion de cet insecte, mais je n'ai pu rien obtenir de l'œuf. Néanmoins, des deux descriptions détaillées qui précèdent je pense qu'on conclura avec moi que les deux germes proviennent de la Guêpe qui fermait le terrier.

Extérieurement la mère n'offre rien d'anormal, ses dimensions sont celles habituelles (longueur 21 mill.).

Mes notes anciennes renferment une autre observation analogue, faite en 1887 à Châtellerault (Vienne). Le 24 septembre, j'y ai trouvé dans une seule cellule d'*Ammophila* [1] deux chenilles portant chacune un œuf, qui par sa forme, sa couleur et ses dimensions, par la place qu'il occupait sur la proie, permettait d'affirmer qu'il avait été pondu par l'*Ammophila* [2]. Le nid présentait toutefois un autre fait exceptionnel, l'un des deux Lépidoptères était une chenille velue, couverte de poils épineux. C'est la seule fois, je crois, qu'on ait vu une Ammophile capturer une chenille velue.

Les circonstances atmosphériques qui ont précédé ces deux observations peuvent aider à expliquer les anomalies qui viennent d'être exposées. Le second nid, celui de Châtelleraült, venait d'être pourvu de la seconde chenille lorsque je l'ai trouvé, et la mère n'avait même pas commencé à en remplir le conduit de sable. La première partie de la journée du 24 septembre avait été belle et chaude, mais dans l'après-

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc... 1re et 3e séries; un dessin est donné, fig. 1, pl. 3, 3e série.

(2) Peut-être *A. holosericea* Fabr. J'ai déjà rapporté cette observation dans mes Notes détachées sur l'instinct, etc... 1re série, p. 141.

midi, une heure avant que je n'aie découvert ce nid, le ciel s'était assombri, et un vent froid avait soufflé, arrêtant pour le reste de la journée les travaux des Hyménoptères.

C'est le 5 septembre que j'ai pris à La Calle le *Sphex maxillosus*, quand il fermait le nid dont il a été question plus haut. Les 29 et 30 août le temps avait été beau et très chaud, permettant certainement à la Guêpe de nidifier; le 31 août un mistral assez fort avait soufflé, et avait continué les trois jours suivants (1er, 2 et 3 septembre) en un vent violent et froid; le 4 septembre le vent avait molli, mais il était resté froid. L'emplacement où se trouvait le terrier du *Sphex* était exposé au vent, et l'insecte n'avait certainement pas pu travailler du 1er au 4 septembre. Enfin le 5 septembre le temps avait été beau dans la matinée, mais le vent avait été encore assez frais pour que je n'aie vu que peu d'Hyménoptères dans les endroits mal abrités. J'avais fait la trouvaille vers 11 heures du matin.

Dans chacune de ces deux circonstances, il semble que la Guêpe, pressée par le mauvais temps et le besoin de pondre, a rouvert le nid qu'elle avait fermé peu de temps auparavant, et y a niché une seconde fois. Il n'est pas nécessaire de supposer pour cela un insecte intelligent, comprenant la portée de son acte. Le fait, quoique non encore signalé, peut être fréquent chez les Sphégides, comme il l'est chez certains Apiaires. Fabre a vu des *Osmia tricornis* Latr. rouvrir des roseaux récemment fermés, pour y nidifier de nouveau, et il a constaté que des mères rouvraient ainsi leur propre nid. Le balcon de mon logement, exposé au midi, est pourvu d'une balustrade, à laquelle j'ai fixé des bouts de roseaux formant des tubes. De nombreuses Osmies viennent y nicher (*O. bicornis* Latr., *tricornis* Latr., *Latreillei* Lep., *aenea* L.); chaque année je vois, comme Fabre, un assez grand nombre de mères détruire des nids nouvellement clôturés, dont elles jettent à terre le contenu, pour nidifier de nouveau dans les mêmes roseaux. J'ignore ce qui peut pousser l'Osmie à agir ainsi, mais le fait est si fréquent qu'on ne peut douter qu'il ne rentre dans la série des actes habituels de cet insecte, qu'il ne soit un acte instinctif. Il en est sans doute de même chez certains Sphégides, qui parfois installeraient un second nourrisson dans la cellule qu'ils viennent d'approvisionner. Contrairement aux habitudes des Osmies, le *Sphex* et l'Ammophile dont il vient d'être question n'ont pas vidé la cellule occupée avant d'y apporter de nouvelles proies, mais ce n'était pas indispensable, puisque la chambre était assez vaste pour contenir un double approvisionnement.

Hémiptères capturés à La Calle par des Hyménoptères.

Stizus* (*Stizomorphus*) *errans Kohl.

Tettigometra picta Fieb., *T. brachycephala* Fieb., *T. impressifrons* M. R., *Centrosus chloroticus* Fairm., *Agallia venosa* Fall. Juin.

Tettigometra picta Fieb., *T. impressifrons* M. R., *T. costulata* Fieb., *Pediopsis nana* H. S. var. *cretacea* Fieb., *Thamnotettix vittiventris* Leth., *Ptyelus campestris* Fall., *Hysteropterum grylloides* L., *H. piceovenosum* Put., *Orgerius* sp.? (nymphe), *Delphax propinqua* Fieb. Juillet.

Ommatissus binotatus Fieb., *Caliscelis Bonellii* Latr. ♀. Août.

Ommatissus binotatus Fieb. Septembre.

Gorytes* (*Hoplisus*) *punctatus Kirschbaum (var. *antennis subtus ferrugineis*).

Tettigometra picta Fieb. (adultes et nymphes), *T. brachycephala* Fieb. (adultes), *T. impressifrons* M. R. (adultes et nymphes), *T. costulata* Fieb. (adultes et nymphes). Juin.

Tettigometra picta Fieb., *T. impressifrons* M. R. Juillet.

On remarquera que, de même qu'en Corse et en Provence, le *Gorytes punctatus* ne capture que des *Tettigometra*.

Diptères capturés à La Calle par des Hyménoptères.

Oyxbelus sericeomarginatus Kohl.

Pollenia rudis F. ♂ ♀, *Pachyophthalmus signatus* Meig., *Exorista confinis* Fall., *Compsilura concinnata* Meig. ♂, *Gymnopareia tibialis* R. D., *Dionaea aurifrons* Meig. ♀, *Cœnosia lineatipes* (Zett.) Strobl, Stein ♂, *Phorocera pavida* Meig., *Frauenfeldia rubricosa* Meig. ♀, *Musca domestica* L., *Plagia ruricola* Meig., *Atractochaeta angustata* Zett. (= *graeca* B. B.) ♂, *Leucostoma simplex* Fall., *Ptilochaeta lateralis* Macq. Juin.

Sarcophaga uncicurva Pand. ♂, *Mintho rufiventris* Fall. var. *lacera* Rond. Juillet.

Musca domestica L. ♂ ♀, *Sarcophila latifrons* Fall. ♂, *Blaesoxipha gladiatrix* Pand. Septembre.

Musca domestica L. Octobre.

Bembex rostrata L.

Myiatropa florea L., *Sarcophaga haemorrhoidalis* Meig. (= *nurus* Rond.), *Eristalis tenax* L. ♀. Juin, Juillet.

Bembex inimica Kohl.

Morphomyia caliendrata Rond. ♂ *Dexiomorpha picta* Meig., *Sarco-*

phaga maculata Meig. ♂, *Musca domestica* L., *Geron gibbosus* Meig., ♂. Septembre.

Pompilus umbrosus Kl. — Le *P. umbrosus* a été commun à La Calle pendant tout l'été 1910 : il parcourait le sol sableux, cherchant un terrier de Lycose dissimulé sous le sable. Sa méthode de chasse était analogue à celle du *P. vagans* Costa, qui habitait les mêmes terrains que lui, mais je l'en distinguais de suite à ses allures. Les deux bêtes explorent le sol en le frappant avec leurs antennes. Plus confiant dans son odorat, le *P. vagans* creuse relativement peu de trous dans ses recherches ; au contraire le *P. umbrosus* fait presque constamment usage des puissants râteaux dont ses tarses sont armés, pour creuser des trous qu'il abandonne quand il a pénétré dans le sable de quelques millimètres.

Dans les vignes où je l'observe, la proie qu'il convoite est la *Lycosa villica* Luc (= *L. tomentosa* E. S.), *Lycosidae*. Cette Araignée est terricole ; son repaire est un canal creusé dans le sable, dont l'entrée est recouverte d'une couche de poussière. Le terrier, d'abord vertical, change de direction à une profondeur de 4 à 8 centim., pour se continuer suivant une ligne droite peu inclinée sur l'horizontale.

Lorsque le *P. umbrosus* a trouvé le clapier, il perce la couche de terre qui le recouvre, et y pénètre après y avoir introduit, souvent plusieurs fois, l'extrémité de son abdomen, comme pour piquer la Lycose qui serait à l'entrée du terrier. La Guêpe séjourne longtemps dans le trou, et reparaît pour fermer le conduit en le bourrant de sable à son orifice. J'ai vainement cherché la proie du Pompile dans ce nid, même en prenant le chasseur dès qu'il avait commencé à fermer le terrier. Je ne pouvais découvrir l'Araignée dans le canal vide. Le 4 octobre, j'avais vu un *P. umbrosus* pénétrer dans un terrier de *Lycosa villica* ; je l'y laissai travailler trois quarts d'heure, puis je creusai à sa recherche. La Guêpe était à 3 ou 4 centim. de l'orifice, et la Lycose paralysée était près d'elle ; elle avait commencé à creuser un trou débouchant dans le terrier de l'Araignée, et où sans doute elle devait l'enfermer. Quoique chassant des Araignées terricoles, et nidifiant dans leur terrier, le *P. umbrosus* est donc resté fouisseur, il a conservé l'habitude de creuser un trou où il enfouit sa proie. Les *P. vagans* Costa, *effodiens* Fert., *plicatus* Costa installent l'Araignée engourdie dans le canal même qui lui servait de clapier.

Dans une autre circonstance (1er octobre), un *P. umbrosus* avait ouvert un nid de *Lycosa villica*, qu'il avait abandonné après y être resté 10 minutes. Une heure plus tard, j'ai trouvé la Lycose à 5 ou 6 centim.

de l'orifice, morte mais fraîche, et couverte de petites fourmis qui avaient probablement obligé la Guêpe à abandonner sa proie.

Pompilus 6-maculatus Sp. (= **venustus** Wesm.). — J'ai décrit la capture d'une Thomiside par cette Guêpe (1).

Le 1er août, un *P. 6-maculatus* venait de prendre un *Thanatus vulgaris* E. S. (*Thomisidae*), qu'il avait juché sur une petite touffe pendant qu'il creusait son nid dans le sable. Après avoir terminé son terrier, le Pompile revint chercher l'Araignée, qu'il entraîna jusqu'au trou en marchant à reculons, et en l'abandonnant plusieurs fois momentanément pour reconnaître la direction à suivre. Il enferma la Thomiside dans une cellule horizontale, creusée à 4 centimètres au-dessous de la surface du sol, où il l'avait placée dans la position naturelle, c'est-à-dire la face ventrale reposant sur le sable.

L'œuf de la Guêpe était collé par son bout le plus obtus à la face latérale droite de l'Araignée, incliné d'environ 45 degrés sur la verticale. Il était blanc, un peu courbe, presque cylindrique, le bout libre, celui du bas, un peu moins large que l'autre. Sa longueur était de 1,5 mill., sa largeur de un tiers de mill.

Avant de pondre, le *P. 6-maculatus* prend une précaution que je ne connais chez aucune autre espèce du genre. Il pèle l'abdomen de l'Araignée à l'emplacement où il va coller la tête de son œuf. La surface ainsi dénudée était un petit rectangle mesurant un demi-millimètre de largeur sur deux tiers de millimètre de hauteur. Cette mutilation était bien l'œuvre de la Guêpe, car tout le reste de l'abdomen du *Thanatus* était velu, notamment, à gauche de la bête, la partie symétrique de la surface pelée. Dans le croquis que je donne ici (gr. 7 diamètres), le rectangle ombré représente la surface de l'abdomen de l'Araignée pelée par le Pompile.



Pompilus acrobates, n. sp. — ♀. *Statura et habitu* P. cinctello Sp. (= nubecula Costa) *similis, multum tamen differt latiore vultu et crassioribus temporibus, rectiore clypei anteriore margine et minore intervallo oculorum linea posteriorum ocellorum menso, magis fumatis alis et majore anticorum tarsorum pectine. Capite, pronoto et metanoto nunc rufis nunc rufo et nigro variis.* — Long. : 6-7 mill.

(1) Nouvelles observations sur l'instinct des Pompilides. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1897.

♀. Taille et forme générale assez semblables à celles du *P. cinctellus* Sp. (= *nubecula* Costa), dont il diffère par d'importants caractères, et auquel il me sera commode de le comparer. Noir, sauf la tête, le pronotum et le mésonotum tantôt entièrement rouges, tantôt variés de noir et de rouge. Chaperon semblable à celui du *cinctellus,* son bord antérieur plus rectiligne, il est régulièrement convexe, peu proéminent, sa largeur à la base trois fois aussi grande que sa hauteur, son bord antérieur droit, non sinué; joues à peine existantes, les yeux atteignant presque la base des mandibules (comme chez *cinctellus*). Face plus large que celle de *cinctellus,* sa tête plus épaisse en arrière des yeux, l'épaisseur des tempes en arrière des yeux est égale à la longueur du 1er segment du fouet des antennes. Bords intérieurs des yeux droits à leur partie inférieure, leur écartement à hauteur des ocelles postérieurs est très peu plus petit que la largeur du chaperon à sa base, il est plus grand que chez *cinctellus*; écartement des ocelles postérieurs égal à leur distance aux yeux (il est plus petit chez *cinctellus*). Forme du pronotum comme celui de *cinctellus,* régulièrement convexe, court, son bord postérieur régulièrement concave, une très faible échancrure y est à peine indiquée, sa partie antérieure descend sur le cou suivant une convexité régulière. Métanotum régulièrement convexe, à peu près aussi long que large, sa surface finement chagrinée; sa forme et ses proportions sont celles du métanotum de *cinctellus*, mais le sillon longitudinal médian est à peine visible. Épaisseur des antennes comme chez *cinctellus,* parfois plus grande, le 1er article du fouet très peu plus long que large, le 2e article une fois et demie aussi long que le 3e. Ailes enfumées, longueur à la base de la 2e cellule cubitale un peu plus grande que celle de la 3e, ces deux cellules une fois et demie plus grandes à leur base inférieure qu'à leur sommet contre la radiale. A l'aile antérieure la nervure basale aboutit très peu en avant de l'extrémité de la cellule costale (*schulterzelle*) moyenne ou à son extrémité même; à l'aile postérieure elle aboutit à l'extrémité de cette cellule. Tarses antérieurs munis de râteaux bien développés; le métatarse est armé de trois soies, dont la longueur est à peu près celle du 3e article des tarses, griffes armées d'une dent vers le milieu de leur bord intérieur, le pulvillum existe. Le plus long éperon du tibia postérieur dépasse un peu le milieu du métatarse correspondant, celui des tibias médians aussi long que les deux tiers du même segment correspondant. Dernier segment ventral régulièrement arrondi (non soulevé en crête). Ponctuation comme celle de *cinctellus,* celle du front fine et serrée, celle de l'abdomen à peine visible, cet organe mat comme celui de *cinctellus*. Un très léger duvet en arrière de la tête, métano-

tum non velu, segment anal pourvu de très rares poils longs et fins.

La Calle, Algérie; juillet et août.

Cette espèce ne doit pas être le *P. rubiginicollis* Costa que je ne connais pas; d'après Costa, celle-ci a le métanotum finement strié en travers, et la cellule anale de ses ailes postérieures se termine un peu avant l'origine de la veine cubitale.

J'ai déjà appelé l'attention sur l'intérêt qu'offre l'étude de l'instinct des Pompilides, que je crois devoir former plus tard un des chapitres les plus captivants de l'entomologie. Presque toute la vie active de ces Guêpes peut se résumer dans la chasse des Araignées, dont elles sont les plus grands ennemis. Le gibier est vigoureux et de mœurs guerrières, vivant lui-même de proies; il possède une industrie complexe, qu'il utilise pour capturer les insectes dont il se nourrit, ou pour se mettre à l'abri des attaques du Pompile. A mesure que s'est modifié l'instinct des Araignées vers ces deux buts, les habitudes et parfois même les formes des Pompilides ont dû s'adapter aux changements survenus dans le camp ennemi. Les dispositions de défense si minutieuses et si solides de l'entrée du terrier des Araignées terricoles ont provoqué chez les Pompiles la formation des pattes épaisses des *Planiceps* et des *Pompilus crassitarsis* Costa, etc...; elles ont causé aussi l'aplatissement de la tête et l'allongement du chaperon qu'on remarque chez certaines espèces, et qui permettent de soulever les trappes pour couper les cordages qui les maintiennent fermées. Les terriers à double orifice de quelques Némésies, organisés pour la fuite de l'habitant, ont amené les manœuvres de guerre étranges du *P. vagans* Costa, et je pourrais citer quelques autres exemples de ce genre. C'est dans cet ordre d'idées que l'observation *P. acrobates* m'a paru présenter de l'intérêt.

Le *Pompilus acrobates* habite La Calle pendant les mois de juillet et août. Sept fois je l'ai pris ou vu avec sa proie, et celle-ci a toujours été un *Lithyphantes corollatus* Luc. (*Theridiidae*). Cette Araignée habite sous les pierres, dans des trous du sol ou dans des touffes; elle tend une toile à fils très espacés. Quand elle s'est logée dans une touffe, elle en relie quelques branches par des fils qui lui servent de ponts pour passer de l'une à l'autre, et d'autres fils permettent de communiquer des touffes voisines avec celle qu'elle habite. Ces cordages sont isolés, rares, et tendus dans des directions très divergentes, ce sont donc bien des ponts et non des pièges. Le Pompile les connaît et sait s'en servir.

Je m'arrête, le 17 août, devant un *P. acrobates*, qui chasse dans un

terrain sablonneux, près de plusieurs touffes d'herbe desséchées de quelques décimètres de hauteur. Il palpe la surface du sol, et explore les touffes en grimpant sur leurs tiges jusqu'à une certaine hauteur, parfois jusqu'à leur sommet. Il concentre ses recherches dans un pied d'herbe sèche, où je distingue quelques fils d'Araignée isolés qui paraissent tendus au hasard entre des brins de la touffe. Le Pompile finit par trouver une de ces cordelettes, et je le vois alors abandonner aussitôt la tige sur laquelle il s'élevait pour suivre le fil qu'il vient de découvrir. Je suis étonné de l'aisance avec laquelle il chemine rapidement sur le mince filament, long de 40 centimètres au moins et haut d'autant. Il est ainsi conduit à un pied d'herbe sèche voisin du précédent, qu'il explore de la même manière, en suivant ses rameaux jusqu'à leur extrémité. Il fait trouvaille d'un nouveau fil conducteur, et passe aussitôt sur ce pont comme sur le premier. Au moment où il arrive à l'extrémité de la corde, et où il va toucher la tige à laquelle elle est attachée, j'en vois tomber un petit *Lithyphantes corollatus,* qui s'enfuit sur le sable, et va se blottir au pied d'une petite touffe sèche distante de 30 à 40 centimètres. Le chasseur le suit, et après d'assez longues recherches sur le sable brûlant, le retrouve, le rejoint cette fois dans sa fuite, et le pique de son aiguillon.

Cette méthode de chasse est certainement habituelle chez le *P. acrobates*. L'aisance avec laquelle la Guêpe chemine sur la corde unique tendue entre les deux rameaux, la rapidité avec laquelle elle se décide à abandonner la tige sur laquelle elle grimpait, pour suivre le pont qu'elle vient de rencontrer, montrent qu'elle est coutumière du fait. L'instinct des Hyménoptères est si peu variable, qu'une telle adaptation des mœurs du Pompile à celles de l'Araignée ne peut être que le produit d'une longue évolution dans la suite des âges. Comme je l'ai dit plus haut, sept fois j'ai vu la Guêpe avec sa proie, et celle-ci a toujours été un *Lithyphantes corollatus*. Ces sept observations ont été, il est vrai, faites dans la même localité (La Calle), je crois cependant probable que le *P. acrobates* ne chasse que des Araignées ayant des habitudes semblables à celles du *Lithyphantes corollatus,* et contre lesquelles il puisse employer la même tactique de guerre.

Je n'ai vu le *P. acrobates* que dans la période des plus grandes chaleurs : juillet et août. A cette époque, le soleil avait desséché la plupart des plantes, et les fleurs étaient rares dans les sables qui s'étendent à l'est de La Calle où j'observais la Guêpe. Les Hyménoptères, rares d'ailleurs, trouvaient difficilement à se nourrir. Après avoir paralysé le *Lithyphantes,* le Pompile, dont je viens de raconter la chasse, entraîna son gibier à l'ombre d'une petite touffe, le suça pendant quel-

ques minutes, et l'abandonna pour se remettre en chasse. L'Araignée était inerte, ses pattes étaient repliées sous le corps, et, lorsque j'ai pu l'examiner à la loupe, à ma rentrée chez moi, j'ai reconnu qu'elle était morte. Dans deux autres circonstances, où le chasseur abandonna le *Lithyphantes* qu'il avait pris devant moi, j'ai fait la même constatation.

Ce fait est loin d'être exceptionnel chez les Hyménoptères prédateurs, je l'ai signalé chez le *Priocnemis pusillus* Schioedte (1) et chez le *Bembex oculata* Latr. (2).

Pompilus (**Aporus**) **Gredleri** Kohl. — Le *Pompilus acrobates* n'est pas le seul Pompilide qui sache utiliser les fils tendus par l'Araignée pour trouver celle-ci; un *Aporus* très éloigné de lui, le *P. Gredleri*, connaît aussi ce procédé.

Le 25 août, je regardais chasser un *P. Gredleri* dans un terrain de sable couvert de feuilles sèches et de touffes desséchées. Il inspectait surtout les capitules sèches et creuses des tiges de touffes mortes encore debout; de temps à autre il descendait à terre, explorait le sol dans l'herbe et les feuilles sèches, et remontait continuer ses recherches vers le haut des tiges. Dans ces ascensions et descentes il suivait parfois un trajet vertical et rectiligne, en se faisant certainement guider par un des fils de l'Araignée tendus entre le sol et le sommet de la touffe dans laquelle il chassait.

Il parvint enfin à rejoindre l'Araignée à quelque hauteur au-dessus du sol, la piqua à la place même où il l'avait capturée, et la malaxa quelques minutes en s'abreuvant probablement de ses sucs. Puis la Guêpe laissa tomber sa proie à terre, et s'envola pour aller se poser sur le sable à 60 ou 80 centimètres de l'Araignée. Elle prit un peu de repos, et ne paraissait plus se préoccuper de son gibier, qu'elle aurait certainement recherché de suite, si elle ne l'avait pas laissé tomber avec l'intention de l'abandonner. Je la pris, mais il m'a été impossible de retrouver l'Araignée dans les feuilles sèches où elle était tombée. Évidemment le Pompile ne l'avait prise que pour s'en nourrir, elle était d'ailleurs de très petite taille relativement au chasseur.

Evagetes infidelis Kohl. — La voie ferrée de La Calle à Bône traverse, en quittant La Calle, un terrain de sable où les pierres sont rares; son ballast est fait de pierres concassées de la grosseur de la

(1) Nouvelles observations sur l'instinct des Pompilides. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1897.

(2) Observations sur l'instinct des *Bembex* Fabr. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1899.

moitié du poing. Pendant la saison des grandes chaleurs, beaucoup d'insectes viennent s'y abriter, cherchant la fraîcheur qu'ils trouvent difficilement sur le sable nu exposé aux ardeurs du soleil. C'est aussi un lieu de rendez-vous pour les Hyménoptères giboyeurs, et c'est là qu'au milieu d'août j'assiste à la chasse de l'*Evagetes infidelis*. La Guêpe y recherche la *Pterotricha* (= *Pythonissa*) *Ausseri* L. K., de la famille des *Drassidae*, qui habite sous les cailloux du ballast. Elle a vite fait d'en découvrir une et de la faire déguerpir de sa retraite, mais la capture de la proie est beaucoup plus difficile. Il en est autrement chez la plupart des autres Pompilides, à qui la recherche de l'Araignée demande généralement beaucoup de temps et de fatigues, mais qui au contraire s'emparent aisément de la bête, quand ils l'ont rejointe en dehors de son clapier.

Dès l'arrivée de l'*Evagetes*, la *Pterotricha* s'enfuit de sa cachette, et bondit sur la pierre qui lui servait d'abri, ou va se réfugier sous une pierre voisine. Le Pompile reparaît à son tour, et recherche la bête, d'abord au loin, en décrivant un cercle de grand rayon, puis près du clapier quand ces premières recherches ont été infructueuses. L'Araignée est d'une agilité surprenante, elle évolue autour des pierres avec une rapidité telle que l'œil a peine à la suivre, et elle fuit avec une grande énergie. Elle est souvent rejointe et appréhendée par le chasseur, mais je l'ai toujours vue se dégager et se mettre hors d'atteinte du Pompile. Elle ne quitte pas volontiers la pierre sous laquelle elle habite, ou celles qui en sont voisines, peut-être parce qu'elle en connaît la disposition et y manœuvre facilement. Ce n'est que lorsqu'elle est serrée de trop près qu'elle se décide à prendre le large, pour aller se cacher à une distance de quelques pas, et, si la Guêpe la retrouve loin de son abri habituel, elle paraît visiblement moins alerte, moins agile à lui échapper quand elle contourne les pierres.

La méthode de chasse de l'*Evagetes* correspond bien aux moyens de défense de la *Pterotricha*; il sait que l'Araignée est plus vive que lui et il ne la poursuit point quand il l'a atteinte et manquée au milieu d'obstacles. Il la recherche, comme il a été dit plus haut, d'abord loin de son abri, car il sait que la bête s'en écarte à une assez grande distance lorsqu'il l'en a fait fuir. Il renonce vite à la capture d'une Araignée qui lui a échappé plusieurs fois, et il abandonne alors la place pour aller chercher fortune ailleurs. Il trouve si facilement l'abri d'une nouvelle *Pterotricha*, qu'il semble connaître celles qui habitent la voie ferrée, et leur avoir déjà donné la chasse. J'ignore comment il capture sa proie; je suppose qu'il ne peut le faire que par surprise, ou quand l'Araignée s'est laissé enfermer dans une impasse.

L'*Evagetes infidelis* n'est que faiblement armé pour fouir le sol; il nidifie à une assez grande profondeur dans des trous abandonnés par d'autres insectes. Plusieurs fois je l'ai vu entrer dans un terrier avec son Araignée, et il m'a toujours été impossible de trouver la cellule où il avait dû enfouir la bête.

Le 17 septembre un *Evagetes infidelis* portait une *Pterotricha exornata* C. Kock, lorsqu'un petit *Ceropales* vint l'attaquer; le ravisseur déposa son Araignée dans une cavité du sol large et peu profonde, et, libre de ses mouvements, donna la chasse au parasite qui disparut. Il revint alors prendre sa proie, et allait entrer avec elle dans un terrier profond, ancien nid de fourmis, lorsque je me suis emparé de lui.

Ce Pompilide ne traîne pas l'Araignée qu'il vient de prendre en marchant à reculons à la façon de la plupart de ses congénères; il la porte en marchant en avant, comme le *Pompilus pulcher* F., et en se déplaçant par petits bonds faits au vol.

Araignées capturées à La Calle par des Pompilides.

Pompilus vagans Costa.
Nemesia sp.? (jeune). 6 et 8 septembre.

Pompilus umbrosus Klug.
Lycosa villica Luc. 1er et 4 octobre.

Pompilus pulcher Fabr.
Lycosa villica Luc. 14 juillet et 4 août; *Cebrennus* très jeune, 21 juin; *Evippa arenaria* Audoin 6 juillet.

Pompilus 6-maculatus Sp.
Evarcha jucunda Lucas ♂ ♀. 26 et 27 août; *Thanatus vulgaris* E. S. 1er août

Pompilus acrobates Fert.
Lithyphantes corollatus L. Sept fois, juillet et août.

Pompilus tripunctatus Dhlb. (= *funereipes* Costa).
Epeira Circe Audoin 21 juin.

Evagetes infidelis Kohl.
Pterotricha exornata C. Koch. 14 juillet et 17 septembre; *P. Aussereri* L. Koch. 16 août; *Melanophora barbata* L. Koch. 3 octobre.

Pseudagenia carbonaria Scop.
Evippa arenaria Audoin; *Evarcha jucunda* Luc.; *Zoropsis* (*ocreata* ou *media*?) jeunes. 1er août.

Chrysis prodita Buyss. — A La Calle ce *Chrysis* est parasite de l'*Osmia Saundersi* Vachal. A la fin de juin et pendant tout le mois de juillet il rôdait dans les colonies de l'Abeille, mais je n'ai pu l'y voir pondre que dans la deuxième quinzaine de juillet et les premiers jours d'août, c'est-à-dire vers la fin des travaux de l'Osmie, ou même après sa disparition.

L'*Osmia Saundersi* niche dans des terrains durs; elle y creuse un terrier vertical de 6 à 10 millim. de profondeur, dont elle élargit le fond en une cellule ventrue à la base. Elle tapisse ensuite cette chambre avec des lambeaux de pétales découpés de préférence sur les cistes à fleurs jaunes. Après avoir rempli à moitié ce petit pot d'un miel blanc et assez ferme, sur lequel elle a pondu un œuf, la mère le clôture avec des morceaux de pétales, et remplit de sable ou de poussière le terrier qu'elle a creusé. Ce nid est alors terminé, l'Osmie l'abandonne définitivement, et commence aussitôt à creuser un autre terrier, où elle établira un second nourrisson. La cellule de l'Abeille est donc protégée contre les parasites par une épaisseur de 6 à 10 mill. de sable ou de poussière; son enveloppe, faite de plusieurs couches de pétales solidement agglutinés, constitue encore un obstacle qu'un intrus est obligé de percer pour pénétrer dans la loge. De l'œuf de l'Osmie naît une larve qui dévore le miel, file une coque épaisse et dure, replie ses deux extrémités sur sa face ventrale, et se tient dès lors immobile, dans la position verticale, reposant sur le fond de sa cellule.

C'est alors que le *Chrysis* entre en action. Il explore le sol qu'il palpe avec ses antennes, s'arrête, et s'enfonce dans le sable comme une Scolie. Il vient de trouver un terrier d'Osmie. A cause de la très grande rareté des pluies en juillet, le sable, dont la mère a bourré le conduit quelque vingt jours plus tôt, est encore à l'état de poussière, et le parasite y pénètre facilement. Il atteint la cellule, dont l'enveloppe de pétales a conservé sa fraîcheur dans ce sol sableux et sain, et la perce en la rongeant en haut de sa partie cylindrique, près du couvercle. Le trou qu'il a pratiqué est ovale presque circulaire, ses diamètres varient de 1,5 mill. à 2,5 millim. Après le départ de la Guêpe, quand je creuserai le sol en suivant le terrier, pour y recueillir la cellule de l'Osmie, je trouverai de petits débris de pétales jaunes, de 1 à 2 millim. de dimensions, mêlés au sable du conduit sur une hauteur de 2 millim. au-dessus du couvercle de la cellule. Lorsque le parasite a ainsi percé les couches de fleurs, il s'attaque à la coque filée par la larve. Ce cocon est presque entièrement formé d'une seule enveloppe d'un tissu assez rigide, mais la partie supérieure, en forme

de calotte, est d'une constitution différente. Elle est faite de deux couches de soie, moins épaisses et moins rigides que le tissu précédent; l'étoffe intérieure est mince et souple, et n'épouse pas la forme de son enveloppe plus rigide. Cette conformation de la coque de l'Abeille, outre qu'elle permet probablement une bonne aération de la larve, facilite la libération de l'insecte parfait, qui se fait un passage en détachant du corps du cocon la calotte de résistance moindre. En revanche, elle est pour le *Chrysis* un point d'attaque commode. Il perce l'enveloppe extérieure de la calotte au-dessous du trou qu'il a fait dans la cellule de pétales. Les deux ouvertures sont à peu près de même grandeur; au contraire, la Guêpe ne fait dans le tissu intérieur qu'un trou fin. Elle peut alors introduire dans le cocon son long oviducte sans laisser pénétrer de sable dans la chambre de son futur nourrisson. L'œuf du *Chrysis* est collé au tissu de la coque, presque au bas du cocon, et non à la larve de l'Osmie. Cet œuf est blanc, une de ses extrémités est arrondie, l'autre pointue, sa longueur est de 1 millim. 1/3, sa largeur de 1/3 de millim.

Le *Chrysis* exige pour pondre dans le nid de l'Abeille que la larve y ait terminé sa coque, et qu'elle soit engourdie dans le sommeil qui précède la nymphose, ses deux extrémités étant repliées sur la face ventrale. Lorsqu'il palpe de ses antennes la surface du sol, il est incapable de se rendre compte de l'état dans lequel se trouve l'habitant du nid qu'il évente; il lui est nécessaire pour cela de pénétrer dans le sable jusqu'à la cellule convoitée. Fréquemment j'ai vu la Guêpe s'enfoncer ainsi dans un terrier qu'elle abandonnait ensuite sans y avoir pondu. Avait-elle séjourné dans le terrier un temps très court (3 à 6 minutes), l'œuf n'était pas éclos et le miel était gâté, ou la larve avait à peine commencé sa coque. Plusieurs fois, après que le parasite était resté dans le nid un temps notablement plus long, j'ai trouvé néanmoins la cellule de fleurs intacte; à l'intérieur la larve de l'Osmie paraissait bien avoir fini son cocon, mais elle n'était pas encore en léthargie, elle s'agitait vivement en faisant jouer ses mandibules. L'œuf que le *Chrysis* aurait collé vers le fond de la coque aurait été écrasé dans les mouvements de la pesante Abeille. Pour se rendre compte de l'état de l'habitant d'une coque terminée ou sur le point de l'être, il faut donc à la Guêpe un temps plus long que dans le cas où le cocon est à peine commencé. Les moyens d'information du *Chrysis* en chasse ne sont donc point d'une extrême perfection, et il lui est parfois nécessaire de toucher la coque pour reconnaître l'état de sa proie.

Aussi la Guêpe est-elle souvent astreinte à de longues recherches

pour trouver une larve d'Osmie qui convienne à son nourrisson; à plusieurs reprises j'ai vainement consacré une partie de la matinée à suivre des yeux le parasite en chasse dans une colonie populeuse d'*Osmia Saundersi*, j'ai été obligé de le quitter avant qu'il n'ait découvert un nid dans l'état désiré. La colonie d'Osmies, où j'observais le plus souvent la Guêpe, occupait une superficie d'environ deux mètres carrés; les Abeilles y étaient si nombreuses, que leurs allées et venues produisaient une animation comparable à celle d'une ruche moyennement peuplée. Les dernières Osmies disparurent le 31 juillet; le 2 août, désirant me procurer des larves et des œufs du *Chrysis*, j'ai fouillé le sol, à l'emplacement des nids sur une surface de 4 à 5 décimètres carrés. J'ai recueilli 32 cellules de l'Osmie, sur lesquelles 3 seulement étaient habitées par le *Chrysis*; et cependant pendant toute la saison j'avais vu tous les jours plusieurs parasites rôder dans la colonie.

J'ai été également étonné du temps très long que met la Guêpe a pondre dans le nid de l'Abeille qu'elle vient de découvrir. Je suppose qu'il faut en chercher la cause dans la gêne apportée par le sable aux mouvements des mandibules et des antennes. Dans toutes mes observations en effet, j'ai vainement attendu la sortie d'un *Chrysis* que j'avais vu s'enfoncer dans le terrier d'une Osmie, dont l'habitant était à l'état de larve engourdie; ma patience a toujours été lassée. Le 31 juillet, un de ces parasites trouvait devant moi un nid d'*Osmia Saundersi*, et disparaissait sous la poussière qui remplissait le conduit. Une heure et un quart plus tard, je creusai le sol à sa recherche, en me laissant guider par le canal. La Guêpe était sur la cellule de l'Abeille, le corps replié, et elle eut quelque difficulté à s'envoler, lorsque je la touchai avec une pointe de fer. Elle avait percé les couches de pétales et l'enveloppe extérieure de la calotte du cocon, et elle avait aussi fait un petit trou dans la membrane intérieure. Elle n'avait pas encore pondu, ainsi que je m'en suis assuré en ouvrant la coque; cependant la larve de l'Osmie était bien dans l'état recherché par le *Chrysis*, elle était inerte, et ses deux extrémités étaient repliées sur la face ventrale. Il est probable que, quand j'ai enlevé le sable qui le couvrait, le *Chrysis* avait déjà enfoncé son oviducte dans la coque, et était près de pondre, ce qui expliquerait sa difficulté à s'envoler.

L'éclosion d'un œuf de *Chrysis prodita* pondu le 26 juillet dans la matinée eut lieu le 28 dans l'après-midi, soit à peu près 52 heures plus tard. Je voyais la jeune larve se déplacer en entraînant la pellicule de l'œuf encore fixée à ses derniers anneaux; elle n'avait donc subi aucune mue. Or elle n'avait pas la forme *campodea*, que j'ai

observée chez le *Chrysis dichroa* Dhlb (1), et que Adlerz a également vue chez le *Chrysis viridula* L. (2). Elle était entièrement blanche, seules ses mâchoires étaient chitineuses; elle n'avait pas d'antennes et n'était pas velue; autant que je pus en juger à l'aide d'une loupe de grossissement ordinaire (3), elle ne différait pas des larves des Sphégides. D'autres très jeunes larves examinées précédemment étaient de même forme. De plus, dès son éclosion, le petit *Chrysis* commença à sucer l'Osmie. Par sa conformation et par ses habitudes le jeune *Chrysis dichroa* diffère du *prodita* : en sortant de l'œuf, il a un aspect campodéiforme; armé et cuirassé pour le combat, il parcourt sa chambre à la recherche des concurrents, auxquels il livre des batailles acharnées, qui se terminent toujours par la mort d'un des champions. Ce n'est qu'au bout d'un temps assez long que le *Chrysis dichroa* subit une mue, et prend la forme ordinaire des larves de Sphégides. Chez le *Chrysis prodita* la lutte pour la possession de la proie n'est cependant pas moins âpre que chez le *dichroa*. De temps en temps la petite larve interrompt son repas pour faire une ronde dans la coque de l'Osmie, et y rechercher les œufs ou les larves de *Chrysis*, avec lesquels il faudrait plus tard partager les vivres. J'ignore comment sont vidés les œufs, comment se passe la lutte entre les larves, mais mes observations ne me laissent aucun doute sur la réalité de ces faits. Un cocon d'Osmie, en effet, qui renfermait le 21 juillet un œuf et une très jeune larve de *Chrysis*, ne contenait plus le lendemain qu'une très jeune larve, et j'ai vu le petit ver parcourir sa chambre après avoir abandonné momentanément l'Abeille. Aussi de deux petites larves qui dévoraient des Osmies, dont les coques fendues par des ciseaux avaient été enfermés ensemble dans un étroit espace, une seule subsistait le lendemain, errante loin de l'Abeille; je n'ai pas trouvé trace de l'autre. Enfin, dans les cocons de l'*Osmia Saundersi* j'ai compté jusqu'à six pellicules d'œufs du *Chrysis*, toutes collées à la même hauteur vers la base du cocon, et un seul parasite suçant l'Abeille.

La suppression du stade campodéiforme chez le *Chrysis prodita*, et l'habitude qu'a l'insecte de commencer son repas dès sa naissance, semblent imposées par les circonstances. Le *Chrysis dichroa* est, à Bonifacio, parasite de l'*Osmia rufohirta* Latr. Celle-ci nidifie dans de petites coquilles vides d'*Helix* ou de Cyclostomes. Lorsqu'elle a

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc... 3e série.

(2) Den parasitiska methoden hos *Chrysis viridula* L. *Arkiv för Zoologi*, Band 3, n° 8, 1905, Stockholm.

(3) 5 diamètres.

apporté à son nid les premières charges de pollen, la Guêpe survient, et pond un œuf qu'elle dissimule, à l'aide de sa longue tarière, en le logeant au delà de la petite provision de miel déjà mise en place, dans l'espace laissé vide par l'Abeille au fond de la coquille à cause de l'étroitesse des spires. Plusieurs *Chrysis dichroa* peuvent pondre dans le même nid de l'Osmie, mais les embryons sont à peu près du même âge, parce qu'il ne faut que quelques heures à l'Abeille pour achever d'approvisionner et de clôturer son nid. Les jeunes *Chrysis* sont donc tous réunis dans un étroit espace, et la lutte pour la possession des vivres ne dure qu'un temps relativement court; le dernier survivant ne verra pas survenir de nouveaux concurrents. Dès que l'Osmie, en dévorant sa pâtée, aura ouvert une porte à l'ennemi, le parasite, n'ayant plus à combattre, pourra abandonner la forme *campodea*, et prendre celle des larves de Sphégides pour commencer son repas (1).

Il en est tout autrement chez le *Chrysis prodita*. Il pond dans la coque de l'Osmie longtemps après la fermeture du nid, quand l'habitant a pris ses dispositions pour le repos qui précède la nymphose. De nouveaux œufs du *Chrysis* peuvent donc survenir aussi longtemps que l'Osmie n'a pas subi de mue, et la larve du parasite, si elle avait pris la forme *campodea*, devrait la conserver en vue de combats possibles jusqu'à la disparition des mères *Chrysis* ou jusqu'à la nymphose de l'Abeille. L'*Osmia Saundersi* ayant plusieurs générations par an, la Guêpe pourrait ne pas avoir le temps de dévorer la nymphe, qui devient rapidement un insecte parfait. On voit donc l'avantage qu'a eu le *Chrysis prodita* à ne pas passer par le stade campodéiforme, à prendre de suite la forme des larves de Sphégides, et à commencer dès sa naissance à dévorer son hôte. On vient de voir d'ailleurs que la surveillance qu'il exerce dans la coque de l'Abeille est étroite, et qu'il sait supprimer les concurrents aussitôt après leur arrivée.

Malgré sa corpulence, l'*Osmia Saundersi* est rapidement dévorée par la Guêpe. Le *Chrysis* dont il a été question plus haut, éclos le 28 juillet, avait terminé son repas six jours plus tard, le 3 août. De l'Osmie il ne restait qu'une fine pellicule roulée en une petite boulette.

La coque du *Chrysis* est notablement moindre que celle de l'Osmie; sa longueur est d'environ un tiers plus petite (longueur 6,5 à 7 millim., largeur 3,5 millim.). Elle repose sur le fond du cocon de l'Abeille, maintenue verticale dans l'axe de sa loge par un léger lacis de soie blanche, qui la relie à la paroi de la coque de l'Osmie. Sa couleur est

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc..., 3e série.

jaune pâle, elle est faite d'un tissu rigide et dur, elle est cylindrique, et ses deux extrémités sont également arrondies.

Odynerus rufidulus Lep. — Cette espèce est à ajouter à celles qu'on sait construire une cheminée au-dessus de leur terrier. Le 19 juin, j'observais une de ces Guêpes creusant un trou dans un terrain dur et nu. Elle transportait les déblais au vol, et les abandonnait loin du terrier, mais, avant mon arrivée, elle en avait employé une partie à construire au-dessus de l'orifice une très courte cheminée, qui ne mesurait que un à deux millimètres de hauteur. Je laissai l'Odynère continuer son nid, et quelques heures plus tard je le pris lorsqu'il y apportait une chenille. Le terrier qu'il avait creusé était un puits vertical, terminé par une cellule, simple évasement du conduit, où se trouvaient déjà un œuf et quatre chenilles semblables à celle que la mère apportait.

A deux ou trois mètres de ce nid et dans le même terrain compact, j'avais remarqué la veille un terrier pourvu d'une courte cheminée, de 3 à 4 millimètres de hauteur. Ce nid, qui avait certainement été creusé le jour même et abandonné je ne sais pourquoi, devait être l'œuvre de la même Guêpe.

Raphiglossa zethoïdes Sauss. — Dans un récent mémoire E. Roubaud nous a exposé d'intéressantes observations sur la biologie de quelques *Synagris* du Congo, Euménides qui par leur instinct relient les Guêpes sociales aux Guêpes solitaires (1). Nous avons chez nous un autre Euménide, dont les habitudes peuvent aussi être considérées comme intermédiaires entre celles des Guêpes sociales et des Guêpes solitaires, c'est le *Raphiglossa zethoïdes*. On sait déjà par S. S. Saunders que le R. *eumenoides* S. S. Saunders niche dans les tiges de ronce, et qu'il termine son nid en bourrant le conduit avec de la terre; le même auteur a aussi décrit la larve de cet insecte (2).

Le *Raphiglossa zethoides* habite l'Algérie, où je l'ai pris à Tébessa et à La Calle; une seule fois j'ai trouvé son nid. Le 10 juillet, à La Calle, un *R. zethoïdes* recueillait à terre des blocs de sable, et les portait dans une tige verticale de roseau (*Arundo donax*) faisant partie

(1) Recherches sur la biologie des *Synagris* (Hymén.), *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1910, 1er trimestre.

(2) On the habits and economy of certain Hymenopterous insects wich nidificate in briars and their Parasites. *Transactions of the entom. Soc. of London*, 1873, p. 407.

d'une touffe qui croissait à quelques pas de là. La tige de roseau exploitée était brisée à une cinquantaine de centimètres au-dessus du sol, et la cassure, très voisine du 1er nœud, ne laissait au-dessus de lui qu'un canal d'un centimètre de hauteur. Aussi la Guêpe avait-elle percé un trou dans le roseau, à 4 centimètres au-dessous de ce nœud, pour se ménager une entrée dans l'entre-nœuds supérieur où elle nichait.

Le nid ne comprenait qu'une seule cellule, établie au fond de l'entre-nœuds, au-dessus de laquelle la mère bourrait le tube de sable quand je l'ai prise. Cette barricade, qu'elle venait de commencer, n'avait encore que 2 millimètres d'épaisseur, mais si on se reporte aux observations de S. S. Saunders, on pensera qu'elle devait peut-être se continuer jusqu'au trou qui donnait accès à l'intérieur du roseau (1). Avant de capturer le *Raphiglossa*, je l'avais examiné quelque temps, quand il apportait du sable à son nid. Le talus sur lequel il le recueillait était presque dénudé, et cependant le choix des matériaux exigeait un temps relativement long. J'ai été surpris de trouver dans le tube une poussière fine, et non des petits cailloux. Je suppose que la Guêpe apporte à son nid des blocs friables, qu'elle broie ensuite avec ses mandibules; la poudre ainsi obtenue forme un obstacle plus difficile à franchir, à cause des faibles intervalles qui séparent ses grains.

Cette barricade reposait sur un tampon fait de fibres souples et fines, mais longues (une d'elles avait un centimètre de longueur). C'est une sorte de paille de bois très légère, tassée de façon à former un tampon de feutre lâche de 2 millim. d'épaisseur. Ses fibres sont blanches, et elles proviennent certainement du roseau même où était installé le nid. En effet, immédiatement au-dessus de la cellule, la surface intérieure du roseau porte les traces des mandibules de la Guêpe raclant le bois. Ce sont des stries parallèles, horizontales, parfois assez profondes, qui rendent évidente l'origine des matériaux de la cloison de feutre. Le bois est strié horizontalement sur une hauteur de un centimètre et demi.

Toutes les Guêpes solitaires dont nous connaissons la nidification (*Eumenes, Odynerus, Pterochilus* et *Masariens*) emploient la terre pour construire les cloisons qui séparent les loges de leur nid (2), au-

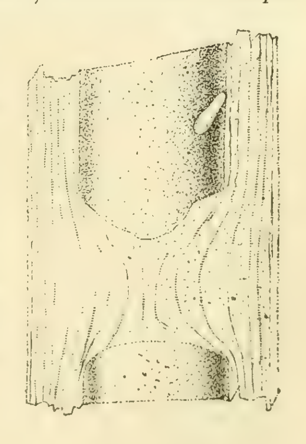
(1) Ce trou était à 42 millim. au-dessus de la cellule.

(2) C'est par erreur que Fabre rapporte que l'*Odynerus alpestris* Sauss. utilise la résine. Ch. Ferton, observations sur l'instinct de quelques Hyménoptères du genre *Odynerus* Latr., *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1896.

cune ne se sert de bois. Au contraire, toutes les Guêpes sociales de nos régions (Polistes et Guêpes) ignorent les constructions en terre, et font leurs cellules avec une pâte à papier qu'elles tirent du bois. Le *R. zethoïdes* se rapproche donc à cet égard des Guêpes sociales.

Immédiatement au-dessous du tampon de feutre se trouvaient les provisions destinées à la larve. La mère avait rempli la loge de larves d'un Coléoptère (1) paralysées, mais possédant encore assez de vie pour faire quelques mouvements lorsque je les ai extraites de la cellule. De tailles diverses elles étaient au nombre de 15. Le *Raphiglossa* les prend sous l'écorce des carpelles des fleurs où elles vivent. Le 24 juin, j'observais plusieurs de ces Guêpes chassant dans les inflorescences rouges d'un *Cirsium* (probablement *polyanthemum* D. C.). L'une d'elles s'arrêta à une fleur encore munie de ses pétales, et y perça un trou dans la paroi du carpelle. Elle allait en extraire une proie lorsque je l'ai prise. La larve désirée était identique à celles du nid dont il vient d'être question; elle paraissait adulte, et occupait tout l'espace réservé aux graines.

Revenons au nid : l'œuf de la Guêpe était à la base de la cellule sous les provisions; la mère l'avait donc pondu avant de commencer à apporter la nourriture de son nourrisson. On sait que c'est de règle chez tous les Vespides solitaires et sociaux, mais ici encore le *Raphiglossa* s'écarte des premiers pour se rapprocher des seconds. Les Guêpes solitaires d'Europe *Eumenes*, *Odynerus*, *Pterochilus* suspendent leur œuf à l'extrémité d'un fil court, probablement pour qu'il soit à l'abri de l'humidité, plutôt que des froissements dus aux mouvements des proies incomplètement paralysées (2). Seul jusqu'ici, le *Raphiglossa* fait exception à cette règle; son œuf est collé au bois par son extrémité la plus mince, incliné d'une quinzaine de degrés sur la paroi, qu'il ne touche que par le bout qui y est fixé. (Dans le croquis ci-contre, le nid a été vidé pour



(1) D'après M. de Peyerimhoff, ces larves sont d'un Curculionide et appartiennent à l'un des deux genres *Larinus* ou *Rhinocyllus*, probablement *Rhinocyllus* à cause de leur petite taille à l'état adulte.

(2) Ch. Ferton, Notes détachées sur l'instinct, etc..., 1re, 2e, 4e et 5e séries.

montrer l'œuf collé au bois, gr. 3 diamètres). Muni d'une enveloppe résistante, et solidement attaché à son support, il doit être capable de résister aux heurts causés par les mouvements des larves, ou à leur pression lorsqu'elles sont déplacées par le vent qui secoue le bout libre du roseau. En effet, si je presse avec une épine de bois l'extrémité libre de l'œuf, je l'écarte de sa position normale; elle y revient d'elle-même lorsque je cesse la pression, sans que l'œuf paraisse nullement avoir souffert de cette manipulation.

L'œuf du *R. zethoïdes* est blanc, long de 2 millim., épais de 3/4 millim. dans sa partie la plus large qui est voisine de son bout libre. Il est droit et non légèrement courbe comme celui de la *Vespa crabro* observé par Ch. Janet (1).

Immédiatement au-dessous de l'œuf, la mère avait étalé sur le fond du tube une mince couche de fibres de bois semblables aux précédentes, peut-être pour garantir des rugosités du bois la peau tendre des proies et celle de la larve dans les secousses causées par le vent. Ce tapis de feutre n'a guère que un à deux millimètres d'épaisseur; il ne paraît pas fait pour donner appui à l'œuf qui est placé un peu au-dessus de lui. De même que dans le tampon de feutre supérieur, les filaments ne sont pas agglutinés mais réunis par une simple pression. Les fibres proviennent encore du bois du roseau, dont la surface montre près du matelas de feutre des stries horizontales faites par les mandibules de la mère.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le *Raphyglossa zethoïdes* relie au point de vue de l'instinct les Guêpes solitaires aux Guêpes sociales. Comme les premières, il paralyse les proies qu'il capture, et entasse toutes les provisions destinées à une larve, qu'il enferme dans sa loge avant son éclosion. A l'instar des Guêpes solitaires encore, il sait utiliser la terre pour fermer son nid. Au contraire, il se rapproche des Guêpes sociales par l'emploi des fibres de bois, et par la manière dont il fixe son œuf au bois du roseau. La *Vespa crabro* observée par Ch. Janet (2) attache aussi son œuf à l'intérieur de la cellule, en collant à la paroi son extrémité la plus effilée; le bout libre de l'œuf est écarté du support comme dans le nid du *Raphiglossa*, et le bout pointu a été fixé à un côté de l'alvéole par une gouttelette d'une substance adhésive, qui fait colle en séchant. C'est vraisemblablement le même procédé qu'emploie le *Raphiglossa*.

(1) Sur *Vespa crabro* L. Histoire d'un nid depuis son origine. *Mémoires de la Soc. Zool. de Fr.* 1895.

(2) *Loc. cit.*, p. 76, fig. 36, A.

J'ai rappelé plus haut que les Guêpes solitaires suspendent à l'extrémité d'un fil leur œuf, qu'elles isolent ainsi de son support. Remarquons que cette pratique est très voisine de celle de la *Vespa crabro* et du *Raphiglossa*. Toutes les Guêpes, sociales et solitaires, émettent à la suite de l'œuf une gouttelette de substance adhésive; les premières l'emploient à coller l'œuf à l'intérieur de la loge, les secondes l'étirent en un fil, dont elles fixent l'extrémité libre à la paroi de la cellule. Ch. Janet a pu décoller et recoller plusieurs fois un même œuf de *Vespa crabro*, avant que le liquide agglutinant ne fût sec. La colle émise par les Guêpes solitaires semble être également longue à faire prise. Je crois que c'est la raison qui les oblige à séjourner aussi longtemps dans leur nid, lorsqu'elles y pondent leur œuf. J'ai observé notamment ce fait chez l'*Odynerus parvulus* Lep. Le 12 septembre, j'avais remarqué près de La Calle un de ces insectes, quand il commençait à creuser un terrier. Le lendemain matin, au début des travaux des Hyménoptères, par très beau temps, je le voyais revenir à son nid, en extraire un objet apporté peut-être par un intrus pendant la nuit, et y rentrer en y introduisant d'abord la pointe de l'abdomen, signe certain qu'il allait pondre. Après 25 minutes il n'était pas encore sorti; j'ai alors ouvert le nid, et j'ai trouvé l'insecte dans la cellule; l'œuf était pondu, et oscillait au bout du fil suspenseur. Je suppose que la mère avait attendu que ce filament se soit consolidé, avant de laisser l'œuf peser sur lui. Les procédés employés par les Guêpes sociales et solitaires, pour relier leur œuf à la paroi de la cellule, sont donc voisins l'un de l'autre, et il n'y a pas à s'étonner de voir un Euménide se rattacher sous ce rapport aux Guêpes sociales.

Sur le peu de variabilité de l'instinct des Hyménoptères.

Après avoir étudié pendant plusieurs années l'instinct des Hyménoptères de la France et de l'Algérie, je suis venu en Corse dans l'intention d'observer les mêmes insectes, et de rechercher les modifications que leurs habitudes auraient subies dans l'île, où ils vivent isolés depuis le début du quaternaire au moins. Seize années d'observations m'ont convaincu que, jusque dans les plus petits détails, l'instinct est identique chez les représentants d'une même espèce vivant en Algérie, en Corse ou dans la France continentale. J'en ai conclu que l'instinct ne se modifie que très lentement; sa variabilité serait du même ordre que celle des formes de l'insecte, et il peut être utilisé au même titre que les caractères anatomiques pour la séparation des espèces et la recherche de leurs affinités. Quoique j'aie déjà appuyé cet important résultat par de nombreux faits, j'ai cherché, pendant mon séjour à La

Calle, à observer des espèces représentées en Corse, afin de vérifier que leurs habitudes sont identiques dans les deux contrées.

J'ai étudié à Bonifacio la nidification du *Tachysphex mediterraneus* Kohl [1]. Cet insecte habite La Calle, et j'en ai observé un nid le 21 août. Il était creusé dans le sable, et, de même qu'en Corse, le terrier, d'abord presque horizontal, prenait une pente raide à peu de distance de l'orifice après un coude brusque à gauche. La cellule était à 7 centimètres environ au-dessous de la surface du sol, et elle contenait un *Œcanthus pellucens* Scop. Pendant l'absence de la mère, l'entrée du terrier était dissimulée sous une légère couche de sable. Si on veut bien se reporter à ce que j'ai dit des habitudes du *T. mediterraneus* à Bonifacio, on verra qu'elles sont bien identiques à celles de la même Guêpe en Algérie. Il est surtout remarquable que dans les deux régions la bête ne chasse que l'*Œcanthus pellucens*, Orthoptère assez rare.

D'après les observations de Kohl [2], les miennes [3] et celles de F. Picard [4], on sait qu'en Europe le *Sphex maxillosus* Fabr. chasse des Locustaires; Picard l'a vu prendre aussi des Grillons.

Le 5 septembre, à La Calle, un nid de *Sphex maxillosus* que la mère fermait était approvisionné de Locustaires. L'arrangement des proies dans la chambre, la position de l'œuf sur l'Orthoptère étaient les mêmes qu'à Château-Thierry et à Bonifacio. L'instinct du *Sphex maxillosus* est donc le même en Europe et en Algérie; il chasse de préférence des Locustaires, mais il prend aussi des Grillons.

J'ai pris le 19 juin, à La Calle, un *Tachysphex acrobates* Kohl traînant une larve de Locustaire. Ce fait affirme encore ce que j'ai dit plus haut sur la faible variabilité de l'instinct. On sait en effet par Kohl que cette Guêpe chasse des larves d'Hémiptères et de *Decticus* [5], et aussi par moi-même qu'elle capture à Bonifacio des larves de Locustaires [6].

Pour un Hyménoptère giboyeux le choix de l'emplacement de l'œuf sur la proie est un acte important, qu'on doit s'attendre à retrouver

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc..., 4e série.
(2) Monographie der natürlichen Gattung *Sphex* Linné. Wien, 1890.
(3) Notes détachées sur l'instinct, etc..., 1re et 3e séries (1901, 1905).
(4) Recherches sur l'Éthologie du *Sphex maxillosus* F. *Mémoires de la Soc. nationale des sc. nat. et math. de Cherbourg*, 1903.
(5) Die Gattungen und Arten der Larriden Autorum, Wien, 1884, p. 166.
(6) Notes détachées sur l'instinct, etc..., 1re série.

identique dans des groupes d'espèces, et même parfois dans tout un genre. C'est en effet ce qu'on observe, et il en est encore ainsi quand on considère les représentants d'une même espèce vivant dans des régions différentes. L'œuf du *Pompilus vagans* Costa, observé à La Calle, à Bonifacio et en Provence, était toujours fixé à la face supérieure de l'abdomen de l'Araignée, vers son extrémité. Il n'en va pas ainsi pour d'autres espèces, chez qui la place de l'œuf peut varier dans un même nid dans des limites assez étendues. Un nid de *Pseudagenia carbonaria* Scop., trouvé le 1er août à La Calle, se composait de 15 cellules, et dans deux l'œuf n'était pas éclos. Une des deux Araignées le portait collé en écharpe à la face latérale droite de l'abdomen, et sur l'autre il était au milieu de la face dorsale de l'abdomen. On peut tenter d'expliquer ces faits par l'état des proies capturées par les deux ravisseurs. Les Araignées du *Pompilus vagans* sont enfermées vivantes, et dévorées telles par la larve de la Guêpe; au contraire celles du *Pseudagenia* sont inertes, souvent même privées de quelques-unes de leurs pattes. Le *Pseudagenia* n'a donc pas à craindre que sa larve soit blessée ou déplacée dans les mouvements de l'Araignée, tandis que le jeune *Pompilus vagans* doit être mis à l'abri de ces accidents.

Pendant l'impression de ce mémoire, j'ai pu de nouveau passer à La Calle une grande partie de l'été, et en rapporter les observations qui suivent.

Bembex mediterraneus Handl.

Pendant l'été de 1911, j'ai cherché à vérifier et à compléter l'unique observation que j'avais faite en 1910, sur le *Bembex mediterraneus*, observation dans laquelle j'avais vu l'œuf de la Guêpe dressé sur le sable, dans une cellule complètement dépourvue de vivres. Plusieurs fois j'ai retrouvé l'œuf ou la larve du *Bembex* dans la situation que j'ai décrite, maintenu en équilibre par l'adhérence de son extrémité anale au sol sur lequel il reposait. Son dernier anneau était engagé dans un petit godet de sable, auquel il était collé, et il n'avait pas autour de lui les blocs ou piles de sable que j'avais observés en 1910. Dans un terrain contenant de nombreuses racines, une ou plusieurs courtes radicelles, fixées au godet, en augmentaient la stabilité. La petite coupe est si solidement fixée à l'œuf, qu'après l'éclosion la larve

ne s'en débarrasse qu'au moment de sa première mue; jusque-là elle la traîne, lorsqu'elle rampe dans sa chambre à la recherche de sa nourriture. Nous trouvons ici un nouveau point de contact des Guêpes et des *Bembex*. J'ai rappelé plus haut comment les Guêpes sociales et solitaires fixent leur œuf à la paroi de la cellule, ou le suspendent au plafond, à l'aide d'un liquide adhésif qu'elles émettent en même temps que lui. C'est évidemment le même moyen qu'emploie le *Bembex mediterraneus*. Il lui suffit d'appuyer le bout de son abdomen sur le sable, et de pondre dans le trou ainsi produit. La gouttelette de colle, qui accompagne l'œuf, imprègne la couche de poussière voisine de lui, et la fixe à sa pellicule. Peut-être la mère repousse-t-elle le sable avec les pattes ou les mandibules, pour en former un bourrelet autour de l'œuf.

J'ai eu entre les mains plusieurs jeunes larves de *Bembex mediterraneus*; toutes avaient conservé leur godet de sable attaché au dernier anneau de l'abdomen, malgré les frottements occasionnés par leurs déplacements sur l'aire de la cellule, lorsqu'elles quittaient un Diptère pour aller en attaquer un autre. La plus corpulente que j'aie rencontrée, traînant sa cupule de sable, mesurait 10 mill. de long et 2,75 mill. de large (4 juillet). D'autres beaucoup plus âgées s'étaient débarrassées de cet appendice, sans doute en subissant une mue. C'est de la même manière que le *Stizus errans* Kohl se libère des derniers vestiges du piédestal, sur lequel il était dressé à l'état d'œuf. La mue offre donc chez les Hyménoptères fouisseurs qui semblent être les plus anciens l'avantage de les débarrasser de la poussière, par laquelle ils étaient reliés au sol à l'état d'œuf.

Le 3 juillet, je voyais un *Bembex mediterraneus* entrer dans son nid sans y apporter de proie, puis en sortir, en dissimuler soigneusement l'orifice, et exécuter en s'envolant quelques circonvolutions autour du terrier. Il revint encore se poser au-dessus du trou, ratissa de nouveau le sable, et s'envola définitivement pour aller se poser sur le sol à une courte distance. Il ne chassait pas, mais restait près de son nid, se déplaçant fréquemment au vol, et passant alors souvent au-dessus du terrier en décrivant un crochet très net. Cette façon d'agir m'était bien connue, elle indiquait que le terrier renfermait l'œuf de la Guêpe, et que celle-ci attendait l'éclosion de sa larve pour lui apporter des vivres. Une heure et demie plus tard j'ai ouvert le nid, et j'y ai trouvé une très jeune larve dressée verticalement au-dessus d'un godet de sable, dans lequel son dernier anneau était fixé; sa tête était un peu inclinée sur sa face ventrale. Aucun Diptère n'était auprès d'elle, et son immobilité montrait qu'elle n'avait pas encore

besoin de manger; ses mandibules ne jouaient pas, même lorsque je la sortais de sa loge, et que je la plaçais dans un tube de verre. Pendant que je creusais à la recherche de la cellule, la mère venait voler autour du terrier, et, après que je me fus éloigné, elle s'obstina, jusqu'à ce que je l'aie capturée, à chercher son nid à l'emplacement de celui que je venais de détruire; elle n'était donc pas occupée ailleurs, et était capable de chasser. Elle connaissait l'état de sa larve, puisqu'elle l'avait visitée une heure et un quart auparavant. Le *B. mediterraneus* ne donne donc de provisions à sa larve que quelque temps après sa naissance, lorsque le besoin de manger est près de se faire sentir chez elle, et de la pousser à l'activité. En effet quand, chez moi, je regardai le petit ver, une heure et demie après que je l'avais extrait de sa chambre, je le vis s'agiter vivement et faire jouer ses mâchoires.

Je n'ai pas pu voir comment la mère dispose la première proie qu'elle apporte, et quelles mesures elle prend pour la mettre à la portée de son nourrisson, mais le nid dont il vient d'être question m'a donné à cet égard des renseignements suffisants. Auprès du godet dans lequel reposait le ver, et du côté vers lequel il inclinait la tête et devait s'affaisser plus tard, le sol de la cellule avait été dressé avec soin, et une petite rigole s'y dessinait contre le godet. Du côté opposé, l'aire de la chambre n'avait pas été aplanie, et présentait des aspérités. C'est dans la rigole que la mère *Bembex* devait placer la première pièce, et la larve n'aurait eu qu'à se courber sous l'action de la pesanteur, pour que sa bouche vienne la rencontrer. L'observation que j'ai rapportée plus haut de jeunes larves se déplaçant dans leur cellule, en entraînant leur godet de sable encore fixé à leur dernier anneau, vient renforcer ma supposition. Ainsi le *B. mediterraneus* nourrit son ver de la même manière que le *Stizus errans*, en disposant la première proie près de lui, de façon à ce que la pesanteur suffise à la lui faire trouver.

Après que cette première pièce a été apportée, l'approvisionnement marche plus vite en besogne. Le 4 juillet, une jeune larve, qui n'avait dévoré que deux mouches, avait à sa disposition 5 Diptères intacts, et le 2 juillet une autre de même taille avait déjà reçu 12 proies.

Le terrier du *B. mediterraneus* a la forme en usage chez les autres *Bembex*. Il court d'abord presque horizontalement, puis prend une direction très inclinée, et redevient horizontal avant d'aboutir à la cellule. Les deux branches horizontales sont courtes, et celle qui conduit à la chambre est bourrée de sable.

L'œuf de la Guêpe, fiché dans le sable, n'est pas protégé contre la

sécheresse ou l'humidité du sol. La cellule doit être creusée dans un terrain un peu humide. Dans mes fouilles, lorsque le sable, en croûlant, m'avait fait perdre la trace du terrier, je l'ai retrouvé en dirigeant mes recherches du côté où le sable possédait un certain degré d'humidité, qui m'était devenu familier. La mère évite aussi de planter son œuf dans un sol trop aqueux. Le 14 septembre 1910, un terrier de ce *Bembex*, ayant à peu près la forme que j'ai décrite plus haut, comprenait en outre un canal horizontal court, branché sur le conduit vertical, à quelques centimètres au-dessus de celui qui menait à la cellule, et parallèle à ce dernier. Je n'ai plus revu ce canal supplémentaire, et je suppose que la mère avait commencé là le conduit horizontal qui devait se terminer par la cellule, et qu'elle l'avait abandonné à cause de la trop grande humidité du sable. Il avait plu abondamment les 10 et 11 septembre.

L'obligation dans laquelle est le *B. mediterraneus*, de ne confier son œuf qu'à un sol ayant un degré d'humidité déterminé, le rend méticuleux dans le choix du terrain où il va nidifier. Les sols à sa convenance sont assez rares, aussi le trouve-t-on généralement réuni en petites colonies dans les endroits propices; mais après une série de coups de sirocco ou de mistral, surtout après les premières pluies d'automne, on est étonné de voir tous les individus qui habitaient un même emplacement le quitter en même temps, et aller former une nouvelle colonie à quelque distance.

Le *Stizus errans*, qui pond aussi sur le sable, est soumis aux mêmes nécessités dans le choix du sol où il creusera son terrier. L'été 1911 a été très chaud et très sec à La Calle. Vers la fin de la saison sèche, je trouvais un assez grand nombre de ces Stizes nidifiant très près du rivage de la mer, à l'est de la ville. Le terrain y est constitué par un tuf peu homogène, composé de parties assez résistantes et d'autres que les agents atmosphériques attaquent facilement. Il se forme de ce fait des cavités, où le *vent de terre* accumule du sable. La rosée du matin, abondante au bord de la mer, suffit à y maintenir un certain degré d'humidité, qui convient aux Stizes. Dès la deuxième quinzaine d'août, ces Guêpes étaient nombreuses près du rivage, nidifiant dans le sable des petites poches du tuf. Leurs terriers, engagés la plupart du temps dans les fentes du rocher, étaient toujours creusés si près du tuf, que j'étais persuadé qu'ils pondaient sur le roc, et que j'avais affaire à une espèce différente du *Stizus errans*, quoique à la loupe je n'aie pu distinguer les deux bêtes. Le 3 septembre, un orage amena une pluie abondante, et trois jours plus tard, lorsque je voulus revoir mes Stizes, je n'en trouvai plus un près du rivage, mais, à moins de

50 mètres de distance, il s'était formé de petites colonies de ces Guêpes, qui nidifiaient dans le sable, là où je n'en voyais aucune les jours précédents. Ces Stizes étaient ceux qui habitaient le bord de la mer avant l'orage du 3 septembre, tous ensemble avaient abandonné les cavités du tuf devenues trop humides, parce que la roche est imperméable à l'eau.

L'œuf du *Stizus errans,* dressé sur un petit bloc de sable dur, est mieux isolé du sol que celui du *Bembex mediterraneus*, et la mère a une plus grande latitude que ce dernier dans le choix du terrain où elle doit nidifier. Ce Stize est très commun à La Calle, et il y habitait de nombreux emplacements pendant l'été 1910, dont la température et l'humidité ont été celles habituelles.

Le *Bembex mediterraneus* ne passe pas la nuit dans le terrier où se trouvent son œuf ou sa larve. Dès qu'il a pondu un œuf, il entreprend la construction d'un nouveau nid, dans lequel il couche, et se retire pendant la journée lorsque le mauvais temps l'empêche de chasser. Dans la matinée du 14 octobre, le ciel était couvert et le temps froid, les Hyménoptères ne volaient pas; j'étais dans un terrain sableux, où on distinguait facilement l'orifice des terriers des fouisseurs, dissimulé sous une couche de poussière. En ouvrant un de ces nids, j'y ai trouvé une femelle de *B. mediterraneus*; le terrier etait inachevé, la cellule n'était pas commencée. J'ai fait une autre observation analogue le 29 septembre. Je capturai une femelle de *B. mediterraneus*, lorsqu'elle fermait son trou; elle ratissait le sable au-dessus de l'orifice, s'envolait et revenait se poser à l'emplacement du nid, comme pour en repérer la position. Le terrier qu'elle venait de clore n'était pas terminé, il n'y avait pas trace de cellule, mais à l'entrée le canal était plus large que dans le reste de son parcours; c'est là qu'avait stationné la mère les jours précédents, pendant lesquels la température assez froide, et le ciel un peu pluvieux avaient arrêté ses travaux.

Bembex Handlirschi, n. sp. — Voisin de *cinctella* Handl. et *eburnea* Rad.; il en diffère par les stipes de son mâle plus longs, et aussi de forme différente dans leur tiers inférieur. Sa face est plus étroite et les insertions des antennes moins espacées que chez





cinctella; eburnea et *cinctella* ont la ponctuation de l'abdomen moins serrée, et *eburnea* a la vestiture plus rare et moins visible, le pygidium de la ♀ plus brillant et à points plus écartés que *Handlirschi*, qui sous ce rapport se rapproche de *cinctella*. Le croquis (p. 393) représente les deux stipes du mâle vus de face et de derrière; celui de droite, le stipe gauche vu de profil.

En juillet 1911 le *Bembex Handlirschi* habitait à La Calle des terrains de sable un peu fermes; les terriers qu'il y creusait étaient peu profonds, et étaient de même forme que ceux des espèces déjà étudiées, forme que je viens de rappeler à propos du *B. mediterraneus*. La cellule était défendue par une barricade de sable, placée dans la courte branche horizontale du conduit qui y donne accès.

La Guêpe nourrit ses larves de Diptères, comme toutes les autres espèces connues du genre, mais elle ne paraît pas en capturer indifféremment toutes les espèces. Je n'ai trouvé dans ses nids que celles des genres *Villa* (*Anthrax* olim) et voisins, c'est-à-dire des Diptères à ailes écartées du corps dans la position de repos (1). L'œuf du *B. Handlirschi* est installé comme ceux des *B. rostrata* et *oculata*; la mouche est couchée sur le dos, et l'œuf est collé à la naissance d'une de ses ailes, se dressant comme un mât vertical. L'instinct du *B. Handlirschi* se sépare toutefois de ceux des *B. rostrata* et *oculata* par une différence importante; l'aile du Diptère sur laquelle repose l'œuf n'a pas été luxée, elle est dans la position de repos comme l'aile opposée. J'ai pu m'assurer en outre que ces deux ailes sont bien dans leur situation naturelle, en comparant la proie munie de l'œuf à une autre du même nid, de même espèce et de même taille. Malgré sa petite taille et le poids de son lourd fardeau, la bête est bien en équilibre.

Ce qui précède permet d'imaginer comment le genre *Bembex* a dû passer de la nidification du *B. mediterraneus* à celle du *B. rostrata*. Les Guêpes qui pondaient sur le sable ont en effet réalisé un grand progrès, quand elles ont isolé leur œuf du sol, en le collant à un Diptère d'un des genres *Villa* et voisins, dont les ailes étaient naturellement écartées, et qui n'exigeait aucune manipulation pour assurer sa stabilité. En revanche, le chasseur se trouvait contraint à ne capturer pour pondre que des bêtes appartenant à un petit nombre de genres. Aussi, non moins important a été le perfectionnement accompli par les

(1) Les Diptères recueillis dans les nids du *B. Handlirschi* ont été ainsi déterminés par M. le Dr Villeneuve : *Thyridanthrax* (*Anthrax* olim) *velutinus* Meig., *T. elegans* Meig., *Villa* (*Anthrax* olim) *circumdata* Meig. var. ♂, *Exoprosopa Pygmalion* F.

mères qui ont su luxer l'aile de la mouche, et la fixer par la patte antérieure, pour maintenir la bête en équilibre sous le poids de l'œuf. Ces Guêpes ont pu chasser toutes les espèces de Diptères, et se procurer plus facilement la pièce support de l'œuf.

L'œuf du *B. Handlirschi* est de même forme et de même taille que ceux des autres *Bembex*, il est blanc, légèrement courbe, long de 3,5 millim., large de 1 millim. Il est généralement porté par une proie de petite taille, je l'ai vu sur un *Thyridanthrax elegans* Meig. (longueur 6 millim., largeur 2 millim.), et sur un *Exoprosopa Pygmalion* très peu plus corpulent que le précédent; mais je l'ai aussi trouvé sur un *Villa circumdata* Meig. ♂, qui n'était guère moins volumineux que les plus grosses pièces capturées par les *Bembex* (longueur 11 mill., largeur 4,5 millim.) (28 juillet). Le gros *Villa* était seul au fond de la cellule, dont la largeur était insuffisante pour lui donner place dans la position couché sur le dos, qu'ont habituellement les proies auxquelles le *Bembex* a confié son œuf. Il reposait sur le côté droit; son axe transversal était donc presque vertical, tandis que son axe longitudinal était horizontal; son dos et une de ses ailes prenaient appui sur la paroi de la cellule, l'aile opposée portant sur l'aire de la chambre. L'œuf était piqué à la naissance de l'aile gauche, du côté du ventre. Il était vertical; il n'était donc pas perpendiculaire à la face ventrale du Diptère, inclinée elle-même suivant un plan presque vertical. Enfin l'aile gauche du *Villa* n'était pas plus écartée du corps que l'aile opposée, les deux étaient symétriques, et leur position m'a paru identique à celle observée sur un autre *Villa* de même espèce et de même taille, que la mère apportait à son nid lorsque je l'ai prise.

La position du Diptère dans la cellule, et celle de l'œuf sur lui, rationnelles mais différentes de celles qu'on voit chez les autres *Bembex*, et aussi chez le même *B. Handlirschi* quand la proie est de petite taille, me semblent montrer que l'emploi d'un gros Diptère comme support de l'œuf est un fait habituel pour le *B. Handlirschi*. Il préfère fixer son œuf sur une bête peu corpulente, mais il peut aussi le coller à une grosse pièce, que ne pourraient utiliser les mères qui luxent l'aile de la mouche qui doit porter leur œuf. Dans des régions sèches, comme le nord de l'Afrique habité par le *B. Handlirschi*, l'économie de temps et de fatigues, réalisée de ce fait par les chasseurs de Diptères à ailes écartées, doit avoir une réelle importance.

J'ai souvent suivi des yeux le *B. Handlirschi* pendant qu'il chassait. Le Diptère convoité allait de fleur en fleur, ou parfois, cherchant sans doute à pondre, volait près du sol, en se déplaçant de cavité en cavité. Puissamment outillé pour le vol, il ne se posait pas, ne séjour-

nait qu'un instant devant la fleur ou la cavité, avançant ou reculant sans cesse, et s'éloignait brusquement d'un vol rapide vers la fleur ou le trou voisins. La Guêpe suivait les mouvements de la bête, avançait ou reculait en même temps qu'elle, et l'accompagnait dans toutes ses allées et venues, jusqu'à une occasion favorable pour se précipiter sur elle. Le 17 juillet, un *B. Handlirschi* poursuivit ainsi longtemps et inutilement un *Villa circumdata*, qui se déplaçait près du sol au milieu de tiges d'herbes; gêné par les herbes, le chasseur ne put parvenir à capturer le Diptère.

Cette méthode de chasse donne la raison d'être d'un caractère anatomique important, spécial au *B. Handlirschi* et à quelques autres espèces du genre. Ces Guêpes ont les ailes très courtes. C'est ce qui leur permet de lier leur vol aux mouvements brusques et désordonnés du Diptère; leurs ailes légères sont maniables, elles peuvent être mises rapidement en action, et tourner brusquement leur effort vers l'avant ou vers l'arrière. Si donc le *B. Handlirschi* est une forme archaïque par les proies qu'il capture, il est au contraire hautement spécialisé par ses ailes courtes, qui facilitent son genre de chasse. Ce n'est donc pas une forme ancienne, mais une espèce récente, qui s'est développée parallèlement à ses congénères, chasseurs de mouches dont les ailes sont rapprochées du corps.

J'ai observé quelque peu deux autres *Bembex* à courtes ailes, et ce que j'en sais confirme mon hypothèse au sujet de leur origine; tous deux chassent des Diptères dont les ailes sont écartées du corps.

Dans un nid du *B. integra* Pz. (Escaffarels (Basses-Alpes), 21 août) que j'ouvrais à la nuit tombante, j'ai trouvé, outre la mère qui devait certainement y passer la nuit, une seule proie portant l'œuf de la Guêpe. C'était un Diptère à ailes écartées du corps, *Villa Abbadon* F.; il était de très petite taille (longueur 5,5 millim., largeur 1,75 millim.), et l'œuf était placé sur lui comme chez le *B. Handlirschi*. La cellule était peu profondément enterrée, et défendue par une barricade de sable (1).

A Tébessa (18 juin), une colonie de *B. barbara* Handl, ou d'une espèce très voisine non décrite, s'était établie près d'une des portes de la ville, dans un chemin assez fréquenté. Les mères y apportaient des Diptères, que M. le Dr Villeneuve a reconnu être des *Anthrax* Sp.?

La chasse du *B. Handlirschi* ne laisse pas d'être fatigante, et la Guêpe est obligée de prendre de fréquents repos sur le sable. Son effort se tra-

(1) J'ai déjà relaté cette observation. Notes détachées sur l'instinct, etc..., 6e série, 1910.

duit par un bruit strident, qu'elle fait entendre en volant, lorsqu'elle poursuit sa proie ou lorsqu'elle la porte. Le bruit qu'elle émet, analogue à celui de certaines Anthophores, mais plus aigu, la caractérise très nettement.

De même que chez les autres *Bembex*, le terrier est fermé par une couche de sable en l'absence de la mère, et celle-ci y pénètre en maintenant le Diptère contre elle avec les pattes médianes, pendant qu'elle gratte le sable avec les pattes antérieures (et peut-être avec celles postérieures). Ses proies sont paralysées, et exécutent de petits mouvements lorsque je les excite (1).

Sur l'évolution des Bembex.

Le genre *Bembex*, un des plus anciens parmi les fouisseurs, est composé de nombreux groupes très distincts, et l'étude d'un petit nombre d'espèces ne peut suffire à donner une idée de son évolution. Les quelques espèces dont on connaît la nidification fournissent cependant des indications intéressantes sur la formation de certains groupes.

Le *B. mediterraneus*, avec son œuf fiché dans le sable, doit être voisin des formes les plus anciennes du genre. Celles-ci, dérivées elles-mêmes d'un ancêtre des Guêpes actuelles, pondaient leur œuf sur le sol de la cellule, et nourrissaient leurs larves au jour le jour de proies probablement tuées et non paralysées. Un premier progrès fut réalisé lorsqu'elles apprirent à isoler du sol, et à protéger ainsi contre l'humidité leur œuf presque entier, en le fichant dans le sable, et en l'y maintenant dans une position verticale. Un autre pas en avant fut accompli, quand les proies furent apportées au nourrisson après avoir été anesthésiées par une piqûre; la mère put alors le munir de provisions pour plusieurs jours, et le mettre à l'abri de la famine pendant les périodes de mauvais temps. Ainsi se forma le *B. mediterraneus*.

Puis l'œuf fut fixé sur le premier Diptère apporté, et, complètement isolé du sol, se trouva de la sorte mieux abrité contre l'humidité. Le raisonnement indique que ce résultat ne put être atteint qu'après que les mères eurent appris à paralyser leurs proies. Il était nécessaire en effet que celle à laquelle elles fixaient leur œuf pût se conserver fraîche depuis le moment de la ponte jusqu'à ce que la larve fût éclose, et qu'elle eût dévoré cette première pièce. Le *B. mediterraneus*, qui

(1) Moins d'un mois après moi, et sans connaître mes observations, M. le Dr Cros étudiait à Mascara le même *B. Handlirschi*; on lira dans son intéressant mémoire que la bête chasse à Mascara des Diptères à ailes écartées du corps.

paralyse ses victimes, apporte un appui à cette manière de voir. On est frappé de l'analogie des positions de l'œuf piqué dans le sable ou collé à la proie. A le voir dans les deux nids des *B. mediterraneus* et *Handlirschi*, dressé verticalement et maintenu en équilibre par un peu de colle, qui fixe au support son bout inférieur, il semble que le passage d'un instinct à l'autre s'est effectué facilement. Il a été nécessaire cependant que la Guêpe prenne l'habitude de pondre sur un Diptère à ailes écartées, supportant le poids de l'œuf sans basculer, et cela suppose de longues variations, dont nous retrouverons sans doute des traces. Que l'instinct de paralysie de la proie en ait été alors à ses débuts, nous pouvons le présumer, parce que les *B. Handlirschi* et *integra* fixent de préférence leur œuf sur de petites pièces. Les proies, imparfaitement engourdies, se conservaient mal, et il y avait avantage à fixer l'œuf sur une bête peu volumineuse, que la jeune larve dévorât rapidement.

Plus tard le genre se scinda en deux grands groupes bien distincts : les *Bembex* à ailes courtes et les *Bembex* à ailes longues.

Certaines mères, ne modifiant pas leur façon de pondre, ont capturé plus volontiers, ou peut-être exclusivement, des Diptères à ailes écartées du corps. Leurs formes se sont adaptées à la chasse de ces bêtes, qui exige dans le vol des mouvements brusques et rapides d'avant en arrière, et par conséquent des ailes légères très maniables. La longueur de leurs ailes a diminué ; ces mères sont devenues les *Bembex* à ailes courtes.

D'autres Guêpes ont pris une direction différente. Conservant leurs longues ailes, elles ont renoncé à fixer leur œuf sur une proie à ailes écartées, et sont parvenues à le placer sur tout Diptère, pourvu qu'il soit de petite taille. L'aspect d'une mouche portant l'œuf du *B. rostrata* laisse deviner quels longs tâtonnements ce progrès a dû coûter ; l'aile du Diptère, sur laquelle repose le germe, est luxée, et maintenue perpendiculairement au corps par la patte antérieure du même côté, qui a été également luxée. Le fait qu'on retrouve chez *Monedula surinamensis* Dahlb. la même position de l'œuf sur la proie (1) autorise à supposer que ce groupe est très ancien.

Tachysphex mediterraneus Kohl. — Le 19 septembre, j'ai trouvé près de La Calle un second nid du *Tachysphex mediterraneus*. Il comprenait 4 cellules, qui toutes étaient approvisionnées unique-

(1) F.-J. Brèthes. Notes biologiques sur trois Hyménoptères de Buenos-Aires. *Revista del Museo de La Plata*, 1901.

ment avec des *Oecanthus pellucens* Scop. Ce nid était distant de plus d'un kilomètre de celui que j'avais trouvé l'année précédente, il semble donc résulter de ma nouvelle observation que probablement, en Algérie comme en Corse, le *T. mediterraneus* chasse exclusivement l'*Oecanthus pellucens.*

Tachysphex fluctuatus Gerst. (Kohl). — Au mois de mai 1911, je recevais du Dr Cros, de Mascara, le *Tachysphex fluctuatus* pris à Mascara, et portant l'indication « manticide ». La bête m'était déjà connue, j'en avais pris en 1910, à La Calle, un seul exemplaire, une ♀, et, quoique je n'aie pu la déterminer, ses affinités avec le *mantiraptor* m'avaient fait supposer qu'elle chasse des Mantiens.

Pendant l'été 1911, l'insecte était encore rare dans les terrains de sable meuble qui environnent La Calle, mais il m'a suffi de monter sur les plateaux voisins de la ville pour le trouver en abondance. Les terrains qu'il y habitait étaient de sable dur, se laissant néanmoins facilement entamer par le couteau; ses nids s'ouvraient dans des talus à pente presque verticale, à des hauteurs très variables au-dessus du pied du talus; enfin l'ouverture du terrier était tantôt un trou de faible diamètre (8 à 10 mill.), tantôt une large et profonde cavité. Dans aucun des nids que j'ai ouverts le terrier n'avait été creusé par la Guêpe, tous étaient d'anciens nids de Fourmis abandonnés par leurs premiers habitants. Ces terriers sont bien reconnaissables, ils se composent d'un dédale de galeries, d'un centimètre environ de diamètre, traversant des salles spacieuses, de forme ovale, dont les dimensions moyennes sont : longueur 3 centimètres, largeur 2 centimètres, hauteur 1,5 centimètre, et qui ont dû être les chambres des larves ou les magasins de graines des Fourmis. Salles et galeries ont été soigneusement construites, leurs parois sont lisses. C'est dans les chambres que nidifie le *T. fluctuatus,* qui trouve ainsi tout préparés de vastes locaux, où il peut étendre les longues larves de Mantiens qu'il apporte pour ses nourrissons. Une seule cellule dans une salle; les proies sont étendues côte à côte vers le milieu de la loge, reposant tantôt sur le dos, tantôt sur le côté ou le ventre. Lorsqu'elles sont jugées être en quantité suffisante, la mère ferme la chambre en bourrant de sable le conduit qui y donne accès, et fait choix d'une autre salle pour y établir une nouvelle cellule.

Les proies que le *Tachysphex* apporte à son nid sont des larves de Mantiens; Mantes et Empuses sont indifféremment capturées, et les deux genres se trouvaient presque toujours réunis dans une même cellule. Dans les nids du *T. mantiraptor* au contraire, je n'ai trouvé

aucune Empuse; la Mante est probablement son gibier favori, peut-être exclusif. La taille des Mantiens du *fluctuatus* est très variable; dans mes observations, celle des Mantes a varié de 15 à 31 mill., celle des Empuses de 8 à 17 mill. Toutes ces bêtes étaient paralysées et non tuées, faisant de petits mouvements lorsque je les excitais.

L'œuf de la Guêpe, que j'ai toujours vu porté par la pièce de plus grande taille, occupe sur la bête une position tout autre que dans les nids du *T. mantiraptor*. Chez ce dernier il était collé à la gorge de la Mante; le *T. fluctuatus* fixe le sien au côté extérieur de la jointure d'une des pattes antérieures, et dirige son bout libre vers l'extrémité anale de la proie. Cet œuf est blanc, un peu courbe, cylindrique, son extrémité anale, libre, est arrondie, sa tête, fixée au Mantien, un peu pointue; sa longueur est de 2,5 à 2,75 millim., sa largeur un demi-millimètre.

Lorsque la larve a terminé son repas, elle rampe jusqu'au fond de sa chambre. Le plafond y est en effet moins élevé que vers le milieu, et elle peut l'atteindre pour y fixer les fils du hamac dans lequel elle se suspend au-dessus du sol pour construire sa coque. La larve y fait un échafaudage de fils de soie largement ouvert du côté de la cellule. Cet échafaudage est court, et plus tard, lorsque la coque de la Guêpe y sera couchée, elle en dépassera notablement le bord vers l'intérieur de la chambre. Le ver s'est ainsi ménagé avec le sol une communication, qu'il peut utiliser pour puiser du sable jusqu'à ce qu'il se soit enfermé. La provision de sable, qu'il amasse ainsi pour son travail, est supérieure à ce qui est nécessaire, car, après la construction de la coque, il en reste toujours une grande quantité suspendue dans le hamac au-dessus du sol. J'ai eu entre les mains des coques en construction, et d'autres qui venaient d'être terminées, elles étaient molles; la sécrétion employée pour agglutiner les grains de sable est donc assez longue à faire prise, ce qui permet au ver de lisser la paroi intérieure de son réduit. Le moyen qu'il emploie pour ce dernier travail est simple; après qu'il a assemblé les grains de sable, il appuie son dos contre la paroi de sa nouvelle demeure, qui est ainsi lissée, et conformée à la demande du contenu.

La coque est semblable à celle du *mantiraptor*, composée de deux parties égales diversement colorées, l'une claire, l'autre de teinte sombre; leurs teintes différentes indiquent que la construction a été faite en deux fois. Pour se libérer, la Guêpe en détache une calotte sphérique, qui est toujours découpée dans la moitié de teinte claire; c'est donc de ce côté que se trouve la tête de l'insecte, et c'est la partie qui a été bâtie en dernier lieu. Cette coque est de forme ellipsoïde, ses dimensions sont variables suivant qu'elle appartient à une ♀ ou à un ♂. Celle

de la femelle a en moyenne 12 millim. de longueur et 5,5 millim. de largeur, celle du mâle a 10 millim. de long et 4,25 millim. de large.

A 4 kilomètres de La Calle, sur la route d'Oum-Teboul, dans une clairière de la forêt de chênes-lièges traversée par la voie ferrée, le *T. fluctuatus* était commun en 1911, et j'y trouvais assez facilement, dans les talus verticaux de sable dur, de vieux nids de Fourmis habités par la Guêpe. Le sable se laissait bien entamer, et je pouvais me rendre compte de l'arrangement du nid. C'était uniquement dans les salles que la mère avait établi ses cellules, jamais je n'en ai rencontré dans les galeries d'accès, qui paraissaient cependant d'un diamètre suffisant. Le 1er juillet, quelques individus seulement de la 2e génération s'étaient déjà libérés, la plupart étaient encore dans leur coque, et celle-ci se trouvait presque toujours à l'extrémité de la cellule, mais il ne restait plus trace de l'échafaudage qui avait servi à sa construction. Ces coques étaient cependant habitées, car, sur 14 que j'avais emportées, recueillies dans un seul nid de Fourmis, j'ai obtenu 13 éclosions du 18 juillet au 5 août 1911.

Il est remarquable que ces 14 coques n'étaient pas toutes isolées, deux fois j'en ai récolté deux dans une seule salle. Les jours suivants, non seulement j'ai refait la même observation, mais même j'ai trouvé des cellules contenant à la fois une coque et des proies fraîches avec l'œuf ou la larve de la Guêpe. Le 25 juillet, un même nid de Fourmis était habité par deux mères, qui se tenaient isolées l'une de l'autre, en se cantonnant aux deux extrémités opposées. Chez l'une d'elles, cinq cellules, les seules pourvues de provisions fraîches, contenaient en outre une coque du *Tachysphex* de date récente, ainsi que l'attestaient les fils de soie chargés de sable qui lui adhéraient encore. Deux jours plus tard, 27 juillet, j'ai revu le même fait, et les 4 et 11 août j'obtenais l'éclosion d'une femelle de *T. fluctuatus* provenant des cinq coques du 25 juillet. Ce fait paraît au premier abord en contradiction avec les observations antérieures sur l'instinct des Hyménoptères, qui ne nidifient dans une cavité qu'après l'avoir minutieusement vidée; il s'explique par les habitudes de la larve, dont la coque est couchée dans son hamac au-dessus du sol, à l'extrémité d'une vaste salle. La Guêpe ayant utilisé toutes les chambres ouvertes, déblaye une galerie, et pénètre dans une salle, où elle a nidifié quelques jours plus tôt; elle en nettoie l'aire, mais sa larve, suspendue dans son filet, lui échappe, et reste ainsi paisible dans le berceau qu'elle s'est construit, pendant que sa mère installe auprès d'elle un second nourrisson. Les fils qui la soutiennent perdent rapidement de leur ténacité, et la coque tombe à terre laissant la place à l'habitant plus jeune; plus tard celui-ci

tombera à son tour de son échafaudage, et les deux coques se trouveront ainsi l'une près de l'autre sur le sol de la chambre. Cette explication est confirmée par le fait que le nid de Fourmis ouvert le 25 juillet, dont il vient d'être question, était occupé par deux mères. Ainsi qu'on l'observe généralement en pareille circonstance, les deux Guêpes se tenaient éloignées l'une de l'autre, ne permettant à la voisine aucune incursion dans l'espace qu'elles s'étaient attribué. Celle dont j'ouvrais le nid, après avoir employé toutes les salles disponibles de son cantonnement, avait rouvert des chambres déjà habitées, pour y établir ses cinq plus jeunes larves, que je trouvais avec leurs provisions intactes ou incomplètement dévorées.

Le *T. fluctuatus* laisse toujours ouvert l'orifice de son terrier, et il y pénètre sans abandonner sa proie. La situation du nid, qui s'ouvre au-dessus du sol, dans le talus vertical d'un terrain sableux dur, explique suffisamment ces deux habitudes.

Il est de règle chez les Hyménoptères que dans le nid les deux sexes se succèdent par séries ; le *T. fluctuatus* semble ne pas faire exception. Des 14 coques recueillies le 17 juillet dans un seul nid de Fourmis, j'ai obtenu 13 éclosions, comme il a été dit plus haut ; toutes ces Guêpes étaient des mâles.

On voit que l'instinct du *T. fluctuatus* est notablement différent de celui du *mantiraptor*. Les deux insectes sont en outre assez éloignés l'un de l'autre par leurs caractères anatomiques, et le *mantiraptor* est plus rapproché du *Julliani* Kohl, aussi bien par ses habitudes que par ses formes. Le tableau suivant résume les caractères de ces trois espèces, les seuls chasseurs de Mantes jusqu'ici connus de nos régions (1). Le *T. Julliani*, que l'on connaît de Provence, habite aussi La Calle, où je l'ai pris le 9 août.

T. Julliani Kohl.	*T. mantiraptor* Fert.	*T. fluctuatus* Gerst.
Pygidium distinctement limité, large, à large troncature à l'extrémité; sa partie inférieure couverte d'une ponctuation très dense et très fine, la partie supérieure lisse avec quelques gros points espacés.	Pygidium distinctement limité, large, à large troncature à l'extrémité ; il est mat, couvert d'une ponctuation dense avec quelques gros points plus rares que chez *fluctuatus*.	Pygidium indistinctement limité, moins large que chez les deux précédents, à troncature étroite à l'extrémité, lisse avec de petites stries très fines et très denses visibles avec une forte loupe. Il porte en outre de gros points espacés.

(1) Le Tachyte manticide de Fabre, insuffisamment décrit, pourrait être le *T. Julliani*.

Écartement des yeux sur le vertex un peu plus grand que le 2e article du fouet, plus petit que le 1er et le 2e réunis.	Écartement des yeux sur le vertex égal au 2e segment du fouet.	Écartement des yeux sur le vertex égal aux 1er et 2e segments du fouet réunis.
Surface horizontale du métanotum irrégulièrement réticulée, moins grossièrement que celle de *fluctuatus*.	Surface horizontale du métanotum finement ponctuée.	Surface horizontale du métanotum irrégulièrement et grossièrement réticulée.
3e cellule cubitale de l'aile antérieure très longue.	3e cellule cubitale moins longue que chez les deux autres espèces.	3e cellule cubitale très longue. Antennes de la ♀ plus épaisses que chez les deux autres espèces.
Téguments brillants, ponctuation peu serrée.	Téguments généralement mats, ponctuation serrée.	Téguments généralement moins mats que ceux de *mantiraptor*, ponctuation plus superficielle.
Noir; mandibules, tibias et tarses en partie testacés, 1er, 2e segments de l'abdomen et base du 3e rouges.	Noir; pattes noires parfois en partie testacées, mandibules en partie testacées.	Noir; pattes et mandibules en partie testacées.
Bord antérieur du chaperon de la ♀ droit, sans échancrure au milieu.	Bord antérieur du chaperon de la ♀ arrondi, sans échancrure au milieu.	Bord antérieur du chaperon de la ♀ presque droit, avec une légère échancrure au milieu. Chez le ♂ il est plus proéminent et sans échancrure.
Nidifie dans le sable meuble où il creuse lui-même son terrier.	Nidifie dans le sable meuble où il creuse lui-même son terrier, fixe son œuf à la gorge de la Mante.	Nidifie dans le sable dur et utilise d'anciens nids de Fourmis; fixe son œuf au côté extérieur de la jointure d'une des pattes antérieures de la larve de Mantien (1).

(1) M. le Dr Cros a fait à Mascara l'étude du *T. fluctuatus*, et m'en a communiqué les résultats dans ses lettres. Nos observations, tout à fait indépendantes, s'accordent à peu près entièrement. D'après le Dr Cros, le *T. fluctuatus* emmagasine des larves paralysées de Mante et d'Empuse, et « il

Didineis lunicornis, Fabr. — En écrivant qu'on ne sait rien de la biologie des *Didineis*, Handlirsch fait remarquer que leur proche parenté avec les *Alyson* fait supposer qu'ils ont un genre de vie ana-

fréquente de vieilles carrières, où il utilise des galeries préexistantes creusées probablement par des Fourmis ». La place de l'œuf sur le Mantien est celle que j'ai décrite ici, et la proie qui le porte est « toujours une pièce assez robuste ». Ces constatations sont importantes, parce qu'elles montrent que les faits que j'ai observés à La Calle chez *T. fluctuatus* n'étaient point accidentels, et peuvent servir à caractériser l'espèce, à la séparer notamment des *T. Julliani* et *mantiraptor* dont elle est voisine.

Sur l'autorisation du Dr Cros, je reproduis quelques-unes de ses intéressantes observations, qui compléteront les miennes.

Il a vu les Mantiens apportés par la Guêpe conserver pendant 12 jours la faculté de remuer les antennes ou les pièces buccales, et l'un d'eux faisait encore mouvoir une patte 16 jours après avoir été extrait du nid du *Tachysphex*.

« La fixation de l'œuf sur la 1re proie capturée paraît être la règle... Un œuf, pondu le 25 septembre 1910, n'était pas encore éclos 3 jours plus tard. Il est probable que l'incubation ne doit guère se prolonger au delà de 3 à 4 jours. La durée du stade larvaire est très courte : le 15 août 1911, un œuf laissait déjà voir par transparence la forme de la larve. Le 18 cette larve était déjà grandelette, le 19 elle avait presque fini ses victuailles, bien que ses provisions normales eussent été par moi légèrement augmentées. Le 20 août, couchée sur le dos, elle achevait de dévorer ses derniers rogatons sous forme d'une bouillie noirâtre étalée sur son ventre. En 5 jours elle avait donc acquis son entier développement, et le lendemain 21 août, à 1 h. 30, je constatai qu'elle avait terminé son cocon. La construction de celui-ci n'avait demandé que 24 heures. »

Le 27 août 1911, le Dr Cros a pu voir la manière dont le ravisseur paralyse sa proie, en enlevant puis rendant à une mère le Mantien qu'elle apportait : « Le *Tachysphex* accourt, saute sur la Mante et recourbe son abdomen de façon à ce que le bout de celui-ci, c'est-à-dire son aiguillon, corresponde au creux de l'aisselle de la patte ravisseuse située en dessous. Je recommençai l'expérience cinq ou six fois de suite, toujours avec le même résultat. C'est, en somme, fort analogue à ce qu'a observé J.-H. Fabre pour son Tachyte manticide, mais je n'ai pas vu l'insecte faire deux nouvelles piqûres en arrière au niveau des autres pattes, comme cet auteur l'a observé. Toutefois on n'en peut conclure que les choses ne se passent pas ainsi en pleine chasse avec une Mante vivante.

« Le *Tachysphex* ne se laissait pas déposséder facilement de ses captures. Il se précipitait sur la Mante tenue au bout de mes pinces, et essayait de me l'arracher; si je lui faisais lâcher prise par une forte secousse, il revenait aussitôt à la charge.

« Pour édifier leur cocon, les larves s'entourent vers le milieu du corps

logue (1). La nidification du *Didineis lunicornis* lui donne raison, car elle ne diffère que peu de celle de l'*Alyson Ratzeburgii* Dhlb., telle que je l'ai observée à Alger (2).

Dans la première quinzaine d'octobre, quelques *Didineis lunicornis* nidifiaient dans un remblai de sable soutenant la route d'Oum-Teboul, près de l'ancien lac Tonga. Le terrain qu'ils habitaient était fréquemment parcouru par des troupeaux de bœufs, dont les pieds s'enfonçaient dans le sable, et y laissaient une trace profonde de quelques centimètres. Tous les nids que j'ai trouvés s'ouvraient dans le talus vertical d'un de ces trous, et à quelque hauteur au-dessus du sol horizontal. Le terrier courait d'abord horizontalement sur une longueur de 2 à 3 centimètres, puis prenait une direction presque verticale, et s'enfonçait jusqu'à une profondeur de 15 à 20 centimètres; il reprenait alors une direction horizontale, et, après 3 à 5 centimètres, se terminait par une cellule de forme ovoïde à parois lisses. Le conduit avait environ 2 mill. de diamètre. L'*Alyson Ratzeburgii* construit un terrier semblable, mais il habite un terrain argileux et dur. Le *Didineis lunicornis* doit pouvoir nicher aussi dans un terrain argileux;

d'une ceinture de soie fixée par de nombreux fils aux parois de la boite; elles incrustent ensuite cette ceinture de grains de sable, qu'elles cueillent dans le voisinage avec leurs mandibules en allongeant le cou, et par assises circulaires elles maçonnent leur édifice. Quand cette sorte de bague a atteint une certaine hauteur, environ le tiers de la dimension du futur cocon, c'est-à-dire 4 mill. environ, la larve se retourne, et construit la partie inférieure Celle-ci terminée, elle se retourne encore, et achève de construire la partie supérieure. Pour cette dernière partie du travail, elle prélève des matériaux à l'intérieur de son édifice, tandis que pour le travail initial elle allongeait le cou en dehors pour cueillir les grains de sable à sa portée. Ces cocons sont d'abord mous, et ne durcissent que peu à peu, au bout de plusieurs jours.

« Les larves ont un mode de progression dorsale rappelant celui des larves de Cétoine ». Pendant leur repas elles semblent parfois « se dévorer elles-mêmes, tellement leurs mandibules sont ramenées près de leur ventre par la flexion du cou; en réalité elles lèchent le liquide qui souille leur poitrine ».

Comme tous les autres fouisseurs, le *T. fluctuatus* est traqué par des Diptères parasites; les proies qu'il apporte « sont souvent usurpées par des larves de mouche (*Sphecapata albifrons* Rondani, Dr Villeneuve determ.), qui s'introduisent dans le corps des Mantes qu'elles vident complètement; à l'occasion les Diptères tuent le *Tachysphex* lui-même. » L'*Anthrax* (*Petrorossia*) *hesperus* Rossi est également parasite du *Tachysphex*.

(1) Monographie der mit *Nysson* und *Bembex* verwandten Grabwespen, II, Wien, 1887.

(2) Notes détachées sur l'instinct, etc... 1re série.

sous le sable du remblai s'étendait à 15 ou 20 centimètres de profondeur une couche de terre noire, compacte, composée surtout d'argile. Dans trois au moins des nids que j'ai ouverts, la Guêpe, après avoir traversé le sable, avait pénétré dans l'argile, où je trouvais ses cellules.

Les proies qu'apportaient les *Didineis* étaient des Hémiptères, larves et adultes, de tailles et de genres très différents (1). Ils les portaient facilement en marchant en avant et en volant légèrement, et ils entraient dans leur terrier sans les abandonner à l'entrée pour visiter le nid. Le terrier restait ouvert pendant l'absence de la mère.

Je n'ai pas pu voir l'œuf de l'insecte.

Prosopigastra cimicivora (2), n. sp. — Il n'a été rien publié jusqu'ici sur l'instinct des *Prosopigastra*. Le *P. cimicivora* habite les sables des environs de La Calle, aussi bien ceux du rivage de la mer que ceux des plateaux plus élevés; il vole pendant tout l'été, mais reste toujours assez rare. Une seule fois j'en ai trouvé une colonie de quelques individus seulement, occupant au bord de la mer un terrain sableux dénudé, de quelques mètres carrés de superficie. La plupart des observations qui suivent ont été faites à cet emplacement, du 10 au 15 août.

L'insecte ne creuse entièrement son terrier qu'à regret; il préfère nidifier dans un terrier abandonné par un autre insecte, et adopte de préférence un puits vertical de faible diamètre, ancien nid d'Hyménoptère ou de Fourmis, ou repaire abandonné de larve de Cicindèle. A une profondeur variable (3 à 15 centimètres), il y fore un canal horizontal ou peu incliné, de quelques centimètres de longueur, à l'extrémité duquel il établit ses cellules. Celles-ci sont de forme ovoïde, leur grand axe est horizontal, leurs parois sont lisses. Elles sont bourrées de petits Hémiptères, larves ou adultes (*Ommatissus binotatus* Fieb., *Nysius* sp., larves, *Apterola pedestris* Stål, larves), que la mère a pris sur les pieds d'herbe voisins. Les loges voisines du même nid sont séparées par une barricade de sable de quelques millimètres d'épaisseur.

Autour de l'emplacement où nidifiaient les Guêpes, le sol était couvert de Plantaginées, dont les longs épis cylindriques donnaient abri à des Hémiptères, presque tous à l'état de larves. C'était le terrain

(1) *Thamnotettix coroniceps* Kb., adultes; *Eupelix spathulata* Germ., larve; *Chiasmus translucidus* M.R., ad.; *Agallia venosa* Fall., ad. et larves; *Delphax pellucida* Fabr., ad.; *D. venosa* Germ., ad. (Homoptères).

(2) La description en sera donnée sous peu dans le *Bulletin* de la Société.

de chasse des *Prosopigastra*, qui y dirigeaient presque toujours leurs recherches dans les épis, rarement dans les feuilles de la plante. Leur manière de chasser montrait qu'ils étaient guidés par l'odorat; malgré la grosseur des épis (25 à 35 millim. de long et 5 millim. de large), ils ne se posaient même pas sur eux, ils s'en approchaient au vol à très peu de distance, et quittaient aussitôt la fleur pour aller en visiter une autre. La capture d'une proie ne demandait guère plus de temps; la Guêpe s'abattait sur l'épi, saisissait l'Hémiptère qu'elle emportait de suite, et le piquait sur le sol ou sur une feuille voisine. Ce genre de chasse paraissait fatigant, et les mères se posaient souvent sur le sable, pour y prendre de courts repos.

L'œuf du *Prosopigastra* est blanc, long de 1,5 millim., large de un tiers de millimètre; il est collé à une des proies, qui, dans mes observations, a toujours été une des plus corpulentes. Il est fixé par son bout céphalique à la poitrine de la bête, très près de l'axe du corps, entre la première et la deuxième paires de pattes, protégé par la langue de l'Hémiptère qui passe au-dessus de lui; son bout libre est placé soit en écharpe, soit en travers de la bête, dont il déborde notablement le côté. La proie qui porte l'œuf occupe le fond de la chambre. Les Hémiptères dont est remplie la loge sont de tailles très différentes, parfois très petits, et leur nombre varie naturellement avec leur grosseur. Dans les trois cellules complètes où j'ai pu les compter, j'en ai trouvé 13, 14 et 19, et dans le dernier cas quelques larves n'avaient que 1,75 millim. de longueur. Ces insectes étaient imparfaitement engourdis, et faisaient mouvoir leurs antennes lorsqu'ils étaient abandonnés sur ma table.

Le terrier reste ouvert en l'absence de la mère, et celle-ci y pénètre vivement, sans abandonner à l'entrée la proie dont elle est chargée. Lorsqu'un nid est terminé elle le ferme, comme presque tous les autres fouisseurs, en remplissant le canal de poussière qu'elle détache de la paroi, ou qu'elle pousse sur le sol avec les pattes en marchant à reculons vers l'orifice. Pendant la nuit, ou lorsque les intempéries l'empêchent de sortir, la Guêpe séjourne dans le terrier.

La coque de l'insecte est semblable à celles des *Tachysphex*, faite de grains de sable agglutinés; elle est mince, ne comprenant qu'une seule épaisseur de moellons; sa surface intérieure est lisse, tandis qu'elle est rugueuse à l'extérieur; j'ai vu ses dimensions varier de 6,5 à 7,5 millim. en longueur et de 3,5 à 4 millim. en largeur. L'insecte parfait se libère en détachant une calotte circulaire, comme le font les *Tachysphex*.

Sphex viduatus Christ. — En 1911 le *Sphex viduatus* volait à La Calle vers le milieu de juillet, il était assez commun dans les dunes du rivage du côté de Bouliffe, et plus encore sur les bords de l'ancien lac Tonga, desséché depuis 1910.

La bête chassait des Criquets adultes, qu'elle transportait en les tenant sous elle par les antennes avec ses mandibules, la face ventrale tournée vers la terre. Le 14 juillet, je regardais un *Sphex viduatus* ♀ qui creusait son terrier dans le sable près de la chaussée; il faisait entendre pendant ses efforts un chant clair et élevé, rappelant celui des *Sphex* étudiés par Fabre. Les déblais qu'il sortait du trou étaient amoncelés en un petit tas, à 2 ou 3 centimètres de l'orifice, et il les y apportait de la même manière que l'*Ammophila hirsuta* Scop. Il les transportait réunis en une petite masse, qu'il tenait entre ses mâchoires, reculait vers le monticule, et les y jetait par un vif coup de tête. La proie, un Criquet adulte, avait été déposée dans l'herbe, deux fois; lorsque le terrier était près d'être terminé, la Guêpe la rapprocha du trou, auquel elle revint travailler après l'avoir abandonnée sur le sable. Enfin, la cellule étant prête, le Criquet fut apporté près du nid, où il fut déposé pendant que la mère entrait seule dans le terrier. Elle reparut bientôt, et saisit son gibier qu'elle entraîna dans le conduit. Elle en était sortie presque aussitôt, et avait commencé à fermer son nid, en y repoussant avec les pattes les déblais qu'elle en avait extraits, lorsque je l'ai prise. Le Criquet était étendu sur le dos, la tête au fond de la chambre, ses longues pattes postérieures à demi repliées et non étendues Je n'ai pas trouvé d'œuf sur lui, soit qu'il m'ait échappé, soit que le chasseur ait eu l'intention d'apporter plus tard une seconde proie. Le lendemain, au même endroit, j'ai pu observer deux autres nids de cet insecte, et me procurer un de ses œufs. Il était collé par un bout à la jointure de la patte postérieure gauche du Criquet; il était de couleur jaunâtre.

Le terrier du *Sphex viduatus* est peu profond; dans les trois nids que j'ai ouverts, la cellule n'était qu'à trois centimètres au-dessous de la surface du sol; deux de ces trous avaient été creusés dans le sable nu, le troisième au milieu d'herbes épaisses.

J'ai relaté l'habileté du *Sphex subfuscatus* Dhlb. à retrouver son terrier, quand il traîne sa lourde proie [1]. Le *Sphex viduatus* m'a paru au contraire malhabile à se diriger vers son trou; même après qu'il avait déposé son Criquet, il ne parvenait à retrouver son nid qu'après de longues recherches. Il n'a pas en effet le soin de prendre con-

(1) Notes détachées sur l'instinct, etc..., 3e série.

naissance des abords du terrier, en pivotant sur lui-même, ainsi que le fait le *Sphex subfuscatus*.

Myzine Andrei, n. sp. (1). — *Nigra, antennis et alarum squamis flavis, maxillis et pedibus testaceis, abdomine toto rufo, pilis nigris. Ocellorum posteriorum spatio quam horum ab oculorum intervallum minore. Thoracis superiore facie nitida et haud punctata, prothoracis collo excepto; metanoti (segmenti medialis) superiore facie acutissime et parum dense coriacea, quam thorax minus nitida, anteriore parte punctata, medio sulco deficiente. Abdomine minime nitidiore quam in* 3-punctata Rossi *cum rarissimis parum depressis punctis (quasi in* 3-punctata). *Alae anteriores cellula cubitali secunda deficiente, cellulis primis cubitali, discoidali et submediali fere sicut in* 3-punctata *fictis, sed angustioribus; nervis piceo-fuscis.* — Long. : 6-7 mill.

Algérie : La Calle, 2 ♀ ; 13/9 et 7/10.

Cet insecte est caractérisé par l'absence de la 2e cellule cubitale de l'aile antérieure; ses premières cellules cubitale, discoïdale et submé-



M. Andrei. — Aile antérieure droite.

diale ont à peu près la même forme que chez *3-punctata* Rossi, mais sont plus étroites (voir le croquis ci-contre). L'écartement de ses ocelles postérieurs est plus petit que leur distance aux yeux (il leur est égal chez *3-punctata*). Le dessus du thorax est plus brillant que celui de *3-punctata*, et au contraire celui du métanotum (segment médiaire) l'est moins. Le sillon médian longitudinal de cet organe n'est pas indiqué, tandis qu'il l'est nettement sur le métanotum de *3-punctata*.

On ne sait à peu près rien des habitudes des *Myzine*. Le 7 octobre, une *Myzine Andrei* ♀, chassant sur le sable nu, entre dans un ter-

(1) M. Ernest André a bien voulu examiner cet insecte, et me dire qu'il est inédit. Le genre de la larve de *Tentyria* a été déterminé par M. de Peyerimhoff; j'adresse ici à nos deux collègues mes vifs remerciements.

rier, d'où je vois bondir aussitôt une larve de *Tentyria* Latr. sp.? (*Terebrionidae*), qui s'enfuit lestement par bonds qu'elle exécute après avoir replié son corps en forme de boucle, en amenant son extrémité anale près de sa tête. Elle s'arrête à la surface du sol près d'une tige d'herbe sèche. La *Myzine* reparaît de suite, et se met à la recherche de la bête, d'abord dans une direction opposée à celle dans laquelle elle s'est éloignée, puis presque aussitôt du côté où elle se trouve réellement. En moins d'une minute elle a retrouvé le *Tentyria*, et celui-ci s'enfuit de nouveau comme tout à l'heure, poursuivi par la Guêpe, qui le rattrape et le saisit à l'extrémité du corps, près de la tête. Elle lui inflige une seule piqûre, après laquelle la proie est inerte, étendue sur le sable. Sans perdre de temps, à la place même où il vient de la paralyser, le chasseur s'enfonce dans la poussière à un ou deux millimètres de l'extrémité du ver, dont il saisit le bout avec ses mandibules, et il pénètre dans le sable en l'entraînant. La longue larve s'enfonce peu à peu, et a vite disparu sous la poussière. Une demi-heure plus tard, la *Myzine* n'était pas encore sortie; craignant de la perdre, et d'annuler ainsi cette observation déjà intéressante, j'ai creusé à sa recherche. La larve était allongée dans la poussière, et à un centimètre d'elle je trouvai la Guêpe, préparant probablement la cellule où elle devait l'enfermer, mais le sable en croûlant m'a empêché de le constater. Le *Tentyria* s'était déjà presque rétabli de la piqûre de la *Myzine*; à ma rentrée chez moi il paraissait inerte, sans doute parce que je l'avais apporté dans un tube de verre placé dans ma poche chauffée par le soleil, car dans la soirée il avait de nouveau repris un peu de vie, et il pouvait exécuter quelques mouvements. Il était très gros (longueur 22 millim., largeur 1 millim.) en comparaison de la petite Guêpe, qui n'avait que 6 millim. de long et un peu moins de 1 millim. de large. Il devait donc être destiné à un œuf de mâle.

La méthode de chasse de la *Myzine Andrei* est intéressante, parce qu'elle relie cet insecte à la *Methoca ichneumonides* Latr., qu'ont observée Adlerz (1), puis Bouwman (2). D'après Adlerz, la *Methoca* capture des larves de Cicindèles, qui sont postées, la tête à l'entrée de leur terrier, pour guetter et saisir les Fourmis ou autres petits insectes qui passent à proximité de leur repaire. L'Hyménoptère harcelle la larve

(1) La proie de la *Methoca ichneumonides* Latr., *Arkiv för Zoologi* 1903, et *Methoca ichneumonides* dess lefnadssatt och utvecklingsstadier, *Arkiv för Zoologi*, 1905, Stockholm.

(2) Uber die Lebensweise von *Methoca ichneumonides* Latr. *Tijdschrift voor Entomologie*, 1909.

qui happe l'air en cherchant à le saisir, et, quand il juge l'occasion favorable, il s'introduit dans la bouche ouverte de la Cicindèle, dont les mandibules se ferment en embrassant son thorax. Protégée par son dur tégument, la Guêpe courbe tranquillement son abdomen en arc sous le menton de la larve, et la paralyse par un coup d'aiguillon donné dans la gorge. La *Myzine Andrei* chasse une larve appartenant à un genre très éloigné des Cicindèles, il est vrai, mais qui présente cependant avec elles des analogies, à cause de sa forme générale très allongée et de son genre de vie. Les deux bêtes passent la journée dans un terrier creusé dans le sable, et s'y tiennent près de la surface du sol. La place des *Methoca* dans la systématique ne semble pas déterminée avec certitude; M. Er. André m'en a écrit qu'elles ont été réunies tantôt aux Mutillides, tantôt aux Thymnides, tantôt enfin aux Scoliides dans le voisinage des *Myzine*. L'observation que je viens de donner milite en faveur de leur parenté avec les *Myzine*.

Table des matières.

RÉCOLTES ENTOMOLOGIQUES

DANS LES BENI-SNASSEN (MAROC ORIENTAL)

I. INTRODUCTION

par R. Jeannel et P. de Peyerimhoff.

Le but premier de notre rapide excursion (du 26 au 29 novembre 1909) était la visite des grottes pouvant exister dans le massif calcaire des Beni-Snassen et notamment de la rivière souterraine d'Aïn Cefrou. Les résultats particuliers à ce point de vue seront incessamment publiés dans Biospeologica (*Archives Zool. expér. et gén., Paris*). S'ils sont loin d'avoir répondu à ce que nous voulions en espérer, la récolte de la faune épigée a pu, par contre, dans ce pays neuf, présenter un réel intérêt.

Partis d'Oudjda le 26 novembre, en compagnie de notre aimable collègue M. Le Boul, commissaire spécial de la police franco-marocaine, nous avons sommairement exploré en cours de route les pentes du Djebel Harraza, à l'ouest de l'oued Isly. A Aïn Sfa, où nous sommes arrivés le même jour, le commandant du détachement, M. le lieutenant H. Point, nous a donné à son camp l'hospitalité la plus prévenante et la plus généreuse. C'est grâce à lui que nous avons pu organiser deux jours de suite (27 et 28 novembre) l'exploration de l'Aïn Cefrou, malheureusement entravée par le fort débit des eaux souterraines, puis visiter, sous la protection des tirailleurs, le Ras-Four'al, point culminant du massif (env. 1.500 m.) dont nous avons fait l'ascension le 28 novembre.

Les Beni-Snassen forment sur la rive droite de la M'louïa un massif calcaire qui se continue sur la rive gauche par les hauteurs du Rif. Le versant sud, le seul que nous ayons pu explorer, est caractérisé par un climat sec, tenant d'une part à son exposition et à son relatif éloignement de la mer (1), d'autre part à l'active absorption des eaux par la roche. Il doit contraster beaucoup avec le versant nord, que l'on représente comme fertile et bien arrosé (plaine des Trifa).

La végétation forestière n'apparait sur le versant sud qu'à la

(1) De Ras-Four'al se trouve à 27 km. à vol d'oiseau de la mer Méditerranée.

cote 1.000. Elle est constituée sur le Ras Four'al par un taillis de Chêne-vert qui se développerait facilement s'il n'était affaibli par des incendies périodiques et surtout progressivement détruit par le défrichement. En aval, il n'y a guère en fait d'arbres que des fruitiers formant au bord des oueds des vergers de belle venue.

La faune des environs d'Oudjda et même celle du Djebel Harraza (à 12 km. à l'ouest d'Oudjda) nous ont paru analogues à celle de Marnia. Tout au moins n'avons-nous pas rencontré dans ces localités certaines formes caractéristiques qui semblent donner une originalité au massif des Beni-Snassen (1). Nous distinguerons donc dans l'énumération des espèces recueillies celles provenant du massif des Beni-Snassen lui-même, de celles recueillies à l'est, dans ce qu'on pourrait appeler la région des Angad.

Les stations citées sont les suivantes :

Massif des Beni-Snassen : Aïn Sfa (au pied du versant sud du massif, alt. : 650 m. env.). — Oued Cefrou (à 8 km. au nord-est d'Aïn Sfa, alt. : 750 m. env.). — Djebel Tazouta (à 3 km. au nord-est d'Aïn Sfa, alt. : 800 m. env.). — Ras-Four'al (sommet du massif, à 12 km. au nord d'Aïn Sfa, alt. : 1.500 m. env.).

Région des Angad : environs d'Oudjda (690 m.). — Djebel Harraza (à 12 km. à l'ouest d'Aïn Sfa, sur la rive gauche de l'oued Isly, alt. : 700 m. env.).

II. ARANEAE

par E. Simon.

A. — Liste des espèces recueillies dans le massif des Beni-Snassen.

Nemesia vittipes, sp. nov. — ♂. Long. : 13 mill. — Cephalothorax fulvo-rufescens haud marginatus, parte cephalica nigra maculam magnam triquetram designante, parte thoracica in medio, pone foveam, infuscata, pilis luteo-albidis longis et pronis vestitus sed sulcis cephalicis glabris. Area oculorum nigra, convexa. Oculi ordinarii. Abdomen fulvum, supra valde infuscatum et nigricanti-punctatum, antice vittis longitudinalibus convergentibus, postice arcubus transversis nigricantibus confuse notatum, luteo-albido-pubescens. Pedes fulvi, femoribus supra nigricanti-vittatis, tibia 1[i] paris apice parum ampliata, calcare angulari sat gracili, curvato et acuto, armata, aculeis inferioribus

(1) En ce qui concerne les Coléoptères, tout au moins.

lateralibusque munita sed aculeis dorsalibus carente, metatarso 1i paris subrecto subtus, saltem intus, fere usque ad basin, breviter scopulato, aculeis apicalibus quatuor, inferioribus binis longioribus, prope marginem exteriorem sitis, utrinque lateralibus binis similibus aculeoque dorsali minore subapicali munito, tibia 4i paris aculeis dorsalibus 3 vel 4, utrinque lateralibus subsimilibus 3 vel 4 parum regulariter uniseriatis armata, tarsis posticis extus aculeis minoribus binis intus aculeo unico subapicali, subtus setis rigidis, medianis spiniformibus, armatis. Pedes-maxillares fulvo-testacei, tibia supra ad apicem aculeis validis depressis 4, transversim uniseriatis et pone aculeo interiore aculeis paulo longioribus binis uniseriatis armata, bulbo piriformi, latiore quam longiore, processu apicali lobo vix aequilongo, acutissimo et extus curvato.

Aïn Sfa. Oued Cefrou.

Ischnocolus algericus Thorell, in K. sv. Vet. Akad. Handl., XIII, nº 5, 1875, p. 123.

Beni-Snassen : Aïn Cefrou, Ras-Four'al.

Espèce décrite de Bône, retrouvée depuis sur divers points de l'Algérie aussi bien à l'est qu'à l'ouest, paraît commune sur le territoire de Beni-Snassen, tandis qu'à Tanger et à Fez se trouvent les *I. maroccanus* et *numida* E. Sim.

Loxosceles rufescens (L. Dufour).

Aïn Sfa.

Individus un peu intermédiaires à *L. rufescens* L. Duf. typique et a *L. compactilis* E. Simon.

Dysdera crocata C. Koch.

D. maurusia Thorell, Rem. Syn. eur. Spid., p. 467.

Aïn Sfa.

Espèce commune dans tout le Nord de l'Afrique.

D. snassenica E. Simon, in Ann. Soc. ent. Fr., 1910, p. 324.

Aïn Sfa.

Espèce très voisine de *D. sefrensis* E. Simon.

Prodidomus amaranthinus (H. Lucas).

Enyo amaranthina H. Lucas, Alg., Ar., p. 231, tab. 14, f. 7.

Aïn Sfa.

Aussi en Algérie.

Drassodes severus (C. Koch).

Oued Cefrou.

Répandu dans presque toute la région méditerranéenne; déjà indiqué du Maroc.

Echemus fuscipes E. Simon, Ar. Tun., 1885, p. 36.

Oued Cefrou.

Décrit de Tunisie, retrouvé depuis en Algérie.

Pterotricha Aussereri (L. Koch).

Oued Cefrou, Djebel Tàzouta.

Espèce dominante dans le Maroc occidental, à Mogador.

Hersiliola macululata (L. Dufour).

Oued Cefrou, Ras Four'al.

Commun à l'Espagne et à l'Algérie.

Exechophysis bucephalus (O. P. Cambridge).

Erigone bucephala O. P. Cambr. in Pr. Zool. Soc. Lond., 1875, p. 217, tab. 29, f. 23.

Exechophysis b. E. Simon, Ar. Fr., V, p. 691, ff. 548-550.

Oued Cefrou.

Commun en Algérie.

Xysticus Lalandei (Audouin).

Djebel Tazouta.

Oxyptila albimana (E. Simon).

Aïn Sfa.

Espèce commune, déjà indiquée du Maroc.

Castaneira Munieri (E. Simon).

Agraeca M. E. Sim., in Ann. Soc. ent. Fr., Bull. déc. 1877.

Oued Cefrou.

Décrit d'Algérie.

Agelena agelenoides (Walckenaer).

Dolomedes agelenoides Walckenaer, Apt. II, supp., p. 450.

— — H. Lucas, Alg. Ar., p. 131, tab. 6, f. 9.

Agelena angustifrons E. Simon, Aran. nouv., 2e Mém., Liège 1873, p. 20.

Agelena agelenoides E. Simon, Ar. Fr., II, p. 115.

Oued Cefrou.

Très commun au Maroc, se trouve aussi dans l'Algérie occidentale et en Espagne.

Textrix flavomaculata (H. Lucas).

Lycosoides flavomaculata H. Lucas, Alg. Ar., p. 124, tab. 4, f. 2.

Textrix f. E. Simon, Ar. Fr., II, p. 122.

Aïn Sfa.

Commun en Algérie; n'avait pas encore été observé au Maroc où l'espèce dominante paraît être la *T. variegata* E. S.

Lycosa Munieri E. Simon, in Ann. Soc. ent. Fr., 1876, p. 76.

Ras Four'al.

Très belle espèce découverte sur les hauts plateaux de la province d'Oran.

L. Bedeli E. Simon, l. c., 1876, p. 81, tab. 3, f. 15.

Djebel Tazouta.

Espèce dominante dans l'Algérie occidentale.

Lycosa cunicularia E. Simon, Ar. Tun., 1885, p. 7.

Oued Cefrou et Djebel Tazouta.

Très répandu en Algérie et en Tunisie.

Pardosa obscuripes E. Simon, Mem. Soc. esp. Hist. Nat., VI, 1909, p. 38.

Aïn Sfa. Oued Cefrou.

Décrit de Mogador.

Cyrba algerina (H. Lucas).

Aïn Sfa.

Répandu dans presque toute la région méditerranéenne.

Cosmobunus granarius (H. Lucas).

Aïn Sfa, Oued Cefrou, Djebel Tazouta.

Très commun dans l'Algérie surtout occidentale.

B. — Liste des espèces recueillies dans la région des Angad.

Ischnocolus algericus Thorell.

Djebel Harraza.

Eresus albopictus E. Simon.

Marnia.

Loxosceles rufescens (L. Dufour).

Dj. Harraza, Oudjda, Marnia.

Dysdera crocata C. Koch.

Marnia, Aïn Fezza (dép. Oran).

D. snassenica collina E. Simon, in Ann. Soc. ent. Fr. 1910, p. 324. Forme locale du *D. snassenica*.

Dj. Harraza.

Melanophora Carmeli (O.-P. Cambridge)

Aïn Fezza (dép. Oran).

Drassodes lutescens (C. Koch).

Marnia.

Pterotricha exornata (C. Koch).

Oudjda.

Pt. Ausssereri (L. Koch).

Djebel Harraza.

Hersiliola macululata (L. Dufour).

Marnia, Aïn Fezza (dép. Oran), Djebel Harraza.

Lithyphantes Paykullianus (Walckenaer).

Oudjda.

Microneta furcifera, sp. nov. — ♂. Long. : 3 mill. — A *M. penicilligera* E. Sim., cui subsimilis est, differt oculis posticis majoribus, apophysi maxima tarsali fusco-castanea nec attenuata nec penicillata, apice, superne visa, oblique secta et emarginato-furcata, ramulis binis brevibus, aequis atque obtusis.

Oudjda, XI, 1909.

Oxyptila albimana (E. Simon).

Marnia.

Mesiotelus mauritanicus E. Simon, in Mem. Soc. esp. Hist. Nat., VI, 1909, p. 33.

Oudjda.
Décrit de Mogador.

Agelena agelenoides (Walckenaer).

Marnia.

Lycosa ferox H. Lucas.

Oudjda.

Pardosa obscuripes E. Simon. — Marnia, Oudjda, Dj. Harraza.

III. MYRIOPODES

par H. Ribaut.

Les Myriopodes recueillis par MM. R. Jeannel et P. de Peyerimhoff sont :

Tachythereua maroccana var. *spinosa*, n. var. .	Aïn Sfa.
Polybothrus impressus (C. K.)................	Ras Four'al.
Orya barbarica (Gerv.).......................	Dj. Harraza.
Aimantarium rugulosum (C. K.).............	Aïn Sfa.
Schendylurus Attemsi (Verh.)...............	Ras Four'al.

Les exemplaires de *Tachythereua maroccana* diffèrent de ceux décrits par Verhoeff, mais insuffisamment pour que l'on puisse les considérer comme appartenant à une espèce différente ou même à une race. Nous sommes vraisemblablement en présence d'une exagération de certaines variations individuelles et cette forme doit être simplement considérée comme une variété.

Tachythereua maroccana var. **spinosa**, n. var.

2 ♀♀. Long. : 21 mill. ; larg. : 3 mill.
Bord des tergites garni de soies presque toutes accompagnées d'une épine ; sur le bord du 6e écusson stigmatifère on peut compter 53 + 60 épines. Le bord du dernier écusson (non stigmatifère) est également garni d'un très grand nombre d'épines.

Aiguillons terminaux supérieurs du préfémur, du fémur et du tibia dentés sur leur bord inférieur. La denticulation est particulièrement forte sur les aiguillons du préfémur.

Épines du préfémur.

Pattes	Arêtes supérieures			Arêtes infér.		Bord distal		Face antérieure	
	post.	méd.	ant.	post.	méd.	post.	ant.	Peigne.	Entre le peigne et l'arête inférieure.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	0	0	0	0	0	2	0	0	0
8	0	0	0	0	0	3	1	0	0
9	0	0	0	0	10	3	3	0	6
10	0	0	0	0	5	2	2	0	6
11	0	0	0	0	7	3	5	8	14
12	0	0	1	0	8	2	4	13	17
13	0	0	5	0	9	3	6	16	29
14	1	0	8	2	15	4	6	22	42
15	14	5	17	29	28	2	3	39	26

Le préfémur des six premières pattes est totalement dépourvu d'épines.

Épines du fémur.

Pattes.	Arêtes supérieures			Arêtes infér.		Bord distal		Face	
	post.	méd. (1)	ant.	post.	ant.	post.	ant.	post.	ant.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	0	0 + 0	0	2	0	0 + 0	0 + 0	0	0
2	0	0 + 0	0	3	0	0 + 0	0 + 0	0	0
3	0	0 + 0	0	5	0	1 + 0	0 + 0	0	0
4	6	0 + 0	0	5	0	1 + 0	1 + 0	5	0
5	8	0 + 0	0	4	2	1 + 0	1 + 0	4	0
6	7	0 + 0	0	5	2	1 + 0	1 + 0	4	0
7	7	3 + 0	0	7	7	1 + 0	1 + 0	4	0
8	8	7 + 0	0	7	4	1 + 0	1 + 0	5	0
9	10	8 + 0	2	8	8	1 + 1	1 + 1	2	0
10	12	8 + 2	4	6	9	1 + 1	1 + 2	3	0
11	12	11 + 4	5	7	10	1 + 2	1 + 2	2	2
12	13	13 + 6	11	9	10	1 + 4	1 + 3	6	4
13	14	17 + 4	10	11	12	1 + 3	1 + 4	12	10
14	13	18 + 2	12	12	12	1 + 4	1 + 4	9	10
15	22	22 + 0	22	19	20	1 + 1	1 + 1	0	0

(1) Le deuxième chiffre correspond aux deux branches de la fourche (entre l'aiguillon et l'extrémité du fémur).

Épines du tibia.

	Arêtes supérieures			Arêtes inférieures		Bord distal	
Pattes.	postérieure.	médiane.	antérieure.	postérieure.	antérieure.	postérieur.	antérieu
—	—	—	—	—	—	—	—
5	1	0	2	0	0	0	0
6	6	0	5	1	0	0	0
7	11	5	6	0	0	0	0
8	12	15	11	0	0	0	0
9	19	18	19	4	0	1	1
10	16	16	22	5	0	2	0
11	24	21	24	7	4	3	0
12	21	21	25	7	5	3	1
13	23	21	24	8	9	3	1
14	26	27	26	6	9	3	1
15	17	19	18	8	9	1	0

Le tibia des quatre premières pattes est totalement dépourvu d'épines.

Épines du 1er tarse.

Pattes.	1er article.	2e article.	3e article.	4e article.	5e article.	6e article.
—	—	—	—	—	—	—
6	1	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0
8	3	1	1	1	0	0
9	4	1	1	0	0	0
10	5 + 1	0	1	1	0	0
11	5 + 3	1	1	0	0	0
12	4 + 2	1	1	1	1	1
13	7 + 1	1	1	1	1	0
14	7	0	1	1	0	0
15	0	0	0	0	0	0

Pas d'épines au tarse des 5 premières pattes. La rangée supplémentaire qui existe sur le 1er article des pattes 8 à 12 se trouve sur le bord supérieur, l'autre est sur la face postérieure.

Nombre des articles des tarses.

Pattes.	1er tarse.	2e tarse.
1	14	27
2	13	27
3	11	27
4	11	25
5	10	26
6	9	25
7	9	25
8	15	20
9	9	29
10	9	30
11	9	29
12	10	27
13	10	30
14	10	30
15	340	

Antennes : 1er flagellum, 61 articles; 2e flagellum, 125 art.; 3e flagellum, 272 art. Articles trois à quatre fois plus larges que longs. Article nodal une fois et demie plus long que large. Article post-nodal deux fois et un tiers plus large que long. Nodule une fois et un tiers plus long que large.

Cette variété diffère principalement du type par la présence d'un très grand nombre d'épines sur les bords des tergites.

IV. HÉMIPTÈRES

par le Dr Maurice Royer.

On ne possède actuellement que peu de renseignements sur la faune hémiptérologique du Maroc. Je ne connais en effet que les travaux suivants :

L. Fairmaire. Notes sur quelques Hémiptères du Maroc, in *Rev. d'Entomologie*, IV, [1885], p. 351.

O.-M. Reuter. Quelques Hémiptères du Maroc, in *Bull. Soc. ent. Fr.*, [1900], p. 186.

L. Melichar. Bericht über die mit Subvention der kaiserl. Academie der Wissenchaften unternommene entomologische Studienreise nach

Spanien und Marokko, in Sitzungsberichte der kaiserlichen Academie der Wissenschaften, CXVI, 6, [1907], p. 1025.

J'indique par un astérisque les espèces déjà signalées dans les trois listes précitées.

LYGAEIDAE (1).

Lygaeus saxatilis Scop., var. **lusitanicus** H.-S. — Aïn Sfa, un individu.

Lygaeus pandurus Scop., var. **militaris** F. — Aïn Sfa, adultes et larves.

* **Lygaeus superbus** Pollich. — Aïn Sfa, un individu.

Apterola pedestris Stål. — Aïn Sfa, Ras Four'al, nombreux individus.

Aphanus saturnius Rossi. — Aïn Sfa, un individu.

REDUVIIDAE.

* **Pirates hybridus** Scop., var. **stridulus** F. — Ras Four'al, un individu.

VELIIDAE.

Velia currens F. — Ras Four'al, dans une mare près du sommet, 2 individus.

LEPTOPODIDAE.

Leptopus hispanus Ramb. — Aïn Sfa, un individu.

NOTONECTIDAE.

Notonecta maculata F. — Ras Four'al, dans une mare, près du sommet, 3 individus.

TETTIGOMETRIDAE.

Tettigometra impressifrons Mulsant et Rey. — Aïn Sfa, 2 individus.

(1) Les familles sont placées dans l'ordre adopté par HORVATH, Nomenclature des Hémiptères, in *Ann. Mus. Nat. Hung.*, IX [1911].

Remarques. — Une espèce nouvelle de *Caliscelis* [Hem. Fulgoridae], *C. maroccana* Horv., se trouve décrite de Tanger dans le Species palaearcticae generis *Caliscelis* Lap. par Horvath in *Ann. Mus. Nat. Hung.*, II, [1904], p. 381.

Une espèce nouvelle d'*Ectrichodia* [Hem. Reduviidae], *E. dubia* Schout., se trouve décrite du Maroc, mais avec réserves sur la provenance assez inattendue, dans un travail de Schouteden « Reduviidae novae africanae » in *Ann. Soc. ent. Belg.*, LIII, [1909], p. 414.

Librairie de la Société entomologique de France

(*Suite*)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n.	2 et 3 fr
Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul)	1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie	2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul)	1 et 2 fr.
Histérides de l'Archipel Malais, par de Marseul	1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul	1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges	1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville	1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*)	1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre)	0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel	0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker	3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe	
I. *Nécrophages* (traduit de Reitter)	1 fr. 50
II. *Colydiides, Rhysodides, Trogositides* (traduit de Reitter)	0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, *20, rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé au **Secrétaire** de la Société, 28, *rue Serpente.*

COLLECTIONS

1° Collection H. Sénac (*Tenebrionidae*);
2° Collection Ch. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° Collection Peyerimhoff (*Microlépidoptères*);
4° Collection H. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
5° Collection Aubé (*Coléoptères d'Europe*);
6° Collection complète des Orthoptères de France donnée à la Société par M. A. Finot;
7° Collections E. Gobert et L. Pandellé (*Diptères*);
8° Collection entomologique française de tous les ordres;
9° Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « Commission des Collections » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.




Table des matières du 3e trimestre 1911.

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

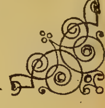
Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes*, rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

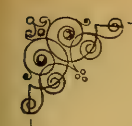
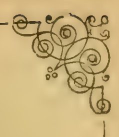
au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

3641

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda
in minimis.

VOLUME LXXX. — ANNÉE 1911

4e TRIMESTRE

PARIS

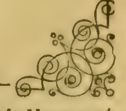
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

—

AVRIL 1912

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants (le premier prix est pour membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société).

Annales *de la Société entomologique de France*, années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . . . 12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856, 1858 et 1871, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . . . 50 fr.

Annales (années 1891 à 1910). . . . . . 25 et 30 fr.

Tables *des Annales de la Société entomologique de France* **(1832-1860)**, par A.-S. Paris . . . . . . 2 et 3 fr.

Tables *générales des Annales de* **1861** *à* **1880** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . . 10 et 12 fr.

Tables *générales des Annales de* **1881** *à* **1890** *inclusivement*, par E. Lefèvre . . . . . . 7 50 et 10 fr.

Bulletin 1895 à 1911, chaque année. . . . . . 18 fr.

Bulletin (numéros isolés), chaque . . . . . . 1 et 1 fr.

Bulletin, comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N[os]). 5 et 5 fr.

L'Abeille (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . 8 et 12 fr.

L'Abeille (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris). . . . . . 10 et 12 fr.

Faune *des Coléoptères du bassin de la Seine*, par L. Bedel :
- **T.** I (*Carnivora, Palpicornia*) épuisé. . . . . . 5 et 8 fr.
- **T.** II (*Staphylinoidea*), par J. Sainte-Claire Deville, 1[er] fasc., pp. 1-160 (1907, 1909). . . . 3 et 4 fr.
- **T.** IV 1[er] fasc. (*Scarabaeidae*) . . . . . . 4 et 5 fr.
- **T.** V (*Phytophaga*). . . . . . 8 et 10 fr.
- **T.** VI (*Rhynchophora*). . . . . . 8 et 10 fr.

Catalogue raisonné *des Coléoptères du Nord de l'Afrique*, par Louis Bedel, t. I, 1[er] fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1902. . . . . . 10 et 12 fr.

Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie. 3 et 5 fr.

Catalogue étiquettes, pour collections. . . . . . 8 et 12 fr.

Catalogus Coleopterorum Europae et confinium. . . . . 0 fr. 50
Id. avec Index (*Suppl. au Catalogus*) . . . . . . 1 fr. 25

Monographie de la famille des Eucnémides, par H. de Bonvouloir, in-8° avec 42 planches gravées. . . . . . 5 et 7 fr.

Monographie générale des Mylabres, 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . . . 8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . . . 10 et 12 fr.

Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, par Peyron. . . . . . 4 et 5 fr.

Mylabrides d'Europe (*Monogr. des*), par de Marseul, 2 pl. :
— noires . . . . . . 4 et 5 fr.
— coloriées. . . . . . 5 et 6 fr.

Téléphorides et Malthinides, par de Marseul, 1 pl. n. 4 et 5 fr.

Silphides (*Précis des genres et espèces des*), p. de Marseul. 3 et 4 fr.

Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides, par Reitter (trad. E. Leprieur). 3 et 4 fr.

Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :
Hydrocanthares, Palpicornes. . . . . . 3 et 4 fr.
Buprestides. . . . . . 1 et 2 fr.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

ESPÈCES NOUVELLES

DE

PSÉLAPHIDES EXOTIQUES [Coléopt.]

par A. Raffray.

J'ai reçu depuis un certain temps quelques Psélaphides exotiques que je dois à mes amis A. Grouvelle, M. Maindron et E. Gounelle, provenant de l'Inde, du Yunnan, du Japon et du Brésil; de M. C. Bruch, de La Plata, du Dr H. von Jhering, directeur du Musée Paulista de São Paulo (Brésil) et de M. Subramania Iyer, zoologist, à l'Imperial Forest research Institute and College de Dehra Dun, de l'Inde septentrionale. Je leur adresse tous mes remerciements et je donne les descriptions des espèces nouvelles qui composaient ces envois et dont quelques-unes sont très intéressantes.

Melba impressifrons, n. sp. — *Oblonga, antice posticeque attenuata, convexa, testacea, nitida, vix perspicue pubescens. Caput sat magnum, antice valde attenuatum; lateribus obliquis; fronte recte truncata, margine posteriore rotundata, medio vix impressa; temporibus sat magnis, paululum convergentibus, angulo postico leviter obtuso; sulcis duobus transversis profundis, uno frontali utrinque foveato, altero in vertice foveas duas magnas et profundas conjungente, spatio inter sulcos transversim elevato et medio postice impresso. Oculi magni, insuper parum sed infra magis conspicui. Antennae breves; articulis duobus primis magnis, 3-8 minutis, compactis, 9-10 valde transversis, 10 paululum asymetrico, 11 magno, ovato, basi oblique truncato, apice acuminato. Prothorax capite paulo latior, cordatus, lateribus rotundatus, pone medium foveis lateralibus incisus et coarctatus, sulco transverso parum profundo, medio angulato. Elytra latitudine sua longiora, antice posticeque attenuata, lateribus leviter rotundata; basi foveis duabus; stria dorsali valida, ad tertiam partem disci abbreviata. — Abdomen elytris paulo longius, postice attenuatum; segmentis dorsalibus aequalibus. Metasternum inter coxas posteriores impressum. Segmentis ventralibus 2-5 decrescentibus, 6 postice rotundatim emarginato et medio quinto angustiore, 7 operculo praedito. Pedes mediocres; femoribus leviter incrassatis,* ♂. — Long. : 0,90 mill.

Par la sculpture de la tête, cette espèce se rapproche de *M. caviceps* Raffr., de la Guyane, mais cette sculpture elle-même est différente;

elle s'en éloigne en outre par la forme plus grêle, plus allongée, les antennes plus courtes avec le dernier article proportionnellement plus gros et les fémurs non renflés.

Brésil : São Paulo (*von Jhering*), un seul ♂; *type* in collection Raffray.

Bibloporus pallidus, n. sp. — *Oblongus, antice posticeque attenuatus, parum convexus, obscure testaceus, brevissime et sublente pubescens, antennis pedibusque dilutioribus. Caput minutum, trapezoidale, antice attenuatum; lateribus obliquis; fronte truncata; sulco frontali valido, leviter arcuato, utrinque profundiore; inter oculos foveis duabus liberis; margine posteriore leviter arcuata et medio breviter sulcata. Antennae parum elongatae; articulis 1 et 2 majoribus, 3-8 monilibus et leviter crescentibus, 9-10 transversis, majoribus et crescentibus, 11 breviter ovato, basi truncato, apice acuminato. Oculi magni, pone medium siti. Prothorax capite multo major, fere rotundatus, antice plus quam postice attenuatus; foveis tribus validis, liberis, sulcos tres longitudinales et antrorsum abbreviatos emittentibus, sulco mediano validiore. Elytra quadrata, lateribus paululum rotundata et basi attenuata; basi foveis tribus et sulco dorsali ante medium abbreviato. Abdomen elytris multo longius, postice rotundatum; segmentis dorsalibus aequalibus. Metasternum totum late sulcatum. Pedes breves, validi; femoribus anticis incrassatis; tibiis omnibus extus medio ampliatis. Segmentis ventralibus 2, 3, 4, inter se aequalibus, 5 medio angustiore, 6 majore, transverso, apice obtusissime angulato,* ♀. — Long. : 1,30 mill.

Cette espèce, dont je ne connais malheureusement qu'une ♀, se distingue de toutes les autres du même genre, qui sont toujours plus ou moins foncées, par sa coloration très claire.

Japon : Kioto; *type* in coll. Raffray.

Il est fort intéressant de constater la présence au Japon de ce genre qui n'avait, jusqu'à ce jour, que quelques représentants en Europe et une seule espèce dans l'Amérique du Nord. C'est une nouvelle preuve, et non des moins concluantes, des liens qui existent entre la faune paléarctique et celle du Japon.

Eurhexius abdominalis, n. sp. — *Elongatus, subparallelus, parum convexus, rubro-castaneus, subtiliter pubescens. Caput obsolete subrugoso-punctatum, transversum, antice valde attenuatum; lateribus obliquis; fronte subtriangulari, antice leviter producta et angulis anti-*

cis nodosis; inter oculos foveis duabus mediocribus, sulcis duobus obliquis in fronte angulatim unitis; genis brevibus; margine posteriore arcuata, medio vix impressa. Antennae sat elongatae et leviter geniculatae, articulis 1 elongato, cylindrico, 2 quadrato, 3-8 monilibus, minoribus, 9-10 majoribus, subquadratis, 11 majore, ovato. Prothorax parce punctatus, capite et longitudine sua vix latior, antice angustatus medio rotundatus et postice attenuatus, lateribus vix perspicue minute tuberculatus; foveis lateralibus magnis, mediana nulla; sulco transverso medio angulato, longitudinali integro. Elytra obsolete irregulariter punctata, subquadrata, ad basin attenuata; humeris obsolete gibbosis; basi quadrifoveata, sulcis duobus obsoletis et brevibus. Abdomen sat convexum, in utroque sexu diversum; segmentis dorsalibus aequalibus, 1 basi impresso. Pedes validi; femoribus anticis crassioribus.

♂. *Antennae magis geniculatae; articulo primo et clava longioribus. Elytra latitudine sua parum longiora. Metasternum impressum. Abdomen postice rotundatum et declive; segmentis ventralibus 2 medio triangulatim impresso, 3 transversim magis impresso, 4 medio toto profundissime, quadratim excavato, istae cavae marginibus lateralibus valde carinatis, 5 medio occulto, lateribus tantummodo triangulatim conspicuo, 6 apice sinuato et toto impresso. Femoribus magis incrassatis et infra obsolete nodosis.* — Long. : 3,70 mill.

♀. *Antennae minus geniculatae; articulo primo et clava brevioribus. Elytra breviora. Metasternum convexum; segmento 4° dorsali apice retrorsum porrecto et acuminato, 5 infra declivi; segmentis ventralibus convexis, ultimo apice emarginato. Femoribus anticis minus incrassatis sed infra, pone medium carinatis.* — Long. : 2,90 mill.

Brésil : Blumenau; *types* in coll. Raffray.

Cette espèce diffère d'*E. muticus* Raffr., par la forme de la tête qui n'est pas rétrécie brusquement en avant, par les antennes plus longues, plus grêles, et le 1er article allongé, cylindrique, qui les fait paraître géniculées.

Elle fait en outre exception dans le genre *Eurhexius* par l'accentuation inusitée des caractères sexuels; je suis persuadé cependant que ces différences, et surtout celles de la taille qui est presque d'un millimètre entre le ♂ et la ♀, n'empêchent pas les deux exemplaires que j'ai examinés d'appartenir à la même espèce.

Cette espèce avait été inscrite comme sp. nov. dans le catalogue de mon « Catalogue et Genera des Psélaphides », mais la description qui eût dû précéder avait été omise.

E. cavifrons, n. sp. — *Elongatus, subparallelus, parum convexus, dilute castaneus, breviter et hirsute nigro-pilosus. Caput valde transversum, antice attenuatum; lateribus obliquis; fronte leviter antrorsum arcuata, impressione magna utrinque fundo foveata, foveis duabus validis inter oculos sitis; margine posteriore leviter sinuata; sulco longitudinali brevi. Antennae validae, parum elongatae; clava magna; articulis 1 cylindrico, sat elongato, 2 minore, quadrato, 3 minore, subobconico, 4-8 transversis, latitudine crescentibus, 9, 10 magnis, quadratis, 11 subcylindrico, basi truncato, apice obtuse acuminato. Prothorax capite paulo latior, antice attenuatus, medio rotundatus et sinuatus, postice coarctatus; margine laterali mutica, tantummodo tuberculis aliquot minutis et parum conspicuis, foveis lateralibus magnis, mediana oblonga, sulco transverso recto, longitudinali antice abbreviato. Elytra subquadrata; humeris rotundatis sed gibbosis; foveis quatuor basalibus. Abdomen elytris paulo longius; segmentis dorsalibus primis aequalibus, 1 basi impresso inter carinulas duas breves plus quam tertiam partem disci includentes. Pedes validi; femoribus anticis inflatis et intus medio nodoso-carinatis. Segmento ultimo ventrali medio perparum impresso.* — Long. : 2,60 mill.

Brésil : São Paulo (*von Jhering*); *types* in coll. Raffray.

Par son prothorax sans épines, cette espèce ressemble à l'espèce précédente et à *E. muticus* Raffr.; mais elle est plus petite, les antennes sont notablement plus courtes, avec la massue beaucoup plus grande, la tête moins brusquement atténuée en avant avec les fossettes plus grandes et plus profondes, le sillon longitudinal du prothorax est raccourci en avant et le 1er tergite est moins grand.

Batrisocenus fasciculatus, n. sp. — *Oblongus, antice attenuatus, convexus, castaneus vel rufo-castaneus, nitidus, capite, prothorace abdomineque disperse pubescentibus, elytris longius ciliatis. Caput quadratum; lateribus rectis; fronte medio depressa et antrorsum declinata; inter oculos magnos et pone medium sitos foveis duabus et sulcis duobus rectis, sulco altero frontali rotundato junctis; occipite longitudinaliter carinato. Antennae robustae, elongatae; articulis oblongis, 3-7 longitudine paululum crescentibus, 8 breviore, 9-10 longioribus et crassioribus, 11 oblongo, valde acuminato, clava triarticulata, parum conspicua. Prothorax capite paulo longior, vix latior, antice attenuatus, ad medium rotundatus, pone medium sat abrupte coarctatus sed non spinosus, ad basin attenuatus; pone medium foveis lateralibus magnis sulcum arcuatum emittentibus et sulco transverso, profundo, leviter*

arcuato, a basi parum distante conjunctis; sulco longitudinali valido, fere integro; tuberculis deficientibus. Elytra latitudini suae maximae longitudine aequalia, ad basin valde attenuata; lateribus rotundatis, humeris fere nullis sed breviter acute dentatis. Abdomen elytris vix longius, postice rotundatus; segmentis 1 magno, transverso, lateribus toto carinato, basi trifoveato; margine apicali medio breviter acute porrecta et utrinque incisa et dense ciliata, istius incisionis margine posteriore elevato-carinata; 2 multo breviore, postice arcuato, basi subter primi segmenti incisiones profunde foveato, disco trituberculato, tuberculo mediano majore, sulco subrotundato circumdato et postice leviter dentato; 3 simplici, brevi, apice rotundato. Metasternum late deplanatum et lateribus leviter carinatum. Segmento ventrali ultimo transverso, deplanato et punctato. Pedes validi; femoribus, praesertim anticis, inflatis; tibiis subrectis, ♂. — Long. : 2,40 mill.



B. fasciculatus.

Le bord postérieur du 1[er] segment dorsal présente, au milieu, une pointe horizontale assez aiguë et, de chaque côté, tout près d'elle, une entaille circulaire dont le bord supérieur est relevé en carène et qui est recouverte de longs cils; le 2[e] segment a deux excavations correspondant aux deux entailles, sous lesquelles elles s'enfoncent, et qui se prolongent, en arrière, par deux sillons arqués encerclant un gros tubercule pointu en arrière, qui est lui-même flanqué, de chaque côté, d'un autre tubercule rond.

Cette espèce qui appartient au groupe XIX est évidemment voisine de *B. protervus* Raffr., également de l'Inde, dont l'armature abdominale est cependant moins compliquée, en raison de l'absence des deux entailles qui flanquent la dent médiane du bord postérieur du 1[er] segment; elle en diffère, en outre, par la tête plus carrée dont les sillons dessinent un fer à cheval, le prothorax plus large, les épaules effacées mais dentées et d'autres caractères moins importants.

Inde : Chambaganor (Madura); *types* in coll. Raffray.

B. quinquearticulatus, n. sp. — *Oblongus, piceus, tenuiter albido-pubescens. Caput quadratum, totum medio longitudinaliter cari-*

natum; fronte medio deplanata et triangulatim antice producta, inter angulos anticos elevatos transversim impressa; inter oculos, pone medium sitos, foveis duabus sulciformibus. Antennae validae; articulis 1 valido, 2 ovato, 3-4 latitudine sua perparum longioribus, 5-6 monilibus, 7 praecedente duplo majore, fere quadrato, 8 paululum minore, obconico, 9 magno, triangulari, intus ampliato, 10 minore, obconico, octavo paululum longiore, 11 mediocri, fusiformi. Prothorax latitudine sua longior, subhexagonus, convexus; lateribus medio rotundatis et postice leviter sinuatis; sulcis lateralibus integris, discoidali medio abbreviato, transverso, integro, angulato, tuberculis deficientibus; basi quadrifoveata. Elytra latitudine sua paululum longiora, antice posticeque attenuata; humeris obliquis, leviter elevatis; lateribus rotundatis; basi foveis duabus; stria dorsali medium superante. Abdomen elytris longius, postice attenuatum et apice truncatum; segmento primo dorsali magno, basi foveis tribus quarum media majore, transversa, lateribus breviter carinatis. Metasternum valde impressum. Pedes validi; trochanteribus intermediis spina minuta armatis; femoribus anticis et intermediis medio inflatis, posticis minus inflatis; tibiis anticis rectis, ad apicem leviter incrassatis, intermediis medio leviter crassioribus, apice intus calcare valido, obliquo, acuto praeditis, posticis fere rectis, ad apicem paululum incrassatis, ♂. — Long. 2,50 mill.

Par son sillon médian prothoracique fortement raccourci en avant, mais avec ses antennes à massue de cinq articles dont les 7e et 9e sont plus gros que les adjacents, cette espèce se distingue de toutes les autres et forme un groupe intermédiaire entre les groupes XIV et XV (cf. Gen. et Cat. Psél., Ann. Soc. ent. Fr., 1904, p. 41).

Deota, Provinces unies du nord de l'Inde.

Batrisomalus punctipennis, n. sp. — *Oblongus, parum latus, subdepressus et subparallelus, rufus, setis dispersis, adpressis, flavis ornatus. Caput latitudine aequilongum, antice attenuatum; lateribus obliquis; fronte medio valde depressa; temporibus rotundatis; sulcis duobus longis, obliquis, antice in fronte angulatim conjunctis; carinula a collo usque ad verticem extensa. Oculi mediocres, pone medium siti. Antennae sat graciles, mediocres, articulis 2-7 latitudine sua longioribus, 5 paululum longiore, 6 minore, 8 subquadrato, 9-10 paulo majoribus et leviter transversis, crescentibus, extus nonnihil ampliatis, 11 breviter ovato. Prothorax capite latior, latitudine aequilongus, cordatus, lateribus antice rotundatus, pone medium fovea laterali emarginatus et constrictus, muticus, trisulcatus: sulco mediano validiore et postice in*

fovea punctiformi desinente; inter sulcos laterales et medianum carinis duabus, postice tuberculo minuto terminatis; basi ipsa utrinque transversim foveata. Elytra disperse et parum profunde punctata, latitudine sua longiora et subdeplanata, lateribus vix rotundata, basi leviter attenuata; humeris obliquis, vix perspicue dentatis; basi trifoveata; stria dorsali ad medium abbreviata. Abdomen elytris paulo brevius, postice rotundatum; segmento 1° dorsali sequentibus multo majore, transverso, basi utrinque impresso. Metasternum sulcatum. Pedes breves et crassi, ♀. — Long. : 1,80 mill.

Cette espèce est extrêmement voisine de *B. infossus* Raffr., qui provient également de l'Inde méridionale; mais la taille est notablement plus petite, la coloration beaucoup plus claire, la forme générale du corps plus étroite, la ponctuation des élytres beaucoup moins forte.

Inde : Chambaganor (Madura); *type* in coll. Raffray.

Comatopselaphus semipunctatus, n. sp. — *Oblongo-ovatus, antice attenuatus, rufo-ferrugineus, nitidus, vix pubescens, antennis pedibusque rufis. Caput sat grosse sed parce punctatum, latitudine sua longius, antice attenuatum; lateribus obliquis; fronte medio depressa, antrorsum triangulatim declinata, utrinque supra antennas angulis externis elevatis; inter oculos magnos et medio sitos foveis duabus magnis. Antennae elongatae, mediam partem corporis superantes, articulis 1 majore, 2 latitudine sua vix duplo longiore, 3-6 cylindricis, latitudine sua triplo longioribus, 7 breviore, 8-9 paululum crescentibus, obconicis, latitudini suae aequilongis, 11 magno, oblongo-ovato, basi truncato, apice acuminato. Prothorax valde et confertim punctatus, ovato-truncatus, capite paulo latior, latitudine sua longior. Elytra magna, convexa, latitudine sua longiora, ad basin attenuata, lateribus rotundata; humeris obliquis et leviter gibbosis; sulco dorsali lato sed brevi. Abdomen breve, postice rotundato-truncatum; segmento 1° dorsali majore; basi carinulis duabus brevibus et parum distantibus. Metasternum leviter transversum, deplanatum, haud carinatum. Segmento ventrali ultimo magno, transversim triangulari, vix impresso. Pedes elongati; femoribus medio clavatis; tibiis gracilibus, posticis et praesertim intermediis leviter arcuatis, istis intus apice valde calcaratis, posticis intus apice ciliatis,* ♂. — Long. : 1,40 mill.

Cette espèce se distingue de *C. puncticollis*, *C. Huonis* et *C. Schaufussi* par sa forme bien moins acuminée en arrière, l'abdomen étant court, tronqué et un peu arrondi en arrière au lieu d'être plus ou moins cuminé; elle est encore plus arrondie en arrière que *C. brevicornis* et

C. parcepunctatus. C'est de cette dernière espèce qu'elle se rapproche le plus, mais la tête est ponctuée, les antennes plus longues, le prothoraxplus long, plus ovale et bien plus fortement ponctué.

Inde : Chambaganor (Madura); *type* in coll. Raffray.

Il est intéressant de constater dans l'Inde continentale la présence de ce genre qui, jusqu'à ce jour, n'avait été rencontré que dans l'Insulinde, de Sumatra à la Nouvelle-Guinée.

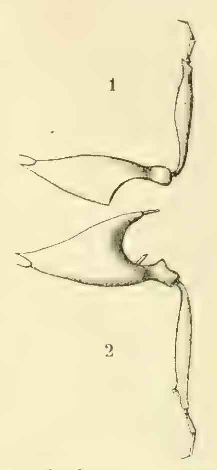
Reichenbachia lutea Raffray (Rivist. Mus. La Plata, 1908, p. 72). — Lorsque j'ai décrit cette espèce de la République Argentine, je ne connaissais que la ♀; depuis, M. Bruch m'a envoyé de nouveaux matériaux qui renfermaient le ♂. Il a le métasternum hexagonal, entièrement impressionné, à bords un peu élevés; le dernier segment ventral est grand, un peu triangulaire, très obtus au sommet à l'extrémité et largement impressionné transversalement à la base; les tibias intermédiaires et postérieurs sont plus fortement arqués, un peu épaissis vers l'extrémité et assez densément ciliés en dedans au sommet.

Decarthron simplex Raffray (Revist. Mus. La Plata, 1908, p. 75). — La description de cette espèce a été faite sur une ♀, seul sexe qui me fût alors connu; depuis lors, j'ai reçu de M. C. Bruch, de La Plata, un ♂ qui, comme je l'avais supposé, a l'épistome armé au milieu d'un assez fort tubercule oblong, très saillant; la tête est un peu plus grande et les fémurs plus épais que chez la ♀.

Chez le *D. bicolor* Raffr., du Chili, auquel elle ressemble par la coloration, l'armature de l'épistome consiste en une corne horizontale comprimée et tronquée; le *D. corpulentum* Schauf., du Brésil, est beaucoup plus grand, uniformément châtain très foncé, et l'épistome porte deux petits tubercules ronds, géminés; le *D. Hetschkoi* Raffr., également du Brésil, est châtain assez clair, l'épistome porte une petite corne redressée, comprimée et pointue.

Decarthron nigricans, n. sp. — *Totum nigro-piceum, sat longe hirsutum, pedibus rufis, antennis piceis, articulis duobus ultimis rufis. Caput quadrato-elongatum; lateribus rectis; fronte medio depressa et triangulatim leviter prominente; angulis externis rotundatis et elevatis; lateribus extus incisis; anterius utrinque foveis duabus magnis, elongatis. Antennae validae; articulis 1 crasso, 2 vix minore, latitudine sua paululum longiore, 3 minore, brevissime ovato, 4 majore, 5-6 paululum minoribus, 4, 5, 6 latitudine sua nonnihil longioribus, 7 monili, 8 majore, obconico et latitudine aequilongo, 9 majore,*

subquadrato, 10 (ultimo) oblongo, basi truncato, apice obtuso. Prothorax irregulariter subhexagonus, antice plus quam postice attenuatus, paulo ante medium angulatim rotundatus; lateribus postice obliquis; fovea mediana unica punctiformi; basi ipsa haud punctulata. Elytra magna, subquadrata, basi attenuata; lateribus leviter rotundatis; humeris gibbosis; basi bifoveata; stria dorsali medium attingente. Abdomen elytris paulo brevius et angustius; segmento 1° dorsali magno, basi carinulis duabus brevibus, leviter divergentibus, plus quam tertiam partem disci includentibus. Metasternum valde sulcatum. Pedes validi; anticorum femoribus supra angulatim dilatatis et extus cicatricosis; tibiis sat crassis, leviter sinuatis et medio incrassatis; intermediorum femoribus medio insuper maxime angulatim dilatatis, isto angulo spinoso, extus ad apicem valde emarginatis, ista emarginatione appendiculata et ante apicem minute dentata, tibiis subrectis, minus crassis, intus ante apicem minutissime dentatis; posticorum femoribus simplicibus, parum crassis, tibiis ad apicem leviter incrassatis et incurvis, ♂. — Long. : 1,50 mill.



D. nigricans. — 1, pied antérieur ; 2, pied intermédiaire.

Cette espèce devrait former un groupe intermédiaire entre les VIIIe et IXe (cf. Gen. et Cat. Psélaph., Ann. Soc. ent. Fr., 1904, p. 186), dans le voisinage de *D. vulneratum* et *D. exsectum*; elle est surtout remarquable par l'armature des fémurs antérieurs plus accentuée que dans aucune autre espèce.

Brésil : São Paulo (*von Jhering*); *type* in coll. Raffray.

D. Bruchi, n. sp — *Nigro-piceum vel obscure castaneum, infra castaneum, elytris rufo-rubris, antennis pedibusque rufis, breviter et parce griseo-pubescens. Caput mediocre, latitudine sua paululum longius et antice perparum attenuatum; fronte medio leviter angulato et depresso; angulis anticis leviter nodosis; epistomo simplice; inter oculos magnos punctis duobus inter se magis quam ab oculis distantibus et sulcis duobus latis sed parum profundis, fronte evanescentibus. Antennarum articulis 1, 2 validis, subcylindricis, latitudine sua longioribus, 3-6 obconicis, latitudine sua longioribus, decrescentibus, 7-8 quadratis, isto paululum majore, 9 majore, trapezoidali, latitudine aequilongo,*

10 magno, ovato. Prothorax antice attenuatus, lateribus medio rotundatus; fovea antebasali unica, minuta, punctiformi; basi haud punctulata. Elytra latitudine sua paululum longiora, ad basin attenuata; stria dorsali ad tertiam partem anteriorem attenuata. Abdominis segmento primo dorsali magno; carinulis duabus plus quam mediam partem disci includentibus tertiam vel mediam attingentibus. Metasternum obsolete sulcatum. Pedes simplices; tibiis anticis et intermediis medio extus leviter incrassatis, posticis incurvis, ad apicem incrassatis et intus ciliatis. — Long. 1,50 mill.

Cette espèce qui appartient au groupe XI (cf. Gen. Cat. Psél., Ann. Soc. ent. Fr. 1904, p. 186, 187) est très voisine de *D. Schaufussi* Raffr., de l'Amazone; elle en diffère par la coloration, les angles antérieurs de la tête moins gibbeux et les deux sillons longitudinaux de la tête très larges mais très obsolètes.

République Argentine; *type* in coll. Raffray.

Je suis heureux de la dédier à M. C. Bruch qui l'a découverte et à l'amabilité duquel je la dois.

Dalmodes infossus, n. sp. — *Oblongus, subparallelus et subdepressus, rubro-castaneus, antennis pedibusque rufis, breviter et parce pubescens. Caput transversum, antice haud attenuatum; fronte perparum rotundata; inter oculos foveis duabus et sulco parabolico antice rotundato; vertice medio obsolete foveato. Antennae validae; articulis 1 cylindrico, 2 minore, subovato, 3 leviter obconico, 4-7 monilibus, 6 et 7 intus leviter productis et acutis, 8-10 valde transversis et latitudine crescentibus, 11 magno, breviter ovato, turbinato. Prothorax capite major, antice multo magis quam postice attenuatus; lateribus ante medium rotundatis, postice obliquis; foveis duabus sulco transverso medio angulato conjunctis. Elytra subquadrata, lateribus leviter rotundata, basi et humeris elevata; basi foveis quatuor. Abdomen elytris longius; segmentis dorsalibus aequalibus, in primo carinulis duabus leviter divergentibus, tertiam partem disci includentibus et attingentibus. Metasternum deplanatum. Segmento sexto ventrali magno, late rotundatim impresso. Pedes validi; femoribus medio incrassatis; tibiis anticis fere rectis, perparum incrassatis, intermediis intus medio angulatis et ad apicem crassioribus, posticis arcuatis, ad apicem incrassatis,* ♂. — Long. : 2,20 mill.

Cette espèce appartient au groupe du *D. labialis* Schaufuss, où les élytres ont chacun quatre fossettes basales; elle en diffère par la taille

notablement plus grande, la tête moins déprimée transversalement, avec le sillon en fer à cheval moins net, arrondi en avant au lieu d'être carré, le prothorax moins arrondi sur les côtés.

Brésil : Sierra de Baturite; *type* in coll. Raffray.

D. pullus, n. sp. — *Oblongus, minus depressus, rubro-castaneus, antennis pedibusque rufis, sat longe pubescens. Caput latitudine aequilongum, antice leviter attenuatum; fronte fere recte truncata, medio perparum depressa, angulis anticis leviter nodosis; inter oculos foveis duabus et sulco parabolico parum profundo antice rotundato; occipite transversim convexo. Antennae graciliores; articulis 1 cylindrico, 2 subovato, 3-8 monilibus, 9 transverso, 10 fere duplo latiore, transverso, 11 ovato, turbinato. Prothorax capite major, fere triangularis; angulis anticis rotundatis; lateribus obliquis; foveis duabus lateralibus liberis; sulco antebasali transverso, utrinque abbreviato, arcuato et medio haud angulato. Elytra obsoletissime punctata, latitudine sua paulo longiora, lateribus rotundata; basi et humeris parum elevatis; foveis quatuor. Abdomen elytris longius; segmentis dorsalibus leviter decrescentibus, in primo carinulis duabus parallelis, quintam partem disci includentibus et mediam vix attingentibus. Metasternum deplanatum. Pedes validi; femoribus praesertim intermediis inflatis; tibiis ante apicem crassioribus, posticis leviter incurvis, intermediis intus apice calcare minuto praeditis,* ♂. — Long. 1,50 mill.

Cette espèce est encore voisine de *D. labialis*; elle en diffère, comme de la précédente, par sa tête plus longue, les antennes plus régulièrement moniliformes et le prothorax plus triangulaire.

Brésil : Matto Grosso; *type* in coll. Raffray.

Gen. **Iniocyphus**, n. gen. (Tribu *Tychini*).

Oblongus, sat convexus. Caput magnum, simplex, convexum; fronte magna, convexa, anterius porrecta, declinata et clypeum tegente, lateribus supra antennarum insertionem minute auriculata. Oculi magni, ad medium siti. Palpi maxillares sat elongati; articulis 1 minutissimo, 2 elongato, recto, ad apicem incrassato, 3 minuto, intus obtuse angulato, 4 primo longiore, securiformi, apice acuminato, breviter ciliato, appendice terminali deficiente. Antennae basi valde distantes, elongatae; clava parum conspicua, triarticulata. Prothorax capite brevior et paululum angustior, irregulariter hexagonus, antice posticeque attenuatus; lateribus ante medium angulatis, antice posticeque obliquis; foveis

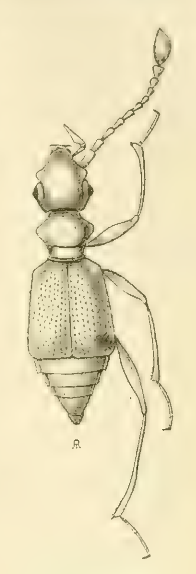
duabus lateralibus sulco transverso antebasali junctis. Elytra magna, latitudine sua longiora; stria suturali fere inconspicua, dorsali nulla. Abdomen elytris brevius, conicum; segmentis dorsalibus 1-3 longitudine decrescentibus, lateribus anguste marginatis, 4 praecedente paulo longiore, subtriangulari, 5 minuto, subtriangulari; segmentis ventralibus 1 longo, coxas posteriores superante, 3-5 decrescentibus, 6 multo longiore, subtriangulari. Metasternum apice emarginatum. Pedes elongati, graciles; trochanteribus omnibus brevibus; coxis intermediis approximatis, posticis distantibus; tarsis elongatis, cylindricis, gracilibus, articulis 1 minutissimo, 2 tertio longiore; unguiculo unico.

La tête est grande, convexe, presque sans sculpture; le front, qui est aussi large que le reste de la tête, presque renflé, s'avance, entre les antennes, comme une voûte recouvrant l'épistome et, en avant, se termine en ogive; de chaque côté, au-dessus de l'insertion des antennes, il y a un petit sillon longitudinal qui, partant de l'oreillette latérale, suit le bord et dépasse, en arrière, le milieu des yeux qui sont grands et à grosses facettes; les tempes sont grandes, un peu convergentes, à angle obtus; les antennes atteignent environ la moitié des élytres; le prothorax plus court et légèrement plus étroit que la tête, est irrégulièrement hexagonal, les côtés étant fortement en angle arrondi en avant du milieu, obliques et même un peu concaves surtout en arrière, mais bien plus courts en avant qu'en arrière; il y a simplement deux fossettes latérales réunies par un sillon transversal. Les élytres sont grands, bien plus longs que larges; la strie suturale est indistincte, la dorsale nulle et il y a seulement une dépression basale en dedans des épaules. L'abdomen est plus court que les élytres, conique et les trois premiers segments dorsaux ont une marge latérale étroite; le premier segment ventral est grand et dépasse les hanches postérieures. Les pieds sont longs, relativement grêles et il n'y a qu'un seul ongle aux tarses.

Ce nouveau genre, malgré le facies étrange que lui donne la forme de la tête, appartient d'une manière intime à la tribu des *Tychini* et, dans celle-ci, au premier groupe, chez lequel les antennes sont très écartées à leur insertion, comme dans *Sunorfa, Dalmodes, Batribraxis*, mais la forme générale du corps et la gracilité de ses membres n'est pas sans rappeler l'aspect frêle et élégant de quelques cavernicoles de la faune paléarctique, et il forme ainsi une transition naturelle entre les deux groupes de cette tribu.

I. Iheringi, n. sp. — *Totus testaceus, nitidus, brevissime et disperse pallide pubescens. Caput medio, inter oculos, leviter gibbosum, an-*

terius, postice lateribusque paululum declinatum; fronte utrinque lateribus minute auriculata et sulco longitudinali laterali medianam lineam oculorum paulo superante; temporibus magnis, leviter convergentibus, angulo postico rotundato. Antennarum articulis 1 majore, cylindrico, 2 obconico, latitudine sua plus quam duplo longiore, 3-8 gracilioribus, subcylindricis et longitudine decrescentibus, 3 latitudine sua duplo, 8 vix dimidio longioribus, 9 praecedente haud longiore sed crassiore, obconico, 10 fere duplo majore, obconico, 11 majore, oblongo-ovato. Prothorax irregulariter et disperse punctatus, capite multo brevior et paululum angustior, antice plus quam postice attenuatus; foveis duabus lateralibus sulco transverso junctis; disco utrinque lateribus leviter deplanato. Elytra sat grosse punctata, magna, humeris rotundata sed gibbosa, basi inter humeros depressa. Abdomen minute et obsolete punctatum. Metasternum deplanatum et obsolete sulcatum. Femoribus fusiformibus; tibiis anticis et intermediis rectis et ad apicem incrassatis, posticis ad apicem leviter incurvis et incrassatis; trochanteribus intermediis apice in dentem obtusum productis et recurvis, ♂. — Long. : 2,20 mill.



I. Iheringi.

Brésil : São Paulo; *type* in coll. Raffray.

C'est un bel et curieux insecte que je suis heureux de dédier à M. von Jhering, directeur du Musée Paulista à São Paulo, qui l'a découvert et a bien voulu m'en enrichir.

Pselaphellus bicolor, n. sp. — *Plus minusve rubro-piceus, elytris rubris, antennis, palpis pedibusque testaceis, minutissime et brevissime pallido-pubescens. Caput elongatum, parallelum, leviter convexum; fronte juxta antennas utrinque nodosa, ampliata et medio impressa; vertice inter oculos transversim depresso et bipunctato; occipite convexo. Oculi magni, medio siti. Palpi graciles, trientes duos antennarum aequantes; articulo 1° basi pedunculato; clava fusiformi, gracili, sulcata. Antennae sat graciles, elongatae; articulis 1 quinque sequentes longitudine aequante, leviter sinuato, 2 cylindrico, primum latitudine aequante, latitudine sua longiore, 3-8 latitudine sua longioribus et longitudine paululum decrescentibus, 9 quadrato, 10 leviter transverso, 9 et 10 perparum crassioribus, 11 magno, ovato. Prothorax capite latior*

et brevior, ovatus, convexus. Elytra magna, subtriangularia, convexa; humeris obliquis, parum notatis; basi foveis duabus et sulco dorsali obsoletissimo et brevissimo; stria suturali valida. Abdomen elytris brevius, postice valde attenuatum; margine laterali lata, extus haud divaricata; segmento dorsali 1° secundo fere duplo majore. Pedes sat elongati; femoribus paululum incrassatis; tibiis rectis, vix ad apicem incrassatis. Metasternum sulcatum. — Long. : 1,70-1,80 mill.

République Argentine : Province de Buenos Aires.

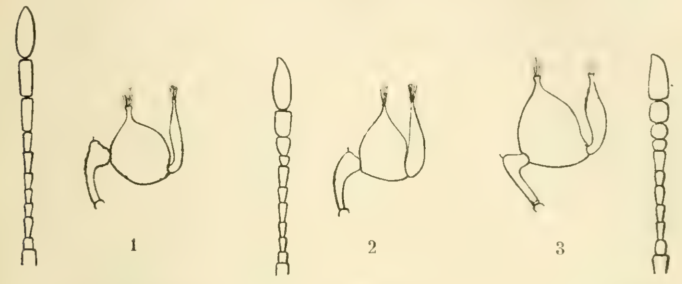
Cette espèce est très voisine de *P. vestitus* Raffr. Elle en diffère par la taille plus petite, la coloration, la tête étant très rembrunie, presque brun de poix et les élytres rouges, tandis que *P. vestitus* est uniformément couleur canelle; les antennes sont aussi plus longues, plus grêles et le prothorax presque régulièrement ovale.

Gen. **Poroderus** Sharp.

Le genre *Poroderus* a été créé par le Dr D. Sharp, pour des *Ctenistes* du Japon, dont le 2e article des palpes n'est pas muni d'un appendice. Ce caractère n'est pas aussi absolu que l'a cru le Dr Sharp; le 2e article des palpes, chez les *Poroderus,* porte une soie très ténue, très courte, d'ailleurs facilement caduque et qui ne constitue pas l'appendice proprement dit, formé d'une apophyse chitineuse plus ou moins longue et terminée par un pinceau de poils. Le caractère d'une constatation facile qui sépare *Ctenistes* et *Ctenisomimus* de *Poroderus* est la présence chez les deux premiers d'une apophyse chitineuse et pénicillée au 2e article des palpes, qui est remplacée chez *Poroderus* par une très petite et très courte soie qui fait parfois défaut à un palpe et est visible sur l'autre; il y a en outre une différence assez notable dans la forme des articles des palpes : chez *Ctenistes* le 3e article est peu renflé, toujours transversalement triangulaire et posé un peu obliquement, le 4e est très transversal et fusiforme plus ou moins épais; chez *Poroderus,* le 3e article est toujours gros, renflé, presque sphérique ou transversalement piriforme, et nullement oblique, le 4e au contraire est beaucoup plus mince que chez *Ctenistes*; les ♂, qui semblent fort rares, ont la massue beaucoup moins grande et beaucoup moins tranchée que *Ctenistes*.

Les *Poroderus* n'habitent pas exclusivement le Japon; on en a découvert dans l'Inde et à Sumatra plusieurs espèces très voisines les unes des autres et parmi lesquelles il faut ranger le *P. Maindroni* Raffr., que j'avais fait rentrer dans les *Ctenistes* en raison de la petite soie du

2e article des palpes qui est peut-être plus accentuée dans cette espèce que chez les autres.



F. 1. — *P. biarmatus.* F. 2. — *P. Maindroni.* F. 3. — *P. indus.*

Un tableau établi sur les ♀ sera plus utile que des descriptions pour apprécier les caractères différentiels des espèces indiennes, et je donne aussi pour ces trois espèces la silhouette du palpe et de l'antenne.

A. 2. Antennes longues et relativement grêles, massue longue mais peu épaisse; articles 8 plus long que large, 9-10 cylindriques, bien plus longs que larges; 3e article des palpes presque régulièrement globuleux, 4e grêle, à peine fusiforme; tête allongée, assez plate et peu rétrécie en avant, tubercule antennaire grand, très cordiforme; pubescence écailleuse assez fine (Sumatra) (fig. 1)... **biarmatus** Raffr.

A. 1. Antennes beaucoup plus courtes et plus épaisses.

B. 2. Articles des antennes 8 petit, obconique, aussi long que large, 9-10 plus longs que larges, un peu obconiques, 11 ovale, allongé, arrondi à la base; 3e article des palpes moins sphérique, plus piriforme, 4e allongé, assez mince et presque conique; tête relativement courte, convexe, fortement rétrécie en avant, tubercule antennaire moins accentué et moins cordiforme; élytres plus longs que larges; pubescence écailleuse forte et dense (Saïgon) (fig. 2)................................ **Maindroni** Raffr.

B. 1. Articles des antennes 8, 9, presque globuleux, 10 presque carré, 11 tronqué à la base, plus gros et moins long; 3e article des palpes un peu piriforme et très légèrement oblique, 4e un peu plus épais que dans les espèces précédentes, fusiforme; tête plus longue que chez le *P. Main-*

droni, presque comme chez le *P. biarmatus*, mais plus convexe, tubercule antennaire accentué et cordiforme; élytres pas plus longs que larges; pubescence écailleuse plus fine, plus clairsemée (Inde : Trichinopoly) (fig. 3). .... **indus**, n. sp.

Centrophthalmus brevicarina, n. sp. — *Rubro-castaneus, longe pilosus. Caput breviter triangulare, convexum, trifoveatum; tuberculo antennario mediocri, obsolete diviso et basi transversim sulcato; genis valde pilosis et infra oculos longe spinosis. Oculi maximi. Palpi mediocres; articulis 3 elongato-triangulari, 4 sat elongato, valde acuminato. Antennae robustae; articulis 1 elongato, cylindrico, 2 quadrato, 3-6 quadratis, 7 latitudine sua paulo longiore, 8-9 latitudine sua fere duplo longioribus, subcylindricis, 10 paulo crassiore, latitudine sua paululum longiore, 11 magno, ad apicem incrassato, apice obtuso. Prothorax latitudine sua paulo longior, antice multo plus quam postice attenuatus; fovea media basali mediocri. Elytra latitudine sua paulo longiora et basi attenuata; humeris obliquis, subgibbosis; sulco dorsali ante medium abbreviato. Segmento 1° dorsali sequente fere duplo minore; carinis duabus plus quam mediam partem disci includentibus, segmentum primum longitudine aequantibus sed in secundo segmento brevissime productis. Metasternum sulcatum. Pedes validi; femoribus, praesertim anticis, medio inflatis.* — Long. : 2 mill.

Par l'écartement des carènes abdominales, cette espèce doit prendre place dans le groupe IV près de *C. Clementis* Schauf.; mais elle en diffère par la taille plus petite, les antennes moins fortes, dont le 7e article est plus long que large, tandis qu'il est carré chez le *C. Clementis*, la tête et le prothorax plus courts, les élytres au contraire plus longs et moins atténués à la base.

Tonkin; *type* in coll. Raffray.

C. elegans, n. sp. — *Oblongus, antice attenuatus, subdepressus, rufo-ferrugineus, nitidus, longe pilosus. Caput elongatum, antice valde attenuatum, trifoveatum, tuberculo antennario sulcato; temporibus fasciculatis; spina infraoculari parum elongata sed acutissima. Palporum articulis 3 elongato, triangulari, 4 minuto, ovato-oblongo, valde acuminato. Oculi magni. Antennae elongatae, graciles; articulis 1 elongato, cylindrico, 2 minore, latitudine sua paululum longiore, 3 obconico, secundum longitudine aequante, 4 fere quadrato, 5-7 latitudine sua dimidio longioribus et longitudine leviter crescentibus, cylindricis, 8 cylindrico, paulo crassiore, latitudine sua duplo longiore, 9 eadem longi-*

tudine sed crassiore, leviter ovato, basi truncato, 10 fere quadrato, 11 magno, oblongo-ovato, apice acuminato, basi truncato. Prothorax capite latior et longitudine aequalis, breviter ovatus; foveis tribus aequalibus validis. Elytra latitudine et longitudine aequalia, ad basin attenuata; humeris nullis; foveis duabus validis; sulco dorsali brevissimo. Abdomen elytris majus; segmento dorsali 2 primo fere duplo, carinis plus quam mediam partem disci includentibus et secundi segmenti dimidium longitudine superantibus. Metasternum tenuiter sulcatum. Femoribus clavatis, anticis infra sulcatis; tibiis anticis arcuatis et medio ampliatis, intermediis et posticis subrectis, ad apicem leviter incrassatis. — Long. : 2 mill.

Inde septentrionale : Dehra Dun, Sabawala; *type* in coll. Raffray.

Cette espèce appartient au groupe III (Raffray, Gen. Cat. Psél., Ann. Soc. ent. Fr., 1904, p. 373). Elle est voisine de *C. divisus* Reitt., de Bornéo; elle en diffère par sa forme bien moins convexe, les antennes plus longues, plus grêles, les articles 3-8 plus longs, l'épine infraoculaire plus courte quoique très acérée, le sillon dorsal des élytres plus court; le prothorax est plus ovalaire, plus rétréci en arrière, les carènes des deux premiers segments dorsaux sont plus distantes l'une de l'autre.

Tmesiphorus Iyeri, n. sp. — *Oblongus, convexus, nitidus, ferrugineus, elytris paululum dilutioribus, totus setis brevissimis adpressis vestitus; capite et prothorace confertim et fortiter rugoso-punctatis; elytris punctatis. Caput latitudine sua longius, antice leviter attenuatum, trifoveatum; tuberculo antennario parum conspicuo, sulcato; temporibus fasciculatis et genis infra, pone oculos bimucronatis. Palporum articulis 2 basi tenui et arcuato, apice incrassato et appendiculato, 3 latitudine sua paulo longiore, medio extus angulato et appendiculato, 4 globoso, angulo interno-apicali longe conico et acuto. Antennae validae, crassae; clava triarticulata, magna, in utroque sexu diversa; articulis 2 quadrato, 3 obconico, latitudine sua vix longiore, 4-7 quadratis, 8 transverso. Prothorax capite latior, latitudine sua longior, lateribus ante medium rotundatus, dein ad basin obliquus et paululum compressus, disco convexus; foveis tribus liberis, quarum mediana majore et oblonga. Elytra transversa, ad basin leviter attenuata; lateribus leviter rotundatis; humeris elevatis; basi foveis duabus; sulco dorsali et carina obtusa medio abbreviatis. Abdomen elytris fere duplo longius; segmentis dorsalibus 1° tricarinato, carina mediana basi obsoleta, 2 multo majore, bicarinato. Pedes validi; tibiis anticis incurvis et*

medio incrassatis, intermediis et posticis subrectis, ante apicem intus sinuatis.

♂. *Antennarum clava majore; articulis 9 tribus praecedentibus simul sumptis longitudine fere aequali, leviter obconico, 10 leviter trapezoidali et transverso, 11 magno, ovato.*

♀. *Antennarum clava minore, articulis 9 duos praecedentes simul sumptos longitudine aequante, leviter obconico, 10 leviter trapezoidali, quadrato, 11 ovato.* — Long. : 2,50 mill.

Inde septentrionale : Dehra Dun, Sabawala; *type* in coll. Raffray.

Cette espèce est très voisine de *T. bispina* Raffr., de Sumatra, mais elle en diffère, à première vue, par les carènes abdominales (*T. bispina* n'a que deux carènes sur le premier segment dorsal et le second segment n'en a pas); l'épine infraoculaire de *T. bispina* est réduite à un tubercule chez *T. Iyeri;* la tête est moins rétrécie en avant, le prothorax simplement convexe, les fémurs moins épais.

Je suis heureux de dédier cette nouvelle espèce à M. Subramania Iyer, zoologiste à l'Imperial Forest research Institute and College de Dehra Dun.

Gen. **Tyrus**.

Je possède deux espèces de *Tyrus* asiatiques, toutes les deux nouvelles et très voisines l'une de l'autre, la première, *T. sinensis,* venant du Yunnan, la seconde, *T. indus,* de Dehra Dun (Inde septentrionale). Pour rendre leur détermination plus facile, je donne d'abord dans une courte diagnose leurs caractères communs et ensuite leurs caractères distinctifs comparés.

Tyrus indus, n. sp. et **T. sinensis**, n. sp.

Robustes, atténués en avant, entièrement châtain plus ou moins clair, pubescence courte et fine. Tête aplatie, trifovéolée; tubercule antennaire profondément sillonné; tempes fasciculées. Antennes robustes, massue forte, triarticulée. Prothorax plus grand que la tête, très convexe, atténué en avant avec les côtés presque droits du milieu à la base, à peine visiblement sinués par la fossette latérale; trois petites fossettes reliées par un sillon transversal arqué. Élytres plus ou moins transversaux, légèrement convexes et atténués vers la base, avec les épaules bien marquées; deux fossettes basales et une strie dorsale dépassant un peu le milieu. Abdomen plus long et légèrement plus large que les élytres; segments dorsaux subégaux, le premier avec une carène longitudinale médiane entière. Métasternum obsolète-

ment sillonné. Fémurs renflés au milieu ; tarses antérieurs et intermédiaires arqués, postérieurs presque droits; trochanters intermédiaires armés de deux fortes épines divergentes.

T. indus ♀.

Tête plus courte, brusquement atténuée plus en avant et plus loin des yeux; le tubercule antennaire n'est pas élargi et moins grand; fossettes du vertex petites et rondes; joues mucronées en dessous des yeux.

Palpes plus longs, dernier article fusiforme.

Antennes un peu plus longues et moins épaisses ; articles 2 presque carré, 3,4,5 presque de moitié plus longs que larges, 3 obconique; 6,7 encore plus longs que larges, mais diminuant de longueur, 8 carré, 9 deux fois aussi long que large, 11 ovoïde, fortement tronqué à la base.

Élytres nettement transversaux; ponctuation pilifère éparse et très fine.

Dernier segment dorsal simplement arrondi à l'extrémité.

Pieds antérieurs : trochanters avec une épine terminale acérée; fémurs avec deux épines acérées entre la base et le milieu. — Long. : 2,10-2,30 mill.

♂. Massue des antennes un peu plus forte ; tibias antérieurs et intermédiaires un peu plus ar qués.

T. sinensis ♀.

Tête plus allongée, graduellement atténuée en demi-cercle à partir des yeux jusqu'au tubercule antennaire qui est un peu élargi et plus marqué ; fossettes du vertex grandes et transversales; joues simples en dessous des yeux.

Palpes un peu plus courts, dernier article ovoïde.

Antennes plus épaisses, plus courtes, articles 2 presque carré, 3 obconique, très légèrement plus long que large, 4,6,7 carrés, 5 légèrement plus long que large, 8 transversal, 9 obconique, légèrement plus long que large, 10 un peu trapézoïdal, pas plus long que large, 11 ovoïde, fortement tronqué à la base.

Élytres presque aussi longs que larges ; ponctuation pilifère éparse, mais bien marquée.

Dernier segment dorsal avec un petit tubercule mousse à l'extrémité.

Pieds antérieurs : trochanters avec un tubercule mousse; fémurs avec deux tubercules coniques près de la base. — Long. : 2,40 mill.

♂. Inconnu.

Ces deux espèces si voisines pourraient bien n'être que deux races géographiques.

Hamotus Iheringi, n. sp. — *Oblongus, rubro-castaneus, nitidus, pube brevi et subtili obscure flava. Caput sat elongatum, antice attenuatum; tuberculo antennario toto sulcato; inter oculos foveis duabus. Palpi magni, articulo ultimo apice crassiore et valde obtuso, intus toto sulcato. Antennae elongatae, articulis 1 magno, cylindrico, 2 latitudine sua paulo longiore, 3 angustiore, sed longiore, 4-6 inter se aequalibus, latitudine sua fere duplo longioribus, 7-8 quadratis, 9 paulo majore, subobconico et latitudine sua paululum longiore, 10 subquadrato, 11 magno, oblongo-ovato, basi truncato et apice acuminato. Prothorax latitudine sua longior, antice multo plus quam postice attenuatus; foveis tribus subaequalibus. Elytra latitudine sua paululum longiora; humeris obliquis et subgibbosis; sulco dorsali leviter obliquo et ante medium abbreviato. Abdomen elytris longius; segmentis duobus primis aequalibus. Metasternum sulcatum. Femoribus medio clavatis; tibiis anticis et intermediis ante apicem intus leviter sinuatis, posticis nonnihil sinuatis et apice muticis.* — Long. : 3,50 mill.

C'est une grande espèce très voisine de *H. gracilicornis* Reitt., dont elle diffère légèrement par les dimensions relatives des articles des antennes, mais surtout par les palpes, dont le dernier article va en s'épaississant vers le sommet qui est très obtus, tandis que chez *H. gracilicornis* cet article est presque fusiforme et très acuminé au sommet.

Brésil : São Paulo; *type* in coll. Raffray.

Dédié à M. von Jhering qui l'a découvert et auquel je le dois.

Gen. **Hamotocellus**, n. gen.

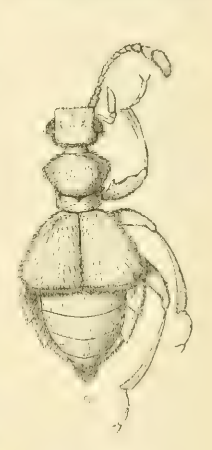
(Tribu *Tyrini*).

Robustus, antice posticeque valde attenuatus, parum convexus. Caput quadratum, deplanatum. Oculi magni, cantho posteriore ciliato praediti. Palpi validi; articulis 1 minuto, 2 elongato, leviter sinuato, 3 minuto, triangulari, 4 secundum longitudine aequante, paululum fusiformi, apice acuminato, intus toto sulcato. Antennae basi valde distantes, validae; clava triarticulata. Prothorax capite major, subcordatus, subgibbosus, postice transversim sulcatus. Elytra magna, transversa, subtriangula, paululum depressa, absque striis. Abdomen magnum, postice valde attenuatum, late marginatum, ista margine compressa; segmentis dorsalibus longitudine decrescentibus; segmentis ventralibus 2 sequentibus majore, 5-6 quarto majoribus. Pedes validi; trochante-

ribus intermediis elongatis et clavatis; tarsorum unguibus duobus aequalibus.

Ce genre est voisin de *Phamisulus* Reitt. ; mais il en diffère par les points suivants : absence totale de tubercule antennaire, le front qui est tronqué carrément étant aussi large que la tête et n'en étant séparé par aucun étranglement; yeux munis postérieurement d'un canthus cilié; proportions relatives des tergites et des sternites; marge latérale de l'abdomen large et comprimée, surtout à la base, tandis qu'elle est relativement étroite et en bourrelet chez *Phamisulus*.

H. hirsutus, n. sp. — *Totus cinnamomeus et setis rigidis, apice obtusis hirsutus. Caput quadratum, deplanatum; fronte recte truncata, medio leviter deplanata; inter oculos foveis duabus magnis, sed parum profundis. Antennarum articulis 1 magno, cylindrico, 2-6 latitudine sua longioribus et longitudine decrescentibus, 7-8 quadratis, 9 plus quam duplo majore, obconico, 10 nono fere duplo majore, obconico, ambobus leviter compressis, 11 magno, subovato, leviter compresso et infra basi sinuato. Prothorax capite major, leviter disco gibbosus, lateribus ante medium rotundatus, dein leviter sinuatus et ad basin angustatus, utrinque lateribus depressus et foveatus; sulco transverso valido, medio ampliato et postice angulato. Elytra juxta suturam et praesertim basi depressa; lateribus obliquis; humeris leviter elevatis; angulis posticis externis truncatis. Abdomen elytris longius, postice valde attenuatum; margine laterali basi latiore, ad apicem angustiore. Metasternum totum late depressum, postice angulatim emarginatum. Femoribus anticis inflatis, infra prope basin dentatis et dein emarginatis, intermediis et posticis leviter inflatis et simplicibus; tibiis anticis leviter sinuatis, compressis, ad apicem ampliatis et infra canaliculatis, margine interna ciliatis; intermediis leviter curvatis, ad apicem ampliatis, compressis et intus ciliatis; posticis leviter curvatis, sed minus ampliatis et compressis; trochanteribus anticis apice productis.* — Long. : 4 mill.



H. hirsutus.

Brésil : São Paulo; *type* in coll. Raffray.

C'est un magnifique insecte dont je ne connais qu'un seul exemplaire découvert par M. von Jhering qui me l'a généreusement aban-

donné. Sur le prothorax et sur les bords des élytres, les soies sont plus courtes, recourbées et un peu en massue au sommet; sur le reste du corps elles sont droites, un peu couchées et simplement tronquées au sommet.

Cercoceroides pectoralis, n. sp. — *Oblongus, totus rubro-castaneus, nitidus, pilosus, palpis pallide testaceis. Caput mediocre; tuberculo antennario valido, sulco mediano diviso; foveis duabus antice et juxta latera sitis; vertice et occipite convexis. Oculi magni, medio siti. Antennae validae; articulis 3-5 latitudine sua paululum longioribus, 6 quadrato, 7-10 transversis, 9, 10 majoribus, 11 magno, basi late truncato et subcylindrico, apice paululum ampliato, obtuso. Prothorax subobconicus, latitudine sua paululum longior; foveis tribus aequalibus. Elytra subquadrata; humeris rotundatis et leviter gibbosis; sulco dorsali valido, obliquo et ad medium evanescente. Abdomen elytris vix longius, postice rotundatum; segmentis dorsalibus aequalibus. Metasternum late concavum, utrinque juxta coxas posteriores tuberculo acuto, compresso et recurvo praeditum. Segmentis ventralibus medio late depressis. Pedes validi; femoribus medio clavatis; tibiis omnibus rectis, ante apicem intus leviter sinuatis, posticis apice calcare minuto spiniformi armatis,* ♂. — Long. : 2,60 mill.

Cette espèce est très voisine de *C. tuberculatus* Raffr., de Matto Grosso; elle en diffère par les antennes dont les articles 4, 5, 6 sont plus longs, 7, 8, 9, 10 au contraire, plus transversaux; le métasternum est plus profondément sinon plus largement concave, les deux tubercules sont plus forts, plus recourbés et surtout situés bien plus en arrière et plus près des hanches postérieures; la dépression longitudinale médiane de la face ventrale est plus accentuée.

Venezuela : Merida, Los Andes (*M. S. Briceno*); *type* in coll. Raffray.

Ancystrocerus irregularis, n. sp. — *Oblongus, antice attenuatus, convexus, ferrugineus, nitidus, longe ciliatus. Caput latitudine sua longius, antice leviter attenuatum, deplanatum, totum longitudinaliter sulcatum, bifoveatum; tuberculo antennario mediocri. Antennae validae, sat elongatae, articulis 1-2 majoribus, 3 obconico, 4-7 fere quadratis, 8-10 majoribus, in utroque sexu diversis, 11 magno, ovato, basi truncato. Prothorax subovato-truncatus, antice leviter coarctatus, disco gibbosus et plus minusve carinatus, ista carina postice tuberculata; juxta basin medio fovea valida. Elytra antice angustata; sulco dorsali medium plus minusve superante. Abdomen elytris paulo latius;*

segmentis tribus primis dorsalibus longitudinaliter carinatis. Pedes validi et confertim rugoso-punctati; femoribus, praesertim anticis, clavatis; tibiis anticis fusiformibus, intermediis et posticis graciliori-bus, leviter arcuatis. Metasternum profunde sulcatum.

♂. *Caput disperse et irregulariter punctatum. Prothorax angustior, vix perspicue et disperse granosus. Antennarum articulis 8 praecedente crassiore, latitudine sua tantummodo paulo longiore, 9-10 magnis, latitudine sua longioribus, 9 apice et 10 basi extus emarginatis, 10 subobconico et extus apice obtuse producto. Elytra paululum longiora.*

♀. *Caput sat dense irregulariter punctatum. Prothorax latior, evidenter granosus. Elytra breviora, subtiliter granosa. Antennarum articulis 8 cylindrico, praecedente vix crassiore sed duplo longiore, 9 subcylindrico, paulo crassiore, 10 adhuc crassiore, trapezoidali. Abdomen latius.* — Long. : 1,60-1,70 mill.

Cette espèce est beaucoup moins ponctuée ou granuleuse que toutes celles connues jusqu'à ce jour. La différence de ponctuation entre les deux sexes est assez curieuse mais se retrouve dans d'autres genres.

Inde : Chambaganor.

Il est intéressant de constater la présence dans l'Inde continentale de ce genre qui n'avait encore été rencontré que dans l'Indo-Malaisie.

Pselaphocompsus, n. gen.

(Tribu *Tyrini*).

Sat crassus. Caput antice attenuatum, tuberculo antennario brevi praeditum; temporibus postice mucronatis; oculis cantho dimidio divisis. Palpi minuti; articulis 1 minuto, vix conspicuo, 2 leviter arcuato, ad apicem paululum incrassato, 3 minuto, transverso, trapezoidali, 4 secundo longitudine subaequali, subconico, acuminato, infra transversim impresso. Antennae crassae; clava maxima, triarticulata. Prothorax antrorsum attenuatus, utrinque foveatus; juxta basin sulco transverso, parum conspicuo. Elytra subquadrata; humeris rotundatis; stria suturali integra, alteraque dorsali abbreviata. Abdomen late marginatum; segmento 1° dorsali et 2° ventrali majoribus. Pedes validi, sat elongati; trochanteribus anticis subquadratis, intermediis parum elongatis; tarsorum articulo 3 praecedente longiore, unguibus binis aequalibus et validis.

Ce genre rappelle beaucoup le facies des *Hamotoides*, quoique le

corps soit plus parallèle; le canthus, qui forme une pointe mousse aux angles postérieurs de la tête et s'étend jusqu'au milieu des yeux, fait penser aux genres du groupe des *Tmesiphorus*; mais il s'éloigne de tous par la petitesse de ses palpes qui en font un genre anormal, dont la place n'est pas bien précise et qu'il convient de ranger pour le moment auprès des formes aberrantes telles que *Pseudotychus* auquel il ne ressemble d'ailleurs nullement, et *Eudranes* qui n'ont d'autre affinité entre eux que l'exiguïté de leurs palpes, conformation peu commune dans cette tribu.

Le 1er article des palpes est petit, mais pas complètement invisible, le 2e, un peu arqué, est graduellement et modérément épaissi sur le sommet, le 3e est transversal, un peu plus large que le sommet du second, en tronc de cône, le 4e, ovoïde à la base, graduellement et fortement acuminé au sommet, présente, en dessous, une légère impression transversale et un peu oblique.

Ce palpe ressemble beaucoup en réalité à celui des *Pseudophanias*, mais il est encore plus petit. *Pselaphocompsus* diffère, d'autre part, beaucoup de *Pseudophanias* par la forme de la tête dont les yeux sont normalement placés au milieu, sur les côtés, et par les deux ongles des tarses égaux. C'est donc un genre aberrant à affinités multiples.

Pselaphocompsus punctatus, n. sp. — *Sat crassus, antrorsum attenuatus, lateribus subparallelus; castaneus, capite et prothorace valde et crebre, elytris minus et abdomine vix perspicue punctatis; pubescentia rufa, depressa. Caput mediocre, antrorsum attenuatum, postice juxta collum retusum; angulis posticis mucronatis et ciliatis; fronte medio sulcata; inter oculos anterius foveolis duabus minutis. Oculi maximi, dimidia postica cantho divisi. Antennae validae; articulis 1 valido, subcylindrico, latitudine sua paulo longiore, 2 paulo minore, quadrato, 3 minore, nonnihil obconico, subquadrato, 4-8 gradatim, magis ac magis transversis, clava magna dimidiam partem antennae fere aequante, 9 quadrato, 10 paulo longiore, 11 ambos praecedentes longitudine fere superante, cylindrico, apice obtuso. Prothorax capite major, antice attenuatus; lateribus subparallelis, pone medium attamen fovea magna laterali leviter emarginatis. Elytra latitudine sua paulu-*



P. punctatus.

lum longiora, lateribus parallela; humeris rotundatis et obtuse elevatis; basi minute bifoveata; stria suturali integra, dorsali medio abbreviata; angulo suturali fasciculato. Abdomen elytris subaequale, lateribus subparallelum; apice rotundato; segmento 1° dorsali paulo majore. Metasternum convexum, medio impressum. Pedes validi, sat elongati; anticorum trochanteribus apice et femoribus basi dente brevi sed acuta armatis; tibiis leviter intus sinuatis et ad apicem incrassatis, intermediorum et posticorum femoribus minus crassis, tibiis subrectis apice vix perspicue et obtuse calcaratis, ♂. — Long. : 2,60 mill.

Brésil : État de Rio de Janeiro, Nouveau-Fribourg (*E. Gounelle*); *type* in coll. Raffray.

Articerodes punctipennis, n. sp. — *Rufo-castaneus, nitidus. Caput rugoso-punctatum, latitudine sua fere duplo longius, antice ampliatum; fronte triangulari; epistomo dilatato et obtuse triangulari; lateribus pone oculos fovea sulco obliquo antice prolongata. Antennarum articulis 2 transverso, 3 obconico, latitudine sua maxima duplo longiore, 4 subcylindrico, basi attamen perparum attenuato, praecedente plus quam duplo longiore, apice truncato. Prothorax confertim et irregulariter ocellato-punctatus, capite brevior et latior, subovatus; lateribus fovea magna; medio sulco longitudinali valido, antice attenuato, postice ampliato. Elytra latitudine sua paulo longiora, basi attenuata; humeris parum notatis; margine postica recta, integra; punctis dispersis, minute rugosis et setiferis; stria suturali valida; carinula dorsali tenui, leviter sinuata, ante apicem evanescente. Abdomen elytris majus, disco convexum et minutissime punctatum, postice subtruncatum; basi totum valde excavatum, ista cava tuberculis duobus fasciculatis inaequaliter tripartita, cava media majore; margine laterali basi fasciculata. Metasternum convexum; linea media tenuiter pilosa; segmento secundo ventrali transversim depresso et utrinque cicatricoso. Pedes parum elongati, crassi; tibiis rectis,* ♀. — Long. 2,50 mill.

Inde : Chambaganor, Madura; *type* in coll. Raffray.

Cette espèce ne peut être comparée à l'*A. syriacus* qui est d'un tiers plus petit. Comme taille et facies elle est bien plus voisine d'*A. quadriscopulatus* Schauf., de Sumatra, mais des deux elle diffère par des caractères importants : chez *A. syriacus* et *quadriscopulatus* le 3e article des antennes est transversal ou tout au plus carré, le bord postérieur de chaque élytre porte, au milieu, un angle surélevé et fasciculé qui correspond au tubercule fasciculé de l'abdomen. Dans cette nouvelle

espèce, le 3e article des antennes est obconique et deux fois plus long que large, la marge postérieure des élytres est entière et sans fascicule, mais la base de l'excavation, sous le bord postérieur des élytres, porte, de chaque côté, un tubercule tronqué, fasciculé, qui correspond à celui du disque et sert, avec lui, à diviser l'excavation en trois parties inégales dont la médiane est de beaucoup la plus grande.

Ce genre n'est pas très homogène. J'ai décrit récemment (Ann. South. Afric. Mus., 1910, p. 421) une autre espèce d'Afrique australe, qui a le 3e article des antennes comme *A. syriacus* et *quadriscopulatus*, mais qui a l'angle fasciculé du bord postérieur des élytres beaucoup moins accentué et qui forme ainsi, sous ce rapport, une transition avec *A. punctipennis* que l'on pourrait isoler dans un genre à part, en raison des proportions relatives des articles des antennes qui sont souvent invoquées, chez les *Clavigerini*, comme un caractère générique; mais j'estime qu'il n'y a aucun intérêt à pulvériser ce genre qui est encore peu nombreux et dont les formes légèrement disparates sont reliées les unes aux autres par des caractères communs importants.



CYNIPIDES ET BÉTHYLIDES

DE L'AFRIQUE DU SUD [HYMENOPT.]

par J.-J. KIEFFER.

Les insectes qui vont être décrits proviennent du Natal et du Cap, où ils ont été recueillis par M. le Dr Brauns.

I. CYNIPIDES.

Ditrupaspis semirufa Kieff. (Wissensch. Ergebn. D. Zentral-Afrika-Exped., v. 3, Lief. 2, 1910, p. 18). — ♂. L'unique exemplaire d'après lequel cette espèce a été décrite, provenait de l'Afrique centrale (Nord-Nyassa) et avait les antennes incomplètes. L'exemplaire que m'a envoyé le Dr Brauns a été recueilli à Port Élisabeth, le 10 octobre 1897; les antennes sont composées de 15 articles, dont les 13 derniers sont graduellement allongés, les deux derniers cinq fois aussi longs que gros.

Coelonychia rufa, n. sp. — ♂ ♀. Ne diffère de *C. spinosipes* que par les caractères suivants : tête de la femelle rouge, seulement l'article terminal des antennes et le dessus de l'abdomen assombris. Le mâle est brun noir, flagellum, tibias, tarses et dessous de l'abdomen brun roux. Article 3e des antennes du mâle de moitié plus long que le 4e, fortement échancré au tiers basal, grossi distalement, articles 4-14 deux fois aussi longs que gros. Ailes antérieures à pilosité éparse, brièvement ciliées, plus distinctement chez le mâle que chez la femelle, nervures jaunes, seconde partie du radius deux fois aussi longue que la première. Mésonotum avec trois arêtes longitudinales, dont la médiane est à peine apparente. — Taille : 3,5 mill.

Port Élisabeth.

Aegilips capensis, n. sp. — ♂. Noir brillant; mandibules. deux premiers articles antennaires, hanches et pattes jaune blanchâtre, flagellum brun, écaillettes testacées. Tête plus large que le thorax; face convexe, à peine pubescente, ponctuée assez densément comme les joues; front et vertex lisses et glabres. Mandibules ayant, avant l'extrémité, deux dents au côté interne. Antennes de 14 articles, dont le 3e n'est pas échancré ni sinueux, mais cylindrique comme les suivants, presque trois fois aussi long que gros. Mésonotum lisse, sauf en avant où il est finement chagriné ou ponctué, sillons parapsidaux

oblitérés en avant, profonds et graduellement élargis dans la moitié postérieure. Scutellum conique, grossièrement réticulé; fossettes profondes, obliques, séparées seulement par une arête. Segment médian grossièrement ridé, deux arêtes arquées limitent une aire subcirculaire, qui est traversée par une arête longitudinale et médiane. Propleures rugueuses et ponctuées, mésopleures striées en long, lisses sur la partie médiane sauf en avant, métapleures rugueuses. Ailes hyalines, ciliées, à nervures testacées, seconde partie du radius presque trois fois aussi longue que la première, un peu plus courte que la troisième; cellule radiale un peu dépassée par la nervure costale, cubitus visible seulement par transparence. Pétiole de moitié plus long que gros, égal aux hanches postérieures, grossièrement ridé en long, abdomen en massue, second tergite aussi long que les suivants réunis, lisse comme eux, faiblement roux brun en avant. — Taille : 2,5 mill.

Port Élisabeth. Les représentants de ce genre n'étaient connus jusqu'ici que pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

II. BETHYLIDES.

Nomineia, n. gen.

Ce genre, dédié à l'étudiant Henri Nominé, est voisin de *Dicrogenium* dont il diffère : 1° par le manque de proéminence à chaque angle postérieur de la tête, 2° par la conformation des ailes postérieures qui, chez *Dicrogenium*, ont deux cellules fermées et sont dépourvues de lobe, ce qui exclut ce genre de la famille des Béthylides, tandis que, chez *Nomineia*, les ailes inférieures sont dépourvues de cellules et munies d'un lobe basal. Le type est :

N. africana, n. sp. — ♂. Noir; mandibules rousses, corps parsemé de poils dressés et blanchâtres. Tête transversale, subquadrangulaire, arrondie aux angles, marginée au bord postérieur, avec des points gros, denses et ombiliqués; vis-à-vis du milieu des yeux, *les tempes sont armées ventralement d'une dent dirigée par en bas* et deux fois aussi longue que grosse. Front retombant perpendiculairement sur le clypeus, qui est traversé par une forte carène. Joues nulles, yeux glabres, subcirculaires, distants du bord occipital de toute leur longueur; ocelles en triangle, se touchant presque, aussi distants des yeux que du bord occipital. Mandibules un peu plus longues que la tête, minces, sublinéaires, bilobées à l'extrémité, le lobe externe aigu et plus long que l'interne. Palpes maxillaires composés de 5-6 articles. Antennes insérées à la partie déclive du front, contre le clypeus, com-

posées de treize articles finement pubescents; scape cylindrique, arqué faiblement, aussi long que les trois articles suivants réunis, 2e article presque transversal, 3e à peine plus long que le 4e, deux fois aussi long que gros, les suivants graduellement amincis, 12e encore deux fois aussi long que gros, un peu plus court que le 13e. Thorax un peu plus étroit que la tête, tronqué en avant et retombant perpendiculairement sur le col, plus de deux fois aussi long que haut. Pronotum graduellement élargi en arrière, où il est trois fois aussi large que long, ponctué comme la tête, bord postérieur faiblement découpé en arc. Mésonotum de moitié plus long que le pronotum, sans sillons parapsidaux, ponctué comme la tête, sauf la partie médiane qui est presque lisse. Scutellum avec une ponctuation très éparse, muni, en avant, d'un sillon transversal et très mince. Métanotum avec deux fossettes ovalaires séparées par un espace aussi long qu'une d'elles et couvert d'une pubescence grise. Segment médian horizontal, un peu déprimé triangulairement, aussi long que large, arrondi en arrière, couvert de rides grossières et disposées obliquement en avant, transversalement en arrière ainsi que sur la partie déclive qui est presque perpendiculaire et dépourvue d'arête médiane. Propleures perpendiculaires, lisses, brillantes, avec quelques arêtes dirigées de haut en bas; mésopleures et sternum ponctués comme la tête, métapleures densément striées en long; prosternum très convexe, traversé par un profond sillon longitudinal. Ailes antérieures brunâtres depuis la base du stigma jusqu'à leur extrémité, pubescentes et très brièvement ciliées; sous-costale juxtaposée à la costale, séparée du stigma par un point blanc; stigma lancéolé, noir comme les nervures, à peine dépassé par la costale; radius sortant un peu après le milieu du stigma, de moitié plus long que la basale, prolongé jusque près de la pointe alaire par un vestige de nervure brunâtre qui n'atteint pas le bord; basale arquée, deux fois aussi longue que le nervulus, aboutissant à l'extrémité de la sous-costale; nervulus faiblement oblique, distal de la basale; cellule sous-médiane externe quadrangulaire, plus longue que haute; 1re cellule cubitale grande, recevant la 1re transverso-discoïdale vers son milieu, 2e cellule cubitale imparfaitement close distalement, la 2e transverso-cubitale n'étant indiquée que par une ligne blanche qui aboutit à l'extrémité du radius; 2e transverso-discoïdale en forme de ligne blanche et aboutissant au milieu de la 2e cellule cubitale; le cubitus est invisible à son origine, devient visible comme ligne blanche à partir de la 1re transverso-cubitale jusqu'au tiers proximal de la 2e cellule cubitale, de là jusqu'au bord postérieur de l'aile il a la forme d'une nervure brune et bien marquée; nervure anale atteignant le

bord. Ailes postérieures faiblement brunies au tiers distal, avec un lobe basal, et traversées au tiers distal par une nervure longitudinale, 10 crochets frénaux. Fémurs à peine grossis, les intermédiaires comprimés et plus distinctement grossis; tibias intermédiaires spinuleux en dehors; tous les tarses beaucoup plus longs que le tibia, à articles allongés, crochets tarsaux arqués, divisés en trois lobes, dont l'intermédiaire est tronqué obliquement, égal à la moitié du supérieur et un peu plus long que l'inférieur, celui-ci triangulaire et armé à sa base d'une dent petite et aiguë. Abdomen fortement déprimé, plan, conformé comme chez *Pristocera,* dernier sternite découpé rectangulairement jusqu'à sa base en deux lobes parallèles. — Taille : 12 mill.

Mont Chirinda, Garaland (Afrique du Sud).

Pristocera natalensis, n. sp. — ♂. Noir; mandibules et scape roux. Tête carrée ou à peine transversale, convexe, grossièrement ponctuée en dé, points ombiliqués. Joues presque nulles. Clypeus petit, avec une carène médiane et forte. Yeux glabres, elliptiques, distants du bord occipital de plus de leur longueur; ocelles se touchant presque, 3-4 fois plus éloignés des yeux que l'un de l'autre, situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux. Mandibules égalant les deux tiers de la longueur de la tête, graduellement élargies distalement, où elles sont tronquées obliquement en dedans et armées de quatre dents noires, dont les deux internes sont petites, les deux externes grandes. Palpes maxillaires composés de six, les labiaux de trois articles proéminents. Antennes finement pubescentes et graduellement amincies, scape cylindrique, aussi long que les trois articles suivants réunis, avec deux petites spinules noires et peu distinctes à son extrémité, 2e article presque transversal, les suivants cylindriques, le 3e un peu plus long que le 4e, qui est à peine plus long que gros, 12e plus court que le dernier, de moitié plus long que gros. Thorax à peine aussi large que la tête, peu convexe. Pronotum, mésonotum et mésopleures grossièrement ponctués en dé, à points ombiliqués, propleures et métapleures grossièrement striées; pronotum marginé en avant et en arrière, aussi large que le mésonotum, celui-ci presque deux fois aussi long que le pronotum, 2-3 fois aussi large que long, sillons parapsidaux graduellement effacés en avant. Scutellum à gros points espacés et simples, muni à sa base d'un sillon transversal. Segment médian aussi long que large, subquadrangulaire, arrondi en arrière, marginé seulement sur les côtés, ridé grossièrement et irrégulièrement, une arête peu distincte part de la base et s'élargit en arrière, sous forme de spatule, jusqu'à la partie déclive qui est perpendiculaire

et striée transversalement. Ailes brunes, stigma lancéolé, brun noir, à base blanche, non dépassé par la costale, la tache blanche de sa base se prolonge sur le disque alaire, où elle s'élargit; radius de moitié plus long que la basale, qui est oblique et aboutit à l'extrémité de la sous-costale, celle-ci double et rapprochée de la costale; nervulus oblique, émettant avant son milieu une nervure noire qui se bifurque vis-à-vis de la base du stigma, les deux rameaux plus faibles, l'inférieur, qui est longé par un trait blanc, ferme la cellule sous-médiane externe; le supérieur se courbe en angle et atteint le bord postérieur de l'aile; vers son milieu il est relié par une transversale blanche, à une anale brune, cubitus indiqué par une ligne blanche et bifurquée, le rameau supérieur est relié à l'extrémité du radius par une transversale blanche. Ailes inférieures subhyalines sauf le tiers distal qui est brun, douze crochets frénaux, une sous-costale, un long radius et deux longitudinales faiblement marquées, sortant de la base alaire et aboutissant au bord postérieur. Fémurs pas distinctement grossis, métatarse antérieur égalant les quatre articles suivants réunis, qui sont allongés et cylindriques; tibias intermédiaires brièvement spinuleux en dehors, les autres pubescents seulement, crochets tarsaux divisés en trois lobes, dont le médian est linéaire, tronqué obliquement à l'extrémité et atteint le milieu du supérieur, l'inférieur est triangulaire et le plus court. Taille : 15 mill.

Natal : Pinatown.

Mesitius capensis, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, trois premiers articles antennaires, thorax sauf le métathorax, hanches et pattes roux, articles antennaires 4-13 brun noir dorsalement, brun roux sur le dessous. Tête grossièrement ridée en long, ces rides formant de gros points allongés et ombiliqués. Carène du clypeus forte. Yeux poilus, à peine plus longs que les joues ou que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs plus rapprochés l'un de l'autre que des yeux ou de l'occiput. Sillon frontal nul. Scape au moins aussi long que les deux articles suivants réunis, 3e article de moitié plus long que le 2e, presque trois fois aussi long que gros, les suivants à peine transversaux, 12e et 13e allongés et amincis. Pronotum deux fois aussi long que le mésonotum, grossièrement ridé-ponctué, divisé par un sillon longitudinal large et profond. Mésonotum et scutellum finement chagrinés, à quelques points épars. lobe médian plus étroit que les latéraux qui ont un sillon; bord antérieur du scutellum avec un sillon transversal, élargi en fossette aux deux bouts. Segment médian presque aussi long que le mésonotum et le scutellum réunis, grossièrement

ridé en travers, avec cinq arêtes longitudinales, dont les deux externes sont divergentes au tiers antérieur, parallèles dans les deux tiers postérieurs, les deux intermédiaires plus faibles, non percurrentes, convergentes en arrière, où elles atteignent la médiane avant le bord postérieur, angles prolongés en dents divergentes, partie déclive excavée, coriacée, avec une arête médiane; métapleures ridées en long. Ailes antérieures dépassant peu le milieu de l'abdomen, brun sombre, avec une bande blanche transversale, percurrente, d'égale largeur, ayant comme limite les cellules basales et l'extrémité du stigma; extrémité distale de l'aile, nervures comprises dans la bande transversale et base du stigma blanches; radius presque triple de la basale qui est égale au nervulus; cubitus et anale indiqués par deux lignes blanches et parallèles, cubitus bifurqué, son rameau supérieur relié par une transversale blanche, à l'extrémité du radius, son rameau inférieur relié de même à l'anale; ailes inférieures hyalines. Grand tergite avec une ponctuation dense et assez grosse, les autres plus faiblement ponctués; poils blanchâtres, plus denses au bord postérieur des tergites. — Long. : 5,5 mill.

Mesitius Braunsi, n. sp. — ♀. Roux; flagellum un peu plus sombre dessus, tête sauf les mandibules, et abdomen sauf le dernier sternite, noirs. Tête ponctuée en dé, les points gros et ombiliqués, sillon frontal distinct; clypeus avec une forte carène; yeux poilus, beaucoup plus courts que les joues, un peu plus courts que leur distance du bord occipital, ocelles postérieurs peu distincts, plus rapprochés l'un de l'autre que des yeux ou du bord occipital. Article 3e des antennes aussi gros que long, à peine plus court que le 2e, les suivants transversaux, sauf le 13e qui est aminci et allongé. Thorax conformé comme chez le précédent; pronotum ponctué comme la tête, mésonotum et scutellum chagrinés, le segment médian n'a que trois arêtes, dont les deux externes convergent en arrière. Ailes amincies et raccourcies, dépassant peu le premier tergite, les antérieures brunes avec une bande transversale blanche. Abdomen lisse, bord antérieur du grand tergite ponctué densément mais très finement. — Taille : 3 mill.

Port Élisabeth.

Holepyris algoaensis, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, deux premiers articles antennaires, col, hanches et pattes roux. Tête beaucoup plus large que le thorax, faiblement découpée en arc postérieurement, mat, à points assez gros, denses et ombiliqués; une ligne enfoncée va de l'ocelle antérieur jusque entre les antennes; yeux velus,

7-8 fois aussi longs que les joues, un peu plus courts que la moitié de leur distance au bord occipital; ocelles postérieurs un peu plus distants des yeux que réciproquement, aussi distants du bord occipital que l'un de l'autre. Clypeus caréné. Mandibules pluridentées. Antennes à peine pubescentes; scape arqué, subcylindrique, un peu plus long que les articles 2 et 3 réunis, 2e article égal au 4e, deux fois aussi long que gros, 3e plus long que le 2e, les suivants graduellement raccourcis et amincis. Prothorax à partie antérieure déprimée en un col transversal; pronotum allongé, subquadrangulaire, avec une ligne enfoncée le long du bord postérieur, mat, chagriné, à points superficiels et épars. Mésonotum atteignant à peine la moitié du pronotum, non ponctué, mais mat et chagriné comme le scutellum, de chaque côté, près des écaillettes, avec une trace de sillon, mais sans sillons parapsidaux, sillon transversal du scutellum profond. Segment médian subcarré, marginé latéralement et postérieurement, brillant, avec sept arêtes percurrentes et également distantes, intervalles ridés en travers, angles postérieurs bidentés, partie déclive excavée, coriacée, avec trois arêtes, dont les latérales ne dépassent pas le milieu; pleures coriacées. Ailes dépassant un peu le milieu de l'abdomen, brunes avec une large bande transversale hyaline, située sous le stigma et ayant comme limite proximale les cellules basales; cellule médiane pas plus large que la sous-médiane, basale et nervulus égaux et également obliques, basale aboutissant à la base du stigma, qui est sublinéaire et jaune, radius 2-3 fois aussi long que la nervure basale, sous-costale juxtaposée à la costale, celle-ci ne dépasse pas le stigma, cubitus en forme de ligne blanche, droite, reliée au radius et à l'anale par une transversale blanche. Pattes pubescentes, non spinuleuses, fémurs renflés; articles 2-4 des tarses antérieurs graduellement raccourcis, cordiformes, le 4e aussi large que long, aux autres tarses les articles sont cylindriques, crochets tarsaux avec une petite dent au-dessus du milieu. Abdomen chagriné ou très finement ponctué, à poils courts, épars, blanchâtres, grand tergite lisse, glabre et brillant. — Taille : 5 mill.

Port Elisabeth (Algoa Bay), en janvier.

Holepyris semiruber, n. sp. — ♀. Noir mat; mandibules, deux premiers articles antennaires, col ou tout le prothorax, hanches, pattes et abdomen roux clair. Tête un peu plus large que le thorax, un peu plus longue que large, subarrondie, chagrinée et parsemée de points superficiels. Clypeus avec une carène qui se prolonge sous forme d'arête entre les antennes et sur le front. Yeux glabres, quatre fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs

situés vis-à-vis du bord postérieur des yeux. Joues très courtes. Mandibules graduellement élargies, pluridentées, dent externe longue et aiguë, les autres très petites. Palpes maxillaires de 4 ou 5 articles courts. Scape trois fois aussi long que gros, flagellum brun, à articles un peu plus longs que gros, 13e article antennaire aminci et allongé. Pronotum, mésonotum et scutellum plus finement chagrinés que la tête et parsemés de points superficiels; pronotum à peine aussi long que large, arrondi en avant, un peu plus court que le mésonotum et le scutellum réunis; sillon du scutellum droit et large. Segment médian carré, ridé transversalement, marginé latéralement et postérieurement, parcouru par cinq arêtes longitudinales et percurrentes, dont les intermédiaires sont moins grosses et convergent en arrière; partie déclive coriacée, avec une arête longitudinale et percurrente. Métapleures grossièrement striées en long, mésopleures irrégulièrement rugueuses, avec la fossette ordinaire, propleures finement striées. Ailes brunâtres et normalement développées; sous-costale juxtaposée à la costale qui ne dépasse pas le stigma, celui-ci trois fois aussi long que large; radius seulement d'un tiers plus long que la basale, prolongé par un trait brun et deux fois aussi long que lui; basale très oblique, aboutissant à l'extrémité de la sous-costale, à peine plus long que le nervulus qui est moins oblique; des lignes blanches indiquent un cubitus droit et bifurqué, rameau supérieur relié au prolongement du radius par une transversale blanche, rameau inférieur émettant dès son origine une transversale blanche, dirigée obliquement vers le bord inférieur. Pattes pubescentes, fémurs médiocrement grossis, tibias intermédiaires faiblement spinuleux en dehors, extrémité de tous les tarses et plus brièvement le dessous des tarses spinuleux, en outre, aux tarses antérieurs, les trois premiers articles ont à leur extrémité, au côté externe, un appendice subfiliforme, arqué et trois fois aussi long que la largeur des articles, et les articles 2-4 sont cordiformes, pas plus longs que gros; crochets tarsaux avec une petite dent au milieu. Abdomen très convexe. — Taille : 5 mill.

Le Cap : Willowmore.

var. **striatipleura**, nov. — ♀. Noir; antennes et hanches brun noir, pattes roux sombre, massue des fémurs plus sombre, moitié antérieure de l'abdomen rousse. Mésopleures striées comme les métapleures et les propleures. — Taille : 3,5 mill. Quant au reste, semblable au type.

Willowmore.

Holepyris capicola, n. sp. — ♀. Noir; mandibules rousses, deux premiers articles antennaires, hanches et pattes roux jaune. Tête beaucoup plus large que le thorax, yeux seulement deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital. Ailes atteignant le milieu de l'abdomen, brunes, avec une bande transversale hyaline ayant comme limite proximale les cellules basales, extrémité alaire subhyaline, radius 2 à 3 fois aussi long que la basale. Tarses antérieurs non appendiculés, les minimes spinules peu distinctes. Pour tout le reste, semblable à *H. semiruber*. — Taille : 3,5 mill.

Pristobethylus semiserratus, n. sp. — ♀. Noir brillant et lisse, parsemé de longs poils blancs et dressés; mandibules, antennes, écaillettes, hanches, pattes et tiers postérieur de l'abdomen roux. Tête subcarrée, à peine transversale, tronquée en arrière, plane, plus large que le thorax, parsemée de rares points piligères, joues subnulles. Yeux grands, glabres, deux fois aussi longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs deux fois aussi distants des yeux que l'un de l'autre, distants du bord occipital de leur diamètre. Mandibules grandes, de moitié plus longues que la tête, d'égale largeur au bord interne, faiblement découpées en arc depuis le quart basal jusqu'à l'extrémité, qui est inerme et arrondie vue d'en haut, mais avec deux dents dirigées par en bas, étant vue de côté. Clypeus à peine distinct. Palpes courts, à articles deux fois aussi longs que gros, palpes maxillaires composés de cinq articles, les labiaux de trois ou quatre. Scape très élargi et déprimé, plus de deux fois aussi large que les articles suivants et deux fois aussi long que large, faiblement arqué, hérissé de soies rousses; articles suivants subglabres, 2e et 3e plus minces et plus courts que les suivants qui sont à peine plus longs que gros, sauf le 13e qui est graduellement aminci et allongé. Thorax d'égale largeur. Pronotum parsemé en avant et le long du bord postérieur de rares points piligères, arrondi en avant, faiblement découpé en arc postérieurement, de moitié plus long que large, crénelé sur ses bords dans la moitié antérieure. Mésonotum égal au scutellum, atteignant la demi-longueur du pronotum, moitié postérieure à points pilifères assez denses, sillons parapsidaux parallèles, élargis dans leur moitié postérieure, sillons latéraux non percurrents, aussi distants des parapsidaux que des écaillettes. Fossettes du scutellum circulaires, petites, situées en dehors des sillons parapsidaux. Segment médian transversal, quadrangulaire, marginé sur les côtés et en arrière, finement strié en travers, avec trois arêtes percurrentes, dont les deux externes convergent en arrière et aboutissent à l'extrémité de la médiane, intervalles gros-

sièrement ridés en travers; partie déclive peu excavée, finement striée en travers, avec une arête non percurrente. Métapleures très finement striées, mésopleures avec la fossette ordinaire. Ailes non ciliées, pubescentes, subhyalines, nervures jaune clair, stigma brun à base blanche, ellipsoïdal, de moitié plus long que large, non dépassé par la costale, sous-costale rapprochée du bord, basale oblique, aboutissant à l'extrémité de la sous-costale, de moitié plus longue que le nervulus, radius sortant un peu après le milieu du stigma, un peu plus long que la basale, prolongé par une ligne transparente; des lignes blanches indiquent un cubitus droit qui, après avoir émis une nervure dirigée obliquement par en bas, se bifurque vis-à-vis de l'extrémité du radius, son rameau supérieur est relié, par une transversale, au prolongement du radius. Ailes inférieures à six crochets frénaux. Pattes à poils blanchâtres, longs et dressés; fémurs et tibias épaissis et comprimés, surtout les fémurs intermédiaires qui sont subellipsoïdaux, tibias intermédiaires spinuleux en dehors, quatre premiers articles des tarses antérieurs cordiformes, graduellement raccourcis et amincis, très minces à la base, chaque lobe prolongé en un appendice spiniforme, articles 2-4 pas plus longs que larges, crochets avec une forte dent avant l'extrémité; aux quatre tarses postérieurs, les articles sont cylindriques et allongés, les quatre premiers avec un appendice spiniforme de chaque côté de l'extrémité. Abdomen conformé comme chez *Epyris,* très finement chagriné, tergite campanulé avec un sillon médian en avant. — Taille : 6 mill.

Les deux autres représentants de ce genre reviennent à l'Afrique centrale.

Epyris algoae, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, palpes, antennes, écaillettes, hanches, pattes et segments abdominaux 4-7 roux. Tête subcarrée, brillante, tronquée en arrière, à peine plus large que le thorax, à points assez gros et assez denses; une ligne frontale enfoncée aboutit entre les antennes. Yeux glabres, d'un tiers plus longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs touchant presque le bord occipital. Joues très courtes. Front bilobé. Mandibules sublinéaires, extrémité trilobée, lobe médian très petit et peu distinct. Palpes courts, les maxillaires de 4 ou 5 articles, les labiaux de 2 ou 3. Scape un peu grossi et faiblement pubescent, deux fois aussi long que gros, subcylindrique, articles 2 et 3 pas plus longs que gros, 4-12 distinctement plus longs que gros, 13 aminci et allongé. Pronotum sculpté comme la tête, aussi long que large, arrondi en avant, un peu arqué en arrière, égalant le mésonotum et le scutellum réunis; ceux-

ci lisses et brillants. Sillons parapsidaux parallèles, élargis dans leur moitié postérieure, sillons externes non percurrents, aussi distants des parapsidaux que des écaillettes. Scutellum à peine plus court que le mésonotum, à fossettes circulaires, petites, situées en dehors des sillons parapsidaux. Segment médian un peu transversal, marginé sur les côtés et en arrière, ridé transversalement, avec trois arêtes percurrentes et parallèles; angles postérieurs tronqués, partie déclive mate, striée en travers, à arête percurrente. Métapleures mates, striées longitudinalement. Ailes subhyalines, nervures et stigma bruns, sous-costale juxtaposée à la costale; stigma elliptique, deux fois aussi long que large, à base blanche, non dépassé par la costale, radius double de la basale, celle-ci très oblique, aboutissant à l'extrémité de la sous-costale, à peine plus longue que le nervulus qui est moins oblique; des lignes blanches indiquent un cubitus droit, bifurqué, rameau supérieur relié au radius par une transversale, rameau inférieur émettant à sa base une nervure dirigée obliquement par en bas. Ailes inférieures à quatre crochets frénaux. Tous les fémurs et les tibias antérieurs fortement grossis et comprimés; pattes pubescentes, tibias intermédiaires spinuleux en dehors, articles 2-4 des tarses antérieurs pas plus longs que gros, crochets tarsaux avec une très petite dent au milieu. Abdomen fortement convexe. — Taille : 6,5 mill.

Algoa Bay.

Epyris caffrarius, n. sp. — ♀. Noir; antennes, hanches et pattes brun noir, mandibules et tarses roux. Tête à ponctuation peu dense; forme des mandibules? Pronotum lisse, avec quelques points épars en avant. Segment médian avec cinq arêtes percurrentes et parallèles. Métatarse antérieur avec deux appendices subfiliformes, situés sur le côté externe, articles 2 et 3 avec un appendice semblable situé sur le côté externe et aussi long que leur largeur, articles 2-4 un peu élargis, cordiformes, aussi larges que longs; articles 1-4 des quatre tarses postérieurs avec de courtes spinules à leur extrémité. Pour le reste, semblable au précédent. — Taille : 6 mill.

Willowmore.

Epyris algoaensis, n. sp. — ♀. Noir, brillant et lisse; mandibules, antennes, col, hanches et pattes roux sombre. Tête d'un tiers plus longue que large, tronquée en arrière, à bords parallèles sauf au tiers antérieur, parsemée de rares points piligères. Yeux glabres, de moitié plus longs que leur distance du bord occipital; ocelles postérieurs situés contre le bord. Antennes comme chez le précédent, sauf que le scape est peu grossi et guère plus long que gros. Pronotum

allongé, avec quelques points épars, plus long que le mésonotum et le scutellum réunis. Sillons parapsidaux très divergents en avant, minces, élargis en fossette en arrière. Scutellum aussi long que le mésonotum, fossettes circulaires, situées en dehors des sillons parapsidaux. Segment médian carré, marginé latéralement et postérieurement, coriacé, avec une seule arête longitudinale et percurrente. Ailes brunâtres, nervation du précédent, sauf que le stigma est trois fois aussi long que large, à moitié antérieure blanche, radius triple de la basale; parmi les nervures blanches, la transversale du rameau supérieur du cubitus aboutit à l'extrémité du radius, la nervure oblique dirigée par en bas sort du point de bifurcation du cubitus. Ailes inférieures à quatre crochets frénaux. Pattes pubescentes, fémurs renflés et comprimés, tibias intermédiaires spinuleux, tarses antérieurs à articles 2-4 cordiformes, articles 1-4 de tous les tarses avec des spinules terminales très courtes et à peine distinctes. Abdomen fortement convexe. — Taille : 3,5 mill.

Algoa Bay.

Rhabdepyris capensis, n. sp. — ♀. Noir; mandibules, deux premiers articles antennaires, col, hanches et pattes roux, flagellum roux brun. Tête à points denses et ombiliqués, bord postérieur découpé en arc; ligne frontale nulle; yeux velus, distants du bord occipital presque de leur demi-longueur; ocelles postérieurs deux fois aussi distants des yeux que l'un de l'autre, un peu plus loin du bord occipital que l'un de l'autre; joues subnulles. Antennes à peine pubescentes; scape arqué, subcylindrique, un peu plus long que les deux articles suivants réunis, 3e article à peine plus long que le 2e, presque deux fois aussi long que gros, 4e égal au 2e, les suivants graduellement amincis et raccourcis, sauf le 13e. Pronotum subquadrangulaire, pas plus long que large, ponctué comme la tête. Mésonotum égalant les deux tiers du pronotum, mat, non ponctué, avec une ligne enfoncée, transversale, arquée, située en arrière du milieu, sillons parapsidaux minces, allant du bord antérieur jusqu'à la ligne transversale. Scutellum mat, sillon transversal profond. Segment médian subcarré, marginé latéralement et postérieurement, brillant, avec sept arêtes percurrentes et également espacées, intervalles ridés en travers, angles postérieurs bidentés, partie déclive excavée, chagrinée, avec une arête percurrente. Ailes entièrement brunâtres, dépassant un peu le milieu de l'abdomen, nervation, pattes et abdomen comme chez *Holepyris algoaensis*. — Taille : 5,5 mill.

Port Elisabeth, octobre et novembre.

Description de deux nouveaux Chalcidites [Hym.]

par J.-J. Kieffer.

Les insectes dont la description suit proviennent de l'Afrique équatoriale. Ils m'ont été envoyés en communication par la Direction du Musée national entomologique de Berlin. Ils forment les types de deux genres nouveaux.

Bactrochalcis, n. gen.

Femelle. — Fossette antennaire très profonde, un peu plus étroite que sa distance du bord interne des yeux, atteignant l'ocelle antérieur; par suite, la tête, vue d'en haut, paraît profondément découpée en arc antérieurement; vue de devant, elle est graduellement amincie par en bas, guère plus haute que large; yeux glabres, à peine plus longs que les joues; ocelles presque en ligne transversale; vertex aminci en ligne, bord occipital faiblement découpé en arc. Antennes insérées un peu plus bas que les yeux, assez distants de la bouche, composées de onze articles, scape et flagellum filiformes et également minces. Thorax à peine plus mince que la tête, pronotum aussi large que le mésonotum et à peine plus court que lui, découpé faiblement en angle postérieurement, convexe comme le mésonotum et le scutellum; sillons parapsidaux très divergents en avant; scutellum un peu plus long que large, arrondi en arrière, sans frein en avant; segment médian transversal, avec trois arêtes longitudinales et parallèles. Nervure sous-costale aboutissant au bord vers le milieu, marginale épaisse, égalant le tiers de la longueur de la sous-costale, stigmatique courte mais large, presque carrée, égale au tiers de la marginale, émettant une faible radiale qui s'évanouit près du bord, non loin de la pointe alaire, récurrente parallèle au bord, post-marginale plus courte que la marginale. Ailes inférieures à trois crochets frénaux. Fémurs postérieurs très épaissis; dentelés tout le long de la partie ventrale, la dent proximale un peu plus grande que les neuf autres; tibias postérieurs arqués, leur extrémité est prolongée en pointe oblique à l'insertion du tarse qui égale la moitié de la longueur du tibia, les quatre premiers articles subégaux, guère plus longs que gros, le 5e égal aux deux précédents réunis; aux quatre pattes antérieures les crochets tarsaux sont jaunes, fortement arqués, ayant peu avant le milieu une dent triangulaire et, plus bas encore, deux spinules. Abdomen un peu plus court que le thorax; premier segment non

visible d'en haut, second tergite occupant la moitié antérieure de l'abdomen proprement dit, tergites 3-7 subégaux, queue cylindrique, à peine plus mince en arrière qu'en avant, deux fois aussi longue que l'abdomen proprement dit, offrant, après le milieu, une suture oblique; à son extrémité la tarière est faiblement proéminente; sternites proéminents et occupant le tiers médian de la partie ventrale de l'abdomen. La forme du corps rappelle celle de *Epiteleia stylata* Wlk. (Ashmead, pl. XXXI, fig. 3).

B. reticulata, n. sp. — ♀. Noir; tarses testacés, fémurs et tibias des quatre pattes antérieures bruns. Tête et thorax grossièrement réticulés, partie verticale de l'occiput densément et finement striée en long. Scape égalant la moitié du flagellum, second article antennaire obconique, à peine plus long que gros, le troisième ou l'anneau est aussi long que gros, à peine séparé du quatrième, graduellement grossi distalement où il atteint la grosseur du 4e article, les huit articles suivants à peine séparés, 2-3 fois aussi longs que gros, avec une pubescence très courte, le onzième est graduellement aminci distalement, où il est muni de spinules tactiles courtes, obtuses, bacilliformes et subhyalines. Mésopleures enfoncées et striées longitudinalement. Ailes antérieures brunâtres le long du bord dans leur moitié distale. Abdomen lisse et brillant; base des tergites 3-6, le 7e en entier et la base de la queue avec des points gros et denses, tergites 3-7 poilus. — Taille : 9,5 mill. (corps : 5,5 mill., queue : 4 mill.).

Kamerun (*Conradt*).

Courtella, n. gen. (1).

Femelle. — Tête (fig. 1) extraordinairement allongée, presque trois fois aussi longue que large, aussi longue que le thorax et pas plus large que lui, graduellement et faiblement amincie en avant; fossette antennaire profonde, mais étroite, atteignant en arrière presque l'ocelle antérieur et en largeur la moitié de sa distance du bord latéral de la tête; yeux circulaires, petits, situés contre le bord occipital; mandibules (fig. 2) non visibles d'en haut, armées de trois ou de quatre dents arquées en dedans, la quatrième est peu distincte; mâchoires non visibles d'en haut, presque aussi longues que la tête, couvertes d'écailles jaunâtres et pointues, qui forment des rangées transversales et très denses. Palpes peu distincts ou nuls. Antennes insérées l'une

(1) Dédié à mon ancien collègue, M. le chanoine Courte.

contre l'autre, presque à l'extrémité de la tête, contre le clypeus, composées de neuf articles; scape égal aux cinq articles suivants réunis, graduellement aminci aux deux bouts, *avec une dent aiguë et récurrente,* située au-dessus du milieu du côté ventral (fig. 3), extrémité du scape terminée par une courte spinule; second article sortant de

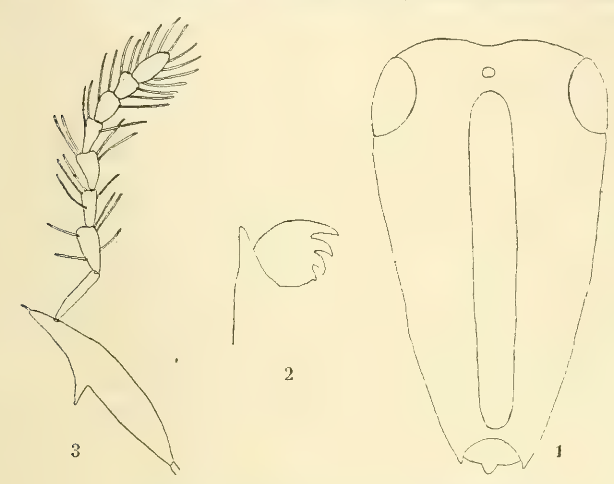


Fig. 1, tête vue de devant; fig. 2, une des mandibules; fig. 3, antenne (cam. luc.).

la partie dorsale du scape, un peu avant l'extrémité, mince, subcylindrique, plus long que le troisième; annelets nuls; articles 3-9 munis de spinules brunes et aussi longues que l'article, articles 3-6 plus de deux fois aussi longs que gros, un peu grossis distalement, 7e et 8e un peu plus courts, 9e aussi long que le 3e, mais subcylindrique, arrondi au bout. Thorax formant avec le grand axe de la tête presque un angle droit, convexe, de moitié plus long que large; pronotum profondément découpé en angle postérieurement, ses côtés atteignant les écaillettes; mésonotum en triangle équilatéral, sillons parapsidaux nuls; scutellum convexe et sans impression, un peu plus long que large, arrondi en arrière; segment médian court. Nervure sous-costale éloignée du bord, auquel elle aboutit peu avant le milieu, marginale longue, égalant presque la moitié de la sous-costale, stigmatique perpendiculaire, longue, atteignant les deux tiers de la marginale, noueuse au bout, post-marginale un peu plus longue que la marginale. Aux pattes antérieures la hanche est allongée, presque trois fois aussi longue que

grosse, fémur et tibia peu fortement grossis, le tibia très court, égal au tiers du fémur, le tarse plus long que le fémur, les quatre premiers articles tronqués obliquement et munis ventralement de denticules jaunes et très courts, premier article double du second, 3e et 4e pas plus longs que gros, 5e égal aux deux précédents réunis, crochets tarsaux bifides, le lobe inférieur aussi long que le supérieur, mais deux fois aussi large et tronqué au bout ; aux pattes intermédiaires la hanche est courte, le fémur et le tibia non épaissis, le fémur pas plus long que le tibia, distinctement plus court que le tarse, dont les articles sont tous inermes et tronqués obliquement, le 4e encore deux fois aussi long que gros, le 5e le plus long après le métatarse, crochets tarsaux conformés comme aux pattes antérieures sauf que le lobe inférieur est plus court que le supérieur ; aux pattes postérieures la hanche est courte, le fémur et le tibia assez fortement épaissis et d'égale longueur, l'éperon est unique, court et bilobé, le tarse presque deux fois aussi long que le tibia, le 4e article encore plus de deux fois aussi long que gros, crochets tarsaux comme aux pattes intermédiaires. Abdomen aussi long que le thorax, sessile, faiblement comprimé, le dernier sternite en soc de charrue et dépassant longuement le dernier tergite, tarière aussi longue que la moitié du corps, à valves noires en entier.

C. hamifera, n. sp. — ♀. Noir ; tête brun noir, deux premiers articles antennaires testacés, pattes testacé brunâtre. Tête et thorax lisses et brillants comme l'abdomen. Ailes hyalines, très brièvement ciliées, surface à soies éparses et très courtes, nervures jaunes. — Taille : 2 mill.

Togo (*Conradt*).

Cet insecte a quelque ressemblance avec *Urentedon verticillata* Ashm.

REVISION

DU GENRE RHAGOPHTHALMUS [Col. Lampyr.]

et descriptions d'espèces nouvelles

par E. Olivier.

Le genre *Rhagophthalmus* a été créé par Motschulsky (Et. Ent., 1859, p. 59) pour un insecte de la Chine, remarquable surtout par l'échancrure qui sépare postérieurement ses yeux. Depuis cette époque, Fairmaire a décrit plusieurs autres espèces; moi-même en ai fait connaître; dans les collections du British Museum, j'en ai trouvé plusieurs encore inédites et ma propre collection en contient également une nouvelle provenant de Chine.

Je donne ici un tableau dichotomique qui permettra d'arriver facilement à la détermination de toutes les espèces et je le fais suivre de la description des nouvelles, me contentant de résumer en quelques mots les principaux caractères distinctifs de celles déjà décrites.

Les genres *Rhagophthalmus, Dioptoma* et *Ochotyra*, qui ont de grandes affinités, constituent une famille voisine des *Drilidae* que j'ai appelée *Rhagophthalmidae* (Schenkling Catalogus Coleopt.). C'est, en effet, avec les *Drilus* que ces insectes ont le plus de rapports : ils s'éloignent des *Lampyridae* par leur facies et plusieurs caractères importants, bien qu'on trouve dans cette dernière famille le genre *Bourgeoisia* dont les yeux sont aussi entaillés postérieurement; mais la configuration de cette échancrure est tout autre et la forme de toutes les parties du corps est très différente.

Le genre *Rhagophthalmus* peut être ainsi caractérisé :

Yeux très grands, occupant la plus grande partie de la tête, chacun séparé bien distinctement en deux parties par une échancrure postérieure qui se prolonge triangulairement jusqu'à leur milieu, la partie supérieure ovalaire, l'inférieure arrondie embrassant tout le dessous de la tête et venant toucher celle de l'autre œil au delà des parties de la bouche. Mandibules étroites, aiguës et arquées; antennes toujours courtes, généralement ne dépassant pas le sommet du prothorax, composées de douze



R. sumatrensis E. Ol. — Tête (très grossie).

articles, les 4-10 faiblement dentés, le 11e plus allongé, le 12e étroit, acuminé. Prothorax court, convexe, rarement plus large que la tête. Écusson assez grand. Élytres rugueux, variables, acuminés, parallèles, oblongs, élargis, parfois plus courts que l'abdomen. Abdomen composé de huit segments se rétrécissant graduellement du 1er au 8e, ce qui lui donne une forme conique très aiguë. Motschulsky décrit cet organe comme concave, parce qu'il n'a eu sous les yeux qu'un individu desséché et aplati : il est, au contraire, très convexe, en cône très allongé chez tous les individus que j'ai examinés. Le pygidium est très étroit, à peu près cylindrique, tronqué au sommet. Le dernier segment ventral est incisé dans le milieu de son bord postérieur. Il n'y a aucune trace d'un appareil lumineux. Comme chez les Lampyrides, les fémurs s'articulent avec les trochanters par toute la longueur de leur côte externe. Les tarses sont composés de cinq articles, le cinquième est très long et complètement dégagé du précédent.



R. sumatrensis Ern. Ol. — *a*, antenne ; *b*, tarse (très grossis).

Je n'ai aucune donnée sur le genre de vie de ces insectes. L'examen de leurs téguments semble indiquer une activité nocturne et une habitation dans des lieux sombres, humides et chauds. Les femelles sont inconnues mais doivent être aptères et larviformes si on peut en juger par analogie avec celles des *Dioptoma* que M. Gahan a décrites (Proc. Entom. Soc. London, June 1908).

Dans le genre *Dioptoma*, chaque œil est complètement séparé en deux parties, séparées par une échancrure chargée de la même ponctuation que celle de la tête.

Dans *Ochotyra*, l'œil est entaillé peu profondément et la partie supérieure est beaucoup moins prolongée en arrière que l'inférieure.

Dans *Rhagophthalmus*, l'œil est échancré à peu près jusque dans son milieu.

Tableau des Espèces.

1. Élytres beaucoup plus courts que l'abdomen........... .... **brevipennis** Fairm.
— Élytres aussi longs ou à peu près aussi longs que l'abdomen.. 2.

2. Corps très étroit, cylindrique, filiforme, presque linéaire.
   .... **filiformis**, n. sp.
— Corps oblong, allongé ou atténué, mais non filiforme..... 3.
3. Prothorax et élytres criblés de points profonds, bien séparés, non confluents............... **sumatrensis** Ern. Oliv.
— Prothorax lisse ou très finement ponctué; élytres plus ou moins rugueux, mais n'offrant pas une ponctuation nettement distincte.. 4.
4. Prothorax à marges latérales, dilatées, étalées. .... 5.
— Prothorax étroit, convexe, à marges latérales apprimées. 6.
5. Bordures des élytres et du prothorax réduites à un étroit liséré...... .... **giganteus** Fairm.
— Bordures des élytres et du prothorax plus larges.......
   .... **ingens** Fairm.
6. Prothorax creusé d'un sillon sur toute sa longueur......
   .... **sulcicollis**, n. sp.
— Prothorax parfois impressionné, mais sans sillon longitunal.. 7.
7. Élytres noirs ou obscurs.............................. 8.
— Élytres fauves ou bruns marginés de fauve............. 11.
8. Prothorax varié de fauve et de noir.......... **confusus**, n. sp.
— Prothorax tout noir ou n'ayant qu'une très étroite bordure basilaire flave.. 9.
9. Une saillie transversale sur le disque du prothorax......
   .... **gibbosulus** Fairm.
— Pas de saillie transversale sur le prothorax............. 10.
10. Taille petite : 6 mill........................ **tonkineus** Fairm.
— Taille grande : 11 mill................... **scutellatus** Motsch.
11. Les quatre angles du prothorax fauves ; élytres uniformément d'un fauve brunâtre............. **xanthogonus**, n. sp.
— Les angles postérieurs, seulement, du prothorax fauves; élytres d'un fauve brunâtre avec l'angle apical et une bordure flaves...................... **Motschulskyi**, n. sp.

Rhagophthalmus giganteus Fairm., Ann. Soc. ent. Belg., 1888, p. 25. — Grande espèce bien caractérisée par les bords latéraux du prothorax étalés. La suture et la marge externe des élytres sont finement bordées de testacé. — Long. : 16 mill.

Yunnan (ma collection).

R. ingens Fairm., Notes Leyd. Mus., 1896, p. 227. — Ressemble

beaucoup au précédent dont il pourrait bien n'être qu'une variété. Encore plus grand (19-22 mill.); côtés du prothorax plus larges, élytres plus largement marginés de testacé.

Chine (ma collection).

R. sumatrensis Ern. Oliv., Ann. Mus. Genova, 1885, p. 372. — Sans être aussi déprimé latéralement que chez les espèces précédentes, le prothorax est plus élargi et moins cylindrique que chez les suivantes. La ponctuation profonde et très nette du prothorax et surtout des élytres, caractère que j'avais omis de mentionner dans ma description, sépare bien cette espèce de toutes ses congénères. — Long. : 10-11 mill.

Sumatra : M[t] Singalang, Radja (ma collection).

R. brevipennis Fairm., Notes Leyd. Mus., 1896, p. 227. — Une des petites espèces du genre dans lequel elle se distingue facilement par ses élytres oblongs, déhiscents, beaucoup plus courts que l'abdomen. — Long. : 6 mill.

Nagpur (British Mus.); Inde boréale (ma collection).

R. tonkineus Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1888, p. 352. — Pas plus grand que *R. brevipennis*, mais élytres aussi longs que l'abdomen et téguments obscurs, sauf les antennes et l'écusson. — Long. : 6,5 mill.

Tonkin (Ma collection).

R. gibbosulus Fairm., Ann. Soc. ent. Fr. 1899, p. 624. — Brun noirâtre; antennes, écusson et dessous du corps roux; prothorax finement marginé de roux à sa base et relevé transversalement sur son milieu; élytres acuminés, très atténués en arrière. — Long. : 8,5 mill.

Chine : Koua-Toun (Mus. Paris); Foochow (ma collection).

R. scutellatus Motsch., Et. Ent. 1853, p. 45; 1859, p. 59, pl. 1, fig. 12. — Brun noirâtre; antennes, écusson, jambes et base de la suture des élytres, testacés. — Long. 10-11 mill.

Pékin (ma collection).

R. filiformis, n. sp. — *Elongatus, angustissimus, parallelus, fulvus, setis griseis vestitus; antennis brevibus, prothoracis marginem anticum vix superantibus, serratis, villosis; capite parum excavato, punctato, nigro; prothorace nitido, piceo, lateribus dilutioribus, spar-*

sim punctato, convexo, cylindrico, antice arcuato, basi leviter sinuato, angulis obtusis, retroversis; scutello fulvo, apice truncato; elytris prothorace haud latioribus, angustissimis, parallelis, fusco-piceis, rugosis, bicostatis; pedibus longis, tarsis piceis, pectore piceo, ultimis ventris segmentis infuscatis. — Long. : 5-6 mill.; lat. 1,5 mill.

Ceylan (British Museum).

Cette petite espèce se distingue au premier coup d'œil par son corps étroit, filiforme, parallèle et la longueur de ses jambes.

R. sulcicollis, n. sp. — *Elongatus, subparallelus, nitidus, pubescens; antennis et mandibulis flavis; capite nigro; prothorace, scutello et elytris brunneo-piceis; prothorace subquadrato, antice valde arcuato, tenuissime punctulato, basi sinuato, angulis acutis, in medio longitudinaliter sulcato; prothorace triangulari; elytris prothorace latioribus, elongatis, parallelis, rugosis, obsolete costulatis; subtus flavus, tribus ultimis ventris segmentis infuscatis, femoribus flavis, tibiis et tarsis piceis.* — Long. : 12 mill.

Thibet : Yalong à plus de 3.000 mètres (British Museum).

Bien reconnaissable à ses élytres allongés, étroits, parallèles et au sillon bien marqué sur toute la longueur du prothorax.

R. confusus, n. sp. — *Oblongus, villosus; capite nigro; antennis capite vix longioribus, fulvidis, serratis; prothorace transverso, antice attenuato, margine antico arcuato, basi sinuato, angulis acutis, sparsim tenuissime punctato, fulvo, macula discoidali nigra et margine laterali tenuiter nigro limbato; scutello triangulari, fulvo; elytris prothorace haud latioribus, dein paululum ampliatis et apicem versus attenuatis, fusco-piceis, rugosis, bicostulatis, pectore et femoribus fulvis, tibiis et tarsis piceis, abdominis segmentis piceis, fulvo limbatis.* — Long. : 11 mill.

Ceylan (British Museum).

Le prothorax est fauve avec l'extrême bord latéral noir et une tache discoïdale noire. Cette tache est mal limitée et a une étendue variable; elle atteint le milieu de la marge antérieure mais n'arrive pas jusqu'à la base et latéralement elle est séparée de la bordure par un espace fauve plus ou moins étendu. La poitrine est fauve, les segments de l'abdomen en dessus et en dessous sont bruns, bordés de testacé.

R. xanthogonus, n. sp. — *Oblongo-elongatus, postice attenuatus, villosus; capite nigro, antennis brevibus, fulvis, pilosis, serratis;*

prothorace subquadrato, antice rotundato, sparsim tenuissime punctato, basi sinuato, angulis productis, nitido, nigro, angustissime flavido limbato, angulis latius flavidis; scutello flavido, triangulari, apice truncato; elytris prothorace haud latioribus, apicem versus attenuatis, fulvis vel fulvo-piceis, rugosis, tricostulatis; abdomine, femoribusque fulvis, tibiis et tarsis infuscatis. — Long. : 8 mill.

Chine (ma collection).

Prothorax noir, avec les quatre angles fauves et une fine bordure de cette dernière couleur; élytres fauves ou d'un brun fauve, se rétrécissant en arrivant au sommet, chargés de trois côtes, dont la médiane est la plus saillante et se prolonge sur toute la longueur.

R. Motschulskyi, n. sp. — *Oblongus, postice valde attenuatus, fulvus, villosus; capite nigro; prothorace antice arcuato, basi sinuato, angulis obtusis sed productis, laevi, nigro, nitido, angulis posticis flavis; scutello flavo, apice truncato; elytris prothorace haud latioribus, statim attenuatis, ad apicem angulosis, rugosis, tricostulatis, fusco-piceis, basi, sutura, margine et apice flavis; subtus rufus.* — Long. : 10 mill.

Chine : Hong-Kong (British Museum).

Prothorax noir, avec seulement les angles basilaires flaves. Élytres très atténués, cunéiformes, d'un flave brunâtre, avec un espace à la base, la suture, la marge et le sommet de l'angle apical flaves.

Contribution à la faune

DES COLÉOPTÈRES DES ILES COMORES

par E. Fleutiaux.

J'ai eu la bonne fortune de recevoir de la Grande-Comore, de Mohéli et d'Anjouan, au cours de ces dernières années, un nombre important d'Insectes de tous les ordres et j'ai pensé qu'il était intéressant d'en donner la liste.

Je commencerai par les *Cicindelidae*, les *Melasidae* et les *Elateridae*. Cette publication pourra être continuée pour les autres familles de Coléoptères et pour les Insectes des autres ordres, avec le concours des spécialistes qui voudront bien me venir en aide. Les matériaux que je possède sont à la disposition de ceux de mes collègues désireux de les étudier.

Les envois de Mohéli m'ont été faits par M. Pupier, de Djouma-Dougna; ceux d'Anjouan, par M. Advisse-Desruisseaux, d'Ajao, Domaine de Nioumakélé; ceux de la Grande-Comore, par M. Humblot, et par M. Malet, de Moroni.

CICINDELIDAE.

Cicindela oculata Chaud., Bull. Mosc., 1843, IV, p. 695. — W. Horn, Deutsche Ent. Zeitschr., 1898, p. 194. — All., in Grandid., Hist. Madag., XXI, 1902, p. 9.

minuta Brullé, Arch. Mus., I, 1839, p. 126, t. 8, f. 2. — Künck., in Grandid., Hist. Madag., Col., 1887, t. 24, f. 1.

var. **Pierroni** Fairm., Le Natur., 1880, p. 236. — Id., Ann. Soc. ent. Fr., 1880, p. 321.

De Madagascar. — La variété de Fairmaire a été décrite sur des exemplaires récoltés à Nossi-Bé par Pierron. Elle diffère de l'espèce par son aspect plus métallique. C'est à elle que se rapportent les individus capturés à Anjouan par M. Desruisseaux.

C. centropunctata Dej., Sp. Col., V, 1831, p. 245. — Fairm., Ann. Soc. Ent. Belg., 1893, p. 522. — All., l. c., p. 7.

Fairmaire la cite des Comores. J'en possède un exemplaire de Mayotte, venant de sa collection.

C. melancholica F., Ent. syst., Suppl., 1798, p. 63. — C. Waterh., Ann. Mag. Nat. Hist., (5), III, 1879, p. 360. — Fairm., l. c. — All., l. c., p. 9.

Espèce répandue dans la partie septentrionale de l'Afrique et en Syrie. Citée d'Anjouan par Fairmaire et par Alluaud (*Bewsher*).

C. trilunaris Kl., Ins. Madag., 1833, p. 120, t. 1, f. 1. — Brullé, l. c., p. 132, t. 8, f. 8. — Coq., Bull. Soc. ent. Fr., 1849, p. 162. — Künck., l. c., t. 24, f. 6. — Fairm., l. c.; — Id., Bull. Soc. ent. Fr., 1896, p. 222. — All., Bull. Mus. Paris, 1896, p. 371. — Fleut., Bull. Mus. Paris, 1899, p. 72; — Id., Mém. Soc. zool. Fr., 1899, p. 5. — All., in Grandid., Hist. Madag., XXI, 1902, p. 9.

De Madagascar et d'Adabra. — Grande-Comore (*Humblot*) d'après Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Belg., 1893, p. 522. Je l'ai reçue d'Ajao, Anjouan (*Desruisseaux*) et de Djouma-Dougna, Mohéli (*Pupier*).

MELASIDAE.

Fornax madagascariensis Cast., in Silb. Rev. Ent., III, 1835, p. 173 (*Galba*). — Guér., Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 182, t. 5, ff. 28-30. — Coq., Ann. Soc. ent. Fr., 1856, t. 15, ff. 3 *a-i*. — Bonv., Mon. Eucn. (Ann. Soc. ent. Fr.), 1872, pp. 307 et 381, et 1871, t. 18, f. 7. — Fairm., Ann. Soc. Ent. Belg., 1893, p. 523. — Brancs., Jahr. Ver. Trencs., XVI, 1893, p. 234. — Fleut., Bull. Mus. Paris, 1899, p. 25. — All., in Grandid., Hist. Madag., XXI, 1902, p. 202.

Larva : Coq., l. c., p. 511, t. 15, ff. 3 *j-k*; — Id., Bull. Soc. ent. Fr., 1858, p. 162. — Lac., Gen. Col., IV, 1857, p. 564. — Schiödte, Ann. Mag. Nat. Hist., XIII, 1866, p. 173. — Perris, in Bonv., Mon. Eucn. (Ann. Soc. ent. Fr.), 1871, p. 38.

Madagascar et Nossi-Bé. — Fairmaire l'a cité de Mayotte (*Humblot*).

Arrhipis madagascariensis Fleut., l. c., p. 26. — All., l. c., p. 203.

Décrit de la Baie d'Antongil. — Reçu de Mohéli (*Pupier*).

ELATERIDAE.

Agrypnus fuscipes F., Syst. Ent., 1775, p. 211 (*Elater*); — Id., Syst. El., II, 1801, p. 224 (*Elater*). — Herbst, Käf., IX, 1801, p. 342, t. 158, p. 11 (*Elater*). — Germ., Zeitschr. Ent., II, 1840,

p. 253. — Cast., Hist. Nat. Ins. Col., I, 1840, p. 237 (*Amaurus*). — Cand., Mon. Élat., I, 1857; pp. 23 et 24; — Id., Revis. Mon. Élat. 1874, p. 3. — Fairm., Bull. Soc. ent. Fr., 1893, p. 323. — Fleut., Bull. Soc. ent. Fr., 1893, p. 329; — Id., l. c., 1894, p. 252. — Cand., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 52. — All., in Grandid., Hist. Madag., XXI, 1902, p. 204.

D'après Chap. et Cand. (Cat. larv. Col., 1853, p. 482), la larve est probablement celle décrite par Lequien (Mag. Zool., 1831, t. 41), sous le nom d'*Anthia sexguttata* F. — Aud. et Br., Hist. Nat. Ins., Col., I, 1834, p. 268, t. 9, ff. 2 *b*. — Westw., Intr., 1839, p. 67, f. 2.

A. fuscipes Ol. ne se rapporte pas à cette espèce, mais à *A. notodonta* Latr. Je possède dans la collection Chevrolat le *type* provenant de vieille collection Olivier; cet exemplaire avait été communiqué à Germar en 1843.

Son habitat est très étendu : Bengale, Hindoustan, Ceylan, Séchelles, Réunion, Madagascar. — Reçu d'Anjouan (*Desruisseaux*).

Lacon irroratus Kl., Abhandl. Berl. Ac., 1832, p. 65 (*Elater*). — Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 94 et 109; — Id., Revis. Mon. Élat., 1874, p. 44. — Künck., in Grandid., Hist. Madag., Col., 1887 [1891], t. 37, f. 7. — Fairm., Ann. Soc. Ent. Belg., 1893, p. 523. — Cand., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 54 (nec *confusus* Cand.). — Fleut., Mém. Soc. zool. Fr., 1899, p. 6. — All., l. c., p. 207 (nec *confusus* Cand.).

Madagascar et Nossi-Bé. — Cité par Fairmaire de la Grande-Comore (*Humblot*). Je l'ai reçu d'Anjouan (*Desruisseaux*) et de la Grande-Comore (*Humblot*).

Ctenicera lugubris Cand., Mon. Élat., I, 1857, pp. 204 et 206, t. 5, f. 4. — Fairm., l. c., p. 523. — All., l. c., p. 211.

Décrit de Mozambique. — Cité par Fairmaire de Mayotte (*Humblot*). La ponctuation du pronotum est fine et serrée, mélangée en avant de quelques points plus gros espacés. La pubescence grise est dense, celle garnissant les deux sillons longitudinaux du pronotum est brunâtre. Les interstries impairs des élytres sont relevés en forme de côtes peu saillantes et presque dénudés. — Long. : 13 à 20 mill.

Ajao, Anjouan (*Desruisseaux*). — Moroni, Grande-Comore (*Malet*).

C. Pupieri Fleut., Bull. Soc. ent. Fr., 1903, p. 228.

Djouma-Dougna, Mohéli (*Pupier*).

Alaus pectinatus Fairm., Ann. Soc. Ent. Belg., 1897, p. 381. — All., l. c., p. 212.

Décrit des Comores (*Humblot*). Je crois pouvoir rapporter à cette espèce l'unique individu envoyé d'Anjouan (*Desruisseaux*). Il a été pris en forêt, à 700 mètres d'altitude.

Psephus bucculatus Cand., Mon. Élat., II, 1857, pp. 20 et 25. — Fairm., l. c., 1893, p. 523. — Cand., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 59. — All., l. c., p. 213.

De l'Afrique orientale allemande et de Nossi-Bé. Je ne l'ai jamais vu de Madagascar. — Fairmaire le cite de Mayotte (*Humblot*), je le possède également de cette localité dans la collection Jekel. — Humblot me l'a envoyé de la Grande-Comore.

Melanoxanthus melanocephalus F., Sp. Ins., I, 1781, p. 272 (*Elater*). — Thunb., Nov. Ins. Sp., III, 1784, p. 63 (*Elater*). — F., Mant. Ins., I, 1787, p. 174 (*Elater*). — Ol., Ent., II, 1790, N° 31, p. 41, t. 4, ff. 36 *a* et *b* (*Elater*). — F., Ent. syst., I, 2, 1792, p. 229 (*Elater*); — Id., Syst. El., II, 1801, p. 239 (*Elater*). — Herbst, Käf., X, 1806, p. 111, t. 168, ff. 10 et 10 *b* (*Elater*). — Germ., Zeitschr. Ent., V, 1844, p. 191. — Cand., Mon. Élat., II, 1857, p. 512, t. 7, ff. 12 et 12 *a*. — Künck., in Grandid., Hist. Madag., XXII, Col., II, atl., 1887 [1891], t. 36, f. 6. — Cand., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 64. — All., in Grandid., Hist. Madag., XXI, 1902, p. 217.

Mayotte. — Commun dans toutes les régions intertropicales.

Megapenthes distractus Cand., l. c., p. 63. — Fleut., Mém. Soc. zool. Fr., 1899, p. 6. — All., l. c., p. 216.

Cité de Mayotte par Ch. Alluaud (*Faymoreau*).

M. usurpatus, n. nom. — *umbilicatus* Cand., l. c., p. 63. — All., l. c., p. 217.

var. **Humbloti**, pattes et antennes jaunes.

Grande-Comore (*Humblot*).

M. Pupieri, n. sp. — Allongé, brun, avec le front, le bord antérieur du pronotum et les élytres en partie jaunâtres, pubescence grise. Tête à ponctuation serrée, large et ombiliquée. Antennes jaunes. Pronotum plus long que large, peu et graduellement rétréci en avant,

ponctué comme la tête. Élytres subparallèles, rétrécis seulement au sommet, fortement ponctués-striés, interstries rugueux. Dessous brun obscur; ponctuation assez fine, surtout sur l'abdomen, pubescence peu apparente. Pattes jaunes. — Long. : 8 mill.

Voisin de *M. flavescens* Cand.; de couleur brune, de forme plus étroite, ponctuation moins forte, interstries des élytres moins rugueux.

Djouma-Dougna, Mohéli (*Pupier*).

M. comoriensis, n. sp. — Ressemble beaucoup à *M. Pupieri*; de forme plus large, coloration à peu près semblable. Tête à ponctuation forte, plus profonde et non ombiliquée. Antennes obscures. Pronotum moins long, plus convexe, ponctuation forte, peu serrée, simple. Interstries des élytres faiblement rugueux. Dessous obscur. Pattes jaune clair. — Long. : 7,5 mill.

Grande-Comore (*Humblot*). — Nioumakélé, Anjouan (*Desruisseaux*).

Anchastus Desruisseauxi, n. sp. — Corps elliptique, déprimé, noir peu brillant, pubescence rousse. Tête convexe, assez for tement ponctuée. Antennes d'un brun jaunâtre. Pronotum très rétréci en avant, arqué sur les côtés, ponctué comme la tête, angles postérieurs non divergents, bicarénés. Élytres ponctués-striés; interstries plans, fortement rugueux à la base, faiblement en arrière. Dessous noir, ponctué légèrement, notamment sur l'abdomen. Pattes jaunes. — Long. : 9,5 mill.

Voisin de *A. sylvanus* Cand.; en diffère par la ponctuation non ombiliquée; élytres noirs, stries peu profondes; dessous noir. Se distingue de *A. morio* Cand., par les pattes jaunes.

Nioumakélé, Anjouan (*Desruisseaux*).

A. Humbloti, n. sp. — Ovale, brun rougeâtre, clair sur les élytres, pubescence jaune. Tête peu convexe, rugueusement ponctuée. Antennes ferrugineuses. Pronotum fortement rétréci en avant, arqué sur les côtés, superficiellement rugueux, angles postérieurs non divergents, non carénés. Élytres ponctués-striés, interstries rugueux, plus faiblement en arrière. Dessous de même couleur, abdomen plus clair. Pattes jaunes. — Long. : 5 mill.

Petite espèce, chez laquelle les angles postérieurs ne sont pas visiblement carénés.

Grande-Comore (*Humblot*).

Cardiophorus Hedenborgi Cand., Mon. Élat., III, 1860, pp. 111 et 197. — Fairm., l. c., p. 523. — All., l. c., p. 218.
abyssinus Cand., Élat. nouv., IV, 1889, p. 43.

La ponctuation du pronotum est variable.

Érythrée, Obock et Aden. — Cité par Fairmaire de Grande-Comore (*Humblot*).

C. liberatus Cand., l. c., VI, 1896, p. 57 ; — Id., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 69. — All., l. c., p. 219.
var. *a* Cand., Élat. nouv., IV, 1896, p. 57.

Mayotte.

C. lutosus Cand., l. c.; — Id., Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 69. — All., l. c.

Mayotte. — Reçu de Djouma-Dougna, Mohéli (*Pupier*).

Cardiotarsus luridipes Fairm., l. c., pp. 523 et 534. — Cand., l. c. — All., l. c.

Cité par Fairmaire de Mayotte (*Humblot*). Je l'ai moi-même reçu de ce dernier, de la Grande-Comore.

Bibliographie

particulière à la faune entomologique des îles Comores.

Fairmaire. — Notes sur les Coléoptères recueillis par Ch. Coquerel à Madagascar et sur les côtes d'Afrique : 1re partie (Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 753). — 2e partie (Ann. Soc. ent. Fr., 1869, p. 179). — 3e partie (Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 29).

Id. — Coléoptères des Iles Comores (Ann. Soc. Ent. Belg., 1893, p. 521).

Id. — Diagnoses de deux Cérambycides des Comores (Bull. Soc. ent. Fr., 1894, p. 253).

Candèze. — Élatérides des Iles Comores, Seychelles et Mascareignes (Ann. Soc. Ent. Belg., 1895, p. 69).

Id. — Élatérides nouveaux, 6e fasc., p. 57 (Mém. Soc. Roy. Sc. Liége, (2) XIX, 1896).

Fairmaire. — Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache, 4e note (Ann. Soc. Ent. Belg., 1897, p. 381).

Alluaud. — Liste des Insectes Coléoptères de la région malgache (Grandidier, Hist. Madag., XXI, 1902).

FLEUTIAUX. — Liste des Insectes rapportés des Iles Comores par le Dr Lafont (Bull. Jard. Col., 1902, N° 7, p. 123).

LAFONT. — Les cultures de l'Archipel des Comores. Maladies et ennemis du cocotier (Bull. Jard. Col., 1902, N° 9, p. 323).

FLEUTIAUX. — Descriptions de deux Élatérides nouveaux (Bull. Soc. ent. Fr., 1903, p. 228).

ID. — Insectes de Mohéli (Bull. Jard. Col., 1904, N° 17, p. 623).

ID. — Description d'un *Sternotomis* nouveau de Mohéli (Comores) (Bull. Soc. ent. Fr., 1905, p. 7).

DESRUISSEAUX. — Cucurbitacées tropicales. Ennemis (Agr. prat., pays chauds. Bull. Jard. Col., VII, 1907, 1er sem., pp. 15 et 329).

ID. — Arboriculture tropicale. Insectes nuisibles (l. c., VIII, 1908, 1er sem., p. 124).

NOTES SUR LES GOMPHINES D'AFRIQUE

[NEVROPT. ODON.]

par R. MARTIN.

En mars 1892, M. de Selys-Longchamps eut à étudier un *Gomphus* d'Abyssinie et fut frappé par les proportions singulières des trois derniers segments des mâles, proportions qui n'existaient chez aucune autre espèce du genre.

Il en fit le type d'un nouveau genre, *Crenigomphus*, caractérisé par la brièveté du 9e segment de l'abdomen du mâle, qui est moitié plus court que le 8e et moitié plus court que le 10e.

Quelques années après, j'eus à examiner un *Gomphus* mâle du lac Tchad, ressemblant au type du genre *Crenigomphus* par son facies et par les proportions des trois derniers segments de l'abdomen, mais en différant par certains caractères génériques, et j'en fis le type d'un nouveau genre, *Dentigomphus*.

Actuellement, j'ai sous les yeux un *Gomphus* mâle de l'Afrique orientale, différent des deux types ci-dessus, mais ayant comme eux les trois derniers segments de l'abdomen bâtis sur le même modèle et qui doit être le type d'un troisième genre que je nommerai *Bursigomphus*.

Ces trois genres forment un groupe africain très remarquable, à cause de la conformation inusitée de l'abdomen des mâles, mais ils sont assez dissemblables pour demeurer séparés, et je suis convaincu que les entomologistes penseront, comme moi, que ces trois genres doivent être maintenus, à moins de créer des grands genres ou des sous-genres, ce que je répugne à faire. On en jugera d'après les caractères que je vais comparer ci-après.

Gen. **Crenigomphus** (d'après De Selys).

Pas de nervule basale sous-costale. Occiput droit, denticulé. Thorax jaunâtre à bandes brunes, les bandes médianes renfermant de chaque côté avec les antéhumérales un espace jaunâtre ovale.

Abdomen assez robuste, épaissi à la base et au bout. Pieds courts. 10e segment du mâle denticulé au bout, ayant deux fois la longueur du 9e qui est moitié plus court que le 8e. Les 8e et 9e dilatés en feuilles médiocres égales.

Appendices supérieurs plus courts que le dernier segment, épais,

presque droits. L'inférieur subtriangulaire, aussi long, complètement redressé entre les supérieurs; son extrémité fendue.

La femelle a les 8e-9e segments de l'abdomen dilatés en feuilles, comme le mâle, l'écaille vulvaire courte, large, divisée en deux pointes par une échancrure, les trois derniers segments diminuant successivement de longueur.

Ce genre comprend, d'après Selys, deux espèces : *C. denticulatus* Selys, dont l'abdomen mesure 28 mill., l'aile inférieure 24 mill., le stigma 3,5 mill.; et *C. abyssinicus* Selys, espèce dont le mâle n'est pas connu.

Le *Crenigomphus denticulatus* type habite l'Afrique orientale, mais j'ai reçu de Sikasso (Haut-Sénégal-Niger) un insecte très voisin qui est évidemment une sous-espèce et auquel je donne le nom suivant :

C. denticulatus occidentalis, n. subsp. — ♂. Abdomen : 30 mill.; aile inf. : 25 mill.; stigma : 3,5 mill.

Nervation brune, mais la costale largement jaune, stigma noir, surmontant 5 cellules et demie, 11-14 anténodales et 8-9 postnodales aux supérieures. Les ailes entièrement teintées de jaunâtre. Stature pas très robuste. Prothorax noir, bordé de jaune. Thorax brun très clair, avec les antéhumérales courtes, s'évasant vers le haut, ne touchant ni le haut ni le bas, les humérales jaunes et les côtés jaunes avec deux traits noirs. Pieds jaunes, avec un anneau noirâtre aux jointures des fémurs, plutôt courts. L'abdomen peu grossi à la base, épaissi aux derniers segments, jaune taché de noir : Le 1er et le 2e avec une tache noire de chaque côté de l'arête dorsale jaune; le 3e et le 4e avec un anneau basal, une tache dorsale supérieure ovale et une tache inférieure de chaque côté de l'arête dorsale; le 5e avec une tache supérieure dorsale ovale émettant de chaque côté une ligne en forme d'aileron et une tache terminale en fer de lance; le 6e avec le même dessin, mais le bout du fer de lance inférieur rejoignant par une ligne dorsale la tache supérieure; le 7e avec une bande dorsale noire; les 8e-9e noirs en haut, jaunes en bas, le 10e globuleux et arrondi en dessus, noir, avec une bande dorsale jaune et les côtés jaunes. Appendices supérieurs noirs en dessus, jaunes sur les côtés, en forme d'ongles crochus, recourbés en bas, de la longueur du 10e segment. Appendice inférieur comme chez le type.

Le *C. occidentalis* diffère, comme on voit, de ce type, par l'abdomen un peu plus mince, le 10e segment relativement plus court, les appen-

dices supérieurs plus longs et surtout par l'absence complète d'expansions foliacées sous les 8e et 9e segments. Du reste, le facies général est le même, sauf pour les appendices supérieurs dont la forme est un peu différente.

Gen. **Dentigomphus** R. Martin.

Le genre *Dentigomphus* est voisin du genre *Crenigomphus*. Ce qui caractérise le genre *Dentigomphus* et le différencie de l'autre, c'est : l'occiput courbe, non denticulé; l'abdomen mince, à peine élargi au 2e segment, très élargi aux derniers segments; les fémurs très courts; le 10e segment plus court que le 8e et seulement une fois et demie plus long que le 9e; les appendices supérieurs aussi longs que le dernier segment; l'absence des feuilles sous les 8e et 9e segments.

Mais on remarquera que la sous-espèce *C. occidentalis* forme le passage d'un genre à l'autre et se rapproche beaucoup du *Dentigomphus*, à tel point que si le genre *Crenigomphus* n'existait pas, l'espèce *Crenigomphus occidentalis* pourrait être considérée comme appartenant au genre *Dentigomphus*.

Ce qui, pour le moment, milite en faveur du maintien des deux genres, c'est qu'il faudrait, si on les réunissait, modifier en grande partie les caractères du genre *Crenigomphus* établis par M. de Selys-Longchamps.

Gen. **Bursigomphus**, n. gen.

Une nervure basale sous-costale à l'aile supérieure droite. Occiput droit, non denticulé. Thorax marron clair à bandes jaunes, les bandes antéhumérales très divergentes du bas vers le haut, ne touchant ni le bas ni le haut, les côtés avec larges bandes jaunes sous les ailes.

Abdomen mince, épaissi à la base et au bout. Pieds courts, mais les fémurs assez longs.

10e segment du mâle non denticulé au bout, ayant presque deux fois la longueur du 9e qui est presque moitié plus court que le 8e. Les 8e-9e dilatés en feuilles assez larges.

Appendices supérieurs plus longs que le dernier segment, minces, presque droits d'abord, puis un peu recourbés au bout. L'inférieur aussi long, d'abord très penché en bas, puis redressé pour toucher le bout des supérieurs; son extrémité non visiblement fendue.

Les sous-triangles des deux ailes supérieures traversés par une nervule.

Ce genre est créé sur une seule espèce :

Bursigomphus pardus, n. sp. — ♂. Abdomen : 33 mill.; aile inf. : 29 mill.; stigma : 4,5 mill.

Nervation en partie jaunâtre ou brune, stigma noir très long, surmontant 5 cellules; 13-14 anténodales et 7-8 postnodales aux supérieures. Ailes teintées de jaunâtre. Les triangles libres, excepté les deux sous-triangles des ailes supérieures qui sont divisés par une nervule. Prothorax noir bordé de jaune. Thorax de couleur brun très clair entourant des antéhumérales jaunes évasées, une bande humérale jaune et deux bandes jaunes larges sur les côtés. Pieds jaunes, sauf les tibias des deux dernières paires qui sont noirs. Abdomen peu grossi à la base, très élargi aux trois derniers segments, jaune taché de noir : le 1er segment jaune avec deux traits horizontaux brunâtres, le 2e avec un point noir de chaque côté de l'arête dorsale et un léger anneau noir terminal; les 3-4e avec une ligne dorsale plus épaisse en haut, deux fins anneaux transverses et un large anneau terminal; les 5-6e avec ligne dorsale et large anneau terminal s'étendant en haut par deux taches en forme de tête; le 7e tout jaune sauf, au bout, deux points représentant un vestige de la tache en forme de tête; le 8e jaune avec deux points au centre, le 9e avec deux taches noires basales, le 10e avec une ligne noire évasée, de chaque côté de l'arête dorsale. Les feuilles jaunes, bordées de noir; le 10e segment très élargi en dessous. Appendices supérieurs jaunes, épaissis après la base, puis assez étroits, en crochets au bout; l'inférieur épais, penché d'abord en dessous puis redressé entre les supérieurs, jaune, large, avec une sorte de dent de chaque côté jusqu'au redressement, puis mince jusqu'au bout, avec l'extrémité noire.

Afrique orientale anglaise, 1 ♂.

Une femelle, du Natal, s'y rapporte évidemment. Elle est tout à fait semblable pour la taille, la face et le front jaunes sans taches, la coloration, les ailes. Elle en diffère seulement : 1° par les trois derniers segments qui diminuent progressivement de longueur, mais ce caractère est propre aux femelles du groupe, et par les derniers segments jaunes à peine teintés de noirâtre; 2° par les pieds jaunes, plus épais que ceux du mâle; 3° par le manque absolu de feuilles sous les segments 8 et 9; 4° par tous ses triangles libres. Les appendices sont jaunes, très minces et très courts, écartés et très pointus.

Outre les insectes ci-dessus, j'ai reçu de l'Afrique orientale anglaise, un mâle unique d'une Gomphine, non encore connue, qui est le *type* d'un nouveau genre, dont voici la description :

Gen. **Lestinogomphus**, n. gen.

Pas de nervule basale sous-costale. Ailes assez longues, très étroites, mais très arrondies au bout; tous les triangles petits, libres, suivis de deux rangs de cellules; l'angle anal très obtus; stigma moyen, couvrant cinq cellules. Front droit, épistome saillant; occiput droit, non denticulé. Yeux très évasés intérieurement. Thorax extrêmement étroit. Abdomen très grossi à la base, le 2ᵉ segment formant un bourrelet épais avant son extrémité, bourrelet dans lequel l'extrême bout du 2ᵉ segment et le 3ᵉ sont télescopés, le reste de l'abdomen excessivement mince jusqu'au bout. Aucune expansion en forme de feuilles. 8ᵉ segment un peu plus grossi que les autres, moitié plus long que le 9ᵉ qui est lui-même plus de moitié plus court que le 10ᵉ, ce dernier cylindrique allongé, prolongé en dessous, et portant à son extrémité supérieure une petite épine. Pieds assez courts, la dernière paire mince et assez longue. Appendices supérieurs du mâle droits, courts, à peine du tiers du 10ᵉ segment, terminés par une petite griffe recourbée en bas; l'inférieur de même longueur, redressé au bout où il touche l'extrémité des petites griffes des supérieurs.

Lestinogomphus angustus, n. sp. — ♂. Long. totale : 39 mill.; abdom. 32 mill.; aile inf. 21 mill.; stigma 2,25 mill.

Ailes minces et allongées, très légèrement jaunies à la base en haut, avec 14 anténodales et 9 postnodales aux supérieures, 10 anténodales et 9 postnodales aux inférieures; la boucle anale de 4 cellules uniformes; stigma mince, brun jaune. Tête aplatie, épistome avancé; face très rugueuse d'un gris jaune sale, front saillant, jaunâtre, dessus de la tête noir; lame de l'occiput droite, basse, courte, jaunâtre. Prothorax jaunâtre, largement arrondi au bout. Dessus du thorax jaunâtre avec, de chaque côté, une large tache brune oblongue ne touchant pas le bas et englobant dans son milieu une petite tache ovalaire jaune. Les côtés jaune verdâtre avec trois lignes noirâtres, la centrale courte. Fémurs jaunes, les postérieurs atteignant au moins le 2ᵉ segment, garnis d'une multitude d'épines noires très serrées, le bout nuancé de marron clair; tibias et tarses jaunâtres en dessus, noirâtres en dessous, garnis aussi d'épines. Abdomen très mince, jaunâtre, très élargi aux deux premiers segments, le 2ᵉ avec un bourrelet jaune et terminé par une ligne noire, les 3ᵉ, 5ᵉ avec le bout noirâtre et nuancés de noirâtre au centre, le 6ᵉ noirâtre, les 7-8ᵉ plus élargis nuancés de noirâtre, le 10ᵉ jaunâtre très allongé. Appendices supérieurs courts, assez épais, terminés par de petits crochets, jaunes,

les inférieurs jaunes, redressés, très courts par suite de l'allongement inférieur du 10e segment. Stature générale svelte et mince.

Afrique orientale anglaise, 1 ♂, pris en janvier.

Gen. **Gomphus** Leach.

Gomphus zebra, n. sp. — ♂. abd. 26 mill.; aile inf. 20 mill.; stigma 2 mill.

Ailes assez étroites, assez courtes, assez arrondies à l'extrémité, limpides, très légèrement salies, avec 15-16 anténodales et 10 postnodales aux supérieures, 10-11 anténodales et 11 postnodales aux inférieures, la boucle anale de 4 cellules irrégulières, stigma assez mince, jaune clair. Face entièrement jaune cuir, ainsi que le vertex, lame de l'occiput un peu élevée, jaunâtre, courte. Prothorax brun; thorax marron clair taché de jaune : un large collier le long du prothorax, deux antéhumérales minces, courtes, ne touchant ni le haut ni le bas, divergentes en haut; les côtés avec une large bande jaune clair sous chacune des quatre ailes; le dessous, ainsi que les pieds, entièrement marron clair. Les fémurs moyens, assez épais. Abdomen épaissi à la base et au bout, assez mince au surplus, le 1er segment jaune avec un anneau noir central, les autres marron clair avec un anneau jaune basal, sauf les 3 derniers (en médiocre état) gris marron avec des feuilles peu proéminentes de même couleur. Appendices supérieurs jaunes, écartés, complètement droits, un peu plus longs que le dernier segment; l'inférieur jaunâtre, presque aussi long, terminé par deux pointes longues, très divergentes, demeurant toutefois entre les supérieurs. L'angle anal est droit, la base du triangle anal est particulièrement longue.

Cameroun, 1 seul ♂.

G. pilosus, n. sp. — ♂ jeune. Abdomen 28 mill.; aile inf. 24 mill.; stigma 2,5 mill.

Ailes très longues, étroites, limpides, avec 15-17 anténodales et 13-16 postnodales aux supérieures, 12 anténodales et 12 postnodales aux inférieures, la boucle anale très irrégulière; stigma mince, jaune clair. Face brune, front jaune, vertex brun. Prothorax jaune nuancé de brun. Thorax marron, avec antéhumérales ovales, un peu divergentes, ne touchant pas le haut, touchant à peine le bas près d'un point jaune, le long des sinus alaires; les côtés avec trois raies jaunes, la raie centrale incomplète. Pieds jaunes, courts, les fémurs assez épais. Abdomen marron clair. Mais il est probable qu'avec l'âge, des

dessins jaunes se seraient formés, bien qu'on n'en voie guère la trace, sinon par apparence d'un large anneau plus clair à la base des 3-6e segments. Des feuilles médiocres, brun très clair, sous les 8-9e segments. Appendices supérieurs jaune clair, de la longueur du 10e segment, excessivement recourbés, presque repliés en bas, couverts de poils noirs très longs; l'inférieur de moitié, droit, noirâtre, en forme de grosse épine.

Afrique orientale allemande, 1 ♂ très jeune; ♀ inconnue.



NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LA PONTE DES ŒUFS ET LA VIE LARVAIRE

de *Tabanus quatuornotatus* Meig. [Dipt.]

par A. Lécaillon.

Avec la planche 2.

J'ai signalé précédemment un certain nombre de faits concernant la ponte des œufs et la vie larvaire chez *Tabanus quatuornotatus* Meig. [1]. Ces faits se rapportaient à des observations datant des années 1904 et 1905. Depuis lors, j'ai pu compléter, sur divers points, l'étude du Diptère dont il s'agit, car j'ai rencontré cet insecte, en assez grande abondance, au cours des années 1906, 1907 et 1908. D'une manière générale, mes nouvelles observations ont vérifié les anciennes tout en les précisant, de sorte que je donnerai seulement, dans le présent travail, les indications qui me semblent s'ajouter utilement aux renseignements que j'ai publiés antérieurement.

A. — Conditions dans lesquelles sont pondus les œufs.

Dans mon mémoire de 1905 et dans ma note de 1906, j'ai fait remarquer que les œufs étaient disposés sur les tiges *desséchées* de diverses plantes herbacées. Je n'ai trouvé, malgré mes multiples recherches, que bien peu d'exceptions à cette règle. En 1907, j'ai recueilli cependant une ponte fixée à une tige verte de graminée, et en 1908 une ponte fixée sur une branche desséchée de bouleau qui était fichée en terre. Actuellement, je crois toujours que la femelle pond sur les tiges desséchées parce qu'elles sont plus rigides que les tiges vertes. On peut remarquer en effet que pendant la durée de la ponte, les brins d'herbes qui portent l'Insecte tendent très souvent à se ployer, surtout quand ils sont agités par le vent. Sur les brins desséchés, le Taon est dans une situation beaucoup plus stable et peut plus facilement donner à la masse d'œufs sa forme assez compliquée.

Les emplacements où les œufs ont été pondus, dans tous les cas

(1) Voir mon mémoire « Sur la ponte des œufs et la vie larvaire des Tabanides » (Annales de la Soc. entom. de France, 1905) et ma note « Sur quelques points de l'Histoire naturelle des Tabanides » (Comptes rendus des séances de la Soc. de Biologie, 1906).

qu'il m'a été donné d'examiner, ont toujours été ceux des coteaux boisés situés loin de tout cours d'eau. Ce fait, à lui seul, est certainement suffisant pour prouver que les larves de *Tabanus quatuornotatus* ne sont pas aquatiques mais terrestres.

Les pontes les plus tardives que j'ai observées l'ont été le 14 juin; cependant je crois qu'il peut y en avoir d'un peu plus tardives, car j'ai trouvé des œufs contenant encore des larves, jusqu'au 22 juillet (en 1907).

Dans cette espèce, pour l'endroit considéré, la période de reproduction paraît donc s'étendre, tout au moins certaines années, de la fin de mai à la fin de juin. Sur ce point la durée de deux ou trois semaines que j'avais admise, dans ma note de 1906, comme étant celle de la période de ponte, me semble donc un peu trop courte.

La durée moyenne du développement embryonnaire, d'après les observations publiées dans mon premier mémoire, serait de 12 ou 13 jours. Mais j'ai pu constater que les larves ne sortent généralement pas de l'œuf aussitôt qu'elles sont entièrement formées; elles y restent au contraire encore renfermées pendant un temps qui semble pouvoir être assez long. Ainsi, j'ai constaté en 1907 que des œufs pondus le 11 juin n'étaient pas encore éclos le 28 juin. Des œufs recueillis le 11 juillet, et déjà certainement pondus depuis longtemps, ne s'ouvrirent, pour donner passage aux larves, que le 22 du même mois. Et cependant le développement embryonnaire est complètement terminé au bout de 12 ou 13 jours, car il suffit, à ce moment, de froisser légèrement les œufs pour en faire sortir les larves.

On peut admettre, par conséquent, que les larves ne quittent pas les enveloppes ovulaires à l'abri desquelles elles se sont formées, avant d'avoir besoin de nourriture; depuis l'époque de leur formation jusqu'à celle de leur sortie, elles continuent vraisemblablement à trouver, dans les enveloppes ovulaires, une protection efficace. Peut-être aussi l'enveloppe ovulaire que les larves doivent percer pour sortir de l'œuf, présente-t-elle une résistance variable suivant les conditions de milieu dans lesquelles se trouve celui-ci. Dans un milieu humide, par exemple, l'enveloppe serait moins résistante que dans une atmosphère privée de vapeur d'eau, et la larve sortirait alors beaucoup plus facilement dans le premier cas que dans le second. Cette larve serait alors adaptée à rester renfermée dans le chorion de l'œuf assez longtemps pour attendre que les conditions atmosphériques soient telles qu'elle puisse percer ce chorion pour effectuer sa sortie. Je n'ai pas fait de recherches précises en vue de vérifier cette manière de voir.

Lorsqu'elles sortent des œufs, les larves restent parfois pendant

quelques instants à la surface de la masse ovulaire. Elles exécutent alors des mouvements de contraction très variés et finissent par tomber sur le sol dans lequel elles s'enfoncent immédiatement. Souvent elles sont accolées les unes aux autres, formant des sortes de grappes qui finissent par se détacher de la masse ovulaire et par tomber à terre.

B. — Description des masses d'œufs pondus sur les tiges d'herbe.

La masse d'œufs que j'ai décrite et figurée dans mon mémoire de 1905, avait été pondue, comme je l'ai indiqué, par un Taon que j'avais capturé alors que la ponte des œufs était commencée, et qui avait été renfermé dans un bocal de verre. Depuis cette époque, j'ai pu examiner un nombre considérable de pontes de *T. quatuornotatus* et me rendre compte des différences individuelles très nombreuses que l'on trouve dans la disposition des diverses masses d'œufs que l'on rencontre. Un certain nombre de ces pontes sont représentées dans la planche jointe au présent mémoire; elles indiquent quelques-unes des dispositions les plus intéressantes que j'ai rencontrées. La masse ovulaire décrite dans mon premier mémoire doit être considérée comme une ponte incomplète; on en trouve du reste de semblables sur les brins d'herbe, dans les lieux où les Taons vont pondre. Mais très souvent la ponte a été beaucoup plus abondante que celle que j'ai décrite en 1905. Dans les cas où la masse d'œufs attachée à un brin d'herbe atteint son maximum de développement, elle est beaucoup plus allongée dans le sens vertical que celle figurée dans mon premier mémoire, et elle possède un deuxième plan de symétrie qui est horizontal et perpendiculaire au plan principal de symétrie passant par la tige qui sert de support et par la pointe antérieure que présente la masse ovulaire (voir la fig. 1). Mais rarement la masse ovulaire est ainsi complètement terminée, et on trouve tous les intermédiaires entre la forme décrite dans mon 1er mémoire et la forme à 2 plans de symétrie (fig. 2 et 3).

Très souvent les pontes sont groupées sur le même brin d'herbe, au nombre de 2, 3 ou 4 (fig. 2 et 3).

Enfin, assez souvent, comme je l'ai déjà fait remarquer dans ma note de 1906, deux pontes sont, non seulement contiguës, mais forment véritablement le prolongement l'une de l'autre (fig. 2). Ces pontes accolées proviennent-elles de la même femelle; ou proviennent-elles

de deux femelles différentes? Je n'ai pu faire d'observation directe pour éclaircir ce point de l'histoire de *T. quatuornotatus*.

Parfois la tige herbacée qui supporte la masse d'œufs est très fine, et alors celle-ci l'entoure pour ainsi dire complètement, même en arrière, car les deux rangées longitudinales d'œufs les plus postérieures se rejoignent complètement en arrière, suivant la ligne médiane de la tige. Dans d'autres cas la masse d'œufs est attachée au niveau de l'épi porté par la tige d'une graminée; alors elle n'embrasse qu'une faible partie du support, de sorte qu'en arrière, au niveau de la masse ovulaire, celui-ci demeure visible sur une assez large étendue.

D'ailleurs, les masses d'œufs n'ont jamais une forme rigoureusement géométrique, et de nombreuses irrégularités dans les détails de leur construction peuvent toujours s'observer. Cependant, d'une manière générale, on peut dire que les œufs sont disposés horizontalement et placés par rangées qui, lorsqu'elles sont observées dans le sens horizontal ou dans le sens vertical, présentent toujours une disposition plus ou moins régulière.

C. — Vie larvaire.

J'ai insisté, dans mes précédentes publications, sur la grande résistance des larves de *Tabanus quatuornotatus* soit à l'humidité, soit à la sécheresse, ce qu'explique fort bien la présence, à la surface du corps, d'une tunique chitineuse très épaisse et imperméable. Plongées dans le sublimé acétique, à la température de 24°, les larves restent vivantes pendant plus d'une demi-heure. Il convient de noter que beaucoup de larves de Diptères se comportent, sur ce point, exactement comme les larves de Taons.

J'ai tenté l'élevage de larves écloses le 27 juin 1905. C'est dans la terre humide qu'il paraît réussir le mieux. En février 1906, un assez grand nombre de ces larves étaient encore vivantes; elles avaient relativement peu grossi, et ne mesuraient que 7 ou 8 millimètres de long, au lieu de 2 ou 3 au moment de la naissance. Quelques-unes vécurent un an sans avoir atteint une taille beaucoup plus développée. Je pus même conserver cinq ou six larves jusqu'au mois de juillet 1906.

Dans les conditions qui viennent d'être indiquées, les larves ont un tube digestif contenant presque toujours des débris terreux qui lui donnent une couleur noirâtre.

On pourrait conclure, de ces observations, que chez *Tabanus quatuornotatus* la durée de la vie larvaire est supérieure à un an. Je crois

cependant qu'il ne faut accepter cette opinion qu'avec réserve, car il est manifeste que les larves conservées dans la terre humide ne paraissent pas y rencontrer les conditions exactes qu'elles trouvent lorsqu'elles vivent librement. Leur croissance y est, par suite, très ralentie, et ne peut être comparée à la croissance normale. A ce sujet, de nouvelles recherches sont donc encore à entreprendre.

Explication de la planche 2.

Fig. 1. — Masse ovulaire typique de *Tabanus quatuornotatus* : *a*, masse d'œufs vue de côté et de grandeur naturelle; *b*, vue par la face antérieure et de grandeur naturelle; *c*, grossie et vue de côté.

Fig. 2. — Deux masses ovulaires placées l'une au-dessous de l'autre et accolées l'une à l'autre; *a*, de grandeur naturelle; *b*, grossies.

Fig. 3. — Quatre masses ovulaires placées sur le même brin d'herbe; *a*, de grandeur naturelle; *b*, grossies. Les deux masses de la région moyenne de la partie de tige représentée sont accolées l'une à l'autre.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN

(1843-1910)

par H. Caillol.

Licet sapere sine pompa, sine invidia.
(Sénèque, Ep. 103.)

Une longue amitié vieille déjà de près d'un tiers de siècle et que rien ne put jamais ébranler, la reconnaissance d'un humble disciple pour le maître vénéré auquel il dut son initiation à la passionnante science de la nature, dispensatrice de tant de jouissances et de consolations, me désignaient peut-être à l'honneur de tracer ici d'Elzéar Abeille de Perrin une suprême esquisse. D'autres, sans doute, auraient eu une compétence et une autorité que je suis loin de posséder, pour rappeler comme il conviendrait de le faire ce que fut l'entomologiste, les services qu'il rendit à notre chère science et l'étendue de la perte que tous nous avons faite à sa disparition; il n'en est point, du moins, que cette perte ait plus affecté que moi, qui me suis trouvé privé à la fois du plus incomparable des amis et, dans la science, du plus sûr, du plus complaisant et du plus expérimenté des guides. Aussi est-ce le cœur plein de tristesse, d'émotion et de regrets que j'essaierai de tracer le tableau de la vie consacrée uniquement au devoir, à la bienfaisance et à la science qui fut celle du maître dont l'entomologie tout entière est en deuil et que moi, je pleure!

Elzéar Abeille de Perrin naquit à Marseille le 3 janvier 1843. Après de fortes études qui firent de lui un fin lettré et un délicat érudit, il se destina à la carrière du droit et fit au barreau de sa ville natale de brillants débuts qui semblaient augurer des plus heureux succès. Mais il était plus particulièrement porté par la nature de son esprit vers l'étude des sciences naturelles.

Poussé par cet esprit de sacrifice, de générosité et de dévoûment qui crée ces héros modestes des exploits desquels le monde ne retentit point, et que soutenaient et développaient encore les profonds sentiments religieux qu'il nourrissait, il avait pris, à cette époque, la résolution de renoncer aux joies du mariage et de la création d'une famille qui lui fût personnelle, pour se consacrer à celle fort nombreuse d'un

frère aîné qu'il affectionnait profondément et qui se trouvait désemparé par la perte prématurée d'une épouse chérie. Mais, comme si elle lui eût été reconnaissante de l'ardeur qu'il montrait pour elle, la Science devait le récompenser, ainsi que nous le verrons plus tard, en renversant ses projets et en lui fournissant l'occasion de rencontrer la femme qui devait être la fidèle et admirable compagne de toute son existence. C'est ainsi que l'Entomologie eut une influence prépondérante sur l'orientation définitive de sa vie et contribua à créer autour de lui l'atmosphère de bonheur dans laquelle il a vécu.

Dès qu'il eut pris la résolution de ne point se marier, il abandonna le barreau et consacra exclusivement à l'étude de la nature son intelligence et sa vie. C'est de cette époque (1864) que date son entrée dans la Société entomologique de France, à laquelle il adresse dès lors ses premiers travaux et ses premières notes, listes de captures d'espèces rares, observations biologiques, notamment sur les mœurs du *Corœbus bifasciatus* Ol., ce dévastateur, ignoré jusque-là, de nos forêts de Chênes et des ravages duquel, à peine âgé de vingt ans, il indiquait au Conservateur des forêts du Luberon, le moyen pratique de les défendre, remarques synonymiques, descriptions d'espèces nouvelles, etc., coups d'essais qui furent des coups de maître, qui le classèrent d'emblée parmi les observateurs et les entomologistes les plus consciencieux et donnèrent la mesure de ce qu'il devait être.

Certains (je ne parle pas des profanes) confondent l'Entomologie avec la manie de la collection : ranger dans des cartons des cadavres d'insectes embrochés à de longues épingles, décrire à tort et à travers de prétendues espèces, ou, à défaut, les moindres modifications de taille, de forme ou de couleur, que l'on décore de l'appellation de variétés et que, plus justement, la terminologie moderne nomme des aberrations pour bien marquer leur peu de consistance et d'importance, c'est en cela pour eux que consiste l'Entomologie. Leur but inavoué est de satisfaire la vaine gloriole de contempler dans les catalogues leur nom accolé à une dénomination plus ou moins latine, quand ce n'est pas, ce qui est triste à dire, de contenter leur cupidité et de tirer profit de prétendues nouveautés! Ceux-là collectionnent les insectes comme d'autres le font des timbres-poste ou des vieilles médailles, leurs descriptions encombrent les catalogues de synonymies souvent indéchiffrables et ils ne font qu'augmenter les difficultés d'une science déjà suffisamment ardue.

D'autres, et Abeille de Perrin était de ceux-là, ont de l'Entomologie une conception autrement scientifique et élevée. Elle consiste pour eux à apprécier par l'examen des seules différences (combien légères,

parfois!) dans le squelette externe des insectes le degré des modifications nécessaires et suffisantes dans des formes voisines et essentiellement variables pour fixer entre elles la délimitation de cette entité indéfinissable que nous nommons l'espèce. Ils cherchent à découvrir les affinités véritables de chacune de ces espèces pour répartir logiquement et aussi naturellement que possible leur nombre incommensurable dans ces groupements conventionnels, mais indispensables pour en faciliter l'étude, que nous nommons genres, tribus, familles, etc. Ils étudient la biologie de chacune de ces espèces, l'histoire de ses métamorphoses, ses mœurs. Ils cherchent à déterminer son rôle fatal et indispensable dans l'équilibre général de la nature et les lois qui président à sa dispersion géographique, etc. Il leur faut encore, pour pouvoir suivre les travaux de leurs devanciers de tous temps et de tous pays (et ce n'est point là la moindre des difficultés qu'ils aient à vaincre), se reconnaître dans cette réédition perfectionnée du chaos de Babel qu'est l'histoire de l'état civil de chaque espèce et qui constitue ce que l'on appelle sa synonymie.

C'est bien ainsi qu'Abeille de Perrin comprenait l'Entomologie. Mais dans des études aussi délicates, de quelle sûreté de coup d'œil, de quelle rectitude de jugement, de quelle probité scientifique n'était-il pas doué! Comme il savait faire abstraction des éléments essentiellement variables de couleur, de forme, de taille, etc., et discerner parmi leurs modifications infinies le caractère fixe et immuable qui doit définir chaque espèce! Avec quelle logique il savait tirer des conclusions qui s'imposaient de prémisses qui auraient échappé à un observateur moins consciencieux!

D'une telle conception de l'Entomologie, il résultait qu'il considérait la merveilleuse et presque unique collection qu'il avait su réunir comme un accessoire indispensable, il est vrai, à ses études, pour trouver aisément les termes de comparaison dont il ne lui était pas possible de se passer, mais néanmoins secondaire. Aussi, sa générosité native aidant, il considérait cette collection, non, pour ainsi dire, comme sa propriété personnelle, mais comme celle de la science tout entière. Non seulement elle était à la disposition de tous ceux qui désiraient la consulter, mais encore il communiquait à la première demande ses types et ses cartons les plus précieux, n'hésitant pas souvent à les faire voyager au loin, au risque des dangers multiples des transports. Bien plus, il donnait, non seulement ce qu'il possédait en surplus, mais encore ses types, ses uniques, ses notes, le fruit de son travail. Il suffisait qu'il s'agît de l'intérêt supérieur de la science, de l'éclaircissement d'un point douteux ou d'une question litigieuse, et il

s'effaçait, disparaissait, n'était plus rien! Il était heureux pourvu que son sacrifice aboutît à la solution d'un problème, à un travail utile quelconque. Je ne veux pour preuve, s'il en était besoin d'une, d'un désintéressement si rare et si absolu que le fait suivant :

« En 1869, raconte-t-il lui-même, dans la préface de sa Monographie des Malachides, je m'appliquai à réunir les documents nécessaires pour une monographie des espèces de l'ancien monde et je les avais à peu près tous en mains, lorsque éclata la guerre. Après 1870, les relations scientifiques furent interrompues et craignant que de longtemps il me fût impossible d'obtenir certaines communications promises et que je jugeais indispensables, j'abandonnai mon projet. Peu de temps après, M. Peyron le reprit pour son propre compte, et *je fus heureux de lui adresser mes notes et mes insectes*. Précisément j'arrivais alors d'une première exploration en Orient où j'avais rencontré bon nombre de formes inédites appartenant à ma famille de prédilection et *je m'empressai de les lui soumettre pour qu'il les visât dans sa monographie.* »

Cette générosité, sa serviabilité jamais en défaut et sa courtoisie dans la discussion lui eurent bientôt attiré de toute part, en outre de vives sympathies et de solides amitiés, des demandes incessantes de renseignements et de déterminations, des sollicitations de ses précieux avis et de ses conseils expérimentés. Il ne savait souvent auquel répondre, il négligeait ses propres études, ses propres intérêts même, mais il ne lui était pas possible de refuser un service. Aussi chacun s'efforçait-il de lui prouver sa reconnaissance, comme il pouvait, par des dons qui enrichissaient sa collection ou par la dédicace d'espèces nouvelles dont il était souvent lui-même l'inventeur véritable, mais dont il cédait à d'autres l'honneur de les baptiser. C'est ainsi qu'il est peu d'ordres ou de familles où l'on ne rencontre de nombreuses espèces qui portent l'un des noms spécifiques « *Abeillei, Perrini* ou *Elzeari* » destinés à perpétuer sa mémoire ou l'hommage d'une reconnaissance!

Et cependant que de peines, que de difficultés vaincues, que de dangers courus représentent les bestioles accumulées dans ses cartons! Par quelle passion, par quel désir de savoir ne faut-il pas être soutenu pour affronter toutes les fatigues, tous les périls que représentent de tels trésors! Mais, plus jeune, il dépensait sans compter son activité, sa force physique, sa santé même, quand il s'agissait de ses chères études.

C'est d'abord, en 1870, l'exploration des grottes des Pyrénées, à la recherche des insectes aveugles dont Dieck, en 1869, avait décrit quelques espèces dans le Berliner Entomologische Zeitschrift. Dès le mois de juin 1870, accompagné de MM. Henry de Bonvouloir, de Bagnères

de Bigorre, Ehlers, de Carthagène, et Léon Discontigny, Abeille part sans la moindre hésitation pour tâcher de retrouver les espèces de Dieck et, toujours généreux et ne songeant qu'aux autres, « pour signaler, ajoute-t-il, aux entomologistes à venir, leurs chances et leurs moyens de transport et de logement, dans une excursion de cette nature. » En l'espace de vingt jours, du 7 au 27 juin 1870, ils explorent toutes les grottes qui leur sont signalées dans le département de l'Ariège. La fatigue, les difficultés, les dangers auxquels ils s'exposent en parcourant avec un matériel imparfait des grottes et des couloirs souterrains, pour la plupart encore inexplorés et bien loin d'être aménagés à l'usage des touristes mondains, comme le sont maintenant beaucoup d'entre elles, ne les arrêtent ni ne les découragent. Bien plus, quelques jours après leur retour, Abeille repart seul pour les explorer à nouveau ! Résultat incroyable : en vingt jours, exploration de trente et quelques grottes, capture, non seulement de nombreux exemplaires des espèces de Dieck, mais encore d'un *Trechus* (*T. Abeillei* Pand.), de 3 *Anophthalmus* (*A. Trophonius* Ab., *A. Cerberus var. inaequalis* Ab. et *A. Ehlersi* Ab.), un Bythinien (*Machaerites cristatus* Saulcy) et 12 *Adelops* nouveaux, sans compter les représentants d'autres ordres, Crustacés, Annélides, Mollusques, Arachnides et Diptères, dont ils constatent la présence, enfin (chose plus importante encore) observations précises des conditions biologiques nécessaires à l'existence de ces curieux insectes, observations qui, sans aucun doute, ont influé sur les découvertes des nombreuses espèces qui en ont été faites depuis lors !

Malheureusement les tristes événements qui marquèrent les années 1870 et 1871 ne permirent pas à Abeille de Perrin de publier immédiatement après son retour une relation détaillée de cette exploration et ce ne fut qu'en avril 1872 qu'il donna, sous le titre de Notes sur les Insectes cavernicoles de l'Ariège, le journal succinct de son voyage et la description des espèces nouvelles qu'il en avait rapportées. Ce n'est là d'ailleurs qu'un début, une sorte d'apprentissage de ce sport nouveau qu'il a lui-même pittoresquement qualifié d'ascensions à rebours ; car, depuis, soit seul, soit accompagné de quelques privilégiés, il a visité et exploré dans le midi de la France plus de 200 grottes, dont quelques-unes profondes de plusieurs kilomètres, et les résultats de ces explorations sont tels, qu'en 1875 il pouvait écrire déjà : « Je suis certain que dans peu d'années le genre *Adelops* sera plus remarquable que celui des *Homalota* pour la quantité de ses espèces. »

Ce furent ensuite ses explorations en Syrie.

La première date de 1874 ; cette année-là, entraîné par le désir de

visiter les lieux témoins des prodigieux événements qui ont marqué les débuts de la religion à laquelle il fut toute sa vie profondément et sincèrement attaché, poussé aussi par l'attrait scientifique d'une faune à peu près inconnue jusque-là, à découvrir, pour ainsi dire, il part pour Jaffa, où la Destinée l'avait conduit pour lui faire rencontrer celle dont les nombreux mérites seuls étaient capables de le faire renoncer au célibat qu'il s'était promis de garder, la fille de M. Philibert, consul de France dans cette ville, dans la famille duquel il fut reçu à son arrivée. Après avoir visité les lieux saints, sous les rayons brûlants du soleil d'Orient, il remonte la côte syrienne, séjourne à Beirouth, Latakieh, Alexandrette, dans les marais malsains de laquelle il contracte les fièvres paludéennes et rentre enfin, épuisé, mais rapportant une quantité prodigieuse d'insectes (plus de 40.000!) à préparer, à déterminer et à décrire. Malheureusement les fruits de ce premier voyage devaient être en grande partie perdus, car, trop souffrant pour pouvoir s'occuper lui-même de la préparation de ses récoltes, il dut les confier à un tiers qui, par négligence, accident ou quelque autre cause, les laissa périr.

Quelque désastreuses qu'eussent été pour sa santé les conséquences d'une pareille randonnée, loin d'en être découragé, la richesse de la faune de cette région, qu'il n'a fait qu'entrevoir, excite son désir de la connaître mieux; ce désir le hante. Du littoral syrien qu'il a visité, il a aperçu la région montagneuse et sylvatique de l'Antiliban; il sait qu'au delà commence la région désertique, région mystérieuse, région inconnue et inexplorée, dont les Bédouins, ces écumeurs du désert, défendent jalousement l'entrée aux Européens. Que cachent, au point de vue faunique, ces pays non encore visités et climatériquement si divers? Quelles formes étranges recèlent-ils? Quels chaînons insoupçonnés dans la série des êtres? Le besoin de savoir, de connaître du nouveau, de dévoiler quelques secrets de la mystérieuse nature est plus fort que la prudence la plus élémentaire, que l'instinct de la conservation, que les liens plus doux que son mariage récent vient de lui créer. Il n'attend qu'une occasion pour réaliser son projet dont il n'a parlé à personne.

C'est en 1879 que cette occasion se présente. Appelé de nouveau en Syrie par le règlement de la succession de M. Philibert, son beau-père, qui venait de décéder, il part de Jaffa, où il laisse sa jeune épouse, à laquelle il donne rendez-vous à Beïrouth, et se dirige vers le lac de Tibériade.

Sachant bien les dangers auxquels il est exposé de la part des Bédouins nomades qui infestent cette région, il avait, pour dissimuler sa

qualité d'Européen, qui n'eût pas manqué de le faire massacrer, revêtu un costume arabe. Il n'avait pour tout équipage qu'un mauvais cheval sur lequel il était monté et était accompagné seulement d'un jeune Arabe, nommé Djoriùs, élevé dans une école française et qui devait, le cas échéant, lui servir d'interprète. C'est ainsi qu'il se lance à l'aventure, se nourrissant presque exclusivement d'oranges, se présentant aux Bédouins, quand il en rencontrait, comme un médecin venu de l'Inde pour chercher et cueillir des simples et leur demandant l'hospitalité, dont jamais un musulman ne viole les lois. S'imagine-t-on quelles privations, quelles souffrances il dut subir pendant les quatre mois que dura un tel voyage, sous un soleil torride, qui, pendant le jour, élevait la température jusqu'à 45°, tandis qu'elle s'abaissait, pendant la nuit, au-dessous de 0°? Par quelle passion ne faut-il pas être soutenu pour résister à semblables épreuves! Mais les forces physiques ont une limite et, pendant son retour, atteint, pour comble d'infortune, de coliques hépatiques provoquées par le climat malsain et la nourriture insuffisante, il crut maintes fois sa dernière heure arrivée, ordonnant à son jeune Arabe de l'abandonner au pied d'un arbre, où il mourrait en paix, et lui recommandant de se rendre à Beïrouth, pour y faire connaître son triste sort. Il arrive cependant au rivage de la Méditerranée, mais il est au dernier degré de l'épuisement, sa maigreur est telle qu'on le prendrait littéralement pour un cadavre ambulant et que, détail typique, en parlant il mord ses joues, et lorsque enfin, à Beïrouth, il retrouve sa femme, celle-ci ne le reconnaît point!

Les résultats scientifiques de ce raid incroyable furent prodigieux et la faune coléoptérologique en fut augmentée du coup de plus de 600 espèces nouvelles! Mais ce résultat surprenant était chèrement payé par les ravages qu'un tel abus de ses forces avait causés dans son organisme, par la ruine de sa santé et par les souffrances qu'il a endurées depuis lors, jusqu'à son dernier jour!

Il est bien peu de gens qui, après de pareils exploits, eussent résisté au plaisir d'emboucher la trompette de la renommée et qui, au moyen soit du livre, soit de la conférence, voire même de la presse, grossissant au besoin quelque peu les détails, ne se fussent efforcés d'en retirer le maximum de gloire, d'honneur et de profit. Mais Abeille de Perrin était un modeste, il n'avait qu'un but, en accomplissant le prodigieux effort qu'il venait de faire, enrichir la science et apprendre du nouveau; ce but était atteint, le reste le laissait froid. Aucune de ses œuvres, aucune de ses publications ne contient le moindre récit, la moindre allusion aux faits, mémorables cependant, que je viens de rappeler, et il ne les révélait à ses quelques intimes, dans ses con-

versations privées, que si, en quelque sorte, on l'y contraignait.

Jugeant qu'il avait à Marseille trop de parents, d'amis ou de connaissances pour se reposer en paix, refaire sa santé délabrée et travailler, comme il aimait à le faire, dans le silence et la retraite,

> Il chercha sur la terre un endroit écarté
> Où de suivre ses goûts on ait la liberté.

C'est à Hyères, ce coin d'Orient transporté en Provence, dont le ciel toujours bleu et le soleil toujours radieux le séduisit, qu'il crut trouver le calme et la tranquillité qu'il désirait. Mais quoi qu'il eût fait pour s'en défendre, la renommée de sa valeur scientifique l'y avait déjà précédé.

Il y avait à Hyères un homme, un savant, dont l'affabilité, la générosité, le dévouement, l'esprit pétillant et la modestie étaient proverbiales. Cet homme, le Docteur J.-B. Jaubert, avait formé le projet de doter sa ville d'un Musée qui réunît les richesses fauniques et archéologiques répandues sur tout le sol de notre incomparable Provence. L'arrivée à Hyères d'un savant tel qu'Abeille de Perrin ne pouvait le laisser indifférent et ces deux hommes, du reste, possédant les mêmes qualités, ne pouvaient que s'entendre; ce fut tôt fait et une vive sympathie les unit bientôt. Abeille de Perrin épousa rapidement les idées de son ami, et, de concert, ils se mirent à l'œuvre, récoltant, déterminant, classant et disposant dans les vitrines du musée naissant les innombrables productions provençales dans toutes les branches de l'histoire naturelle. C'est ainsi qu'Abeille de Perrin, en outre de l'Entomologie générale, se mit à rassembler pour ce Musée une collection d'œufs d'oiseaux qui en forme encore actuellement l'un des principaux ornements.

Malgré les travaux exceptionnels que je viens de passer en revue, explorations lointaines, fondation du Musée d'Hyères, malgré l'état précaire de sa santé, il ne faudrait pas croire qu'Abeille de Perrin eût jamais négligé ses études favorites. Telle était sa puissance de travail qu'il trouvait encore le moyen, non seulement de se mettre à la disposition de ses collègues de tous pays pour déterminer et étudier les innombrables insectes qui lui étaient adressés de toute part, mais encore de produire presque à jet continu des études, des descriptions d'espèces nouvelles, des communications aux diverses Sociétés françaises ou étrangères dont il faisait partie. Rencontrait-il un genre, un groupe, une famille d'insectes dont l'étude n'était pas complète ou lui paraissait insuffisante, il se mettait à l'œuvre et il avait bientôt éclairé les difficultés, résolu les questions les plus ardues. C'est ainsi qu'en

1874, après son premier voyage en Syrie, il donne dans le Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse une ÉTUDE SUR LES SALPINGIENS EUROPÉENS; en 1874 encore, une magistrale étude, modestement intitulée ESSAI MONOGRAPHIQUE SUR LES CISIDES EUROPÉENS ET CIRCAMÉDITERRANÉENS, après laquelle il n'y a plus rien eu à dire au sujet de cette famille si difficile; en 1875, il publie dans les Annales de la Société entomologique de France un SYNOPSIS DES DRYOPHILUS DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE; en 1878, dans le Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, une NOTE SUR LA curieuse FAMILLE DES LEPTODIRITES. Et ce n'est là qu'une mention bien sommaire et bien incomplète de quelques-uns de ses travaux; car longue et presque impossible à dresser serait la liste complète des remarques, descriptions, notes, etc. qu'il adressa de 1867 à 1910 à je ne sais combien de Sociétés et de Revues, la Société entomologique de France, celle de Belgique, la Revue Française d'Entomologie, l'Échange, l'Abeille, le Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, celui de la Société des Sciences Naturelles de Provence, de la Société Linnéenne de Provence, les Miscellanea Entomologica, les Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille, le Bulletin de la Société Biologique de France, que sais-je encore? et c'est à bien plus de mille que s'élève le nombre des espèces dont il a enrichi nos catalogues! Car il est peu ou point de famille de Coléoptères qui n'aient attiré son attention et où il n'ait eu à faire connaître quelques nouveautés.

Entre toutes, cependant, il affectionnait plus particulièrement celles dont les représentants, vêtus, pour ainsi dire, d'un rayon cristallisé de ce soleil qu'il aimait tant, ou d'une robe de moire ou de satin aux reflets chatoyants, hantent les corolles parfumées des fleurs et en sont comme de vivants ornements. Il fut toujours frileux, dit-il, ces amants du soleil le sont aussi : de la similitude des goûts naît en général la sympathie et c'est ainsi qu'il explique sa prédilection pour les Malachides, et aussi, faut-il ajouter, pour les Buprestides.

Les premiers furent l'objet de son œuvre principale : LES MALACHIDES D'EUROPE ET DES PAYS VOISINS, parue en 1891 et qui lui valut, en 1892, l'honneur bien mérité du prix Dollfus.

Quant aux seconds, il rêvait d'en faire le pendant de ses Malachides, Déjà il avait, depuis longtemps, préparé, soit au moyen d'études partielles publiées çà et là et notamment dans la Revue Française d'Entomologie, soit par les matériaux accumulés dans ses cartons, les éléments d'une Monographie, à laquelle il était prêt à mettre la main, quand la mort est venue briser sa plume, perte irréparable pour ceux qui peuvent apprécier la valeur du travail qu'il nous aurait donné!

Ces travaux sédentaires ne lui avaient cependant pas fait perdre le goût des voyages, mais sa santé toujours chancelante, quoique améliorée, et surtout les huit enfants qui lui restaient sur les douze qu'il avait eus de son mariage ne lui permettaient plus des déplacements aussi longs et aussi lointains qu'autrefois. Néanmoins, quand l'âge de ses enfants le lui permit, il désira connaître l'Algérie et, en 1893, il fit, en compagnie du Dr A. Chobaut, une excursion à Milianah et Margueritte; puis, les années suivantes, accompagné de sa vaillante femme, il visita d'abord Biskra et la Tunisie et ensuite la forêt de Cèdres de Téniet-el-Haad. De ces divers lieux il rapporta encore d'abondantes et précieuses récoltes.

Rien de ce qui touche à l'Entomologie ne le laissait indifférent, et ses études ne s'étaient pas tellement spécialisées à l'ordre des Coléoptères qu'il eût délaissé les autres ordres, généralement plus négligés. Je ne cite que pour mémoire le nombre considérable d'espèces nouvelles dues à ses recherches qu'il adressa pour les décrire à M. Pandellé, dans l'ordre des Diptères, à M. le Dr Puton, dans celui des Hémiptères et surtout parmi les Cicadines. Je laisserai de côté les faits très curieux de stylopisation qu'il observa sur des Andrènes ou des Sphégides, faits encore inobservés en France et qui accroîtront le catalogue de nos Rhipiptères. Je ne dirai rien non plus des nombreux Orthoptères et Névroptères qu'il avait recueillis et qui figurent dans sa collection. Mais il éprouvait, en dehors des Coléoptères, une attraction spéciale pour les Hyménoptères, dont la Provence nourrit, surtout dans certains genres, un nombre considérable d'espèces. N'avait-il pas pris, ainsi qu'il le dit quelque part, dans un rayon de 3 ou 400 mètres, 20 espèces d'*Anthidium*, alors que le catalogue Dours n'en mentionnait que 18 pour la France tout entière? Mais, parmi les Hyménoptères, il n'en est point qui surpasse la beauté des Chrysides, chez lesquels « l'or, l'indigo, l'émeraude, la pourpre se combinent de manière à produire les effets les plus admirables ». Séduit « par les allures de ces petits bijoux vivants, si vives que l'œil a peine à les suivre dans leurs rapides évolutions », il se mit à les rechercher avec attention et, en novembre 1876, il publiait dans la Feuille des Jeunes Naturalistes les diagnoses de 14 espèces nouvelles recueillies par lui dans les Bouches-du-Rhône et le Var en un mois et demi de chasse. Ce n'était là, du reste, qu'un travail préparatoire au « Synopsis critique et analytique des Chrysides de France » qu'il donnait en octobre 1878 et dans lequel il décrivait 35 autres espèces inconnues ou méconnues. Enfin, il ne faut pas oublier l'Essai de classification des espèces françaises du genre Foenus, Hyménoptères térébrants entophages, qui paraissait

en 1879 dans le Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse et dans lequel il faisait connaître 7 espèces nouvelles sur 21 que comprend le genre.

Bien qu'il n'eût jamais recherché la gloire ni les honneurs et qu'il eût même pris soin de s'y dérober, il n'était pas possible qu'une notoriété semblable à celle qu'il avait acquise et qu'un bagage scientifique tel que celui dont je viens d'essayer de donner une faible idée, n'eût pas attiré sur lui l'attention de ceux qui étaient capables d'apprécier à son juste mérite sa valeur et sa science. Déjà, en 1892, ainsi que je l'ai dit, la Société entomologique de France lui avait décerné, pour sa Monographie des Malachides d'Europe, le prix Dollfus; dans sa séance du 23 décembre 1908, elle lui conférait le titre rare et envié de Membre honoraire. En 1893, il avait été nommé Membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille et le 8 avril 1894, il prononçait en séance publique un trop modeste discours de réception sur l'utilité de l'Entomologie. La Société de Biologie l'admettait en 1908 au nombre de ses membres pour la section de Marseille; enfin la Société Linnéenne de Provence, qui venait de se fonder à Marseille, dans sa séance du 22 avril 1909, le choisissait à l'unanimité pour son Président. Tels furent les trop modestes hommages dont ses collègues, ses amis et ses concitoyens furent heureux de récompenser, dans la mesure où ils le pouvaient, une vie tout entière de labeur et de science.

Mais depuis plusieurs années déjà, ses forces et sa santé allaient en déclinant; une vieillesse prématurée avait imprimé à sa silhouette, jadis pleine d'élégance et de virilité, un caractère de patriarcale et aimable bonhomie et chaque jour sa famille, ses amis, constataient, impuissants, l'extinction graduelle, plus triste que la mort, des facultés exceptionnelles dont il était doué. Un dernier coup vint le frapper; il eut la douleur, supportée avec le stoïcisme chrétien dont il ne se départit jamais, de perdre, en 1908, un fils de vingt-sept ans qui venait de terminer brillamment ses études médicales.

Enfin le 9 octobre 1910, il s'éteignait brusquement, frappé d'une attaque d'apoplexie, au milieu de sa famille et de ses amis éplorés.

Je ne puis terminer sans m'excuser de la longueur de cette notice, mais je n'ai pu, on le comprend, m'empêcher de retracer une telle existence. Est-ce ma faute si je me suis trouvé en présence d'une vie si bien remplie qu'un volume eût été nécessaire pour la raconter en détail? et ne pensera-t-on pas avec moi qu'il n'eût pas été possible de passer sous silence de pareils exemples?

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

MAURICE MAINDRON

par H. Desbordes.

Il faudrait une autre plume que la mienne pour rendre la personnalité si originale et si vivante de Maurice Maindron. Si j'ai accepté cette tâche, c'est que j'étais lié avec lui, non pas seulement par notre commun culte pour l'Entomologie, mais aussi par une de ces amitiés d'enfance qui créent entre deux hommes d'indestructibles liens. Si loin que mes souvenirs remontent, Maindron a toujours été mon ami; je n'ai ignoré aucun des événements marquants de sa vie, et nous avons maintes fois échangé les plus étroites confidences. Les lignes qui suivent auront donc, à défaut d'autre mérite, celui de l'exactitude. C'est ce qui m'a déterminé à les écrire.

Maurice Maindron est né à Paris le 7 février 1857. Son père était le sculpteur Hippolyte Maindron, dont la Velléda qui obtint un si gros succès vers 1840, orne aujourd'hui un des plus jolis coins du Luxembourg. Il fit ses études au collège Rollin et au lycée Saint-Louis. Dès sa jeunesse, et bien qu'il fût un brillant élève de lettres, il se révélait en même temps comme un admirateur et un curieux de la nature. Son pupitre d'interne était une ménagerie en miniature, habitée par tous les êtres vivants qu'il y pouvait rassembler. Les jours de sortie, il renouvelait ses pensionnaires en s'échappant de la maison paternelle pour aller chercher, bien souvent avec moi, dans la plaine de la Glacière ou dans les fossés des fortifications Montrougiennes, les animaux les plus variés, depuis le Lézard et le Mulot jusqu'aux Coléoptères et aux Araignées. Combien de fois avons-nous fait ensemble de semblables expéditions! Ou bien nous passions la journée dans le jardinet de la rue Méchain, où habitaient ses parents, et nous poursuivions patiemment les Gyrins qui tournaient dans la petite pièce d'eau, les *Cittobium* qui fréquentaient le vieux lierre ou les Carabiques qui couraient sur la pelouse.

Mais tout cela n'était guère que jeux d'enfants. C'est vers 1875 que Maindron, ayant terminé ses humanités, fut véritablement initié à l'entomologie par celui qu'il se plut toujours à nommer son maître, M. Künckel d'Herculais. Il travailla quelque temps, sous la direction de celui-ci, au Muséum d'Histoire naturelle, et commença le classe-

ment des *Scolia* et genres voisins, puis composa la collection publique d'Hyménoptères destinée aux galeries de Zoologie. C'est là qu'il fit la connaissance de notre collègue M. A. Raffray, qui venait d'être chargé d'une mission scientifique en Malaisie et Nouvelle-Guinée, et qui proposa au jeune naturaliste de partir avec lui. Cette offre fut vite acceptée, et c'est ainsi que Maindron, à l'âge de dix-neuf ans, fit son premier voyage, qui ne dura pas moins de dix-huit mois, et pendant lequel il alla à Singapore, Java, Célèbes, Ternate, Tidore, Gilolo, en Nouvelle-Guinée, au Havre de Dorey et à Andaie. Les voyageurs rapportèrent de nombreux et précieux documents. Maindron avait notamment réuni des observations importantes et nouvelles sur la vie évolutive des Hyménoptères; il les réunit en plusieurs mémoires, qui parurent dans nos Annales en 1882 et 1885.

Ce premier voyage devait décider, sinon de toute sa vie, au moins de sa jeunesse. La splendeur des pays équatoriaux, leur faune si riche et si variée, peut-être aussi l'existence libre et aventureuse qu'on y mène, tout cela l'avait vivement séduit, et, à peine rentré en France, il ne songeait qu'à repartir. Profitant d'un petit emploi colonial, il se rendit au Sénégal en 1879; en 1880 et 1881, il alla au Coromandel et au Carnatic, et visita le North Arkot et le South Arkot. En 1884, ayant résigné ses fonctions, il partit de nouveau, chargé d'une mission scientifique, et mit le cap sur Singapore; de là, il visita l'île de Benkalis dans le delta de la rivière de Siack, puis Java, et revint par la Cochinchine en 1885. Huit ans plus tard, en 1893, il partait encore, cette fois avec une mission archéologique et ethnographique, pour la baie de Tadjourah; néanmoins, ayant reçu une subvention du Muséum, il formait d'importantes collections zoologiques, malgré la nature désertique du pays, son absence complète de végétation, sa température torride. Enfin, en 1901, il retournait dans l'Inde, faisant une courte escale à Ceylan, et parcourait le Carnatic et le Maduré, campant successivement à Villapouram, à Genjy, à Trichinopoly, à Iriringham, et rapportant de ce voyage, qui devait être le dernier, outre des notes historiques et archéologiques du plus haut intérêt, des collections d'histoire naturelle considérables. A chacune de ses expéditions correspondaient d'ailleurs d'amples moissons scientifiques, et les spécialistes seuls pourraient dire le nombre des espèces nouvelles qu'il a découvertes, non seulement dans les articulés, mais dans bien d'autres branches de la zoologie.

Maindron fut un grand travailleur. En dehors de ses travaux scientifiques proprement dits, dont on trouvera plus loin la liste, il laisse une œuvre de vulgarisation de l'Histoire naturelle énorme. Sans parler

des nombreux articles parus dans la Nature, le Musée des Familles, la Revue horticole, etc., ni des ouvrages de librairie, tels que les Papillons (Bibliothèque des Merveilles, 1888), les Hôtes d'une maison parisienne (1891), je rappellerai qu'il collabora, de 1886 à 1890, au 2e supplément du Grand Dictionnaire du XIXe siècle de Larousse, où il donna plus de 5.000 articles d'histoire naturelle; qu'il écrivit, pendant la même période, tous les articles d'histoire naturelle sans exception, soit environ 20.000, pour le Dictionnaire des Dictionnaires; qu'il fut attaché, depuis 1894, à la Grande Encyclopédie, pour la partie entomologique, à partir de la lettre H; enfin, qu'il fut l'auteur de tous les articles de Zoologie et d'Archéologie contenus dans les sept volumes et le 1er supplément du Nouveau Larousse illustré, et dont je renonce à évaluer le nombre! Et si l'on songe que son œuvre archéologique est presque aussi importante, qu'il a publié des livres comme *le Tournoi de Vauplassans, Saint-Cendre, Monsieur de Clérambon, Blancador l'avantageux*, admirables récits du temps passé, qui ont failli le conduire en 1910 à l'Académie Française, et cet *Arbre de science*, qui fit quelque bruit parmi les savants officiels, et ces souvenirs exquis de ses séjours dans l'Inde, que publia la Revue des Deux-Mondes, — j'en passe, ne pouvant tout citer; — si l'on se rappelle qu'il a ciselé de sa main je ne sais plus combien d'épées et de dagues sur le modèle de celles du XVIe siècle, on se demande comment il avait pu trouver le loisir de réunir une collection de Cicindèles et de Carabiques du globe aussi complète et aussi remarquablement nommée qu'était la sienne. Il y avait, dans ces dernières années, joint les Cétonides et les Lucanides, et venait, quand la mort l'a surpris, de se mettre également à l'étude des Longicornes.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'ayant tant de matériaux à sa disposition, il ait relativement peu décrit. Ce n'était certes pas qu'il ne connût bien les Insectes. Peu de savants au contraire savaient mieux que lui situer une espèce à première vue. Mais, ici comme partout ailleurs, il était l'homme essentiellement probe, ayant horreur de l'à peu près, et aimant trop la précision pour se lancer, à l'exemple de tant d'autres, dans les descriptions hâtives ou les travaux d'ensemble mal étudiés. Il entendait que tout ce qui sortait de sa plume fût irréprochable, et ce fut souvent un scrupule de conscience exagéré qui l'empêcha de donner un nom à un insecte, bien qu'il ne lui en connût pas, dans la crainte qu'un autre l'eût nommé avant lui.

Maindron aimait profondément la Société entomologique de France, dont il faisait partie depuis 1878, et ce fut pour lui une joie réelle d'en être élu Président en 1910. Son érudition était extraordinaire. Lors-

qu'une discussion s'élevait, dans une de nos séances, sur un sujet d'ordre général ou même particulier, il était rare qu'il n'intervînt pas, et plus rare encore que son intervention n'apportât pas au débat quelque indication nette et définitive. Ses observations étaient toujours formulées sur ce ton passionné que connaissaient bien tous ceux qui l'avaient approché, mais aussi avec ce souci de l'exactitude et de la vérité qui caractérise les vrais savants, et que nul ne montra plus que lui.

C'était d'ailleurs un causeur merveilleux, qui avait beaucoup lu et retenu, et dont l'intelligence peu commune mettait en valeur, avec une promptitude saisissante, les matériaux que lui fournissait sa riche mémoire. Il avait épousé, en 1899, Mlle Hélène de Hérédia, fille aînée du poète académicien, et le salon du quai Bourbon, où recevaient tous les dimanches M. et Mme Maindron, était souvent trop petit pour contenir tous les visiteurs. Que de brillantes causeries se tinrent là! Que d'esprit y fut dépensé! Que de choses fortes et précieuses y ont été dites! Mais, si générale que fût la conversation, elle s'arrêtait habituellement quand le maître de la maison élevait la voix, car on savait qu'il ne parlait jamais pour ne rien dire, et que, sur quelque sujet que ce fût, il avait une idée à émettre, parfois un peu paradoxale, mais toujours ingénieuse et séduisante.

Depuis quelques années, sa santé s'était altérée. Il était atteint d'une maladie cancéreuse de l'intestin, dont il avait peut-être rapporté le germe des pays d'outre-mer. Un de nos anciens présidents, pour lequel il professait une très grande affection, M. l'abbé de Joannis, fut un des assidus de ses derniers jours, et, sur sa demande expresse, lui administra les derniers sacrements la veille de sa mort, qui survint le 19 juillet 1911.

Maurice Maindron avait été nommé Chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1900.

Sa collection et sa bibliothèque entomologiques restent en France, et sont devenues la propriété de notre collègue M. Guy Babault.

Liste des travaux entomologiques
de MAURICE MAINDRON (1).

1878. Observations sur quelques Sphégiens du genre *Pelopaeus* [HYM.] de l'Archipel Malais. — 1 planche. Descriptions d'espèces nouvelles : *P. Bruinjnii; P. affinis.* (Annales de la Soc. ent. de France).

— Description du *Leucospis Moleyrei* [HYM.], espèce nouvelle de la Nouvelle-Guinée. (Bulletin de la Soc. ent. de France).

— Description du *Leucospis histrio* [HYM.], espèce nouvelle des Moluques. (Bulletin de la Soc. ent. de France).

— Description du *Leucospis Gambeyi* [HYM.], espèce nouvelle de la Nouvelle-Calédonie. (Bulletin de la Soc. ent. de France).

1879. Observations sur quelques Sphégiens [HYM.] de l'Archipel malais. *Macromeris splendida* Lep., *Larrada modesta* Smith, *Tachytes morosus* Smith, *Pison nitidus* Smith, 1 planche. (Annales de la Soc. ent. de France).

— Quelques mots sur les guêpes solitaires. (Journal officiel du Sénégal, février 1879).

1882. Histoire des Euméniens ou guêpes solitaires de l'Archipel malais et de la Nouvelle-Guinée. Mœurs, nidification, métamorphoses, catalogue raisonné et descriptions d'espèces nouvelles : *Eumenes dorychus, E. dichrous, Rynchium hæmorrhoïdale var. medium, R. Künckeli, Ancistrocerus Lucasius, Odynerus bicolor.* — 3 planches. (Annales de la Soc. ent. de France).

— Descriptions de l'*Odynerus ponticerianus* [HYM.], espèce nouvelle de Pondichéry. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1885. Sur la vie évolutive de l'*Eumenes petiolatus* Fabr. [HYM.], espèce habitant les Indes orientales. — 1 planche. (Annales de la Soc. ent. de France).

1886. Au sujet des mœurs de divers Myriopodes (*Scolopendra* et *Strongylosoma*) observés en Malaisie, au Sénégal et dans l'Inde. (Bull. de la Soc. ent. de France).

(1) Cette liste ne comprend à proprement parler que des travaux scientifiques; on en a éliminé à dessein les nombreux travaux de vulgarisation entomologique, à l'exception de quatre ou cinq, parus sous forme d'articles dans la « Nature », le « Musée des Familles », etc.

1886. Rapports des Insectes et des plantes. La faculté protectrice par imitation. — Le *Callima paralecta* [LÉP.], de Malaisie. (Journal la Nature).

— Nids en terre construits par les guêpes solitaires. (Journal la Nature).

1887. Une sauterelle de Java, le *Megalodon ensifer* [ORTH.]. (Journal la Nature).

— Une araignée de Malaisie, la Néphile à ventre doré [ARACHN.]. (Journal la Nature).

1889. Le *Mormolyce* de Java [COL.]. (Petite Revue).

1898. Descriptions de deux nouvelles espèces de Carabiques de l'Inde orientale : *Chlaenius kolariensis* et *Pheropsophus Cardoni* [COL.]. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1899. Énumération des Cicindélides [COL.] recueillis en septembre 1896 à Kurrachee (Sind). (Annales de la Soc. ent. de France).

— Description d'une nouvelle espèce de Carabique [COL.] recueillie dans le Sind : *Pheropsophus Desbordesi*. (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Description d'une nouvelle espèce de Carabique [COL.] de l'Asie orientale : *Cardiomera Oberthuri*. (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Description de 3 nouveaux *Chlaenius* [COL.] de l'Asie orientale : *C. fraterculus; C. djaïna; C. Dureli*. (Bull. de la Soc. ent. de France).

— A propos des pelotes habitées par les chenilles de *Trichophaga* [LÉP.]. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1900. Description d'une nouvelle espèce de Carabique [COL.] découverte dans le sud de Madagascar par M. Alf. Grandidier : *Calosoma Grandidieri*. (Bulletin du Muséum de Paris).

1903. Diagnose d'une espèce nouvelle de *Cicindela* [COL.] habitant le Malabar : *C. malabarica* (en collaboration avec M. Fleutiaux). (Bull. de la Soc. ent. de France).

1904. Notes sur quelques *Cicindelidae* et *Carabidae* de l'Inde, et descriptions de deux espèces nouvelles : *Tricondyla Horni; Crepidopterus Favrei* [COL.]. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1905. Notes synonymiques sur quelques *Carabidae* [COL.]. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1905. A propos des Anthies du sous-genre *Pachymorpha* Hope [Col.]. 2 notes. (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Notes sur divers *Carabidae* [Col.], et descriptions d'espèces nouvelles : *Glycia rufolimbata; Metabletus xanthomus; Styphromerus Tellinii; Hypolithus incertus.* (Annales de la Soc. ent. de France).

— Voyage de M. Maurice Maindron dans l'Inde méridionale. Cicindélides [Col.] (en collaboration avec M. Fleutiaux). (Annales de la Soc. ent. de France).

1906. Notes sur divers *Carabidae* [Col.] de l'Amérique du Sud et descriptions d'espèces nouvelles : *Oreodicastes Gounellei; Phlœotherates luctuosus; P. stricticollis; Menidius Gounellei; M. rufocruciatus; Euproctus Baeri; Onota longipennis; O. vitticollis; O. limbipennis; Otoglossa lagenula.* (Annales de la Soc. ent. de France).

— Description d'une nouvelle espèce de *Pheropsophus* [Col.] : *P. Krichna,* de l'Inde orientale, et remarques sur ce genre. (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Description d'une nouvelle espèce de *Carabidae* [Col.] de la Nouvelle-Guinée : *Colpodes Albertisi.* (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Remarques sur les Anchonodérides de l'Inde [Col.], et descriptions d'espèces nouvelles : *Lasiocera coromandelica; L. malabarica.* (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Description d'une nouvelle espèce de *Carabidae* [Col.] de Sumatra; *Catascopus perignitus.* (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Notes sur divers *Carabidae* [Col.] du Yunnan, et descriptions d'espèces nouvelles : *Carabus Kouanti; Nebria pulchrior; N. Bourderyi.* (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Sur le genre *Phlœotherates* Bates [Col.]. (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Remarques synonymiques. (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Remarques sur divers *Carabidae* [Col.] pris en Corse, et notamment sur le *Nomius pygmaeus* Dej. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1908. Remarques sur les *Colpodes* [Col.] de Nouvelle-Guinée. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1909. Descriptions de nouvelles espèces de *Carabidae* [Col.] de l'Afrique occidentale et de l'Asie orientale : *Callistomimus Alluaudi;*

Pristomachaerus yunnanus; P. Nair. (Bull. de la Soc. ent. de France).

1910. Descriptions de nouvelles espèces de *Carabidae* [COL.] du Yunnan : *Dolichus bicolor; D. viduus* (Bull. de la Soc. ent. de France).

— Description d'une nouvelle espèce de *Carabidae* [COL.] propre à la Nouvelle-Guinée : *Ophionea Gestroi* (Bull. de la Soc. ent. de France).

I

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

TRAVAUX CONTENUS DANS CE VOLUME

II

TABLE

DES FAMILLES, GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS DÉCRITS DANS CE VOLUME.

NOTA. — Les noms en caractères normands désignent les familles nouvelles; les noms en caractères égyptiens désignent les genres nouveaux; les noms en caractères italiques désignent les espèces et variétés nouvelles.

ARACHNIDES

MYRIOPODE

COLÉOPTÈRES

HYMÉNOPTÈRES

ORTHOPTÈRES

NÉVROPTÈRES

III

ERRATA ET CORRIGENDA

Page 93, ligne 5, *au lieu de* : 4-v., *lire* : 4,v.
Page 93, ligne 6, *au lieu de : sejunctae, lire : sejuncta.*
Page 151, ligne 26, *au lieu de :* Evaniscus, *lire :* 5. Evaniscus.
Page 151, ligne 33, *au lieu de :* 5. Evania, *lire :* 6. Evania.
Page 155, ligne 29, *au lieu de :* **Zeuxevania africana**, n. sp., *lire :* Kieff., Bull. Soc. ent. Fr., 1911, p. 304.
Page 173, ligne 3, *au lieu de :* mésasternum, *lire :* métasternum.
Page 177, ligne 16, *au lieu de :* Aulacofoenus, *lire :* **Aulacofoenus**.
Page 177, ligne 19, *au lieu de :* Plutofoenus, *lire :* **Plutofoenus**.
Page 177, ligne 22, *au lieu de :* Trigonophoenus, *lire :* **Trigonofoenus**.
Page 199, ligne 17, *au lieu de :* **mélanotarsus**, *lire :* **melanotarsus**.
Page 254, ligne 29, *au lieu de :* (*Monocrepidius*) (*bifoveatus*)., *lire :* (*Monocrepidius*). — (*bifoveatus*
Page 281, ligne 36, *au lieu de :* figure 9, *lire :* figure 8.
Page 282, les numéros 8 et 9 sont intervertis dans l'explication de la planche 1.
Page 410, ligne 1, *au lieu de : Terebrionidae, lire : Tenebrionidae.*

IV

Dates d'apparition des Annales en 1911.

Le 3e trimestre de 1910 a été déposé le 22 février.
Le 4e trimestre de 1910 a été déposé le 26 avril.
Le 1er trimestre de 1911 a été déposé le 26 juillet.
Le 2e trimestre de 1911 a été déposé le 25 octobre.

Librairie de la Société entomologique de France

(Suite)

Lampyrides (*Monogr. des*) et complément, par E. Olivier, 2 pl. n. . . . . 2 et 3 fr.
Oedemerides (*Synopse des*), par Ganglbauer (traduction de Marseul) . . . . 1 et 2 fr.
Ditomides (*Monogr. des*), par P. de la Brulerie . . . . . . 2 et 3 fr.
Eumolpides (*Synopse des*), par E. Lefèvre (Appendice par de Marseul) . . . . 1 et 2 fr.
Histérides de l'Archipel Malais, par de Marseul . . . . . . 1 fr.
Histérides nouveaux (*Description d'*), par de Marseul . . . 1 50 et 2 fr.
Magdalinus d'Europe et circa, p. Desbrochers des Loges . . 1 50 et 2 fr.
Nanophyes (*Monogr. du genre*), par H. Br. de Barneville . . 1 50 et 2 fr.
Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (*Revision des*) 1 50 et 2 fr.
Glaphyrus (*Monogr. du genre*), par Harold (traduction A. Preud'homme de Borre) . . . . 0 fr. 50
Oxyporus (*Tableau synopt. du genre*), par A. Fauvel . . . 0 fr. 50
Characters of undescribed Lepidoptera heterocera, par F. Walker . . . . 3 et 4 fr.
Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe
I. *Nécrophages* (traduit de Reitter) . . . . 1 fr. 50
II. *Colydiides, Rhysodides, Trogositides* (traduit de Reitter) . . . . 0 fr. 50
Catalogue *des Coléoptères de la faune gallo-rhénane*, par Ad. Warnier . . . . 2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part** *sont à la charge de l'acheteur.*

L'Abeille, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. de Marseul, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les Coléoptères de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, *20, rue de l'Odéon*, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 3e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **l'Abeille** doit être adressé au **Secrétaire** de la Société, 28, *rue Serpente.*

COLLECTIONS

1° **Collection H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
2° **Collection Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);

Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.

3° **Collection Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
4° **Collection H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
5° **Collection Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
6° **Collection complète des Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
7° **Collections E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
8° **Collection entomologique française de tous les ordres**;
9° **Collection d'exemplaires typiques**;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*

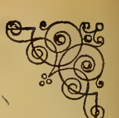



Table des matières du 4e trimestre 1911.

Avis aux Libraires et aux personnes étrangères à la Société

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes*, rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de *4 heures 1/2 à 6 heures 1/2* du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin** *de la Société entomologique de France* et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie.*

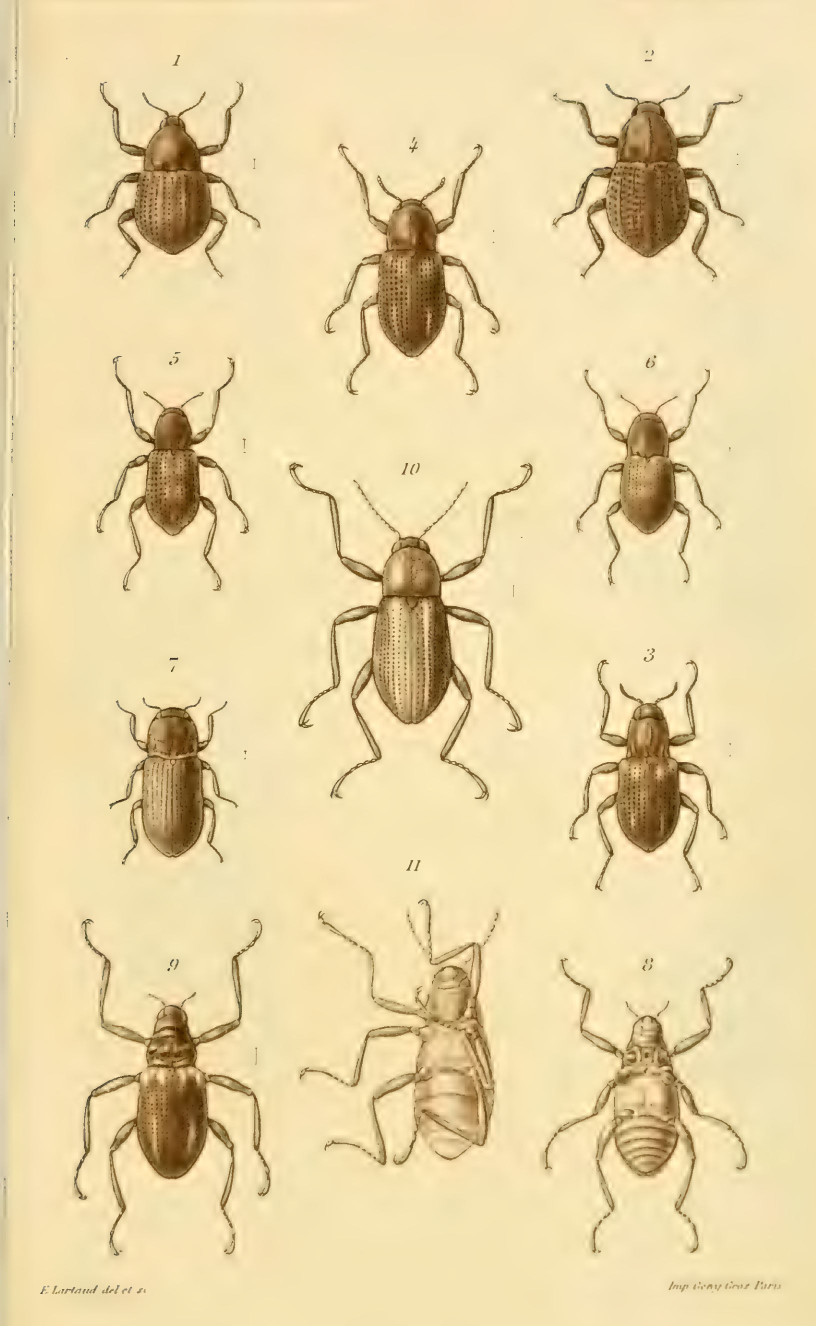
Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au Secrétaire de la Société entomologique de France

28, rue Serpente, Paris, 6e.

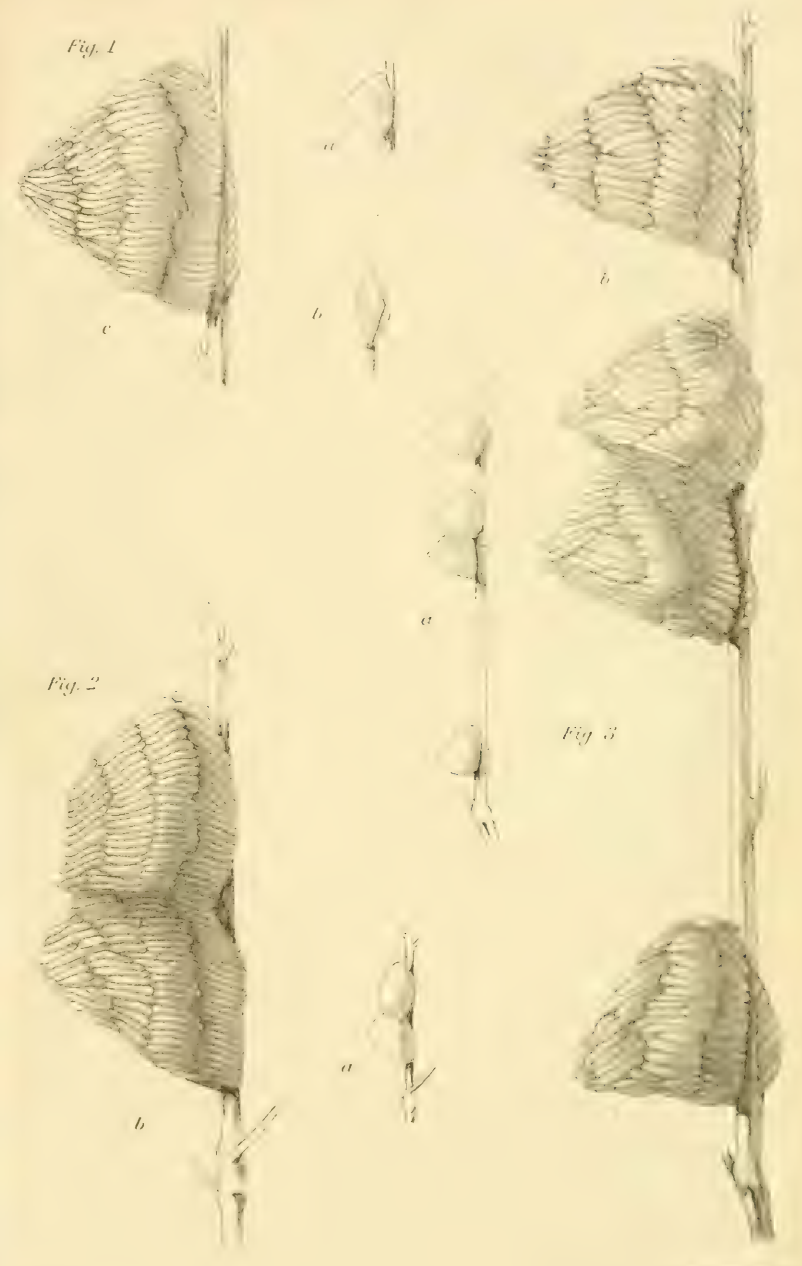


Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.



Coléoptères de l'Afrique orientale

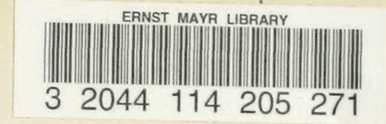
Helminthidae



Lécaillon auct.

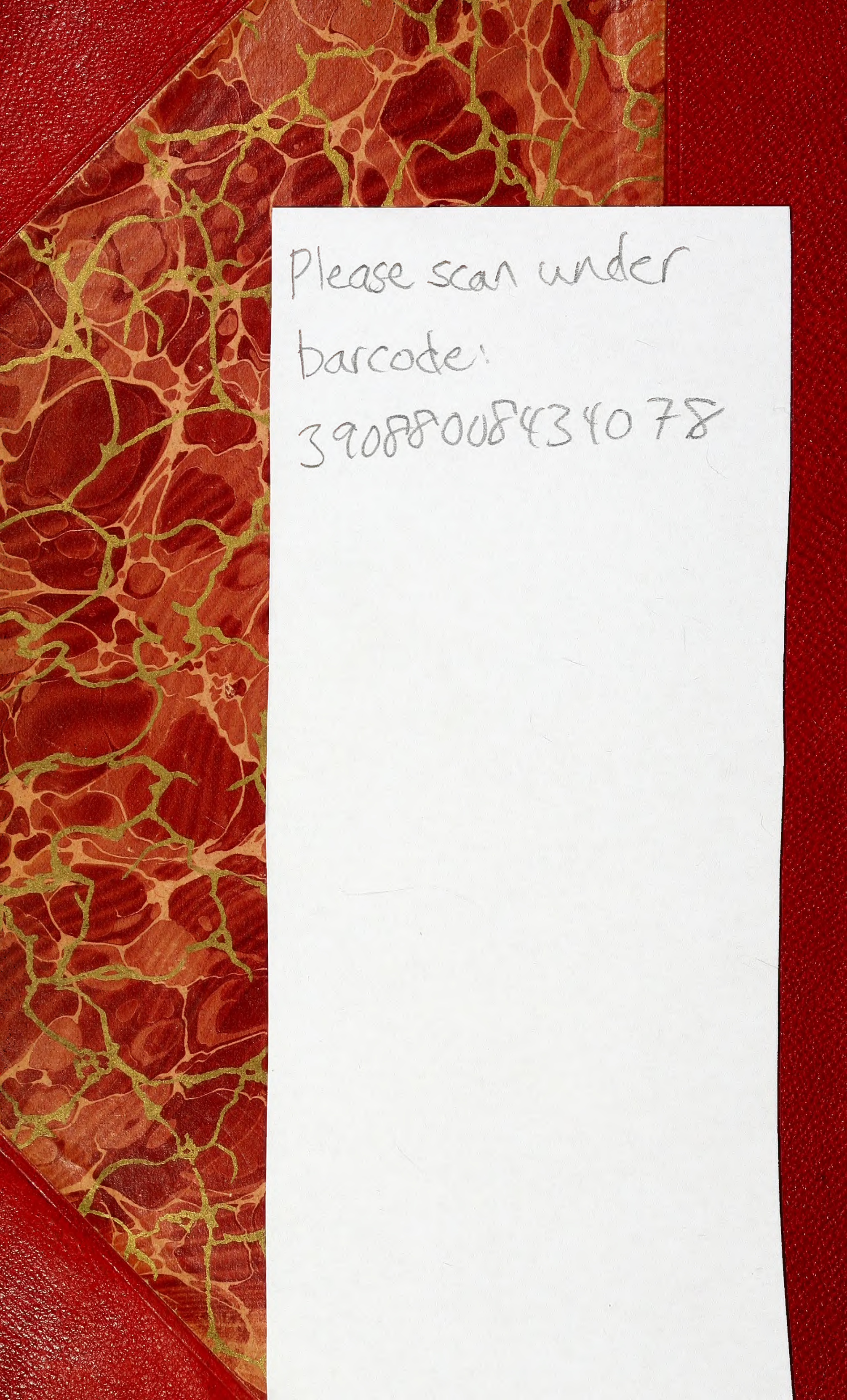
Cavaix del. et lith. ad. nat.

Imp. L. Lafontaine, Paris



Date Due

~~OCT 31 1984~~


Please scan under
barcode:
39088008434078